This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 07137246 4

DEL
DANGEAU

JOURNAL

DU

MARQUIS DE DANGEAU

AVEC LES ADDITIONS

DU DUC DE SAINT-SIMON

MESNIL. — TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT.

JOURNAL

DU

MARQUIS DE DANGEAU

PUBLIÉ EN ENTIER POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR

MM. SOULIÉ, DUSSIEUX, DE CHENNEVIÈRES, MANTZ,
DE MONTAIGLON

AVEC LES

ADDITIONS INÉDITES

DU

DUC DE SAINT-SIMON

PUBLIÉES

PAR M. FEUILLET DE CONCHES

TOME PREMIER

1684. — 1685. — 1686

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS
FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
RUE JACOB, N° 56

1854

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Les grands monuments de l'histoire du XVIIe siècle offrent un tel intérêt qu'on peut s'étonner à bon droit que le Journal du marquis de Dangeau n'ait pas encore été imprimé. On sait cependant quelle est l'importance de ces Mémoires qui donnent jour par jour, pendant trente-six ans, de 1684 à 1720, les détails les plus exacts sur la cour de France.

Tous les esprits sérieux s'accordent aujourd'hui à regarder le Journal de Dangeau comme une source précieuse de renseignements les plus variés sur la seconde moitié du règne de Louis XIV. Administration, finances, armées, marine, opérations militaires, diplomatie, mœurs, costumes, chasse, jeux, tout y est décrit, simplement, avec sécheresse, mais aussi sans passion, sans parti pris, avec la plus grande exactitude et la plus scrupuleuse probité. Il n'y a rien dans ce Journal qui soit personnel, qui sente la vanité; il n'y a nulle médisance, encore moins aucune calomnie; c'est toujours, a-t-on dit de Dangeau, un honnête homme qui parle et qui raconte.

« Le Journal de M. de Dangeau, écrivait le spirituel abbé de Choisy en commençant ses Mémoires, me servira d'un guide assuré; tout y est vrai; et si la grande

sagesse et la trop grande circonspection de l'auteur l'ont empêché d'y mettre beaucoup de faits curieux, parce qu'ils auroient pu fâcher quelqu'un et qu'il n'a jamais voulu fâcher personne, je n'aurai pas tant d'égards que lui. »

L'appréciation la plus exacte du Journal de Dangeau se trouve dans ces lignes de Saint-Simon, qui en déplore d'abord avec amertume la sécheresse et la servilité et qui ajoute : « Avec tout cela, ses Mémoires sont remplis de faits que taisent les gazettes, gagneront beaucoup en veillissant, serviront beaucoup à qui voudra écrire plus solidement, pour l'exactitude de la chronologie et pour éviter confusion. Enfin ils représentent, avec la plus désirable précision, le tableau extérieur de la cour, des journées, de tout ce qui la compose, les occupations, les amusements, le partage de la vie du roi, le gros de celle de tout le monde; en sorte que rien ne seroit plus désirable pour l'histoire que d'avoir de semblables Mémoires de tous les règnes, s'il étoit possible. »

« Il est difficile de comprendre, dit Saint-Simon, comment un homme a pu avoir la patience et la persévérance d'écrire un pareil ouvrage tous les jours, pendant plus de cinquante ans. » Dangeau n'est pas le seul cependant qui ait eu cette patience; le marquis de Sourches, grand prévôt de France, tenait un journal de même nature. Il était fort utile à ces grands personnages de conserver par devers eux une chronologie de tout ce qui s'était passé à la cour, afin de retrouver, à l'occasion, un précédent, un droit, une faveur, un cérémonial, dont le souvenir eût pu échapper à leur mémoire. On les consultait parce qu'ils pouvaient répondre aux questions, éclaircir les doutes; leur importance s'en augmentait à la cour.

« Dangeau ne se cachoit point de faire ce Journal, parce qu'il le faisoit de manière qu'il n'en avoit rien

à craindre. » C'est précisément cette absence d'esprit d'opposition et de malignité, qui est le caractère de ces Mémoires et qui leur donne cette espèce d'importance officielle, si utile pour nous. Si Dangeau a écrit des Mémoires où il loue et admire Louis XIV et les actes de son gouvernement, Saint-Simon a eu soin d'en écrire où l'esprit de dénigrement, le plus aigre et le plus persévérant, éclate à chaque page, de telle sorte que l'œuvre de l'un complète celle de l'autre, et nous fait connaître l'opinion tout entière de cette société, son esprit de critique et d'opposition, comme aussi son admiration pour la grandeur du souverain.

« On n'a vu ce journal que depuis sa mort, dit encore Saint-Simon (1). Il est entre les mains du duc de Luynes, son petit-fils, qui en a laissé prendre quelques copies..... Dangeau qui ne bougeoit de la cour et y vivoit avec la compagnie la plus distinguée et la plus choisie, avoit grand soin d'être bien informé des choses publiques..... Il écrivoit depuis plus de trente ans tous les soirs jusqu'aux plus fades nouvelles de la journée; il les dictoit toutes sèches (2). Il ne s'en cachoit point, et le roi l'en plaisantoit quelquefois. »

L'abbé de Choisy nous donne encore quelques détails qui complètent ceux qui précèdent. « M. le marquis de Dangeau m'ayant laissé voir les journaux qu'il écrit tous les ans de la vie du roi, j'y ai trouvé des dates fort sûres. » Ainsi Dangeau écrivait le journal de la vie du

(1) C'est une erreur; il le communiquait à ses amis, à l'abbé de Choisy, par exemple; il le prêta aussi à madame de Maintenon, pendant sa retraite à Saint-Cyr.

(2) Dangeau dicte de souvenir presque toujours; quelquefois cependant, pour les nouvelles étrangères, il analyse évidemment la *Gazette*. Lorsque Dangeau s'absentait de la cour, il entretenait une correspondance qui lui servait à mettre son Journal au courant. On en trouve la preuve dans ce passage, à la date du 15 septembre 1703 : « J'arrivai le soir de mon gouvernement, où j'étois depuis cinq semaines; ce que j'ai écrit depuis ce temps-là est pris sur des lettres sûres et vérifiées à mon retour. »

roi, comme les premiers médecins écrivaient le journal de la santé de Louis XIV (1).

Le manuscrit du Journal de Dangeau est au château de Dampierre, et appartient à M. le duc de Luynes. Il se compose de 37 volumes in-folio, un par an, excepté pour l'année 1693, qui forme deux volumes. Le volume qui contient l'année 1716, de reliure différente de tous les autres qui sont recouverts en parchemin, commence au premier septembre 1715, avec le règne de Louis XV. L'étude de ce manuscrit montre bien comment ce grand travail de Dangeau s'est effectué. Le premier volume, qui contient l'année 1684, est un petit registre qui a été commencé par les deux extrémités. A l'une se trouve une suite de notes que nous avons imprimées sous le titre de « Appendice à l'année 1684. » Ces notes avaient été prises par Dangeau pour conserver le souvenir de quelques faits qui pouvaient l'intéresser, à cause du prix des charges militaires de la maison du Roi, de ce que rapportait l'inquisition de Roussillon, etc. Puis, après avoir jeté ces notes sur le papier, sans ordre, sans rédaction, il a retourné son registre et a commencé, à l'autre extrémité, le samedi 1er avril 1684, son Journal. Ce n'est encore qu'une très-courte esquisse « du tableau extérieur de la cour » jusqu'en 1686; les écritures sont nombreuses; Dangeau a écrit quelquefois lui-même, mais presque toujours il dicte, soit le jour même, le soir, soit le lendemain. Ainsi on trouve à une page « hier... » puis ce mot est biffé, et la rédaction se continue. Le registre de 1685 avait également reçu d'abord une autre destination; c'était primitivement un recueil d'anecdotes qui a été abandonné. Ces anecdotes, au nombre de cinquante-cinq, sont sans intérêt et ne se rattachent en rien au Journal de Dangeau.

A partir de 1686, le travail devient plus régulier; les

(1) C'est ce qui nous a fait préférer le titre du *Journal* à celui de *Mémoires*, Dangeau n'ayant pas donné le titre à son œuvre.

volumes sont faits exprès et à l'avance; chaque jour a sa page, plus ou moins pleine, selon que les matières sont plus ou moins abondantes; c'est ce qu'indiquait Saint-Simon. « .... Toutes ces choses éclatent dans toutes les pages, dont il est rare que chaque journée remplisse plus d'une. » Le trente-septième et dernier volume est resté à moitié, Dangeau étant mort le 9 septembre.

Ce manuscrit est d'une belle conservation; les marges portent de nombreuses notes au crayon et à l'encre, de diverses écritures et de diverses époques; il porte aussi les traces de nombreuses maculatures au crayon. Les notes sont pour la plupart de Dangeau lui-même ou de son petit-fils le duc de Luynes; il y en a aussi du duc de Saint-Simon ou de son secrétaire; elles sont au crayon et ont été presque entièrement effacées plus tard. Celles-ci ne se composent que d'un mot : *rangs*, *dignités*, *familles*, etc., et sont destinées à préparer les tables de la copie que Saint-Simon fit faire de ce manuscrit et dont nous parlerons plus loin. Les maculatures, les lignes raturées, biffées au crayon, sont de madame de Genlis, à qui on avait prêté ce manuscrit pour faire sa publication, qui le garda dix ans, et n'a pas su s'en servir pour combler les lacunes qui se trouvent dans le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.

M. le duc de Luynes nous permettra de déposer ici l'expression de toute notre reconnaissance pour la générosité avec laquelle il a mis à notre disposition le manuscrit original du Journal de Dangeau.

Les nombreuses copies qui existent de ce Journal attestent combien on a toujours recherché ce précieux recueil. Voici les plus importantes.

Une copie en 60 volumes in-4°, reliés aux armes de madame de Pompadour, faite avec le plus grand soin d'après le manuscrit original, comme nous nous en sommes assurés. Cette belle copie est d'une bonne écriture du milieu du XVIIIe siècle; elle a été malheu-

reusement maculée par madame de Genlis, à grands traits de crayon noir. Ce manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (1). Il nous a été très-gracieusement confié, d'après l'autorisation de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique, par M. l'Administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal; et nous nous plaisons à témoigner ici toute notre reconnaissance pour ce bienveillant procédé.

Cette même bibliothèque possède une autre copie du Journal de Dangeau, en 4 volumes in-folio, allant de 1684 à 1690.

Les archives du ministère des affaires étrangères possèdent un manuscrit du Journal de Dangeau en 36 volumes in-folio. Cette copie a été faite, sur le manuscrit original même, pour Saint-Simon. Le texte de Dangeau occupe le verso; le recto a été laissé en blanc par le copiste, de manière que Saint-Simon pût faire écrire, sous sa dictée, par son secrétaire, telle note ou, comme il le dit lui-même, telle addition qu'il jugerait à propos. Les volumes sont terminés par des tables (2) faites par Saint-Simon lui-même et écrites par son secrétaire (3). Le texte des additions est quelquefois raturé et surchargé; ces corrections sont de M. Le Dran (4).

---

(1) Il est cité dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong sous le n° 24567, comme se trouvant dans le *Catalogue* de madame de Pompadour, au n° 2907.

(2) Ces tables sont divisées sous les titres suivants : Morts, Mariages, Grâces et Disgrâces, Nouvelles, Rangs, Honneurs, Démêlés, Préséances, Familles, etc.

(3) Saint-Simon avait plusieurs secrétaires qui n'étaient que des compilateurs et des copistes; l'un d'eux s'appelait Galland, et était de la famille du fameux orientaliste à qui l'on doit la première traduction des *Mille et une Nuits*. Les additions sont de la main de Galland.

(4) M. Le Dran était chef du dépôt des archives du ministère des affaires étrangères; il fut nommé en 1720, et prit sa retraite en 1762. Il mourut en 1774, âgé de quatre-vingt-sept ans. C'était un homme considéré qui prépara, sur les négociations, les mémoires destinés à l'éducation du jeune Louis XV, qui furent revus, puis remis au conseil de régence par M. Pecquet, premier

Nous publions les additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau. Ces notes ont été quelquefois insérées dans ses Mémoires, mais modifiées, et le plus souvent Saint-Simon ne les a pas reproduites. Les additions de Saint-Simon que nous publions sont donc en très-grande partie inédites (1). Pour celles qui se retrouvent dans les Mémoires, si elles ne sont pas inédites quant au fond, on peut dire qu'elles le sont quant à la forme. Les additions de Saint-Simon sont des portraits, des anecdotes, ou bien des observations sur les préséances, les droits, les rangs, les généalogies, qui préoccupaient si fort le grand écrivain. Les digressions sur l'ordre du Saint-Esprit, sur les bâtards, sur les Lorrains, abondent dans ces notes comme dans ses Mémoires, mais avec plus de verve. Saint-Simon a déployé dans ses additions au Journal de Dangeau, toutes ses qualités et tous ses défauts, tout l'éclat et tout l'attrait de son admirable style, comme aussi toutes ses négligences et ses bizarres tournures.

Les additions de Saint-Simon forment incontestablement la première pensée de ses magnifiques Mémoires; il ne les a redigés qu'après avoir fait les additions au Journal de Dangeau; et, pour les composer, il s'est servi de ce Journal ainsi annoté par lui, de bien d'autres notes encore (2), et surtout de ses souvenirs.

M. Feuillet de Conches nous a donné la copie des additions de Saint-Simon qu'il avait faite en 1843 pour une édition du Journal de Dangeau projetée par le comité historique, et à laquelle M. Villemain, alors ministre, s'in-

---

commis des affaires étrangères, et membre de ce conseil; M. Le Dran prétendait avoir traité dans des mémoires particuliers plus de quatre cents questions d'État, en réponse aux questions des divers ministres sous les ordres desquels il avait travaillé.

(1) Excepté la très-petite partie publiée par Lémontey.

(2) Tous les papiers et toutes les notes de toute espèce du duc de Saint-Simon sont conservés aux archives du ministère des affaires étrangères; il y en a une quantité extraordinaire.

téressait vivement. S. E. M. le Ministre des affaires étrangères, M. Drouin de Lhuys, dont l'esprit littéraire et élevé a compris l'importance de notre publication, a bien voulu l'encourager en autorisant M. Feuillet de Conches à publier les additions de Saint-Simon et en nous communiquant le manuscrit pour en faire la collation. Que M. le Ministre nous permette de lui témoigner notre profonde reconnaissance pour le service éminent qu'il a rendu aux lettres et à l'histoire par cette généreuse bienveillance.

La bibliothèque impériale possède une copie du journal de Dangeau en 22 volumes grand in-4°. Cette copie est fautive et de peu de valeur; la bibliothèque impériale ne la possède que depuis 1789.

La copie qui est en notre possession est en 29 volumes in-folio; elle est d'une bonne écriture, a été faite avec beaucoup de soin et porte de nombreuses corrections faites anciennement. Après l'achèvement de notre édition, elle deviendra la propriété de la bibliothèque de la ville de Versailles, pour laquelle M. Le Roi, son savant conservateur, avait presque terminé un volumineux extrait du journal de Dangeau concernant les faits qui se rapportent à Versailles (1).

De nombreuses tentatives ont été déjà faites pour publier le journal de Dangeau, au moins par extraits. Dès l'année 1770, paraissait, en un petit volume in-8°, le *Journal de la cour de Louis XIV depuis* 1684 *jusqu'à* 1715, *avec des notes intéressantes;* Voltaire était l'auteur de cette publication, qui est exactement de la fin de 1769 et postdatée. Les notes n'ont aucune valeur historique, et n'ont eu d'autre but que de satisfaire la malignité de l'éditeur, fort piqué contre Dangeau; on verra plus loin pourquoi.

En 1817, madame de Genlis, qui appréciait fort saine-

(1) Il existe encore un grand nombre de copies du Journal de Dangeau, chez M. le duc de Mouchy, chez M. le duc de la Rochefoucauld, chez milord Spencer, etc.

ment les mémoires de Dangeau, en publia des extraits bien choisis, en 4 vol in-8°, sous le titre de : *Abrégé des Mémoires ou Journal du marquis de Dangeau*. La note suivante montre que cette publication fut faite par l'ordre, ou au moins sous le patronage tout spécial de Louis XVIII :

« Il n'y a que les neuf ou dix derniers cayers de cet ouvrage ou je n'aye pas fait de nottes. Il me semble que sur ces tems rapprochés j'en ferais de passables. Je serai à cet égard comme sur toutes choses aux ordres de Sa Majesté. Je dois observer que ces nottes sont mon brouillon, et que, suivant ma coutume, je me serais corrigée sur les épreuves.

« Je mettrai sous les yeux de Sa Majesté ma notice sur Dangeau et quelques-unes de mes idées sur les Mémoires historiques en général et sur ceux cy en particulier.

« J'ai toujours pensé depuis cinq ans qu'on a négligé de faire dans les journaux un usage utile de l'histoire; ce qu'il faudrait faire sous différentes formes. Je prendrai par la suite la liberté de développer cette idée. Des faits sont plus persuasifs que des argumens. Et combien l'histoire en a fourni ! La manière convenable de les employer est si facile en variant les formes ! On n'a nul besoin de ces moyens, mais surabondance de raison ne nuit pas surtout pour les pays étrangers (1). »

La même année, 1817, madame de Sartory publia de nouveaux extraits du Journal de Dangeau, en 2 petits volumes in-12, sous le titre de : *Extraits des Mémoires du marquis de Dangeau*.

En 1818, Lémontey, pour se donner la satisfaction de contredire madame de Genlis, qui prétendait avoir imprimé tout ce qu'il y avait de curieux dans Dangeau, et aussi pour avoir un prétexte de publier du Saint-Simon, donna encore un volume in-8° de nouveaux extraits, dont il ac-

(1) Note autographe de madame de Genlis, communiquée par M. Feuillet de Conches.

compagna son *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*. Il joignit aux extraits de Dangeau *quelques notes d'un anonyme;* c'étaient des fragments des additions de Saint-Simon, copiés sur le manuscrit du ministère des affaires étrangères; Lémontey savait parfaitement bien que ces notes étaient de Saint-Simon; il n'a pas voulu le dire pour ne pas faire savoir où était cette précieuse mine. Les extraits de Dangeau et de Saint-Simon sont réimprimés dans les Œuvres complètes de Lémontey (5 vol. in-8°, 1829); ils en forment le 4e volume.

En 1830, MM. Paul Lacroix et A. Pichot imprimèrent sous le titre de : *Mémoires et Journal du Marquis de Dangeau, publiés pour la première fois sur les manucrits originaux, avec les notes du duc de Saint-Simon*, de nouveaux extraits. Les quatre premiers volumes de ce travail sont les seuls qui aient paru et s'arrêtent au mois de juillet 1699. L'édition de ces écrivains n'était pas encore une édition complète; ils avaient supprimé beaucoup de choses comme étant inutiles; ils n'avaient même pas reproduit tout ce que madame de Genlis avait donné. Leur titre contenait une erreur, car le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, dont ils s'étaient servi, n'est pas le manuscrit original, mais une copie, quelquefois incomplète, et les lacunes n'avaient pas été comblées par une sévère collation avec d'autres manuscrits. Quant aux notes de Saint-Simon, les éditeurs s'étaient bornés à reproduire celles qui avaient été déjà publiées par Lémontey.

Qu'on nous permette maintenant de parler de notre édition. Nous publions pour la première fois en entier, sans en rien retrancher, le Journal du marquis de Dangeau et les additions du duc de Saint-Simon. Nous avons poussé le respect des manuscrits aussi loin que possible, voulant livrer aux lecteurs l'œuvre de Dangeau et celle de Saint-Simon.

La copie que nous possédons est la base de notre édi-

tion; mais elle a été soigneusement collationnée et complétée, et minutieusement corrigée. Nous avons voulu donner un texte qui fût exactement celui de Dangeau; nous nous sommes cependant décidés, après avoir imprimé d'abord les noms propres tels qu'ils sont écrits dans les manuscrits de Dangeau, à les orthographier exactement. Nous avons dû, devant de nombreuses observations, renoncer à notre trop scrupuleuse fidélité d'éditeurs. Au reste, la table générale qui terminera cette publication donnera l'orthographe exacte des noms, rectifiera ainsi ceux dont les manuscrits avaient altéré l'orthographe et établira l'unité.

Nous n'avons mis que peu de notes, et les plus indispensables; il eût fallu, pour dix lignes de Dangeau, donner au moins vingt lignes de notes, ce qui eût triplé le nombre des volumes, et eût rendu la publication de ces Mémoires impossible. Le Journal de Dangeau n'est qu'un vaste recueil de documents et de détails pour l'histoire générale, qu'il ne serait possible d'annoter complétement qu'en réimprimant tout le Dictionnaire de la Noblesse, tout le P. Anselme, la Chronologie militaire de Pinard, toutes les lettres et tous les mémoires du temps. D'ailleurs Saint-Simon a annoté le journal de Dangeau, et ses additions laissent peu à faire.

NOTICE

SUR LA VIE DE DANGEAU

ET SUR SA FAMILLE.

Deux hommes d'un rare génie, tout-puissants par la malignité de leur esprit, ont écrasé depuis plus d'un siècle, sous les traits les plus aiguisés de leur perfide rancune, le malheureux nom du marquis de Dangeau. Lorsque Voltaire, vidant contre lui l'arsenal de ces moqueries que l'on croirait épuisées quand il a parlé de la Beaumelle et de Fréron, feint d'ignorer le nom de Dangeau pour traiter à son aise l'auteur du *Journal* de « vieux valet de chambre imbécile, qui se mêlait de faire à tort et à travers des gazettes de toutes les sottises qu'il entendait dans les antichambres; » lorsqu'il le qualifie de « frotteur de la maison qui se glisse derrière les laquais pour entendre ce qu'on dit à table; » lorsqu'à chaque page de son Extrait, il renvoie ce « Tacite à la postérité (1), » il est bon que l'on sache que dans ce Journal, que Voltaire feuilleta et pilla toutes les fois qu'il eut à parler de Louis XIV, Dangeau avait écrit à la date du 13 mai 1716 : « Le petit Arouet, poëte fort satirique et fort imprudent (2), a été exilé. On l'envoie à Tulle, et il est déjà hors de Paris. » Puis le 19 mai 1717 : « Arouet a été mis à la Bastille. C'est un jeune homme accusé de faire des vers fort imprudents; il avoit déjà été exilé il y a quelques mois; il paroît incorrigible. » Et enfin, le 18 novembre 1718 : « Les comédiens

(1) Hélas! la postérité, elle est ainsi faite qu'elle pourrait bien étudier la cour du grand roi avec plus de confiance et de respect dans le *Journal du Tacite* que dans le *Siècle de Louis XIV*.

(2) Et qu'aurait dit le seigneur de Ferney si on lui eût donné à lire les Mémoires manuscrits du duc de Saint-Simon, et qu'il y eût trouvé au détour d'une page : « Arouet, fils de mon notaire, fut exilé et envoyé à Tulle pour des vers fort satiriques et fort impudents. Je ne m'amuserois pas à marquer une si petite bagatelle, si ce même Arouet, devenu grand poëte et académicien sous le nom de Voltaire, n'avoit fini par être une manière de personnage dans la république des lettres, et même une manière d'important parmi un certain monde. » Des vers fort satiriques et fort impudents, Saint-Simon a évidemment commencé sa phrase en copiant le Journal de Dangeau.

jouèrent sur leur théâtre la nouvelle tragédie d'*OEdipe* faite par Arouet, qui a changé de nom parce qu'on étoit fort prévenu contre lui à cause qu'il a offensé beaucoup de gens dans ses vers ; cependant, malgré la prévention, la tragédie a fort bien réussi et a été fort louée. » Plus tard encore, deux ou trois fois, Dangeau parle de l'*OEdipe* et de la seconde tragédie de Voltaire, et c'est désormais avec son ton habituel de bienveillance. Mais Voltaire n'oubliera jamais les vérités dites à Arouet, et Dangeau ne sera pendant plus de cent ans pour la France qu'un vieux valet de chambre imbécile.

L'autre ennemi de Dangeau, bien autrement perfide, vraiment, c'est le duc de Saint-Simon. Celui-ci est implacable, intarissable, et poursuit sa victime d'un bout à l'autre de ses Mémoires avec l'acharnement passionné et l'ironie la plus violente qu'ait jamais échauffé l'esprit de parti. Dangeau a été l'un des plus constants favoris de ce roi qui n'a su distinguer dans Saint-Simon que la méchanceté de sa langue et l'a invitée au silence (1). Par haine mal déguisée contre le roi, par haine avouée contre la Maintenon, « la fatale Maintenon » et tous ses intimes, par haine contre le duc du Maine et les bâtards du roi, contre Louvois, contre les Rohan, contre tout ce qui n'est pas le duc d'Orléans, contre le Parlement et tout ce qui gêne le parti du régent, c'est-à-dire par haine contre tout ce qu'a aimé et défendu Dangeau, Saint-Simon secoue de toutes ses forces et travaille à renverser cet arbre généalogique de la maison de Courcillon que Boileau a célébré dans les vers fameux :

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère,
Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchoient ses aïeux.

SATIRE V. — *Sur la noblesse* (2).

---

(1) Après avoir nommé madame de Saint-Simon dame d'honneur de la duchesse de Berry, le roi dit à Saint-Simon. « Mais il faut tenir votre langue. » Quand madame de Saint-Simon essaye d'obtenir de la duchesse de Bourgogne quelques éclaircissements sur les causes de l'état de disgrâce de son mari, cette princesse lui répond : « Que le roi a conçu une grande opposition pour Saint-Simon, parce qu'on a grossi au roi son attachement à sa dignité, qu'on l'accuse de blâmer sans mesure ce que fait le roi, et de mal parler des affaires, et qu'on ne peut souffrir sa hauteur et sa liberté à s'expliquer sur les gens et sur les choses d'une façon à emporter la pièce. » Antérieurement le roi lui a reproché à lui-même « de ne s'occuper que des rangs et à faire des procès à tout le monde ».

(2) Les poëtes n'avaient pas été aussi tendres pour la noblesse du duc de Saint-Simon. M. Bazin, dans son Histoire de France sous Louis XIII, raconte que le cardinal de Richelieu, qui sentait le besoin de laisser à Louis XIII l'amusement d'un

Chaque fois qu'il rencontre en son chemin le nom de Dangeau, Saint-Simon s'en donnne à cœur joie sur ses ridicules et sa fadeur de courtisan : « Dangeau fut une espèce de personnage en détrempe. C'étoit un esprit au-dessous du médiocre, très-futile, très-incapable en tout genre, prenant volontiers l'ombre pour le corps, qui ne se repaissoit que de vent et qui s'en contentoit parfaitement. Toute sa capacité n'alloit qu'à se bien conduire, ne blesser personne, multiplier les bouffées de vent qui le flattoient, acquérir, conserver et jouir d'une sorte de considération, sans vouloir s'apercevoir qu'à commencer par le roi, ses vanités et ses fatuités divertissoient souvent les compagnies, ni des panneaux où on le faisoit tomber souvent là-dessus..... C'étoit de lui que madame de Montespan disoit plaisamment qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer, et cela étoit parfaitement vrai. On l'aimoit parce qu'il ne lui échappoit jamais rien contre personne, qu'il étoit doux, complaisant, sûr dans le commerce, fort honnête homme, obligeant, honorable, mais d'ailleurs si plat, si fade, si grand admirateur de riens, pourvu que ces riens tinssent au roi ou aux gens en place ou en faveur; si bas adulateur des mêmes et depuis qu'il s'éleva, si bouffi d'orgueil et de fadaises, sans toutefois manquer à personne, ni être moins bas, si occupé de faire entendre et prévaloir ses prétendues distinctions qu'on ne pouvoit s'empêcher d'en rire.... Il adoroit le roi et madame de Maintenon; il adoroit les ministres et le gouvernement; son culte, à force de le montrer, s'étoit glissé jusque dans ses moelles. Leurs goûts, leurs affections, leurs éloignements, il se les adaptoit entièrement. Tout ce que le roi faisoit, en quelque genre que ce fût et quelquefois de plus étrange, transportoit Dangeau d'admiration, qui passoit du dehors jusqu'à l'intérieur. Il en étoit de même de tout ce qu'il voyoit que madame de Maintenon aimoit, avançoit ou écartoit, et il s'incrusta si bien de tout cela qu'il en fit sa propre chose, même après leur mort. De là vient la partialité que toute

---

favori, lui en fournit un de sa propre main. « Ce fut un jeune page, nommé Claude de Saint-Simon, qui eut l'héritage de son ancien compagnon (Barradas, le premier écuyer). Comme le fils de ce gentilhomme a fait grand bruit en ce monde, et s'est montré surtout fort dédaigneux pour les nouveaux venus, il est peut-être curieux de rapporter quel effet produisit la première élévation de son père à une charge de cour. Voici comme le poëte Malherbe l'annonce dans une de ses lettres (à Peiresc, 19 décembre 1626) : « Vous avez su le congé donné à Barradas; nous avons un sieur Simon, page de la même écurie, qui a pris sa place. C'est un jeune garçon de dix-huit ans ou environ. La mauvaise conduite de l'autre lui sera une leçon, et sa chute un exemple de faire mieux. » — Ce sieur Simon, page de l'écurie, c'est le propre père de notre duc. Il y a loin de là aux Vermandois et à Charlemagne.

sa tremblante politique n'a pu cacher dans ses Mémoires contre le duc d'Orléans et pour les bâtards en général, et spécialement pour la personne du duc du Maine et de tout ce que l'ambition ou le mécontentement ou l'aveuglement lui avoit attaché, et pour tout ce qui se montroit ou étoit contraire à M. le duc d'Orléans. »

Certes voilà, sauf les derniers traits qui montrent un peu trop naïvement le bout de l'oreille, l'un des plus admirables, des plus éblouissants, des plus plaisants portraits qu'ait colorés de sa verve le grand art de Saint-Simon. La caricature est vraisemblable, on ne peut le nier, bien mieux elle doit être un peu vraie. Tous les moqueurs de ce temps-là ont plus ou moins raillé Dangeau. Tout homme qui cherche à plaire pendant quatre-vingt-quatre ans devient fade à la longue, et tout homme qui n'attache d'importance qu'aux préséances et aux vanités de cour ne peut, quelque esprit qu'il ait, se défendre d'être ridicule. Regardez-vous vous-même, monsieur de Saint-Simon. Il n'y a que la médisance qui ne lasse jamais. Assurément ce n'est point par de grands rôles, ni par d'héroïques ou de généreuses actions que Saint-Simon a fait du bruit dans le monde, mais par le mal qu'il a dit d'autrui et de la plus éclatante époque de notre histoire et par le rapetissement de tout l'entourage du grand roi. Triste gloire! N'ayant d'autre abord à la cour que ce fameux titre de duc que son père avait gagné on sait comment, Saint-Simon n'a parlé à Louis XIV que deux ou trois fois dans sa vie, encore est-il sorti de là tout ébloui. Et voilà l'homme auquel on a si longtemps reconnu le droit de dire que Louis XIV avait le cœur glacé, parce qu'il n'avait pas eu le cœur touché des hautes qualités de M. de Saint-Simon! « Dangeau adoroit le roi! » mais en vérité la chose est singulière! il est du même âge que le roi; il a pris part aux magnifiques plaisirs de sa jeunesse; il a vu le soleil monter, monter encore; il a vu cette grande intelligence fascinant et domptant l'Europe; il a vu Louis XIV taillant des frontières autour de la vieille France, comme il avait taillé un Versailles gigantesque, le palais des palais, autour du petit château de Louis XIII. Dangeau a été admis dans la confidence amoureuse, au jeu, à la table, au plus privé du roi; il lui doit ses biens, ses titres et ses dignités; il a vu cinquante ans, de près, la plus délicate tendresse de ce roi si fier, pour ses enfants et pour ses familiers; il a vu le monarque e plus glorieux de la terre abaissé par la coalition de l'Europe, et plus ferme et plus sublime dans le malheur qu'au temps où les papes, les rois et les doges venaient s'humilier devant son trône. Dangeau a vu cela, et Dangeau adore le roi!

« Dangeau adoroit les ministres et le gouvernement! » Mais il semble que Saint-Simon n'a pas été bien loin d'adorer le gouvernement le jour où il a failli, par le hasard d'un almanach, être nommé ambassadeur à Rome. Dangeau s'est trouvé là parmi les compétiteurs : malheur à Dangeau!

« Dangeau adoroit madame de Maintenon : » ah! voilà surtout la grande affaire. Dangeau adorait « la célèbre et fatale madame de Maintenon! la vieille sultane! » Madame de Maintenon qui avait une « aversion étrange » pour Saint-Simon; qui avait empêché le ministre Chamillart, le grand ami de Saint-Simon et le plus triste serviteur qu'ait eu Louis XIV, « de le raccommoder avec le roi, en alléguant que ce Saint-Simon étoit glorieux, frondeur et plein de vues. » Quel tact avait cette femme, et comme elle flairait bien l'ennemi! Glorieux, frondeur et plein de vues; de la vanité, de la méchanceté et de l'ambition, n'est-ce pas tout Saint-Simon? Madame de Maintenon préférait le courtisan dont le penchant était de plaire et d'obliger, à l'autre dont le génie était de médire; c'est sa meilleure apologie.

Saint-Simon n'a connu Dangeau que dans sa vieillesse, alors qu'un demi-siècle de vie de cour avait naturellement usé, émoussé, voilé, ce que pouvaient avoir eu d'individuel, de vif et de brillant, ces agréments qui lui avaient valu et conservé la faveur de tout Versailles. Saint-Simon n'a plus eu devant les yeux qu'un courtisan un peu asservi aux habitudes de son maître, dont il a côtoyé cinquante années la vie avec la fidélité la plus dévouée, et qui l'a vu et le voit encore si grand qu'il ne songe qu'à l'imiter de son mieux. Saint-Simon n'était pas, que Dangeau travaillait déjà, par plus d'une sorte de mérite, à l'édifice de sa fortune, et nous trouvons, Dieu merci, d'autres témoignages que le sien et moins suspects sur l'auteur des mémoires que nous publions. Nous serions en vérité trop à plaindre si nous n'avions d'autres panégyristes à consulter sur Dangeau que Saint-Simon. Celui qui, dans une longue période d'années pleine d'hommes et d'événements, n'a su toucher à un nom sans le salir de fiel, dégradant tout ce qu'il a pu de nos illustrations les plus précieuses, les Villars, les Vendôme, le monde entier hormis sa triste figure, celui-là quoiqu'étant l'historien le plus original, que la France ait jamais produit, ne saurait être cru sans appel sur le moindre de ses contemporains. Nous contestons tout net à Saint-Simon le droit de juger Dangeau.

Madame de Genlis en tête de son *Abrégé des Mémoires de Dangeau*, M. A. Pichot dans le 1er volume de l'édition de 1830, Fontenelle dans ses *Éloges des membres de l'Académie des Scien-*

ces (1), et Saint-Simon dans ses mémoires ont écrit, chacun à sa manière, la vie du personnage qui nous occupe. Les deux dernières biographies sont surtout considérables, mais nous comptons nous aider tant que nous le pourrons des témoignages des contemporains. Si ceux-là flattent ou raillent Dangeau, du moins ne le font-ils pas par partialité pour le Palais-Royal et par jalousie de faveur.

I.

« Philippe de Courcillon, dit le marquis de Dangeau, » c'est par ces mots que débute Saint-Simon sur l'auteur des *singuliers Mémoires*. « Sa noblesse étoit forte courte (2), du pays chartrain et sa famille étoit huguenote. » Et ailleurs, « Dangeau étoit un gentilhomme de Beauce, tout uni et huguenot dans sa première jeunesse. Toute sa famille l'étoit, qui ne tenoit à personne. » La question de noblesse était si importante au temps où vivaient Saint-Simon et Dangeau, que nous croyons devoir transcrire la longue note généalogique qui, dans le *Mercure galant* d'avril 1686, suit la nouvelle du récent mariage de Dangeau. Cette note, devons-nous dire, nous la croyons communiquée au Mercure par Dangeau lui-même.

---

(1) L'éloge de Dangeau par Fontenelle fut lu à l'Académie des sciences le 23 mai 1721.

(2) Cette manie héraldique a tourné la tête au pauvre Saint-Simon. C'est l'insipide défaut de ses merveilleux Mémoires, encore n'y a-t-il point fait entrer la prodigieuse quantité de ses paperasses généalogiques qui abondent au ministère des affaires étrangères. On connaît le mot de Marmontel sur l'incroyable vanité de Saint-Simon : « Dans la nation il ne voit que la noblesse, dans la noblesse que les ducs et pairs, et parmi les ducs et pairs que lui. » Jugez ce qu'un tel homme devait penser de Dangeau, qui « ne pouvant, selon lui, se consoler de l'inutilité de tout ce qu'il avoit tenté pour se faire faire duc, en avoit pris une haine particulière contre la dignité à laquelle il n'avoit pu atteindre. » Saint-Simon, sous la Régence, avait écrit contre le Parlement un mémoire où il reprochait sérieusement à ses membres de ne pas être sortis de la haute noblesse. Le Parlement répondit par un autre mémoire où il contesta la noblesse des ducs, et entre autres de Saint-Simon. Ce plaisant factum du Parlement est reproduit dans la *Vie privée de Louis XV* (Londres, 1781); on y lit, tome I, p. 247 : « Le duc de Saint-Simon est d'une noblesse et d'une fortune si récentes, que tout le monde en est instruit. Un de ses cousins étoit presque de nos jours écuyer de madame de Schomberg. La ressemblance des armes de *la Vaquerie*, que cette famille écartèle avec celle des *Vermandois*, lui a fait dire qu'elle vient d'une princesse de cette maison [ce qui les ferait descendre de Charlemagne]. Enfin la vanité de ce petit duc est si folle que dans sa généalogie il fait venir de la maison de *Bossu* un bourgeois, juge de Mayenne, nommé *le Bossu*, qui a épousé l'héritière de la branche aînée de sa maison. » — Furieux contre le Parlement, Saint-Simon publia un nouveau mémoire dans lequel il fit remonter la noblesse de sa race jusqu'au onzième siècle. Dangeau, on va le voir, remontait la sienne jusqu'au temps de Hugues-Capet. Qu'avaient-ils donc à s'envier l'un à l'autre?

« M. le marquis de Dangeau est de la maison de Courcillon, distinguée par une noblesse très-ancienne, dont l'origine remonte jusqu'au temps de Hugues-Capet. On trouve dans l'histoire des anciens comtes d'Anjou, qu'ils avoient au nombre de leurs principaux vassaux les seigneurs de Courcillon. Cette terre qui est située dans la province du Maine, a esté portée par le mariage de leur branche aisnée dans la maison des comtes de Sancerre. Guillaume, sire de Courcillon, est mentionné dans des chartes de Geoffroy, surnommé Plantegent, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, qui mourut l'an 1151. Guillaume, sire de Courcillon, son petit-fils, augmenta la fondation de l'abbaye de la Clarté-Dieu, et, comme il sceut joindre la piété à la valeur, on le trouve qualifié chevalier dans des titres de l'an 1250. Un ancien registre de la chambre des comptes de Paris, contient plusieurs traitez faits en 1277, 1282 et 1288 par monseigneur Guillaume, sire de Courcillon, chevalier, et par monseigneur Geoffroy de Courcillon, son fils aussi chevalier, avec Robert, comte de Dreux, prince de la maison royale, et avec Béatrix, comtesse de Châteaudun, sa femme. Brisegaut de Courcillon, frère puisné de Guillaume et de Geoffroy, sires de Courcillon, chevaliers, ayant eu par son partage la seigneurie de Montléans en Dunois l'an 1363, forma une branche que le mérite et les actions militaires de ceux qui en sont issus ont elevez à des emplois et à des charges dont la justice de nos roys a cru devoir honorer leurs grands services. Tous ces avantages leur ont donné dans tous les temps une suite de nobles alliances avec les principales maisons du royaume. Guillaume de Courcillon, chevalier, seigneur de Montléans, épousa en 1390 Jeanne de Chartres, sortie de la maison des vidames de cette ville-là. Guillaume de Courcillon, son fils, conseiller et chambellan du roy Charles VII, bailly de Chartres et de Dauphiné, maria en 1466 Geoffroy de Courcillon, son fils aisné, avec Marie de Cugnac, sœur d'Antoine de Cugnac, seigneur de Dampierre, premier maistre-d'hostel de Louis XII et grand maistre des eaux et forêts de France, ayeul de François de Cugnac, seigneur de Dampierre, fait chevalier du Saint-Esprit par Henry IV en 1595. Ce Geoffroy de Courcillon épousa en secondes noces, l'an 1472, Marie Cholet, dame de la seigneurie de Dangeau, fille et unique héritière de messire Jean Cholet, chevalier, seigneur de la Choletières et de Dangeau, grand maistre de l'artillerie de France sous le règne de Louis XI. Je ne parle point de plusieurs autres alliances avec les maisons de Chabot-Jarnac dont M. le duc de Rohan est le chef; de Salazar, renommé par plusieurs grands capitaines; de Chameroles, dont est venu le grand amiral de Coligny, et du Plessis de Liancourt, honoré de la dignité de duc et pair

de France. J'ajouteray seulement que M. le marquis de Dangeau est petit-fils d'Anne de Mornay dont le nom est aussi noble qu'il est célèbre dans l'histoire du dernier siècle. Elle estoit fille de Philippes de Mornay, seigneur du Plessis-Marly et gouverneur de Saumur; grand'tante de René du Bec, marquis de Vardes, capitaine des Cent-Suisses de la garde et commandeur des ordres de Sa Majesté, beau-père de M. le duc de Rohan, et petite-fille de Françoise du Bec, dont le père, Charles du Bec, vice-amiral de France, avoit épousé Magdelaine de Beauvilliers, grand'tante de M. le duc de Saint-Aignan. Elle avoit pour ses oncles, Pierre de Mornay, baron de Buhi, maréchal général des camps et armées du roy, chevalier de ses ordres, et lieutenant général au gouvernement de l'Isle de France, et Philippe du Bec, archevesque et duc de Rheims, premier pair de France, et commandeur des ordres du roy. Cette dame épousa en secondes noces Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair et maréchal de France. »

Philippe de Courcillon était donc né le 21 septembre 1638 (1) de Louis de Courcillon, seigneur de Dangeau, de la Motte et de Diziers, et de Charlotte des Noues de la Tabarière, petite-fille de Du Plessis-Mornay. Les biographes ne disent point positivement où il naquit, mais, par ces mots de « gentilhomme de Beauce et du pays chartrain » dont se sert Saint-Simon, on peut presque affirmer que Philippe de Courcillon et son frère Louis, qui fut depuis l'abbé de Dangeau, étaient venus au monde dans le château héréditaire de Dangeau, que nous venons de voir entrer dans le patrimoine de sa famille en 1472, par le second mariage de Geoffroy de Courcillon (2). Les deux frères, Philippe et Louis de Courcillon, furent naturellement élevés dans la religion calviniste, dans la défense de laquelle leur aïeul avait joué un si grand rôle (3). Mais ils se convertirent de bonne heure au catholicisme, l'aîné plutôt que le futur abbé, et ce fut là un trait de plus qu'ils eurent de commun avec madame de Maintenon, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné. « M. le marquis de Dangeau, dit Fontenelle, fut élevé en homme de sa condition.

---

(1) Le P. Anselme (édition de 1733) et Saint-Simon disent tous deux que Dangeau mourut dans sa quatre-vingt-quatrième année ou à quatre-vingt-quatre ans; cela ne s'accorde pas avec la date si précise de Fontenelle, que nous avons cru devoir préférer, ni avec l'âge que Dangeau se donne dans son acte de mariage, cité plus loin.

(2) Dangeau, qui est encore de nos jours un gros village d'Eure-et-Loir, à trois lieues de Châteaudun, est qualifié de bourg du Bas-Perche par Thomas Corneille et la Martinière. Il est situé presque au confluent de l'Ozanne dans le Loir.

(3) Sur les membres de la famille de Courcillon restés protestants, voy. la *Revue du protestantisme français*, 2e année, 1853, nos 3 et 4, p. 176-181.

Il avoit une figure fort aimable, et beaucoup d'esprit naturel, qui alloit même jusqu'à faire agréablement des vers. » — « C'étoit un grand homme, fort bien fait, dit à son tour Saint-Simon, devenu gros avec l'âge, ayant toujours le visage agréable. » Quant à la fadeur dont parle ce dernier, encore une preuve de plus de sa passion menteuse. A quel âge, à quelle date Saint-Simon a-t-il connu Dangeau? Il n'est guère possible que cela remonte au delà de 1695, époque à laquelle Saint-Simon, âgé de vingt ans, quitte le service militaire (trait inouï dans ce temps-là) parce que le roi n'a pas assez vite distingué son mérite, et vient se mêler aux coteries de cour (1). Dangeau alors approchait de la soixantaine; et nous avons heureusement de lui un magnifique portrait « peint par Hyacinthe Rigaud en 1700, gravé en 1702 par P. Drevet; il représente Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, figure jusqu'aux genoux en habit de cérémonie de grand maître dudit ordre; estampe de grandeur moyenne (2). » La peinture originale de Rigaud fait aujourd'hui partie du musée de Versailles; c'est l'un des chefs-d'œuvre du maître. Dangeau est debout, la main gauche sur la hanche, la main droite s'appuie sur la toque de cérémonie posée sur une table dorée. Il est drapé magnifiquement dans le manteau des chevaliers, amarante, fleurdelisé, doublé de vert. On entrevoit sur sa poitrine un bout du grand cordon du Saint-Esprit. Les boucles brunes de sa perruque retombent en ondulations abondantes sur les épaules. Les yeux sont souriants et doux, la bouche est fine; la figure est belle et toute agréable. On croirait voir Louis XIV lui-même. C'est son calme, c'est sa bienveillance; mêmes plis; même coupe de visage, même teint, même tout. L'affinité extérieure du courtisan et de son maître avaient peut-être contribué à la longue et facile faveur du premier. Et puis, sous tous les règnes, les têtes se façonnent, on ne sait comment, suivant le type du souverain; certains intimes finissent par lui ressembler à s'y méprendre: voyez le portrait par Roslin du comte d'Angiviller, surintendant des bâtiments de Louis XVI. Le tableau d'Antoine Pezey, dont nous parlerons plus loin aurait, pu nous fournir encore un portrait de

(1) A un même moment, plus tard, il se trouvera être à la fois de deux coteries, celle de Fénelon, de Beauvilliers, de Chevreuse et du duc de Bourgogne, contre Monseigneur, Vendôme et ce qu'il appelle la cabale de Meudon; celle du duc d'Orléans contre le duc du Maine et les autres bâtards et madame de Maintenon.

(2) Voir les Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, publiés, d'après les manuscrits conservés à l'École impériale des beaux-arts, par MM. L. Dussieux, E. Soulié, Ph. de Chennevières, P. Mantz, A. de Montaiglon. — Paris, Dumoulin, 1854, t. II, p. 181.

Dangeau ; par malheur les figurines en sont trop petites pour prêter sujet à un examen de quelque valeur. Tenons-nous-en à la peinture décisive de Rigaud et à la superbe gravure de Drevet. Dangeau avait eu et avait gardé jusque dans son dernier âge toutes les qualités extérieures qui conquièrent et légitiment les faveurs de cour. Nous allons voir comment il aida sa bonne mine.

Philippe de Courcillon, comme tout enfant de noble maison, prit d'abord le parti des armes. Fontenelle raconte qu'en 1657 ou 1658, c'est-à-dire à dix-neuf ou vingt ans, « il servit en Flandre, capitaine de cavalerie, sous M. de Turenne. Après la paix des Pyrénées, un grand nombre d'officiers françois, qui ne pouvoient souffrir l'oisiveté, allèrent chercher la guerre dans le Portugal, que l'Espagne vouloit remettre sous sa domination. Comme ils jugeoient que, malgré la paix, les vœux de la France au moins étoient pour le Portugal, ils préférèrent le service de cette couronne ; mais M. de Dangeau, avec la même ardeur militaire, eut des vues tout opposées, et se donna à l'Espagne. Peut-être crut-il qu'il étoit à propos, pour la justification de la France, qu'elle eût des sujets dans les deux armées ennemies, ou que la reine, mère du roi, et celle qu'il venoit d'épouser, étant toutes deux espagnoles, c'étoit leur faire sa cour d'une manière assez adroite, que d'entrer dans le parti qu'elles favorisoient. Il se signala au siége et à la prise de Giromena (Jurumenha) sur les Portugais ; il s'étoit trouvé partout, et don Juan d'Autriche crut ne pouvoir envoyer au roi d'Espagne un courrier mieux instruit, pour lui rendre compte de ce succès de ses armes. Le roi d'Espagne voulut s'attacher le marquis de Dangeau, et lui offrit un régiment de 1200 chevaux, avec une grosse pension ; mais il trouva un François trop passionné pour son roi et pour sa patrie. »

Les états de services militaires du marquis de Dangeau ne se retrouvent plus dans les archives du ministère de la guerre. Ces états faisaient sans doute partie des papiers roulés et ficelés en forme de bûches, dont se chauffèrent les dragons en 1791 ou 92, dans la cour du palais de Versailles. Nous tâchons de suppléer à cette lacune en cherchant dans l'*Histoire de l'infanterie française*, par M. Suzane (t. IV, p. 91 et suiv.), la preuve que les talents militaires de Dangeau ne restèrent pas un moment inoccupés. C'est en 1663 que la prise de Jurumenha fixe le retour en France de Dangeau. Or voici ce que raconte M. Suzane de la création du régiment d'infanterie du roi :

«... Pour la jeunesse (de la noblesse), Louis XIV institua un régiment d'infanterie (créé par ordonnance du 2 janvier 1663), dont il se fit colonel, et où il trouva bon que les fils des plus illustres

familles débutassent en y portant le mousquet... Le marquis de Dangeau en obtint le commandement en qualité de colonel-lieutenant (dans le cours de la même année 1663, après que le régiment eut été organisé)... Le régiment du roi ne fut d'abord que de vingt compagnies, dont les officiers avaient la plupart été tirés des mousquetaires... Le lendemain de la nomination de M. de Dangeau, le corps fut augmenté de vingt compagnies, dont les officiers furent encore tirés des mousquetaires; enfin, huit jours après, il fut porté à cinquante compagnies (les compagnies étaient fortes chacune de cent hommes), tant il y avait foule à complaire au souverain... »

Selon Fontenelle, « le roi fit, en 1665, M. de Dangeau colonel de son régiment, qui, depuis quatre ou cinq ans qu'il étoit sur pied (nous venons de voir qu'il l'étoit depuis deux années seulement), n'en avoit point eu d'autre que S. M. elle-même, dont un simple particulier devenoit en quelque sorte le successeur immédiat. On sait que le feu roi a toujours regardé ce régiment comme lui appartenant plus que le reste de ses troupes. Le nouveau colonel y fit une dépense digne de sa reconnoissance et de la prédilection du roi. Il servit à la tête de sa troupe à la campagne de Lille en 1667... » Je croirais volontiers Fontenelle, dont la notice est d'ailleurs excellente, quand il prétend que Dangeau ne fut colonel du régiment du roi que depuis 1665. M. Suzane, qualifiant Dangeau en 1663 de lieutenant-colonel de ce régiment, ne serai point d'ailleurs en désaccord avec Fontenelle. Louis XIV, cédant à Dangeau le plein commandement de son régiment, lui aurait fait la même faveur qu'il lui répéta plus tard pour l'ordre du Mont-Carmel, alors qu'il lui en transmit la grande maîtrise en 1693.

La *Gazette* de 1666 (page 948) raconte que, « le 9 septembre, le régiment royal fit l'exercice dans le parc de Vincennes en présence du roi et de toute la cour; ensuite de quoi les compagnies retournèrent en leur camp dans la plaine voisine, où étoient dressées plusieurs tentes. Monseigneur le Dauphin y vint sur le soir à la promenade, accompagné de la maréchale de la Motte, et ce beau prince, qu'on ne pouvoit assez admirer, y trouva une magnifique collation, que lui avoit fait préparer le marquis d'Anjau (*sic*), qui n'oublie rien pour tenir ce régiment dont il est mestre de camp au meilleur ordre qu'on puisse souhaiter (1). »

Reprenons M. Suzane; « en avril 1667, le régiment du roi était

(1) Dangeau est de nouveau mentionné dans la *Gazette*, même année, p. 972, à propos d'exercices du régiment du roi.

au petit camp de la plaine d'Ouilles, près de Saint-Germain, et ce fut de là qu'il partit pour l'armée de Flandre. Il débuta d'une manière distinguée aux siéges de Tournai, de Douai et de Lille. Il emporta, sous les yeux du roi, la demi-lune de cette dernière place, et il fut ensuite mis en garnison à Audenarde. Il revint en 1668, à Saint-Germain, et ce fut au retour de cette campagne, dans une revue passée par Louis XIV, entre Vincennes et Paris, que furent créés les premiers grenadiers... Cette institution fut bientôt étendue aux autres corps de l'infanterie, et imitée successivement par toutes les nations de l'Europe. Le marquis de Dangeau avait fait, en 1667, de nombreuses démarches pour obtenir que le régiment qu'il commandait fût admis dans la maison du roi, sur le même pied que les gardes-françaises et suisses; mais, quoique appuyé secrètement par Louis XIV, il échoua devant l'inflexible résistance du ministre, M. de Louvois, et de dépit il résigna ses fonctions pour acheter la charge de capitaine des Cent-Suisses... » Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans ces démarches de Dangeau pour élever l'importance de son régiment; quant à la dernière assertion, elle est notoirement fausse : jamais Dangeau n'a figuré dans la série des capitaines-colonels de la compagnie des Cent-Suisses. Ce qu'il y a de certain, c'est « qu'au bout de quelques années, il se défit du régiment pour s'attacher plus particulièrement à la seule personne du roi, qu'il suivit toujours dans ses campagnes, en qualité de son aide de camp. » (Fontenelle) (1).

La carrière militaire de Dangeau avait été assez brillante pour suffire à la considération du plus ambitieux courtisan, et l'on pourrait croire que le roi même ne fut point étranger au désistement que fit notre personnage du grade actif qu'il occupait dans l'armée comme colonel; car, pendant qu'il servait Louis XIV en

---

(1) Gautier de Sibert, dans son *Histoire des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare*, que nous aurons occasion de citer plus loin, dit que Dangeau fut aide de camp du roi depuis 1672 jusqu'en 1684. L'un de ses plus beaux faits d'armes, dans cette qualité, fut la part qu'il prit au siége mémorable de Valenciennes, en 1677. Les historiens ont assez raconté les obstacles que créaient à ce siége les neiges, les pluies et les boues des derniers jours d'hiver. « Le roi fit ouvrir la tranchée, la nuit du 9 au 10 mars, ce qui fut exécuté par trois bataillons des gardes françoises, sous les ordres du maréchal de Schomberg, du comte de Magalotti, lieutenant général, du comte de Saint-Géran, maréchal de camp, et du marquis d'Angeau, aide de camp du roi. Elle fut ouverte du côté du mont d'Azin, et le long du grand chemin, qui aboutit à la porte de Tournai. » Le 17 du même mois, Valenciennes était prise d'assaut. (Voy. *l'Abrégé chronologique et historique de l'origine, du progrès et de l'état actuel de la maison du roi et de toutes les troupes de France*, etc., *par Simon Lamoral le Pippre de Nœufville, chanoine de la collégiale de Notre-Dame à Huy;* Liége, 1735, t. III, p. 503-4.)

oon et brave officier, Dangeau avait acquis une singulière importance auprès du roi, des reines et des maîtresses, par deux ou trois talents divers, qui avaient fini par rendre sa présence comme nécessaire à cette cour, « qui étoit alors toute d'amour et de fêtes. »

II.

« Entre tant de profondes plaies que le ministère du cardinal Mazarin a faites et laissées à la France, le gros jeu et ses friponneries en fut une à laquelle il accoutuma bientôt tout le monde, grands et petits. Ce fut une des sources où il puisa largement, et un des meilleurs moyens de ruiner les seigneurs qu'il haïssoit et qu'il méprisoit, ainsi que toute la nation françoise, dont il vouloit abattre tout ce qui étoit grand par soi-même, ainsi que sur ses documents on y a sans cesse travaillé depuis sa mort jusqu'au parfait succès que l'on voit aujourd'hui, et qui présage si sûrement la fin et la dissolution prochaine de cette monarchie. Le jeu étoit donc extrêmement à la mode à la cour, à la ville et partout, quand Dangeau commença à se produire. Il n'avoit rien, ou fort peu de chose; il s'appliqua à savoir parfaitement tous les jeux que l'on savoit alors : le piquet, la bête, l'hombre, grande et petite prime, le hoc, le reversi, le brelan, et à approfondir toutes les combinaisons des jeux et celles des cartes, qu'il parvint à posséder jusqu'à s'y tromper rarement, même au lansquenet et à la bassette, à les juger avec justesse et à charger celles qu'il trouvoit devoir gagner. Cette science lui valut beaucoup, et ses gains le mirent à portée de s'introduire dans les bonnes maisons, et peu à peu à la cour dans les bonnes compagnies. Il étoit doux, complaisant, flatteur, avoit l'air, l'esprit, les manières du monde, de prompt et excellent compte au jeu, où quelques gros gains qu'il ait faits, et qui ont fait son grand bien et la base et les moyens de sa fortune, jamais il n'a été soupçonné, et sa réputation toujours entière et nette. »

Voilà ce que dit Saint-Simon; voici à son tour ce que dit Fontenelle : « A son retour en France, M. de Dangeau sentit l'utilité de son service d'Espagne. Les deux reines, qui étoient bien aises de l'entendre parler de leur pays, et de la cour de Madrid, et même en leur langue, qu'il avoit assez bien apprise, vinrent bientôt à goûter son esprit et ses manières, et le mirent de leur jeu, qui étoit alors le reversy. Cette grâce, d'autant plus touchante en ce temps-là que le jeu n'avoit pas encore tout confondu, auroit suffi pour flatter vivement un jeune courtisan qu'elle auroit ruiné, mais ce fut pour lui la source d'une fortune considérable. Il avoit souverainement l'esprit du jeu. Quand feu

M. Leibnitz a dit que les hommes n'ont jamais marqué plus d'esprit que dans les différents jeux qu'ils ont inventés, il en pénétroit toute l'algèbre, cette infinité de rapports de nombres qui y règnent, et toutes ces combinaisons délicates et presque imperceptibles qui y sont enveloppées, et quelquefois compliquées entre elles, d'une manière à se dérober aux plus subtiles spéculations; et il est vrai que si tous ceux qui jouent étoient de bons joueurs, ils seroient ou grands algébristes ou nés pour l'être. Mais ordinairement, ils n'y entendent pas tant de finesse; ils se conduisent par des vues très-confuses, et à l'aventure, et les jeux les plus savants, les échets même, ne sont pour la plupart des gens que de purs jeux de hazard. M. de Dangeau avec une tête naturellement algébrique, et pleine de l'art des combinaisons, puisé dans ses réflexions seules, eut beaucoup d'avantage au jeu des reines. Il suivoit des théories qui n'étoient connues que de lui, et résolvoit des problèmes, qu'il étoit seul à se proposer. Cependant il ne ressembloit pas à ces joueurs sombres et sérieux, dont l'application profonde découvre le dessein, et blesse ceux qui ne pensent pas tant; il parloit avec toute la liberté d'esprit possible, il divertissoit les reines, et égayoit leur perte. Comme elle alloit à des sommes assez fortes, elle déplut à l'économie de M. Colbert, qui en parla au roi, même avec quelque soupçon. Le roi trouva moyen d'être un jour témoin de ce jeu, et placé derrière le marquis de Dangeau, sans en être apperçu. Il se convainquit par lui-même de son exacte fidélité, et il fallut le laisser gagner tant qu'il vouloit. Ensuite le roi l'ôta du jeu des reines, mais ce fut pour le mettre du sien, avec une dame qu'il prenoit grand soin d'amuser agréablement: l'algèbre et la fortune n'abandonnèrent pas M. de Dangeau dans cette nouvelle partie... Quand la bassette vint à la mode, il en conçut bientôt la fin par son algèbre naturelle; mais il conçut aussi que la véritable algèbre étoit encore plus sûre, et il fit calculer ce jeu par feu M. Sauveur, qui commença par là sa réputation à la cour, ainsi qu'il a été dit dans son éloge (1). »

---

(1) « Un géomètre entièrement renfermé dans sa géométrie n'attendoit certainement aucune fortune du jeu; cependant la Bassette fit plus de bien à M. Sauveur qu'à la plupart de ceux qui y jouoient avec tant de fureur. M. le marquis de Dangeau lui demanda, en 1678, le calcul des avantages du banquier contre les pontes; il le fit au grand étonnement de quantité de gens qui voyoient nettement évalué en nombres précis ce qu'ils n'avoient entrevu qu'à peine, et avec beaucoup d'obscurité. Comme la Bassette étoit fort à la mode à la cour, elle contribua à y mettre M. Sauveur, qui fut heureux d'avoir traité un sujet aussi intéressant. Il eut l'honneur d'expliquer son calcul au roi et à la reine. On lui demanda ensuite ceux du quinquenove, du hoca, du lansquenet, jeux qu'il ne connoissoit point, et dont

Mais c'est madame de Sévigné qu'il faut entendre célébrant Dangeau dans sa gloire. Elle écrit de Paris à madame de Grignan, le 29 juillet 1676 : « Je fus samedi à Versailles avec les Villars; voici comme cela va... A trois heures, le roi, la reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et de princesses, madame de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel appartement du roi que vous connoissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud; on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse nulle part : un jeu de reversi donne la forme et fixe tout. Le roi est auprès de madame de Montespan, qui tient la carte; Monsieur, la reine et madame de Soubise; Dangeau et compagnie; Langlée et compagnie; mille louis sont répandus sur le tapis; il n'y a point d'autres jetons. Je voyois jouer Dangeau, et j'admirois combien nous sommes sots au jeu auprès de lui! il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout; il n'est point distrait; en un mot, sa bonne conduite défie la fortune : aussi les cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette (1). Il dit que je prenois part à son jeu, de sorte que je fus assise très-agréablement et très-commodément. Je saluai le roi, ainsi que vous me l'avez appris; il me rendit mon salut, comme si j'avois été jeune et belle. La reine me parla aussi longtemps de ma maladie... Vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce que l'on trouve en son chemin. Madame de Montespan me parla de Bourbon; elle me pria de lui conter Vichy, et comment je m'en étois trouvée... C'est une chose surprenante que sa beauté; sa taille n'est pas la moitié si grosse qu'elle étoit, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres en soient moins bien. Elle étoit tout habillée de point de France; coiffée de mille boucles... en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs.

---

il n'apprenoit les règles que pour les transformer en opérations algébriques, où les joueurs ne les connoissoient plus. Il a paru longtemps après un grand ouvrage d'une autre main sur les *Jeux de hazard*, qui paroît en avoir épuisé tout le géométrique. » (Éloge de Jos. Sauveur, par Fontenelle). Si nous nous étendons si fort ici sur le jeu, c'est d'abord qu'il tient une place énorme dans la vie de la cour au temps de Dangeau, les lecteurs le verront assez par ses mémoires; c'est aussi surtout parce que Dangeau dut au jeu son crédit, ses charges, son importance extraordinaire à la cour, et jusqu'au bonheur le plus sérieux de sa vie, en lui permettant de prétendre à la plus aimable et à la plus noble personne de son temps.

(1) On voit que deux ans avant d'avoir consulté l'algèbre de Sauveur, Dangeau était déjà, en 1676, de belle force au reversi. En 1686, il était encore l'un des joueurs du gros jeu du reversi. Voy. *les Mémoires du marquis de Sourches*, t. 2, p. 201-2.

Elle a su qu'on se plaignoit qu'elle empêchoit toute la France de voir le roi; elle l'a redonné, comme vous voyez; et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a ni de quelle beauté cela rend la cour. Cette agréable confusion, sans confusion, de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure depuis trois heures jusqu'à six. S'il vient des courriers, le roi se retire un moment pour lire ses lettres, et puis revient. Il y a toujours quelque musique qu'il écoute, et qui fait un très-bon effet. Il cause avec les dames qui ont accoutumé d'avoir cet honneur. Enfin on quitte le jeu à six heures; on n'a point du tout de peine à faire les comptes; il n'y a point de jetons ni de marques; les poules sont au moins de cinq, six ou sept cents louis; les grosses de mille, de douze cents. On en met dix; on donne chacun quatre louis à celui qui a le quinola; on passe; et quand on fait jouer et qu'on ne prend pas la poule, on en met seize à la poule, pour apprendre à jouer mal à propos. On parle sans cesse, et rien ne demeure sur le cœur. Combien avez-vous de cœurs? J'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai un, j'en ai quatre : il n'en a donc que trois, que quatre; et Dangeau est ravi de tout ce caquet; il découvre le jeu; il tire ses conséquences; il voit à qui il a affaire; enfin j'étois fort aise de voir cet excès d'habileté : vraiment c'est bien lui qui sait le dessous des cartes, car il sait toutes les autres couleurs. On monte donc à six heures en calèche... etc. »

Voilà l'empire, la cour et l'inépuisable apanage de Dangeau. Devant cette table de reversi, il est l'égal et le maître du roi (1). Encore ne trouve-t-il pas inutile cependant, même au faîte de cette toute-puissance qui éblouit madame de Sévigné, de se ménager par d'adroites galanteries les bonnes grâces de la *triomphante beauté* que madame de Sévigné vient de décrire. Ne vous a-t-il pas

---

(1) Dangeau avait fait école au jeu :

Jouez, jouez, charmant Charmel,
Élève de Dangeau, nagez dans l'opulence.
(*Recueil Maurepas*, t. VI, p. 117.)

La foule étoit si forte
Qu'on ne pouvoit passer;
Pour d'Estrades et la Porte*
Dangeau les fit entrer;
Elles dirent à l'Enfant :
Nous sommes deux joueuses,
Plus d'un jeu nous jouons, don, don, etc.

* « La Naimont, femme du comte d'Estrades, colonel de dragons, et Gargant, veuve de la Porte de Vezins, chef d'escadre, étoient de grandes joueuses, amies de Dangeau. » (*Recueil Maurepas*, t. IX, Grand-Noël de 1696.)

semblé, en lisant l'adorable lettre de tout à l'heure, qu'il n'y avait que deux astres à Versailles, à côté du soleil : Dangeau et madame de Montespan ; et même après madame de Montespan, Sévigné est encore revenue à Dangeau. — Quatre mois après, on apprend que M. de Langlée, celui-là même que nous venons de voir au jeu du roi, à côté de Dangeau, « a donné à madame de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret... » (1) — Dangeau ne fait pas attendre sa revanche : « Dangeau a voulu faire des présents aussi bien que Langlée. Il a commencé la ménagerie de Clagny : il a ramassé pour deux mille écus de toutes les tourterelles les plus passionnées, de toutes les truies les plus grasses, de toutes les vaches les plus pleines, de tous les moutons les plus frisés, de tous les oisons les plus oisons, et fit hier passer en revue tout cet équipage, comme celui de Jacob, que vous avez dans votre cabinet de Grignan » (2).

L'envie ne tarda pas à s'inquiéter de tant de faveur, et commença à chansonner cruellement le bonheur de Dangeau. Ce ne va plus être de ce moment qu'une guerre de couplets des courtisans contre sa fortune :

Estre des plaisirs de son roy,
Du jeu, du bal et de la chasse,
Faire exercice en bel arroy (3),
Monter quelquefois au Parnasse (4),
Avoir un beau gouvernement,
Estre cordon bleu d'espérance,
Dangeau, par des hazards si grands,
Si la paix dure encore dix ans,
Tu seras mareschal de France (5).

III.

Mais le jeu traîne après soi bien des cas difficiles, et il paraîtrait que l'humeur parfaitement polie de Dangeau fut impuissante à les prévenir tous. La loyauté des joueurs, en ces temps-là, était fort souvent équivoque, et l'on connaît, par les mémoires de Grammont, le fonds de conscience à l'endroit du jeu des plus fins courti-

(1) Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, du 6 novembre 1676.
(2) Lettre à madame de Grignan, du 18 novembre 1676.
(3) « Le marquis étoit fort magnifique. » (*Note du recueil Maurepas.*)
(4) « Il faisoit des vers et quelquefois assez bien. » (*Id.*)
(5) « Dangeau y a peut-être plus fait; car il y a gagné plus de deux millions de bien au jeu, dont il a fait un bon usage, en achetant des terres, dignités et autres bons effets, et cela sans avoir été jamais soupçonné de friponnerie. » (*Id.*)

sans de France et d'Angleterre. Deux pièces de vers contemporaines font allusion à un singulier épisode de la vie de Dangeau (1). Chacun

---

(1) Elles nous ont été obligeamment communiquées par M. J. Niel, qui les a jadis extraites d'un manuscrit, appartenant alors à M. le duc de Broglie, et elles se retrouvent aussi dans le précieux manuscrit des chansons recueillies par Maurepas, à la Bibliothèque impériale. Il va sans dire qu'il ne faut chercher là ni élégance, ni esprit; mais ces cancans de l'époque, tout plats et faux qu'ils soient, offrent pourtant un caractère curieux qu'on ne peut se décider à négliger. La date sous laquelle sont inscrites dans la copie de M. Niel les deux pièces que nous allons donner, est certainement inexacte. Dangeau, en 1666, n'avait ni femme ni fille; nous verrons plus loin qu'il ne se maria qu'en 1670; le recueil de Maurepas dit 1676, date plus vraisemblable :

CHANSON DU MARQUIS DE DANGEAU LORSQU'IL FUT EN ANGLETERRE POUR SE BATTRE CONTRE MILORD DE PÉTERBOROUG.

(Air de *la Palisse*.)

Adieu, ma femme * et ma sœur **,
Adieu, mon frère et ma fille;
Priez tous Notre-Seigneur
Pour le chef de la famille.

Je pars pour exterminer
Peterbroug en Angleterre;
Il m'y faut déterminer,
Ou bien quitter cette terre.

Mes amis veulent ma mort,
Un maréchal et un prince ***
N'ont point eu pitié du sort
D'un gouverneur de province.

Dialogue de Ninon et du marquis de Dangeau lorsqu'il fut en Angleterre pour se battre contre le milord Péterboroug. (Parodie d'une scène de Cadmus.)

DANGEAU.

Je vais passer en Angleterre,
Je vais pour me venger dans cette ingrate terre
D'un milord qui fait l'insolent.
Je me ferai payer où je perdrai la vie;
Il est vrai, je m'expose à quelque raillerie,
Mais je veux avoir mon argent.

NINON.

Ah! Dangeau, de quoi parlez-vous?
Vous prenez donc l'épée et quittez la houlette?
Otez-vous cela de la tête,
Et modérez votre courroux.

* « ... Morin, sa première femme. » (*Note du recueil Maurepas.*)

** « ... De Courcillon, demoiselle de Dangeau, vieille fille, huguenotte, de beaucoup de mérite. » (*Id.*)

*** « Le vicomte de Turenne et le prince de Condé le pressoient de partir. Il étoit gouverneur de Touraine. » (*Note du manuscrit de Broglie.*) Dangeau ne fut gouverneur de Touraine qu'en 1667.

sait le cas qu'il convient de faire de ces sortes de malicieuses platitudes qui ont couru les ruelles de tous les temps, et ce que nous avons dit des services militaires de Dangeau le défend assez contre

---

Voyez en quel péril l'avarice vous jette.
J'aimerois mieux perdre la dette.....

DANGEAU.

On ne perd pas ainsi quatre mille pistoles...
[Il faut....] deux cents louis à mon second Briole....

NINON.

Demeurez.

DANGEAU.

Je ne puis.

NINON.

Ah! Dangeau, comment, où je suis
Vous ne pouvez demeurer?

DANGEAU.

Mon cheval!
Vite mes pistolets, et vite ma rapière!
Il faut m'arracher de ce lieu.

NINON.

Puisque vous n'accordez plus rien à ma prière,
Adieu, Dangeau; Briole, adieu!

Voici un autre joli couplet tiré du recueil Maurepas sur la même affaire :

Dangeau, se voyant trop frondé
Par les bruits venus d'Angleterre,
Assembla Turenne et Condé
Pour former son conseil de guerre;
Mais le roy demanda : Pourquoy
Ne consulte-t-il pas Louvois?

« Parce que, sur la guerre, le roi ne consultoit ni Condé, ni Turenne, mais Louvois. » (*Note du même recueil.*)

A peine Dangeau et Briole sont-ils arrivés en Angleterre qu'on les arrête pour empêcher le combat. Voir le couplet :

Si ces foudres de guerre
Font trembler l'Angleterre.....
(*Recueil Maurepas*, t. IV, p. 23.)

Il paraîtrait que le duel n'eut pas de suite, à en croire le couplet, p. 26 :

Qui douteroit de ta valeur,
Dangeau, te feroit grand outrage.
Tu nous as montré trop de cœur
En faisant ton apprentissage.
Grand vice-amiral *, taisez-vous :
Il revient vainqueur comme vous.

* Jean, comte d'Estrées, beau-frère de Dangeau, qui commandoit l'armée navale contre les Hollandois en 167. et ne fit rien. (*Note du même recueil.*)

les insinuations du rimeur anonyme, lui que Saint-Simon, peu suspect de partialité, déclare hautement n'avoir jamais été accusé de poltronnerie.

Le dialogue que nous avons cité laisse supposer, dans ses derniers vers, on ne sait quelles relations d'intimité que notre devoir d'historiens graves nous défendrait presque d'approfondir. Cependant nous ne saurions taire que plus d'une insinuation de ce genre se retrouve dans les chansons du temps, et que Dangeau n'aurait pas réservé toutes ses galanteries à mademoiselle de Lenclos. Une autre chanson du recueil de M. de Broglie le montre partageant avec deux illustres galants de ce siècle, Lauzun et d'Estrades, les faveurs d'une *belle princesse*, qui, paraît-il, en acceptant l'hommage des trois, ne refusait l'argent ni de Lauuzn ni de Dangeau; dans le recueil Maurepas, la même chanson s'applique à mademoiselle de la Mothe-Houdancourt, depuis marquise de la Vieuville.

Le recueil Maurepas nous donne le secret du titre et le nom de la *princesse*. On y lit, t. IV, p. 73, à la date de 1673, le couplet suivant, « sur la demoiselle d'Auffroy, laquelle étoit à Cologne avec Élisabeth Le Feron, femme du duc de Chaunes, plénipotentiaire pour la paix. On appeloit mademoiselle d'Auffroy la Princesse par plaisanterie. »

On a vu près la princesse
Le tiers-état (1), la noblesse,
Les bédauts ont eu leur temps.
Les marquis (2) ont pris leur place;
C'est le clergé (3) qui les en chasse,
Et sans être constants
Les Trois-États ont eu leur temps.

Le même recueil nous fournit encore sur les amours un peu volages de Dangeau la chanson suivante, à la date de 1666 (4), « sur l'air de mon chapeau de paille, dans laquelle l'auteur fait parler Châtaigner de la Rocheposay, veuve du sieur de Saint-Loup, qui faisoit la dévote et voyoit cependant beaucoup de jeunes gens de la cour : »

Tous les blondins vont chez moy à l'école
Pour faire leur salut.

---

(1) « Hugues Berthault, sieur de Chesneau, bourgeois de Paris. » (*Note du même recueil.*)

(2) « Dangeau. » (*Id.*)

(3) « Anne Tristan de la Baume de la Suze, abbé, aussi à Cologne, et amoureux aussi de mademoiselle d'Auffroy. » (*Id.*)

(4) T. II, p. 495.

Je veux sauver Beauvais (1), Dangeau (2), Briolle (3),
Et c'est là tout mon but.
Honny soit-il celuy qui mal y pense,
Je fais pénitence, moy,
Je fais pénitence.

Mais passons vite sur ce délicat chapitre, et remontons aux premiers temps de Dangeau à la cour, et à des amours qui ne sont pas ceux de Dangeau. Madame de Sévigné dit dans sa lettre du 1er décembre 1664 : « Le roi se mêle depuis peu de faire des vers; MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. » — Le roi se mêle de faire des vers : vous ne devinez pas, madame de Sévigné? c'est que le roi est jeune et qu'il est amoureux; l'amour, la jeunesse et les vers, cela va de compagnie; mais pour la cour cet amour-là est encore un mystère. — « Le roi, raconte l'abbé de Choisy (4), dans le commencement de ses amours avec mademoiselle de la Vallière, crut que, pour lui plaire, il falloit faire des vers : c'étoit alors une des principales parties de la galanterie. Il fit quelques chansons assez jolies, entre autres celle de madame de Bregis : *Vous avez, belle Bregis*, etc.; il voulut aller jusqu'à l'élégie; et le matin à son lever il en donna une de sa façon à lire au maréchal de Grammont. Le vieux maréchal, le plus flatteur des courtisans, n'imagina jamais que le roi en pût être l'auteur; et la trouvant fort mauvaise, il s'écria : Qui diable a pu faire ces vers là? — C'est moi, dit le roi, en s'approchant de son oreille; mais je n'en ferai plus. Et depuis il s'adonna à la prose. Mademoiselle de la Vallière lui répondoit exactement; elle n'avoit autre chose à faire qu'à penser à son amant. Il n'en étoit pas de même du roi; il vouloit gouverner un grand État. Un jour, dans le temps qu'il alloit tenir conseil, il reçut une lettre de mademoiselle de la Vallière. Il vouloit faire réponse, mais il vouloit encore plus fortement donner des lois à l'Europe. Il envoya chercher le marquis de Dangeau, dont il connoissoit l'esprit, et lui dit de faire la réponse pendant le conseil. Elle fut faite promptement et envoyée à la demoiselle. Le roi trouva cela fort commode;

(1) « Louis de Beauvais, baron de Gentilly, maistre d'hostel du roy. » (*Note du recueil Maurepas.*)

(2) « Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, colonel du régiment d'infanterie du roi. » (*Id.*) « Ce marquis, tout fat qu'il étoit, dit ailleurs le même annotateur, n'a pas laissé d'avoir de bonnes fortunes. » (t. III, p. 342.)

(3) « De Briord, vulgairement appelé Briole, premier écuyer de Jules-Armand de Bourbon, duc d'Enghien, prince du sang. » (*Id.*)

(4) *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, par Michaud et Poujoulat*, t. VI. — *Mémoires de l'abbé de Choisy*, p. 673-4.

Dangeau lui faisoit tant de lettres qu'il vouloit, et toutes les plus polies du monde. La pauvre la Vallière, surchargée de travail, eut aussi recours à Dangeau, qui passoit tous les soirs en quart avec elle, le roi et mademoiselle d'Artigny, qui a été depuis la comtesse du Roure. Dangeau en eut fait encore quatre fois autant. Il faisoit les lettres et les réponses; et cela dura un an, jusqu'à ce que la Vallière, dans une effusion de cœur, avoua au roi, qui à son gré la louoit trop sur son esprit, qu'elle en devoit la meilleure partie à leur confident mutuel, dont ils admirèrent la discrétion. Le roi de son côté lui avoua qu'il s'étoit servi de la même invention. Ce petit commerce cessa : le mystère en faisoit l'agrément. »

A en croire Fontenelle, ce ne serait point entre la Vallière et le roi, mais entre le roi et Madame que Dangeau aurait joué ce rôle de double confident poétique. Il ne serait pas impossible que l'aventure se fût répétée; mais il est plus probable qu'il y a confusion de la part des deux historiens : « Le roi et feu madame, dit Fontenelle, avoient entrepris de faire des vers en grand secret, à l'envi l'un de l'autre. Ils se montrèrent leurs ouvrages, qui n'étoient que trop bons; ils se soupçonnèrent réciproquement d'avoir eu du secours; et par l'éclaircissement où leur bonne foi les amena bientôt, il se trouva que le même marquis de Dangeau, à qui ils s'étoient adressés chacun avec beaucoup de mystère, étoit l'auteur caché des vers de tous les deux. Il lui avoit été ordonné de part et d'autre de ne pas faire trop bien; mais le plaisir d'être doublement employé de cette façon ne lui permettoit guères de bien obéir, et qui sait même s'il ne fit pas de son mieux exprès pour être découvert? »

Le même Fontenelle a raconté l'anecdote d'un appartement à Saint-Germain, où était la cour, accordé par le roi à Dangeau « pourvu qu'il lui demandât cette grâce en cent vers qu'il feroit pendant le jeu, » et comment « après le jeu, où il avoit paru aussi peu occupé qu'à l'ordinaire, Dangeau dit les cent vers au roi. » Mais j'aime autant citer la version de Saint-Simon : « Le roi s'amusoit quelquefois alors à donner des bouts rimés à remplir. Dangeau souhaitoit ardemment un logement qui étoit rare dans les premiers temps que le roi s'établit à Versailles. Un jour qu'il étoit au jeu avec madame de Montespan, Dangeau soupiroit fadement en parlant de son désir d'un logement à quelqu'un, assez haut pour que le roi et madame de Montespan le pussent entendre; ils l'entendirent effectivement et s'en divertirent, puis trouvèrent plaisant de mettre Dangeau sur le gril en lui composant sur le champ les bouts rimés les plus étranges qu'ils pussent imaginer, les donnèrent à Dangeau, et comptant bien qu'il ne pourroit ja-

mais en venir à bout, lui promirent un logement s'il les remplissoit sans sortir du jeu et avant qu'il finît. Ce furent le roi et madame de Montespan qui en furent les dupes. Les muses favorisèrent Dangeau, il conquit un logement, et en eut un sur-le-champ. »

IV.

Ce don facile et brillant de la rime, cette qualité de poëte intime du roi, durent se connaître de bonne heure en dehors de la cour, et pour l'honneur de Nicolas Boileau, nous aimerions mieux croire qu'en dédiant à Dangeau la satire sur la noblesse, le poëte célèbre, âgé de vingt-neuf ans alors, s'adressait moins au favori du roi qu'au confrère en Apollon (1). Fontenelle avait sur le cœur de vieilles épigrammes de Boileau, lancées contre ses œuvres de jeunesse; aussi ne perd-il pas l'occasion de dire, et avec quelque apparence, que « les plus satiriques et les plus misanthropes sont assez maîtres de leur bile pour se ménager adroitement des protecteurs. » Il remarque toutefois que « le héros étoit bien choisi et par sa naissance, et par sa réputation de se connoître en vers, et par la situation où il étoit, et par son inclination à favoriser le

---

(1) Dangeau n'a pas, comme Saint-Aignan, rempli le *Mercure* et les recueils du temps de ses poésies de cour. Sa modestie les a tenues plus secrètes, et, pour en découvrir quelques-unes, nous avons dû fouiller dans le recueil de Maurepas. On y trouve : dansle tome III, pages 527 à 535 une imitation des centuries de Michel Nostradamus, adressée sur la fin de l'année 1672 à Louis de Bourbon, prince de Condé, et à Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, son fils, par Dangeau, alors envoyé par Louis XIV à Heidelberg vers Charles-Louis, électeur palatin; cette imitation, tout à fait amphigourique et qui se compose de dix quatrains, se rapporte à ce qui se passait alors de considérable dans l'Empire ; dans le t. IX, p. 177 à 180, une réponse au duc de Nevers, datée de 1703; dans le t. VI, p. 201 à 203, une chanson sur Marly, datée de 1688, commandée à Dangeau par Louis XIV; en voici les deux premiers couplets :

Que ces bois sont beaux, qu'ils sont verts!
Qu'heureux sont ceux qui sont soufferts
Dans ces agréables demeures;
Les cœurs y sont toujours contents,
Les jours passent comme les heures,
Les heures comme des instants.

Cédez aux jardins de Louis,
Beaux jardins de Sémiramis,
Jardins du Tibre et du Bosphore :
Nos zéphirs portent dans les airs
Les plus riches parfums que Flore
Ait jamais faits à l'univers.

Nous nous contenterons de signaler encore quelques vers de Dangeau qui ont pu voir le jour. Ce sont deux réponses à l'abbé de Chaulieu, l'une datée de 1680, à Saint-Germain, sur des billets de la loterie du roi, l'autre de 1702 sur une pièce adressée au gouverneur de Touraine.

Je veux répondre aux jolis vers
Que j'ai reçus au bord de Loire, etc.

Ces deux réponses se trouvent dans l'édition des œuvres de Chaulieu, donnée en 1757 par M. de Saint-Marc, qui les avait extraites des portefeuilles de la duchesse de Bouillon.

mérite. » La confiance de Boileau ne fut point trompée, la satire V avait été composée en 1665. Brossette, après nous avoir appris dans son commentaire aux œuvres de Boileau que l'auteur avait d'abord fini sa pièce aux vers :

.... Quand un homme est riche,....
N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent aïeux dans l'histoire....

ajoute : « Mais M. de Dangeau, à qui elle est adressée, lui conseilla d'y mettre quelques vers à la louange du roi, afin que la pièce fût mieux reçue à la cour; et il ajouta les quatorze vers suivants :

Toi donc, qui de mérite et d'honneurs revêtu,
Des écueils de la cour as sauvé ta vertu,
Dangeau, qui dans le rang où notre roi t'appelle,
Le vois toujours orné d'une gloire nouvelle... etc.

Avant que cette satire fût imprimée, M. de Dangeau la lut à quelques seigneurs, dans une salle où le roi étoit à jouer. Le roi, qui le remarqua, voulut savoir ce que c'étoit, et quitta le jeu pour se la faire lire. C'est la première pièce de l'auteur qui ait paru devant Sa Majesté : quelque temps après, on lui lut le *Discours au roi*, qui étoit déjà composé. » Exercer son patronage littéraire en faveur d'un jeune poëte de la valeur de Boileau, cela donne certes la mesure d'un goût élevé; et par là seul Dangeau a mérité l'honorable immortalité qu'ont attachée à son nom les vers du satirique (1).

La renommée littéraire de Dangeau, maître de versification du roi, ne pouvait manquer de lui ouvrir de bonne heure les portes de l'Académie française. Lorsque mourut le fameux Georges de Scudéry, Dangeau fut appelé à lui succéder à l'Académie. Voici comment la *Gazette* annonce sa réception dans le numéro du 14 janvier 1668. « Le marquis d'Anjau, mestre de camp du régi-

(1) La satire de Boileau et les trois épîtres de l'abbé de Chaulieu ne sont pas, hélas! les seules pièces de vers que les poëtes de son temps aient dédiées à Dangeau. Dans un triste livre intitulé : Poësies chrestiennes, héroïques et morales de M. l'abbé Juillard du Jarry (Paris, Esprit Billot, 1715, in-12), il se trouve, p. 177-93, une « traduction de l'ode latine sur l'ordre de Saint-Lazare adressée à monsieur le marquis de Dangeau, grand maistre des ordres militaires de Saint-Lazare, de Jérusalem et du Mont Carmel, » c'est-à-dire postérieure à 1695. L'ode latine, qui est réimprimée en regard, est en strophes, la traduction en hexamètres, aussi nombreux et aussi ennuyeux que le comportait le sujet. Citons aussi le « madrigal à M. le marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne, » joint à la pièce de vers en 6 pages in-4°, intitulée *Adélaïde*, impr. Jean de Saint-Aubin.

..... Dangeau, c'est un sujet digne de votre lyre,
Ou de la lyre d'Apollon.

ment royal, et gouverneur de Touraine, a esté reçéu en l'Accadémie françoise : y ayant fait un beau discours, auquel le président Salomon, qui en est directeur, repondit aussi fort disertement, en présence du chancelier de France, des ducs de Saint-Aignan, de Coaslin, et de Chevreuse, et d'autres personnes de qualité qui composent cette sçavante compagnie. » — Le fauteuil de Scudéry *et poëte et gascon*, devait faire fortune en chemin : du *grand Georges*, gouverneur de Notre-Dame de la Garde, il passait au marquis de Dangeau, gouverneur de Touraine; et à la mort de Dangeau, il allait échoir, en 1720, au *héros* de Voltaire, au maréchal de Richelieu, gouverneur de Guyenne (1).

Vers le milieu du mois de mars 1672, l'archevêque de Paris, directeur de l'Académie française, l'ayant menée à Versailles pour remercier le roi de l'honneur qu'il avait fait à cette illustre et spirituelle compagnie, — c'est le *Mercure* que je cite, — d'en vouloir prendre la place de protecteur qu'avait feu M. le chancelier (Séguier), « M. Dangeau, gouverneur d'Anjou (nous n'avons pas besoin de relever l'erreur) et autre fois maistre de camp du régiment du roi, destiné à l'ambassade de Suède, qui est aussi de l'Académie, traita magnifiquement ce prélat avec tous les académiciens ses confrères. M. Cotin n'étoit point de ce nombre, de peur, dit-on, qu'on ne crût qu'il s'étoit servi de cette occasion pour se plaindre au roi de la comédie qu'on prétend que M. de Molière ait faite contre lui... On vit dans cette assemblée M. Quinault, si connu par ses vers tendres, M. Desmarest, si recommandable par tant de beaux ouvrages si extraordinaires... Le fameux M. de Corneille l'aisné y estoit aussi, je ne puis rien dire de celui-là qui ne soit au-dessous de lui... On vit dans cette célèbre compagnie les deux abbez Tallemant,... M. l'abbé Testu,... M. le duc de Saint-Aignan, dont les illustres galanteries, les vers enjouez et galants et les hauts faits d'armes ne sont inconnus à personne... Il y en avoit encore plusieurs autres dont le mérite et le sçavoir sont très-considérables, et dont je n'ai pas retenu les noms. » (*Mercure galant*, 1672, t. Ier, p. 106-10.)

Un titre académique en appelle un autre; vingt ans plus tard, Dangeau, membre de l'Académie française, fut appelé en cette qualité, par la préférence du roi, à la protection d'une académie de province, alors considérable. Il s'agissait de remplacer le spirituel

(1) « Le 12 décembre 1720, M. le duc de Richelieu fut reçu à la place du marquis de Dangeau. Le discours de ce seigneur fut fort applaudi, et, quoique court, il plut beaucoup par la dignité, la grâce, et la liberté avec laquelle il le récita. (*Mercure galant.*)

courtisan qui avait jadis partagé avec lui l'honneur d'enseigner l'art de la poésie à un maître qui aimait presque également ces deux compagnons de sa jeunesse. Peut-être faudrait-il reconnaître dans le choix du roi déjà vieillissant un souvenir du beau temps de 1664. Nous extrayons du *Mercure galant* (septembre 1687, p. 337-342) ce curieux épisode de la vie de notre personnage.

« MM. de l'Académie royale d'Arles, qui, comme vous savez, sont tous gentilshommes, ayant rendu les devoirs funèbres à leur défunt protecteur, M. le duc de Saint-Aignan, ne songèrent plus qu'à faire remplir sa place, et ils députèrent M. le marquis de Chasteau-Renard, qui se trouvoit alors à la cour, pour agir en leur nom auprès du roi. Comme M. de Croissy, ministre et secrétaire d'État, a le département de leur province, ils écrivirent à ce ministre pour le supplier de demander à Sa Majesté qu'il lui plust nommer un protecteur pour leur compagnie. M. de Chasteau-Renard rendit la lettre à M. de Croissy, qui le reçut avec beaucoup d'honnesteté, et lui dit le lendemain qu'il avoit parlé au roi, et que Sa Majesté seroit bien aise de le voir. Il ajouta que le roi lui avoit fait paroistre qu'il eust bien voulu que l'Académie d'Arles prît un protecteur dans l'Académie françoise, puisque feu M. de Saint-Aignan en estoit, et qu'il lui avoit paru que l'inclination de Sa Majesté tournoit vers M. le marquis de Dangeau. Le jour suivant, M. le marquis de Chasteau-Renard s'étant rendu au lever du roi, Sa Majesté eut la bonté de lui dire si-tost qu'elle l'eut apperçu, qu'elle sçavoit bien de quoi il lui vouloit parler, et que c'estoit pour lui demander un protecteur. Ainsi M. de Chasteau-Renard, ayant esté prévenu, ne trouva pas lieu de faire le compliment qu'il avoit préparé. Il se contenta de dire à Sa Majesté ce que M. de Croissy lui avoit dit de sa part, et le roi lui répondit en propres termes : *Voyez qui vous accommodera le mieux dans l'Académie françoise*, ce qui donna lieu à M. de Chasteau-Renard de dire, suivant ce qu'il avoit seeu de M. de Croissy : *Sire, puisque Votre Majesté nous le permet, nous ne voyons pas que nous puissions mieux choisir que M. le marquis de Dangeau;* sur quoi le roi répéta deux fois, *Je le veux bien*, et il s'en fit alors une nouvelle à Versailles. M. de Chasteau-Renard crut qu'il devoit rendre compte à l'Académie françoise de ce qui s'estoit passé. »

Mais voici bien une autre académie et de bien autres compliments. Ceux-ci sont de 1694 et viennent de là les monts : « M. Patin qui avoit esté longtemps *Principe* de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, écrivit, avant que de mourir, à M. de Vertron qui est de cette sçavante compagnie, une lettre en grec, éloquente, tendre et chrestienne, et cette épistre académique, qui mériteroit

d'estre traduite en toutes sortes de langues, estoit accompagnée des lettres patentes d'académicien qu'il le prioit, de la part de MM. les *Ricovrati*, de donner à M. le marquis de Dangeau, qui, comme vous sçavez, est l'un des quarante de l'Académie françoise. Vous voyez, madame, que celle de Padoue a fait en fort peu de temps une perte et des acquisitions très-considérables, dans les personnes de deux des plus beaux génies du siècle, et tous deux dignes protecteurs de deux Académies royales. L'un est ce marquis, protecteur de l'Académie d'Arles, et l'autre M. Fléchier, protecteur de celle de Nismes... Aussitost que M. de Vertron eut reçeu le dernier paquet de feu M. Patin, il mit la main à la plume, et fit un compliment en italien, pour M. le marquis de Dangeau, alla à son hostel, et à son retour le mit en françois, à la prière d'un de ses confrères. Je vous envoie la traduction de ce complimentque son ami m'a donnée : Monsieur, ce n'est point comme député de l'Académie royale d'Arles, que je viens vous saluer aujourd'hui. Je viens m'acquitter d'une commission fort agréable. Messieurs les *Ricovrati* m'ont honoré de leur choix, pour vous présenter ces preuves éclatantes qu'ils font de vostre illustre personne. La célèbre Académie de Padoue, en vous donnant une place parmi les grands hommes et les sublimes génies qui la composent, n'a point eu égard à la noblesse de vostre sang, à l'éclat de vos dignités, à la grandeur de vos emplois, ni au rang élevé que vous tenez dans la cour la plus polie et la plus auguste du monde. Elle n'a considéré, monsieur, que votre esprit seul, qui peut remplir si dignement toutes les vues que l'on doit avoir pour former un académicien parfait. Elle a voulu joindre son estime à celle mesme des testes couronnées, qui dans plusieurs occasions ont rendu justice à vos qualités excellentes. Enfin, monsieur, ce Parnasse italien pouvoit se vanter, avant vostre réception, d'avoir de grands ornements, possédant des Muses Françoises, les Scudery, les Des Houlières, les Dacier et les Saliez, mais il lui manquoit un Apollon. » (*Mercure Galant.*, février 1694, p. 181-186.) — Holà! Dangeau Apollon comme le grand roi! *Nec pluribus impar!!!*

Aucun honneur académique ne devait manquer à Dangeau. « Son goût déclaré pour les lettres, et pour tous ceux qui s'y distinguoient, dit Fontenelle, et un zèle constant à les servir de tout son pouvoir, firent juger que la place d'honoraire, qui vint à vaquer ici en 1704 par la mort de M. le marquis de l'Hôpital, lui convenoit, et que l'Académie des sciences pouvoit le partager avec l'Académie françoise. Il n'accepta la place qu'en faisant bien sentir la noble pudeur qu'il avoit de succéder à l'un des premiers

géomètres de l'Europe, lui qui ne s'étoit nullement tourné de ce côté-là; et il n'a jamais paru ici sans y apporter une modestie flatteuse pour l'Académie, et cependant accompagnée de dignité. »

Si nous ne craignions de trop anticiper sur le récit de la seconde moitié de la vie de Dangeau, nous le montrerions, dans son hôtel à Paris, appelant autour de lui, chaque semaine, l'élite des beaux esprits de son temps. Madame de Genlis raconte, nous ne savons d'après quelle autorité, que « tous les mercredis, le marquis et l'abbé de Dangeau réunissoient chez eux une société choisie de gens de lettres et de savants, dont faisoient partie le cardinal de Polignac, l'abbé de Longuerue, l'abbé Dubos, le marquis de l'Hôpital, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Raguenet, Mairan et l'abbé de Choisi. » Il est parfaitement certain, par le *Livre commode* d'Abraham de Pradel (édit. de 1692, p. 41), que « les mardis, de relevée, on tient une conférence curieuse chez M. le marquis d'Angeau, chevalier des ordres du roi, place Royale (1). » Les autres personnes qui, selon le même livre, tenaient alors des conférences pareilles, c'étaient Ménage, MM. de Villevaut, d'Herbelot, l'abbé de la Rogue, le chevalier Chassebras du Bréau. — Qui n'entrevoit que les causeries délicates, doctes et polies de ses mardis furent pour Dangeau l'un des charmes consolateurs de sa souriante vieillesse?

V.

Mais le jeu, les vers, les académies, nous ont mené bien loin de la vie sérieuse du marquis de Dangeau. N'est-il pas dit que tout son siècle passe dans la carrière de cet homme un peu extérieur: guerre, amours, poésie, jeu, fêtes et carrousels, diplomatie, littérature, administration? Nous sommes bien obligés, quand nous touchons à l'un de ces chapitres dans sa biographie, de le poursuivre jusqu'au bout.

Saint-Simon raconte que Dangeau acheta fort cher à M. de Saint-Aignan, duc de Beauvilliers, le gouvernement de Touraine, que celui-ci avait eu à la mort du marquis d'Aumont. On trouve à la bibliothèque de l'Institut (portefeuille Godefroi, 309) les lettres de lieutenant général de Touraine en faveur de Dangeau; elles sont du 22 mars 1667. Il possédait près de Tours ce domaine de la Bourdaisière, où nous le verrons s'échapper volontiers lors

(1) Nous verrons plus loin que Dangeau alla demeurer, pendant ses dernières années, dans un hôtel qu'il avait fait construire faubourg Saint-Germain. Il ne serait pas impossible qu'il eût tenu ses conférences d'abord le mardi, place Royale, et plus tard le mercredi, rue de Bourbon.

des voyages du roi à Chambord, et dont le nom avait été illustré, l'autre siècle, par une famille célèbre dans l'histoire de la galanterie. Saint-Simon s'est beaucoup moqué de l'importance que se donnait Dangeau comme gouverneur de l'une des plus belles provinces de France, et comment il se balançait avec complaisance en disant à Villeroy : « Nous autres gouverneurs de provinces; » n'oublions pas que Saint-Simon enragea toute sa vie de n'avoir rien obtenu de son royal parrain, et de n'être que gouverneur de Blaye et de Senlis; et que Dangeau se faisait parfaitement venir dans le beau pays dont il avait le droit d'être fier. L'année qui suivit son second mariage, Dangeau fit dans sa ville de Tours une entrée tout à fait solennelle dont le *Mercure galant* (1) nous a conservé le détail fort caractéristique et même un peu plaisant.

« Je vous aurois parlé dans ma lettre du dernier mois (octobre 1687) de l'entrée de M. le marquis de Dangeau, gouverneur de Touraine, dans la ville de Tours, si l'abondance de la matière sur des articles très-longs, ne m'en eust empêché. Messieurs de la maréchaussée l'allèrent prendre à sa maison de campagne, qui est à quelques lieues de cette ville-là, et marchèrent au-devant de son carrosse, autour duquel estoient les gardes de ce gouverneur, accompagnés de leur capitaine et de deux écuyers. M. l'intendant alla à une lieue de la ville, d'où il sortit cinquante à soixante carrosses, pour aller au-devant de ce marquis. Toutes les compagnies qui se montoient à dix mille hommes, et qui estoient distinguées par des rubans de différentes couleurs, sortirent une demi-lieue hors de la ville. On alla descendre à l'hostel du gouverneur. Toutes les dames de Tours se trouvèrent dans la première salle, et il y avoit des violons dans la seconde. Elles passèrent dans la troisième avec M. le marquis de Dangeau et madame la marquise sa femme, et l'on y commença une conversation qui ne put estre que spirituelle, puisque M. de Dangeau y avoit la meilleure part. Elle fut interrompue par des compliments que le corps de ville vint lui faire par la bouche de son maire. Le corps de médecine arriva ensuite et fut suivi de plusieurs autres. On alla le soir souper chez M. l'intendant. Ce repas fut magnifique; il y eut grand bal après le souper et grande collation pendant le bal. M. le marquis de Dangeau a tenu table dans tout le temps qu'il a demeuré à Tours. Toute la noblesse de la province a esté manger chez lui, et il en est parti avec un applaudissement général. »

En 1694, le *Mercure galant* nous montre encore Dangeau dans

(1) Novembre 1687, p. 110 et suivantes.

son gouvernement de Touraine, mais cette fois il nous y apparaît avec toute la générosité et la vraie bonté de son cœur. « M. le marquis de Dangeau, gouverneur de Touraine, se rendit dans cette province au mois de juin, avec madame la marquise de Dangeau, madame la duchesse de Montfort, monsieur le prince de Morbac, frère de madame de Dangeau, et monsieur l'abbé de Dangeau, dont vous connoissez le rare mérite. A peine y fut-il arrivé dans sa belle maison de la Bourdaisière, qu'il y ordonna des ouvrages, afin que les pauvres paysans pussent gagner de quoi vivre. Le 20 juin, il vint à Tours aux acclamations du peuple, pour faire chanter en différents jours le *Te Deum* pour la nouvelle victoire de Catalogne, dans les deux grandes églises de Saint-Gatien et de Saint-Martin, et il y assista avec sa compagnie, et les corps de la ville. Il visita l'Hostel-Dieu et l'hospital général, qu'il combla d'aumosnes et de libéralités (1), et peu de jours après estant allé voir le chasteau des ducs de Luines, qui est sur la coste de la Loire, la charité le poussa plus loin, et s'estant fait rendre compte des ravages que font au-delà de la petite ville de Langeais plusieurs bestes farouches, qui depuis dix-huit mois y ont dévoré plus de trois cents personnes, il consola les habitants du pays; et depuis, il leur a procuré les équipages de Monseigneur pour la chasse du loup. » Puis Dangeau reçoit dans l'église Saint-Martin de Tours le serment de M. Desloges, nommé maire de Tours, en vertu du nouvel édit du roi, touchant la création des charges de maire, et après cette cérémonie solennelle, « il s'en retourne à la Bourdaisière et de là en cour. » (*Mercure galant*, *août* 1694, p. 148-154.). L'épisode des loups de Langeais est plus intéressant encore qu'il ne semble. En lisant les premières années du journal de Dangeau, où les chasses de Monseigneur tiennent une place si grande, j'allais dire monotone, on finit par remarquer que les loups, d'abord abondants à ce point autour de Versailles, qu'on les prendrait pour du gibier réservé, peu à peu deviennent plus rares par l'extermination quotidienne de Monseigneur et de son équipage, lequel au bout de quelques années ne trouve plus à courre de loup que dans la forêt de Senart. C'est à Monseigneur et à ses chasses infatigables que les bois qui environnaient Paris ont dû d'être purgés de ces *bêtes farouches* qui y pullulaient encore il y a un siècle et demi, et qui, là sans doute, comme à Langeais, devaient y faire bon an mal an de terribles ravages.

---

(1) Voir, en regard de ces bonnes œuvres du gouverneur de Touraine, la façon dont Saint-Simon traitait les pauvres bourgeois de Blaye, *Mémoires*, t. XIX, p. 219.

Vers le mois d'octobre (1) 1712, Dangeau eut permission, dit Saint-Simon, de céder à son fils le gouvernement de Touraine, en en retenant l'autorité et les appointements. « C'est ainsi, observe-t-il ailleurs, qu'on escobardoit les survivances depuis que le roi n'en vouloit plus donner que des charges de secrétaire d'État. »

VI.

Le crédit intime, et nous pouvons dire familier, de Dangeau auprès de son maître, est attesté par une pièce des plus curieuses, conservée aux Archives impériales; la voici : « Permission pour entrer à toutes heures dans tous les lieux où sera le roy pour monsieur le marquis d'Angeau. — Aujourd'huy XXIIIe septembre 1670, le roy estant à Saint-Germain-en-Laye, voulant gratifier et traiter favorablement le sieur marquis de Dangeau et luy donner des marques de l'estime qu'il fait de sa personne, Sa Majesté a permis et permet au sieur marquis Dangeau d'entrer librement et à toutes les heures qu'il voudra en tous les lieux de sa maison où Sa Majesté pourra estre, pendant les plus secrètes affaires. Déclare, veut et entend que les portes luy en soient ouvertes sans difficulté, ordonne aux huissiers de sa chambre, de son antichambre et de son cabinet et tous autres officiers de sa maison, qu'il appartiendra, de n'y porter aucun empêchement. En foy de quoy Sa dite Majesté m'a commandé de luy en expédier le présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main et estre contre-signé par moy, son conseiller secrétaire d'Estat et de ses commandements et finances. »

Saint-Simon, dans les trois ou quatre notices sur Dangeau qu'il a semées çà et là dans ses Mémoires, n'a jamais manqué de dire que pour se procurer « les *entrées*, si rares et si utiles sous Louis XIV, » Dangeau avait acheté l'une des deux charges de lecteur du roi, peu de mois après avoir acquis le gouvernement de Touraine. Nous craignons que Saint-Simon n'ait fait confusion : l'abbé de Dangeau, frère du courtisan, fut certainement l'un des lecteurs du roi. Quant à l'aîné, le document que nous publions prouve que les entrées qu'il avait ne tenaient point aux prérogatives d'une charge secondaire, mais à une faveur toute personnelle et toute extraordinaire du roi.

« Comme M. de Dangeau, dit Fontenelle, étoit fort instruit dans l'histoire, surtout dans la moderne, dans les généalogies des grandes maisons, dans les intérêts des princes, enfin dans toutes les sciences d'un homme de cour, si cependant elles conservent encore

(1) Le P. Anselme dit : au mois de septembre.

longtemps cette qualité, le roi eut la pensée de l'envoyer ambassadeur en Suède; mais il supplia très-humblement Sa Majesté de ne le pas tant éloigner d'elle (1), et de ne lui donner que des négociations de moindre durée, et dans des pays plus voisins, si elle jugeoit à propos de lui en donner quelques-unes. Les rois aiment que l'on tienne à leur personne, et ils se défient avec raison de leur dignité. Il fut donc employé selon ses désirs; il alla plusieurs fois envoyé extraordinaire vers les électeurs du Rhin; et ce fut lui, qui, avec le même caractère, conclut, malgré beaucoup de difficultés, le mariage du duc d'York, depuis Jacques II, avec la princesse de Modène. Il fut chargé de la conduire en Angleterre, où il fit encore par la suite un autre voyage par ordre du roi. » — Les plus violents détracteurs de Louis XIV ne lui ont point nié le don de se connaître en hommes; et le choix des ambassades auxquelles le roi employa Dangeau prouve le cas sérieux qu'il faisait de celui-ci. La Suède, de Gustave-Adolphe jusqu'à Charles XII, fut au premier rang des nations du nord de l'Europe; l'ambassade de Suède était donc l'une des plus considérables du monde diplomatique au dix-septième siècle. Quant aux électeurs du Rhin, l'alliance de ces petits princes, voisins de nos frontières, était d'une telle importance, en 1672 et 1673, alors que Louis XIV, au plus fort de la guerre de Hollande, était menacé par une coalition soulevée contre lui par le prince d'Orange, que la mission de Dangeau à cette date, vers les électeurs, est la preuve de confiance la plus haute qu'il ait peut-être jamais reçue du roi. En septembre 1672, le marquis de Dangeau fut nommé envoyé extraordinaire du roi auprès de l'électeur palatin; en même temps qu'on l'envoyait à la cour de Heidelberg, Dangeau fut chargé d'une mission auprès de l'électeur de Trèves; son frère, l'abbé de Dangeau, l'accompagna en qualité de secrétaire. Nous avons lu et analysé la correspondance inédite des deux frères avec le roi et le marquis de Pomponne; elle

---

(1) Or, escoutez, petits et grands,
Les malheurs de notre royaume;
Dangeau, la perle des vaillants,
Devoit s'en aller à Stokolme:
Mais il demeure dans Paris
Pour ennuyer grands et petits...

Ç'auroit été grande douleur
De voir partir monsieur son frère;
C'est bien le plus fâcheux lecteur
Qui jamais eut brevet d'affaire;
Mais il demeure dans Paris
Pour ennuyer grands et petits.

Recueil Maurepas, année 1671.

est conservée aux archives du ministère des affaires étrangères, dans le registre intitulé « Palatin, 12 » et contenant les pièces des années 1672-1673. La mission de Dangeau, auprès de l'électeur de Trèves réussit, et il en rendit compte dans une lettre du 1er octobre 1672. Arrivé à Heidelberg, il entra en négociations avec le palatin, et écrivit au roi le 7 octobre les premiers résultats obtenus. « Sire, après avoir assuré M. l'électeur palatin de l'amitié de Vostre Majesté, dans les termes les plus obligeants dont j'ay peu me servir, et après qu'il m'a tesmoigné le respect et l'attachement qu'il aura tousjours pour Vostre Majesté, il a souhaité que nous parlassions des affaires pour lesquelles Vostre Majesté m'avoit fait l'honneur de m'envoyer auprès de luy. Je l'en ai entretenu fort longtemps, luy me tesmoignant toujours qu'il seroit très-aise d'entrer dans une ligue qui se feroit pour le repos de l'Allemagne et pour l'observation des traitez de Westphalie; il a souhaité que je lui donnasse par escrit mes propositions, et pour cela je me suis servy dans les choses que j'ay creu luy devoir dire des propres mots que j'ay trouvés dans mes instructions. J'en envoye la copie à Vostre Majesté. Il m'a paru qu'il désireroit fort que les subsides que Vostre Majesté luy veut bien accorder luy fussent donnez sans qu'il s'engageât à lever un nombre réglé de trouppes qu'il m'a dit qu'il auroit beaucoup de peine à faire des levées et il seroit fort aise de ne point entendre parler de commissaire..... » Dangeau continue, dans cette longue dépêche, à rendre compte de sa négociation; il envoie aussi le mémoire qu'il a remis au palatin, et dans lequel le but de sa mission est indiqué. Le roi de France, déjà allié à plusieurs princes de l'Empire, l'électeur de Cologne, évêque de Liége, l'évêque de Munster et le roi de Suède, invite le palatin à se joindre aux princes ligués, à lever des troupes pour défendre le repos de l'Empire et pour empêcher les Impériaux et leurs alliés, soulevés contre la France, d'entrer dans ses États; des subsides lui sont promis.

Le gouvernement français cherchait à reconstituer une nouvelle ligue du Rhin contre l'Empereur; mais le temps de cette grande politique était malheureusement passé. L'attaque de la Hollande protestante avait soulevé contre la France nos anciens alliés contre l'Autriche, les princes protestants d'Allemagne, et l'habileté du prince d'Orange avait su les transformer en alliés de l'Autriche et de l'Espagne, qui avaient pris les armes pour venir au secours de la Hollande et arrêter les conquêtes de la France. Dangeau, et un plus habile que lui, devait échouer dans cette mission auprès du Palatin, l'un des principaux défenseurs du protestantisme germanique; le mot de l'affaire est rapporté dans une dépêche du

7 février 1673. « En vérité, me dit l'électeur palatin, il est bien cruel qu'on veuille m'engager dans une ligue qui n'a pour but que la ruine de ma religion. »

En même temps que Dangeau envoyait au roi sa dépêche du 7 octobre 1672, il écrivait à M. de Pomponne pour lui dire que, pressé par l'électeur palatin de faire partir son courrier, il a écrit fort à la hâte au roi, et qu'il le prie d'avoir la bonté de le dire à Sa Majesté, afin qu'il excuse ce qu'il pourra trouver de mal dans sa dépêche.

Le roi fit répondre à Dangeau, le 21 octobre : « Monsieur le marquis de Dangeau, vostre lettre du premier de ce mois m'a fait voir le succès de vos négociations à Trèves, et celle du sept m'a appris l'ouverture de celle que vous aviez commencée à Heydelberg. J'aurai lieu d'estre satisfait de la conduite de l'électeur de Trèves, sy il persiste en effet dans les sentiments qu'il vous a fait paroistre, et sy il exécute fidellement la parole qu'il vous a donnée de n'accorder ny passage à Coblentz, ny quartier dans ses Estats aux trouppes impérialles et de Brandebourg. »

Le même jour M. de Pomponne joignait à la dépêche du roi une lettre particulière, ainsi conçue : « Monsieur, vous apprendrez si amplement par la depesche du roi qui est cy-jointe la satisfaction qu'il a du commencement de vos négociations que je ne pourrois y rien adjouter qui ne fut superflu. Je vous diray seulement que j'ay eu beaucoup de joye d'apprendre que vous fussiez heureusement arrivé jusqu'à Heydelberg et que je ne doute pas que vous n'en sortiez très-content. Je le souhaite au moins et pour le service de Sa Majesté et pour votre gloire particulière. Cependant soyez persuadé, s'il vous plaist, que personne n'est avec plus d'estime ny plus de vérité que moy, Monsieur, etc. »

Le 21 octobre, l'abbé de Dangeau écrivait à M. de Pomponne : « Pendant que mon frère travaille à ses depesches et qu'il se donne l'honneur de vous escrire, trouvez bon que je vous mande de petites nouvelles qu'il n'a pas cru dignes d'estre mises dans ses depesches... Tout ce qui compose cette cour, depuis M. l'électeur jusqu'aux moindres de ses officiers, ne cherchent tous les jours que les occasions d'estre agréables à mon frère, et il n'y a honnesteté que nous n'en recevions ; pourveu que les affaires se concluent comme Sa Majesté le souhaitte, notre voyage ne peut estre plus heureux ny plus agréable. Je crois que malgré que mon frère en ait, M. l'électeur le rendra sçavant sur les affaires de l'Empire, car il n'y a matière sur quoy il ne le promeine, ny exemple qu'il ne luy allègue ; mais il me semble que, pour un novice en négociation, toutes les difficultez de M. l'électeur ne l'embarrassent pas trop. e vous

mande de petites nouvelles, faute de plus importantes. Je suis, Monseigneur, etc. »

La négociation avait donc commencé sous les plus heureux auspices; mais elle avança peu : l'électeur palatin fit des contre-propositions, souleva des difficultés, et chercha évidemment à gagner du temps; ses hésitations, son incertitude, s'opposèrent à toute décision. Les négociations traînèrent ainsi en longueur jusqu'aux premiers jours de mars 1673. Menacé par les armées impériales et brandebourgeoises postées sur les frontières, le palatin n'osait se déclarer pour la France; menacé d'un autre côté par les troupes françaises campées sur la Moselle, il n'osait pas davantage se déclarer contre Louis XIV, malgré son désir; il cherchait à rester neutre, à ménager les puissances en guerre, et l'indécision de son caractère secondait merveilleusement cette politique.

Dangeau envoya au roi et à son ministre de longues dépêches pendant le temps qu'il demeura auprès de l'électeur; il serait parfaitement inutile d'essayer d'analyser ces pièces; ce que nous venons de dire en est le résumé fidèle. Mais cette correspondance donne de si curieux détails sur le caractère du palatin, qu'on peut en extraire un portrait d'autant plus intéressant qu'il est inédit, et qu'il fera connaître le personnage bizarre que Dangeau était chargé de gagner à l'alliance française.

Dans une longue et fort intelligente dépêche du 4 janvier 1673, où notre envoyé décrit très-bien l'indécision du palatin et sa politique de ménagements entre l'empereur et le roi, Dangeau entre dans de grands détails sur le caractère du prince. « Monsieur l'électeur palatin, dit-il, travaille treize ou quatorze heures par jour; mais depuis quatre mois que je suis icy je ne sache pas qu'il ait encore pris la moindre résolution sur aucune de ses affaires. Ce sont toujours difficultés nouvelles; il n'écrit pas une lettre qu'il ne la change dix fois, et dans les longues et fréquentes conversations que j'ay avec luy, d'un quart d'heure à un autre je le vois changer d'avis, que l'on parle d'affaires ou de bagatelles. »

« Je suis honteux (1) de n'avoir jamais rien à mander au roy de raisonnable. M. l'électeur palatin se jette dans des raisonnements si extraordinaires, que moy qui les entends, j'ay peine à croire qu'ils sortent de la bouche d'un prince qui passe pour avoir de l'esprit. Depuis huit jours il a assemblé dix fois son conseil pour travailler à trois affaires dont vous allez connoistre l'importance. La première, c'est à songer de quelle manière il doit se plaindre de ce qu'un de

(1) Dépêche au ministre, du 7 février 1673.

ses marmitons a esté battu par un des marmitons de M. Gravel (1); il croit que cet affront retombe sur luy et qu'on doit luy en faire justice..... »

Une lettre de l'abbé de Dangeau (2) complète ces détails, et nous fait connaître la vie que menaient les deux frères à Heidelberg. « Monseigneur, vous serez sans doute surpris de ce que mon frère vous mande; si je n'estois témoin de la pluspart des choses qu'il vous mande et d'autres de mesme nature, je crois que je pourrois estre tenté de douter de la sincérité de mon frère, et j'aurois peine à croire tout cela d'un prince que tant de gens m'avoient nommé le Salomon germanique. Il a de l'esprit et de la science, superficiellement, et sçait assez de toutes choses pour les prendre du mauvais costé; ces fausses lumières ont assurément imposé à ceux qui ne l'ont pas assez examiné, sa conversation est plus fatigante que l'ennuy d'une petite ville d'Allemagne, et les heures les plus douces que nous passons en ce pays-cy sont celles où nous nous promenons dans les rues de Heydelberg ou de Manheim, esloignez de M. l'électeur palatin et de toute sa cour; car ses ministres sont quasi tous mal intentionnez et ont l'esprit faux comme luy, ou n'en ont point du tout. Avec tout cela nous ne laissons pas d'estre fort bien avec luy. Il est très-content de mon frère, mais mon frère ne l'est guère de luy..... »

Le palatin, dès la fin de décembre, manifestait ses mauvaises intentions et marquait son éloignement pour tout ce que Louis XIV désirait de lui; ses ministres le confirmaient dans ses mauvaises intentions (3); « J'espère cependant, disait Dangeau, pouvoir nourrir la négociation pendant que cela sera utile aux affaires de Votre Majesté, remplissant les heures d'audience de plusieurs discours inutiles, car homme au monde n'aime tant à discourir et faire voir son esprit en toutes langues et sur toutes sortes de choses. »

« M. l'électeur palatin ne me rend point de réponse; il est toujours fort divers dans ses discours; je ne le presse point, voyant bien que l'on ne peut rien attendre qui soit conforme aux intentions de Votre Majesté. (4) » En même temps Dangeau, voyant que sa mission devenait inutile, et que le palatin devenait de plus en plus hostile, jusqu'à « lui parler avec beaucoup de chaleur contre les intérêts de la France (5) », Dangeau demanda son rappel au mi-

(1) Robert de Gravel, résident près la diète générale de l'Empire.
(2) A M. de Pomponne du 7 février.
(3) Dépêche du 24 décembre; au Roi.
(4) Dépêche du 28 décembre; au Roi;
(5) Dépêche du 10 janvier 1673.

nistre. « Je serois inconsolable si, présentement que le roy marche, il ne me permettoit de l'aller trouver..... Songez, monsieur, quel malheur pour moy que d'estre icy les bras croisés pendant que le roy seroit en campagne. Mon départ de cette cour n'y gasteroit rien ; mon frère y feroit ce qu'il y auroit [à] faire et peut-être mieux que moy..... J'ose vous dire, Monsieur, qu'il y va de mon honneur..... » (1)

A cette lettre, Pomponne répondit par la suivante (2) : « Le roy a fort approuvé et loué..... l'impatience que vous aviez de quitter la négociation dans un temps où vous pourriez servir avec plus d'action auprès de Sa Majesté..... Sa Majesté a veu dans toutes vos lettres que de l'esprit dont est M. l'électeur palatin l'on ne peut guères attendre que vous concluiez rien avec luy. Par là il paroistroit inutile de vous retenir davantage à Heydelberg; mais parce qu'il pourroist estre de quelque esclat que le bruit se respandist que vous ne fussiez parti sans rien faire, Sa Majesté croit de son service que vous y demeuriez encore quelque temps. »

Enfin, le 15 février, M. de Pomponne envoya à Dangeau l'ordre de revenir et ses instructions; il devait voir l'électeur de Trèves, en passant à Coblentz. Dangeau remit au palatin une lettre de Louis XIV, où le roi se félicitait des témoignages que l'électeur avait donnés à son envoyé pour tout ce qui le regardait; Dangeau fut chargé de donner au roi un mémoire de l'électeur, dans leque il se déclare très-marri de n'avoir pu donner à M. le marquis de Dangeau toute la satisfaction qu'il désirait sur sa proposition ; il espérait cependant que, par les offres qu'il avait faites, Sa Majesté Très-Chrétienne aurait bien la bonté de remarquer le penchant que Son Altesse Électorale aura toujours pour les volontés de Sa Majesté dans l'observation des traités de Westphalie. *Sunt verba et voces.*

Dangeau quitta Manheim le 5 mars 1673, comblé de marques de distinction.

Il est à remarquer que Dangeau, homme « chamarré de ridicules, » fut toujours à la hauteur des fonctions délicates que son maître lu confia soit dans l'armée, soit dans l'administration, soit dans la diplomatie, et s'en tira toujours avec honneur et avec bonheur. Et Saint-Simon eût pu prendre modèle sur la façon dont Dangeau avait conduit en Italie le mariage du futur roi d'Angleterre, lorsque, chargé lui-même de négocier à Madrid le mariage de l'infante avec Louis XV, il prouva qu'on peut être grand historien sans être habile diplomate.

---

(1) Dépêche du 28 décembre.
(2) 12 janvier 1673.

VII.

Le roi, pour qui depuis vingt ans la fidélité, la discrétion et la profonde honnêteté de Dangeau étaient choses éprouvées, l'attacha successivement, et du plus près qu'il put, à la maison des deux héritiers du trône. — En 1680, lors du mariage de Monseigneur avec la princesse de Bavière, Louis XIV choisit Dangeau pour le premier des six menins (1) du Dauphin; les cinq autres étaient d'Antin, Saint-Maure, Chiverny, Florensac et Grignan. *Le Mercure* du mois de mars, annonçant la nomination de Dangeau, dit qu'il « s'est acquis une estime si universelle par son esprit, qu'il faut n'estre pas François pour ignorer son mérite. Il est galant, bien fait, et soutiendra le choix de Sa Majesté avec éclat. » Le roi donnoit une pension de deux mille écus à chacun des menins de Monseigneur.

« On a pu voir ici, dit Saint-Simon, que madame de Maintenon, qui vouloit environner la Dauphine de gens à elle, fit passer la duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la reine, à madame la Dauphine, et que, pour adoucir cette complaisance, elle fit donner la charge de chevalier d'honneur (2) de cette princesse au duc de Richelieu, avec promesse qu'après l'avoir gardée quelque temps, la vendroit tout ce qu'il la pourroit vendre à qui il voudroit qui seroit agréé. Il s'étoit étrangement incommodé au jeu. Dangeau, déjà menin et gouverneur de province, fut son homme; il en tira 500,000 livres. Dangeau devint ainsi chevalier d'honneur de madame la Dauphine, et nécessairement par là chevalier de l'Ordre, en la grande promotion, trois ans après, le premier jour de l'an 1689. » Toujours même système d'erreur volontaire. Saint-Simon a sous les yeux une copie du journal de Dangeau; il l'a si bien lue que dans la table, qu'il a dressée du volume de 1685, lui-même a noté avec soin que « Dangeau, l'auteur de ces mémoires, avoit acheté du duc de Richelieu 350,000 livres la charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine. » Voici d'ailleurs comment Dangeau consignait dans son journal le prix de sa charge

---

(1) Le Dictionnaire de Trévoux définit ainsi ce titre : « *Menin.* Ce mot nous est venu depuis peu d'Espagne, où l'on nomme *meninos*, c'est-à-dire *mignons* ou favoris, des jeunes enfants de qualité qu'on met auprès des princes pour être assidus à leur faire la cour, et être élevés avec eux. » Le cérémonial d'Espagne avait envahi la cour de France par les deux reines; mais on voit par l'âge des menins de Monseigneur que ce titre avait perdu son acception primitive.

(2) Le Dictionnaire de Trévoux explique ainsi ce mot : « Chevalier est aussi celui qui donne la main à la reine pour marcher, et on l'appelle son *Chevalier d'honneur;* on le dit aussi de madame la Dauphine et de Madame. »

et la date de son entrée en fonctions : « Samedi 24 février 1685. Ce jour-là, par l'entremise de M. de Montchevreuil, mon marché fut conclu avec M. le duc de Richelieu à 350,000 livres, et le roi m'envoya aussitôt en porter la nouvelle à Monseigneur, qui me présenta à madame la Dauphine, et en entrant dans l'appartement, l'affaire fut déclarée, et j'en reçus les compliments. » Saint-Simon savait à merveille ce que Dangeau avait payé; mais doubler le prix, c'était une épigramme de plus; chez Saint-Simon la rancune passera toujours avant la vérité. Toujours même malice dans l'art de présenter les faits : on sait fort bien qu'alors il n'y avait point de charge de cour qui ne s'achetât et qu'on ne les avait qu'à beaux deniers; mais encore fallait-il l'agrément du roi; là était la faveur, et vous ne sauriez dire que le roi l'ait donnée de mauvaise grâce.

Cela serait d'autant plus difficile à croire, que six ans après la mort de cette pauvre Dauphine de Bavière, quand, le dimanche 2 septembre 1696, fut nommée et déclarée la maison de la princesse de Savoie, future duchesse de Bourgogne, Dangeau fut nommé chevalier d'honneur de cette seconde Dauphine, dont madame de Dangeau était nommée en même temps première dame du palais. Voici comment Dangeau raconte cette nouvelle faveur avec son excellente simplicité ordinaire :

« Le roi m'appela après sa messe, et me dit qu'il m'avoit choisi pour chevalier d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne; que la duchesse du Lude seroit sa dame d'honneur, et le comte de Tessé son premier écuyer; qu'en attendant le mariage, il nous enverroit, la duchesse du Lude et moi, recevoir la princesse au pont de Beauvoisin, mais que nous n'entrerions en charge que quand elle seroit madame la duchesse de Bourgogne. Le roi me rappela ensuite pour me dire qu'il avoit aussi choisi madame de Dangeau pour être dame du palais. Elles seront six. Voici l'ordre dans lequel le roi les a nommées : mesdames de Dangeau, la comtesse de Roucy, la marquise de Nogaret, la marquise d'O, la marquise du Chatelet, la comtesse de Montgon. »

Après la mort de madame la duchesse de Bourgogne, en 1712, Dangeau reçut du roi une pension de 12,000 livres (1).

VIII.

En 1670, le marquis de Dangeau avait épousé Françoise Morin, fille de Jacques Morin, seigneur de Châteauneuf, et d'Anne Yvelin.

---

(1) Saint-Simon, t. 19, p. 33.

Ce Morin, secrétaire du roi, et qu'on appeloit Morin le Juif, était un partisan fort riche, qui avait déjà marié, en 1658, sa fille aînée, Marie-Marguerite Morin, à Jean, comte d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France, vice-roi de l'Amérique. Saint-Simon parle quelque part de l'esprit de cette maréchale d'Estrées. De son mariage avec Françoise Morin, Dangeau n'eut que deux filles : Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, née au mois de décembre 1671, fut mariée le 18 février 1694, à Honoré-Charles d'Albert, duc de Luynes, fils aîné du duc de Chevreuse et connu sous le nom de duc de Montfort. « M. le duc de Montfort, fils aîné de M. le duc de Chevreuse, épousa, le 18 de ce mois, mademoiselle de Dangeau, fille de M. le marquis de Dangeau, chevalier des ordres du roy, gouverneur de Touraine, chevalier d'honneur de feu madame la Dauphine et grand maître de l'ordre de Saint-Lazare. M. de Chevreuse est duc et pair, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde, et petit-fils du connestable de Luynes. M. le duc de Montfort, son fils, a l'esprit vif. Il est des plus braves, et a receu beaucoup de blessures, qui sont autant de marques glorieuses de son courage et de sa valeur. Mademoiselle de Dangeau est une personne d'un fort grand mérite. Elle a presque toujours vécu retirée dans des communautés, d'où elle sortoit rarement, et a fait voir beaucoup de sagesse dans des temps et dans un âge où la coquetterie est en règne. » (*Mercure galant*, février 1694, pages 327-8.) Le duc de Montfort, maréchal de camp, mourut à l'armée le 13 septembre 1704; sa veuve lui survécut jusqu'au 28 juin 1718. La duchesse de Bourgogne a fait un couplet célèbre contre la figure de madame de Montfort. — Dangeau avait eu une seconde fille qui mourut sans être mariée; elle s'appelait Thérèse de Courcillon. La marquise de Dangeau elle-même, Françoise Morin, était morte le 21 mars 1682, « après une longue maladie (1), dit le *Mercure*, pendant laquelle M. l'abbé de Dangeau l'avoit assistée avec un grand attachement et d'une manière très-exemplaire. Elle n'a laissé que deux filles. » Le veuvage de Dangeau dura quatre ans. Mais, malgré ses alliances avec les d'Estrées par sa première femme, et avec les de Luynes par sa fille, son second mariage fit bien autrement de bruit à la cour que n'avait fait l'autre.

« Sur la fin du mois de mars 1686, M. le marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de madame la Dauphine, épousa madame la comtesse de Levestein, fille d'honneur de cette princesse. Comme

(1) Déjà dans le *Mercure* de mai 1678, on trouve que « madame la marquise de Dangeau va prendre les eaux à Vichy. »

elle estoit chanoinesse, on la traitoit de *Madame*, quoyque fille, et il suffit qu'elle possédast cette qualité pour faire connoistre les avantages qu'elle a du costé de sa naissance. Elle est fille de Frédéric Charles, comte de Levestein, qui épousa, en 1651, Anne-Marie, fille d'Egon, comte de Furstemberg, et d'Anne-Marie, princesse née de Hohen-Zolern. Elle a l'air doux, l'âme grande et généreuse et les manières honnestes. Je ne vous dis rien de sa beauté, le bruit qu'elle fait vous en doit avoir instruite. Elle a esté fiancée dans le grand cabinet de madame la Dauphine, et mariée le lendemain dans la chapelle du chasteau de Versailles, par M. l'abbé Fléchier, nommé à l'évesché de Lavaur, aumônier ordinaire de madame la Dauphine. La naissance de M. le marquis de Dangeau est soutenue de beaucoup d'esprit, de mérite et de conduite à la cour et dans tous les emplois qu'il a eus. Il s'est toujours fait beaucoup d'amis et a mérité l'estime du roy, ce qui seul fait son éloge. » (*Mercure galant*, avril 1686, pages 187 à 199.)

Dangeau, qui dans l'intervalle de ses deux mariages, s'était mis, en 1684, à écrire jour par jour la chronique de la cour de Versailles, n'a consacré que deux lignes à ses secondes noces. « Samedi, 30 mars 1686. A six heures, mes fiançailles se firent chez madame la Dauphine, où le roi vint. Ce fut M. l'abbé Fléchier, nommé évêque de Lavaur, qui en fit la cérémonie... A minuit nous allâmes à la chapelle, où j'épousai la comtesse Sophie de Lowenstein. » — Saint-Simon a placé ici une addition que nos lecteurs retrouveront aux pages 316 et 317 de notre premier volume, et où, aussi juste pour la femme qu'il est injuste pour le mari, Saint-Simon nous décrit la comtesse de Lowenstein « jolie et vertueuse comme les anges, une figure de déesse dans les airs; douce, bonne, d'un bon esprit, et dont la bonté lui tenoit lieu d'étendue. Quelqu'un disoit d'elle et de madame d'Heudicourt, autre favorite de madame de Maintenon, liées dès l'hôtel d'Albret, que c'étoient les deux anges de madame de Maintenon, le bon et le mauvais... » « Madame de Dangeau, dit-il ailleurs, n'avoit rien vaillant, mais elle étoit charmante de visage, de taille et de grâce. » Et encore ailleurs : « jolie comme le jour et faite comme une nymphe, avec toutes les grâces de l'esprit et du corps. »

Au reste tous les contemporains ont raffolé de cette seconde marquise de Dangeau. « Madame de Lowenstein, étoit nièce du prince Guillaume de Furstemberg, évêque de Strasbourg et nommé au cardinalat. On l'appeloit madame, parce qu'elle étoit chanoinesse de Thorn, chapitre célèbre en Allemagne, où pour être reçu il faut faire ses preuves de seize quartiers de princes u de comtes souverains de l'Empire. Elle étoit

belle comme les anges, dans une jeunesse riante, une taille fine, les yeux bleus et brillants, le teint admirable, les cheveux du plus beau blond du monde, un air engageant, modeste et spirituel : elle avoit eu une fort bonne conduite dans une place fort glissante, et les petites fautes de ses compagnes n'avoient pas peu contribué à faire valoir son mérite. Le marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de madame la Dauphine, devint amoureux d'elle et songea à l'épouser : il croyoit avoir assez de bien pour faire la fortune d'une fille qui n'avoit pour dot qu'une grande naissance, de la beauté et de la vertu. Il se flatta peut-être que le roi, à la considération du prince Guillaume, feroit asseoir sa femme, qui étoit, et lui aussi, d'assez bonne maison pour cela. D'ailleurs madame de Maintenon pressoit l'affaire; elle s'est toujours fait honneur de protéger les personnes de qualité quand la mauvaise fortune n'a point ébranlé leur vertu : ainsi l'amour, soutenu d'un grain d'ambition, conclut ce mariage. » (*Mémoires de l'abbé de Choisy.*)

« Mademoiselle de Lowenstein, nous citons les Souvenirs de madame de Caylus, étoit entrée fille d'honneur de madame la Dauphine, à la place de mademoiselle de Laval (mariée au duc de Roquelaure)... M. le cardinal de Furstemberg, après une longue et dure prison, qu'il s'attira par son attachement à la France, vint s'y établir, et amena à la cour mademoiselle de Lowenstein, sa nièce, dont la beauté, jointe à une taille de nymphe, qu'un ruban de couleur de feu, qu'elle portoit, comme les hommes portent le cordon bleu, parce qu'elle étoit chanoinesse, relevoit encore. Mais sa sagesse et sa vertu y causèrent une plus juste admiration. Cependant cette haute naissance, cette figure charmante et une vertu si rare n'ont trouvé que M. de Dangeau capable d'en connoître le prix. Il étoit veuf et n'avoit qu'une fille (1) de son premier mariage. D'ailleurs la charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, qu'il avoit achetée de M. le duc de Richelieu, menin de Monseigneur, et un bien considérable lui donnoient tous les agréments qu'on peut avoir à la cour... »

Plus tard madame de Maintenon, dans les instructions vraiment admirables qu'elle faisait aux demoiselles de Saint-Cyr, et dont M. Théophile Lavallée, nous l'en remercions cordialement, a bien voulu nous communiquer le manuscrit, madame de Maintenon, apprenant à ces jeunes filles de gentilshommes pauvres comment il ne faut point trop écouter les malaises du corps, leur disoit :

(1) Nous avons vu qu'il en avait eu deux; mais Thérèse de Courcillon était sans doute morte fort jeune, dans l'intervalle de la mort de sa mère et du second mariage de son père.

« Je vois cela tous les jours en madame la marquise de Dangeau, qui est une princesse d'Allemagne, qui, ayant douze sœurs et plusieurs frères (1), n'a pas eu dans sa jeunesse toutes les commodités convenables à sa naissance. Avec cet air mignon et délicat que vous lui voyez, rien ne l'incommode; je ne connois personne qui s'avise moins qu'elle de prendre ses aises. Elle est très-incommodée et ne laisse pas d'être toujours gaie; elle ne fait aucun remède, ne consulte pas les médecins, souffre son mal avec grande patience, et dit : « J'aime autant mourir de cela que de la fièvre, puisque Dieu le veut. » Telle était la femme à la fois toute séduisante et forte que Dangeau avait eu le bon esprit d'aimer et de choisir, et qui va parer de sa grâce et de sa vertu la seconde moitié de la vie de l'heureux courtisan.

Dans la collection si curieuse des portraits de la cour ou plutôt des costumes de la cour, connue sous le nom de Recueil de Bonnart, se trouvent deux portraits de madame la marquise de Dangeau. Le premier et le plus joli représente, « madame de Dangeau à sa toilette. » Il est de A. Trouvain, graveur et marchand d'estampes, et porte la date de 1694. Madame de Dangeau est assise en déshabillé devant la table couverte d'un tapis à grandes franges, sur laquelle sont posées des boîtes à parfums et à bijoux. D'une main elle soutient le miroir et de l'autre va piquer dans ses

(1) Moréri ne cite que quatorze enfants du mariage de Ferdinand-Charles, comte de Lowenstein-Rochefort (dont il est fait mention dans la paix de Westphalie), né le 18 mai 1616, mort le 24 janvier 1672, et d'Anne-Marie, fille d'Égon, comte de Furstemberg, qu'il avait épousée en 1651 et qui mourut en janvier 1705 : 1° Maximilien-Charles, prince de Lowenstein-Wertheim, conseiller d'État, chambellan de l'empereur et gouverneur du Milanais; 2° Philippe-Éberard, prince et abbé de Morbach et de Ludens, doyen de Strasbourg, abbé de Saint-Vincent de Laon et de Saint-Jean des Près, diocèse de Saint-Malo, né le 23 août 1657; 3° François-Léopold, né le 25 janvier 1661, chanoine de Cologne, major général des armées de l'empereur, mort à Zathmar en Hongrie en 1682; 4° Ferdinand-Hermand, né en 1663, chanoine de Cologne; chevalier de Malte, qui servit en Hongrie et mourut en 1684; 5° Jean-Ernest, chanoine de Cologne et de Strasbourg, né en 1667; 6° Guillaume, lieutenant-colonel d'un régiment au service de l'empereur, mort à Bude le 17 octobre 1693, âgé de vingt-cinq ans, sans postérité de Catherine-Rosine, comtesse de Waldstein; 7° Marie-Anne, mariée à Guillaume, landgrave de Hesse-Rheinfeld, morte en 1688; 8° Éléonore, abbesse de Thoren; 9° Ernestine-Barbe-Dorothée, née le 23 octobre 1654, mariée d'abord à Éric-Adolphe, comte de Salms, puis à Jean-Charles, comte de Séreni, morte en novembre 1698; 10° Amé-le-Thérèse, née en 1659, veuve de François-André, comte de Rosemberg; 11° Magdelaine-Élisabeth, née en 1662, seconde femme de Walrad, prince de Nassau-Ussingen; 12° *Sophie-Marie*, née en 1664, épouse de Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, etc.; 13° Christienne-Thérèse, née en 1665, mariée 1° à Albert, duc de Saxe, 2° à Philippe-Érasme, prince de Lichtenstein; et 14° Guillelmine, née en 1671.

*

beaux cheveux blonds une épingle dont la tête est une grosse pierrerie. La figure, gravée au pointillé, est toute pleine de charme. On y trouve la douceur, la beauté, la bienveillance, la sérénité gracieuse, tous les agréments enfin qu'ont vantés de concert les contemporains qui l'ont vue. Dans l'autre portrait « madame la marquise de Dangeau, dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne, » se promène en grand costume et son éventail à la main dans un jardin à la Lenôtre. Quoique son habit broché de grands ornements soit magnifique et qu'elle porte au cou un fil de fort grosses perles, ce portrait nous satisfait beaucoup moins que l'autre. L'artiste a bien conservé les traits droits et l'ovale pur qui caractérisent la figure de Trouvain ; mais, pour la couleur des cheveux et l'expression du visage, il nous paraît s'en être plus rapporté à sa fantaisie banale qu'à la réalité. Cette estampe, postérieure à la première au moins de deux ans, porte l'adresse d'un certain Berey (1), graveur, qui, comme Bonnart, Saint-Jean, Trouvain et Mariette, publiait de ces sortes de portraitures de mode.

Suivant les véritables et intimes comtemporains de Dangeau, suivant ceux même qui ont raconté sans trop de bienveillance l'aventure du contrat qui va venir dans quelques lignes, tout avoit bien marché jusques-là. Si l'alliance avec madame de Lowenstein avoit rencontré quelques obstacles, l'amour de Dangeau les avoit surmontés. Madame de Caylus, l'abbé de Choisy, madame de Sévigné, s'accordent à présenter Dangeau comme amoureux et généreux, et aucune de ces oreilles curieuses et un peu malignes n'a entendu que la comtesse de Lowenstein fût une victime violentée. Mais avec Saint-Simon les choses ne pouvoient aller de la sorte : « Mademoiselle de Lowestein, avec la hauteur de son pays, vit le tuf à travers tous les ornements qui couvroient Dangeau, et dit qu'elle n'en vouloit point. Le roi s'en mêla, madame de Maintenon, madame la Dauphine; le cardinal son oncle le voulut et la fit consentir. Le maréchal et la maréchale de Villeroy en firent la noce, et Dangeau se crut électeur palatin. »

---

(1) L'auteur de la table des portraits gravés, insérée dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, attribue le second portrait que nous venons de décrire à un certain Arnoult, dont nous ne connaissons dans ce même genre et dans ce même format qu'une Marie-Anne de Neubourg, reine d'Espagne. Cet Arnoult, comme ceux que nous venons de nommer, était à la fois graveur et vendeur de ses propres estampes; mais son portrait de la jolie reine d'Espagne, plus maladroit à coup sûr que les figures de Trouvain, de Bonnart et de Berey, est à coup sûr aussi d'un artiste de plus de sentiment. En tout cas, le burin, le pointillé et tout le faire d'Arnoult n'ont rien de commun avec la manière des autres imagiers de la cour de France.

Saint-Simon, seul et véridique témoin de cette grande lutte, si bien cachée aux yeux les plus fins du temps, Saint-Simon avoit dix ans, lors du mariage de Dangeau.

« M. Dangeau, — écrit madame de Sévigné au président de Moulceau, le 3 avril 1686, — M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate et la plus nymphe de la cour. O trop heureux d'avoir une si belle femme! il en faut croire Molière. L'endroit le plus sensible étoit de jouir du nom de Bavière, d'être cousin de Madame la Dauphine, de porter tous les deuils de l'Europe par parenté; enfin rien ne manquoit à la suprême beauté de cette circonstance. Mais comme on ne peut pas être entièrement heureux en ce monde, Dieu a permis que madame la Dauphine, ayant su que cette jolie personne avoit signé partout Sophie de Bavière, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin, tout a été effacé, rayé, biffé, M. de Strasbourg ayant demandé pardon et avoué que sa nièce est d'une branche égarée et séparée depuis longtemps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelée que Lowenstein. C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et ridicule scène, et en promettant qu'elle ne seroit point Bavière, ou qu'autrement ils ne seroient pas cousins : or, vous m'avouerez qu'à un homme gonflé de cette vision, c'est une chose plaisante que dès le premier pas retourner en arrière. Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure (1); pour moi, j'avoue que tous ces maux qui viennent par la vanité me font un malin plaisir. »

« Comme on n'a pas sitôt les choses qu'on souhaite qu'elles commencent à donner de la peine, dit à son tour le marquis de Sourches, dès le jour des noces, madame la Dauphine ayant su que madame de Lowenstein avoit pris dans le contrat de mariage le nom de Sophie de Bavière et que le curé l'avoit mariée sous ce nom, elle en témoigna une si terrible colère, qu'elle alla jusqu'à se plaindre tout haut du mauvais traitement que l'on faisoit en France au nom et à la maison de Bavière. Peut-être que sa grossesse et la maladie de Bezzola, sa favorite, lui avoient aigri l'humeur; mais enfin, quoique le roi s'en mêlât, on ne put l'obliger à pardonner à monsieur et à madame de Dangeau qu'après que M. de Strasbourg lui eut demandé pardon et qu'elle fut

(1) Voy. *Recueil Maurepas*, t. VI, p. 49-54, la chanson :

Jean de Courcillon
A épousé Sophie,.. etc.

assurée, sans en pouvoir douter, qu'on avoit rayé dans tout le contrat de mariage le nom de Bavière et qu'on y avoit mis à la place celui de Lowenstein. »

« Les fiançailles, raconte l'abbé de Choisy, se firent dans l'antichambre de madame la Dauphine, en présence du roi, et les épousailles dans la chapelle du château. Mais il y eut beau bruit le lendemain. Quelque bonne âme (ce fut mademoiselle de Rambures) alla tout courant dire à madame la Dauphine : Vraiment, madame, je viens de voir une belle chose! Lowenstein a été mariée tout comme vous, et le curé l'a nommée tout haut *Sophie de Bavière.* — Comment, reprit madame la Dauphine, il ne l'a pas nommée comtesse de Lowenstein ? — Et là-dessus elle se mit fort en colère, et se fit apporter le contrat de mariage, et voulut absolument qu'elle signât *Comtesse de Lowenstein.* »

Les contemporains dont nous venons de citer les mémoires, à propos du mariage de Dangeau, ne parlent que des modifications faites au contrat de mariage; ils se taisent tous sur un fait très-grave, la destruction des feuillets du registre de la paroisse de Versailles, où le mariage de Dangeau avait été inscrit. Le seul La Baumelle (1) y fait allusion, mais ce qu'il raconte est une erreur; la Dauphine se fit apporter, dit-il, les registres de la paroisse; elle les déchira en s'emportant contre la complaisance du curé et l'insolence de madame de Dangeau.

Que madame la Dauphine se soit fait apporter le registre de la paroisse, nous n'en pouvons douter; les traces de sa « terrible colère » existent encore à l'angle de droite et d'en bas du registre qui est en partie brûlé. Il nous parait évident que madame la Dauphine, après s'être fait apporter le registre, commença à le brûler; qu'on le sauva, peut-être le roi dans l'une de ses trois visites, mais à la condition de faire disparaître la page où madame de Dangeau avait eu l'insolence de signer Sophie de Bavière.

Mais enlever des pages d'un registre de paroisse, contenant ce que nous appelons aujourd'hui les actes de l'état civil de tant de personnes, était chose sérieuse; il fallut une lettre de cachet de Louis XIV pour ordonner de détruire les feuillets condamnés; le bailli de Versailles, assisté de son greffier, procéda à la destruction des deux feuillets, en présence du curé et d'un autre prêtre; procès-verbal fut dressé et inscrit sur le registre, à la suite de l'acte de mariage de Dangeau rectifié et de la transcription d'autres actes

---

(1) Tome III, p. 110, des *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon.*

qui avaient suivi le mariage de Dangeau et qu'on avait été obligé de détruire. Sur l'onglet du feuillet 27, l'un des deux qui avaient été coupés, on lit : « Voyez le folio 31, recto, à ces mots de par le Roy, au sujet de ces deux feuilles coupées; » et on trouve en effet au folio 31 la lettre de cachet et le procès-verbal, que nous reproduisons, ainsi que l'acte de mariage de Dangeau (1).

« De par le Roy,

« Estant nécessaire pour bonnes considérations de supprimer les feuillets vingt-sept et vingt-huit du registre de la présente année des baptesmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Versailles, il est ordonné au sieur Legrand, bailly de ladit ville, de les supprimer et d'en donner tous les actes nécessaires au curé de ladit paroisse pour luy servir et valloir ainsy qu'il appartiendra. Fait à Versailles le deuxiesme jour d'auril mil six cent quatre-vingt-six. Signé Louis, et plus bas Colbert, et scellé du cachet ordinaire de Sa Majesté. »

« L'an mil six cent quatre-vingt-six le deuxiesme jour d'auril, nous Georges Legrand, seigneur des Alluestre, conseiller du roy, bailly, juge royal ciuil et criminel de Versailles, suiuant et en exécution de la lettre de cachet de Sa Majesté de ce jour, sommes transportez, assistez du greffier ordinaire de ce baillage en la maison presbiteralle de cette ville, ou estant seroit venu deuant nous Messire Charles Turpin de Souhé, supérieur des prebstres de la congrégation de la Mission et curé de Versailles, et Louis Monier, prebstre de ladite congrégation, faisant les fonctions curialles en son absence, lesquelz nous auroient représenté ce registre des baptesmes, mariages et sépultures de ladit paroisse de la présente année, contenant cent vingt-quatre feuillets, de nous paraphez, par premier et dernier le huitiesme janvier aussy dernier, duquel registre aurions, en présence dudit sieur curé et Monier, supprimé les feuilletz vingt-sept et vingt-huict dont nous avons dressé le présent procès-verbal pour servir et valloire, ainsy qu'il appartiendra conformément à l'ordre de Sa Majesté, lequel a été signé de nous, desditz sieur curé et Monier et de notre greffier, les jour, mois et an que dessus. Et fait transcrire sur les feuillets vingt-neuf, trente et trente-un les baptesmes, mariages et sepultures contenues ausdits feuillets vingt-sept et vingt-huit.

LEGRAND. CHARLES TURPIN DE SOUHÉ.
L. MONIER, prestre. LAMY, greffier. »

(1) Ce registre est conservé à l'hôtel de ville de Versailles.

« Hault et puissant seigneur Messire Phillipes de Courcillon, cheualier, seigneur, marquis de Dangeau et de la Bourdaisière, comte de Mesle et de Civray, baron de Sainte-Hermine, de Saint-Herman et de Bressuire, seigneur de Chausseraie, Egueste (?) et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté dans la province de Touraine, gouverneur particulier de la ville et du château de Tours, chevalier d'honneur de madame la Dauphine, aagé de quarante-cinq ans, fils de hault et puissant seigneur Louis de Courcillon, viuant, chevalier, seigneur, marquis de Dangeau, et de haulte et puissante dame Charlotte des Noües, baronne de Saint-Hermine, deffunte, d'une part; et illustre dame madame Sophie comtesse de Leuenstein Wertheim Rochefort de Montaigu, fille d'honneur de madame la Dauphine, fille de hault et puissant seigneur messire Ferdinand Charles, comte de Leuenstein et d'illustre dame madame Anne Marie, née Landgrave de Furstemberg, comtesse douairière de Leuenstein, ses père et mère aussy deffuntz, aagée de dix-huict ans, tous deux de cette parroisse, ayant esté fiancez cejourd'huy, ont esté mariez cejourd'huy trente-uniesme du présent mois de mars mil six cent quatre-vingt-six, en présence de moy supérieur des prebstres de la congrégation de la Mission de Versailles, et curé dudit lieu, qui leur ay donné la bénédiction nuptialle selon la forme prescrite par l'Eglize, et ce en la chapelle du roy de son chasteau dudit Versailles, sans aucune proclamation de bans et en ce temps de caresme suiuant la dispense de monseigneur l'Archeuesque de Paris, qui nous est restée, estant assistez de leurs parens et amys cy après nommez, scauoir, de la part dudit seigneur marquis de Dangeau, de messire Louis de Courcillon, abbé de Fontaines Dames, son frère; de hault et puissant seigneur Louis le Vasseur, marquis de Coignères, son cousin germain, et de la part de ladite illustre dame de Leuenstein, de très-hault et très-puissant prince monseigneur Guillaume Égon, euesque et prince de Strasbourg, son oncle et tuteur, et de messire Phillippes de Leuenstein, chanoine de Cologne, son frère, qui ont tous signé (1).

PHILIPPE DE COURCILLON DANGEAU. — SOPHIE DE LEUENSTEIN,
GUILLAUME EGON, EUESQUE ET PNCE DE STRASBOURG;
CHARLES TURPIN DE SOUHÉ. »

---

(1) Les signatures de l'abbé de Dangeau, du marquis de Coignères et de Philippe de Lowenstein qui se trouvaient sans doute sur l'acte détruit, ne se retrouvent plus au bas de celui qui l'a remplacé.

« Pour voir qui avoit raison, dit l'abbé de Choisy, voici le fait : vers l'an 1450, Frédéric le Victorieux, après la mort de son frère l'électeur palatin, prit l'administration de l'électorat pendant l'enfance de son neveu. Quelques années après, sous prétexte de mieux défendre le pays, attaqué par des ennemis puissants, il prit le titre d'électeur. Les États lui représentèrent le droit de son neveu : il en convint, et déclara qu'il alloit épouser Claire de Tettingen, simple demoiselle, afin que les enfants qu'il en auroit, venant d'une mère qui n'étoit ni princesse ni comtesse de l'Empire, ne fussent pas en droit, après sa mort, de disputer l'électorat à son neveu. Il donna dans la suite aux enfants qu'il eut de Claire de Tettingen le comté de Vertein, et ils ont depuis acquis celui de Lowenstein. Après la mort de Frédéric le Victorieux, son neveu fut électeur; il eut des enfants et des petits-enfants, qui étant morts sans enfants, l'électorat passa à la branche de Siméren, sans que les petits comtes de Vertein et de Lowenstein fussent écoutés sur leurs prétentions bonnes ou mauvaies, car ils prétendoient qu'on ne leur avoit fait céder leurs droits qu'à la branche aînée. Quoi qu'il en soit, malgré leur naissance légitime, que personne ne leur dispute, et quoiqu'ils soient bien véritablement de la maison de Bavière, ils n'ont jamais tenu en Allemagne que le rang de comtes. Quant au surnom de Bavière, on peut dire que les princes et les comtes en Allemagne ne portent point de surnom, parce que tous les cadets d'une maison prennent à perpétuité les titres de terres qui appartiennent à leurs aînés, et auxquels ils peuvent succéder. Néanmoins, comme les comtes de Lowenstein étoient dans un cas particulier, on trouve dans la ville de Heidelberg une épitaphe d'un comte de Lowenstein, qui est nommé Louis de Bavière. Madame de Dangeau, en se mariant en France, avoit cru devoir suivre les coutumes du pays où elle s'établissoit, et prendre le surnom de Bavière. — Les comtes de Lowenstein, ses frères, l'avoient pris en prêtant foi et hommage à la chambre de Metz, et personne n'y avoit trouvé à redire. Madame la Dauphine ne voulut pas écouter les raisons qu'on vouloit lui alléguer là-dessus, et il fallut passer par : *tel est notre plaisir*. On réforma le contrat de mariage; mais le roi eut la bonté de faire écrire à ses ministres, dans toutes les cours d'Allemagne, qu'il ne prétendoit pas que cela fît aucun tort à la maison de Lowenstein (1). On ne fit point de querelles à madame de Dangeau, sur

(1) Nous n'en finirions pas si nous voulions traiter au complet la question généalogique de cette belle madame de Dangeau, qui, selon Saint-Simon, « étoit tout allemande et fort attachée à sa parenté. » Sans parler de son oncle le célèbre car-

les armes de Bavière qu'elle porte sur le tout, comme font tous ceux de la maison de Lowenstein. Huit jours après, le roi choisit le comte Philippe de Lowenstein, frère de madame de Dangeau, pour être abbé et prince de Morback : il étoit l'un des trois que les moines avoient présentés à Sa Majesté. »

Que madame la Dauphine se soit indignée, et que « Madame soit entrée dans ses sentiments », le bon droit de madame de Dangeau n'en fut pas moins clair pour toute la cour; le bruit que firent les deux princesses n'en fut pas moins, même aux yeux de Saint-Simon, « avec raison inutile; » bien mieux, « on leur fit voir si clairement qu'elle étoit en droit de porter ce nom, que les princesses n'eurent plus rien à dire; et, ajoute madame de Caylus, Madame a toujours rendu depuis à madame de Dangeau ce qui étoit dû à sa naissance et à son mérite, et elle a eu pour elle toute l'amitié dont elle étoit capable. »

Un mois après ce mariage qui avait causé tant d'éclat, madame de Sévigné écrivait, le 29 avril, à son président de Moulceau : « Madame Dangeau, ci-devant Bavière, est toute sage, tout aimable, et rend son mari heureux; » et elle ajoutait, la bonne âme : « il n'auroit tenu qu'à elle de le rendre bien ridicule. » — « Elle vécut comme un ange dans ce mariage, » répète volontiers Saint-Simon.

IX.

De ce jour, la belle marquise de Dangeau est l'ornement de toutes les fêtes de la cour; elle est de tous les Marly, de tous les Trianon, de toutes les cérémonies, de toutes les loteries, de toutes

---

dinal de Furstemberg, que la reconnaissance de Louis XIV combla de biens et de respects, l'Europe d'alors n'est remplie que du bruit de ces Lowenstein et de leurs alliés. L'un d'eux, frère de madame de Dangeau, et qui, comme elle, était « bien fait, avec un fort beau visage, » était grand doyen du chapitre de Strasbourg, chanoine de Cologne et autres grandes églises, avait deux abbayes en France, et fut évêque de Tournay, sans être dans les ordres. — Un autre Lowenstein, vers le même temps, 1712, avait été, pendant l'occupation de la Bavière par les armées impériales, administrateur de cet électorat pour l'Empereur, et fut fait prince de l'empire. — Enfin Ragotzy, le célèbre chef des Hongrois, était gendre du beau-frère de madame de Dangeau. « Dangeau, dit Saint-Simon, répandu de toute sa vie dans le plus grand monde et dans la meilleure compagnie de la cour, en étoit enivré. Il se miroit dans tout ce à quoi il étoit parvenu. Il nageoit dans la grandeur de la proche parenté de sa femme. Tous deux firent leur propre chose de Ragotzy lorsqu'il vint en France en 1713 » Voyez sur les diverses branches des Lowenstein le Dictionnaire de Moréri, qui cite d'ailleurs la nomenclature nombreuse et barbare des généalogistes allemands qu'il a consultés. C'est à la suite de la maison palatine de Bavière que Moréri place ses Lowenstein, qui font, dit-il, en qualité de comtes du Saint-Empire, une grande figure dans l'Allemagne.

les blanques, de toutes les parties et particuliers du roi et de madame de Maintenon, auxquels elle plaisoit fort; et quand le roi la fait dame du palais de la duchesse de Bourgogne, « ce choix est approuvé de tout le monde, » même de Saint-Simon. En 1705 encore, quand le roi veut aller dîner à Trianon, madame de Maintenon écrit à madame de Dangeau : « Je voudrois bien, madame, que vous n'y manquassiez pas; car vous portez partout un agrément dont on a besoin. » (*Lettre inéd. de mad. de Maintenon.* Une autrefois il s'agit d'une chambre que le roi destine à la marquise de Dangeau, dans ce Marly si recherché, et madame de Maintenon lui écrit : « Vous y trouverez votre santé, vos plaisirs, votre galeté. On vous souffrira avec tous vos défauts : robe d'ouate, écharpe, bonnets, serviettes sur la tête; ce sont tous ceux que je vous connois. Cette chambre est blanche comme vous et sèche comme moi. »

Quant à Dangeau lui-même, si l'on voulait rechercher dans les mémoires et les gazettes du temps, on trouverait qu'il ne se donnait point une fête à la cour, qu'il n'y jouât l'un des plus actifs personnages. En août 1678, quand le Dauphin court la bague à Saint-Germain, l'épée d'or offerte pour prix par la reine est emportée par M. le marquis de Dangeau. Le 2 mai 1680, Dangeau prend part à une autre course de bague à Saint-Germain, conduite par le Dauphin; «il avoit, ce jour là, dit le Mercure, sur toutes les coutures de son habit, une manière de galon fait avec des diamants. Au mois de décembre de la même année, dans une loterie organisée par le Dauphin pendant sa convalescence, « M. le marquis de Dangeau a eu un des premiers lots; mais il avoit 1,200 billets. »

Autre loterie l'année suivante, mais celle-ci est une grande loterie, dont le *Mercure* parle fort au long (mai 1681, p. 347-63) : « On peut dire qu'elle a servi d'entretien et de divertissement à toute la France pendant l'hiver.... La planche que le Mercure a pris soin de faire graver fait voir de quelle manière on a tiré la loterie. Le roi est au milieu de la table. Vous pouvez croire qu'un si auguste témoin est non-seulement capable d'empescher les tours d'adresse, mais qu'il peut mesme empescher d'en concevoir la pensée. Celui qui paroît entre les deux qui sont dans l'espace qui est au milieu de cette table, et que vous voyez assis plus bas, est un valet de chambre de Sa Majesté, qui tient un sac où sont les billets. Il les donne par compte à madame Colbert de Croissy et à M. le marquis de Dangeau, qui sont à ses deux costez. Ils les comptent de nouveau et les distribuent à ceux qu'on voit autour de la table. Chacun a des boîtes devant soy, et met autant de billets dedans qu'il y en a de marqués dessus. La table est couverte de bougeoirs, afin que chacun ait de la lumière pour cacheter. Tout

ce qui est au delà de ces bougeoirs, sont de petits plats d'argent remplis d'eau, pour y tremper les cachets qui à force de cacheter se seroient trop échauffés. M. de Condom, présentement evesque de Meaux (1), est à un bout de la table. Toutes les boëtes passent par ses mains, et il y met un second cachet. Elles sont visitées ensuite par M. de Montausier, qui les met dans une corbeille, d'où de temps en temps on les va porter dans les sacs qui sont attachés contre la muraille. Je ne vous dis point que tout ce qu'il y a de plus illustre à la cour est autour de cette table, etc. »

Le 4 juin 1685, « s'exécute, malgré le froid et le mauvais temps, ce carrousel (de Versailles), qui étoit depuis longtemps l'occupation de la jeunesse. Le dessein en étoit pris sur l'histoire des guerres civiles de Grenade. Il y avoit deux quadrilles, celle de monseigneur le Dauphin, qui étoit celle des Abencerrages, et celle de M. le duc de Bourbon, pour l'absence de M. le prince de la Roche-sur-Yon, qui étoit celle des Zégris... » Dangeau nous a conservé, t. I, p. 184-6, la description succincte de ce fameux carrousel; nous savons par lui qu'il y commandoit les Abencerrages et les Gazuls; mais il ne nous apprend ni sa devise ni son costume, que nous sommes obligés d'emprunter aux mémoires du marquis de Sourches : « Après Monseigneur venoit le marquis de Dangeau, l'un des maréchaux de camp de sa quadrille, vêtu magnifiquement des mêmes couleurs que M. le duc de Saint-Agnan (c'est-à-dire d'incarnat brodé d'argent, avec des plumes blanches et d'autres mouchetées de noir et d'incarnat). Il avoit aussi l'épée à la main, et étoit entouré de trois estafiers. — Sa devise étoit un oranger chargé de fleurs et de fruits, avec ces mots : *Fert autumni et veris honores*, pour faire entendre que la charge de menin de Monseigneur, qu'il avoit, étoit l'emploi d'un jeune homme, et que celle de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, qu'il avoit aussi, étoit un emploi d'un homme plus mûr. Il étoit suivi de vingt chevaliers.... »

Un mois avant son mariage, le 25 février 1686, « le marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de madame la Dauphine, et la duchesse d'Arpajon, sa dame d'honneur, tinrent sur les fonts de baptême, au nom de cette princesse, un jeune Turc, nommé Huceïn, que l'électeur de Bavière lui a envoyé, et il fut nommé Louis. La cérémonie se fit dans la chapelle du château. » (*Gazette* de 1686.)

---

(1) Le grand Bossuet.

X.

L'avertissement qui précède cette biographie s'est assez étendu sur le *Journal* ou les *Mémoires* de Dangeau (1), pour nous dispenser d'en traiter ici longuement. Le 1er avril 1684, Dangeau commence à écrire, jour par jour, l'histoire de la cour de Versailles, c'est-à-dire de la cour la plus magnifique et la plus polie qu'ait vue le monde depuis les temps antiques. La pensée du courtisan n'a point été d'écrire ses propres mémoires, à la manière de tant d'autres de ses contemporains; si l'on n'avait que les trente-six registres du Journal de Dangeau pour écrire sa biographie, cette biographie n'aurait pas deux pages. Il ne prétend point juger ni arranger les événements, il les note à l'heure où ils se sont passés. La France, c'est le roi ; ce que Dangeau raconte, c'est la gloire du roi, ce sont les habitudes du roi et de la famille royale, c'est la vie de Versailles, envie et modèle de toute l'Europe. — Lorsque Saint-Simon dit des mémoires qu'a laissés Dangeau, qu'ils « le peignent si parfaitement lui-même, et si fort d'après nature, » rien de plus vrai en ce sens, qu'ils montrent le courtisan le plus exempt de forfanterie, de fatuité et de personnalité. S'il se nomme, c'est comme à regret et au même titre que le plus humble des gens de cour qui approchent le roi, ou prennent part à ses fêtes. Il ne s'appesantit pas même de préférence sur ceux des plaisirs de la cour qui lui sont plus familiers : la chasse est l'égale du jeu. Dangeau ne cachait ni ne montrait ce singulier journal; madame de Maintenon elle-même ne le connut qu'après 1715 (2). Et cependant à la cour on

---

(1) Suivant M. Pierre Clément (*Gouvernement de Louis XIV*), Dangeau serait l'auteur du recueil manuscrit en quinze volumes, conservé à la Bibliothèque impériale (Suppl. français, n° 571), et connu sous le titre de *Journal des bienfaits du roi*. Ce recueil, qui n'est qu'une nomenclature chronologique de nominations aux abbayes et aux charges civiles et militaires, disposée en tableaux, et parfois avec des plans de villes fortes, donne le compte courant des charges successives de tous les personnages de la cour; c'est un dossier de notes officielles sur ceux qu'il peut plaire au roi d'avancer, un almanach royal écrit à la main. Nous sommes fort portés à douter de la participation de Dangeau à ce travail considérable; le premier volume remonte à 1661, or nous savons qu'à cette date Dangeau n'était pas en France.

(2) Dans sa retraite à Saint-Cyr, après la mort du roi, elle se plaisait à lire le Journal de Dangeau, qui lui rappelait tant de grandeur, et dans ce ton de modestie et de simplicité qui allait si bien à ses goûts. Elle écrivait à son amie, madame de Dangeau, le 29 juin 1716 : « Mille compliments à M. de Dangeau; ses mémoires me font grand plaisir; je les lis un peu trop vite... » Le 28 juillet : « J'enverrai par Étienne, vendredy prochain, le tome de l'année 87; je voudrois savoir jusqu'où M. de Dangeau a fait ses mémoires, afin de les ménager plus ou moins;

se préoccupait de ce journal dès 1696. Voyez dans le recueil des chansons de Maurepas, que nous avons déjà tant cité, le grand Noël de cette année-là, couplet 70 :

Avec un doux sourire
Dangeau se présenta,
Et pour le faire lire
Son livre il apporta;
Mais voyant que l'enfant
Bâilloit à chaque ligne,
C'est ma relation, don, don,
Seigneur, conservez la, la, la,
Le monde en est indigne.

« Ce livre, dit l'annotateur du recueil, est un journal que le marquis de Dangeau faisoit de tout ce qui se passoit sous le règne du roi Louis XIV. Tous les soirs, avant que de se coucher, il écrivoit, dans un registre fait exprès, ce que le roy avoit fait dans sa journée, les nouvelles qu'il avoit receues, et le détail de ces nouvelles, ce qui faisoit une histoire assez exacte du règne de Sa Majesté..... Il faut convenir que ce livre devoit être très-utile pour ceux qui auroient voulu écrire l'histoire du roy. » Et l'annotateur a raison contre le chansonnier. Quelques lecteurs vont peut-être ouvrir les Mémoires de Dangeau avec l'idée préconçue de les rapprocher des Mémoires de Saint-Simon, et les additions que nous publions provoquent ce rapprochement; jamais monuments du génie historique ne furent plus divers et plus opposés de forme, de nature et de sens. Le livre de Saint-Simon est le plus prodigieux chef-d'œuvre de langage que la France ait produit depuis Rabelais; de là sa fortune (l'esprit, même quand il s'appelle mensonge, a toujours raison en France), et puis aussi parce que, semblables au plébéien juge d'Aristide, nous nous étions lassés d'appeler Louis XIV, le grand roi. Dangeau, c'est tout autre chose : c'est une simplicité, une honnêteté, une impartialité presque enfantines; et du milieu de ces myriades de détails et de noms qui passent dans ce courant tout clair, s'élève un Louis XIV rayonnant de noblesse et de bonté, et haut de cent coudées. — Et ce Louis XIV, après tout, c'est bien le vrai Louis XIV. — Mais encore une fois, sur le Journal nous renvoyons à l'avertissement; nous ne voulons dans cet essai nous occuper que de Dangeau et de sa famille, non de son œuvre.

---

car c'est le seul amusement que j'aye.... » Le 1er octobre : « Je renvoie les mémoires, et j'en demande plusieurs autres pour n'importuner pas si souvent... »

XI.

L'année qui suivit le mariage de Dangeau avec la comtesse de Lowenstein, il leur était né, le 19 juin 1687, un fils qui fut appelé des prénoms de son père et de son grand-père maternel, Philippe-Egon de Courcillon. Ce fils, qui fut l'unique enfant du second lit du marquis de Dangeau, montra de bonne heure un courage digne du nom qu'il portait, et aussi de scandaleux défauts qui eussent arrêté la fortune de tout autre, et ne pouvaient manquer de désoler une mère qui l'adorait. On le maria jeune et *le Mercure* de juin 1708, pages 356-62, donne de la cérémonie une description qui est en même temps un récit de la gloire déjà consacrée du jeune marquis de Courcillon : « Il s'est fait un grand mariage qui a esté applaudy de tout le monde, et qui a esté conclu et consommé en quatre jours. M. le marquis de Courcillon a épousé mademoiselle de Pompadour. J'ay parlé plusieurs fois de la grandeur de ces deux maisons, c'est pourquoy je vous diray seulement que les jeunes époux ont toutes les grâces de la jeunesse, et qu'ils donnent lieu de croire qu'ils auront un jour toutes les vertus d'un âge plus avancé. M. le marquis de Courcillon, fils unique de Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne, et grand maistre de l'ordre de Saint-Lazare, et de Sophie de Bavière de Levestein, première dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne, n'a que vingt et un ans ; il a déjà fait six campagnes. Au commencement de l'année 1704 (1), le roy luy donna le régiment de cavalerie de M. le cardinal de Furstemberg, oncle de madame de Dangeau, et ce régiment, après la mort de ce cardinal, prit le nom de Cour-

(1) « Après son dîner, le roy me donna une petite audience dans son cabinet, où je lui demandai l'agrément pour acheter pour mon fils un des régimens royaux qui sont à vendre, ce qu'il m'accorda avec beaucoup de bonté, quoique mon fils n'ait que seize ans et demi. Sa Majesté entra ensuite chez madame de Maintenon, où elle trouva madame de Dangeau qui avoit dîné avec elle ; il lui dit qu'il lui vouloit parler, et pria Messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berry de s'éloigner un peu, et lui dit : Votre mari vient de me demander l'agrément d'un régiment royal que je lui ai accordé de très-bon cœur ; mais j'ai songé depuis qu'il lui en coûteroit quarante mille écus, que le cardinal de Furstemberg m'avoit souvent prié de donner son régiment de cavalerie à votre fils, et que votre mari avoit eu la discrétion de ne m'en point parler, sachant la peine que j'avois de mettre un François à la tête d'un régiment étranger. J'ai été content de son procédé, je veux qu'il le soit du mien, et vous marquer en même temps la considération que j'ai pour vous et l'envie que j'ai de faire plaisir au cardinal. Allez dire à votre mari que je lui donne le régiment de Furstemberg ; il ne lui en coûtera rien, et ce régiment donnera une subsistance honnête à votre fils. » (*Journal de Dangeau*, jeudi 24 janvier 1704.)

cillon, par ordre du roy (1), qui le conserva sur le pied allemand. Vous sçavez que ces régimens ne sont jamais commandez que par des officiers de la nation; mais ce jeune colonel tient de si près à plusieurs grandes maisons d'Allemagne, qu'il a plus de facilités qu'un autre à attirer dans son régiment des officiers et des cavaliers allemands et même des plus distinguez. Aussi ont-ils toujours donné des preuves de leur valeur dans toutes les occasions où ce régiment s'est trouvé, et particulièrement à la bataille de Ramillies, où ce jeune seigneur, quoyqu'il eût reçu un grand coup de sabre sur la tête, ne laissa pas de mener à la charge ses deux escadrons et de renverser plusieurs escadrons ennemis, malgré le désordre presque général où estoit l'aile dans laquelle il combattoit. Tous les officiers qui l'ont vu dans l'action ont rendu ce témoignage. — Mademoiselle de Pompadour est fille de M. le marquis de Pompadour, et de la troisième fille de feu M. le maréchal duc de Navailles. Vous sçavez que l'aînée des trois sœurs est madame la duchesse de Mantoue. M. le marquis de Pompadour est fils d'une sœur de M. le duc de Montauzier, et petit-fils de Jean de Pompadour, marquis de Laurière, frère cadet de Philbert de Pompadour, chevalier des ordres du roy. Il a quitté le nom de marquis de Laurière, pour prendre celuy de marquis de Pompadour, depuis qu'il est devenu l'aîné de sa maison, par l'extinction des mâles de la branche aînée. Le roy a donné en cette occasion, aux parties intéressées, des marques de sa bonté, en consentant que M. le marquis de Dangeau cédast à M. le marquis de Pompadour sa place de menin de Monseigneur, et que madame de Dangeau cédast à sa belle-fille sa place de dame du palais (2). Sa Majesté a donné en même temps à madame de Dangeau une pension de deux mille écus. — La jeune épouse n'a que treize ans; mais on peut dire que l'excellente éducation qu'elle a reçue de madame sa mère, jointe aux grâces du corps et de l'esprit que la nature lui a prodiguées, la rendent presque parfaite. — La cérémonie du mariage se fit à Saint-Sulpice, paroisse de mademoiselle de Pompadour, le dimanche dix-septième juin à midi, par M. de la Chetardie, curé de cette paroisse. Vous

---

(1) *Voy.* le *Journal de Dangeau,* 14 avril 1704.

(2) « Dangeau, avec l'agrément du roi et de Monseigneur, céda sa place de menin à Pompadour, et son gouvernement de Touraine à son fils (non, il ne céda ce gouvernement qu'en 1712), et madame de Dangeau sa place de dame du palais à sa belle-fille, que depuis longtemps sa santé et ses privances ne lui laissoient plus guères exercer. Le roi lui fit la galanterie de lui conserver sa pension de 6,000 livres de dame du palais, sans qu'elle les demandât, et sans préjudice de celle de sa belle-fille. » (Saint-Simon, t. II, p. 154.)

connoissez sa piété, qui éclata, il y a quelques années, par le refus qu'il fit de l'évêché de Poitiers, et sa doctrine, par les belles homélies qu'il a données au public. Madame la duchesse d'Elbeuf, madame la duchesse de Montfort, M. l'abbé d'Auvergne, M. le duc de Luines, messieurs les abbés de Pompadour et de Dangeau, et un grand nombre de personnes de la première qualité, tous parens des mariez, se trouvèrent à cette cérémonie. M. le marquis de Dangeau donna un grand dîner à tous les parents de ces deux illustres maisons, et la noce se fit le soir chez madame la duchesse d'Elbeuf, avec une magnificence extraordinaire. — M. le marquis de Courcillon partit deux jours après pour retourner à l'armée; madame sa femme alla à Fontainebleau pour faire les fonctions de sa nouvelle charge. Le roy luy a fait donner un appartement dans le chasteau. » — Saint-Simon ne pouvait manquer d'arriver ici pour dire que les Pompadour, désireux à tout prix de reparaître à la cour, *vendirent* à l'ambition de Dangeau leur fille unique, « d'une taille et d'une beauté charmante qui dure encore (1746); voilà donc les Pompadour initiés tout à coup à la cour, à Marly, à Meudon, chez madame de Maintenon quelquefois.... ils ne bougèrent de chez Dangeau. L'union entre eux fut continuelle. Ceux-là y mettoient la protection, les autres les respects et les adorations, jusqu'aux escapades de leur gendre, qui se moquoit d'eux avec peu de ménagement. Parmi tout cela leur contentement à tous fut extrême et durable. »

Un an après son mariage, Courcillon eut une jambe emportée à la bataille de Malplaquet, en 1709. C'est encore l'inimitable Saint-Simon qu'il faut entendre sur ce Courcillon, « original sans copie, avec beaucoup d'esprit, et d'ornement dans l'esprit, un fonds de gaieté et de plaisanterie inépuisable, une débauche effrenée, et une effronterie à ne rougir de rien. Il fit d'étranges farces lorsqu'on lui coupa la cuisse après la bataille de Malplaquet. Apparemment qu'on fit mal l'opération, puisqu'il fallut la lui recouper en ce temps-ci à Versailles. Ce fut si haut que le danger étoit grand. Dangeau, grand et politique courtisan, et sa femme que madame de Maintenon aimoit fort et qui étoit de tous les particuliers du roi, tournèrent leur fils pour l'amener à la confession. Cela l'importuna. Il connaissoit bien son père. Pour se délivrer de cette importunité de confession, il feignit d'entrer dans l'insinuation, lui dit que, puisqu'il en falloit venir là, il vouloit aller au mieux; qu'il le prioit donc de lui faire venir le père de la Tour, général de l'Oratoire, mais de ne lui en proposer aucun autre, parce qu'il étoit déterminé à n'aller qu'à celui-là. Dangeau frémit de la tête aux pieds. Il venoit de voir à quel point avoit déplu l'assistance du

même père à la mort de M. le prince de Conti et de M. le Prince; il n'osa jamais courir le même risque ni pour soi-même, ni pour son fils, au cas qu'il vînt à réchapper. De ce moment il ne fut plus de sa part mention de confession, et Courcillon, qui ne vouloit que cela, n'en parla pas aussi davantage, dont il fit de bons contes après qu'il fut guéri. Dangeau avoit un frère abbé, académicien, grammairien, pédant, le meilleur homme du monde, mais fort ridicule. Courcillon, voyant son père fort affligé au chevet de son lit, se prit à rire comme un fou, le pria d'aller pleurer plus loin, parce qu'il faisoit en pleurant une si plaisante grimace qu'il le faisoit mourir de rire. De là il passe à dire que, s'il meurt, sûrement l'abbé se mariera pour soutenir la maison; et il en fait une telle description en plumet et en parure cavalière, que tout ce qui étoit là ne put se tenir d'en rire aux larmes. Cette gaieté le sauva. Il eut la bizarre permission d'aller chez le roi, et partout, sans épée, sans chapeau, parce que l'un et l'autre l'embarrassoient, avec presque toute une cuisse de bois, avec laquelle il ne cessa de faire des pantalonnades. »

Le roi fit Courcillon brigadier de cavalerie en 1710, et nous avons vu qu'en septembre 1712 son père avait été autorisé à lui céder le titre de gouverneur de Touraine, dont Dangeau se réservait d'ailleurs l'autorité.

L'histoire cite encore de l'incorrigible Courcillon une autre maladie et d'autres fredaines. Saint-Simon ne les laisse point échapper. On dirait que, selon l'un de ses mots célèbres, il se baigne dans les ennuis de la famille de Dangeau. « Je me garderois bien de barbouiller ce papier de l'opération de la fistule que Maréchal fit à Courcillon, fils unique de Dangeau, en sa maison de la ville à Versailles, sans l'extrême ridicule dont elle fut accompagnée. Courcillon étoit un jeune homme fort brave, qui avoit un des régiments du feu cardinal de Furstemberg, qui valoit fort gros. Il avoit beaucoup d'esprit et même orné, mais tout tourné à plaisanterie, à bons mots, à méchanceté, à impiété, à la plus sale débauche, dont cette opération passa publiquement pour être le fruit (1).

« Sa mère, dont j'ai parlé à l'occasion de son mariage, étoit dans la privance de madame de Maintenon la plus étroite; toutes deux seules de la cour et de Paris ignoroient la vie de Courcillon. Madame de Dangeau, qui l'aimoit passionnément, étoit fort affligée et avoit peine à le quitter des moments. Madame de Maintenon entra

(1) Voy. les *Chansons Maurepas*, t. XIII, p. 196 et 307.

dans sa peine, et se mit à aller tous les jours lui tenir compagnie au chevet du lit de Courcillon, jusqu'à l'heure que le roi alloit chez elle, et très-souvent dès le matin y dîner. Madame d'Heudicourt, autre intime de madame de Maintenon, et dont j'ai parlé aussi, y fut admise pour les amuser, et presque point d'autres. Courcillon les écoutoit, leur parloit dévotion et des réflexions que son état lui faisoit faire; elles de l'admirer et de publier que c'étoit un saint. La d'Heudicourt et le peu d'autres qui écoutoient tous ces propos, et qui connoissoient le pèlerin, qui quelquefois leur tiroit un bout de langue à la dérobée, ne savoient que devenir pour s'empêcher de rire, et au partir de là ne pouvoient se tenir d'en faire le conte tout bas à leurs amis. Courcillon, qui trouvoit que c'étoit bien de l'honneur d'avoir madame de Maintenon tous les jours pour garde-malade, et qui en crevoit d'ennui, voyoit ses amis quand elle et sa mère étoient parties les soirs, leur en faisoit ses complaintes le plus follement et le plus burlesquement du monde, et leur rendoit en ridicule ses propos dévots et leur crédulité; tellement que, tant que cette maladie dura, ce fut un spectacle qui divertit toute la cour, et une duperie de madame de Maintenon dont personne n'osa l'avertir, et qui lui donna pour toujours une amitié et une estime respectueuse pour la vertu de Courcillon qu'elle citoit toujours en exemple, et dont le roi prit aussi l'impression, sans que Courcillon se souciât de cultiver de si précieuses bonnes grâces après sa guérison, sans qu'il en rabattît quoi que ce fût de sa conduite accoutumée, sans que madame de Maintenon s'aperçût jamais de rien, et sans que, pour ses négligences même à son égard, elle se refroidît des sentiments qu'elle avoit pris pour lui. Il faut le dire, excepté le manége sublime de son gouvernement et avec le roi, c'étoit d'ailleurs la reine des dupes. (1) »

La reine des dupes! pauvre Saint-Simon! la bien triste vérité, la voilà. Dans une lettre encore inédite, et que M. Théophile Lavallée a bien voulu nous communiquer, madame de Maintenon écrit à madame de Dangeau désolée :

« Combien a-t-on d'exemples de gens plus mauvais que lui qui sont revenus?... Le roy me fit bien des questions sur votre tristesse et sur ce qu'il entrevoit; je ne tombai d'accord que d'un peu de crapule et de légèreté; il se récria sur le grand courage de M. votre fils. Il est bien cruel qu'il veuille perdre une réputation dont il pourroit jouir.... Vous me demandez des con-

(1) T. X, p. 194.

seils.... je suis toujours pour les moyens de douceur; si M. de Courcillon n'entend plus raison, si la tendresse qu'il vous doit à tous n'a plus de pouvoir sur lui, par où peut-on le prendre? Quand vous consentirez, Madame, que le roy sache tout, je pleurerai de tout mon cœur avec vous; il faut jusque-là se contraindre, car on (le roi) me feroit des questions qui me forceroient à tout dire..... Un peu de crapule se pardonne dans ce temps icy, le roy n'en sait pas davantage, et M. de Courcillon pourroit revenir s'il mettoit là son courage si admiré. »

Quelle est la dupe? Madame de Maintenon ou Saint-Simon?

Cet héroïque vaurien, Philippe-Egon, marquis de Courcillon, mourut de la petite vérole, le 20 septembre 1719, laissant de Françoise de Pompadour-Laurière (1), dame du duché de la Valette, une fille unique, Marie-Sophie de Courcillon, laquelle épousa le 20 janvier 1729, Charles-François d'Albert d'Ailly, duc de Pecquigny. Et en la personne de cette Marie-Sophie devait s'éteindre le nom de Courcillon; mais c'était la seconde alliance de Dangeau avec les descendants du connétable de Luynes.

XII.

Saint-Simon a déjà raconté comment le titre de chevalier d'honneur de madame la Dauphine devait conduire naturellement Dangeau à l'ordre du Saint-Esprit. Que ce soit sa fonction de cour ou l'estime particulière du roi qui lui aient mérité cette suprême distinction, Dangeau n'en fut pas moins compris dans la grande promotion du 31 décembre 1688. Lui-même racontera dans son Journal les cérémonies auxquelles donna lieu cette promotion. Nous y renvoyons nos lecteurs. Nous préférons nous étendre sur une dignité plus personnelle à notre auteur, et qui le met mieux hors du niveau des courtisans.

« L'ordre de Saint-Lazare est un des plus anciens ordres de chevalerie qui soit au monde. Il estoit autrefois établi à Jérusalem; et, après y avoir exercé longtemps sa charité envers les pauvres, et sa valeur contre les ennemis de la religion, il fut transféré en France par les rois Louis VII, et saint Louis. Les papes et les rois lui ont accordé de grands priviléges, et, en 1607, le roi

(1) S'il fallait en croire les licencieuses chansons du Recueil Maurepas, la renommée galante de la veuve de Courcillon n'aurait rien eu à envier à celle de son mari. Voy. le t. XIII, p. 50, 335 :

Courcillon fait bien la fière
Pour les deux amants qu'elle a.....

T. XII, p. 336, 355, 377, 385-387; t. XIV, p. 95, etc.

Henry le Grand l'unit à l'ordre de N. D. du Mont-Carmel, qu'il venoit de fonder, pour donner à toute l'Église une preuve éclatante de sa conversion à la religion catholique et de sa dévotion envers la sainte Vierge. Il choisit pour estre grand maistre de ces deux ordres unis, le marquis de Nérestang, capitaine de ses gardes.... et cette dignité a été plus de quatre-vingts ans dans la maison de Nérestang » (1).

En 1673, M. de Nérestang se démit de ses fonctions de grand maître, qui furent données par Louis XIV au marquis de Louvois, avec le titre de grand vicaire. Après sa mort, le roi donna à Dangeau le 24 décembre 1693, la grande maîtrise des deux Ordres unis, comme l'avait eue M. de Nérestang.

Après la réception de ses provisions (2), Dangeau fit sa profession de foi entre les mains du nonce du pape. « Innocent XII lui fit expédier, en avril 1695, une bulle confirmative de sa nomination à la grande maîtrise; à cette bulle étoit joint un bref contenant la formule du serment que le nouveau grand maître devoit faire au Saint-Siége : M. de Dangeau s'y conforma, et fit cette cérémonie entre les mains de M. l'évêque de Chartres, délégué du pape à cet effet. »

« Le marquis de Dangeau, avant de commencer l'exercice des fonctions de sa dignité, étoit aussi obligé de prêter serment de fidélité au roi : Sa Majesté voulant observer, dans la manière de recevoir cet acte religieux, les formes les plus convenables, décida, après en avoir délibéré avec son conseil » que la cérémonie se ferait le 18 décembre 1695, dans la chapelle du château de Versailles (3).

Le roi avait choisi pour cette cérémonie le dimanche le plus proche de la fête de Saint-Lazare.

Les chevaliers de l'Ordre se rendirent en l'appartement de leur grand maître. « Ils avoient tous des justaucorps de velours amarante, dont plusieurs estoient en broderie d'or et d'argent, doublez de brocart vert et or. Dès qu'ils eurent esté avertis que le roi estoit prest d'aller à la messe, ils marchèrent deux à deux devant leur grand maistre, passèrent par l'appartement de la reine, par la grande galerie, par l'appartement du roi, et descendirent par le grand degré. Le grand maistre avoit le grand manteau de ces ordres, de velours amarante, doublé de satin vert. L'amarante est

(1) *Mercure galant*, janvier 1696, p. 95.

(2) Voy. l'Hist. des Ordres roy. hosp. et milit. de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, par *Gautier de Sibert*, 1 vol. in-4° 1772, p. 485 et suiv.

(3) L'ancienne chapelle.

la couleur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, et le vert la couleur de celui de Saint-Lazare. Ce manteau est à queue traînante. Il est enrichi d'une broderie d'or, composé de diverses pièces, qui ont toutes rapport à ces deux ordres, de doubles MM, de doubles LL, entrelassés avec des SS, des fleurs de lis, des croix de chevalier et des trophées d'armes, tant de terre que de mer. Il avoit, à la manière des anciens chevaliers, une soubreveste de moire d'argent, sur laquelle estoit une grande croix partie d'amarante et de vert. Il avoit aussi une toque à l'antique de velours amarante, avec une aigrette de plumes de héron, soutenue d'une magnifique attache de diamants.

« Quand ils furent arrivez à la chapelle, le grand maistre se mit à costé gauche du prie-Dieu, un peu en dedans. Les chevaliers qui l'accompagnoient furent tous placez autour de lui, sans qu'il y eust personne devant eux. Après l'évangile, l'aumônier de quartier apporta le livre des Évangiles, et le plaça sur le prie-Dieu devant le roi; le grand-maistre se leva aussitost de sa place, fit deux révérences à l'antique, semblables à celles des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, l'une à l'autel et l'autre au roi. Ensuite il s'agenouilla devant le prie-Dieu, et, après avoir mis les mains sur les Évangiles, il lut tout haut le serment de fidélité, que sa dignité l'obligeoit de prêter au roi. Après quoi, Sa Majesté lui donna la croix de ces ordres avec le ruban amarante.... Cette croix est de même figure que celle de l'Ordre du Saint-Esprit, mais les émaux en sont différents, et il y a d'un costé une Nostre-Dame, et de l'autre un Saint-Lazare. Le grand maistre la porte attachée au bas de son cordon bleu, comme les princes du sang et les maréchaux de France portent la croix de l'ordre du Saint-Esprit.

« Quand le grand maistre eut reçu la croix, il se leva, fit une révérence au roi et une à l'autel, et s'alla remettre à sa place, où il acheva d'entendre la messe.

« Il donna ensuite un magnifique dîné à tous les chevaliers qui l'avoient accompagné. »

On rencontre au Musée de Versailles, dans l'une des salles du rez-de-chaussée de l'aile du nord, un tableau fort intéressant pour nous, et qui représente Louis XIV recevant le serment de Dangeau comme grand maître de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Ce tableau, un peu sec dans les figures principales, est peint avec liberté et esprit dans les figures secondaires, et il n'est pas douteux que ces innombrables personnages ne soient autant de portraits; chaque tête est caractérisée, et même assez finement : les deux moins heureuses, il faut le dire, sont celles de Dangeau et du roi. L'une des curiosités de ce tableau est de nous conserver

l'aspect de l'ancienne chapelle du château de Versailles, qui occupait alors la portion du rez-de-chaussée transformée aujourd'hui en passage de la cour dans le parc, proche de la chapelle nouvelle. On y voit adossée à l'un des piliers qui forment les entre-fenêtres la petite chaire où tonnait la grande voix de Bossuet. — Au milieu du tableau, le roi, à genoux sur une estrade basse, remet la croix de l'ordre à Dangeau agenouillé au-dessous de lui, et dont les deux mains sont posées sur le livre des saintes Écritures. Dangeau, comme le roi, est vu de profil, vêtu du grand manteau de l'Ordre, qui traîne à terre. Derrière le roi se voit Monseigneur en habit rouge, un genou en terre, et la main gauche appuyée sur sa canne. A droite, debout derrière Dangeau, se tiennent deux abbés, dont l'un, le plus rapproché du spectateur, est sans doute l'abbé de Dangeau, à en juger par une grande ressemblance de famille. Le fond du tableau et ses deux côtés sont remplis de courtisans, de gardes et de chevaliers. A l'autel, à droite, dont l'architecture est peinte, comme au reste tout cet intérieur de chapelle, avec une étonnante habileté et beaucoup de finesse et de netteté, le prêtre officie entre deux diacres. Les tribunes entre les anges en cariatides, qui soutiennent la corniche, sont garnies des plus belles et des plus coquettes dames de la cour. Un jeune homme paraît dans l'une des deux lanternes de la chapelle : c'est monseigneur le duc de Bourgogne. Dans l'une des travées des tribunes se voit un groupe d'abbés ou d'évêques. Au rez-de-chaussée de la chapelle, on ne voit qu'un seul groupe de femmes, et ce groupe ne se trouve point dans l'estampe qui a été gravée d'après le tableau. Ce groupe, qui sans doute aura été ajouté par l'artiste pour plaire à Dangeau et aux siens, se compose de deux femmes agenouillées au premier plan à gauche; l'une un peu moins jeune, mais plus jolie, montre à l'autre, qui se retourne en souriant, le groupe de Dangeau et du roi. Entre ces deux têtes de femmes, passe la tête blonde d'un enfant qui regarde la cérémonie d'un œil déjà peu respectueux. Tout nous porte à croire que ce groupe, ajouté par la complaisance du peintre, peut-être contre la vérité, et supprimé sur l'estampe officielle, représente madame de Dangeau, sa belle-fille la duchesse de Montfort et le petit bandit de Courcillon. La figure douce et délicate de madame de Dangeau se retrouve très-bien dans ce profil, et sa belle taille sous ce long vêtement noir doublé de jaune. L'habit de la duchesse de Montfort est détaillé avec un tel soin qu'il est sûrement peint d'après nature. — Ce tableau est d'un certain peintre appelé Antoine Pezey. Son nom nous est certifié par l'estampe gravée d'après la peinture qui nous occupe par l'ha-

bile Sébastien Le Clerc; et la planche de cette gravure est conservée aux Archives impériales avec tous les papiers de l'ordre du Mont-Carmel. — Qu'était-ce que ce Pezey? Nous ne connaissons de ce nom que « le peintre de Montpellier, nommé Pezet, peintre médiocre, chez lequel la mère d'Hyacinthe Rigaud (1) envoya son fils âgé de quatorze ans (c'est-à-dire vers 1677), où il demeura en pension l'espace de quatre ans (jusque vers 1681). » — Peut-être l'artiste languedocien, se trouvant à Paris en 1695, fut-il recommandé à Dangeau par son élève reconnaissant, qui devait peindre, cinq ans plus tard, le magnifique portrait de Dangeau, dans le costume de la cérémonie représentée par Pezey.

Après la prestation de son serment entre les mains de Louis XIV, le nouveau grand maître décida que la cérémonie de sa réception dans l'ordre se ferait à Paris, le dimanche 29 janvier 1696, dans l'église des pères Carmes, appelés communément des Billettes, où l'ordre se rassemblait d'habitude.

« Il y a longtemps, » dit *le Mercure* (2), « qu'on n'a fait une cérémonie pareille à celle dont je vais vous entretenir. » Nous ne pouvons reproduire en entier cette curieuse description, nous en donnerons seulement quelques traits saillants. L'église et les tribunes étaient splendidement éclairées et richement ornées; le grand autel, les crédences étaient parés d'ornements de velours amarante, avec des broderies d'or représentant des M, des L, des fleurs de lis, les armes écartelées de l'ordre et du grand maître (3); les vêtements sacerdotaux étaient du même velours, avec les mêmes chiffres et les mêmes armes. Toute la nef fut destinée pour la cérémonie; on y avait placé l'estrade et le prie-Dieu du grand maître, et les bancs destinés aux chevaliers, aux aumôniers, aux frères servants, au héraut et aux huissiers.

Dangeau arrive aux Billettes sur les neuf heures du matin. Les chevaliers allèrent le recevoir, et le père prieur des Carmes, aumônier de l'ordre, lui fit un long compliment qui commençait ainsi : « Monseigneur, dans le pompeux appareil de cette auguste cérémonie, dans le riche commerce de grandeur et de gloire qui se renoüe aujourd'huy, il n'est pas aisé de décider lequel des deux est le plus grand, ou l'honneur que le roy vous a fait en vous nommant grand

---

(1) *Abrégé de la Vie d'Hyacinthe Rigaud, par lui-même. Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 115.

(2) Février 1696, p. 216 à 259.

(3) Les Courcillons portaient d'argent à la bande fuselée de gueules, au lion d'azur en chef.

maistre des ordres militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, ou l'honneur que ce grand prince a fait à ces ordres en vous en établissant le chef... » Le discours du père prieur se termina par ces mots : « Les vœux, les souhaits, les plus élevez de ces deux ordres réunis pouvoient-ils aller plus loin qu'à vous, monseigneur, qui réunissez en vous toutes les vertus civiles et militaires, avec les vertus chrestiennes et morales; la droiture de nos pères avec la politesse du temps; l'élévation du génie avec la solidité; la vivacité des lumières, avec les attraits de la douceur; tant de grandeur avec tant de modestie?... »

Pendant que le nouveau grand maître s'habillait en une chambre du cloître, les chevaliers prenaient leurs places dans le chapitre, et le procureur général de l'ordre fit lecture des lettres de Sa Majesté qui donnaient à Dangeau la charge et dignité de grand maître, de la profession de foi faite par lui entre les mains du nonce, de la prestation de son serment faite entre les mains du roi, et, ces diverses lectures faites, deux chevaliers précédés du maître des cérémonies allèrent supplier le grand maître de venir prendre sa place.

Dangeau, étant arrivé en grand costume, s'assit dans le fauteuil qui lui était destiné, fit un petit discours sur sa réception, et déclara le choix qu'il avait fait de quelques personnes pour être reçues chevaliers dans l'ordre, et à la réception lesquelles on procéda.

Le musée de Versailles possède encore une autre peinture qui n'est guère moins curieuse que celle de Pezey. C'est un tout petit tableau, signé fort distinctement d'un nom bien inconnu : *N. F. Bocquet in. et pinx.* Il représente le marquis de Dangeau présidant le chapitre de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Dangeau ne s'est point adressé là à un bien habile maître. Chez Pezey, on reconnaissait encore, dans le dessin des anges du maître autel, les traditions de la vieille école des Bosse et des Vignon. Bocquet n'est plus, hélas! que lourd et maladroit; à peine peut-on louer en lui un certain petit goût de couleur. L'autel, cette fois, est à la gauche du tableau; le prêtre et les deux desservants tournent le dos à l'autel. Les chevaliers, vêtus des couleurs amarantes du Mont-Carmel, sont assis sur des banquettes, des deux côtés de la nef; à droite, entre les deux rangs de chevaliers, et regardant vers l'autel, est assis Dangeau dans un fauteuil à dossier vert, devant un prie-Dieu recouvert d'une draperie amarante bordée de vert et brodée des chiffres des ordres. A sa droite et à sa gauche sont assis deux religieux, et d'autres religieux sont assis derrière lui, trois de chaque côté. Les entre-deux des piliers de la nef sont tendus d'une garniture de superbes tapisseries qui ferment en-

tièrement la nef; et entre cette tenture et les deux rangs des chevaliers se presse une foule de courtisans, de dames, et de moines de toutes les robes. Le moment choisi par le peintre est celui où un chevalier à genoux devant un officier de l'ordre, coiffé de la toque, écoute et suit lui-même sur un livre une lecture que nous supposons celle des statuts de l'ordre. Cinq chevaliers et un religieux tonsuré, couvert d'une chape aux couleurs des ordres, entourent ces deux-là. L'un de ces chevaliers tient une épée, un autre une masse, un autre un livre (1). Ce groupe occupe le premier plan à gauche du tableau. De l'autre côté de l'autel, au fond à gauche, adossé à la tapisserie est un dais magnifique soutenu par des colonnes et revêtu de tentures aux couleurs amarante et verte; sous ce dais se tiennent quelques personnages, hommes et femmes de qualité. Ce qu'il y a de mieux peint dans le tableau, ce sont les tapisseries, qui représentent des paysages : ce Bocquet était peut-être paysagiste (2).

Dangeau, comme on le voit, est assez bien représenté au musée de Versailles par les peintures de Rigaud, de Pezey et de Bocquet (3); nous n'y regrettons qu'un bon portrait de cette douce et charmante et sainte madame de Dangeau.

A propos de ces réceptions, Saint-Simon ne manque pas de décocher un nouveau trait de méchanceté contre Dangeau. « Il se fit,

---

(1) « Jamais les cérémonies de l'ordre ne s'étoient faites avec autant de pompe et de dignité que depuis le magistère de M. le marquis de Dangeau... Dans les réceptions, chaque officier avoit sa fonction particulière : le trésorier présentoit la croix au grand maître ; le procureur général, le livre des statuts; l'ancien chevalier, l'épée ; le prévôt maître des cérémonies, le manteau ; enfin le greffier secrétaire lisoit à haute voix le serment que le récipiendaire prêtoit sur le livre des Évangiles, tenu devant le grand maître par le chancelier, qui l'avoit reçu des mains du prêtre assistant. A l'égard des autres officiers, c'étoit le héraut d'armes qui leur portoit à chacun ce qu'ils devoient présenter au grand maître. » (*Gautier de Sibert.*)

(2) Il est à remarquer que dans ce tableau la perruque de Dangeau est d'un blond clair, et cela tient sans doute au goût de l'artiste, car presque toutes les perruques du tableau sont blondes.

(3) On trouve au Catalogue général des coins anciens de la Monnaie de Paris, sous les numéros suivants, divers coins relatifs à Dangeau et à l'ordre du Mont-Carmel.

1627. La décoration de l'ordre militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, 1700.

1628. Le même sujet.

Pour revers, le suivant (n° 1629) ; a eu aussi pour revers les armes de Courcillon suivantes (n° 1630).

1629. Un chevalier de l'ordre sur un cheval caparaçonné. Ordre militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel.

1630. Armoiries. Philippe de Courcillon de Dangeau, grand maître.

dit-il, le singe du roi, dans les promotions qu'il fit de cet ordre où toute la cour accouroit pour rire avec scandale, tandis qu'il s'en croyoit admiré... » Et plus loin : « On a vu ici, ailleurs, avec quelle dignité il tâcha d'imiter le roi donnant l'ordre du Saint-Esprit (Toujours le crime, imiter Louis XIV !), en donnant celui de Saint-Lazare; combien le prie-Dieu étoit bien imité dans Saint-Germain des-Prés (1); comment ses prêtres de l'ordre, placés comme le sont les évêques et les abbés au prie-Dieu du roi, représentoient bien les cardinaux avec leurs soutanes et leurs camails rouges; avec quelle grâce et quel air de satisfaction et de bonté Dangeau faisoit la roue au milieu de cette pompe et de toute la cour, hommes et femmes, qui y alloient sur des échafauds parés, et y rioient scandaleusement. Le roi après s'amusoit du récit qu'il lui en faisoit faire chez madame de Maintenon... »

Les longues descriptions du *Mercure* ne laissent rien soupçonner de tous ces ridicules; les cérémonies des promotions sont graves, sérieuses et d'un grand caractère religieux (2). Peu importe, après tout, ce que la vanité méchante de Saint-Simon reproche à la vanité bienveillante de Dangeau. Le nouveau grand maître releva l'ordre, et Saint-Simon est obligé d'ajouter : « Il est pourtant vrai qu'il faisoit un très-noble usage de sa commanderie magistrale, qui étoit bonne, et qu'il abandonna tout entière, pour y élever de pauvres gentilshommes qui y apprenoient gratuitement tout ce qui peut convenir à leur état, et y étoient fort honnêtement nourris et entretenus. » Saint-Simon passe brièvement sur ce point, et ne fait aucune réflexion sur cette généreuse conduite. Fontenelle, au contraire, entre à ce sujet dans quelques détails que nous croyons convenable de reproduire.

« Quand il (Dangeau) fut revêtu de la dignité (de grand maître du Mont-Carmel et de Saint-Lazare), il songea aussitôt à relever un ordre extrêmement négligé depuis longtemps et presque oublié

---

(1) « Les fréquentes promotions ayant multiplié le nombre des chevaliers, le grand maître demanda au cardinal de Furstemberg et aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près la permission de faire dans leur monastère les cérémonies de l'ordre, et dès 1698 les chevaliers y célébrèrent les fêtes et y tinrent leurs chapitres, comme ils avoient déjà fait en 1585, et plusieurs autres fois depuis. » (*Histoire des Ordres de Saint-Lazare*, etc., par Gautier de Sibert, p. 492.)

(2) « L'ensemble des cérémonies de l'office et de la réception des chevaliers offroit un spectacle aussi édifiant que majestueux, qui excita la curiosité des princes et des personnes de la plus grande considération. On vit y assister en différents temps, M. et madame la duchesse d'Orléans, madame la duchesse de Lorraine, le duc de Saxe, le prince d'Anspach, le nonce du pape, les ambassadeurs d'Espagne, du Portugal, de Venise, de Hollande, et beaucoup d'autres ministres étrangers et résidant à la cour de France. » (*Gautier de Sibert.*)

dans le monde. Il apporta plus d'attention au choix des chevaliers, il renouvela l'ancienne pompe de leur réception et de toutes les cérémonies, ce qui touche le public plus qu'il ne pense lui-même; il procura par ses soins la fondation de plus de vingt-cinq commanderies nouvelles; enfin il employoit les revenus et les droits de sa grande maîtrise à faire élever en commun, dans une grande maison destinée à cet usage, douze jeunes gentilshommes des meilleures noblesses du royaume. On les appeloit les élèves de Saint-Lazare, et ils devoient illustrer l'ordre par leurs noms et par le mérite dont ils lui étoient en partie redevables (1). Cet établissement dura près de dix ans; mais il lui auroit fallu pour subsister des temps plus heureux et des secours de la part du roi, dont les guerres continuelles ôtèrent entièrement l'espérance (2). Ainsi M. de Dangeau eut le déplaisir de voir sa générosité arrêtée dans sa course, et ses revenus appliqués à ses seuls devoirs. Il a laissé l'ordre en état que M. le duc de Chartres ait daigné être son successeur. »

XIII.

En même temps qu'il lui confiait la grande maîtrise des deux ordres réunis du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, le roi honorait Dangeau d'un titre nouveau : il le faisait conseiller d'État d'épée. « Vous savez, » dit *le Mercure* annonçant cette nouvelle dans le tome de janvier 1696, « qu'il y a trois conseillers d'État d'église et trois d'épée, et qu'ils sont tous ordinaires. »

Il semble que le roi n'ait plus rien à ajouter aux grâces et aux titres dont il a comblé son fidèle courtisan; et cependant Louis XIV et madame de Maintenon trouvent encore à utiliser dans une fonction intime et toute de confiance les services discrets et le bon esprit de Dangeau. Ce n'est point dans ses Mémoires ni dans aucune histoire contemporaine qu'il faut chercher la trace de cette grave mission. Il y avait là pourtant de quoi enfler une vanité vulgaire; mais on a fait appel à sa discrétion, et il aurait enseveli avec lui son secret, si les lettres de madame de Maintenon elle-même ne

---

(1) Sur la proposition de Dangeau, l'ordre reçut des chevaliers « d'honnêtes familles sans demander des preuves de noblesse, » et par suite l'Académie des élèves de Saint-Lazare admit des pensionnaires roturiers dont Duclos fit partie.

(2) « M. de Dangeau, si exact à convoquer les chapitres dans le commencement de son magistère, laissa écouler plusieurs années sans en assembler. Pour justifier cette interruption, il représenta, dans le chapitre qu'il tint au mois de janvier 1713, que des raisons particulières, jointes à la situation des affaires du royaume et à la difficulté de réunir un assez grand nombre de chevaliers dispersés dans les armées de Sa Majesté, l'avoient obligé de suspendre jusqu'au retour de la paix la convocation d'un chapitre général. » (*Gautier de Sibert.*)

venaient nous en apporter la révélation bien imprévue. Nous avons dit que Dangeau avait été chargé par le roi d'aller, en vertu des prérogatives de sa nouvelle charge, au-devant de la jeune princesse de Savoie jusqu'au pont de Beauvoisin. Elle avait à peine onze ans, et venait épouser le duc de Bourgogne, qui lui-même n'en avait que quatorze. C'étaient deux enfants dont les grâces allaient, à leur insu, rajeunir et régayer le vieux roi et sa cour. Ce n'était donc point petite faveur, ni charge peu délicate, que d'être attaché à la nouvelle Dauphine. Madame de Maintenon entrevit de loin l'importance que cette enfant allait prendre auprès de son auguste aïeul, et se préoccupa; avant même qu'elle n'arrivât à Versailles, des habitudes qu'elle y apporterait et des moyens d'éducation que l'on pourrait employer pour plier cette charmante nature aux meilleures façons de la cour. Dangeau fut en cette occasion l'homme de madame de Maintenon; aussi, quelques mois plus tard, quand elle se fut faite l'institutrice de la duchesse de Bourgogne, continua-t-elle à se faire aider par Dangeau dans les détails de cette noble éducation. Elle lui écrit au mois de mars 1697 :

« Il n'y a pas de sotises dont je ne sois capable, monsieur, quand je croirai qu'elles seront utiles à notre princesse; j'ai fait autrefois à Saint-Cyr de petites *conversations* pour instruire les demoiselles en les divertissant. Voyés si vous pourriés lire celle-cy tantost (1); la princesse est sujette à un petit rire forcé qui est désagréable, et peut-estre ce qui est dans cet écrit lui sera bon, mais pour l'enveloper, il faut lire ce qui est sur *la raillerie* (2). Elle sait bien que tout cela est fait pour Saint-Cyr, ainsi il ne lui en faut pas faire de mystère (3). Je m'adresse à vous, monsieur, avec grande confiance, connoissant votre cœur en tout, et en particulier pour la princesse; il n'est pas nécessaire de vous prier de ne montrer cet écrit qu'à celles qui seront auprès de la princesse, et de ne le laisser à personne. »

Puis cette autre lettre, plus curieuse encore que la précédente, et datée du 21 juin 1697 : « Il est bizarre de vouloir faire de vous un précepteur, mais vous estes capable de tout pour le bien, et vous en pouvés plus faire à la princesse que tous les maîtres du monde. Je crois qu'il faudroit lui faire tous les jours deux leçons, l'une de la fable, et l'autre de l'histoire romaine; vous savés mieux que moi, monsieur, qu'il ne faut point songer à la faire savante,

(1) Cette conversation a pour titre : *Sur les agréments.*

(2) *Conversation XVI.*

(3) On sait que la duchesse de Bourgogne venait très-souvent à Saint-Cyr, et y reçut en grande partie son éducation.

on n'y réussiroit pas; il faut se borner à lui aprendre certaines choses qui entrent continuellement dans le commerce des plaisirs et de la conversation; nous avons déjà traité ce chapitre. Je voudrois que mademoiselle d'Aubigné aprit les mesmes leçons pour lui en pouvoir parler le reste du jour. Les dames le peuvent faire aussi, et si vous pouvés nous donner une heure par jour, je crois qu'elle saura bien des choses qui lui seront utiles et agréables. J'ai cherché Coeffeteau (1), parce que les chapitres sont courts, et notre princesse n'aime pas ce qui est long; il faut achever *Théodose* (2); si vous voulés faire un petit projet, je le ferai suivre et aprendrai moi-mesme pour la faire répetter; s'il n'y a rien de dangereux ni de trop libre dans les métamorphoses et les fables, je vous suplie d'en faire acheter les livres; mais si on ne doit pas les laisser dans les mains de la princesse et de ma nièce, il vaut mieux nous en tenir à ce que vous nous en dirés; quand vous trouverés l'ocasion de lui faire un portrait de quelque princesse bien polie, modeste, précieuse, délicate, s'attirant le respect, ne le manqués pas, s'il vous plaît; je crains qu'on ne se conforme à la grossièreté de notre siècle; tout ceci demeurera entre nous. Je suis obligée de finir (3). »

L'intimité familière et persistante du marquis et de la marquise de Dangeau auprès de la jeune duchesse et du duc de Bourgogne, est attestée par quelques-uns de ces détails qui avaient trop d'importance dans les habitudes de la cour d'alors, pour que nous ne les signalions point : « 25 novembre 1696. Depuis quelques jours, madame de Dangeau couche dans la chambre de madame la duchesse de Bourgogne. » — « 28 janvier 1700. Monseigneur le duc de Bourgogne dîna hier chez madame de Dangeau avec des dames, et y demeura jusqu'à sept heures du soir. »

On voit comment la faveur de Dangeau et celle de sa femme vont toujours s'enracinant plus profondes auprès du roi et de madame de Maintenon. « Madame de Maintenon, dit Saint-Simon, aimoit extrêmement madame de Dangeau, et plût à Dieu qu'elle n'eût approché d'elle que des femmes de ce caractère. » Il répète partout où il le peut que madame de Dangeau est le bon ange de madame de Maintenon, et c'est à coup sûr le plus beau triomphe de cette sainte femme d'avoir désarmé la malignité même. Veut-on savoir en quels

(1) Dominicain qui a écrit une Histoire de l'Empire romain, depuis Auguste jusqu'à Constantin.

(2) *Vie de Théodose*, par Fléchier.

(3) Nous extrayons ces deux pièces des *Lettres sur l'éducation des filles par madame de Maintenon, publiées par M. Théophile Lavallée*; Paris, Charpentier, 1854, in-12.

termes charmants lui écrivait madame de Maintenon? Voici des fragments que l'obligeance de M. Lavallée nous a permis d'emprunter à la correspondance encore inédite de la fondatrice de Saint-Cyr : Le 11 juin 1704, madame de Maintenon fait écrire sous sa dictée par la main de madame la duchesse de Bourgogne une lettre fort jolie et fort curieuse à madame de Dangeau, et termine ainsi : « Mon Dieu, que cette main m'est chère; ce n'est pas que ce soit son bel endroit, non plus que le vôtre, mais vous possédez tant de vertus d'ailleurs, que l'on compte pour rien sa maigreur et ses veines. » — Ces dames dînent souvent ensemble; en 1705, madame de Maintenon écrit à madame de Dangeau : « Nous devrions dîner ensemble, mais il faudroit que ce fût chez vous, pour estre en repos; voulez-vous qu'on y porte mon dîner, voulez-vous nous en donner, voulez-vous faire un composé de l'un et de l'autre? Voilà De Lisle qui recevra vos ordres. » — Elle écrit une autre fois :

« Mesdames les marquises de Dangeau, d'Heudicourt et de Montgon veulent-elles manger demain ensemble dans le lieu qu'il leur plaira, en partir à une heure pour Saint-Cyr, se rendre à la classe bleue, y voir jouer *Esther*, ne s'y point moquer de plusieurs vilains visages qui jouent et qui chantent, aller ensuite prier Dieu, et de là à Marly. Mon carrosse, dont je n'ai que faire, attendra leur ordre; elles le renverront de Saint-Cyr; elles m'apporteront six bouteilles d'hipocras pour nos actrices, que M. Léger mettra entre leurs mains. Si tout cela ne leur convient pas, nous le remettrons à un autre jour. Adieu, mes enfants, la teste me fend. »

Quand retentit, en 1707, le nouvel appel patriotique du grand roi Louis XIV, qui invite la noblesse de France à fondre ses meubles et ses vases d'or et d'argent pour aider aux subsistances de nos armées épuisées, Dangeau, quoiqu'il « tînt chez lui une grande et bonne table et vécût avec le plus distingué et le plus choisi, » fut l'un des premiers à offrir sa vaisselle au roi; et nous ne pouvons nous défendre de signaler ici encore la différence de sa conduite avec celle de Saint-Simon, qui, il l'avoue lui-même, « fit l'arrière-garde et n'en envoya à la Monnoie que pour un millier de pistoles, encore ne fût-ce que quand il se vit presque le seul de sa sorte mangeant dans de l'argent. »

Enfin le roi se meurt ; il ne peut plus sortir de sa chambre; et madame de Dangeau est des quatre dames avec mesdames de Lévy, de Caylus et d'O, qui, familières du jeu et des musiques chez madame de Maintenon, viennent seules, dans les derniers jours de sa maladie, chez ce « Jupiter mourant (1). »

(1) Saint-Simon.

J.

XIV.

Nos lecteurs ont vu dans l'avertissement, que le jour de la mort de Louis XIV avait fermé l'un des volumes du Journal de Dangeau, et que le premier jour du règne de Louis XV en avait ouvert un autre. Nous sommes touchés de ce détail, qui nous montre le respect profond et délicat du courtisan pour la mémoire de son maître. Saint-Simon, devant lequel cette fidélité même ne trouve pas grâce, fait sans le vouloir l'éloge de Dangeau, en opposant ses regrets à la satisfaction de quelques-uns et à l'indifférence du plus grand nombre.

« Louis XIV, dit-il, ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens, et des chefs de l'affaire de la constitution... Mais quelques vieux et plats courtisans comme Dangeau, Cavoie et un très-petit nombre d'autres, qui se voyoient hors de toute mesure, quoique tombés d'une fort commune situation, regrettèrent de n'avoir plus à se cuider parmi les sots, les ignorants, les étrangers, dans les raisonnements et l'amusement journalier d'une cour qui s'éteignoit avec le roi (1). » Il y avait en effet entre le 1er septembre 1715 et son lendemain tout un abîme pour le vieil ami du vieux roi, autant que pour la France. Du moment où le testament de Louis XIV fut déchiré par le parlement, Dangeau, qui était demeuré fidèle à ce testament, au duc du Maine et à madame de Maintenon, n'était plus rien, ne pouvait rien être. Adieu la vie magnifique, les augustes ennuis et l'intimité de la cour; — qu'aurait fait d'ailleurs cet homme des anciennes mœurs dans une cour nouvelle vouée à l'avance à de telles corruptions et à de telles débauches, qu'elles ont livré son nom au dégoût de tous les siècles? Saint-Simon, qui, ayant attendu

---

(1) Cependant, par égard, soit pour sa respectable fidélité, soit pour les grandes charges que ce vieillard avoit exercées sous l'autre règne, le duc d'Orléans avoit, en 1716, accordé à Dangeau les honneurs du Louvre. Le rancuneux Saint-Simon enrage de cette bien insignifiante déférence au vieux courtisan qu'il poursuit jusque dans ses « épluchures », et sa mauvaise humeur éclabousse le régent. « Ce prince, dont la facilité se pouvoit appeler un dévolement, accorda les honneurs du Louvre, leur vie durant à Dangeau et à la comtesse de Mailly, qu'ils avoient perdus avec leur charge de chevalier d'honneur et de dame d'atours par la mort de la dernière Dauphine.... Ces honneurs du Louvre ne sont rien autre chose que le privilége d'entrer dans son carrosse ou en chaise avec des porteurs de sa livrée, dans la cour réservée où il n'entre que les carrosses et les porteurs en livrée des gens titrés... C'étoit une grâce de peu d'usage pour ces deux personnes. Dangeau étoit dans une grande vieillesse et hors de gamme par le total changement de la cour, ne sortant presque plus de chez lui, ni sa femme non plus, très-pieuse et très-retitirée... » Saint-Simon, XXVII, p. 34 à 36.

vingt ans son heure, avait enfin trouvé dans le régent un maître qui voulût bien de ses services, n'épargne pas ce bon homme resté fidèle aux habitudes d'un autre règne. « Tant que le roi vécut, Dangeau, qui ne bougeoit de la cour, qui étoit son unique élément, y tenoit une maison honorable, et vivoit là et ailleurs avec la bonne compagnie et avec les gens les plus à la mode. Il avoit grand soin d'être bien informé des choses publiques; car d'ailleurs il ne fut jamais de rien (1). Depuis la mort du roi, ses informations n'étoient plus les mêmes; l'ancienne cour se trouvoit éparpillée, et ne savoit plus rien; lui-même, retiré chez lui, touchant à quatre-vingts ans, ne voyoit plus que des restes d'épluchures..... Dangeau, dans ses Mémoires, est toujours en adoration du roi, même depuis sa mort, de ses bâtards, de madame de Maintenon, et très-opposé à M. le duc d'Orléans, au gouvernement nouveau (dont, à son tour, il faisait partie, Saint-Simon), et singulièrement aux ducs..... (Aux ducs! De quoi s'avisait Dangeau, d'être opposé aux ducs!) (2) On a vu en son temps qu'il avoit marié son fils à la fille unique de Pompadour. Pompadour étoit des plus avant dans les secrets du parti de M. et de madame du Maine, et dès lors, par là, des plus avant avec cette prétendue noblesse. Madame de Pompadour étoit sœur de la duchesse douairière d'Elbeuf, mère de la feue duchesse de Mantoue. Il vivoit intimement avec eux... Ces deux sœurs, filles de feu madame de Navailles, étoient sous la protection déclarée de madame de Maintenon. » — On entrevoit là toute la vie politique de Dangeau après la mort de Louis XIV. N'ayant plus rien de commun, Dieu merci, avec la génération nouvelle, si ce n'est peut-être quelque bon souvenir du cardinal de Fleury, dont il a commencé la fortune et qui va se montrer, quelques jours en-

(1) Cette biographie a suffisamment montré, bien au contraire, que Dangeau a été de tout et de mille autres choses encore. Si Saint-Simon veut dire que Dangeau n'a été d'aucune coterie de la cour; à la bonne heure. Saint-Simon est resté l'homme de ces coteries et de leurs rancunes. Dangeau n'a été de rien, a tout vu, et est impartial.

(2) « En France et en Angleterre, les ducs et les lords ont un orgueil tellement excessif qu'ils croient être au-dessus de tout. Si on les laissoit faire, ils se regarderoient comme supérieurs aux princes du sang, et la plupart d'entre eux ne sont pas même véritablement nobles. J'ai une fois joliment repris un de nos ducs. Comme il se mettoit à la table du roi, devant le prince de Deux-Ponts, je dis tout haut : « D'où vient que M. le duc de Saint-Simon presse tant le prince de Deux-Ponts! A-t-il envie de le prier de prendre un de ses fils pour page? » Tout le monde se mit si fort à rire, qu'il fallut qu'il s'en allât. » (*Nouvelles lettres de la princesse palatine*, publiées par M. Gust. Brunet, p. 115 et 116). Cela ressemble fort à ce fou rire qui prend un jour Saint-Simon à la table de Dangeau, sur la prétendue vanité de celui-ci comme gouverneur de province. Décidément Saint-Simon ne voyait point la poutre de son œil.

core, dans ces temps dégradés, le dernier représentant de la politique intelligente et honnête du siècle précédent — Dangeau s'est retiré dans l'hôtel qu'il a fait construire à Paris, rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain. On lit dans Piganiol de la Force, Description de la ville de Paris, tome VIII, page 182, édition de 1765, que cette rue de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille) était formée par plusieurs belles et grandes maisons, où logeaient plusieurs personnes distinguées par leur naissance ou par leurs grands emplois; et que vis-à-vis l'hôtel de Belle-Isle (encore existant, proche de la rue du Bac) se trouvoit l'hôtel de Dangeau (1), lequel avait pris son nom de Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau. Piganiol ajoute que cet hôtel est encore occupé par la belle-fille de Dangeau, la marquise de Courcillon, la fille de Pompadour. — Cette maison de Dangeau était toute d'opposition au régent, et toute de dévouement au duc du Maine. Saint-Simon va, dans une page de ses Mémoires, jusqu'à soupçonner Dangeau d'avoir prêté au duc du Maine le témoignage de son Journal pour induire la postérité en erreur sur certaines protestations au parlement, supposant, d'une façon bien flatteuse d'ailleurs pour Dangeau, que son Journal « seroit un jour, comme les gazettes, entre les mains de tout le monde. » — Dangeau ne tarde pas à voir la persécution s'appesantir sur les siens; ses amis et parents sont emprisonnés. M. de Pompadour, accusé de complicité dans la conjuration de Cellamare, est mis à la Bastille au nom du jeune roi, qui bientôt avilira le nom de cette noble famille en le donnant à l'agréable intrigante qui sera sa maîtresse. La vieille France de Louis XIV est toute en désarroi; et le 12 mars 1718, madame de Maintenon, appuyant du doigt sur l'indulgence autrefois si patiente du courtisan, écrit à madame de Dangeau cette phrase amère (2) : « Comment M. de Dangeau se tire-t-il de l'estat présent du monde, lui qui ne veut rien blasmer? »

Le commerce de lettres pleines d'une douce amitié ne s'était point interrompu par cette révolution profonde qui avait rejeté madame de Maintenon à Saint-Cyr, et la famille de Dangeau à Paris. L'obligeance de M. Lavallée nous permet de puiser encore dans la correspondance inédite de madame de Maintenon quel-

(1) Le plan du faubourg Saint-Germain et de ses environs, par P. Starckmann, placé en tête de l'histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Près, par J. Bouillard, indique l'hôtel de Dangeau comme occupant l'angle de la rue de Bourbon et de la rue des Poitiers; l'hôtel Dangeau n'était donc point tout à fait vis-à-vis de l'hôtel de Belle-Isle, mais un peu plus loin, à gauche, au delà de cette rue « de Potier. » — A Versailles, l'hôtel qu'avait habité Dangeau était situé rue de la Chancellerie, sur le terrain du n° 8 actuel.

(2) Lettre inédite communiquée par M. Th. Lavallée.

ques passages de ses lettres à madame de Dangeau : « 13 février 1716 ...J'ai été très-aise de recevoir un signe de vie de M. de Dangeau, car je l'aime par bien des endroits; Dieu veuille vous le conserver encore longtemps... — 20 février 1716 ...M. de Dangeau a raison de vous gronder, Madame, de ne me parler jamais de lui; j'en étois tout de bon blessée... — 9 mars 1716 .. Si M. de Dangeau ne souffre pas beaucoup, je ne le plains guères d'estre réduit à garder la chambre,... surtout, Madame, vous ayant auprès de lui.... — 14 janvier 1717... Adieu la plus aimable, la plus estimable et la plus respectable femme qui soit dans le monde; la manière de le dire n'est pas spirituelle, mais c'est le fond de mon cœur.. »

Madame de Dangeau avait toujours vécu dans l'exercice d'une piété aussi solide que sincère. On nous pardonnera, pour preuve de la sincérité de religion d'une femme si accomplie, de citer une charmante historiette de Saint-Simon, qui est, comme il le dit lui-même, « un petit crayon de la cour. Il y avoit une prière publique tous les soirs dans la chapelle de Versailles, à la fin de la journée, qui étoit suivie d'un salut avec la bénédiction du Saint-Sacrement tous les dimanches et les jeudis; l'hiver, le salut étoit à six heures, l'été à cinq, pour pouvoir s'aller promener après. Le roi n'y manquoit point les dimanches, et très-rarement les jeudis en hiver. A la fin de la prière, un garçon bleu, en attente dans la tribune, couroit avertir le roi, qui arrivoit toujours un moment avant le salut; mais, qu'il dût venir ou non, jamais le salut ne l'attendoit. Les officiers des gardes du corps postoient les gardes d'avance dans la tribune d'où le roi l'entendoit toujours : les dames étoient soigneuses d'y garnir les travées des tribunes, et, l'hiver, de s'y faire remarquer par de petites bougies qu'elles avoient pour lire dans leurs livres, et qui donnoient à plein sur leurs visages. La régularité étoit un mérite, et chacune vieille et souvent jeune tâchoit de l'acquérir auprès du roi et de madame de Maintenon. Brissac, major des gardes du corps, fatigué d'y voir des femmes qui n'avoient pas le bruit de se soucier beaucoup d'entendre le salut, donna le mot un jour aux officiers qui postoient, et, pendant la prière, il arrive dans la travée du roi, frappe dessus de son bâton, et se met à crier d'un ton d'autorité : Gardes du corps, retirez-vous, le roi ne vient point au salut! A cet ordre tout obéit, les gardes s'en vont, et Brissac se colle derrière un pilier. Grand murmure dans les travées qui étoient pleines, et, un moment après, chaque femme souffle sa bougie et s'en va, et si bien qu'il n'y demeure en tout que madame de Dangeau et deux autres assez du commun. C'étoit dans l'ancienne chapelle. Les officiers, qui étoient avertis,

avoient arrêté les gardes dans l'escalier de Blouin et dans les paliers, où ils étoient bien cachés, et quand Brissac eut donné tout loisir aux dames de s'éloigner, et de ne pouvoir entendre le retour des gardes, il les fit reposter. Tout cela fut ménagé si juste, que le roi arriva un moment après, et que le salut commença. Le roi, qui faisoit toujours des yeux le tour des tribunes, et qui les trouvoit toujours pleines et pressées, fut dans la plus grande surprise du monde de n'y trouver en tout et pour tout que madame de Dangeau et ces deux autres femmes; il en parla dès en sortant de sa travée avec un grand étonnement; Brissac, qui marchoit toujours près de lui, se mit à rire, et lui conta le tour qu'il avoit fait à ces bonnes dévotes de cour, dont il s'étoit lassé de voir le roi la dupe. Le roi en rit beaucoup, et encore plus le courtisan. On sut à peu près qui étoient celles qui avoient soufflé leurs bougies et pris leur parti sur ce que le roi ne viendroit point, et il y en eut de furieuses, qui vouloient dévisager Brissac, qui ne le méritoit pas mal par tous les propos qu'il tint sur elles. »

Madame de Dangeau, voyant son mari arrivé à une vieillesse déjà bien extraordinaire, il avait plus de quatre-vingts ans, voulait l'amener aux austérités de sa piété. Madame de Maintenon, dans laquelle on ne peut trop admirer les profondeurs du bon sens, écrivait, en 1718, à madame de Dangeau : « Vous n'en ferez jamais un solitaire; n'êtes-vous pas trop heureuse de le voir un bon chrétien?.. » Et ailleurs : « Je crains que vous ne rebutiez M. de Dangeau; vous êtes austère, et vous ne comprenez point assez la force de l'habitude. » La force de l'habitude; ce mot est plein d'éclairs, prononcé par madame de Maintenon.

XV.

On peut dire qu'à dater de sa retraite de la cour, Dangeau ne chercha plus que dans les lettres et dans les soins académiques le charme et le passe-temps de ses dernières années. Nous avons raconté plus haut l'entrée de Dangeau à l'Académie française, en 1668. Il y prit le rôle qui convenait à merveille à sa bienveillance et à la courtoisie de son caractère. Il se fit l'intermédiaire officieux entre ses nouveaux confrères et les bontés du roi. Les registres de l'Académie française, conservés à l'Institut, sont pleins du nom et des services de Dangeau et de la reconnaissance de l'Académie.

« 24 mars 1684. L'abbé Régnier a rapporté à la compagnie qu'il étoit allé à Versailles, le jeudi 22, dans le carrosse de M. le marquis de Dangeau, et que, le vendredi 23, il avoit été présenté au roi par M. de Saint-Aignan, comme S. M. alloit à la messe, et lui avoit dit ces propres paroles, en lui présentant le mémoire : Sire, l'Académie

françoise ayant reçu de nouvelles offenses de l'abbé Furetière, elle a cru qu'il étoit de son devoir d'en informer Votre Majesté afin qu'elle eût connoissance de tout. Et que le roi l'ayant mis dans sa poche, a dit qu'il le verroit. Il a rendu compte aussi à la compagnie de la disposition qu'il avoit trouvée dans M. le duc de Saint-Aignan et dans M. le marquis de Dangeau, pour rendre en cela toutes sortes d'offices à la compagnie, comme les entrées qu'ils ont auprès du roi leur en peuvent fournir tous les jours l'occasion. »

Le marquis de Dangeau était admirablement secondé, dans son rôle obligeant envers l'Académie, par l'abbé de Dangeau son frère, et c'est peut-être ici le lieu de dire quelques mots de ce nouveau et singulier personnage de la famille de Courcillon, auquel nous avons déjà fait plusieurs fois allusion. Saint-Simon en a tracé, avec son indulgence accoutumée, un joli portrait qui pourrait presque suffire à nos lecteurs.

« L'abbé de Dangeau, qui mourut le 1er janvier 1723 (1), étoit né huguenot; il y persévéra plus longtemps que son frère, et je ne sais s'il y a jamais bien renoncé. Il avoit plus d'esprit que son aîné, et, quoiqu'il eût assez de belles-lettres qu'il professa toute sa vie, il n'eut ni moins de fadeur, ni moins de futilité que lui; il parvint de bonne heure à être des Académies. Les bagatelles de l'orthographe et de ce qu'on entend par la matière des rudiments et du Despautère, furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie. Il eut plusieurs bénéfices, vit force gens de lettres, et d'autre assez bonne compagnie; honnête homme, bon et doux dans le commerce, et fort uni avec son frère. Il avoit été envoyé jeune en Pologne, et il avoit trouvé le moyen de se faire décorer d'un titre de camérier d'honneur par Clément X, qu'il avoit connu en Pologne, non à Rome, où il n'alla jamais, et de se le faire renouveler par Innocent XII; il avoit aussi acheté une des deux charges de lecteur du roi pour en conserver les entrées, et venoit de temps en temps à la cour; il y étoit peu, ne sortoit guères de chez son frère, et il y avoit peu d'habitude. » — C'est en 1682 que Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, avoit succédé au fameux abbé Cotin. Un autre malheur qu'a eu ce pauvre abbé, homme vraiment fort considérable dans le monde des diphthongues et des voyelles, ç'a été d'être le héros d'un des éloges académiques de d'Alembert;

(1) C'est le 4 janvier, non le 1er, que mourut l'abbé de Dangeau. Voy. le Journal de Matthieu Marais (*Revue rétrospective*, 2e série, t. IX, p. 129) : « Il n'a jamais écrit rien de bon : c'étoit un difficultueux ridicule sur la pureté de la langue, aussi bien que le marquis Dangeau son frère... etc. » Mathieu Marais dit que l'abbé de Dangeau « mourut fort âgé. » Il était né en 1643.

et si nous avons préféré citer Saint-Simon, c'est qu'en conscience l'encyclopédiste est encore plus perfide que le janséniste. L'abbé de Dangeau, converti par Bossuet, le fut assez sincèrement, quoiqu'en dise Saint-Simon, pour convertir à son tour l'abbé de Choisy, et ce n'était pas petite affaire. Son mérite et sa science étoient si bien établis à la cour qu'il faillit l'emporter sur Fénelon, quand on choisit un précepteur au duc de Bourgogne.

Il courut même à ce sujet une chanson, que nous a conservée le *Recueil Maurepas*, t. VI, p. 341-3, année 1689 : « Sur Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, quand l'abbé de Fénelon fut fait précepteur du duc de Bourgogne. »

Brûlez, brûlez vos livres,
Gens avides de tout sçavoir,
Brûlez, brûlez vos livres;
Il n'en faut plus avoir,
En essui-mains (1) et en rouleau
Le sçavant abbé de Dangeau
A mis la science en morceau;
De tous les roys de France
Il nous en a fait des oysons(2);
Ce maistre d'importance
Vaut bien les Fénélons.

De quoi sert à l'abbé Dangeau
D'avoir épuisé son cerveau
Pour un chef-d'œuvre si nouveau?
De rien; car notre Sire
L'honorant d'un parfait mépris (3),
A dit : « S'il croit bien lire (4),
« Qu'il montre dans Paris. »

Que faut-il pour le consoler?
Il ne cesse d'accumuler
Et cent fois le jour d'estaler
Lambeaux géographiques
Qu'ils nous trace avec son baston (5),
Grimaces dogmatyques (6)
Et tous vieux rogatons.

(1) « Il avoit imaginé de mettre la chronologie sur des longs papiers rejoints en façons d'essui-mains et les poser sur des rouleaux, afin de les hausser et baisser comme il vouloit, toute sa chambre en étant pleine. » (Note du *Recueil Maurepas*.)

(2) « Il avoit composé un jeu des rois de France qui ressemble au jeu de l'oye. » (Note du même *Recueil*.)

(3) « L'abbé de Fénelon lui fut préféré, et Dangeau se croyoit bien plus digne de cet honneur. Aussi ressentit-il très-vivement cet affront. » (*Id.*)

(4) « Il étoit lecteur du roi. » (*Id.*)

(5) « Il portoit toujours un bâton, et, dès qu'on lui parloit de géographie, il ne manquoit jamais de tracer sur le plancher les lieux qu'il vouloit désigner. » (*Id.*)

(6) « On a déjà dit que l'abbé de Dangeau étoit le plus grand pédant du monde;

L'abbé de Dangeau savait le grec, le latin et toutes les langues vivantes, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'allemand, le suédois, l'anglais, etc. Ses travaux sur l'histoire, sur la géographie, et particulièrement sur la grammaire, sont encore fort estimés, c'est lui qui répondait à un porteur de nouvelles politiques inquiétantes : « Il arrivera tout ce qu'il pourra, mais j'ai dans mon portefeuille deux mille verbes bien conjugués. » Nicéron donne une fort longue énumération des ouvrages infiniment variés de l'abbé de Dangeau, et la Bibliothèque impériale possède une formidable collection de ses papiers. Comme lecteur du roi, il était chargé de présenter à Sa Majesté la liste des grâces annuelles accordées aux hommes de lettres. On lui a cruellement reproché d'avoir oublié la Fontaine sur cette liste. Madame de Genlis a riposté à cela ce qu'il y avait à en dire : « Il eût été bien peu convenable qu'un ecclésiastique protégeât ouvertement l'auteur des contes les plus scandaleux. » Enfin Voltaire l'a jugé par un mot qui nous suffit dans ce chapitre : c'était « un excellent académicien (1). »

Reprenons nos registres de l'Académie française :

« 1er octobre 1685. L'abbé de Dangeau, qui est en charge de directeur, propose que chaque académicien donne à la compagnie le portrait de son prédécesseur (2). — 2 juillet 1691. Ce jour,

---

il l'étoit intérieurement et extérieurement, c'est-à-dire jusques à sa mine et à sa façon de faire et de parler; il faisoit outre cela des grimaces effroyables, et qui sentoient merveilleusement ce qu'il étoit. » (Note du même *Recueil*.)

(1) *Le Recueil Maurepas* ne tarit pas sur lui : t. IX, p. 98, 200; t. VII, p. 140. Nous ne citerons que deux couplets du tome XIV, p. 181 :

Avec mine pédante,
Le docte abbé Dangeau
Au fils de Dieu présente
Son alphabet nouveau
Lui dit : Je t'apprendrai les étymologies,
Les termes du blason, don, don,
Et des rois de Judas, la, la,
Les généalogies.

Cet ecclésiastique,
Répond son frère aîné,
Est homme méthodique,
S'il en fut jamais né.
Pour moi, j'avois acquis quelque gloire au Parnasse;
Puis d'un doucereux ton, don don,
Ses vers il récita, la, la,
Et parla de sa race.

(2) Une copie du portrait de son frère, par Rigaud, faisant partie de la collection des portraits de l'Académie française, se trouve au musée de Versailles, et est due peut-être à cette proposition de l'abbé de Dangeau.

on a procédé à faire de nouveaux officiers au sort, suivant la coutume, et le sort est tombé sur M. le marquis de Dangeau pour directeur, et sur M. l'abbé Testu Mauroy pour chancelier. — 24 mai 1693. Le marquis de Dangeau (nommé chancelier le 2 avril 1693) avertit par une lettre l'Académie que le roi a agréé le choix de M. l'abbé Bignon et de M. la Bruyère (2) en place de M. le comte de Bussi et de M. l'abbé de la Chambre. — 30 juin 1693. L'abbé Regnier étant allé la veille à Versailles, et ayant voulu s'informer si M. le marquis de Dangeau avoit pris les ordres du roi, au sujet du dernier scrutin (qui nommait M. de la Loubère à la place de l'abbé Tallemant), a appris que le marquis de Dangeau avoit quitté la cour de Villers-Cotrez (*sic*) pour aller aux eaux. — 27 novembre 1697. L'Académie va à Versailles pour haranguer le roi sur la paix qu'il a donnée à l'Europe. L'abbé de Dangeau, directeur, porte la parole. « Après la réception, l'Académie passa chez M. le marquis de Dangeau, qui l'avoit invitée à dîner, et qui l'a traitée magnifiquement. » — 25 août 1699. Séance pour la fête de Saint-Louis, et

(1) Puisque le nom de la Bruyère se présente ici prononcé par Dangeau, profitons-en. Saint-Simon a dit et redit, et l'on a répété volontiers, que le Pamphile de la Bruyère, dans le chapitre *des Grands*, était le portrait du marquis de Dangeau, dessiné attentivement d'après nature. Il faut n'avoir pas lu la fine page de la Bruyère pour se prêter un moment à la perfide supposition de Saint-Simon. Est-ce de Dangeau que le plus médisant eût pu écrire : « Si quelquefois il sourit à un homme du dernier ordre, à un homme d'esprit, il choisit son temps si juste, qu'il n'est jamais pris sur le fait. » Ou encore : « Il est sévère et inexorable à qui n'a point encore fait sa fortune... De maxime, il ne s'en charge pas, de principes encore moins... Vif, hardi, décisif avec ceux qui ne savent rien .... » Qu'ont de commun ces traits avec ceux de Dangeau? Mais Saint-Simon a trouvé là le fameux mot : « Un Pamphile veut être grand; il croit l'être, il ne l'est pas; il est d'après un grand. » Et Saint-Simon travestit le mot trois fois avec bonheur. Si Dangeau est « d'après un seigneur, » il n'est, Dieu merci, point d'après Saint-Simon ni d'après pas un autre qu'on cite; et, si ce seigneur est Louis XIV, je n'y vois point tant de mal. Non, non, ne jouez pas à ce jeu; rien n'est plus facile que de trouver des ressemblances à un portrait; oyez plutôt : « On ne pouvoit avoir plus d'esprit, plus d'intrigue.... une plaisanterie plus fine et plus salée, ni être plus maître de son langage, pour le mesurer à ceux avec qui il étoit. C'étoit en même temps de tous les esprits le plus méchant, le plus noir, le plus dangereux, le plus artificieux, d'une fausseté parfaite, à qui les histoires entières couloient de source avec un air de vérité, de simplicité qui étoit prêt à persuader ceux mêmes qui savoient, à n'en pouvoir douter, qu'il n'y avoit pas un mot de vrai; avec tout cela une syrène enchanteresse, dont on ne se pouvoit défendre qu'en fuyant, quoiqu'on la connût parfaitement. Sa conversation étoit charmante, et personne n'assénoit si plaisamment ni si cruellement les ridicules, même où il n'y en avoit point, et comme n'y touchant pas... Malgré de tels vices, et dont la plupart étoient si destructifs de la société, c'étoit la fleur des pois à la cour et à la ville... » — A qui ressemble ce portrait? dites. Est-ce à madame de Blansac ou à Saint-Simon? Et qui l'a peint? est-ce la Bruyère? Non, c'est M. de Saint-Simon lui-même, et l'on dirait qu'il s'y mire.

distribution de prix. L'abbé Tallemant lit la pièce de prose, et Dangeau celle de vers. — 4 janvier 1707. Le marquis de Dangeau est de nouveau directeur, l'abbé de Dangeau chancelier. — 4 novembre 1713. Dangeau communique à la compagnie une lettre qu'il a reçue de M. de Ponchartrain, relativement à trente fauteuils neufs demandés au roi par l'Académie. — 20 juillet 1715. La compagnie députe deux de ses membres, M. le duc de la Force et M. le marquis de Saint-Aulaire pour aller faire compliment à M. le marquis de Dangeau sur la naissance de mademoiselle de Luynes. »

Si la mort du roi interrompt ici la liste des bons offices que Dangeau a pu rendre à l'Académie auprès de leur maître commun, l'Académie ne se tient pas quitte des respects et des déférences dont elle a, par un noble échange, payé la constante entremise de Dangeau.

13 juillet 1716. La compagnie députe à M. le marquis de Dangeau, M. de Callières et M. l'abbé de Saint-Pierre pour lui faire compliment sur le gouvernement du Milanez donné à M. le prince de Lowestein son beau-frère. — 4 janvier 1718. Dangeau est encore une fois directeur. — 13 mars 1719. Danchet et Boze sont chargés de faire à M. de Dangeau les compliments de la compagnie sur la mort de M. le prince de Lowestein son beau-frère, gouverneur du Milanez, et lui témoigner la part qu'elle prend à la perte qu'il a faite. — 23 mars 1719. Dangeau vient remercier la compagnie de l'honneur qu'elle lui avoit fait de l'envoyer complimenter sur la mort de M. le prince de Lowenstein. — 23 décembre 1719. La compagnie, ayant appris la mort de M. le marquis de Courcillon, envoie Danchet et Gedouin au marquis et à l'abbé de Dangeau. — 18 novembre 1719. « L'Académie, ayant appris que M. le marquis de Dangeau avoit été taillé, a prié M. Danchet et M. l'abbé Gedouin d'aller de sa part savoir de ses nouvelles, et témoigne à M. l'abbé de Dangeau l'inquiétude où elle est, et les vœux qu'elle fait pour le rétablissement de la santé d'un confrère qui nous est si cher. »

XVI.

La longue vie de Dangeau avait été inquiétée par deux graves maladies. « Il avoit soutenu, dans un âge assez avancé, dit Fontenelle les deux plus cruelles opérations de la chirurgie, et deux fois l'une des deux, avec un courage singulier. Ce courage est tout différent de celui qu'on demande à la guerre, et moins suspect d'être forcé. Il est permis d'en manquer dans son lit. » « Il essuya, dit Saint-Simon, la grande opération de la fistule, (1687) dont il pensa mourir, et fut taillé d'une fort grosse pierre. Il a vécu depuis sans aucune incommodité de la première, et longues années, parfaitement guéri et sans aucune suite de l'autre.

Deux ans avant sa mort, il fut taillé pour la seconde fois (1); la pierre n'était pas grosse, à peine eut-il quelques heures de fièvre; il fut guéri en un mois, et s'en est bien porté depuis. A la fin, le grand âge, et peut-être l'ennui de ne voir plus de cour ni de grand monde, termina sa vie par une maladie de peu de jours. » Le secrétaire qui écrivait le Journal de Dangeau sous sa dictée a clos cet immense travail par cette phrase : « Le 22 août, M. le marquis de Dangeau tomba malade d'une jaunisse avec la fièvre, et mourut le 9 septembre à huit heures et demie du soir, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans (2). C'est lui qui a écrit tous ces Mémoires, et ne les a pu continuer que jusqu'au 16 aoust 1720. »

Ainsi mourut dans une extrême vieillesse Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, comte de Mesle et de Civray, baron de Sainte-Hermine, de Saint-Amant, du château du Loir, de Lucé et de Bressuire; seigneur de Chausseraie et de la Bourdaisière, menin de monseigneur le Dauphin, chevalier d'honneur des deux Dauphines, gouverneur et lieutenant général pour le roi de la province de Touraine, gouverneur particulier de la ville et du château de Tours, grand maître des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, conseiller d'État d'épée, doyen de l'Académie française. *Le Mercure*, qui, sous le feu roi, n'avait jamais perdu l'occasion de courtiser l'illustre courtisan, annonça assez sèchement sa mort. Autres temps, autres favoris du *Mercure*.

Mais l'Académie française s'honora par plus de fidélité.

On lit dans les registres (3) de cette compagnie, à la date du jeudi 12 septembre 1720 :

« L'Académie a esté très-affligée d'apprendre la mort de M. le marquis de Dangeau, qui luy faisoit un honneur infini par les talents de l'esprit et par les qualités du cœur. Il estoit un modèle de bonté et de politesse, et dans les exercices académiques il faisoit paroistre beaucoup de goust et un sentiment très-fin pour tout ce

---

(1) Le secrétaire de Dangeau écrit dans son Journal, le vendredi 17 novembre 1719, à Paris : « Le marquis de Dangeau, auteur de ces Mémoires, fut taillé par Thibaut, qui est le chirurgien qui travaille à l'Hôtel-Dieu à ces opérations-là; et l'opération se fit fort heureusement. — Le mercredi 22, à Paris : L'opération qu'on fit le 17 au marquis de Dangeau a été si heureuse, qu'il n'a pas eu depuis le moindre accès de fièvre. — Et le jeudi 30, à Paris : La plaie du marquis de Dangeau est entièrement fermée, et il commence à sortir. Il y a peu d'exemples d'une opération si heureuse, car il n'a plus besoin d'être pansé. »

(2) « Ayant fait, quatre jours auparavant, une promotion de chevaliers reçus en son nom par le chancelier de l'ordre dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. » (*Histoire des ordres de Saint-Lazare*, etc., par GAUTIER DE SIBERT.)

(3) Le secrétaire perpétuel de l'Académie française était alors Dacier.

qui estoit beau, en proposant toujours son sentiment avec une modestie qui le faisoit encore plus aimer et estimer. »

Et à la date du mercredi 18 de septembre :

« Aujourd'huy la compagnie a assisté au service qu'elle a fait dire dans l'église des Révérends Pères Cordeliers, pour le repos de l'âme de feu monsieur le marquis de Dangeau. Sa famille, à qui on avoit des billet (*sic*), y a assisté; entre autres, madame la duchesse de Luynes et madame la marquise de Gourcillon. »

« Le feu roi, dit Fontenelle, a honoré publiquement M. le marquis de Dangeau de ce témoignage, qu'il ne rendit jamais de mauvais office à personne auprès de Sa Majesté. Il a eu toutes les grâces et toutes les dignités qu'une ambition raisonnable lui pouvoit promettre. Il n'a jamais eu le désagrément qu'elles ayent fait une nouvelle surprenante pour le public. M. de Dangeau avoit été en liaison particulière avec les plus grands hommes de son temps, le grand Condé, M. de Turenne, et les autres héros de toute espèce que le siècle du feu roi a produits. Il connoissoit le prix, si souvent ignoré ou négligé d'une réputation nette et entière et il apportoit à se la conserver tout le soin qu'elle mérite. Ce n'est pas là une légère attention, ni qui coûte peu, surtout à la cour, où l'on ne croit guère à la probité et à la vertu, et où les plus foibles apparences suffisent pour fonder les jugements les plus décisifs, pourvu qu'ils soient désavantageux. Ses discours, ses manières, tout se sentoit en lui d'une politesse, qui étoit encore moins celle d'une homme du grand monde, que d'un homme né officieux et bienfaisant. »

Ces derniers mots de Fontenelle sont le plus exquis jugement que l'on puisse porter sur Dangeau; qu'y ajouterions nous?

Si nous avons donné quelque étendue à notre étude sur le marquis de Dangeau, c'est que nous avons pensé qu'il était de premier intérêt pour le long Journal que nous publions, de faire connaître au plus grand jour possible l'importance et le crédit de son auteur; puis nous avons trouvé juste de faire raconter par ses contemporains l'une des existences les plus miroitantes et les plus universelles du grand siècle, la vie d'un courtisan, plein de vanité, dit-on, et qui dans les plus minutieux mémoires que jamais homme ait entrepris de son temps, s'est entièrement oublié lui-même avec la plus délicate simplicité. Nous avons essayé de montrer (chose qui n'est point nouvelle) comment de grands littérateurs tels que Saint-Simon ou le fils de son notaire avaient aisément raison, au moyen de quelques mensonges revêtus d'une forme charmante, d'un patient et scrupuleux témoin tel que Dangeau, qui ne songe à mettre dans l'histoire que de la vérité et de l'honnêteté. Nous au-

rons fait voir par surplus comment il est devenu facile aujourd'hui de reconstituer, avec les incalculables détails que nous fournissent les dépôts publics et les recueils du temps, la biographie du plus ordinaire personnage des derniers siècles. Après les pages nombreuses que nous venons d'entasser autour du nom du marquis de Dangeau, nous ne voulons point dire cependant que ce soit là le plus ordinaire personnage de son siècle. Il était de la grande génération de 1660, ami (vient de dire Fontenelle) de Turenne et de Condé, et aussi de Ninon, de la Vallière, de Montespan, de Boileau, de Sévigné et de Maintenon. Dans une cour où les plaisirs, les magnificences et les jeux tinrent une place au moins égale à celle des affaires, Dangeau, le plus beau joueur de la table du roi, le colonel de son régiment, son envoyé extraordinaire, Dangeau poëte aimable, adroit cavalier des carrousels de Monseigneur et aide de camp du roi dans les campagnes de Flandre, Dangeau fut un véritable et très-important personnage; c'est le type du courtisan dans son sens le plus noble, le plus intelligent, le plus généreux. Son bonheur a été son crime. La fortune constante et toujours souriante de cette longue carrière a plus incommodé qu'aucune autre le bilieux Saint-Simon, dont les Mémoires ne sont que le long factum d'une ambition déçue et impuissante. Tout vient à Dangeau, les gouvernements, les maîtrises, les ambassades, les honneurs, les privances; tout s'écarte de Saint-Simon, qui voudrait tout avoir et se croit digne de tout. Saint-Simon, nous l'avons dit plus haut, a traité Dangeau comme toute jeunesse ambitieuse traite la génération à laquelle elle doit succéder, et dont elle est impatiente d'hériter. Il n'en restera pas moins acquis que, dans la grave et magnifique cour de Louis XIV, Dangeau représente la loyauté, la fidélité, la bonne grâce et le bon esprit, aussi bien que son Journal représente la vie de cette cour dans sa plus sincère et naïve vérité.

PRINCES ET PRINCESSES DE LA MAISON DE FRANCE

VIVANT DE 1684 A 1720.

I. — BRANCHE ROYALE DE FRANCE.

LOUIS XIV, surnommé *le Grand*, fils aîné de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; né au château neuf de Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638; roi de France et de Navarre, le 14 mai 1643; mort à Versailles, le 1er septembre 1715. Veuf, le 30 juillet 1683, de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France.

De ce mariage :

LOUIS DE FRANCE, Dauphin, nommé MONSEIGNEUR, et surnommé *le grand Dauphin*; né au château de Fontainebleau, le 1er novembre 1661; mort au château de Meudon, le 14 avril 1711; marié, le 28 janvier 1680, à

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille aînée de Ferdinand-Marie, duc de Bavière, électeur de l'Empire, et d'Adélaïde-Henriette de Savoie; née le 18 novembre 1660; morte à Versailles, le 20 avril 1690.

De ce mariage :

1. LOUIS DE FRANCE, duc de Bourgogne, qui suit.
2. PHILIPPE DE FRANCE, duc d'Anjou, puis roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. (Voir § II.)

3. CHARLES DE FRANCE, duc de Berry; né à Versailles, le 31 août 1686; mort à Marly, le 4 mai 1714; marié à Versailles, le 5 juillet 1710, à

MARIE-LOUISE-ÉLISABETH-D'ORLÉANS, nommée *Mademoiselle de Chartres*, puis *Mademoiselle*, fille de Philippe d'Orléans duc de Chartres puis d'Orléans; née à Versailles, le 20 août 1695; morte au château de la Muette, le 21 juillet 1719. (Voir § IV.)

De ce mariage :

I. N. DE BERRY; née avant terme à Fontainebleau, le 21 juillet 1711; morte en naissant.

II. CHARLES DE BERRY, duc d'Alençon; né avant terme à Versailles, le 26 mars 1713; mort à Versailles, le 16 avril 1713.

III. MARIE-LOUISE-ÉLISABETH DE BERRY; née posthume et avant terme à Versailles, le 16 juin 1714; morte le 17 juin 1714.

LOUIS DE FRANCE, duc de Bourgogne; né à Versailles, le 6 août 1682; Dauphin le 14 avril 1711; mort à Marly, le 18 février 1712; marié à Versailles, le 7 décembre 1697, à

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, nommée *Madame la duchesse de Bourgogne*, puis *Madame la Dauphine*, fille aînée de Victor Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne-Marie-d'Orléans; née le 6 décembre 1685; morte à Versailles, le 12 février 1712.

De ce mariage :

1. N. DE FRANCE, duc de Bretagne; né à Versailles, le 25 juin 1704; mort à Versailles, sans avoir été nommé, le 13 avril 1705.

2. LOUIS DE FRANCE, duc de Bretagne; né à Versailles, le 8 janvier 1707; Dauphin après la mort de son père, le 18 février 1712; mort à Versailles, le 8 mars 1712.

3. LOUIS DE FRANCE, duc d'Anjou, puis duc de Bourgogne; né à Versailles, le 15 février 1710; Dauphin après la mort de son frère, le 8 mars 1712; roi de France et de Navarre, le 1er septembre 1715, sous le nom de LOUIS XV.

§ II. — BRANCHE ROYALE D'ESPAGNE.

PHILIPPE V (PHILIPPE DE FRANCE, duc d'Anjou. — Voir § I); né à Versailles, le 19 décembre 1683; déclaré roi d'Espagne le 16 novembre 1700; marié : 1° le 11 septembre 1701, à

MARIE-LOUISE-GABRIELLE DE SAVOIE, seconde fille de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne-Marie-d'Orléans; née le 17 septembre 1688; morte à Madrid, le 14 février 1714.
2° le 16 septembre 1714, à

ELISABETH FARNÈSE, fille d'Édouard Farnèse II, duc de Parme, et de Dorothée-Sophie de Bavière; née le 25 octobre 1692.

Enfants du premier lit :

1. LOUIS, PRINCE DES ASTURIES; né à Madrid, le 25 août 1707.
2. PHILIPPE, infant d'Espagne; né le 2 juillet 1709; mort le 8 juillet 1709.
3. PHILIPPE-PIERRE-GABRIEL, infant d'Espagne; né le 7 juin 1712; mort à Madrid, le 29 décembre 1719.
4. FERDINAMD, infant d'Espagne, né le 23 septembre 1713.

Enfants du second lit :

1. CHARLES OU DON CARLOS, infant d'Espagne; né à Madrid, le 20 janvier 1716.
2. FRANÇOIS, infant d'Espagne; né à Madrid le 21 mars 1717; mort le 21 avril 1717.
3. MARIE-ANNE-VICTOIRE, infante d'Espagne; née le 30 mars 1718.

§ III. — ENFANTS NATURELS DE LOUIS XIV.

De Louise-Françoise de la Baume le Blanc, duchesse de la Vallière, religieuse carmélite le 2 juin 1674, sous le nom de sœur *Louise de la Miséricorde*; morte le 6 juin 1710 :

ANNE-MARIE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Blois;* née au château de Vincennes, le 2 octobre 1666; légitimée en mars 1667; mariée, le 16 janvier 1680, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty. (Voir § VI.)

De Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan; morte le 28 mai 1707 :

1. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine; né à Versailles le 31 mars 1670; légitimé en décembre 1673; marié, le 19 mars 1692, à

Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, nommée *Mademoiselle de Charolois*, fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière; née le 8 novembre 1676. (Voir § V.)

De ce mariage :

1. N. de Bourbon, nommée *Mademoiselle de Dombes;* née à Versailles, le 11 septembre 1694; morte à Versailles, le 26 septembre 1694.

2. Louis-Constant n de Bourbon; prince de Dombes; né à Versailles, le 27 novembre 1695; mort à Versailles, le 28 septembre 1698.

3. N. de Bourbon, nommée *Mademoiselle d'Aumale;* née.....; morte à Versailles, le 22 août 1699.

4. Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes; né à Versailles, le 4 mars 1700.

5. Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu; né le 15 octobre 1701.

6. N. de Bourbon, duc d'Aumale; né à Versailles, le 31 mai 1704; mort à Sceaux, le 2 septembre 1708.

7. Louise-Françoise de Bourbon, nommée *Mademoiselle du Maine;* née à Versailles, le 4 décembre 1707.

2. Louise-Françoise de Bourbon, nommée *Mademoiselle de Nantes;* née le 1er juin 1673; mariée, le 23 juillet 1685, à Louis de Bourbon, IIIe du nom, duc de Bourbon. (Voir § V.)

3. Françoise-Marie de Bourbon, nommée *Mademoiselle de Blois;* née le 4 mai 1677; légitimée en novembre 1681; mariée, le 18 février 1692, à Philippe d'Orléans, IIe du nom, duc de Chartres puis d'Orléans. (Voir § IV.)

4. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse; né le 6 juin 1678; légitimé en novembre 1681; grand amiral de France en novembre 1683.

§ IV. — BRANCHE D'ORLÉANS.

PHILIPPE DE FRANCE, MONSIEUR, duc d'Orléans, second fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche; né au vieux château de Saint-Germain-en-Laye, le 21 septembre 1640; mort au château de Saint-Cloud le 9 juin 1701. Veuf, le 30 juin 1670, de Henriette Anne d'Angleterre, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre; marié en secondes noces, le 21 novembre 1671, à

ÉLISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE, MADAME, surnommée *la Palatine*, fille de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, et de Charlotte de Hesse; née le 27 mai 1652.

Enfants du premier lit :

1. MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, nommée *Mademoiselle d'Orléans*, née le 27 mars 1662; mariée, le 31 août 1679, à Charles II, roi d'Espagne; morte à Madrid, le 12 février 1689.
2. ANNE-MARIE D'ORLÉANS, nommée *Mademoiselle de Valois*, puis *Mademoiselle;* née le 27 août 1669; mariée, le 10 avril 1684, à Victor-Amédée II, duc de Savoie.

Enfants du second lit :

1. PHILIPPE, IIe du nom, qui suit;
2. ÉLISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, nommée *Mademoiselle de Chartres*, puis *Mademoiselle;* née à Saint-Cloud, le 13 septembre 1676; mariée, le 13 octobre 1698, à Léopold-Charles, duc de Lorraine et de Bar.

PHILIPPE D'ORLÉANS, IIe du nom, petit-fils de France, duc de Chartres; né à Saint-Cloud, le 2 août 1674; duc d'Orléans, le 9 juin 1701; régent du royaume, le 2 septembre 1715; marié, le 18 février 1692, à

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Blois*, fille naturelle de Louis XIV. (Voir § III.)

De ce mariage :

1. N. D'ORLÉANS, nommée *Mademoiselle de Valois;* née à Versailles le 17 décembre 1693; morte à Saint-Cloud, le 16 octobre 1694.

2. Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, nommée *Mademoiselle;* née à Versailles, le 20 août 1695; mariée, le 5 juillet 1710, à Charles de France, duc de Berry. (Voir § I.)

3. Louise-Adélaïde d'Orléans, nommée *Mademoiselle de Chartres;* née à Versailles, le 13 août 1698; religieuse de l'ordre de Saint-Benoît à l'abbaye de Chelles, le 23 août 1718, sous le nom de sœur *Bathilde;* abbesse de Chelles, le 14 septembre 1719.

4. Charlotte-Aglaé d'Orléans, nommée *Mademoiselle de Valois;* née à Paris, le 22 octobre 1700; mariée, le 12 février 1720, à François-Marie d'Este, prince héréditaire de Modène.

5. Louis d'Orléans, duc de Chartres; né à Versailles, le 4 août 1703.

6. Louise-Élisabeth d'Orléans, nommée *Mademoiselle de Montpensier;* née le 11 décembre 1709.

7. Philippe-Élisabeth d'Orléans, nommée *Mademoiselle de Beaujolais;* née à Versailles, le 18 décembre 1714.

8. Louise-Diane d'Orléans, nommée *Mademoiselle de Chartres;* née à Paris, le 26 juin 1716.

Filles de Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII :

1. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, nommée *Mademoiselle, Mademoiselle de Montpensier* et *la Grande Mademoiselle;* née au Louvre, le 29 mai 1627; morte au palais du Luxembourg, le 5 avril 1693.

2. Marguerite-Louise-d'Orléans, nommée *Mademoiselle d'Orléans,* puis *Madame la Grande Duchesse;* née le 28 juillet 1645; mariée, le 19 avril 1661, à Côme de Médicis, IIIe du nom, grand-duc de Toscane.

3. Élisabeth d'Orléans, nommée *Mademoiselle d'Alençon,* puis *Madame de Guise;* née le 26 décembre 1646; veuve, le 31 juillet 1671, de Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise; morte à Versailles, le 17 mars 1696.

Fils naturel de Philippe d'Orléans, IIe du nom, duc d'Orléans :

Jean-Philippe, dit *le chevalier d'Orléans,* né à Paris en 1702, légitimé en juillet 1706, grand-prieur de France, le 28 septembre 1719.

§ V. — BRANCHE DE CONDÉ.

Le chef de la branche de Bourbon-Condé est Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, septième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Louis, prince de Condé, était frère d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV.

LOUIS DE BOURBON, IIe du nom, prince de Condé, nommé *Monsieur le Prince* et surnommé *le Grand Condé*, fils aîné de Henri de Bourbon, IIe du nom, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency; né à Paris, le 8 septembre 1621; mort à Fontainebleau, le 11 décembre 1686; marié, le 7 février 1641, à

CLAIRE-CLÉMENCE DE MAILLÉ, fille d'Urbain de Maillé, marquis de Brézé, maréchal de France; née vers 1620; morte à Châteauroux, le 16 avril 1694.

De ce mariage :

HENRI-JULES DE BOURBON, nommé *le duc d'Enghien*, puis *Monsieur le Prince;* né à Paris, le 9 juillet 1643; prince de Condé après la mort de son père, le 11 décembre 1686; mort le 1er avril 1709; marié, le 11 décembre 1663, à

ANNE DE BAVIÈRE, fille d'Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin, et d'Anne de Gonzague-Clèves; née le 13 mars 1648.

De ce mariage :

1. LOUIS de BOURBON, IIIe du nom, duc de Bourbon, qui suit.
2. MARIE-THÉRÈSE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Bourbon*; née le 1er février 1666; mariée, le 29 juin 1688, à François-Louis de Bourbon, prince de Conty. (Voir § VI.)
3. ANNE-MARIE-VICTOIRE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Condé;* née le 11 août 1675; morte à Paris, le 23 octobre 1700.
4. ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle d'Enghien*, puis *Mademoiselle de Charolois;* née le 8 septembre 1676; mariée, le 19 mars 1692, à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. (Voir § III.)
5. MARIE-ANNE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Montmorency,* puis *Mademoiselle d'Enghien;* née le 24 février 1678; morte à Paris, le 11 avril 1718; mariée, le 21 mai 1710, à Louis-Joseph, duc de Vendôme. (Voir § VII.)

LOUIS DE BOURBON, IIIe du nom, duc de Bourbon, nommé *Monsieur le Duc;* né à Paris le 11 octobre 1668, prince de Condé après la mort de son père, le 1er avril 1709; mort à Paris, le 4 mars 1710; marié à Versailles, le 23 juillet 1685, à

LOUISE FRANÇOISE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Nantes,* fille naturelle de LOUIS XIV. (Voir § III.)

De ce mariage :

1. MARIE-ANNE-GABRIELLE-ÉLÉONORE DE BOURBON; née à Versailles, le 22 décembre 1690; religieuse à Fontevrault, le 26 mai 1707; abbesse de Maubuisson, en octobre 1719.

2. LOUIS-HENRI DE BOURBON, duc de Bourbon, qui suit.

3. LOUISE-ÉLISABETH DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Charolois,* puis *Mademoiselle de Bourbon;* née à Versailles, le 22 novembre 1693; mariée à Versailles, le 9 juillet 1713, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty. (Voir § VI.)

4. LOUISE-ANNE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Sens,* puis *Mademoiselle de Charolois;* née à Versailles, le 22 juin 1695.

5. MARIE-ANNE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Clermont;* née à Paris, le 16 octobre 1697.

6. CHARLES DE BOURBON, comte de Charolois; né à Versailles, le 19 juin 1700.

7. HENRIETTE-LOUISE-MARIE-FRANÇOISE-GABRILLE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Vermandois;* née à Versailles, le 14 janvier 1703.

8. ÉLISABETH-ALEXANDRINE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Gex,* puis *Mademoiselle de Sens;* née le 16 septembre 1705.

9. LOUIS DE BOURBON, comte de Clermont; né à Versailles le 15 juin 1709.

LOUIS-HENRI DE BOURBON, nommé *le duc d'Enghien,* puis *Monsieur le Duc;* né à Versailles le 18 août 1692; prince de Condé après la mort de son père, le 4 mars 1710; marié à Versaiees, 9 juillet 1713, à

MARIE-ANNE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Conty,* fille de FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON, prince de Conty. Voir § VI.)

§ VI. — BRANCHE DE CONTY.

Le chef de la branche de Bourbon-Conty est Armand de Bourbon, prince de Conty, fils puîné de Henri de Bourbon, IIe du nom, prince de Condé. (Voir § V.)

LOUIS-ARMAND DE BOURBON, prince de Conty, fils aîné d'Armand de Bourbon, prince de Conty, et d'Anne-Marie Martinozzi; né à Paris, le 4 avril 1661; mort sans postérité à Fontainebleau, le 9 novembre 1685; marié, le 16 janvier 1680, à

ANNE-MARIE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Blois*, fille naturelle de LOUIS XIV. (Voir § III.)

FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON, nommé *le comte de la Marche*, puis *le comte de Clermont*, puis *le prince de la Roche-sur-Yon*, fils puîné d'Armand de Bourbon, prince de Conty, et d'Anne-Marie Martinozzi; né à Paris, le 30 avril 1664, prince de Conty après la mort de son frère aîné, le 9 novembre 1685; mort à Paris, le 22 février 1709; marié à Versailles, le 29 juin 1688, à

MARIE-THÉRÈSE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Bourbon*, fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. (Voir § V.)

De ce mariage :

1. MARIE-ANNE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Conty;* née le 18 avril 1689; mariée, le 9 juillet 1713, à Louis Henri de Bourbon, nommé *Monsieur le Duc;* morte à Paris, le 21 mars 1720. (Voir § V.)

2. N. DE BOURBON; né avant terme à Versailles, le 18 novembre 1693; mort le 22 novembre 1693, sans avoir été nommé.

3. N. DE BOURBON, prince de la Roche-sur-Yon, né à Versailles, le 1er décembre 1694; mort à Paris, le 24 avril 1698, sans avoir été nommé.

4. LOUIS-ARMAND DE BOURBON, prince de Conty, qui suit.

5. LOUISE-ADÉLAÏDE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de la Roche-sur-Yon;* née le 2 novembre 1696.

6. N. DE BOURBON, nommée *Mademoiselle d'Alais;* née le 19 novembre 1697; morte à Paris, le 13 août 1699.

7. LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, comte d'Alais; né à Paris, le 27 juillet 1703; mort à Paris, le 21 janvier 1704.

LOUIS-ARMAND DE BOURBON, nommé *le comte de la Marche*; né à Paris le 10 novembre 1695; prince de Conty après la mort de son père, le 22 février 1709; marié, le 9 juillet 1713, à

LOUISE-ÉLISABETH DE BOURBON, nommée *Mademoiselle de Bourbon*, fille de Louis de Bourbon, IIIe du nom, duc de Bourbon. (Voir § V.)

De ce mariage :

1. N. DE BOURBON, comte de la Marche; né à Paris, le 28 mars 1715; mort à Paris, dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1717.

2. LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, prince de la Roche-sur-Yon, puis comte de la Marche; né à Paris, le 13 août 1717.

§ VII. — PRINCES ET PRINCESSES ISSUS DU SANG ROYAL.

ANGOULÊME.

FRANÇOISE DE NARGONNE, duchesse d'Angoulême; veuve le 24 septembre 1650 de Charles, bâtard de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, et de Marie Touchet; morte au château de Montmort, en Champagne, le 10 août 1713, âgée de quatre-vingt-douze ans, après soixante-trois années de viduité.

MARIE-FRANÇOISE DE VALOIS, duchesse d'Angoulême, fille de Louis de Valois, duc d'Angoulême, fils de Charles, bâtard de Valois; veuve, le 27 septembre 1654, de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse; morte à l'abbaye d'Essey, près d'Alençon, le 4 mai 1696.

ANTOINE-CHARLES-LOUIS DE VALOIS, dit *le Chevalier d'Angoulême*, fils naturel de Louis de Valois, duc d'Angoulême; légitimé en août 1677; mort le 25 septembre 1701.

VENDOME.

Les ducs de Vendôme descendent de Henri IV par César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

LOUIS-JOSEPH, duc de Vendôme, fils aîné de Louis, duc de Vendôme, et de Laure Mancini; né à Paris, le 1er juillet 1654; mort à Vinaros, dans le royaume de Valence, le 11 juin 1712; marié, le 21 mai 1710, à

MARIE-ANNE DE BOURBON, nommée *Mademoiselle d'Enghien*, fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé; née le 24 février 1678; morte le 11 avril 1718. (Voir § V.)

PHILIPPE DE VENDÔME, grand prieur de France, fils puîné de Louis, duc de Vendôme, et de Laure Mancini; né le 23 août 1655.

VERNEUIL.

CHARLOTTE SÉGUIER, duchesse de Verneuil, fille de Pierre Séguier, chancelier de France, née en 1622; veuve, le 28 mai 1682, de Henri, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV et de Catherine-Henriette de Balzac, marquise de Verneuil; morte à Paris, le 5 juin 1704.

JOURNAL

DU

MARQUIS DE DANGEAU

AVEC LES ADDITIONS

DU DUC DE SAINT-SIMON.

ANNÉE 1684.

Samedi 1er *avril.* — Le roi fit ses dévotions (1), et donna plusieurs abbayes; l'abbé de Pezé, parent de la maréchale de la Motte, eut une de celles de M. d'Auch *, qui étoit mort à Auch quelques jours auparavant. M. le duc de Beauvilliers en obtint une de filles en Anjou pour une de ses sœurs; Castan, exempt des gardes, eut une abbaye en Béarn; Manzard (2) eut un prieuré au pays du Maine.

* L'archevêque d'Auch étoit frère du feu maréchal de la Mothe, grand aumônier de la reine-mère qu'il assista à la mort, en 1666, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. — La maréchale de la Mothe étoit Prie et sœur cadette de madame de Bullion, belle-fille du surintendant; la

(1) Cette expression se rencontrera fréquemment dans le courant de ce journal, et, pour en faire connaître tout d'abord le sens, nous citerons la *Gazette de France* du 1er avril 1684 : « Le roi communia en l'église de la paroisse par les mains du cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, et S. M. toucha ensuite plus de neuf cents malades à qui elle fit distribuer de grandes aumônes. Le soir, elle assista, dans la chapelle du château, à Complies et au Salut chantés par la musique. »

(2) Le manuscrit de la Bibliothèque impériale porte *Mazard*, mais c'est une erreur évidente de cette copie très-fautive, car on trouve dans le *Mercure galant* (avril 1684, p. 222) : « Le prieuré de Grammont en Berce, ordre de Grammont, diocèse du Mans, à M. l'abbé Bodin; il est beau-frère de M. Mansar, premier architecte du roi. »

maréchale de la Mothe étoit veuve et retirée dans ses terres à vingt-cinq lieues de Paris, lorsque madame de Montausier, dame d'honneur de la reine et gouvernante de ses enfants, les quitta, ne pouvant suffire aux deux charges, envoya chercher la maréchale qui ne s'attendoit à rien moins, et qui fut choisie comme une femme de belle représentation, vertueuse, de bonne maison par elle-même, bien sotte, et qui ne seroit qu'une bonnemie, incapable de se mêler de rien à la cour que d'obéir dans ses fonctions à la lettre, comme elle fit aussi; elle a été gouvernante des trois générations. Elle étoit mère des duchesses d'Aumont, la seconde femme de Ventadour et de la Ferté.

Dimanche 2, *jour de Pâques.* — M. d'Agen (1), qui avoit prêché tout le carême, acheva ses prédications par un des plus beaux sermons et un des plus beaux compliments au roi qu'on puisse faire : c'est toujours ce jour-là que les prédicateurs font leur compliment d'adieu au roi.

Lundi 3. — Le roi, à son lever, parla fort sur les courtisans qui ne faisoient point leurs Pâques, et dit qu'il estimoit fort ceux qui les faisoient bien, et qu'il les exhortoit tous à y songer bien sérieusement, ajoutant même qu'il leur en sauroit bon gré.

M. le prince Camille (2), fils de M. le Grand, eut 2,000 écus de pension sur l'archevêché d'Auch, et M. de Montgommery (3), colonel de cavalerie, 1,000 écus sur le même archevêché.

Mardi 4. — M. de Savoie envoya à Mademoiselle des présents magnifiques, entre autres un fort beau fil de perles.

Mercredi 5. — Il fut réglé que Monsieur, en conduisant Mademoiselle sa fille après le mariage fait, auroit la droite sur elle, ce que M. de Savoie avoit voulu disputer dans le commencement *.

* Cette prétention de M. de Savoie, que madame sa femme eût la droite sur Monsieur, étoit bien hasardée, et n'avoit de couleur que par

(1) Jules Mascaron.

(2) Camille de Lorraine, troisième fils de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

(3) « Qui s'en est rendu digne et par son mérite personnel et par l'abjuration qu'il a faite de la R. P. réformée. » *Merc. gal.*

le traitement de tête couronnée qu'il avoit obtenu en France pour ses ambassadeurs. Jamais les ducs de Savoie n'ont disputé aux princes du sang, bien moins aux fils de France; lorsque le fameux duc de Savoie Charles-Emmanuel, gendre de Philippe II, roi d'Espagne, et qui maria son fils avec une fille de Henri IV, vint voir ce prince à Lyon, il se trouva fortuitement à la porte de sa chambre pour venir à son lever en même temps que M. le Prince : ils s'arrêtèrent et se saluèrent, et en même temps le roi, les voyant, éleva la voix, et dit à M. le Prince : *Passez, passez, mon cousin : monsieur de Savoie sait trop ce qu'il vous doit.* M. le Prince passa. M. de Savoie le suivit et ne s'en tint point blessé. La même chose arriva pour la chemise entre les mêmes, et M. le Prince la donna au roi. Il y en a mille exemples encore plus forts, même avec les électeurs, à qui les ducs de Savoie cèdent; mais, ces derniers étant reconnus rois de Sardaigne partout, cela change aussi ce rang en tout.

Jeudi 6. — Le roi donna à Monsieur 100,000 francs pour son équipage d'armée. — Madame de Lislebonne, qui devoit conduire Mademoiselle en Savoie, eut dans ses lettres le titre d'ambassadrice*; et comme elle s'en défendoit sur sa naissance, on lui donna l'exemple de madame d'Armagnac, qui, en pareille occasion, avoit eu pareille qualité, et cela étoit nécessaire pour finir des disputes qu'il y auroit eu sans cela.

*M. de Mayenne-Lorraine a été ambassadeur en Espagne pour le mariage de Louis XIII; M. de Chevreuse en Angleterre pour le mariage de Charles Ier et d'autres de sa maison encore; M. de Nevers-Gonzague à Rome pour l'absolution de Henri IV; le prince de Condé en Angleterre; le duc de Verneuil à Vienne et à Munster, et tant d'autres.

Vendredi 7. — Le roi envoya le duc de Charost chez madame de Rohan*, qui se mouroit, pour tâcher de lui faire écouter les gens qui lui parleroient de changer de religion.

Samedi 8. — Madame la princesse de Rohan mourut à Paris.

*Cette princesse de Rohan étoit la fille unique du fameux duc de Rohan, dernier chef des Huguenots et mort en Valteline commandant l'armée de Louis XIII, et de la fille du célèbre duc de Sully, Maximilien de

Béthune, laquelle avec cette fille soutint si héroïquement pour son sexe le dernier siége de la Rochelle jusqu'à manger les cuirs de son carrosse; cette fille se prit d'amour pour M. Chabot, qu'on appeloit Saint-Aulaye, fort protégé de M. Gaston à qui il étoit, et de M. le Prince, l'épousa et lui porta ses biens immenses, et le fit duc-pair par des lettres de continuation de pairie dont la cour se repentit, et qui furent enregistrées malgré elle, en 1652, et M. de Rohan reçu par l'autorité et la présence de M. Gaston et de M. le Prince au parlement. Il eut depuis le gouvernement d'Anjou, et figura fort peu, sa femme toujours beaucoup; elle quitta le nom de duchesse pour celui de princesse quand son fils unique épousa mademoiselle de Vardes, qui prit le nom de duchesse de Rohan, comme fit aussi madame de Chevreuse pour éviter la distinction de la vieille, la mère ou la douairière. Messieurs de Rohan commencèrent alors à être princes. Madame de Chevreuse, veuve du connétable de Luynes, remariée au duc de Chevreuse, dernier fils de M. de Guise, né à Blois, étoit fille du duc de Montbazon, gouverneur de Paris, et sœur du prince de Guémené de la maison de Rohan. Elle est célèbre par son attachement à la reine-mère, pour qui elle fut chassée par Louis XIII, et fut longtemps en Espagne et aux Pays-Bas, et figura grandement pendant sa régence. M. de Sully avoit obtenu le tabouret pour les sœurs du duc de Rohan son gendre, en faisant le mariage, sous prétexte que leur grand'-mère étoit Albret-Navarre, ce qui les faisoit issus de germain de Henri IV, et, à défaut de ce prince et de sa postérité, leur donnoit droit à la couronne de Navarre. Mais cette distinction s'étoit bornée là, sans que M. de Soubise, leur autre frère, et qui après bien des révoltes mourut en Angleterre sans être marié, y fût compris, sinon qu'il eut, en 1626, un brevet de duc; beaucoup moins l'autre branche de Rohan qui étoit Montbazon et l'aînée, parce qu'elle ne venoit point de cette grand'mère. Néanmoins ce fut un prétexte au duc de Luynes, connétable, d'obtenir le tabouret pour sa femme, la veille de ses noces, comme une galanterie sans conséquence; et à la promotion de 1619, où il fut chevalier du Saint-Esprit, il obtint l'ordre pour le prince de Guémené son beau-frère, quoiqu'il fût fort jeune, et pour le marquis de Marigny, depuis appelé le comte de Rochefort, frère du duc de Montbazon son beau-père. Guémené, n'étant point duc, passa le premier après les ducs de la promotion, et Marigny le soixante-septième parmi les gentilshommes, et n'en eut que quatre après lui; sa femme ne prétendit jamais au tabouret. Pendant la régence, la faveur de madame de Chevreuse y fit entrer la princesse de Guémené, sa belle-sœur, qui étoit debout, son beau-père vivant. La reine, qui alloit souvent au Val-de-Grâce, n'y voyoit que ses plus privées favorites, et dans ce dernier particulier y fit asseoir une fois ou deux la princesse de Guémené, sous prétexte d'incommodité. Alors elle cessa d'aller au Louvre et au Palais-Royal chez la reine; et, après longtemps, madame

de Chevreuse et elle obtinrent qu'elle y seroit assise comme elle l'avoit été au Val-de-Grâce. Madame de Senescey, dame d'honneur de la reine, en eut quelque temps après le tabouret et sa fille et survivancière aussi, qui étoit la comtesse de Fleix, mère du dernier duc de Foix. La noblesse se joignit aux ducs pendant les divers mouvements de la régence, et ces tabourets furent ôtés et quelque temps après rendus, mais ils en demeurèrent là. Madame de Rohan eut de M. Chabot, son mari, devenu duc de Rohan, un fils unique et trois filles ; mesdames de Soubise, de Coecquen et d'Épinoy. La beauté de madame de Soubise, dont le roi fut touché, fit la fortune de sa famille. M. de Soubise étoit frère de madame de Chevreuse et du prince de Guémené, mari de celle dont on vient de parler, mais fort disproportionné d'âge, fils du second lit de M. de Montbazon et d'une Avaugour Goeslo, des bâtards de Bretagne, cette fameuse madame de Montbazon par sa beauté dont fut épris l'abbé Bouthillier de Rancé, si célèbre et si saint depuis sous le nom d'abbé de la Trappe, où il porta la réforme à un si haut point. M. de Soubise avoit eu une première femme qui n'avoit jamais prétendu au tabouret. La beauté de sa deuxième femme le lui valut, et par degrés le rang de prince à la maison de Rohan. M. de Montauban, frère du prince de Guémené, petit-neveu de madame de Soubise, eut un rang le dernier en épousant la sœur de Nogent, veuve de Rannes. Monsieur le lui obtint ; et, malgré les charmes de madame de Soubise, le roi reprochoit toujours à Monsieur qu'il le lui avoit extorqué. Précédemment à tout cela et de bien loin, le deuxième duc de Guise ayant été tué par Poltrot au siége d'Orléans, sa veuve, qui avoit toujours aimé le duc de Nemours-Savoie, le voulut épouser. Elle étoit fille de la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII; c'étoit un grand avantage pour M. de Nemours, qui l'avoit aussi aimée, mais qui avoit fait un enfant à la fille du vicomte de Rohan, aîné de la maison, sous promesse de mariage ; le bruit de cette affaire, les procédures dont elle étoit menacée à Rome et en France, engagèrent M. de Nemours et madame de Guise à mettre tout leur crédit pour apaiser tout et se marier sans embarras, et on y fit consentir mademoiselle de Rohan ou de la Gurnache en lui donnant et érigeant pour elle Loudun en duché vérifié. A ce titre elle eut le tabouret et rang de duchesse, qui a fini en elle avec ce duché. Ceux de la maison de Rohan remontent là leurs distinctions, mais ils n'en disent ni l'origine, ni l'espèce, ni les bornes, qui sont telles qu'on les voit.

Dimanche 9. — Fiançailles de Mademoiselle avec M. de Savoie. M. le duc du Maine, porteur de la procuration.

Lundi 10. — Mariage de Mademoiselle, le matin (1);

(1) Voir, pour les détails de cette cérémonie, le *Merc.gal.* d'avril, p. 304 à 345.

elle part en sortant de la chapelle, et va coucher à Juvisy. — Mort de M. du Téron, conseiller d'État. — Bergeret achète de Talon la charge de secrétaire du cabinet; mais cela étoit encore secret. — Madame la princesse de Lislebonne conduisoit Madame Royale en Savoie, et on lui donna 10,000 écus pour son voyage.

Mardi 11. — Le roi donna 600 louis à Termes pour la campagne. — S. M. forma pour les affaires ecclésiastiques un bureau où présidoit M. de Rheims; la plus part de ces affaires se traitoient auparavant au bureau de M. de Paris.

Mercredi 12. — Monseigneur prit médecine, et me donna deux petits tableaux de sa propre main (1). — Le roi donna pension de 4,000 francs à la comtesse de Fiesque. — Le roi ordonna à mademoiselle de Tonnerre de quitter la cour pour entrer aux Filles Sainte-Marie à Paris (2). — S. M. fit payer ce que la reine (3) devoit de la bassette (4); cela montoit à près de 100,000 écus.

Jeudi 13. — L'affaire du duc de la Ferté avec un tailleur qu'il avoit maltraité fut terminée. — Milord Harram a fait demander au roi de lui servir d'aide de camp cette campagne.

Vendredi 14. — J'ai appris que M. de Saint-Geniez quit-

---

(1) Louis de France, Dauphin, surnommé le *grand Dauphin* et qu'on n'appelait à la cour que *Monseigneur*, faisait des dessins au crayon ou à la plume, dont plusieurs sont conservés au Cabinet des estampes. L'indicateur de la galerie du château d'Eu (1836) mentionne, sous les nos 21, 22 et 35, trois dessins au crayon rouge ou à la plume derrière lesquels Mademoiselle de Montpensier avait écrit : « *faict par Monsieur le Dofin*, 1677. » Madame de Genlis a donc eu tort d'ajouter au texte de Dangeau en imprimant « deux petits tableaux *peints* de sa propre main. » Il s'agit très-certainement de dessins encadrés.

(2) Voy. p. 7 et les *Souvenirs de madame de Caylus*, édit. Michaud, p. 495.

(3) La reine Marie-Thérèse était morte à Versailles le 30 juillet 1683.

(4) *Bassette*, sorte de jeu de cartes introduit en France vers 1678 par Justiniani, ambassadeur de Venise. C'était une espèce de lansquenet qui ne tarda pas à être défendu par le roi. « Ces jours passés, le sieur de la Reynie, lieutenant général de police, condamna à de grosses amendes quelques personnes qui avaient contrevenu aux défenses que le roi a faites de tenir jeu de la bassette. » *Gaz. de Fr.* 1684, p. 756.

toit son gouvernement de Saint-Omer, et se retiroit aux P. P. de l'Oratoire.

Samedi 15. — Le roi a été à Marly. — Monseigneur a couru le cerf. — Le roi me dit qu'il me feroit servir d'aide de camp cette année. — Le fils de Francine a épousé la fille de Lulli. — M. de Rhodes* sortit avant hier de la Bastille et est revenu à la cour; il n'apprit que chez M. de la Feuillade le malheur de mademoiselle de Tonnerre. — M. Jacquier** est mort ces jours passés. — L'abbé de Varez a été mis à la place de M. Gallois, pour avoir soin de la bibliothèque du roi; cela lui donnera un logement et 1,000 écus de rente.

* M. de Rhoddes-Pot, grand maître des cérémonies, et le dernier de cette ancienne et illustre maison, étoit amoureux de mademoiselle de Tonnerre, et fit enfin tant de fracas qu'il fut mis à la Bastille, et la fille chassée.

** Jacquier étoit ce fameux commis des vivres dont M. de Turenne disoit qu'avec lui il n'étoit jamais en peine de mener une armée partout où il vouloit; cela l'avoit rendu considérable, et en même temps fort riche.

Dimanche 16. — On sut que M. Bergeret avoit acheté la charge de secrétaire de cabinet de M. Talon.

Lundi 17. — Mademoiselle des Herteaux* fut mariée avec M. le chevalier du Guet. La noce se fit à Clagny, chez madame de Montespan. Le roi donna une pension de 1,000 écus à la mariée.

* La mère de mademoiselle des Herteaux avoit été fort dans la confidence du roi pour ses amours, surtout dans les premiers commencements de madame de Montespan, qui résista longtemps, avertit son mari, le pressa de l'emmener en Guyenne, puis succomba.

Mardi 18. — Milord Harram, envoyé du roi d'Angleterre, fut déclaré aide de camp du roi pour la campagne prochaine.

Mercredi 19. — Le roi nomma le duc de Grammont pour un de ses aides de camp. — Le roi alla voler l'après-dînée avec Madame et madame la princesse de Conty.

— M. d'Estampes fut reçu capitaine des gardes de Monsieur, par la démission du marquis de Beauvau, qui lui avoit vendu sa charge 45,000 livres.

Jeudi 20. — Cominges fut fait aide de camp du roi. — Madame vint à Versailles courre le cerf, avec Monseigneur. — On sut que M. le marquis de Rebé, colonel de Piémont, avoit épousé à Brisach la fille de Monclar, mestre de camp de la cavalerie; elle est très-grande héritière, à ce que l'on croit.

Vendredi 21. — Monseigneur le Dauphin alla à Saint-Cloud dire adieu à Madame, fort affligée de ne pas être du voyage. — Le roi donna une pension de 2,000 francs à M. d'Oppeville.

VOYAGE DU ROI.

Samedi 22. — Le roi partit de Versailles; Monseigneur, madame la Dauphine, madame la princesse de Conty, madame de Maintenon et la maréchale de Rochefort étoient dans son carrosse (1). — Les officiers du roi donnoient à manger à la dînée, comme dans les autres voyages les officiers de la reine avoient accoutumé de faire. On coucha à Louvre. M. le duc de Créqui, qui étoit en année, se trouva mal et fut obligé de retourner à Paris.

Dimanche 23.— On vint coucher à Pont-Sainte-Maixence après avoir dîné au faubourg de Senlis. Le roi et Monseigneur chassèrent, le matin, aux bords de la forêt de Chantilly.

Lundi 24. — Le roi déclara, à sa dînée, que M. de Livry serviroit d'aide de camp; il vint coucher à Mouchy et chassa en chemin.

Mardi 25. — Le roi séjourna à Mouchy, alla voler l'a-

(1) « Ces deux dernières en qualité de dames d'atour de madame la Dauphine; vous savez que la charge de dame d'atour donne cet honneur. » *Merc. gal.*, mai, p. 211.

près-dînée; madame la princesse de Conty et les filles montèrent à cheval; il arriva le soir un courrier de M. de Chiverny, qu'on croyoit qui portoit des nouvelles considérables; mais le roi dit, à son souper, que M. de Chiverny auroit pu se dispenser d'envoyer un courrier pour si peu de chose.

Mercredi 26. — Le roi vint coucher à Roye, et, comme il n'y avoit point de logis assez grand pour mettre S. M. et madame la Dauphine, cette princesse eut le logis de préférence, selon l'ordre que le roi avoit donné pour tout le voyage, et, pour lui épargner la peine de sortir de chez elle, le roi l'alla trouver pour y souper. — Le roi envoya Champlay au camp de Condé, avec ordre de lui en venir rendre compte à Cambrai.

Jeudi 27. — Le roi déclara en dînant qu'il avoit donné ordre au maréchal de Créqui d'investir ce soir-là Luxembourg, où il comptoit qu'il n'y avoit que 2,000 hommes de garnison. Le même jour il fit partir le maréchal d'Huxelles, le comte de Tilladet et Rubantel, pour aller servir de maréchaux de camp à ce siége-là; ils avoient été destinés pour l'armée du roi. Il fit Fourbin lieutenant général, qui tomba malade ce soir-là même. — La cour coucha à Péronne.

Vendredi 28. — Le roi reçut à la dînée des nouvelles du maréchal de Créqui. En arrivant à Cambrai, il alla faire le tour de la place, et vit faire l'exercice à une compagnie de gentilshommes. Il vit aussi le nouveau régiment de Villars en bataille; il trouva en chemin plusieurs troupes des régiments de Saint-Germain et de Gesvres.

Samedi 29. — On arriva à Valenciennes; le roi fit le tour de la place, vit toutes les nouvelles fortifications, trouva vers l'endroit qu'on appelle la citadelle une compagnie de gentilshommes commandés par M. de Franc, leur fit faire l'exercice; le soir il donna ordre au maréchal de Luxembourg d'aller marquer le camp dans l'île Saint-Amand sous Condé. Les aides de camp du roi tirèrent leur

rang devant Monseigneur, et voici leur ordre : — Cavoye, Dangeau, Cominges, milord Harram, comte de Nogent, le prince d'Harcourt, Termes, Livry, M. de Marsan, le duc de Grammont.

Dimanche 30. — Le roi partit de Valenciennes à cheval, vint au camp, qu'il visita longtemps, fit changer le parc de l'artillerie, et le canon alla rejoindre madame la Dauphine sur le chemin de Condé; dîna avec elle, puis revint au camp; alla au-devant de toutes les troupes qui arrivèrent ce jour-là, puis à cinq heures rentra dans Condé. Monseigneur le Dauphin retourna encore au camp sur les sept heures.

Lundi 1er *mai*. — Le roi alla le matin poster une grande garde de-là l'Escaut, et fit faire plusieurs ponts sur cette rivière. Il apprit à midi que le lieutenant-colonel des dragons du chevalier de Tessé avoit été tué à un petit château qu'avoit pris le Montal; l'après-dînée il retourna au camp, où il vit arriver quelques régiments.

Mardi 2. — S. M. ne monta à cheval qu'à cinq heures du soir, pour chercher un endroit où mettre les troupes en bataille, pour faire voir l'armée à madame la Dauphine. Bouflers eut ordre de marcher vers Mariembourg pour y assembler un petit corps de cavalerie et de dragons; il devoit avoir 25 escadrons à ses ordres pour marcher au maréchal de Créqui, ou pour joindre le roi, selon les mouvements que feroit le prince d'Orange.

Mercredi 3. — On eut des nouvelles de M. d'Avaux, qui avoit fait à MM. les États les propositions de paix ou de trêve, dont S. M. l'avoit chargé, et l'on sut que M. le prince d'Orange étoit retourné à la Haye en diligence pour y soutenir son parti qui chanceloit; le maréchal de Créqui manda à S. M. que les ennemis avoient fait une petite sortie et que Roquevieille en voulant les repousser avoit été légèrement blessé. Un des gens de Fourbin apporta la nouvelle de sa mort, et en même temps S. M. donna la charge à Maupertuis, fit monter la Hoquette à la sous-lieutenance

et Mirepoix à l'enseigne. — Le roi sortit le soir pour voir la compagnie des gentilshommes de Tournai, qui étoit venue ici.

Jeudi 4. — On apprit de Paris que Mademoiselle avoit défendu à M. de Lauzun de se présenter devant elle; qu'il n'avoit répondu à cet ordre que par une révérence, et s'en étoit allé à Luxembourg. — On sut aussi que M. Méliand avoit été rappelé de l'intendance de Rouen, et M. Marillac mis en sa place; M. Poncet fut aussi rappelé de Limoges. — Le roi se promena le soir dans son camp, et trouva le maréchal de Lorges qu'on portoit en carrosse à la ville, assez malade. — La maréchale d'Humières obtint pour le vidame son gendre la capitainerie du Plessis-lès-Tours, vacante par la mort de Vassé, son père.

Vendredi 5. — Le roi se trouva un peu incommodé; il ne laissa pas de sortir le soir; il fit le tour de la place, puis alla à la redoute de la Haisne. — Brissac, major des gardes, eut le don des chaises de la cour, qu'avoit Fourbin.

Samedi 6. — On apprit que le comte de Soissons s'étoit raccommodé avec la cour de Savoie, qu'il étoit allé à Chambéry pour se trouver quand Madame Royale y arriveroit. — Ce même jour le roi eut nouvelles de M. d'Avaux, son ambassadeur à la Haye, qu'il n'y avoit plus qu'une ville de la province de Hollande qui refusât d'accepter les propositions de paix ou de trêve que le roi faisoit. — Monseigneur le Dauphin sortit le matin pour voir les troupes qui faisoient revue de commissaire. — Le roi se promena le soir à la tête des camps.

Dimanche 7. — S. M. fit défiler devant elle toutes les troupes d'infanterie de la première ligne. — On commença à parler ce jour-là du traité de mademoiselle de Guise avec le prince d'Harcourt pour le duché de Guise.

Lundi 8. — Le roi fit défiler devant lui toute l'infanterie de la deuxième ligne. — On ouvrit ce soir la tranchée à Luxembourg. — Pendant le séjour que le roi fit à Condé, il y eut des gardes d'infanterie avec un capitaine

chez M. le Duc, chez madame la princesse de Conty, et chez M. le duc du Maine*. — Dans les villes fermées on n'avait point vu jusque-là de ces sortes de garde-là.

*M. du Maine a valu beaucoup d'augmentations, d'honneur et de rang aux princes du sang, ainsi qu'à mesdames ses sœurs; celle-ci est une des premières, et sans avoir aucun rang ni aucune grâce écrite là-dessus; le roi lui avoit fait prendre peu à peu tout l'extérieur des princes du sang, qui n'osoient s'en plaindre, et que le roi en consoloit par ces augmentations qui étoient autant et plus pour ses bâtards que pour eux.

Mardi 9. — Le roi fit la revue de son régiment en particulier; il ordonna au maréchal de Créqui de mettre M. de Commercy dans la citadelle de Metz pour avoir quitté sa compagnie sans congé et être allé à Luxembourg.

Mercredi 10. — On eut des nouvelles de M. le maréchal de Créqui, qui apprenoit que la tranchée avoit été poussée à cent toises de la contrescarpe, et qu'il n'y avoit qu'un ingénieur et un officier de blessés légèrement. — On sut ce jour-là que M. de Montmouth étoit arrivé à Bruxelles pour commander la cavalerie des Pays-Bas espagnols. — Le roi ne sortit point, ni Monseigneur non plus.

Jeudi 11. — M. de la Feuillade arriva au lever du roi, après une longue et cruelle maladie dont on ne croyoit pas qu'il pût revenir si aisément. — Le roi sortit à cinq heures, et fit faire devant madame la Dauphine l'exercice à toute son infanterie de la première ligne à la fois; le major général la commandoit. — On n'eut point ce jour-là de nouvelles de Luxembourg. — Le roi dit à l'ordre qu'il feroit marcher son armée le lundi suivant pour aller camper sur la Haisne, et que madame la Dauphine et toutes les dames iroient à Valenciennes.

Vendredi 12. — On eut nouvelles que nous étions à Luxembourg à 30 toises de la première contrescarpe, et que M. de Lauzun avoit eu une contusion à l'épaule d'un éclat de bombe dans la tente du maréchal de Créqui, à la

queue de la tranchée. — Le roi donna le soir 4,000 écus au comte de Solre pour le dédommager du dégât qu'avoit fait l'armée pendant le camp de Fresne. — Milord d'Ossery et plusieurs jeunes Anglois vinrent saluer le roi, et S. M. leur conseilla d'aller au siége de Luxembourg; la seconde ligne prit les armes et fit l'exercice devant madame la Dauphine. — Le roi fit recevoir Maupertuis à la tête des mousquetaires, et ensuite Maupertuis fit recevoir la Hoquette et Mirepoix.

Samedi 13. — Le roi voulut visiter les ponts faits au-dessus de Condé pour passer la 1re ligne; le 2me de ces ponts-là tomba sous les gardes qui suivoient immédiatement le roi, et heureusement S. M., Monseigneur et les courtisans y avoient passé. — On sut que Belisani étoit mort en prison dans le temps qu'on alloit travailler à son procès. — Il arriva un courrier de Bavière qui venoit assurer S. M. des bonnes dispositions de cet électeur pour la paix et de l'envie qu'il avoit d'entretenir bonne correspondance avec la France. — Madame la Dauphine fut sensible au dernier point à cette bonne nouvelle, parce qu'il avoit paru que S. A. E. n'étoit pas bien intentionnée pour nous.

Dimanche 14. — Monseigneur fit faire la revue à son régiment, puis sortit le soir avec le roi, qui alla reconnoître tous les passages par où son armée devoit défiler le lendemain. — Le duc de Villeroy fut détaché pour aller camper au pont à Haisne avec 20 escadrons qui sortoient de nos places pour joindre notre armée. — Le roi donna les deux abbayes de M. de Fourbin : celle de Vauluisant, qui vaut près de 20,000 livres de rente, au fils de M. de Louvois; celle de Preuilly, qui vaut 12,000 livres de rente, à M. de Beauvais, et l'abbaye de Silly, vacante par la mort de M. Dumont, autrefois maître de musique de la chapelle du roi, au fils de M. de Tournefort, maréchal des logis des chevau-légers; elle vaut 2,000 livres de rente.

Lundi 15. — Le roi vint camper à Thulin; il fut toute la journée à cheval pour visiter le camp; il alla à toutes

les gardes et vit entrer toutes les troupes dans le camp. — Le soir il sut que le marquis d'Humières* avoit été tué à Luxembourg. — Dans la marche entre Crespin et Laiterin, S. M. apprit que les Algériens avoient accepté la paix qu'il lui avoit plu de leur imposer, qu'ils rendoient tous les esclaves françois et tous ceux qu'ils avoient pris sous la bannière de France, et que leurs ambassadeurs, qui venoient demander pardon au roi, étoient déjà arrivés à Toulon. On sut par le courrier qui avoit apporté cette nouvelle que notre flotte étoit en mer et que M. de Seignelay s'étoit embarqué sur le vaisseau de Duquesne.

* Le marquis d'Humières étoit fils unique du maréchal, et de la maison de Crevant, dont le grand-père avoit quitté le nom et les armes en épousant l'héritière de la maison d'Humières, car son frère, qui n'étoit point marié, mourut tôt après. Le maréchal portoit écartelé de Crevant. Le marquis d'Humières n'étoit point marié; on lui avoit prédit qu'il seroit tué là; il le dit et n'en douta point. Il a une épitaphe à la muraille du chœur de l'abbaye des bénédictins de Saint-Corneille de Compiègne, où il est dit qu'un potier, échevin de la ville, dont le maréchal et son fils en survivance étoit gouverneur, avoit pris soin de ses obsèques: messieurs de Gesvres s'en seroient bien passés.

Mardi 16. — Le roi se promena tout le matin dans son camp, alla visiter toutes les gardes, fit changer le parc de l'artillerie; le soir il fit la revue de l'aile gauche de sa cavalerie et des dragons de Listenois et de Fimarcon. — On apprit la mort de l'abbé de Pontcarré.

Mercredi 17. — Le roi monta à cheval le matin, fit la revue de l'aile droite de sa cavalerie, puis revint chez lui, où il régla que le maréchal de Schomberg demeureroit pour commander l'armée; les maréchaux de Luxembourg, de la Feuillade et de Lorges revinrent avec lui à Valenciennes, où il vint l'après-dînée en carrosse. — On apprit le soir à Valenciennes que M. de la Valette*, brigadier de cavalerie, avoit été blessé dangereusement à la cuisse d'un coup de canon des nôtres, qui avoit passé par-dessus la ville.

* M. de la Valette était bâtard de M. d'Épernon.

Jeudi 18. — Le soir, le roi et Monseigneur allèrent tirer des cailles dans la prairie; au retour il y eut comédie chez madame la Dauphine. — Le marquis de la Châtre eut le régiment d'infanterie vacant par la mort de M. d'Humières. — On apprit de Luxembourg que le major de Conty, frère de M. de Cour, y avoit été tué, et que l'on espéroit bientôt attacher le mineur au corps de la place sur la gauche de l'attaque, du côté de Paffandale. — On sut que M. le comte de Soissons avoit vu M. de Savoie et en avoit été fort bien reçu.

Vendredi 19. — On apprit de Paris la mort du président Beteau de Culan, grand prieur de Champagne, à qui a succédé le commandeur du Fresnoy. — On sut que M. le prince d'Orange étoit retourné à la Haye après avoir dîné, et avoir eu une longue conférence avec M. de Grana à Bruxelles. — Le roi alla à la chasse. — A Valenciennes il n'y eut plus de gardes chez les princes du sang, comme à Condé.

Samedi 20. — Le grand prieur arriva à la cour, après une longue et bizarre absence. — On sut que du Bouchet, fameux généalogiste, étoit mort à Paris. — Le roi alla tirer le soir, et Monseigneur se promena en carrosse, avec madame la Dauphine. — On sut la mort de madame l'abbesse de Soissons, sœur de M. le Grand.

Dimanche 21. — Le roi et Monseigneur firent leur bon jour (1). — L'après-dînée il arriva un courrier de M. le maréchal de Bellefonds qui mandoit au roi qu'il avoit battu les Espagnols commandés par le duc de Bournonville près de Gironne; que le combat avoit été grand et opiniâtre, et que les troupes du roi avoient fait des merveilles, surtout Calvau, lieutenant général, et les

(1) Cette expression a le même sens que faire ses dévotions. L'histoire ecclésiastique de du Peyrat, p. 729, s'exprime ainsi : Le roi communie aux festes solennelles et autres *bons jours*. Depuis Henri IV, les rois de France ne communient sous les deux espèces qu'à leur sacre.

régiments de Sainte-Maure, infanterie, et les dragons de Languedoc. — Le soir le roi se promena en carrosse avec madame la Dauphine. — Le roi fit le matin une réprimande dans l'église au marquis de Gesvres sur ce qu'il entendoit la messe irréligieusement.

Lundi 22. — Le roi donna l'abbaye de Soissons à madame de la Rochefoucault, tante du duc de ce nom. — Le régiment colonel que le roi trouva mauvais au camp fut taxé à 50,000 francs, 35,000 pour M. Voisin, et 15,000 pour M. le comte d'Auvergne. Le pauvre M. Voisin avoit acheté ce régiment-là 30,000 écus de M. le comte d'Auvergne. — Le roi et Monseigneur allèrent tirer le soir dans la prairie.

Mardi 23. — Le marquis de Montpezat fut tué à Luxembourg, où il étoit venu volontaire, et le maréchal de Créqui l'avoit renvoyé; il se déroba et se fit tuer bizarrement. Il laisse un régiment d'infanterie vacant et le gouvernement de Sommières, en Languedoc. — Nous passâmes notre journée à Vicogne avec M. le Duc. — Le roi alla ce soir-là à la chasse.

Mercredi 24. — Le roi sortit à six heures pour aller voir le régiment de Roquelaure qui étoit en bataille du côté de l'attaque; de là, S. M. mena Monseigneur au poste que les ennemis occupoient quand ils vinrent pour secourir Bouchain, et que le roi marcha à eux et leur présenta le combat. — Le soir il y eut comédie chez madame la Dauphine, où un fils de la Torillière joua le personnage d'Oreste si bien que tout le monde en fut étonné.

Jeudi 25. — Le roi donna le gouvernement de Sommières à Saint-Ruth *, lieutenant des gardes du corps. — S. M. se promena le soir en carrosse avec Monseigneur et madame la Dauphine. — On apprit de Luxembourg que Valorge, capitaine de grenadiers de Lyonnois, garçon fort estimé, avoit été tué, et que le milord Howard, fils aîné du comte de Carlisle, étoit dangereusement blessé.

* Saint-Ruth avait été nourri page du maréchal de la Meilleraye. Sa

seconde femme, fille et sœur des ducs de Brissac, dont il ne laissa point d'enfants, et la plus glorieuse de sa naissance qui se pût voir, et avec cela la plus plaisante en dits et qui avoit été fort belle, s'amouracha de Saint-Ruth jusqu'à l'épouser secrètement, quoique fort laid. Il en usa mal jusqu'à la battre, au point qu'elle fut réduite à faire toute sa confidence au roi, qui gronda fort Saint-Ruth, et dans la suite l'éloigna par des emplois de guerre dont il étoit fort capable. Il n'eut point d'enfants, et étoit lieutenant des gardes du corps fort distingué.

Vendredi 26. — M. de Monaco promit au roi de pardonner à son fils, pourvu qu'il donnât sa parole à M. de Louvois de ne point épouser mademoiselle de Montmorency. — Le second fils de M. de Luxembourg eut la compagnie de M. de la Châtre dans le régiment du roi; plusieurs gens considérables la demandoient.

Samedi 27. — Le soir, le roi fit la revue du régiment de Gesvres qu'il trouva fort mauvais; ensuite S. M. s'alla promener au camp qu'il occupoit durant le siége de la place, puis il mena Monseigneur sur le mont Fame. — Le soir à souper, Sa Majesté déclara que son armée de mer étoit devant Gênes*, qu'il vouloit punir de son insolence; elle y étoit arrivée le 17 de ce mois, et la bombarderie devoit bientôt commencer.

* Cette bombarde de Gênes, celle d'Alger après, et d'autres expéditions, ou qui se firent, ou qui ne s'exécutèrent point, et pour toutes lesquelles M. de Seignelay monta la flotte, furent l'effet de l'ambition de ce secrétaire d'État de la marine, qui avoit mis dans sa tête de se faire maréchal de France. On a remarqué que tous les Colbert ont été d'une valeur singulière, en cela même comme en tout très-opposés aux le Tellier.

Dimanche 28. — On sut que les Génois avoient tiré les premiers sur notre flotte, et qu'après une telle démarche nous avions commencé à jeter des bombes dans la ville; il y en avoit déjà quatorze cents de jetées quand le courrier en partit. — Le roi donna le régiment de Montpezat au comte de Mailly-Bouligneux, et la compagnie qu'il avoit à M. d'Ancenis, fils du duc de Charost. — Un mousquetaire, frère du chevalier d'Oppède, fut dan-

gereusement blessé étant dans les rangs, par un de ses camarades qui badinoit avec son pistolet.

Lundi 29. — Le roi apprit la mort de madame la duchesse de Richelieu*, dame d'honneur de madame la Dauphine, et S. M. voulut dès le soir même donner la charge à madame de Maintenon, qui la refusa fort généreusement et fort noblement.

On sut que le duc de Choiseul et le vidame de Laon**, fils du comte de Roye, avoient été blessés à mort à la prise de l'ouvrage à corne de Luxembourg; M. le prince de la Roche-sur-Yon y eut une grande contusion.

On sut aussi la mort de madame la duchesse de Vitry***, qui laissa une petite terre à Rhodes, qui vaut bien 10,000 écus; elle fit de grands legs à ses domestiques.

*Madame de Richelieu étoit Anne Poussard, fille du sieur de Fors et d'Anne de Neubourg, et qu'on appeloit M. et madame du Vigean; elle étoit veuve, en 1648, de M. d'Albret, cousin germain du maréchal d'Albret, desquels le trisaïeul étoit bâtard d'Albret. Anne Poussart en eut un fils unique, tué en 1678 en Picardie, sans postérité de la fille unique du maréchal d'Albret, qui fut dame du palais de la reine, se remaria en 1683 à Charles de Lorraine, comte de Marsan, à qui elle donna tout son bien et mourut peu heureuse en 1692, à quarante-deux ans, sans enfants, et avoit quitté la reine en se remariant. Anne Poussart, sa mère, étoit fille de gens tout à M. le Prince, dont l'amour pour mademoiselle du Vigean fut célèbre au point d'en faire craindre le mariage, et plus célèbre par sa fuite subite qu'on attribua assez étrangement à une blessure, qui lui fit perdre beaucoup de sang, et qui rendit mademoiselle du Vigean carmélite. Celle-ci, veuve et laide, épousa M. de Richelieu le 26 septembre 1649, par une sorte d'enlèvement qu'on fit de lui à Trie, chez madame de Longueville, dont le fruit fut qu'il livra aux princes le Havre de Grâce, qu'il déroba à sa tante la fameuse Combalet, duchesse d'Aiguillon, et ce point d'histoire en est un considérable dans les troubles de la régence. Madame de Richelieu ne laissa point d'enfants.

**On prétendit que madame la Dauphine, quoique fort vertueuse, avoit paru plus affligée que de raison du vidame de Laon, et qu'elle en fut grondée.

***La duchesse de Vitry étoit Pot, fille de Rhoddes, grand-maître des cérémonies, tante du dernier. Son mari étoit duc à brevet, fils et neveu des maréchaux de Vitry et de l'Hôpital, qui expédièrent le maréchal

d'Ancre. Le duc de Vitry fut conseiller d'État d'épée, et mourut en 1679, après avoir été employé en diverses négociations en Allemagne. Son fils unique, M. de Chasteauvillain, fut tué, la nuit, à la place Royale en 1674, à vingt-trois ans, sans avoir été marié, et sa fille est morte sans enfants, en 1694. Elle avoit épousé M. de Torcy, sous-lieutenant des chevau-légers de la garde. Le maréchal de l'Hôpital n'eut point de postérité de ses deux femmes. Quoique M. de Vitry, conseiller d'État d'épée, ne fût duc qu'à brevet, comme tel toutefois il précédoit au conseil le doyen des conseillers d'État, et y avoit les honneurs des vrais ducs.

Mardi 30. — Madame la Dauphine alla dans la chambre de madame de Maintenon* la prier d'accepter la charge de dame d'honneur, mais elle n'en put rien obtenir. Madame de Maintenon reçut avec respect des propositions si obligeantes, mais elle demeura ferme dans sa résolution; elle avoit prié le roi de ne point dire l'honneur qu'il lui avoit fait de lui offrir cette charge, mais S. M. ne put s'empêcher de le dire, et le conta après son dîner.

*Madame de Maintenon, dont l'histoire sera trop célèbre pour n'en rien dire ici, trouva premièrement sa subsistance, puis sa fortune, chez le maréchal d'Albret, et ne l'oublia jamais. Veuve du rare Scarron, et par lui fort connue dans le grand monde, tombée dans l'indigence jusqu'à recevoir les aumônes de sa paroisse, belle, encore plus agréable et peu cruelle, avec un esprit aimable et amusant au dernier point, elle fut introduite chez le maréchal d'Albret, qui en devint amoureux et en prit soin; là, elle fit connoissance avec sa famille et ses amis qui sont toujours depuis demeurés les siens; c'est ce qui fit madame de Richelieu dame d'honneur de la reine, puis par confiance de madame la Dauphine, et ce qui a servi à bien d'autres; la mère du maréchal d'Albret étoit Gondrin de Pardaillan, tante paternelle de M. de Montespan, qui ne bougeoit de l'hôtel d'Albret, et ce fut où madame de Montespan connut madame Scarron et d'où elle la fit depuis gouvernante des enfants qu'elle eut du roi, et dame de Maintenon, etc., et par qui enfin elle fut supplantée.

Mercredi 31. — Le roi donna l'archevêché d'Auch à M. de Suse, évêque de Saint-Omer; l'évêché de Saint-Omer à M. de Valbelle, évêque d'Alet; l'évêché d'Alet à M. Méliand, évêque de Gap, et Gap au P. Verjus de l'Oratoire, frère du plénipotentiaire à Ratisbonne. Il donna aussi l'évêché de Marseille à l'abbé du Luc, l'évêché de Toulon à l'abbé de

Chalusset, l'évêché de Rhodez à l'abbé de Lusignan, l'évêché de Grasse à l'abbé Hervé, et l'évêché de Bazas à l'abbé de Gourgues. — Ces trois derniers jours-là, je les avois passés avec M. le maréchal d'Humières, ou à Lille, ou en chemin en revenant avec lui à la cour, où il n'avoit pas encore eu la force de paroître depuis la mort de son fils.

Jeudi 1er *juin*. — Le matin il arriva un courrier de M. de Seignelay, qui mandoit au roi que Gênes étoit fort endommagé par nos bombes, et que nous avions fait une descente à Saint-Pierre d'Arène, faubourg où étoient leurs plus beaux palais; que nous avions forcé un retranchement défendu par quelque infanterie espagnole qu'avoit envoyée le gouverneur de Milan, qu'ensuite tout le faubourg avoit été pillé et brûlé, et qu'à une heure après-midi nos troupes s'étoient rembarquées sans laisser la moindre chose, et sans que les Génois ni les Espagnols osassent les troubler dans leur retraite. Le chevalier de Léry, chef d'escadre, fut tué à cette action-là. — La nuit, un moment après le coucher du roi, on entendit les trois salves que S. M. avoit ordonné qu'on fît pour signal, quand Luxembourg commenceroit à capituler; le courrier du maréchal de Créqui portoit la nouvelle à Avesnes, d'où l'on commençoit à tirer, puis à Landrecies et au Quesnoy. — Le roi se releva entendant les premiers coups de canon. M. de Duras, qui étoit en quartier, et moi, qui m'y trouvoi heureusement, nous rentrâmes dans la chambre de S. M., avec qui nous restâmes plus d'une heure, attendant la fin des trois salves; car le canon tiroit fort lentement. M. de Louvois arriva ensuite, et le roi ordonna à Albergotti d'aller au camp pour dire à M. le maréchal de Schomberg de se rendre au lever du roi.

Vendredi 2. — Sur les six heures du matin, Desbordes, lieutenant-colonel de Navarre, vint de Luxembourg dire au roi que les ennemis avoient commencé à capituler le jeudi matin, et que les otages se donneroient de part et d'autre sur les dix heures. S. M. lui donna 2,000 écus pour

son voyage. — Après midi, le roi donna tous les ordres à M. le maréchal de Schomberg, qui demeuroit ici pour commander l'armée, et S. M. fit partir les maréchaux des logis pour aller marquer les logements sur le chemin de Versailles par la même route qu'il étoit venu jusqu'à Mouchy. — On sut que le maréchal de Bellefonds avoit assiégé Gironne en Catalogne et que la tranchée devoit avoir été ouverte le 17 de mai. — Le gouvernement de Luxembourg fut donné à Lambert* et le gouvernement de Longwi, qui vaquoit par là, fut donné à Mathieu, brigadier d'infanterie et ancien colonel de la marine.

* Lambert, à qui le gouvernement de Luxembourg fut donné, étoit mari de madame de Lambert qui a depuis brillé par son esprit et son savoir, et plus encore par s'en être fort piquée.

Samedi 3. — On comptoit que Luxembourg étoit rendu, et le roi fit le matin chanter le *Te Deum;* comme il sortoit de l'église, il vint un courrier dire que les assiégés avoient demandé des conditions si déraisonnables que l'on avoit rendu les otages de part et d'autre, et qu'on recommençoit à tirer. — Le soir S. M. s'alla promener à Charly, petite maison de Magalotti, dans un faubourg de Valenciennes. — J'appris ce jour-là qu'Artagnan, capitaine aux gardes, quittoit sa compagnie pour avoir la cornette des mousquetaires, vacante par la promotion de Mirepoix à l'enseigne.

On sut que le duc de Choiseul* et le vidame étoient morts de leurs blessures. Le comte du Plessis succédoit à la duché de son neveu, et la charge de premier gentilhomme de la chambre de Monsieur étoit vacante. — M. de la Feuillade commanda un détachement de cent soixante hommes des gardes pour marcher avec le roi et le garder tous les soirs; par ce moyen-là les mousquetaires n'eurent pas la fonction qu'ils avoient eue en venant et dans tous les autres voyages.

* Le duc de Choiseul étoit petit-fils du maréchal du Plessis, célèbre pour avoir sauvé l'État par la bataille de Rhetel, qu'il gagna contre M. de

Turenne. Le maréchal du Plessis étoit gouverneur de Monsieur, puis premier gentilhomme de sa chambre et surintendant de sa maison, et sa femme dame d'honneur de Madame, et le demeurèrent depuis avoir été fait duc et pair en 1665. Son fils, le comte du Plessis, mourut avant lui et ne fut point duc, et sa femme fut dame d'honneur de Madame ; elle épousa Clérembault par amour. De son premier mariage elle avoit eu ce duc de Choiseul qui avoit eu la charge de son grand-père avec sa dignité, à laquelle son oncle paternel succéda, qui a été le dernier duc de Choiseul, en qui le duché-pairie s'est éteint faute de postérité. Madame de Clérembault, de son second mariage, a eu une fille unique, mère du duc de Luxembourg d'aujourd'hui.

Dimanche 4. — Au lever du roi, M. de Louvois apporta un plan de la tranchée de Gironne, qui étoit déjà fort près de la contrescarpe; notre canon étoit en batterie. — Un courrier venant de Rome, qui avoit passé à Gênes, confirma la désolation de cette ville. S. M. vint dîner à Aspres et coucher à Cambrai, où en arrivant il trouva un courrier par lequel le maréchal de Créqui mandoit que le samedi matin les ennemis avoient battu la chamade à l'attaque du vieux Munster, où Hamilton étoit de garde; que l'on avoit donné des otages de part et d'autre, mais que la capitulation n'étoit point encore faite, et que, dès qu'elle seroit signée, il enverroit un de ses aides de camp la porter au roi. S. M. fut tentée de l'attendre à Cambrai, mais enfin il se résolut à continuer sa route sans s'arrêter. — L'Apparat, ingénieur qui avoit dignement servi au siége, eut la majorité de la place et une commanderie de Saint-Lazare.

Lundi 5, *à Péronne*. — Le roi est parti ce matin de Cambrai, a dîné à Metz-en-Couture et est venu coucher ici. — Les soldats des gardes ne pouvant pas suivre le roi, M. de la Feuillade ordonna qu'ils allassent tout droit à Versailles.

Mardi 6, *à Roye*. — Il est arrivé ce matin deux courriers à Péronne, l'un de Luxembourg, l'autre de la flotte. Par le premier on apprend que la capitulation est faite, les assiégés livrent, demain matin, une de leurs portes et

sortiront à midi; ils seront conduits à Stockem dans le pays de Liége, de là ils iront où il leur plaira. On vouloit les mener dans le pays de Gueldre, ils vouloient qu'on les menât à Mons ou à Namur, ce qui a fait durer quelque temps la capitulation. — Par le courrier de M. de Seignelay, on apprend que la bombarderie de Gênes est finie; il y a les trois quarts de la ville où il y a eu bien des maisons brûlées et l'autre quart renversé : notre flotte s'en revient.

Mercredi 7, *à Mouchy*. — Le roi apprit avec douleur la levée du siége de Gironne et la perte d'un grand nombre d'officiers. — M. de Seignelay revint de l'expédition de Gênes, et n'arriva qu'après le coucher du roi; ainsi il ne put le voir que le lendemain. — Ce jour-là nous allâmes coucher à Liancourt et quittâmes la cour le matin à Roye.

Jeudi 8, *à Chantilly* (1). — Monsieur et Madame étoient arrivés de bonne heure, attendant le roi. Chantilly parut un lieu délicieux à tous les courtisans et au roi même, qui le dit plusieurs fois. — On sut que Madame de Clérembault avoit donné sa démission de la charge de dame d'honneur de Madame, et Monsieur la donna à Madame la duchesse de Ventadour * gratis, et promit 40,000 écus de récompense à Madame de Clérembault. M. de Saint-Olon vint saluer le roi, revenant de son envoi à Gênes.

* Madame de Ventadour étoit fort belle et fort agréable, son mari très-laid et très-contrefait : ils étoient très-mal ensemble et les choses étoient allées souvent fort loin; elle avoit été en plus d'un couvent, et y étoit alors fort à l'étroit. Le duc de Villeroy (depuis maréchal) l'en tira par cette voie qui parut si étrange au roi qu'il demanda à Monsieur si sa famille y consentoit. On l'avoit gagnée, et on se soucia peu du mari, dont la débauche et une absence continuelle de la cour ne lui donnoient pas grande considération. La maréchale du Plessis étoit dame d'honneur de Madame, lorsqu'elle devint duchesse, et Monsieur se fit une affaire que le maréchal et elle demeurassent à lui dans cette dignité et que le

(1) Voir, pour le détail de la réception du roi à Chantilly, le *Mercure* de juin, p. 151 à 156.

petit duc de Choiseul, encore enfant à la mort de son grand-père, en gardât la charge, et ce fut pour cela que sa mère, quoique remariée à Clérembault, demeura dame d'honneur. Jusque-là les fils de France n'avoient pas songé avoir des ducs et des duchesses à eux, et beaucoup moins ceux-ci à y être.

Vendredi 9, *à Versailles*. Le roi apprit que ses troupes avoient pris possession de Luxembourg le mercredi; le prince de Chimay en sortit avec 1,600 soldats et 2,000 femmes ou enfants. On n'y trouva point de déserteurs, on avoit cru qu'il y en auroit au moins deux cents. — La cour arriva de bonne heure; on trouva le petit appartement (1) du roi achevé et beaucoup d'embellissements nouveaux dans les jardins, surtout par un grand nombre de statues. — Monseigneur, avant que de partir de Chantilly, courut le cerf avec les chiens de Raré et revint de la chasse avant que le roi montât en carrosse.

Samedi 10. — Madame de Lœvestein (2) prit possession de la place de fille d'honneur de Madame la Dauphine, qu'avoit eue la duchesse de Roquelaure. — M. de Richelieu parut le matin au lever du roi, qui lui témoigna s'intéresser fort tendrement à la perte qu'il avoit faite de madame sa femme. — L'après-dînée le roi se promena beaucoup dans ses jardins, où il trouva de grands changements. — Mademoiselle de Gouvernet fut mariée à Paris au fils de milord Halifax, frère aîné de Sauweill, qui avoit été longtemps envoyé en France.

Dimanche 11. — Le matin, le roi dit à Monseigneur et à madame la Dauphine qu'il avoit choisi madame la duchesse d'Arpajon pour remplir la place de dame d'honneur. L'après-dînée S. M. envoya quérir le marquis de Beuvron et lui dit d'aller à Paris porter cette nouvelle à sa sœur, et au sortir du Salut le roi déclara au public le choix

(1) Le petit appartement du roi se composait de toute la partie centrale du premier étage du château de Louis XIII, sur la cour de marbre.

(2) Marie-Sophie de Bavière de Lœvestein épousa, en 1686, le marquis de Dangeau.

qu'il avoit fait. — Sa Majesté se promena dans sa calèche avec madame la Dauphine et Madame.

Lundi 12. — Madame d'Arpajon* vint remercier le roi, qui la présenta à madame la Dauphine; l'après-dînée elle revint saluer Monseigneur qui revenoit de courre le cerf. — Le soir, le roi se promena longtemps à Trianon (1), qu'il trouva plus beau que jamais. — On commença à parler, le soir, des dispositions que faisoit Monsieur pour les charges de sa maison. — Les volontaires qui avoient été au siége de Luxembourg commencèrent à revenir.

* Madame d'Arpajon, troisième femme de M. d'Arpajon, duc à brevet, avoit passé sa vie avec lui en Rouergue, et tout le temps de son veuvage à Toulouse, à plaider; la suite de ce procès l'amena à Paris quelques mois avant la mort de madame de Richelieu; elle étoit sœur du Marquis de Beuvron, duquel le fils, Harcourt, fut depuis duc-pair et maréchal de France. Beuvron avoit été plus que bien avec madame de Maintenon, qui n'oublia jamais de tels amis, et qui l'envoya dire à sa sœur, belle et vertueuse, mais qui n'avoit ni esprit, ni cœur, qu'elle étoit dame d'honneur, dont elle pensa mourir de surprise.

Mardi 13. — Le roi et Monseigneur allèrent à Marly qu'on trouva fort avancé; ensuite on passa aux regards de M. Deville (2) pour voir arriver les eaux, puis on visita les réservoirs du Chesné, où le roi nous conta que durant la capitulation de Luxembourg, Vauban faisoit travailler à l'excavation du fossé et à tirer de la pierre pour raccommoder la place, et que les officiers espagnols qui se promenoient sur le rempart et qui ne devoient sortir de la place que deux jours après, lui demandant ce qu'il faisoit dans le fossé, il leur dit qu'il songeoit à réparer les désordres qu'avoient fait nos bombes et notre canon. Nous n'en usons pas de même, dirent ces officiers, car il y a sept ans que nous avons pris Philisbourg, et nous n'avons pas encore

(1) C'est le premier palais de Trianon, que Saint-Simon appelle : « Maison de porcelaine, à aller faire des collations. » Ce palais fut remplacé, en 1687, par celui qui existe encore sous le nom de Grand-Trianon.

(1) Voir pour ce qui concerne M. Deville et la machine de Marly : *Des eaux de Versailles, etc.*, par M. le Roi; Versailles, 1847, in-8°.

raccommodé la brèche. — S. M. nous fit lire le lardon de Hollande (1), qui étoit excellent et nous apprit tout ce qu'il vouloit faire à Marly pour l'achever. — Monseigneur le duc de Bourgogne se trouva mal; sur les quatre heures du soir, la fièvre le prit. — M. de Bussy* perdit son procès, sa fille fut déclarée, par arrêt du parlement, femme de M. de la Rivière et l'enfant légitime.

* Bussy est celui qui se perdit par l'*Histoire amoureuse des Gaules*, qui étoit les amours du roi, qu'il écrivit en style de roman d'une manière fort libre, ce que le roi ne lui pardonna jamais. Il en perdit sa charge de mestre-de-camp général de la cavalerie, et fut vingt-cinq ans exilé; il avoit très-bien servi; mais l'opinion qu'il avoit de sa naissance, qui étoit bonne, de sa valeur, et il en avoit beaucoup, de sa capacité, de ses services, de son savoir, de son esprit, de sa galanterie, de sa figure, jointe à une ambition démesurée, l'avoit rendu insupportable. Les lettres qu'il écrivit à plusieurs personnes, dont on a changé soigneusement le cérémonial, lorsque son fils, évêque de Luçon, les a publiés, respirent tout à la fois un orgueil et une bassesse qui font peine et montrent un homme qui fait le philosophe et le tranquille du fond de son désespoir, qui tire vanité de tout avec l'alambic, qui se guinde pour faire le savant et l'homme d'esprit juge du bon goût, qui est effacé par les moindres réponses de madame de Sévigné, dont la grâce, le naturel et le tour aisé enchantent; on voit de plus Bussy courir après les plus légères espérances de retour, et recourir misérablement à tout ce qui les peut réaliser, en conservant tant qu'il peut une hauteur qui fait souvenir de ces pauvres d'Espagne qui, en tendant la main, vous disent superbement : Seigneur cavalier, faites-nous du bien; enfin réduit à s'ériger, en province, en juge du bon goût, à parler et à écrire, et à y dégénérer en grammairien. — Il passa pour aimer sa fille plus que de raison; il tâcha de perdre d'honneur son gendre, qui en eut tout l'avantage et qui est mort à l'institution de l'Oratoire après y avoir saintement vécu plusieurs années.

Mercredi 14. — Monseigneur le duc de Bourgogne eut la fièvre tout le jour, mais sur le soir elle diminua considérablement. — Monseigneur le Dauphin prit médecine, et se fit apporter une caisse que M. de Barillon lui envoyoit;

(1) On donnait le nom de *lardons* aux gazettes écrites par des pamphlétaires en Hollande. Le fameux gazetier de Hollande, qui, pendant la dernière guerre (1672-78), avait écrit tant de choses insolentes contre la France et le roi, était Français. (*Mém. du marq. de Sourches*, mars 1685.)

il se promena le soir, au frais, sur la terrasse devant son appartement — Il régla avec M. de Louvois tout ce qu'il falloit pour transporter en bas son cabinet de marqueterie et de glaces qu'il avoit en haut (1). — Le roi se promena avec madame la Dauphine. — On chanta le *Te Deum* à Paris pour la prise de Luxembourg.

Jeudi 15. — Le matin, Monseigneur le duc de Bourgogne n'eut point de fièvre, mais elle lui reprit le soir avec un petit redoublement. — Madame la Dauphine se trouva assez incommodée d'un mal de dents. — Madame de Ventadour prêta le serment de dame d'honneur de Madame entre ses mains, et Monsieur l'embrassa ensuite, se réjouissant de voir cette affaire terminée. — Le roi donna un grand souper aux dames à Trianon. — On apprit la mort de M. de Montplaisir, lieutenant de roi d'Arras, homme fort connu par plusieurs bons endroits.

Vendredi 16. — Le roi se promena sur le canal avec les dames; il y eut musique dans les bateaux qui suivoient celui du roi. — On conta, au petit coucher, la banqueroute de d'Alençay, qui surprit tout le monde, et l'on dit que le prieur de Cabrières étoit à l'extrémité. — M. le duc de Bourgogne eut la fièvre tout le jour. — On sut la mort de M. d'Orsay, frère de madame de Montchevreuil, qui avoit été tué malheureusement à la chasse par un soldat.

Samedi 17. — Le roi se promena à pied, madame la Dauphine se promena en carrosse; Monseigneur courut le cerf. — On eut nouvelles que M. l'électeur de Trèves con-

---

(1) L'appartement du Dauphin, à Versailles, était au rez-de-chaussée, au-dessous de celui de la reine, dans la partie occupée aujourd'hui par les portraits des amiraux, des connétables et des plus anciens maréchaux de France. Le cabinet de marqueterie donnait sur une galerie basse qu'on nomme aujourd'hui la galerie Louis XIII. « Ce cabinet, dit Félibien, a de tous côtés et dans le plafond des glaces de miroirs avec des compartiments de bordures dorées sur un fond de marqueterie d'ébène. Le parquet est aussi fait de bois de rapports et embelli de divers ornements, entre autres des chiffres de Monseigneur et de madame la Dauphine. » Piganiol ajoute : « C'est le chef-d'œuvre de Boule et celui de son art. »

sentoit que les dehors de Trèves fussent rasés et les fossés comblés et que M. le maréchal de Créqui y faisoit travailler. — Le roi voulut que madame d'Arpajon commençât à faire ses fonctions dans sa charge, quoiqu'elle n'en eût pas encore prêté le serment. — La fièvre quitta hier Monseigneur le duc de Bourgogne.

Dimanche 18. — Madame la Dauphine régla elle-même les comédiens; on en chassa quatre, la Debrie, la Donnebaut, la Dupin et un homme; la Torillière fut reçu. Madame la Dauphine régla aussi les rôles de tous les comédiens. — Le roi se promena en carrosse avec madame la Dauphine; S. M. vouloit donner un grand souper dans l'appartement bas, mais le froid en a empêché.

Lundi 19. — Le roi donna à souper aux dames dans l'appartement bas, avec la musique. Monseigneur commença à se baigner dans la rivière. — Du Charmel eut l'agrément du roi pour la seconde fois pour la charge des Becs de Corbin. Il y avoit eu quelque difficulté pendant la vie du maréchal d'Humières, qui avoit la survivance; cela avoit retardé l'affaire. — Le roi ordonna une colonnade de marbre (1) avec de grosses fontaines dans l'endroit où étoient les sources.

Mardi 20. — Le roi se promena à pied dans ses jardins et en calèche dans son parc avec Monsieur; il alla à deux de ses faisanderies voir 4,000 faisandeaux et 4,000 perdreaux qu'il fait élever et qu'il fera lâcher dans son parc. — Le roi nous dit que M. de la Mothe, lieutenant général des armées du roi et colonel du régiment d'Anghien, étoit mort d'apoplexie en Catalogne. — C'étoit un homme de beaucoup de mérite, et qui avoit toujours été attaché à M. le Prince. — Il nous dit aussi qu'un capitaine de cavalerie dans le régiment de Bligni, nommé Languets, qui avoit été nourri son page, avoit été tué en

(1) Le bosquet de la colonnade élevée sur les dessins de J. H. Mansart existe encore dans le parc de Versailles. (Mansart signait ainsi.)

duel à Schélestadt, où il étoit en garnison, et que Effiat, qui l'a tué, avoit été arrêté et qu'on travailloit à son procès. — Il dit aussi que la ville de.... s'étoit jointe aux seize autres et qu'il n'y avoit dans les États d'Hollande que Rotterdam et la voix des nobles qui s'opposassent à accepter les conditions du roi; que les États d'Hollande avoient été en corps porter leur résolution aux états généraux, où les provinces d'Utrecht, de Frise et de Groningue étoient de même avis; les quatre autres demandèrent quelques jours pour délibérer, mais tout va à la paix. — M. le maréchal de Schomberg a 120 escadrons dans son armée et 50 bataillons.

Mercredi 21. — On apprit la mort de M. Charton, président de la première des requêtes du palais; son fils est venu demander la charge au roi. — Pendant que nous étions à Trianon à jouer à la paume par le bois, le roi vint s'y promener. — M. le Prince vint de Chantilly à Versailles. Le roi fit partir M. de Batimont, lieutenant des gardes du corps, avec dix gardes pour arrêter quelqu'un.

Jeudi 22. — Monseigneur continua à se baigner dans la rivière. — Le roi se promena le soir avec madame la Dauphine, et, au retour, il y eut musique sur le grand degré (1). — Le roi se fâcha assez sérieusement contre M. de la R. pour quelques changements qu'il avoit faits à des logements. — On sut que M. de Batimont avoit arrêté M. de Meckelbourg et l'avoit mené à Vincennes. Il avoit promis au roi, par un traité qu'il avoit signé de sa main, de livrer aux troupes de Danemark la place de Deintz, et n'a pas tenu parole; c'est M. de Gourville qui avoit fait la négociation avec M. de Meckelbourg.

Vendredi 23. — Monseigneur alla à Paris à l'Opéra,

---

(1) C'est l'escalier du Roi ou des Ambassadeurs, détruit en 1752. On lit dans le *Mercure de juin* 1682 : « Il y a quelquefois symphonie, et l'endroit où elle se fait entendre le plus agréablement est le grand escalier du roi. Lorsqu'il est plein de lumière, il peut disputer de magnificence avec les plus riches appartements des plus beaux palais du monde. »

qu'il entendit dans la loge de Monsieur, et revint avec lui à Versailles. — Nous apprîmes que le roi avoit donné à M. le marquis d'Estrades, pour l'abbé son fils, l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, vacante par la mort de l'ancien évêque de Condom, frère du maréchal.

Samedi 24. — Le roi déclara qu'après le deuil on pourroit porter de l'or et de l'argent; ainsi les marchands vont faire travailler à des étoffes. — Le bain de Monseigneur continua. — Le roi se promena sur le canal avec les dames; il y eut de la musique; les courtisans suivoient dans des bateaux. — Ce jour-là et les deux précédents, on ne parla que des dispositions qu'il y avoit à la trêve avec les Hollandois, et l'on attendoit à tout moment des nouvelles de la conclusion. — On attendoit aussi des nouvelles de M. le maréchal de Bellefonds, qui avoit ordre d'assiéger Capdequiers.

Dimanche 25. — Monseigneur continua à se baigner; le roi alla tirer; madame la Dauphine et Monseigneur se promenèrent ensemble pendant que le roi étoit à Trianon. — M. de la Rongère Quatrebarbes eut ce jour-là l'agrément de la charge de chevalier d'honneur de Madame. — M. le maréchal d'Humières envoya à du Charmel la démission de la charge de capitaine des Becs de Corbin qu'il lui vendoit 20,000 écus.

Lundi 26. — Monseigneur continua de se baigner. — Le roi se promena sur le canal avec madame la Dauphine et les dames; ils soupèrent dans le bateau où il y avoit eu musique. — On sut que les Hollandois étoient prêts à signer la trêve; et le premier courrier doit apporter la nouvelle de la conclusion.

Mardi 27. Il y eut une fête à Trianon, où l'on servit quatre tables; on s'y promena et on y dansa longtemps. Le roi dit à la comtesse de Grammont qu'il avoit choisi mademoiselle d'Hamilton, sa nièce, pour sixième fille de madame la Dauphine. — On apprit la mort de M. de Pompadour, chevalier de l'Ordre, et lieutenant de roi de Limousin. Il déshérite en mourant madame de Saint-Luc, sa fille; ainsi

tout son bien tomboit à mademoiselle de Pompadour.

Mercredi 28. — Un courrier apporta la nouvelle de M. d'Avaux que toutes les provinces de Hollande acceptoient les propositions du roi pour la trêve, et qu'on travailloit au traité qui seroit signé par tous les députés des provinces. — Monseigneur continua de se baigner.

Jeudi 29. — Le roi se promena sur le canal avec madame la Dauphine; il y eut musique. — Monseigneur continua de se baigner. — M. de la Rongère prit possession de la charge de chevalier d'honneur de Madame, qu'il acheta du marquis d'Estampes 98,000 francs. — Pendant ces trois derniers jours j'étois à la campagne à Chantilly et à Liancourt.

Vendredi 30. — Monseigneur devoit aller à Paris voir la comédie italienne, mais il remit la partie au lendemain, parce qu'il vouloit être ici de bonne heure, le roi devant souper chez lui avec toutes les dames. On se promena longtemps sur le canal avec de la musique. Monseigneur donna son souper dans l'appartement bas. Il y avoit trente personnes au souper, le roi, Monseigneur, Monsieur et vingt-sept dames. — Après souper, le roi se promena dans les jardins au clair de la lune jusqu'après minuit.

Samedi 1er *juillet*. — Le roi fit examiner dans le conseil les lettres de duc qu'il avoit données au maréchal du Plessis; il s'y trouva des choses défectueuses qui auroient empêché le comte du Plessis de succéder à cet honneur-là*, et ce défaut dans ces lettres venoit de trop de précautions qu'on avoit voulu prendre; mais S. M. répara cela, disant que son intention avoit été que tous les enfants du maréchal du Plessis pussent avoir part à cette grâce-là, et qu'ainsi, le duc de Choiseul étant mort, il vouloit que le comte du Plessis fût duc et pair sans avoir besoin de nouvelles lettres. M. de Tournay le remercia de cette nouvelle bonté pour sa famille, et Monsieur, quoique mécontent du comte du Plessis, parla fort bien au roi sur tout cela. — Monseigneur alla à Paris voir la comédie italienne avec

Madame et la princesse de Conty; il se promena assez longtemps aux Tuileries et revint à Versailles sur les dix heures. Il vit mettre le roi à table, puis descendit dans son appartement avec les dames qui l'avoient accompagné à Paris et quelques autres encore avec qui il se promena jusqu'à minuit, et puis leur donna dans sa chambre un medianoche magnifique. — Le roi tira ce jour-là dans son parc. — Despréaux prit sa place à l'Académie, et fit une fort belle harangue.

* C'étoit une infâme chicane d'avarice de madame de Clérembault, et il n'y avoit pas de doute que le fils cadet du maréchal du Plessis ne recueillît de plein droit la dignité érigée pour son père par la mort sans enfants du fils unique de son frère aîné. Cette duchesse de Choiseul étoit la femme de ce cadet devenu duc de Choiseul par la mort de son neveu; elle étoit sœur de la Vallière (depuis duc et pair), fille du frère de mademoiselle de la Vallière, maîtresse du roi et depuis carmélite, mère de madame la princesse de Conty douairière; la duchesse de Choiseul étoit très-aimable, grande et faite à peindre, gaie et plaisante; ses galanteries sans mesures ont fait ses malheurs, quoiqu'elle eût affaire au meilleur mari et au plus patient du monde; la fille qu'elle eut du comte d'Albert qu'elle confia à madame d'Hautefort, que celle-ci éleva, et voulut, après la mort de son amie, marier à un maître à danser, puis à un médecin, fit grand bruit dans le monde, et, par l'appui pécuniaire de M. le prince de Conty, père de celui-ci, et une grande intrigue, fut déclarée par le parlement fille du duc de Choiseul, et mourut peu après sans être mariée.

Dimanche 2. — Monseigneur courut la bague. — Il plut toute la journée, ce qui n'empêcha pas le roi de se promener en calèche avec madame la Dauphine; Monseigneur, et les courtisans le suivirent à cheval et furent fort mouillés.

Lundi 3. — La nouvelle arriva de la signature de la trêve de Hollande. — Monseigneur courut le cerf, et revint ensuite se promener avec madame la Dauphine autour du canal.

Mardi 4. — Le roi donna audience aux ambassadeurs d'Alger, qui lui firent un compliment très-sensé et très-agréable. — Monseigneur et madame la Dauphine allèrent ensemble à Paris à la comédie italienne. — Le soir

mademoiselle d'Hamilton prit sa place de fille d'honneur de madame la Dauphine ; c'étoit la place que mademoiselle de Tonnerre avoit eue. — Ce jour-là M. le comte de Tonnerre prêta le serment de fidélité d'une des deux charges de premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et le chevalier de Châtillon étoit destiné à remplir l'autre. Le duc de Choiseul avoit réuni ces deux charges là, qui furent perdues pour sa famille par sa mort. Le comte de Tonnerre payoit 100,000 francs. M. de la Fare devoit remplir la charge de capitaine des gardes qu'avoit le chevalier de Châtillon, et donnoit 40,000 écus pour récompenser madame de Clérembault de sa charge de dame d'honneur. — Les 100,000 francs de M. de Tonnerre étoient destinés pour le marquis d'Effiat et pour le chevalier de Châtillon, à qui Monsieur donnoit outre cela 20,000 francs, si bien qu'il leur revenoit à chacun 20,000 écus.

Mercredi 5. — Le roi prit médecine et ne sortit point de tout le jour. — Monseigneur se promena le soir avec madame la Dauphine. — Ce jour-là madame la duchesse de Choiseul prit le tabouret. — M. de Villacerf nous apprit le mariage de sa fille qui n'a qu'onze ans, à qui il ne donne que 20,000 écus : elle épouse le fils de M. de Bezemeaux, gouverneur de la Bastille ; il est guidon des gendarmes du roi, et son père lui donne en mariage 42,000 livres de rente en fonds de terres. — Le roi donna 2,000 francs de pension à mademoiselle de Princé, qui étoit mariée depuis sept ans secrètement avec le chevalier de Serry, à qui elle donnoit tout son bien à dépenser pour aider à sa fortune. Toute la famille de la fille avoit connaissance de ce mariage.

Jeudi 6. — Madame la princesse Palatine* mourut sur les trois heures du matin ; Monsieur en paroit fort affligé, et dit que depuis vingt-deux ans il ne lui étoit rien passé dans l'esprit qu'il ne lui eût confié, et que la reine sa mère en mourant lui avoit dit qu'elle n'avoit jamais trouvé personne si fidèle qu'elle, et qu'on pouvoit

s'abandonner de confiance avec elle; elle laisse pour 300,000 écus d'effets; ses dettes et les legs pieux montent à peu près à 100,000 écus; madame la duchesse, madame la duchesse d'Hanover et madame la princesse de Salms, ses trois filles, hériteront chacune de 140,000 francs, et les 60,000 écus restant, seront pour payer la dot qu'on avoit promise à madame la princesse de Salms en la mariant et qui n'avoit pas été payée. Elle est morte fort dévotement, après une pénitence très-austère pendant douze ans. — Le marquis de Bellefonds arriva de Catalogne et apporta au roi la nouvelle de la prise de Capdequiers, qui ne s'est défendue que deux heures; nous n'y avons eu que sept ou huit soldats de tués. — Monseigneur courut le cerf qu'il alla prendre à dix lieues d'ici, et revint à toutes jambes.

* C'est cette princesse Palatine si célèbre dans la régence de la reine-mère par son esprit, ses intrigues et ses talents; elle étoit Gonzague, sœur de Marie, épouse l'une après l'autre des deux frères rois de Pologne, les derniers Jagellons. Elle et M. le Prince, son ami intime, aidés de l'abbé Bourdelot, médecin du dernier, ne purent venir à bout de brûler un morceau de la vraie croix; un songe qu'elle eut longtemps après d'une danse en rond dont un tomboit à chaque tour dans un gouffre qui se refermoit, sans que cela interrompît la danse, acheva de la convertir tout à fait. Que n'y auroit-il pas à raconter de cette habile femme? Elle étoit veuve, il y avoit longtemps, d'un cadet de cet électeur Palatin qui se perdit pour s'être voulu faire roi de Bohême.

Vendredi 7. — Monseigneur et madame la Dauphine allèrent à Paris, descendirent à l'hôtel de Condé, firent leur compliment à madame la Duchesse sur la mort de madame la Palatine sa mère, puis allèrent à l'Opéra. — Le roi alla marquer un camp pour dix bataillons qu'il fait venir à Versailles, puis il se promena à ses fontaines et ordonna qu'on ôteroit celle de la Renommée (1), voulant dans cet endroit-là faire encore quelque chose de plus magnifi-

(1) La fontaine de la Renommée se trouvait dans le bosquet qui prit, après les nouveaux embellissements ordonnés par le roi, le nom de bosquet des Dômes, et qui existe encore dans le parc de Versailles, mais presque entièrement ruiné.

que. — On apprit la mort de M. de Gravelle, ambassadeur du roi en Suisse. — Le roi nomma M. de Bagnols pour intendant de Flandres, en la place de M. de Breteuil, intendant des finances.

Samedi 8. — Monseigneur recommença à se baigner dans la rivière. — Le roi alla tirer l'après-dînée dans son parc. — M. Desmarets* eut ordre de se défaire de sa charge de maître des requêtes : c'étoit le seul emploi qui lui restoit. — Ce jour-là on apprit la mort de madame de Castelmoron, mère de mademoiselle de la Force. — On sut aussi que M. le duc de Brissac se remarioit et épousoit mademoiselle de Vertamon, fille de la maréchale d'Estrades. — Ce jour-là se fit chez madame de Thianges le mariage de la Lande, maître de la musique du roi, et de la petite Rebel.

* Desmarets étoit fils d'une sœur de M. Colbert, qui le fit travailler dans ses bureaux et qui le proposoit toujours en exemple d'application à Seignelay, son fils, qui ne l'en aimoit pas davantage. Son père étoit trésorier de France à Soissons. Il n'est pas à propos de remonter plus haut ni aux premiers emplois de ce père. Le fils acheta Maillebois et y fit de grandes dépenses. Ses ennemis prétendirent que Colbert, en mourant, avertit le roi que son neveu n'avoit pas les mains nettes. Il fut accusé d'un étrange profit sur les pièces de quatre sols. M. Pelletier, contrôleur général après M. Colbert, et tout à M. de Louvois, lui dit en pleine audience qu'il étoit un fripon, que le roi lui avoit commandé de le lui dire et de ne paroître jamais devant lui. L'affaire des pièces de quatre sols ne fut pas poussée ; mais Desmarets, dépouillé de tout, fut longues années exilé à Maillebois sans permission d'en sortir, puis eut celle de venir quelquefois à Paris seulement. C'est lui qui est devenu ministre et contrôleur général sous le feu roi même, à la mort duquel il essuya une autre disgrâce, dont sa femme devint folle, et lui mourut enfin de chagrin. Qui lui eut dit alors que son fils, qu'il avoit marié à une fille de M. d'Alègre, depuis maréchal de France, seroit maître de la garde-robe, gouverneur de Saint-Omer et lieutenant général de Languedoc, de son vivant, et après sa mort chevalier de l'ordre, eût eu quelque peine à s'en faire croire.

Dimanche 9. — M. le cardinal de Bouillon fit une grande cérémonie aux Quinze-Vingts pour réparation d'un sacrilége qui y avoit été commis. Cette affaire fut cause d'un

démêlé entre M. le cardinal de Bouillon, comme grand aumônier, et M. l'archevêque de Paris, et fut jugée en faveur du cardinal. — Le roi donna un grand souper aux dames sur le canal, et il y eut musique. — On apprit que le tonnerre avoit fait de grands désordres à Strasbourg, et l'on en contoit des effets surprenants. — On sut aussi du même lieu que Guénégault, colonel du régiment de Poitou, étoit tombé à cheval de dessus le pont dans le Rhin et s'étoit sauvé par un bonheur fort extraordinaire.

Lundi 10. — On sut que M. le duc de Lorraine avoit pris Wisgrade et ensuite passé le Danube, et que, marchant à Pesth, il avoit trouvé 20,000 Turcs qu'il avoit attaqués et défaits entièrement. — M. le prince d'Harcourt vint à Versailles dire au roi que son traité avec mademoiselle de Guise, pour le duché de Guise, étoit conclu et déclaré; on prétendoit qu'il l'achetoit 3,000,000, dont il ne payeroit que 2,200,000 livres, et qu'outre le présent de 800,000 francs que lui faisoit mademoiselle de Guise, pour achever ces 3,000,000, elle lui donnoit encore 30,000 livres de rente sur la ville. — Le roi tira dans son parc, et Monseigneur continua ses bains.

Mardi 11. — Monseigneur courut le cerf et quitta ses bains parce que le temps se rafraîchit. — Le roi se promena avec madame la Dauphine et rentra dans le grand appartement, où l'on dansa jusqu'au souper, qui fut grand et magnifique; il y avoit trente femmes à table; après souper il y eut musique. — Les officiers généraux de l'armée de Flandres commencèrent à revenir, et nous sûmes par eux que le marquis de Grana avoit défendu tous actes d'hostilité aux troupes qui sont sous ses ordres.

Mercredi 12. — Il y eut une grande éclipse entre deux et trois heures après midi. — Monseigneur courut la bague.

Jeudi 13. — Monseigneur courut le loup, et donna au retour un grand repas à ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre à la chasse. — Le roi tira dans son parc, puis revint se promener avec madame la Dauphine.

Vendredi 14. — Monseigneur voulut chasser une fouine dans un grenier avec des bassets, mais la chasse ne réussit pas; ensuite il vint retrouver le roi qui tiroit dans son parc, puis il y rejoignit madame la Dauphine et se promena avec elle. — M. de Brissac vint ici faire signer son contrat de mariage avec mademoiselle de Vertamon, qui retire une grande partie des terres de la maison de Brissac, et par le contrat de mariage est séparée de biens d'avec son mari.

Samedi 15. — Le roi dit, allant à la messe, que l'Empereur acceptoit la trêve pour vingt ans, et se faisoit fort de la faire accepter au roi d'Espagne. — Monseigneur partit au sortir de la messe du roi pour aller courre le cerf, à sept lieues d'ici. Nous n'en revînmes que la nuit, et en arrivant Monseigneur nous donna un grand et magnifique souper.

Dimanche 16. — Le roi donna à souper à madame la Dauphine et aux dames à Trianon; après souper il se promena sur les terrasses.

Lundi 17. — M. le prince de Conty revint de l'armée, et le roi le loua fort de tout ce qu'il avoit fait durant la campagne. — Monseigneur courut le loup avec MM. de Vendôme. — Le roi tira l'après-dînée dans son parc.

Mardi 18. — Monseigneur se baigna et mena avec lui milord Grafton, qui se rhabilla dans sa calèche. Ensuite Monseigneur revint se promener en bateau sur le canal avec madame la princesse de Conty et les dames; puis il fit voir quelques fontaines à milord Grafton. — Le roi tira toute l'après-dînée dans son parc.

Mercredi 19. — Monseigneur courut le loup, puis revint se promener avec madame la Dauphine. — Le roi se promena à pied dans ses jardins. — A neuf heures on entra dans les grands appartements qu'on trouva fort éclairés; il y eut bal au bout du côté de la galerie; ensuite il y eut un grand souper où il y avoit quarante femmes et deux tables; sur le grand degré en bas, toute la musique avec des timbales et des trompettes.

Jeudi 20. — Monseigneur courut le cerf, puis nous donna un grand souper dans son appartement. — Ce jour-là M. Tambonneau fut nommé à l'ambassade de Suisse, et le jeune Gravelle, fils du défunt ambassadeur, eut l'emploi que M. Tambonneau avoit à Cologne. — Le roi tira dans son parc. — M. de Brissac épousa mademoiselle de Vertamon à la campagne.

Vendredi 21. — Le roi et Monseigneur sortirent en même calèche pour aller dans le parc; le roi tira beaucoup. — M. Girard, procureur général de la chambre des comptes, eut ordre de se défaire de sa charge; on lui proposoit d'en acheter une de président. — M. le duc de Richelieu vint demander au roi la permission d'épouser mademoiselle d'Acigné.

Samedi 22. — Monseigneur courut le loup, et au retour nous donna à souper dans son appartement. — Le roi tira l'après-dînée dans son parc. — On apprit ce jour-là la mort de M. de la Luzerne, qui avoit été gouverneur de M. de Vermandois; il étoit lieutenant de roi en Normandie, et le roi donna sa charge à son fils, qui a été nourri page de la chambre de Monseigneur. — Il y a six lieutenances de roi comme celle-là en Normandie; elles sont sous les lieutenants généraux de la province.

Dimanche 23. — Le roi donna une grande fête à Marly.

Lundi 24. — On eut, le matin, les nouvelles de l'échange des ratifications fait à la Haye. — Le roi tira dans son parc, et Monseigneur courut le cerf qu'il alla prendre par delà Mantes; il ne revint qu'à minuit et nous donna un grand souper. — Je pris congé ce soir-là de la cour pour m'en aller aux eaux.

J'allai prendre les eaux à Sermaise, je fus quinze jours absent, et j'appris durant mon absence et à mon retour que le mariage de M. de Richelieu s'étoit achevé à Ruel; que les nouvelles duchesses de Brissac et de Richelieu étoient venues prendre leur tabouret; que mademoiselle de

Gontault épousoit M. le marquis d'Urfé, qu'en faveur du mariage le roi lui donnoit la lieutenance de roi de Limousin, 40,000 francs d'argent comptant, et au mari une place de menin auprès de Monseigneur, et que sa femme entreroit dans le carrosse de madame la Dauphine, quoique jamais femme d'officier des gardes du corps n'y fût entrée; il conserve sa place d'enseigne dans les gardes du corps. — J'appris aussi que le roi avoit donné la survivance du gouvernement d'Anjou à M. de Brionne; M. de Louvois avoit durant ce temps-là fait un voyage à Luxembourg. — M. de Relingue, capitaine de vaisseau, avoit été attaqué par trente-cinq galères d'Espagne et de Gênes, s'étoit longtemps défendu; enfin, un petit vent étant venu à son secours, il s'étoit retiré. — J'appris que M. le prince de Lorraine avoit assiégé Bude. — M. d'Aumard, à l'exemple de M. de Richelieu, se maria le même jour que lui. — Madame la Dauphine s'étoit trouvée mal et étoit accouchée d'un faux germe; elle gardoit encore le lit. — M. de la Fare doit épouser mademoiselle de Ventelet. La fille aînée du comte de Grammont a la place de mademoiselle de Gontault; son père la fait revenir du Ronceray près Angers, où elle étoit avec sa tante; le roi lui a promis pour la cadette la première place vacante dans la chambre de madame la Dauphine. — Il y avoit eu beaucoup de fêtes et divertissements; on avoit quitté le grand deuil, et on portoit des dentelles et de l'or. M. de Tonnerre vendit le régiment d'infanterie de Monsieur, à M. le Bailleul, fils du président à mortier; il en eut 33,000 francs. — M. de Langeron épousa la fille du marquis de la Coste, lieutenant de roi en Bretagne. — Le roi avoit ordonné qu'on travaillât à une fontaine au-dessous du Marais (1), qui devoit être beaucoup plus magnifique que

(1) Le bosquet du Marais ou du Chêne vert fut détruit en 1704 et remplacé par le bosquet des bains d'Apollon, dont la disposition fut de nouveau changée en 1775.

toutes celles qui étoient déjà faites. — S. M. avoit fait donner 100,000 francs du trésor royal à Félix, son premier chirurgien. — On envoya en exil à Carentan le procureur général de la chambre des comptes pour n'avoir pas voulu donner la démission de sa charge, et on la faisoit exercer par le Coudray-Roulier. — M. de Richelieu avoit rompu avec l'abbé Testu *, et lui avoit fait défendre sa maison. — Le bonhomme Ruvigny ** étoit venu trouver le roi, et lui dire qu'il avoit acheté la terre de Raineval de M. de Chaulnes, mais qu'il lui manquoit 10,000 écus pour la payer, qu'il avoit recours à lui comme à son meilleur ami pour lui prêter cette somme; le roi lui répondit : « Vous ne vous trompez pas, et je vous les donne de bon cœur. » — M. de Choiseul ***, lieutenant général et commandant les troupes de Cologne, eut le gouvernement de Saint-Omer, vacant par la démission de M. de Saint-Geniez.

* L'abbé Testu étoit un fort honnête homme, de bonne famille du parlement, plein d'esprit, de lettres, autrefois très-galant, singulier et vif à l'excès, qui a passé sa vie jusqu'à la dernière vieillesse dans le grand monde et dans les meilleures compagnies. Il étoit fort de celles de l'hôtel d'Albret, et avoit conservé un commerce continuel avec madame de Maintenon, souvent utile à ses amis, et qu'il n'a pas voulu se le rendre à lui-même (*sic*). Il a conservé un ascendant sur elle jusqu'à la gronder et à lui parler de toutes choses, et elle à lui.

** Ruvigny étoit député général des églises P. R. à la cour jusqu'à leur destruction. Son grand sens et sa rare probité lui acquirent les plus illustres amis et une considération singulière. A la fin, il se retira en Angleterre, où ses enfants se mirent dans le service. Le cadet, qui ne valoit rien, y fut bientôt tué. L'aîné y a fait une sorte de fortune, et y est mort vieux, sans postérité. Un dépôt qu'il avoit confié à Harlay, mort premier président, et qui le révéla au roi, irrité de l'engagement au service de ses enfants, ne fit pas d'honneur au dépositaire, et beaucoup moins de ce qu'il en reçut le don du roi et qu'il en profita.

*** M. de Choiseul, qui eut le gouvernement de Saint-Omer, est mort maréchal de France.

Mercredi 9 *août*. — J'arrivai à Versailles comme le roi

étoit à son petit coucher ; Monseigneur faisoit medianoche chez madame la princesse de Conty.

Jeudi 10. — Il y eut une course de bagues de huit contre huit. M. de Liancourt fit gagner son parti, et mit neuf dedans en ses neuf courses. — Le roi alla tirer l'après-dînée. — J'appris que S. M. avoit fait donner à Guilleragues * 24,000 francs d'augmentation. — M. de Louvois revint de son voyage de Luxembourg.

* Guilleragues étoit un homme de robe de Bordeaux, de beaucoup d'esprit et de charmante compagnie, qui avoit percé et s'étoit produit avec succès parmi tout ce qu'il y avoit de meilleur ; homme surtout de plaisir et fort aimé de madame de Maintenon. C'est ce qui, après sa mort, ambassadeur de Constantinople, où on l'avoit envoyé raccommoder ses affaires, fit la fortune de sa fille, que M. d'O épousa par amour en revenant de Constantinople, et à lui-même. Il étoit officier sur le vaisseau qui fut chercher et ramener madame et mademoiselle de Guilleragues, qui n'avoit rien. Guilleragues étoit un panier percé.

Vendredi 11. — Monseigneur courut le loup, puis revint souper chez lui. — Le roi se promena à pied dans ses jardins, puis monta en carrosse avec Madame et la princesse de Conty. — J'appris ce jour-là que Sallard avoit acheté la lieutenance des gendarmes de Monsieur 70,000 francs ; ainsi M. de Beauveau n'avoit plus nul emploi dans la maison. — M. le prince de la Roche-sur-Yon revint de l'armée. — Le roi fit donner 200,000 francs du trésor royal à M. de Harlay, procureur général du parlement.

Samedi 12. — Le roi alla tirer dans son parc, et Monseigneur le suivit. — On apprit la mort de l'archiduc Joseph, second fils de l'Empereur ; il n'en reste plus qu'un. — M. de Croissy vint trouver le roi chez madame de Maintenon, et lui dit la prise de Bude par M. de Lorraine ; mais le soir, quand il eut reçu ses dépêches, il trouva que c'étoit un château entre la Save et la Drave qui avoit été pris par le comte Leslé, et il n'étoit point parlé de Bude.

Dimanche 13. — Monseigneur courut la bague, puis alla tirer dans le parc. — Le roi, au sortir du salut, alla se pro-

mener dans ses jardins. — Ce jour-là mademoiselle de Roussille, sœur de la feue duchesse de Fontanges*, prit l'habit de religieuse à Chelles, dont une de ses sœurs est abbesse. — Madame la comtesse de Grandpré ayant perdu son procès, le roi dit le soir à son souper que tout d'une voix on avoit décidé dans le conseil que les secondes noces étoient malheureuses; un conseiller d'État** lui dit : Sire, ce n'est que pour les particuliers, et le roi répartit qu'il y avoit de grands inconvénients pour toutes sortes de gens, sans exception (1).

* Madame de Fontanges étoit fille de Madame et maîtresse du roi, qui la fit duchesse. M. de la Rochefoucault la produisit quoique ami de madame de Montespan, et plus encore de madame de Thianges. Mais cet amour foiblissoit, et l'on ne craignoit rien de celle-ci fort belle, mais fort bête. Elle dura peu, et sa mort ne parut pas naturelle.

** Ce conseiller d'État fit là un trait de flatterie bien hardi, et le roi une réponse bien sage en ne faisant pas semblant l'entendre. C'étoit de madame de Maintenon qu'il vouloit parler. Cela me fait souvenir d'un autre trait plus hardi que j'ai ouï moi-même avec bien d'autres que moi. Trois ou quatre ans après la mort de madame la Dauphine de Bavière, on ouvrit son appartement à Versailles, qui avoit toujours été fermé depuis sa mort et qui avoit été celui de la reine, et on y étala des ornements superbes dont le roi faisoit présent à l'église de Strasbourg. On crut cet étalage un prétexte pour rouvrir cet appartement et y accoutumer le monde; et le bruit se répandit fort que madame de Maintenon alloit être déclarée; et au fort de ce bruit, M. de Noyon (Clermont-Tonnerre), étant au dîner du roi, y mena la parole à son ordinaire, et le roi à son ordinaire le plaisanta en applaudissement de toutes ses dignités; il y répondit qu'aussi ne désiroit-il plus rien qu'une seule chose, et, après s'être fait presser, il dit que ce seroit quand la justice du roi auroit couronné la vertu. Chacun baissa les yeux, le roi plus que personne, et l'évêque enfin comme les autres, qui sentit par le profond et morne silence le poids de ce qu'il avoit hasardé. Le roi se hâta d'achever son dîner, pendant le reste duquel on eût entendu courir une

(1) Sur le mariage de Louis XIV avec Madame de Maintenon, voy. *Hist. de madame de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, et *Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, par M. Lavallée. M. Lavallée démontre, autant qu'il est possible de le faire, que le mariage secret du roi avec madame de Maintenon date des derniers mois de 1684.

souris et passa vite dans son cabinet. Le père de la Chaise et M. de Meaux, à qui madame de Maintenon ne l'a jamais pardonné, empêchèrent la déclaration du mariage en décidant que le roi n'y étoit point obligé. Elle ne fut point reine à découvert ni M. de Noyon son grand aumônier. C'étoit le Clermont-Tonnerre des dits et faits duquel on écriroit un livre.

Lundi 14. — Le roi se promena en calèche tout seul. Monseigneur courut le cerf. — J'appris ce jour-là que M. d'Ormesson, intendant de Lyonnois, étoit mort, et qu'on donnoit son intendance à M. de Bercy, intendant de Bourbonnois, et M. de Vertamon fut nommé à l'intendance de Bourbonnois. — Madame de Montespan coucha à Paris, et le roi alla l'après-souper chez madame de Maintenon. — Monsieur et Madame allèrent à Saint-Cloud pour y demeurer quelques jours. — M. le chancelier s'étoit trompé sur l'intendance de Lyonnois, et avoit dit que ce seroit la Berchère; il parut même un peu surpris dans le conseil quand le roi nomma Bercy.

Mardi 15, *jour de Notre-Dame.* — Le roi et Monseigneur firent leur bon jour. — M. le président de Fourcy prit possession de la charge de prévôt des marchands de Paris. — Le roi donna à M. de Villars*, son ambassadeur en Danemark, 10,000 écus de gratification. — On sut que les Espagnols avoient signé à Ratisbonne la trêve le jour de l'échéance du terme que le roi leur avoit donné.

* Villars, ambassadeur en Danemark, a eu un fils, le maréchal de Villars, qui a fait une assez raisonnable fortune pour donner lieu de parler de celle de son père, et il est à propos de ne pas remonter plus haut. Il trouva moyen d'entrer à M. de Nemours, père de madame de Savoie et de la reine de Portugal. C'étoit un homme de grande mine, fait à peindre, tellement qu'il porta toute sa vie le nom d'*Orondat;* galant, sage, et une des meilleures épées de son temps pour le courage et pour l'adresse, et les duels étoient alors fort fréquents. Celui de M. de Nemours contre M. de Beaufort, son beau-frère, le mit en grande réputation, et par l'honneur que lui fit M. de Nemours de le choisir pour second et par l'avantage qu'il remporta sur celui de M. de Beaufort, malgré le malheur de son maître, qui fut tué. Le prince de Conty quitta ses bénéfices, et se mit en tête quelque action d'éclat pour prendre l'épée

avec réputation, et de se battre contre le duc d'York, qui en avoit beaucoup acquis à la guerre et qui étoit en France, où il est mort depuis sous le nom de Jacques II. Dans ce dessein, il chercha un bon second, et, ayant ouï parler de Villars, il le prit à lui. La folie d'un défi à un prince en asile, contre qui il n'avoit aucun sujet de querelle, se sut enfin, et fut empêchée. Mais Villars se trouva placé et fut conservé. Il eut le secret du cardinal Mazarin pour le mariage de sa nièce. Il le fit en partie, et demeura toute leur vie intimement bien avec le mari et la femme, et le cardinal leur oncle le traita toujours avec distinction. Il se fit des amis : sa politesse et sa probité en méritoient. Les dames aussi ne lui furent pas inutiles, et l'on prétend qu'il ne fut pas indifférent à madame de Maintenon, qui s'en souvint toujours dans sa fortune, avança la sienne et fit celle de son fils. Sa femme étoit sœur du père du maréchal de Bellefonds, une des plus spirituelles femmes de son temps, qui disoit à son fils de parler toujours de soi au roi, et de se garder d'en parler à nul autre. Il en a bien observé la première moitié.

Mercredi 16. — Le roi tira dans son parc, Monseigneur courut le loup. — On commença à voir madame la Dauphine, qui gardoit encore le lit. — Madame Pradon, sous-gouvernante des filles, eut permission de se retirer. Le roi ne voulut pas qu'elle vendît sa charge, mais il lui fit donner 8,000 francs; on devoit mettre en sa place deux sous-gouvernantes qui ne sont pas encore nommées. — M. de Breteuil revint de Mantoue, où il avoit été envoyé du roi, et l'on avoit donné son emploi à Gombault, ordinaire de chez le roi.

Jeudi 17. — M. de Louvois donna une grande fête à Monsieur et à Madame à Meudon. — Le roi alla tirer dans son parc, et Monseigneur courut la bague. — M. le comte de Soissons partit pour Turin, où il va tâcher d'empêcher le mariage de M. le prince de Carignan son oncle, qui veut épouser une princesse de Modène, sœur du prince César d'Este.

Vendredi 18. — Monseigneur alla tirer dans la plaine de Montrouge, et partit à cinq heures du matin; il revint avant la messe du roi. — L'après-dînée, le roi alla tirer dans son parc, et Monseigneur le suivit. — M. de Vertamon n'ac-

cepta pas l'intendance de Bourbonnois, et on la donna à M. de Creil, gendre de M. d'Argouges.

Samedi 19. — Monseigneur courut le cerf, et ne put revenir de la chasse assez tôt pour la cavalcade que le roi fit avec les dames, ensuite de laquelle il y eut bal dans le salon du petit appartement, et puis medianoche. — Après le coucher le roi appella M. de la Trémouille, et lui dit de donner ordre aux huissiers de laisser entrer M. le duc du Maine, comme les gentilshommes de la chambre; c'est ce qu'on appelle avoir les grandes entrées.

Dimanche 20. — Le roi se promena en calèche dans son parc avec madame la princesse de Conty, madame de Roquelaure et madame de Bellefonds. — Madame la Dauphine commença à se lever, et mangea en public avec le roi, comme à l'ordinaire. — Monseigneur alla à Saint-Cloud, et il y eut grand jeu, puis on se promena longtemps, et après la promenade on vint souper au Tillet; Monseigneur fut de retour à Versailles encore avant que le roi se mît à table.

Lundi 21. — Le roi donna un prix pour une course de bagues; le marquis de Liancourt le gagna, après l'avoir disputé avec le duc de Roquelaure et M. de Turenne. Le soir, Monseigneur racheta le prix, qui étoit un diamant fort joli, qu'il donna à madame la Dauphine. — Après la course, Monseigneur se promena sur le canal, et à pied dans les jardins avec madame la princesse de Conty. — Le roi tira toute l'après-dînée dans son parc. — Il vint ce jour-là des nouvelles de Ratisbonne que l'ambassadeur de l'Empereur devoit signer la trêve le lendemain.

Mardi 22. — Le roi alla faire le tour de son nouveau parc, et trouva les murailles à hauteur presque partout. — Monseigneur tira l'après-dînée dans le petit parc. — Je sus que M. de Bouillon avoit fait signer à M. de Quintin, mourant, un acte qui étoit nécessaire pour assurer au maréchal de Lorges le traité qu'il avoit fait de la terre de Quintin; après cet acte-là, les héritiers de la maison

de la Moussaye ne pouvoient plus avoir aucune prétention sur cette terre-là.

Mercredi 23. — Le duc d'Elbeuf vint le matin demander au roi la permission d'épouser mademoiselle de Navailles. S. M. lui représenta qu'il avoit soixante-quatre ans passés et des enfants de deux mariages, et puis il lui dit qu'il étoit le maître et pouvoit faire là-dessus ce qui lui plairoit. — Monsieur et Madame revinrent de Saint-Cloud. — Monseigneur courut le loup avec toute la jeunesse, et ensuite il leur donna à souper chez lui.

Le soir, après le souper du roi, M. de Croissy vint parler à S. M. chez madame de Montespan; il lui apportoit la nouvelle de la signature de la trêve, l'Empereur et l'Empire accordant au roi tout ce qu'il avoit demandé; et la trêve avoit été signée pour vingt ans, sans qu'il y fût fait mention des Génois; et le roi nous dit qu'il avoit promis au Pape de ne point prendre leurs villes, et de ne faire aucune conquête sur eux, mais qu'il se réservoit le pouvoir de les punir de leur insolence, et qu'il ne leur pardonneroit que quand le Doge seroit venu en personne avec quatre sénateurs lui demander pardon, et qu'ils auroient dédommagé les marchands françois des pertes qu'ils pourroient avoir faites depuis la guerre.

Jeudi 24. — Le roi et Monseigneur signèrent le contrat de mariage de M. le duc d'Elbeuf avec mademoiselle de Navailles; la noce se devoit faire le soir ou le lendemain. — Madame la Dauphine prit médecine. — Monseigneur chassa avec le roi l'après-dînée dans le petit parc.

On apprit la mort de M. de Quintin, à qui le maréchal de Lorges payoit une pension de 15,000 francs à vie; il reste à madame de Quintin une pension de 15,000 francs aussi à vie, et une terre qui en vaut environ 5,000.

Le procureur du roi du Châtelet, nommé M. de Rians, vint apporter au roi la démission de sa charge; il avoit quelques démêlés avec M. de la Reynie et avec le lieutenant

criminel, dans lesquels la cour ne lui étoit pas favorable, et il venoit offrir sa démission, qu'apparemment on acceptera.

Vendredi 25. — M. le duc d'Elbeuf épousa mademoiselle de Navailles à Paris. — Le roi alla voir son régiment à la tête du camp. La fête qui devoit être à Marly le dimanche suivant fut rompue parce que le roi avoit compté qu'il n'y auroit au plus que cinquante femmes, et il en étoit venu un si grand nombre à Versailles, que le roi en compta jusqu'à cent huit. S. M. voulut s'épargner la peine de faire le choix, de peur d'en désobliger quelques-unes : ainsi il rompit cette partie-là. La disposition avoit été de faire une loterie de cinquante lots pour les dames, et les lots devoient être de la valeur du moins de 4,000 francs.

Samedi 26 — Monseigneur courut le loup. Madame vint avec lui à la chasse, et y prit grand plaisir. Au retour, Monseigneur donna à souper chez lui aux courtisans qui l'avoient suivi, et puis il fit faire la curée dans le parterre de l'Amour. — Le roi alla voir ses aqueducs, et fit dix lieues de chemin.

Le matin, S. M. résolut dans son conseil de diminuer les tailles de 2,200,000 livres, outre un million qu'il avoit déjà déclaré qu'il diminuoit. — On apprit la mort du vidame du Mans, qui portoit le nom de Vassé depuis la mort de son père. M. de Seignelay demanda au roi la capitainerie du Plessis-lès-Tours pour la famille, et le roi l'accorda en considération de la vidame, quoique son fils n'eût qu'un an.

Dimanche 27. — Le roi alla tirer l'après-dînée hors de son parc, et Monseigneur ne sortit que pour aller en calèche faire collation à la Ménagerie (1).

Durant cette dernière semaine, on dépensa pour Ver-

(1) La Ménagerie était un petit palais qui se trouvait à l'extrémité d'une des branches du canal, vis-à-vis de Trianon.

sailles 250,000 livres; il y avoit tous les jours 22,000 hommes et 6,000 chevaux qui travailloient. — Le soir, au petit coucher, le roi ne parla que du voyage de Chambord; il dit qu'il étoit tenté de partir le 18 au lieu du 20, qui étoit le jour qu'il avoit nommé. Cavoie devoit partir le lendemain pour aller voir les logements et lui en rendre mieux compte. — Voici la route du voyage : le premier jour à Chartres, le second à Toury, le troisième à Notre-Dame de Cléri, et de là à Chambord.

Lundi 28. — On sut la mort de madame de Refuge, et celle de madame de Valençay*. — Monseigneur alla le matin tirer dans la plaine de Saint-Denis, et revint d'assez bonne heure pour sortir avec le roi, qui se promena longtemps à pied dans son petit parc, visita quelques-unes de ses plus belles fontaines, et ordonna quelques changements à celle qu'on appelle la Montagne d'Eau (1). — Le roi se détermina à partir le 18 pour Chambord, comme il nous avoit dit le soir auparavant qu'il pourroit bien le faire.

* Madame de Valençay étoit sœur du maréchal duc de Luxembourg et de la duchesse de Meckelbourg. Il n'est resté d'elle qu'une fille mariée à un nommé Gorge, homme d'affaires dont la fille est devenue la duchesse de Béthune d'aujourd'hui.

Madame de Refuge étoit une femme de beaucoup d'esprit et du grand monde.

Mardi 29. — Le matin, le roi donna les grandes entrées à M. le prince de Conty. — S. M. résolut de faire sept régiments de sept bataillons des vieux corps qu'on appeloit bataillons de salade. — Il y eut une grande fête à Ruel; M. le duc de Richelieu donna un magnifique dîner à Monsieur et à grand nombre de courtisans et de dames. — Madame vint l'après-dînée à Ruel, où on lui servit une collation splendide; tout le monde revint étonné de l'ordre

(1) La Montagne-d'Eau se trouvait au milieu du bosquet de l'Étoile qui existe encore; cette fontaine fut supprimée en 1704.

avec lequel le dîner et la collation avoient été servis; il y eut grand jeu. — Le soir M. le prince de Conty prit possession des entrées, et le roi nous conta que M. de Savoie marchoit à Mondevis, à la tête de ses troupes, pour remettre les révoltés dans leur devoir; le comte de Soissons étoit tombé et s'étoit dangereusement blessé, en l'allant joindre; M. de Savoie lui avoit envoyé son carrosse et ses chirurgiens; on en avoit pris grand soin. Tout cela prouve qu'il en sera bien reçu.

Mercredi 30. — M. de Louvois nous dit à son dîner que les troupes de M. l'électeur de Cologne étoient entrées dans Liége sans que les bourgeois eussent fait aucune défense; apparemment il en coûtera cher à la ville pour regagner les bonnes grâces de son évêque. — Par les nouvelles de Vienne venues au roi le siége de Bude alloit fort lentement, et M. de Lorraine attendoit avec beaucoup d'impatience les troupes de Bavière, qui ne devoient pas même arriver sitôt. — Monseigneur mena Madame à la chasse du loup, et en revint d'assez bonne heure pour accompagner le roi à sa promenade; il fut longtemps à pied dans ses jardins. — A huit heures on entra dans l'appartement; il y avoit toutes les dames de madame la Dauphine et de Madame, madame de Nevers et madame de Choiseul, et cela faisoit en tout vingt-huit femmes. Le roi les fit jouer à un jeu fort sûr, et elles eurent chacune du moins quatre lots d'étoffes d'or ou de rubans magnifiques; le jeu fut entrecoupé du souper. — Le roi nomma les sept colonels des régiments qu'il avoit résolu de faire le jour de devant; voici leurs noms: Folleville, Goesbriant, Montchevreuil et Pomponne, tous quatre capitaines du régiment du roi; Vibrais capitaine du Dauphin; le marquis de Bellefonds et Chamarande, qui n'avoient point de charges, de guerre.

Jeudi 31. — Le roi se promena à pied dans ses jardins et dans son potager (1), où il permit à tous ceux

(1) Le potager du Roi, commencé en 1679, sous la direction de la Quintinie,

qui le suivoient de cueillir et de manger du fruit. — Monseigneur courut le loup et revint avant le dîner du roi. — Le roi fit un régiment de toutes les compagnies de bombardiers; il y en ajouta même de nouvelles, et en fit Vénier lieutenant-colonel. — M. de Valentinois et M. le marquis d'Antin furent faits capitaines dans le régiment du roi. — Il passa ici un courrier de l'Empereur, qui portoit à Madrid la nouvelle que l'Impératrice était accouchée d'une fille, et l'on sut par lui que le siége de Bude n'avançoit point.

Vendredi 1er *septembre*. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut les têtes, puis se promena sur le canal avec madame la princesse de Conty. — Le roi donna une abbaye en Champagne à l'abbé de Grand-Pré, et une en Rouergue à l'abbé Fleuri, qui a été précepteur de MM. les princes de Conty ; celle-là est assez bonne et étoit vacante par la mort de l'abbé de Mommon, frère du capitaine aux gardes. Il y eut encore une autre petite abbaye donnée au Fèvre qui est dans les bâtiments du roi.

Samedi 2. — La dispute entre M. le duc de Créqui et M. le duc de Gesvres fut terminée ; ils prétendoient tous deux que le deuil de chez le roi leur appartenoit : M. de Créqui, comme étant en année et M. de Gesvres comme l'ayant été l'année passée que la reine mourut, et que c'étoit lui qui avoit ordonné le deuil ; ils s'étoient rapportés de cette affaire à leurs confrères, qui jugèrent qu'ils devoient partager le deuil, et ils firent un règlement pour l'avenir, que le gentilhomme de la chambre qui auroit ordonné le deuil en profiteroit seul, quoique le deuil finît dans l'année d'un autre. — Le roi alla se promener en carrosse avec madame la Dauphine qui n'étoit point encore sortie en carrosse depuis sa maladie. — Monseigneur courut le loup et nous donna un grand souper au retour. — M. le marquis de Grana avoit envoyé

---

avait été terminé en 1683. Voy. *Notice historique sur le potager de Versailles*, par M. Le Roi, insérée dans les Mémoires de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise, année 1847.

ici le baron d'Elval demander au roi quelque diminution sur les contributions qui lui étoient encore dues par les Pays-Bas espagnols. Le roi lui accorda, 3,500,000 livres, si bien que des 8,000,000 qui lui restoient dus, il n'en demandoit plus que 4,500,000 livres, et il dit au baron d'Elval qu'il accordoit cette diminution-là en considération du marquis de Grana.

Dimanche 3. — Le roi alla tirer dans son petit parc. Monseigneur courut les têtes et s'essaya à en courre sept. On ajoutoit aux quatre têtes ordinaires celles du sabre, celle du pistolet, et celle de la flèche. — Le marquis d'Harcourt eut 4,000 francs de pension du roi. Voici les noms que le roi a donnés aux sept régiments nouveaux et leur rang :

RÉGIMENTS :	COLONELS :
Flandres,	Folleville;
Berri,	Goesbriant;
Béarn,	Montchevreuil;
Hainaut,	Pomponne;
Boulonnois,	Vibrais;
Angoulmois,	Bellefonds;
Périgord,	Chamarande.

Lundi 4. — Le roi réunit les deux Châtelets; on ôta la charge de M. Girardin, et on le récompensa : il étoit lieutenant civil du nouveau, et M. le Camus demeura seul lieutenant civil, et on ôta M. de Rians, procureur du roi de l'ancien, et M. Robert demeura seul. — Le roi fit encore six nouveaux régiments composés de bataillons de garnison comme les autres sept qu'il venoit de faire. — Le secrétaire de M. de Mansfeld, qui faisoit ici la fonction de résident de l'Empereur, vint demander au roi du secours contre les Turcs. — Il plut toute la journée; cela empêcha le roi et Monseigneur de sortir.

Mardi 5. — Le marquis de Richelieu, qui avoit enlevé mademoiselle de Mazarin il y a deux ans, et qui s'étoit retiré en Angleterre, fit sa paix avec M. de Mazarin qui lui donne en mariage cent mille francs et le gouvernement

de la Fère, à condition qu'il l'épousera une seconde fois dès qu'ils seront revenus en France. — On apprit la mort du président d'Onneville. M. Roze*, secrétaire du cabinet, acheta la charge du président Berault 200,000 livres. Le dessein de M. Roze est de pouvoir faire passer cette charge à son fils. — En allant à la messe, le roi dit au chevalier de Lorraine : « M. de Commercy nous a quitté ; il est allé en Hongrie. » Il avoit une compagnie de cavalerie dans les troupes du roi et partit sans en rien dire. — Le roi fit ce jour-là encore quatorze régiments comme les derniers qu'il avoit faits, les six colonels de hier et ces quatorze-ci prendront leur rang selon leur ancienneté de commission de capitaines, et ceux qui ne l'étoient point seront les derniers. Voici leurs noms sans ordre :

Le Camus, Pelot, Amanzé, Kercado, Breauté, Charost, Valentinois, d'Antin, de Lus, Biron, Polignac, tous les onze capitaines dans le régiment du roi; Martigny et Blainville, de Picardie; Saint-Pater, Chemerault et Châteaurenault, du Dauphin; le chevalier d'Hautefort, d'Anion, le duc de Villars et Mailly, volontaires.

*Rose, secrétaire du cabinet, l'avoit été du cardinal Mazarin, et de beaucoup de confiance et d'intrigues. Il étoit hardi et plein d'esprit et de bons mots, dangereux, considéré, bon ami. Il avoit une terre joignant Chantilly, que M. le Prince, le dernier, vouloit avoir, et que Rose, très-riche, ne vouloit pas vendre. A la suite de bien des niches et de procédés pour l'y réduire, M. le Prince s'avisa de faire chercher partout des renards en vie et d'en faire jeter trois ou quatre douzaines par dessus la muraille dans son parc. Rose, outré, n'en fit pas à deux fois, il vint trouver le roi, et avec cette ancienne familiarité qu'il avoit su se ménager, il lui dit d'abordée : « Sire, je viens vous demander s'il y a en « France un autre roi que vous. » Le roi, surpris, comme on le peut croire, demande à qui il en a. Rose lui conte le tour de M. le Prince et lui en demanda justice, et il l'eût. Le roi se fâcha sérieusement, ordonna à M. le Prince de faire prendre tous les renards et de bien vivre avec Rose. Oncques depuis il ne reçut que des caresses de M. le Prince et plus de propositions sur sa terre ; mais Rose ne se pouvoit tenir sur lui. — Dans les derniers temps de sa vie, le roi alloit à la messe avant le conseil, et sur la fin de sa messe, les ministres s'assembloient dans sa

chambre, où les gens de considération prenoient souvent le temps de leur dire un mot, en attendant qu'ils entrassent au conseil. Rose remarqua que M. le Prince, fort bas pour ceux dont il pouvoit avoir la moindre affaire, les y courtisoit tous assidûment dans ce temps-là, tout à coup il s'en va à lui avec cette privance qu'il avoit toute sa vie usurpée, et le prenant par le bouton : « Monsieur, lui dit-il, en souriant avec « malice et lui faisant son petit œil, je vous vois tourner ici tous ces « messieurs tous les jours : je vous connois : ce n'est pas pour rien. « Est-ce que vous voudriez vous faire premier Prince du sang ou « grand-maître de France ? » Quelque plein d'esprit que fût M. le Prince il fut tellement étourdi de la sottise, qu'il ne put répondre un mot; il en rit comme il put, l'assistance tant qu'elle osa, et Rose de toute sa force. Rose avoit la plume, c'est-à-dire qu'il faisoit les lettres de la main du roi. Jamais homme ne l'a fait si bien, si proportionnément, ni si dignement écrire, et n'a mieux contrefait l'écriture du roi; c'étoit à s'y méprendre en les confrontant toutes deux, la fausse et la véritable. On ne finiroit pas sur ce bonhomme-là; mais encore celui-ci : sa petite fille avoit épousé Portail, devenu longtemps depuis, président à mortier et premier président. Elle étoit fort riche et attendoit de grands biens de Rose, qui l'étoit infiniment aussi; elle se trouvoit mal mariée au petit-fils du premier chirurgien de Louis XIII, et disoit plaisamment qu'elle en étoit restée au Portail. Sa conduite répondant à ses plaintes, son beau-père, conseiller en la grand'chambre porta les siennes à Rose avec peu de succès, et les redoubla tant que le bonhomme ennuyé lui dit enfin qu'il avoit raison; qu'il étoit plus en colère que lui; que sa petite-fille étoit une coquine, et que si elle lui donnoit lieu de lui en parler davantage, il la déshériteroit. Onques depuis il n'ouït parler de plainte, et si sa petite-fille ne se corrigea pas.

Mercredi 6. — Le roi alla tirer dans son grand parc; Monseigneur courut le loup à huit lieues d'ici; il dîna chez M. de Noailles à Sainte-Geneviève des Bois, et revint avant la nuit après avoir pris son loup. — L'accommodement de madame de Laval et de la maréchale de Rochefort fut signé avec MM. de Coaslin, c'étoit le président le Coigneux qui l'avoit fait. — Le roi accorda à M. de Montauzier le vingt-septième régiment pour M. de Laurière, son neveu, qui étoit capitaine dans le Dauphin. Il n'y avoit eu le jour d'auparavant que vingt-six colonels de nommés, et on ne savoit à qui la dernière place étoit destinée.

Jeudi 7. — On sut que M. Daquin, le conseiller, avoit

traité de la charge de secrétaire du cabinet qu'avoit M. Verjus, plénipotentiaire à Ratisbonne. — M. le maréchal de Schomberg revint à la cour; il avoit commandé l'armée du roi toute la campagne. — Le roi et Monseigneur allèrent voir la machine de M. de Ville et les aqueducs qui doivent mener l'eau jusqu'à la butte de Montboron; au retour, le roi passa à Marly, où l'on trouva beaucoup de bâtiments nouveaux.

Vendredi 8. — Le roi et Monseigneur entendirent vêpres, puis le roi alla tirer, et Monseigneur courut les têtes.

Samedi 9. — On sut que les Vénitiens avoient pris sur les Turcs la ville de Sainte-Maure. — Le roi tira l'après-dînée dans son parc, et Monseigneur courut le loup.

Dimanche 10. — Il y eut une fête à Marly, qui commença sur les six heures; toute la musique du roi chanta des morceaux des opéras; puis il y eut grand bal dans le salon, et ensuite quatre soupers dans les quatre appartements; le roi, Monseigneur, madame la Dauphine et Madame tenoient chacun une table. Il y avoit quarante et une femmes qui avoient été priées par madame la Dauphine.

Lundi 11. — Le roi alla tirer dans son parc; madame la Dauphine se fit saigner et garda le lit tout le jour. Monseigneur prit médecine. — Ce soir-là je pris congé du roi pour m'en aller passer quelques jours en Touraine. — M. de la Hoguette, sous-lieutenant des mousquetaires, épousa mademoiselle de Rubel, nièce de madame de Miramion. — Dans mon absence, voici ce qui se passa : Monsieur tomba malade le jeudi 14 à Saint-Cloud, d'une fièvre continue; le roi lui rendit force visites, et remit son voyage de Chambord jusqu'au 21. Quand le roi partit de Versailles, Monsieur étoit hors de danger, mais il avoit encore la fièvre. — Monseigneur le duc de Bourgogne fut considérablement malade d'une dent qui lui perçoit. Il étoit presque guéri quand le roi partit. — La marquise de Cœuvres mourut*. — On eut avant le départ pour Chambord, la ratification d'Espagne. — Le chevalier d'Humières

mourut à Baville; il laisse une commanderie de Malthe considérable dans le pays de Liége et deux abbayes, dont la principale vaut plus de 15,000 livres de rente en Poitou. — Le roi partit le 21, qui étoit jeudi. Il coucha à Châtre, et le 22, à Toury; le 23, à Notre-Dame de Cléry, et le 24, il arriva à Chambord, où je rejoignis la cour. — Dans la route le roi eut la nouvelle de l'échange des ratifications, fait à Ratisbonne. L'Empereur et l'Empire signèrent, et tout ce que le roi avoit demandé fut accordé. — On sut que le grand maître s'étoit enfoncé une côte en tombant de cheval à Saint-André, où il chassoit. — Le mariage de mademoiselle de Gontault, avec M. d'Urfé, se fit à Versailles avant le départ du roi. Madame la duchesse d'Arpajon, comme dame d'honneur, servoit de mère à la fille le jour des fiançailles. — Madame demeura à Saint-Cloud auprès de Monsieur; ainsi il y eut beaucoup d'appartements de reste à Chambord; on trouva même beaucoup d'appartements et des logements nouveaux, car depuis deux ans on avoit fort travaillé à cette maison-là. — Voici comme on étoit placé dans le carrosse du roi en venant : le roi et madame la Dauphine au derrière, Monseigneur à une portière, madame de Maintenon à l'autre, et dans le devant madame la princesse de Conty, Mademoiselle, et madame d'Arpajon. — Dans le second carrosse, la maréchale de Rochefort, mesdames de Soubise, du Lude, et la princesse d'Harcourt. — Dans l'autre carrosse mesdames de Seignelay, de Saint-Géran et de la Vieuville. — Madame de Montespan marchoit dans son carrosse, avec ses enfants; il n'y avoit que cela de dames au voyage. — Avant que de partir de Versailles le roi fit sortir M. de Meckelbourg de Vincennes, et lui donna une audience particulière dans son cabinet.

* La marquise de Cœuvres étoit fille de Lionne, ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, et l'on disoit que l'évêque de Laon, depuis le cardinal d'Estrées, lui avoit fait épouser son neveu pour faciliter et hâter son cardinalat. Le marquis de Cœuvres en eut des en-

fants, fut depuis duc d'Estrées par la mort de son père, ambassadeur à Rome, et n'eut point d'enfants de son second mariage. On prétendit en vers et en prose que le prélat avoit préféré la pourpre à son neveu.

Dimanche 24. — Le roi arriva à Chambord sur les trois heures, et partit un moment après pour aller tirer dans son parc. — Il y eut comédie le soir même, et le roi n'y alla point. — S. M. donna à M. de Pomponne l'abbaye de Saint-Maixent vacante par la mort du chevalier d'Humières.

Lundi 25. — Le roi courut le cerf à dix heures du matin, et revint assez à temps pour dîner avec madame la Dauphine et toutes les dames. — Après dîner il alla tirer dans son parc; il y eut le soir comédie, où il n'alla point. — M. de Luxembourg eut la fièvre, et le major des gardes servit de capitaine, parce que les trois autres étoient absents.

Mardi 26. — Monseigneur courut le loup. — Le roi fit forcer des cerfs par des lévriers. — Madame la princesse de Conty et les filles montèrent à cheval. — Il y eut le soir appartement (1); le roi joua au billard pendant le bal. — On apprit la mort de Persan, enseigne des gardes du corps. — Je partis ce jour-là pour aller à la Bourdaisière où madame de Montespan venoit coucher le lendemain avec M. le comte de Toulouse, mademoiselle de Nantes et mademoiselle de Blois.

Mercredi 27. — Le roi courut le cerf, et le soir il y eut comédie.

Jeudi 28. — Le roi alla à la chasse du lièvre, en calèche

(1) On disait qu'il y avait *appartement* lorsque le roi recevait le soir (de 6 h. à 10) toute la cour dans son grand appartement; alors le roi jouait au billard en public, il y avait musique, jeux de toutes sortes, et rafraîchissements; l'appartement se terminait quelquefois par un bal. Cf. *Mercure galant*, décembre 1682, etc. *Relation des assemblées faites à Versailles dans le grand appartement du roi pendant le carnaval de* 1683 *et des divertissements que Sa Majesté y avait ordonnés*. Paris, 1683, 1 vol. in-12; — St-Simon, t. 1, p. 45 et 46, édit. in-12.

avec madame la Dauphine et le soir il y eut appartement.

Vendredi 29.— Le roi alla tirer dans le parc ; le soir il y eut comédie. — Le roi donna l'enseigne qu'avoit Persan dans ses gardes à Montesson qui étoit le plus ancien exempt et qui servoit présentement auprès de madame la Dauphine. — Je revins le soir de la Bourdaisière, j'arrivai durant la comédie.

Samedi 30. — Le roi et Monseigneur coururent le cerf, et revinrent dîner avec madame la Dauphine. — L'après-dîner Monseigneur alla forcer des sangliers à la course sans chiens, et le roi alla tirer dans son parc; le soir il y eut appartement; madame la Dauphine fut au bal, Monseigneur joua au lansquenet à son ordinaire et le roi joua au billard. — Au coucher du roi, l'abbé de Saint-Vallier obtint l'agrément de se défaire de sa charge d'aumônier qu'il n'avoit pu obtenir jusque-là; son marché étoit fait à 25,000 écus, et c'étoit l'abbé de Beuvron avec qui il avoit traité et qui fut agréé.

Dimanche 1er *octobre*. — Le roi nous dit en dînant qu'il avoit donné à M. d'Avaux, son ambassadeur en Hollande, la survivance de la charge de grand prévost de l'ordre qu'avoit M. de Mesmes son frère; c'est une charge où l'on fait des preuves et dont M. de Mesmes a refusé plus de 100,000 écus. — Monseigneur courut des sangliers sans chiens, M. de Liancourt tomba et se démit l'épaule, qu'on lui remit sur l'heure; d'Ecquevilly tomba plus dangereusement, et au souper du roi on dit qu'il se mouroit, mais ce bruit ne se trouva pas bien fondé. — Le roi alla tirer dans le parc; le soir il y eut comédie. — Il fut résolu ce soir-là qu'on habilleroit le régiment des gardes françoises de bleu, et les suisses de rouge.

Lundi 2. — Le roi courut le cerf; le chevalier de Lorraine arriva de Paris à la chasse, et assura S. M. qu'il avoit laissé Monsieur jouant, et en parfaite santé; il dit aussi au roi que M. de Noailles étoit à l'extrémité. — L'après-dîner le roi alla tirer, et Monseigneur ne sortit point; il joua jus-

qu'au souper. — M. de Louvois nous dit que les ordres étoient partis pour la réforme de la cavalerie; le roi casse 14,000 chevaux. — Il y eut appartement le soir; madame la Dauphine dansa et le roi joua au billard.

Mardi 3. — Le roi alla tirer l'après-dînée et Monseigneur prit un loup dans le parc; le soir il y eut comédie. — On eut nouvelles qu'un grand convoi des Turcs avoit été pris par le colonel Heusler et que toutes les troupes qui vouloient secourir Bude s'étoient retirées fort en désordre.

Mercredi 4. — Monseigneur prit un gros loup dans une des îles de la Loire, où il vouloit prier Monsieur de faire faire des routes; le roi tira dans son parc. — J'appris la mort de l'abbé de Machault, qui s'étoit fait tailler deux jours après la première douleur qu'il eût jamais ressentie de la pierre. — Il y eut le soir appartement, et le bal dura très-peu, parce qu'il n'y avoit que trois danseuses avec madame la Dauphine; le roi joua au billard.

Jeudi 5. — Je partis ce jour-là de Chambord avec M. de la Feuillade pour aller à la Bourdaisière; je revins joindre la cour le jour qu'elle arriva à Fontainebleau; voici ce qui ee passa en mon absence : — Les chasses continuèrent, il y eut tous les jours le soir appartement ou comédie; le roi n'alla à aucune comédie; entre la messe et le dîner, il n'y eut plus aucun intervalle. — Madame de Montespan revint le dimanche 8, après avoir été onze jours dans son voyage de Fontevrault; elle passa et repassa à la Bourdaisière. — Madame la Dauphine, à un bal, refusa le milord Harram qui la vint prendre et dit qu'elle vouloit danser le branle de Metz, si bien que le bal finit; le roi approuva ce qu'elle avoit fait parce que milord Harram n'étoit que fils de duc et non pas duc lui-même. — On apprit à Chambord la mort de l'abbé de Saint-Luc, qui se tua en galopant un cheval qui le jeta à terre; son abbaye, qui vaut 14,000 livres de rente, fut donnée à l'abbé de Coaslin, qui a la survivance de la charge de premier aumônier

du roi qu'a l'évêque d'Orléans son oncle; par la mort de l'abbé de Saint-Luc il vaque une charge d'aumônier chez le roi. — On sut aussi la mort de l'abbé de Varèze, bibliothécaire du roi en la place du bonhomme Calcavy. — Le roi partit de Chambord le jeudi 12. Il vint coucher à Notre-Dame de Cléry, où il apprit la mort de Cayac, gouverneur de Nancy. — Le vendredi 13 il coucha à Pluviers, où il arriva fort tard; les équipages de la cour furent très-fatigués. — Le samedi 14 il arriva à Fontainebleau à sept heures du soir. — On apprit à Chambord la mort du bonhomme Corneille, fameux par ses comédies; il laisse une place vacante dans l'Académie. — Le grand prieur donna à l'abbé de Chaulieu un prieuré de 4,000 livres de rente dépendant de son abbaye de Saint-Victor de Marseille. — Le P. Sainte-Maure mourut, et laissa deux prieurés vacants, que Sainte-Maure demanda au roi pour son frère le chevalier; mais le roi le refusa, disant qu'il s'étoit imposé une loi de ne plus donner de bénéfices aux chevaliers de Malthe. — M. le Duc donna la charge de colonel de son régiment d'infanterie à Villandry, capitaine dans le Royal. — Les envoyés de Siam arrivèrent à Paris pour négocier quelque chose sur le commerce avec les ministres du roi, à qui seuls ils étoient envoyés. Leurs ambassadeurs périrent l'année passée et ceux-ci n'auront point d'audience de S. M. — On apprit la mort de Caumont, frère du premier président de Toulouse, et qui avoit été secrétaire des commandements de la reine-mère. — Mademoiselle de la Lande, femme de chambre de madame la Dauphine, mourut à Versailles d'une veine qu'elle se rompit en portant un plat; une de ses sœurs étoit déjà morte dans la même charge, et le roi la donna à leur mère, qui avoit été femme de chambre de la reine.

Samedi 14, à Fontainebleau. — En arrivant on eut la comédie italienne, où le roi ne vint point. — Je partis ce jour-là de Châteauneuf, où j'avois couché, et arrivai ici une heure après le roi. — On trouva à Fontainebleau 180,000

toises de routes faites dans la forêt sans qu'on eût abattu un seul arbre.

Dimanche 15. — Le roi alla tirer et fut content de la quantité de gibier qu'il trouva ici. — Il y eut le soir comédie italienne. — Après la messe le roi alla chez madame de Montespan, comme il y alloit toujours avant le voyage de Chambord. — M. Amelot, ambassadeur à Venise, fut nommé à l'ambassade de Portugal d'où M. de Saint-Romain avoit demandé à revenir.

Lundi 16. — Monseigneur courut le loup; le roi alla tirer; il y eut grand jeu chez le cardinal de Bouillon. M. de Richelieu perdit 10,000 écus. — On apprit la mort de M. de Cordemoy, qui avoit été lecteur de monseigneur le Dauphin, il travailloit à l'histoire de France et commençoit à la faire imprimer. — Le soir il y eut comédie italienne; le roi y alla; c'étoit la seule comédie qu'il eut vue depuis la mort de la reine; il trouva la comédie fort mauvaise et s'y ennuya fort. — M. de Cordemoy laissoit par sa mort une seconde place vacante dans l'Académie françoise.

Mardi 17. — Le roi alla tirer; M. le Nonce vint lui offrir de la part des Génois de faire venir ici les plus considérables de la république, hormis le Doge, pour lui demander pardon. Le roi se tint ferme et répondit qu'il vouloit que le Doge y vînt lui-même. — Il y eut le soir comédie italienne. — J'appris le mariage de la fille de Félix, premier chirurgien du roi, avec M. du Martret, lieutenant particulier de Paris.

Mercredi 18. — Le roi courut le cerf, et au retour de la chasse vint dîner chez madame de Montespan. — Madame la Dauphine se trouva mal l'après-dînée et se mit au lit; on contremanda les comédiens françois; mais comme le soir elle se trouva mieux, Monseigneur voulut avoir la comédie, et on les rassembla. — D'Obarède, gouverneur de l'île de Rhé, fut nommé pour gouverneur de Nancy à la place de Cayac.

Jeudi 19. — Monseigneur alla le matin aux toiles où l'on tua quatre gros sangliers, qui estropièrent huit chevaux; au retour Monseigneur donna à dîner à ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre. — Le roi alla tirer l'après-dînée; le soir il y eut appartement; madame la Dauphine n'y vint pas, elle étoit encore un peu incommodée. — Au lever du roi on parla fort de la rivière d'Eure que S. M. veut faire venir à Versailles : on la fait niveler, et elle est de quatre-vingts pieds plus haute que les plus hauts réservoirs de Versailles.

Vendredi 20. — Monseigneur alla courre le loup dans Champagne et donna à dîner au retour. Le roi alla tirer. — Dans toute la journée on ne vit point madame la Dauphine qui continuoit de se trouver mal. Le soir Monseigneur fit jouer les comédiens françois. — Le prince d'Harcourt perdit une course considérable à Saint-Germain contre M. de Marsan. — J'appris que M. de Bullion avoit acheté la charge de prévot de Paris 50,000 écus; le roi l'avoit remboursée à M. de Coaslin qui l'avoit eue après la mort de M. Seguier, parent du chancelier de ce nom. Cette charge a des droits honorifiques forts beaux, elle vaut 8,000 livres de rente, elle n'en valoit que 6,500 au duc de Coaslin. Les arrêts du Châtelet se rendent au nom du prévôt de Paris, et le lieutenant civil étoit à son égard ce que sont les lieutenants généraux dans les présidiaux à l'égard du grand bailli ou du sénéchal de la province.

Samedi 21. — Monseigneur courut le cerf et en revenant de la chasse nous trouvâmes le roi qui tiroit. — Le soir il y eut appartement; madame la Dauphine se leva et y vint en cornette; le roi nous dit qu'il retrancheroit la collation de l'appartement, parce qu'à Fontainebleau, comme il y a moins de pièces chez le roi, la collation embarrassoit et gâtoit tout le bout de la galerie par où il falloit passer pour aller au bal. — Madame vint ce jour-là de Paris où elle avoit laissé Monsieur en assez bon état, mais trop

foible encore pour hasarder le voyage de Fontainebleau.

Dimanche 22. — Après la messe du roi, Monseigneur alla courre le loup et revint encore avant que le roi sortît; il le suivit même à la chasse du lièvre, puis revint avant le roi, et nous donna un grand dîner. — Le soir il y eut comédie françoise; entre la comédie et la farce, Favier et Pécourt dansèrent la chaconne du dernier opéra. — Au coucher, le roi nous dit qu'il avoit donné grâce au marquis de Richelieu, qui sans cela n'auroit pu demeurer en France en sûreté. C'étoit la première grâce que le roi eût accordée pour un enlèvement, et il nous dit aussi qu'il avoit fait mettre dans les lettres que c'étoit en considération des grands services que les cardinaux de Richelieu et de Mazarin avoient rendus à l'État. — On sut que M. de la Haye, envoyé du roi en Bavière, alloit ambassadeur à Venise en la place de M. Amelot, qui va relever M. de Saint-Romain en Portugal. M. de Saint-Romain ne se pressera point de revenir, pour laisser les affaires de ce pays-là en bon train, et compte de n'en partir que le printemps prochain.

Lundi 23. — Le roi et Monseigneur coururent le cerf le matin; S. M. étoit en calèche avec madame la princesse de Conty, mesdames de Maintenon et de Montchevreuil, et mademoiselle de Rambures. Madame et la petite Loubes étoient aussi venues en sa calèche; mais elles montèrent à cheval et suivirent Monseigneur. — Au retour de la chasse, le roi passa autour du canal pour voir des fontaines qu'il fait faire dans la prairie à côté de l'île Royale; ensuite il alla choisir des chevaux de la grande et de la petite écurie, qu'il envoye à la reine d'Espagne; au retour il donna à dîner aux dames dans son cabinet en particulier. — Le soir il y eut appartement et l'on y coupa la bourse d'un capitaine suisse dans la salle du bal. — Ce soir-là le maréchal de Créqui arriva à la cour revenant de Baréges, où il étoit allé après la prise de Luxembourg.

Mardi 24. — Monseigneur courut le loup et donna

un grand repas au retour; le roi alla tirer l'après-dînée — Le soir il y eut comédie italienne, et dans les entre-actes Favier, Pécourt et un Anglois dansèrent des chaconnes. — Le maréchal d'Humières revint à la cour; il a perdu depuis trois mois son fils unique, son gendre et son frère.

Mercredi 25. — Le roi alla à la chasse du sanglier, les dames l'accompagnèrent, madame la Dauphine en carrosse et les autres à cheval; en partant, M. le Grand fit voir au roi les harnois et les housses des chevaux qu'on envoie à la reine d'Espagne; on les trouva fort magnifiques et fort agréables; le soir il y eut appartement. — Il se répandit un bruit dans la cour que mademoiselle de Rambures épousoit M. de ***, à qui l'on faisoit de grands avantages; mais le bruit se trouva faux.

Jeudi 26. — Le maréchal de Bellefonds revint de sa campagne de Catalogne. — Le matin le roi courut le cerf, et au retour alla dîner chez madame de Montespan. Monseigneur demeura à courre un second cerf, et au retour donna un grand dîner chez lui. — Le soir il y eut comédie françoise. On y vit jouer deux comédiennes nouvelles, qui se présentoient pour être reçues dans la troupe.— Ce jour-là M. de Courtenvaux monta dans le carrosse de Monseigneur avec nous. Jamais avant lui secrétaire d'État n'étoit entré dans ces carrosses-là; mais le roi y avoit consenti en considération des services du père et du grand-père de M. de Courtenvaux.

Vendredi 27. — Monseigneur courut le loup; le roi alla tirer au sortir de la messe. — On apprit que les cardinaux Albicy et Bassadona étoient morts; ainsi il y a présentement vingt-trois chapeaux vacants. — Le soir il y eut appartement; on y dansa pour la première fois les contredanses qu'un maître anglois, nommé Isaac, avoit apprises à toutes les dames. Madame la Dauphine sortit du bal assez mécontente. — Le matin le fils de M. Daquin prêta le serment de fidélité entre les mains de M. de Cré-

qui, premier gentilhomme de la chambre en année, et le soir il prit possession des entrées attachées aux charges de secrétaire du cabinet.

Samedi 28. — Le roi alla tirer l'après-dînée. — Monseigneur ne sortit point de tout le jour. — Le soir il y eut comédie italienne. — Ce jour-là M. de Choiseul revint à la cour; il y avoit neuf mois qu'il commandoit les troupes de M. de Cologne. En partant d'ici le roi lui donna 4,000 écus, et durant son séjour en ce pays-là il lui a donné 1,000 écus par mois. Quand il a pris congé de M. l'Électeur, S. A. E. lui a donné une espèce de diamant qui vaut 1,000 pistoles et 15,000 francs d'argent comptant. — M. de Louvois est revenu de Versailles, où il a demeuré quatre jours, à donner ordre à tous les bâtiments et à tous les travaux que le roi y fait faire.

Dimanche 29. — L'après-dînée le roi alla en calèche avec les dames à la chasse du sanglier; il se mit dans le chariot avec madame la Dauphine, et tua fort adroitement un grand cerf qui étoit entré dans la cour et qu'on craignoit qui ne blessât quelqu'un. — Monseigneur alla dès le matin courre le loup, et revint assez à temps pour être à la chasse du sanglier. — Le soir il y eut appartement et bal, où mademoiselle de Blois dansa pour la première fois; le roi quitta le billard de bonne heure, et vint au bal voir danser les contredanses.

Lundi 30. — On apprit au lever du roi la mort de madame la duchesse de Luynes*; elle mourut à Paris la nuit du samedi au dimanche. — Le roi courut le cerf en calèche avec madame la princesse de Conty et mademoiselle de Nantes; dans le derrière, il y avoit mesdames de Ventadour, de Montespan et de Maintenon; Madame étoit venue aussi en calèche avec lui, mais elle monta à cheval et courut avec Monseigneur; après le premier cerf pris, le roi s'en retourna et donna à dîner aux dames, qui l'avoient accompagné, dans son cabinet en particulier; Monseigneur courut et prit un second cerf, puis revint, et la meute

du roi recourut un troisième cerf qu'elle prit encore.

*Madame de Luynes étoit Rohan, sœur de père de madame de Chevreuse, mère de son mari et sœur de père et de mère de madame de Soubise; très-belle et très-vertueuse.

Mardi 31. — Le roi et Monseigneur ne sortirent point de tout le jour; ils allèrent l'après-dînée à vêpres et se confessèrent au père de la Chaise. — On apprit la mort du chevalier de Nonant, qui avoit été colonel de cavalerie. Sa femme est héritière de tout le bien de la maison de Sainton. — Par la réforme de la cavalerie, il ne reste plus en France que quarante régiments; douze à douze compagnies et vingt-huit à huit compagnies; les douze régiments à douze sont les sept régiments du roi, le colonel, le mestre de camp, le commissaire général, Konigsmark et Tilladet. — On sut de Bude que M. de Lorraine avoit été contraint de quitter le siége, étant fort malade de la dyssenterie; l'Empereur y envoyoit le prince Herman de Bade, chef de son conseil de guerre, pour y commander à sa place.

Mercredi 1er *novembre, jour de la Toussaint.* — Le roi et Monseigneur firent leur bon jour. Il y eut une petite distribution de bénéfices. M. de Montauzier obtint pour l'abbé Fléchier, l'abbaye et le prieuré qu'avoit le père de Sainte-Maure, son cousin germain. L'abbaye s'appelle Beigne et le prieuré Peyrat, et sont l'un et l'autre dans la terre de Montauzier; cela peut valoir 6,000 livres de rente; il y a une pension de 500 écus pour l'abbé Veillet, précepteur du petit comte de Crussol; M. de Montauzier l'avoit ainsi souhaité du roi. — L'évêque d'Aire eut une abbaye dans Aire, nommée Saint-Sevé, et a laissé celle de Jare, près Melun, que le roi a donnée à Longuerue, exempt des gardes, servant depuis dix-huit mois auprès de Monseigneur. Il l'a demandée pour un de ses frères, qui est d'église et fort savant. Mouret, porte-malle du roi, a eu l'abbaye de Preuilly, vacante par la mort du chevalier d'Humières, et M. de Canillac a eu pour une de ses sœurs,

une abbaye de filles dans Clermont. — Monseigneur joua le soir au reversi et ne sortit point de tout le jour non plus que le roi.

Jeudi 2. — Monseigneur alla à la chasse du sanglier et le roi alla tirer. — On apprit ce jour-là le mariage de mademoiselle Courtin, à qui son père donne 110,000 livres, argent comptant; elle épouse un Breton, conseiller au grand conseil, fils de M. de la Vitré; il portoit le nom de comte de Rochefort parce que son père avoit acheté le comté de Rochefort de M. d'Elbeuf; M. Courtin lui a fait quitter le titre de comte. — Les régiments de Languedoc et de la Ferté vinrent camper à Versailles pour y travailler; ils relèvent les régiments du roi et de Dauphin.

Vendredi 3. — On solennisa la Saint-Hubert par prendre trois cerfs bout à bout; le roi et Monseigneur furent à ces chasses-là; le soir il y eut comédie. — Monsieur arriva à Fontainebleau; il n'avoit point paru à la cour depuis sa grande maladie; il en étoit fort bien remis. — On sut que madame de Nogent*, en revenant de Barèges, s'étoit arrêtée à Lauzun, où elle avoit marié sa fille à un gentilhomme du voisinage nommé le comte d'Aydie; il est de la maison de Riberac; la mère de la fille lui a donné 10,000 louis d'or qu'elle avoit portés avec elle dans sa cassette. — On choisit trois nouvelles comédiennes pour être mises dans la troupe du roi, et madame la Dauphine leur fit une exhortation sur leur bonne conduite à l'avenir.

*Madame de Nogent étoit sœur de M. de Lausun, mort duc et chevalier de la Jarretière. Elle étoit fille de la reine mère, sans bien. Nogent, maître de la garde-robe du roi et fort bien avec lui, l'épousa et fut tué au passage du Rhin. Il étoit frère de Vaubrun, tué aussi au combat donné par M. de Lorge à la mort de M. de Turenne. Ces deux veuves ont vécu très-vieilles et ont porté le grand deuil de leurs maris toute leur vie comme la première année. Aucune ni devant ni depuis ne s'en étoit avisé.

Samedi 4. — Le roi alla tirer malgré le mauvais temps. Monseigneur courut le cerf avec les chiens du grand prieur, et tomba même à la chasse; la neige et le grand froid em-

pêchèrent les chiens de chasser; le soir il y eut appartement. — M. de Mennevillette, secrétaire des commandements de Monsieur, mourut à Paris; son fils aîné avoit la survivance de sa charge chez Monsieur; il est conseiller du grand conseil.

Dimanche 5. — Le roi alla se promener dans la forêt et marquer cinq endroits pour être renfermés de palis pour y élever des faisandeaux et des perdreaux. Monseigneur courut le loup. — Le soir il y eut comédie françoise, le roi y vint et l'on choisit Mithridate, parce que c'est la comédie qui lui plaît le plus; madame la princesse de Conty, les duchesses de Choiseul et de Roquelaure et le comte de Brionne dansèrent dans les entr'actes.

Lundi 6. — Le roi et Monseigneur coururent le cerf; le roi étoit en calèche avec madame la princesse de Conty; mesdemoiselles de Bourbon et de Nantes; mesdemoiselles de Biron et de Rambures étoient dans le fond; Madame étoit venue en calèche avec le roi, mais elle monta à cheval et suivit Monseigneur; le roi leur donna à dîner dans son cabinet. — Le soir il y eut appartement. — Ce jour-là M. le comte de Tessé, brigadier des dragons, en fut fait mestre de camp général, comme Monclar l'est dans la cavalerie; et voici comment l'affaire se fit : il y avoit une ancienne charge de mestre de camp général des carabins qui s'étoit conservée dans la maison de Quincé; Tessé l'acheta de cette famille 40,000 francs; le roi la supprima et lui donna en la place celle de mestre de camp général des dragons. Il y avoit 1,200 écus d'appointements à celle des carabins, qu'on attacha à celle des dragons.

Mardi 7. — Monseigneur courut le cerf avec la meute de M. le grand prieur, puis donna un grand dîner à tous ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre. — Le soir il y eut comédie italienne, et comme on en sortit de bonne heure, Monseigneur joua encore avant souper. — Ce jour-là le comte de Fiesque remercia le roi du soin qu'il

avoit de ses intérêts avec les Génois. C'est que S. M. avoit eu la bonté pour lui de dire à M. le Nonce qu'il vouloit que les Génois fissent raison au comte de Fiesque, et qu'en attendant qu'on eût liquidé ses prétentions et jugé l'affaire ils lui donnassent 100,000 écus d'argent comptant. — Ce soir-là Bergeret prit possession des entrées au petit coucher; il avoit prêté le matin son serment, entre les mains de M. de Créqui, de la charge de secrétaire du cabinet, que lui vendoit Talon; il y avoit longtemps que ce marché-là étoit fait, mais il n'avoit point encore été exécuté.

Mercredi 8. — Le roi alla tirer, Monseigneur courut le loup, et le vilain temps le fit revenir de bonne heure; au retour il donna à dîner à ceux qui l'avoient suivi. — Le soir il y eut appartement; Monsieur commença le bal avec madame la Dauphine, et dansa des contre-danses. — Ce jour-là la Fare vint faire signer son contrat de mariage à toute la famille royale; il y avoit déjà longtemps que l'on parloit de ce mariage-là. — Je sus que le roi étoit assez en colère contre le chevalier de Tourville, qui avoit eu ordre après la signature de la trêve d'aller devant Cadix pour empêcher les gallions d'Espagne de sortir avant que les vaisseaux des marchands de Saint-Malo fussent arrivés; il n'avoit pu exécuter ses ordres à temps, et n'étoit arrivé que quatre jours après le départ des gallions, qui n'avoient pas attendu les Malouins; c'est une perte considérable pour les marchands.

Jeudi 9. — Le roi alla tirer avec les chiens couchants du chevalier de Lorraine et de M. de Marsan; Monseigneur courut le cerf et donna à dîner chez lui au retour; le soir il y eut comédie. — Ce jour-là le roi envoya de l'argent aux filles de madame la Dauphine pour la mascarade que l'on proposoit, et il fit aussi payer les habits de tous les hommes qui en devoient être. — On sut que M. le marquis de Béthune, petit-fils de M. le duc d'Orval, épousoit la sœur de M. de Rothelin qui est assez âgée mais fort riche.

Vendredi 10. — Le roi ne sortit point de tout le jour à cause du mauvais temps. Monseigneur ne laissa pas de courre le loup et même il en prit six ce jour-là; le soir il y eut appartement. — On sut que le roi avoit nommé le chevalier de Chaumont, major de la marine, pour aller ambassadeur auprès du roi de Siam, qui faisoit bâtir un palais magnifique pour recevoir l'ambassadeur du roi.

Samedi 11. — Le roi alla tirer en sortant de la messe. Monseigneur dîna avec madame la Dauphine, puis alla à la chasse du sanglier. — Le soir il y eut comédie; la mascarade qu'on avoit proposée pour ce jour-là ne put pas être prête, et on la remit au lundi suivant. — On sut que M. le comte de Vienne, second fils de M. de la Vieuville, épousoit mademoiselle de Saint-Chamond, grande héritière.

Dimanche 12. — Le roi et Monseigneur ne sortirent que pour aller faire un tour de canal; le roi étoit en calèche avec Madame, et au derrière, Monsieur, mesdames de Maintenon et de Ventadour. Monseigneur joua le matin à la paume; le soir il y eut appartement. — On apprit la mort de M. Pâris, ancien maître des requêtes, qui laisse un million de bien, presque tout en argent; il en revient à mademoiselle de Courtebonne 100,000 écus comptant.

Lundi 13. — Malgré le mauvais temps, Monseigneur prit deux cerfs; Madame le quitta après la mort du premier cerf. Monseigneur tomba assez rudement à la seconde chasse, sans pourtant se blesser; au retour il nous donna un grand dîner. — Le soir il y eut comédie italienne (1), mêlée de musique et de danses. Les danseuses étoient madame la princesse de Conty, mesdames de Roquelaure, de Choiseul et de Seignelay, et mademoiselle de Pienne, ensuite mademoiselle de Nantes dansant avec mesdemoiselles d'Uzès, d'Estrées, de Lœwestein et d'Hamilton; Pécourt

(1) Voir les détails de la comédie italienne, dans *le Mercure* de novembre, p. 228 à 241.

et Favier se mêloient à ces danses, et messieurs de Brionne, d'Alincourt, de Tingry, de Cossé, et le chevalier de Mailly, dansoient avec la seconde troupe de dames. Le roi vint à la comédie, qui lui plut fort, et comme elle finit de bonne heure il fit recommencer toutes les entrées de ballet. Faure joua du violon à une sérénade sur le théâtre, et le roi y prit plaisir. — S. M. ordonna en sortant qu'on gardât les habits, parce qu'il vouloit avoir encore ce divertissement-là à Versailles.

Mardi 14. — L'après-dîner le roi alla tirer; Monseigneur courut le cerf avec les chiens de M. le grand prieur; le soir il y eut appartement, et le roi fut même étonné du grand nombre de courtisans et de dames qui étoient demeurés jusqu'au dernier jour. — Au souper du roi il y eut un petit concert de trois luths théorbes, qui sont des instruments fort ressemblants aux archiluths d'Italie. — Au retour de la chasse, Monseigneur nous donna un grand dîner. — Le roi et Monseigneur paroissoient regretter Fontainebleau et avoir envie d'y demeurer plus longtemps les autres années. — On sut ce jour-là que M. de Bérulle étoit nommé à l'intendance d'Auvergne et que M. de la Berchère, à qui il succédoit, étoit nommé à l'intendance de Montauban, à la place de M. du Boisbaillet, qu'on rappeloit. Quelque temps auparavant M. Foucault avoit été nommé à l'intendance de Béarn en la place du même Boisbaillet; ce M. Foucault-là avoit été déjà intendant à Montauban.

Mercredi 15, *à Versailles*. — Le roi partit de Fontainebleau pour venir à Versailles; il dîna en chemin à Essone, mais ce ne fut pas dans son carrosse comme dans les autres voyages : il dîna dans une chambre avec les dames qui suivoient la cour; on arriva à la nuit quoique l'on fût venu avec des relais. — M. d'Arcy, qui étoit envoyé du roi à Hanover, fut nommé ambassadeur de Turin.

Jeudi 16. — Le comte de Roye revint de Danemark, où il étoit général des troupes de S. M. D. Il rapportoit l'ordre

de l'Éléphant. Il nous dit que leur armée étoit de 25,000 hommes bien complets et en bon état, savoir 15,000 hommes de pied et 10,000 chevaux. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur joua au volant, et ne sortit point; le soir il y eut comédie françoise.

Vendredi 17. — On apprit la mort du pauvre Spinola, qui mourut à Orléans revenant à la cour. — On sut que M. le prince de Carignan avoit épousé la sœur du prince César d'Este, et que ce mariage s'étoit fait si secrètement que l'on ne l'avoit pas su à Turin : il étoit allé à Raconits, qui est une terre à lui, et puis il fit venir la future épouse à deux lieues de là dans un carrosse inconnu. Dès qu'elle y fut arrivée, il alla la trouver, l'épousa, se mit au lit avec elle aussitôt après et puis la mena à Turin. —M. de Savoye envoya au roi pour lui apprendre cette nouvelle, et l'assurer que ce mariage s'étoit fait sans sa participation; le roi vouloit bien qu'il se mariât, mais il songeoit à lui faire épouser une princesse françoise. — Le roi alla tirer dans son ancien parc; Monseigneur courut le loup, et le soir il y eut comédie italienne.

Samedi 18. — On apprit au lever du roi la levée du siége de Bude et que l'armée de l'Empereur étoit en grand désordre. M. de Bavière retournoit en ses états assez mécontent de la cour impériale. Il s'étoit fort distingué durant tout le siége, et ses troupes y avoient fort bien fait. — Le roi alla tirer dans son ancien parc. Monseigneur voulut courre le loup, mais on n'en trouva point, il fut obligé de demeurer à Versailles. Le soir il y eut comédie françoise. — M. le Prince vint à Versailles; il y avoit longtemps que nous ne l'avions vu en aussi bonne santé.

Dimanche 19. — Le roi fit donner ordre à l'abbé Résigny, envoyé de Modène, de se retirer. — Madame de Bade eut ordre de partir dans vingt-quatre heures; on la reléguoit à Rennes pour avoir donné à madame sa mère des conseils éloignés de ceux que la cour vouloit qu'elle lui inspirât; et en même temps madame la princesse de Cari-

gnan* eut des défenses de se présenter devant le roi. — Le roi se promena dans son parc; Monseigneur alla tirer, et le soir il y eut comédie italienne.

Lundi 20. — M. le chevalier de Savoie revint à Paris de Londres, où il s'étoit battu contre M. de Bannière, qu'il avoit tué; ses amis lui conseillèrent fort sagement de ne se pas montrer à Versailles. — Madame la princesse de Bade partit pour exécuter les ordres du roi; la Bussière, ordinaire de chez le roi, la conduisoit jusqu'à Rennes, et madame de Carignan demeuroit à Paris, au désespoir d'être séparée de sa fille et plus animée que jamais contre le comte de Soissons. — Le roi tira l'après dînée; Monseigneur courut le loup; le soir il y eut appartement.

* Madame de Carignan étoit fille et sœur des deux seuls princes du sang qui ont porté le nom de comtes de Soissons, et en elle finit cette branche ou rameau de Condé. Elle avoit épousé le prince Thomas, fils, frère, oncle des ducs de Savoie, et en eût la princesse de Bade et deux fils : L'aîné, prince de Carignan, né sourd et muet avec tout l'esprit possible, entendoit tout, faisoit tout entendre, et étoit capable d'affaires. C'est de son mariage qu'il s'agit ici, dont il a eu autre prince de Carignan, qui a épousé la bâtarde de M. de Savoie, depuis roi de Sardaigne, et de madame de Vérue, dont postérité. Le cadet fut comte de Soissons, colonel général des Suisses et Grisons en France, mari d'une des nièces Mancini, du cardinal Mazarin, pour qui il inventa la charge de surintendante au mariage de la reine et fit des choses si étranges à son entrée à Paris pour le comte de Soissons. Il fit en même temps son autre nièce Martinozzi, qui étoit princesse de Conti, surintendante de la reine mère; puisque la jeune reine en avoit une, et comme tout va toujours de l'un à l'autre en France, Monsieur, en épousant la fille d'Angleterre, obtint à cet exemple, que madame de Monaco, qui ne fut jamais en sa vie princesse autrement que de nom, serait sa surintendante. Madame, sa seconde femme, n'en a jamais eu ni les deux Dauphines. Le comte de Soissons mourut à l'armée, non sans soupçon de poison de la part de sa femme, de chez qui le roi ne bougeoit et la fleur de la cour. Mais elle entra dans tant de choses et si étranges qu'elle fut chassée et puis s'enfuit aux Pays-Bas, de là en Espagne, où, de concert avec Mansfeld, ambassadeur de l'empereur, elle empoisonna la reine d'Espagne, qui prenoit trop de crédit sur le roi son mari, au gré de la cour de Vienne. Elle a fini une misérable vie à Bruxelles, et laissa trois fils et deux filles qui ne se sont point mariées

et ont vécu fort étrangement à Paris, puis en Italie. Les fils furent le comte de Soissons, le célèbre prince Eugène, généralissime des armées de l'empereur et chef de son conseil de guerre, et le prince Philippe, mort jeune chargé d'abbayes et de débauches. Le comte de Soissons épousa par amour une bâtarde de Beauvais, écuyer de M. le Prince, belle comme le beau jour et sotte de même. Le désespoir que madame de Carignan eut de ce mariage l'engagea à presser son aîné muet et sourd de se marier. Comme il n'y avoit que les enfants de madame de Carignan de la maison de Savoie, le roi fut choqué d'un mariage qui éloignoit de la succession aux États de Savoie le comte de Soissons attaché à la France par tant de liens; mais il le rompit à la fin, et fut tué au siége de Landau dans l'armée de l'empereur Joseph, et laissa des enfants dont le prince Eugène prit soin à Vienne.

Mardi 21. — M. de Bouillon parla au roi le matin sur le combat du chevalier de Savoie en Angleterre. S. M. lui conseilla de faire promptement sortir son neveu du royaume, et l'on craignoit que ses bénéfices ne fussent en danger. — Le roi alla tirer; Monseigneur ne sortit point de tout le jour; le soir il y eut comédie françoise. — M. Piton, premier commis de M. le contrôleur général, eut ordre de se retirer, et l'on mit en sa place M. de Bise, autrefois commis de M. d'Herval pendant qu'il étoit contrôleur général. — Monsieur alla à Paris faire compliment à madame de Carignan sur tout ce qui lui étoit arrivé ces jours passés.

Mercredi 22. — Le roi alla tirer; Monseigneur alla courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain; au retour, il nous donna un grand souper; il entra tard dans l'appartement. — On sut que le chevalier de Savoie étoit retourné en Angleterre pour se mettre dans la Tour de Londres en attendant que l'on fît des informations de son combat qui le justifieroient et le mettroient en état de revenir ici sans avoir rien à craindre.

Jeudi 23. — Le roi alla tirer après la messe; Madame l'accompagna à cette chasse. — Monseigneur ne sortit point, et sur les cinq heures il se trouva mal dans le temps qu'il alloit au Salut; il fut obligé de revenir chez lui se

coucher ; la fièvre se déclara sur les six heures ; on renvoya les comédiens. — M. de Bourgeauville, envoyé du roi au cercle de Souabe, fut nommé à l'emploi qu'avoit d'Arcy auprès des princes de Lunebourg.

Vendredi 24. — Monseigneur eut la fièvre tout le jour ; on craignoit que ce ne fût la petite vérole ou la rougeole ; il fut saigné sur les onze heures du matin ; à dix heures du soir la fièvre étoit diminuée, et il fit sortir tout le monde de sa chambre pour dormir. — Il y eut appartement, qui ne commença qu'à huit heures, et madame la Dauphine n'y alla que fort tard, parce qu'elle se tint toujours auprès de Monseigneur.

Samedi 25. — La fièvre continua toujours à Monseigneur, et le redoublement le prit sur le soir ; les médecins l'avoient voulu faire saigner le matin, mais il s'y opposa toujours. — Le roi ne sortit point de tout le jour. S. M. donna à Mansart 50,000 francs et l'agrément pour la charge d'intendant des bâtiments qu'avoit Gobert, qu'on vouloit ôter de cet emploit.

Dimanche 26. — Monseigneur eut la fièvre tout le jour, mais il n'eut point de redoublement ; les médecins appeloient sa maladie une ébullition érésypélateuse ; les courtisans disoient que c'étoit la rougeole. Sur le soir les rougeurs qu'il avoit par tout le corps diminuèrent fort ; il avoit été saigné le matin. — Au sortir de la messe le roi alla tirer dans son parc ; sur les sept heures il y eut appartement. — Le roi donna 100,000 francs à M. de Chevreuse pour une des charges nouvelles qu'il avoit créées dans les chevau-légers, et donna cette charge à M. de Mursé, mousquetaire, neveu de madame de Maintenon.

Lundi 27. — La fièvre de Monseigneur diminuoit toujorus, et sur le midi il en fut tout à fait quitte. — Le roi alla tirer dans son parc. — La Fare prêta le serment de capitaine des gardes de Monsieur, et prit le bâton ; il y avoit longtemps que l'on parloit de cette affaire, mais elle n'étoit point encore achevée. — Le roi en allant

à la messe vit dans sa galerie les envoyés de Siam, à qui il ne donna point d'audience; ils se prosternèrent en terre dès qu'ils virent de loin paroître S. M. — Au coucher du roi la Chesnaye lui demanda la survivance du gouvernement de Meulan qu'avoit son père. Le roi lui dit qu'il ne donnoit point de survivance, mais qu'il vou loit bien que son père lui cédât ce gouvernement.

Mardi 28. — Monseigneur n'eut point de fièvre; le roi au sortir de la messe alla tirer dans son parc. — Le soir il y eut appartement et bal dans l'appartement, comme avant la maladie de Monseigneur; madame la Dauphine n'entra dans l'appartement qu'à neuf heures, parce qu'elle tint compagnie à monseigneur le Dauphin. — Le roi donna 2,000 francs de pension au chevalier du Guet qui avoit épousé la petite-fille de sa nourrice.

Mercredi 29. — Le roi se promena à pied dans ses jardins. — Monseigneur continua à se mieux porter, et fit faire dans le parterre de l'Amour la curée du loup que les chiens avoient pris; il la voyoit de son lit. Ensuite, Madame la Dauphine et lui se firent lire l'opéra de Quinault, de Roland. — Ce jour-là on apprit la mort de l'abbesse de l'abbaye aux Bois. La sœur du duc de Chaulnes est coadjutrice de cette maison depuis longtemps; l'abbesse qui vient de mourir étoit de la maison de Lannoy, tante des enfants de M. de la Rochefoucault.

Jeudi 30. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur prit médecine. L'après-dînée, il fit jouer devant lui; ensuite madame la Dauphine et lui se firent lire la comédie de Don Sanche d'Aragon. Le soir il y eut appartement. Madame de la Fare dansa au bal pour la première fois, elle fut trouvée fort jolie et dansant fort bien. — Après le petit coucher, le roi appella M. de Turenne* et lui fit une forte réprimande sur ce qu'il le servoit peu respectueusement.

*M. de Turenne, fils aîné de M. de Bouillon et grand chambellan en survivance, profita mal de cette correction, et se fit enfin exiler. Un matin,

en donnant la chemise au roi, il ne prit pas la peine d'ôter des gants à frange, de laquelle il donna par le nez au roi fort rudement, qui le trouva aussi mauvais qu'il est aisé de le croire.

Vendredi 1er *décembre*. Le roi alla faire la revue de ses gardes du corps; il y avoit plus d'un an qu'il ne les avoit vus : il les trouva en fort bon état malgré leur fatigue. En revenant de la plaine d'Ouille, où il avoit fait la revue, il passa au château de Saint-Germain, et il revint très-content de tous les bâtiments qu'on y avoit faits. — Le soir madame de Grignan le vint remercier des 4,000 écus de gratification qu'il avoit donnés à M. de Grignan pour les dépenses extraordinaires qu'il avoit faites sur la côte en Provence. — Monseigneur s'habilla à midi et passa la journée dans sa chambre ou dans celle de madame la Dauphine, et se remit au lit à huit heures; il étoit encore affoibli de sa maladie. — M. de Croissy nous montra tous les présents que lui avoient faits les envoyés de Siam. — Le comte de Précin, envoyé de Savoie, nous dit que M. de Savoie avoit donné ordre au prince de Carignan de sortir de ses États et qu'il alloit chercher les moyens de faire casser son mariage.

Samedi 2. — Le roi alla tirer à l'issue de la messe; au retour de la chasse il prit un habit sur lequel il y avoit pour douze millions de diamants. — Monseigneur voulut prendre médecine et ne put; il vomit la première; on lui en présenta une seconde qu'il jeta afin que l'on ne lui en parlât plus; le soir il y eut appartement. — Monsieur nous dit qu'il avoit reçu des lettres de la reine d'Espagne, sa fille, qui lui mandoit que la trêve avoit été publiée à Madrid le 14 du mois passé. On commençoit à s'étonner de ce que les Espagnols ne l'avoient point encore fait publier en Espagne.

Dimanche 3. — Le roi et Monseigneur allèrent au sermon du P. Bourdaloue, qui devoit prêcher ici tout l'Avent. — Thévenot fut choisi par M. de Louvois pour garde de la bibliothèque du roi en la place de l'abbé de

Varèze, mort depuis quelques mois. — J'appris la mort du bonhomme Marillac, qui avoit été longtemps conseiller d'État, et qui s'étoit démis de cet emploi entre les mains de son fils il y a deux ans; cela n'avoit jamais été pratiqué. — M. le comte de Saint-Maurice, que M. de Savoie avoit envoyé ici sur la maladie de Monsieur, prit son audience de congé; Monsieur lui donna un fort beau diamant. — M. de Marillac eut aussi la place de conseiller d'honneur qu'avoit son père.

Lundi 4. — Le roi ne sortit point; Monseigneur prit médecine; le soir il y eut appartement. — J'appris que le chevalier de Sillery étoit premier écuyer de M. le prince de Conty, il étoit déjà colonel de son régiment d'infanterie. — Je sus aussi que le comte d'Auvergne vendoit le régiment-colonel à M. le marquis de Mus qui lui en donnoit 25,000 écus dont 40,000 francs pour lui et 35,000 pour M. Voisin, qui en étoit colonel et que le roi avoit cassé. Bergeret fut élu à l'Académie; il y avoit une grande brigue pour Ménage, mais Bergeret eut dix-sept voix et Ménage n'en eut que douze. Le soir même le roi dit à Racine, directeur de l'Académie, qu'il approuvoit l'élection.

Mardi 5. — Le roi ni Monseigneur ne sortirent point de tout le jour, le soir il y eut comédie françoise. — — Les gardes du corps furent commandés pour partir le 10 et le 11 et aller passer l'hiver en Auvergne, en Berry et en Bourbonnois. — J'appris que le roi prenoit pour lui le logement de madame de Montespan, qu'il joignoit à son petit appartement et qu'il avoit choisi Mignard pour en peindre le salon et la galerie(1); il donnoit à ma-

(1) La petite galerie et les deux salons qui se trouvaient à chaque extrémité furent peints en effet par Pierre Mignard; elle a été détruite vers 1730. L'appartement des bains était au-rez-de-chaussée au-dessous des grands appartements du roi, dans la partie occupée aujourd'hui par les 8e, 9e, 10e et 11e salles des Maréchaux de France.

dame de Montespan l'appartement des bains* dont on ôtoit beaucoup de marbre, et on le parquetoit pour le rendre logeable en hiver.

*Ce petit appartement de madame de Montespan étoit moins contigu au derrière du cabinet du roi qu'il en étoit une suite. Ce fut le premier grand pas de sa disgrâce et de son éloignement.

Mercredi 6. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur l'accompagna; il n'avoit point encore monté à cheval depuis sa maladie; le soir il y eut appartement. — M. de Nevers signa le contrat d'acquisition de la terre de Fresnes, et l'on découvrit qui avoit eu les ventes. Cela avoit fait une affaire ici. — L'abbé Genet fut mis auprès de mesdemoiselles de Nantes et de Blois. — L'on fit publier une nouvelle ordonnance pour les déserteurs, qui ne seront plus punis de mort, mais mutilés, marqués à la joue et envoyés aux galères.

Jeudi 7. — Le roi alla tirer, et Monseigneur fut dans Verrière pour courre le loup, mais il n'en trouva point. — Le soir il y eut comédie italienne où le Pantalon parut pour la première fois; madame la Dauphine le trouva assez bon. — J'appris que M. Mazel, major du régiment colonel, s'étoit fait catholique et je sus aussi que le roi donnoit 1,000 écus de pension à du Saussay maréchal de camp et 1,000 écus de pension à Bligny le plus ancien colonel de cavalerie, et qui avoit été cassé à cette dernière réforme, et qu'on avoit ajouté 2,000 francs à la pension qu'avoit le chevalier de Montalet. L'on avoit cassé les mousquetaires de Flandres, qu'il commandoit, et on les avait incorporés dans les grenadiers de la maison du roi.

Vendredi 8. — Le roi et Monseigneur ne sortirent point; ils allèrent au sermon du Père Bourdaloue, à vêpres, et au salut; le soir il y eut appartement. — J'appris la mort de M. de Chavigny; il avoit été maître des requêtes et étoit fils aîné du fameux M. de Chavigny secrétaire d'État. — Je sus aussi qu'on avoit donné au che-

valier de Clermont, frère du comte de Roussillon, cadet dans les gardes du corps, une place d'exempt vacante par la démission de Vacogne.

Samedi 9. — Le roi alla tirer dans son parc; à son retour de la chasse M. de Montauzier, M. le duc de Noailles et moi lui demandâmes audience pour lui représenter les intérêts des gouverneurs des provinces qui étoient lésés par une procédure des maréchaux de France qui avoient reçu l'appellation d'un jugement de M. de Canisy, lieutenant de roi de Normandie. — Monseigneur courut le loup; le soir il y eut comédie françoise.

Dimanche 10. — Le roi ne sortit point; il entendit après le dîner le sermon du P. Bourdaloue, et dit en sortant qu'il n'en avoit jamais entendu un si beau; tous ceux qui étoient au sermon furent de cet avis-là. — Monseigneur alla tirer dans le parc; le soir il y eut appartement.

Lundi 11. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur alla courre le cerf à Saint-Germain; le soir il y eut comédie françoise. — On apprit la mort de mademoiselle de Jarnac, fille d'honneur de Mademoiselle. — Madame de Jarnac, sa mère, étoit sa dame d'honneur et étoit morte au commencement de cette année. — On sut que mademoiselle de la Valette, dernière fille de madame de Navailles, avoit déclaré qu'elle vouloit épouser son cousin, M. de Laurière, et que la mère étoit fort mécontente et de sa fille et du garçon, qui est son neveu à la mode de Bretagne.

Mardi 12. — Monseigneur courut le loup; le roi alla tirer. Le soir il y eut appartement. — M. le maréchal d'Estrées eut la survivance de sa charge de vice-amiral du Ponent* pour le comte d'Estrées, son fils, à condition qu'il feroit encore une année la charge de capitaine de vaisseau, et trois ans celle de chef d'escadre.

* Ce fut cette survivance qui fit dans la suite le comte d'Estrées maréchal de France de si bonne heure, parce que, nonobstant les conditions de service dans les grades inférieurs, il fut compté à la tête des

lieutenants généraux du jour de cette survivance, à quoi la faveur de sa famille et de celle de la femme qu'il épousa dans la suite lui servirent depuis.

Mercredi 13. — Le roi s'alla promener en carrosse dans son petit parc; Monseigneur ne sortit point; le soir il y eut comédie italienne. — Le comte d'Estrées prêta le serment de la charge de vice-amiral, quoiqu'il ne la dût pas sitôt exercer. Madame de Béthune * obtint la continuation de sa pension de 9,000 francs comme elle l'avoit toujours eue durant la vie de la reine.

* Madame de Béthune étoit dame d'atours de la reine et fort bien avec elle, sœur du duc de Saint-Aignan et mère de M. de Béthune, mari de mademoiselle d'Arquien, sœur de la reine de Pologne, épouse du célèbre Jean Sobieski.

Jeudi 14. — Le roi sortit en calèche et se promena dans son petit parc; Monseigneur prit médecine; le soir il y eut appartement. — Madame la marquise de Richelieu parut à la cour pour la première fois. — M. le comte de Soissons revint de Savoie, où il n'avoit pu empêcher le mariage du prince de Carignan.

Vendredi 15. — Le roi alla à Marly; Monseigneur ne sortit point de tout le jour; le soir il y eut comédie française. — Le comte de Soissons alla souper chez M. le prince de Conty, et durant le souper il y eut des discours tenus, dont on croyoit que le comte de Soissons n'avoit pas lieu d'être bien content.

Samedi 16. — Le roi et Monseigneur ne sortirent point de tout le jour; le roi fit venir Monseigneur dans son cabinet l'après-dînée. Le soir il y eut appartement. — M. le comte de Crussol et mademoiselle de Senectère dansèrent au bal pour la première fois. — J'appris que M. de Breteuil, intendant des finances, épousoit mademoiselle de Courtebonne, fille du lieutenant de roi de Calais.

Dimanche 17. — Le roi et Monseigneur ne sortirent point de tout le jour; ils allèrent au sermon du Père Bourdaloue

qui fut parfaitement beau; le soir il y eut comédie. — Le bruit se répandit qu'on avoit fait, le soir du samedi, une cruelle insulte à M. de Termes * dans la galerie basse; ce bruit étoit apparemment faux, et le roi témoigna en être fort mécontent. Il fit faire des perquisitions pour savoir qui avoit fait courir ce bruit-là. — J'appris que la vieille comtesse d'Ille étoit morte le mois passé.

* M. Termes étoit de même maison que M. de Montespan, et n'avoit de noble que sa naissance et de la valeur. Il étoit pauvre et si bas qu'il fit l'impossible pour être premier valet de chambre du roi. Il fut tellement accusé de lui rapporter tout ce qu'il voyoit ou entendoit, qu'il étoit seul au milieu de la cour sans que personne voulût lui parler, encore moins le recevoir. M. le Duc et madame la princesse de Conty le soupçonnèrent d'avoir fait quelque rapport sur leur compte, et, dans leur colère, firent coucher des Suisses dans l'antichambre de M. le Prince qui n'y étoit pas, et qui donnoit sur la galerie auprès de la cour des princes; et comme Termes se retiroit tard et passoit souvent par là, il se trouva brusquement chargé à grands coups de bâton par ces Suisses, qui, n'épargnant que sa tête, le menèrent battant à l'autre bout de la galerie, et l'y laissèrent si moulu de coups qu'il en fut plusieurs jours au lit. On se douta bien d'où venoit l'insulte; mais comme elle ne put être démêlée assez pour prouver par qui, Termes en fut pour sa bastonnade, et le roi bien fâché, sans s'en pouvoir prendre à des gens si grands, qui, faute de preuves, en demeurèrent quitte pour en rire, et à ignorer d'où la sérénade étoit partie.

Lundi 18. — Le roi alla tirer dans son parc, et Monseigneur alla courre le loup, à six lieues d'ici; le soir il y eut appartement. — On parla fort d'un démêlé entre MM. les maréchaux * de Créqui et de Luxembourg, et même il y eut bien des gens qui s'offrirent. — M. le Duc revint à Versailles; il étoit depuis un mois à Paris, très-incommodé de la goutte : c'étoit la première fois qu'il l'avoit eue.

* Je ne sais plus ce que ce fut que le sujet du démêlé de ces maréchaux, ni ce qui s'y passa.

Mardi 19. — Le roi fut enfermé l'après-dînée avec M. le Duc pour régler tous les marchés de sa maison. — On tira une grande loterie chez madame la Dauphine; cela dura jusqu'à la comédie. — Saintrailles fut déclaré

premier écuyer de M. le duc de Bourbon, dont on faisoit la maison. On ne lui donne point de gouverneur, de premier gentilhomme de la chambre, ni de capitaine des gardes. Saintrailles demeure colonel du régiment d'Anguien, le roi le trouvant bon ainsi.

Mercredi 20. — Le roi se promena l'après-dînée dans ses jardins, et Monseigneur alla dans le parc de Boulogne, où il chassa quelque temps le renard avec les chiens du chevalier de Lorraine et de Villarceaux; le soir il y eut appartement. — Le bruit courut que M. le duc de Modène avoit fait demander au roi une princesse françoise pour l'épouser. — Le marquis de Béthune, des gendarmes, petit-fils du duc d'Orval, épousa mademoiselle de Rothelin. Le marquis de Rothelin, son frère, n'a point consenti au mariage : mais, comme elle a trente ans, on n'a nul besoin du consentement; elle a 350,000 francs d'argent. C'est M. de Soubise qui a fait ce mariage-là.

Jeudi 21. — Le roi et Monseigneur allèrent, au sortir de la messe, tirer dans le parc; le soir il y eut comédie italienne. — M. le nonce vint le matin demander à S. M. un mois de délai pour les Génois; le roi lui répondit que cela seroit contre les intérêts de son État et blesseroit sa réputation, et le refusa. — On apprit que M. Méraut étoit mort subitement à Paris. Il étoit conseiller au parlement, fort estimé, et chancelier de l'ordre de Saint-Lazare, et c'étoit lui principalement qui avoit travaillé, sous M. de Louvois, au rétablissement de cet ordre.

Vendredi 22. — Le roi ne sortit point de tout le jour; Monseigneur alla courre le loup dans le bois de Boulogne; le soir il y eut appartement. — Madame de Montespan alla à Paris. Le roi passa l'après-souper chez madame de Maintenon. — Le maréchal d'Humières gagna son procès contre l'ordre de Malthe; il en reviendra plus de 20,000 écus à la maison d'Humières.

Samedi 23. — Le roi ni Monseigneur ne sortirent point de tout le jour; le roi se confessa pour faire demain matin

son bon jour; il n'y eut ni comédie ni appartement. Les spectacles recommenceront mardi. — Le roi signa le contrat de mariage de Villenne, exempt de ses gardes, avec la fille du président le Prestre; la présidente n'avoit point voulu consentir au mariage, mais les mariés s'aimoient depuis longtemps, et ont enfin obtenu son consentement.

Dimanche 24. — Le roi fit son bon jour, et passa presque toute la journée à la chapelle. — Manicamp * mourut à Paris, après une longue maladie de langueur. — J'appris qu'à un chapitre tenu à Strasbourg, M. le prince de Talmont et un fils de M. le comte d'Auvergne avoient été élus chanoines.

* Manicamp étoit de la maison de Longueval, frère de la troisième femme du premier maréchal d'Estrées, qui n'en laissa point d'enfants. L'esprit, la grâce, le savoir, la galanterie, la débauche, la valeur de Manicamp ne lui purent frayer un chemin à la fortune, mais bien à une sorte de dictature dans le grand monde, qui l'y rendirent considérable. Il avoit beaucoup d'amis de la compagnie la plus choisie et la plus haute, libre, hardi et dangereux, mais se piquant fort d'impiété. Il n'étoit ni marié ni riche, et souvent à la cour, plus pour la bonne compagnie que pour le roi.

Lundi 25. — Le roi et Monseigneur passèrent presque toute la journée à la chapelle. Le P. Bourdaloue prêcha, et, dans son compliment d'adieu au roi, il attaqua un vice qu'il conseilla fort à S. M. d'exterminer dans sa cour. Ce compliment-là fut remarquable, aussi bien que son sermon. — On apprit la mort de l'évêque d'Aire, qui laisse son évêché et l'abbaye de Saint-Sever dans Aire aussi vacante. — Monseigneur joua le soir chez madame la Dauphine.

Mardi 26. — Le roi et Monseigneur ne sortirent point; Monsieur et Madame revinrent de Paris, où ils étoient depuis huit jours; le soir il y eut appartement. — MM. les princes de Conty s'étant plaints assez aigrement de ce que M. de la Feuillade les avoit fait suivre la veille de Noël, qu'ils avoient soupé chez M. de Langlée, le roi déclara que ç'avoit été par son ordre, et qu'il avoit donné ce

soin-là à M. de la Feuillade, pour empêcher qu'il n'arrivât quelque chose entre ces princes et M. le comte de Soissons. — Lalande, maître de musique de la chapelle, eut une pension de douze cents francs, et sa femme une de huit cents francs. — Le major déclara que le roi lui avoit ordonné de l'avertir de tous ceux qui causeroient à la messe.

Mercredi 27. — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla glisser sur la glace. Le soir il y eut comédie françoise. Monsieur donna la capitainerie de Coucy, qu'avait le pauvre Manicamp, à Montoze, frère de Caillavel. — Le roi donna l'abbaye de Beaume-les-Nonnains à la fille de Bissy, lieutenant de roi en Lorraine. — On sut que le roi avoit parlé à Monsieur sur les mœurs de beaucoup de ses domestiques, et qu'il l'avoit prié de faire cesser le commerce de M. le chevalier de Lorraine avec madame de Grancey, ce que Monsieur lui promit.

Jeudi 28. — Le roi et Monseigneur, au sortir de la messe, allèrent tirer dans le petit parc, où l'on fit une battue, et le roi permit à M. le Grand, au grand-maître et à M. de la Rochefoucault de tirer. — Le soir il y eut appartement, et l'on sut que le gouverneur de M. de Chartres étoit choisi; mais on ne le déclaroit point encore. — J'eus ce jour-là audience du roi dans son cabinet.

Vendredi 29. — Le roi alla tirer dans son parc, il continua à y faire des battues; M. le Grand, M. le chevalier de Lorraine, M. de la Rochefoucault et le grand-maître eurent permission de tirer. — Monseigneur alla à Boulogne pour courre le loup, et n'y en trouva point. — M. le maréchal d'Estrades fut déclaré gouverneur de M. de Chartres, avec 24,000 francs d'appointements; il garde son gouvernement de Dunkerque. Le roi n'avoit pas voulu consentir qu'il le gardât quand il fut nommé pour ce même emploi-là, la première fois, et on avoit mis M. de Navailles * en sa place; présentement il succède à M. de Navailles. — Il y eut une promotion parmi les officiers des galères. Le

chevalier de Janson, frère de M. de Beauvais, fut fait chef d'escadre en la place de Manse, mort, et la galère du chevalier de Janson fut donnée au fils de Manse. On donna les deux galères qui ont été bâties cette année aux deux lieutenants de la Reale, qui sont le chevalier de Gonor et Fourbin Sainte-Croix, neveu de Séguirant; le chevalier de Janson étoit le plus ancien des capitaines de galères.

* M. de Navailles étoit homme de qualité et bien allié de Gascogne, dont le nom étoit Montault, fort brave et fort homme d'honneur, mais qui, pour faire fortune, se mit domestique du cardinal Mazarin, et l'y trouva. Pouvant avoir un brevet de duc, il l'aima mieux pour son père, en 1650, retiré chez lui; après quoi il l'obtint pour lui-même. Il a presque toujours eu des commandements considérables et fut maréchal de France à la promotion de 1675, à la mort de M. de Turenne, et il étoit chevalier de l'ordre de celle de 1661. L'esprit ne répondit pas à la fortune, et M. le Prince le maltraita fort à l'armée, un jour que, fort en peine d'un cours de petit ruisseau, qu'aucune carte ne marquoit, M. de Navailles lui promit de lui en montrer une plus exacte, et lui apporta une mappemonde. L'unique éloge qu'il donna à la chicorée du potager, dans tout ce que M. Colbert lui fit voir de beau à sa maison de Sceaux, est aussi célèbre. Sa femme, sœur de Baudéan, acheta du cardinal Mazarin la charge de dame d'honneur de la reine à son mariage, à la mort de la célèbre maréchale de Guébriant, qui mourut allant trouver la cour en Guyenne au retour de ses ambassades et prendre possession de cette charge au mariage. Mais quelques années après, madame de Navailles ne se trouvant pas d'humeur de laisser les filles d'honneur de la reine aux galanteries du roi qui venoit souvent la nuit dans leur chambre par une porte de derrière, et voyant que ses représentations étoient inutiles, fit murer la porte où le roi trouva visage de bois ou de pierre. Elle et son mari, qui l'avoit fort approuvée, furent chassés dans les vingt-quatre heures, avec ordre de se défaire de sa charge de capitaine des chevau-légers de la garde, et madame de Montauzier faite dame d'honneur. Ce ne fut qu'à toute peine, qu'il conserva son gouvernement de la Rochelle. Ils soutinrent l'un et l'autre cette disgrâce avec beaucoup de dignité et de modestie, et en recueillirent une grande réputation. Le roi ne l'a pardonné véritablement à madame de Navailles que fort tard, par tout le crédit de madame de Maintenon, qui, en débarquant des îles de l'Amérique toute jeune, avoit été nourrie et en très-petit état chez madame de Neuillan, mère de madame de Navailles, qui lui faisoit mesurer l'avoine à ses chevaux, et qui avoit transmis à sa fille une avarice singulière dont il y a

cent contes plaisants. Jamais pourtant madame de Navailles n'est retournée à la cour que des moments. Son mari servit jusqu'à la paix de Nimègue. Ce ne fut pas sans peine que Monsieur fit consentir le roi et lui qu'il fût gouverneur de M. son fils, dont il ne prit guère que le nom et le logement; et ne le fut pas six mois, étant mort subitement, le 5 septembre 1684, à 65 ans. Il ne laissa que trois filles : la troisième, femme du duc d'Elbeuf, mère de la dernière duchesse de Mantoue; madame de Rothelin, mère de ceux d'aujourd'hui, et madame de Pompadour, mère de madame de Courcillon, fille unique, qui n'a eu aussi que la duchesse de Picquigny. — Le maréchal d'Estrades doit tout à son mérite. Il fut domestique du cardinal de Richelieu et très-bien avec le cardinal Mazarin; bon dans les armées, meilleur encore dans les négociations, où il excella. Mais le lustre qu'il acquit à sa famille finit avec lui. La négligence de son fils, chargé de la nouvelle de la signature de la paix de Nimègue, fut cause de la bataille de Saint-Denis. — Le maréchal fut chevalier de l'ordre de la promotion de 1661, et maréchal de France en 1673.

Samedi 30. — Le roi ne sortit point de tout le jour; il fut longtemps renfermé l'après-dînée avec le père de la Chaise. — Monseigneur alla tirer dans le parc. — M. d'Alon, avocat général du parlement de Guienne, remercia le roi de ce qu'il l'avoit choisi pour remplir la place de premier président de Pau, vacante par la mort de M. de la Vie. — Il fut déclaré que l'abbé de Choisi iroit à Siam avec le chevalier de Chaumont, y porteroit des patentes d'ambassadeur, dont il prendroit la qualité, en cas que le chevalier de Chaumont vînt à mourir, ou qu'il fût jugé à propos par eux et par les évêques françois qui sont à Siam, qu'il y demeurât un homme de la part du roi après le départ du chevalier de Chaumont, qui doit ramener les ambassadeurs que le roi de Siam doit envoyer ici. — Il y eut un démêlé entre M. de la Trémoille et M. le marquis de Gesvres, qui fut terminé sur l'heure.

Dimanche 31. — Le roi et Monseigneur ne sortirent point. Monseigneur fit son bon jour; il ne l'avoit point fait à Noël. Il n'y eut, le soir, ni comédie ni appartement. — De Nonville, colonel et brigadier de dragons, fut choisi pour aller commander en Canada. Le roi lui donne 24,000

francs d'appointements, et lui fait vendre son régiment 20,000 écus. — S. M. donna ordre à M. de la Feuillade de commander à vingt compagnies des gardes de se tenir prêtes à marcher le 20 janvier, pour aller en Italie. Cette nouvelle hâtera MM. de Gênes de donner au roi la satisfaction qu'il leur demande. — Madame de Montespan fit présent au roi, le soir après souper, d'un livre relié d'or et plein de tableaux de mignature, qui sont toutes les villes de Hollande que le roi prit en 1672. Ce livre lui coûte quatre mille pistoles, à ce qu'elle nous dit. Racine et Despréaux en ont fait tous les discours et y ont joint un éloge historique de S. M. Ce sont les étrennes que Madame de Montespan donne au roi. On ne sauroit rien voir de plus riche, de mieux travaillé et de plus agréable.

FIN DE L'ANNÉE 1684.

Dans le cours de cette année j'ai mis tout ce dont je me suis souvenu, et crois n'avoir rien mis que ce que j'ai vu ou bien su. — Voici quelles étoient les occupations du roi toute cette année-là. — Il se levoit entre huit et neuf d'ordinaire; dès qu'il étoit habillé, il s'enfermoit avec ses ministres jusqu'à midi et demi; il sortoit à cette heure-là de son cabinet, faisoit avertir madame la Dauphine qu'il étoit prêt pour entendre la messe, et toute la maison royale alloit à la messe, où l'on avoit une excellente musique. — On sortoit d'ordinaire de la messe entre une et deux heures, et le roi alloit chez madame de Montespan jusqu'à ce que l'on eût porté sa viande. — S. M. alloit ensuite dîner dans l'antichambre de madame la Dauphine. Les gentilshommes servants le servoient. Monseigneur, madame la Dauphine, Monsieur et Madame, mademoiselle et madame de Guise mangeoient avec le roi et quelquefois les princesses du sang. *

* Jamais les princesses du sang ne mangeoient quand madame la Dauphine ou Madame y étoient. Encore n'étoient-ce que les filles du roi,

hors les fêtes, et quelquefois à Fontainebleau, et même là les autres princesses du sang, mais très-rarement.

Après-dîner, le roi rentroit un moment chez madame la Dauphine, puis se renfermoit chez lui à travailler, ou bien sortoit. — A sept ou huit heures du soir, il alloit chez madame de Maintenon jusqu'à dix heures, qui étoit l'heure de son souper, puis revenoit souper chez madame la Dauphine; en sortant de table, il entroit un moment chez elle, lui donnoit le bon soir, puis passoit chez madame de Montespan, où il demeuroit environ jusqu'à minuit, et le petit coucher étoit ordinairement fini à minuit et demi, au plus tard à une heure. — Les jours d'appartement, on entroit dans l'appartement à sept heures. Le roi jouoit au billard jusqu'à neuf. Les joueurs étoient le duc de Vendôme, M. le Grand, le duc de Grammont et M. Chamillard; après le billard, le roi entroit dans son cabinet avec madame de Maintenon, ou alloit chez elle jusqu'à souper. Madame la Dauphine voyoit un moment jouer le roi, puis alloit un quart d'heure à la musique et ensuite commençoit le bal. — Monseigneur jouoit d'ordinaire ou au lansquenet ou à culbas (1); et, les jours où il n'y avoit point appartement, Monseigneur jouoit chez madame la Dauphine, ou alloit à la comédie avec elle. — Les dimanches, il y avoit toujours conseil d'État où étoit le roi, M. le chancelier, M. de Louvois, M. de Croissy, et M. Pelletier, contrôleur général des finances. — Le lundi, conseil d'État. — Le mardi, conseil des finances où étoit le roi, Monseigneur, M. le chancelier, M. le maréchal de Villeroy, M. le contrôleur général, M. Pussort et M. Boucherat. — Mercredi, conseil d'État. — Jeudi, conseil d'État. — Vendredi, conseil de conscience avec M. l'archevêque de Paris d'abord, et ensuite avec le père de la

(1) Sorte de jeu de cartes dans lequel le joueur est quelquefois obligé de mettre son *cul bas*, c'est-à-dire abattre ses cartes sur table. (Voir *l'Académie universelle des jeux;* Paris 1725. in-12.)

Chaise, chacun en particulier. — Samedi, conseil des finances. — Tous les quinze jours, le lundi, on tenoit conseil des dépêches, et ces jours-là il n'y avoit point de conseil d'État; à ce conseil assistent le roi, Monseigneur, Monsieur, M. le chancelier, M. le maréchal de Villeroy et les quatre secrétaires d'État, qui rapportent, et M. le contrôleur général. — Le dimanche, un quart d'heure avant le conseil, M. le contrôleur général porte au roi un état de distribution que S. M. arrête. — Les mardis, M. le chancelier n'assiste guère au conseil des finances, parce qu'il tient d'ordinaire, en ce temps-là, le conseil des parties. — M. de Seignelay tient avec le roi seul conseil de marine l'après-dînée; deux fois la semaine d'ordinaire; — M. de Louvois a aussi plus souvent des audiences particulières l'après-dînée, il y rend compte au roi des troupes, des fortifications et des bâtiments. — Les lundis après-dîner, il y a un conseil pour les affaires des gens de la religion; le roi n'y assiste point, mais on lui rend compte quand il y a quelque affaire importante.

APPENDICE A L'ANNÉE 1684 (1).

Tilladet donna 600,000 livres de la charge des Suisses que M. de Louvois lui prêta ou lui fit prêter par l'extraordinaire des guerres. Pour payer ces 600,000 francs, la Salle donna 150,000 livres argent comptant; on fit deux sous-lieutenances des chevau-légers, vendues 150,000 livres chacune, au comte de la Mothe et à M. de Torcy, qui a épousé mademoiselle de Vitry, fille du duc, et deux cornettes vendues 100,000 livres chacune, l'une à M. de Coëttenfault et l'autre au fils de M. de Bezemeaux; tout cela faisoit 650,000 livres; on en ôta 100,000 livres pour Valbelle; il restoit 550,000 livres; Tilladet y mit 50,000 livres du sien, et eut ainsi les Suisses pour 50,000 livres, et sa charge de la garde-robe. La Salle eut la garde-robe pour 150,000 livres, et sa lieutenance.

Les Suisses valent 40,000 livres de rente.

Nonant et Buzenval achètent chacun 200,000 livres, qui feront 400,000 livres données à Saint-Luc :

Les enseignes, 120,000 livres,

Les guidons, 80,000 livres.

— Il y a quatre lieutenants de vénerie dont les charges ne dépendent que du roi, mais pour le service ils sont sous le grand veneur. Ceux qui commandent des équipages de chasse particuliers dépendent du grand veneur pour l'honneur du pied, mais pour leurs charges elles dépendent du roi.

— Bonnelle acheta 350,000 livres. Lionne acheta 300,000 livres du roi, et a un brevet de 80,000 livres.

Fouquet avoit acheté de Montlouet, pendant la faveur de M. Fouquet, mais il n'avoit pas payé; il servit encore cinq ou six ans après la disgrâce de M. Fouquet, et a ensuite vendu à Montlouet sa charge qu'il ne lui avoit pas payée.

Navailles, gouverneur de Niort.

La Vieuville, de Fontenay.

Pardaillan, de Lusignan.

Mazarin, de Saint-Maixant en Guienne.

Le château de la Chaume, près la mer, est au comte de Royan. Le roi y met un gouverneur.

La Mothe Fénelon a 6,500 livres d'appointements ordinaires et extraordinaires et point de gardes.

— M. Colbert donne une ordonnance au trésor royal, le trésor en donne une autre au trésorier général de la province pour payer cela en deux payements de l'épargne.

— L'inquisition de Roussillon vaut 4,000 livres de rente. Il y a dans chacune des cinq collégiales de Perpignan et dans la cathédrale une prébende qui

---

(1) Les notes qui suivent se trouvent dans plusieurs Mss. du Journal de Dangeau; nous avons cru de notre devoir d'éditeurs de les publier.

lui appartient. Le roi vouloit que le pape donnât l'inquisition sur sa nomination. Le pape a tant fait de difficultés que le roi a enfin été obligé à consentir que l'évêque d'Acq (Monesta) la reçût *motu proprio* du pape, et que dans les bulles on marquât que Perpignan est de Tarragone.

— Boufflers donna 150,000 livres aux enfants de Rannes.

— Le marquis de Saint-Germain eut en 1674 le gouvernement de Limosin, et son père commandant sa vie durant. Il vaut 8,000 livres des gardes et 4,000 tant de livres d'ailleurs; son grand-père l'avoit. Henri IV l'avoit acheté de M. de Schomberg pour le lui donner.

Il y avoit des Saint-Germain Beaupré capitaines généraux en Limosin et ailleurs, du règne de Charles VI.

— M. de Mercœur fut commandant et peu après gouverneur. M. le Duc avoit acheté 400,000 livres de M. d'Angoulême, le donna pour le même prix à M. de Mercœur avec un brevet de retenue de 600,000 livres, et peu après la naissance de M. de Vendôme, dont on lui donna la survivance.

— Il y a dans l'étang de Martigues un chemin ou chaussée pavée qui va de Berre aux Martigues; il y a à Martigues trois villes séparées par trois canaux qui tous aboutissent au canal au bout duquel est la tour de Berre, gouvernement de M. de Vendôme.

On travaille actuellement, à Antibes, à un port pour des galères.

— M. de Chevreuse achète 550,000 livres. Alors Rannes, fâché de ne pas monter, quitta la cornette; il avoit acheté 360,000 livres de Montegue. Le roi lui donna 60,000 livres argent comptant, avec la charge de colonel général des dragons, que Lauzun, pour qui elle avoit été créée, lui rendit en montant, sans rien payer, à celle de capitaine des gardes.

Au lieu de la cornette de Rannes, qui valoit 17,000 livres de revenu, le roi fit une sous-lieutenance et une cornette, la sous-lieutenance avec 10,000 tant de livres, la cornette de 6,000 tant de livres de rente. Le roi donna pour rien la sous-lieutenance, à d'Illiers qui quittoit l'enseigne des gendarmes, fâché de voir passer à la sous-lieutenance M. de Soubise d'un plein saut, et le roi donna gratis à Saint-Luc l'enseigne que quittoit d'Illiers.

Pour la nouvelle cornette des chevau-légers, le roi la donna à Leuville, qui en donna 50,000 écus quelque chose de plus. Leuville eut un brevet de retenue de 20,000 écus; il mourut de maladie. M. de la Feuillade, à qui le roi avoit promis 200,000 livres pour aider à achever l'affaire des gardes, demanda la charge de Leuville. Le roi lui dit qu'il y avoit un brevet de retenue de 20,000 écus et qu'il lui en donneroit 100,000 dessus, et, M. de Paris ayant demandé la charge pour Chanvallon, le roi la taxa à 160,000 livres, 60,000 pour le brevet de Leuville et 100,000 pour M. de la Feuillade. D'Illiers et Chanvallon ayant été tués à Senef, le roi donna la charge à Valbelle et à la Salle; Valbelle pour 80,000 livres et à la Salle pour...., dont il donna environ 80,000 livres du sien, outre l'argent qu'il retira du régiment que le roi lui avoit donné peu auparavant, et l'on donna 40,000 écus aux héritiers de Chanvallon, quoiqu'il n'eût un brevet de retenue que de 20,000.

Coëttenfault n'a acheté que 100,000, et Bezemeaux 120,000.

ÉTAT PRÉSENT DE LA PETITE GENDARMERIE.

	CAPITAINES-LIEUTENANTS.	SOUS-LIEUTENANTS.	ENSEIGNES. ou cornettes.	GUIDONS.
Gendarmes écossois.	Mouy.	Tauria.	Comte d'Osegna.	Chanrost.
Gendarmes anglois.	La Guette.	Cralei, Anglois.	Obrien.	Du Rivau.
Gendarmes bourguignons.	Flamanville.	Livarot.	Vireville.	Lavaur.
Gendarmes flamands.	Marsin.	Rosamel.	Chevalier de Plancy.	Messé.
Gendarmes de la reine.	Lannion.	Destaing.	Chevalier de Tavannes.	Verderonne qui vend pour entrer sous-lieutenant des dauphins.
Chevau-légers de la reine.	Seppeville.	Torcy vend pour entrer aux chevau-légers du roi.	Bullion.	
Gendarmes dauphins.	La Trousse.	Verderonne.	Brezolle.	Montagne.
Chevau-légers dauphins.	Villarceaux.	Kerouert.	Merinville.	
Gendarmes d'Anjou.	Genlis, lieutenant général.	Virieu.	Flamanville le Cadet.	Quincy, frère de M. le R. de Metz.
Gendarmes de Monsieur.	Beauvau, capitaine de ses gardes.	Château-d'Acier.	Du Mai.	Du Repaire.
Chevau-légers de Monsieur.	Valsemé.		Courberé.	

ÉTATS DES OFFICIERS, DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A PRÉSENT.

ÉCOSSOIS.

La compagnie des Écossois passe devant les mousquetaires.

Capitaines-lieutenants. — M. de Schomberg vend 50,000 écus au chevalier de Hautefeuille, capitaine aux gardes, qui vend 62,000 écus à Livourne, qui vend à peu près autant à Mouy.

Sous-lieutenants. — Du Rivau vend, en même temps que M. de Schomberg, 80,000 livres à Lusignan, qui vend 80,000 livres à Flamanville, qui vend à Tauria.

Enseignes. — Sénéchal vend 44,000 livres à Beaumont, qui est malade, et qui vend au comte de Carces, tué à la bataille de Cassel. Tauria, aide de camp de Monsieur, eut la charge et vendit au comte d'Osegna.

Guidons. — Revet acheta 10,000 écus, et, pour acheter les cuirassiers, vendit le même prix à Torigny, qui prit le régiment royal étranger qu'avoit son frère, et vendit 20,000 écus à Lagrange, frère du président Lagrange; il fut tué à Cassel.

Le comte d'Osegna, capitaine de chevau-légers, a eu la place et la vendit à Chanrost.

ANGLOIS.

Hamilton les amena d'Angleterre en 1668.

Capitaines-lieutenants. — Hamilton, tué en Alsace. La Guette donna 12,000 écus à la veuve, et ce que les autres officiers donnèrent peut monter....

Sous-lieutenants. — Le chevalier Lens, 1668, fut tué étant colonel d'un régiment de cavalerie et toujours sous-lieutenant.

La Guette.

Bourbonne, sans payer, fut tué à Senef. Cralei, sans payer.

Enseignes. — Bourbonne à la création, 1668.

Le chevalier d'Estanges, aide de camp de M. de la Feuillade, acheta 36,000 livres de Bourbonne. Il y en eut 10,000 pour Bourbonne, le reste pour madame Hamilton. Tué à Cassel.

Du Rivau, aide de camp de M. de Luxembourg, eut la charge pour rien; mort de maladie.

Obrien eut la charge pour rien.

Guidons. — Tallard en 1668, vend 40,000 livres à la Guette.

Cralei.

Obrien.

BOURGUIGNONS.

Après la Franche-Comté, ils n'étoient que chevau-légers, mais sous Broglio ils furent faits gendarmes.

Capitaines-lieutenants. — Fourille, à la création, vend 64,000 écus avant 1670, à Broglio, qui vend en 1683, 47,000 écus à Flamanville.

Sous-lieutenants. — Seppeville vend 54,000 écus à Mongon, qui vend, il y a quatre ans, à Livarot.

Enseignes. — Le chevalier de Beringhen, } à la création.
Le chevalier de Marsillac, }

Le chevalier de Marsillac, tué à Keisersvert en 1672.

Villars, à qui on donna un régiment, et Livry fut enseigne.

FLAMANDS.

Créés en 1673.

Capitaines-lieutenants. — Marsin, à la création; comme on avoit promis à son père de lui donner une compagnie de gendarmerie, on lui donna aussi 50,000 écus, comme on l'avoit promis à son père.

Sous-lieutenants. — Rosamel, depuis la création.

Enseignes. — Planci l'acheta 40,000 livres de Marsin, à qui on l'avoit donné à vendre, et la donna à son frère le chevalier.

Guidons. — Messé l'acheta 20,000 livres de Marsin.

GENDARMES DE LA REINE.

Capitaines-lieutenants. — Du Gareau en donna 300,000 livres au capitaine-lieutenant à la création, et on lui ôta, parce qu'il ne s'étoit pas trouvé à la bataille de Cassel, et on la donna à

Lannion, donnant la charge de Lannion à Du Gareau, qui la vendit 50,000 livres à Virieu.

Sous-lieutenants. — Kermeno, frère de Du Gareau, achète 100,000 livres du capitaine-lieutenant.

Destaing l'achète de Kermeno 92,000 livres et quelques années d'appointements, il y a trois ans environ.

Enseignes. — Arnolfini, à la création.

Danlezi l'achète 24,000 écus; il ne se trouva pas à Cassel, on donna sa charge à

Destaing, exempt des gardes, qui vendit à Tavannes 56,000 livres.

Guidons. — Tilladet, à la création, vendit en 1678 à Verderonne 30,000 livres.

CHEVAU-LÉGERS DE LA REINE.

Capitaines-lieutenants. — Villiers, capitaine aux gardes, achète de M. le capitaine-lieutenant 120,000 livres.

Fervac achète de Villiers et vend à Seppeville.

Sous-lieutenants. — Torcy créé sous-lieutenant il y a sept ans.

Enseignes. — . . . . . à la création.

. . . . . mort à Paris.

Des Hertaux l'eut pour rien; vendit 12,000 écus à

Datilli, qui s'est accommodé avec son frère.

Bullion, Longchesne.

DAUPHINS EN 1666.

Capitaines-lieutenants. — Rochefort, à la création.

La Trousse acheta 180,000 livres.

Sous-lieutenants. — Foucault, capitaine de cavalerie, à la création; mort de maladie.

La Trousse en 1667, à Charleroy.

La Fare achète environ 100,000 livres, quand la Trousse fut capitaine.
Sévigny acheta 100,000 livres environ, et vendit en 1683 à
Verderonne 80,000 livres.

Enseignes. — Biscara, à la création, en 1667. Il se démit. Le roi donna sa charge à la Trousse, capitaine des chevau-légers, et lui ordonna de donner 10,000 livres à Biscara.

La Fare, qui étoit guidon, fut enseigne quand la Trousse succéda à Foucault, en 1667.

Chevalier de Lauzun, qui étoit guidon, fut enseigne quand la Fare devint sous-lieutenant (c'est quand la Trousse fut capitaine-lieutenant); vendit à
Sévigny, qui vendit à
Brezolle.

Guidons. — La Fare, à la création.
Lauzun; le guidon lui fut donné quand la Fare succéda à la Trousse, en 1667.
Sévigny acheta 25,000 écus quand M. de Rochefort vendit.
Montagne acheta quand Sévigny devint enseigne.

CHEVAU-LÉGERS DAUPHINS.

Fut, en 1667, une compagnie de quatre cents officiers réformés, dont la Vallière fut cornette. On donna de l'emploi à ces officiers réformés, et de quatre compagnies on fit les chevau-légers dauphins; la Vallière fut capitaine-lieutenant, et Clermont cornette.

Capitaines-lieutenants. — La Vallière vend à
Mérinville 50,000 écus; il vendit à Villarceaux 44,000 écus.

Sous-lieutenants. — On créa un sous-lieutenant il y a environ sept ans, et ce fut
Villarceaux, qui vendit à
Keroüert un an après Senef.

Cornettes. — Clermont vendit sa cornette 15,000 écus à
Nonant, qui a épousé mademoiselle de St-Aoust; Nonant vend à
Mérinville, qui depuis deux mois vend à
Neuilly-Fresnoi.

GENDARMES D'ANJOU.

Créés en 1668, *après la paix.*

Capitaines-lieutenants. — Genlis fut capitaine-lieutenant à la création. La compagnie fut faite des compagnies de Genlis et de Lannion.

Sous-lieutenants. — Lannion, dont la charge fut vendue par Du Gareau à
Virieu.

Enseignes. — Cominges, à la création.
Rele achète 20,000 livres, et vend à . . . . , qui vendit à
Flamanville.

Guidons. — Bissy, fils du lieutenant général de Lorraine, qui fut guidon à la création, et vendit à
Fouquières 18,000 livres, qui vendit à
Quincy, fils de M. le R. de Metz.

GENDARMES DE MONSIEUR.

C'est Monsieur qui donne la charge. Ces charges furent créés que Monsieur n'avoit que sept ans.

Capitaines-lieutenants. — Montignac.

La Roque.

Beauvau tué à Cassel.

Beauvau l'eut après la mort de son frère, et l'a encore.

Sous-lieutenants. — Villarceaux le premier.

Sarcelle.

Brezolle.

Château d'Acier, gendre de Brezolle.

Enseignes. — Brezolle.

Du Mai.

Guidons. — Du Repaire, neveu de la Roque, l'eut après la bataille de Cassel.

CHEVAU-LÉGERS DE MONSIEUR.

Capitaines-lieutenants. — Villarceaux, le premier.

Valsemé.

Enseignes. — Bandeuil, tué à Lille.

La Salle.

Sallas, neveu de la Salle.

Courtère achète de Sallas.

GARDES DU CORPS.

NOAILLES.

Larenage, seul lieutenant, vendit à

Romeco et à Pierre Pont. Beaumont étoit enseigne. Quand on doubla, on fit d'abord La Fite enseigne.

Ensuite on le fit lieutenant dans une autre compagnie, et Brussac fut enseigne avec Beaumont.

Beaumont cassé, Saint-Esteve fut mis à sa place.

Romeco fut tué, Brussac fut fait lieutenant et Ligneri enseigne (février 1676).

Pierre Pont récompensé, Saint-Esteve fut fait lieutenant, et Batiment enseigne.

On tierça : Ligneri devint lieutenant, Vignau et la Grange enseignes.

Brussac mourut, Batiment fut lieutenant et Saint-Viâns enseigne.

DURAS.

Carnavalet, lieutenant, et Salis, enseigne.

Carnavalet fut gouverneur de Brouage; l'on fit Chazeron et La Fite lieutenants.

On donna quelque chose à Salins, et l'on fit enseignes d'Ambli et Dupas.

D'Ambli, tué à Senef; Duménil, enseigne à sa place (août 1674).

Saint-Ruth, qui étoit enseigne dans Luxembourg, changea de compagnie avec Dupas.

On tierça : Duménil et Saint-Ruth devinrent lieutenants, et Lessei, d'Urfei et Renneville enseignes.

On donna 10,000 livres à Chazeron, et on le fit officier général.

Renneville fut fait aide-major, le chevalier de Saint-Sans, son frère, fut enseigne à sa place.

Sérignan fut aide-major quand le Brun fut enseigne.

A la mort de M. de la Serre, le roi offrit à Sérignan de le faire lieutenant; mais il témoigna au roi qu'il aimoit mieux demeurer auprès de sa personne : le roi donna la lieutenance à Renneville, aide-major. Ensuite, Brussac étant mort, le roi donna la lieutenance à Batiment, sans rien dire à Sérignan; mais il lui fit expédier un brevet de lieutenant du jour qu'il lui avoit offert la lieutenance, et fit insérer dans ce brevet que c'étoit du jour qu'il avoit refusé la lieutenance pour être auprès de sa personne, et ce brevet de lieutenant lui donna le commandement sur ceux qui sont plus nouveaux que lui indistinctement dans toutes les compagnies. Ceux de Noailles prétendent commander ceux des autres compagnies, quoique moins anciens.

NOAILLES.

Le comte de Noailles a la charge de M. de Chandenier, janvier 1651. Son fils est reçu en survivance le 10 mars 1661.

Novembre 1677. M. de Noailles paye à M. de Chandenier 60,000 écus que sa charge lui avoit coûté, au moyen de quoi il donne sa démission, et le roi donne à Chandenier 9,000 livres de pension.

LUXEMBOURG.

Le 28 juillet 1669, le roi donne à M. de Lauzun la charge de capitaine des gardes du corps qu'avoit M. de Tresmes, et donne à M. de Tresmes celle de premier gentilhomme de la chambre qu'avoit M. le comte du Lude, qui eut celle de grand maître de l'artillerie, dont le roi fit donner 200,000 écus à M. de Mazarin.

Après la prison de M. de Lauzun, le roi donna sa charge à M. de Luxembourg, qui depuis a donna 50,000 écus à M. de Lauzun, qui a aussi tiré du roi 250,000 livres.

LORGES.

Le duc d'Aumont, en 1669, donna sa charge pour celle de premier gentilhomme de la chambre qu'avoit M. de Mortemart et de Vivonne, à qui le roi donna 600,000 francs pour acheter de M. le marquis de Créqui la charge de général des galères; le roi vend la charge de M. d'Aumont à M. de Rochefort, qui donne 500,000 livres et sa charge de capitaine-lieutenant des gendarmes dauphins, qui valoit 250,000 livres, et que le roi donna à M. de la Trousse.

Après la mort de M. de Rochefort, M. le maréchal de Lorges eut la charge et donna 500,000 livres à madame de Rochefort, et le roi lui donna encore 100,000 francs.

DURAS.

Le comte et le marquis de Charost remettent la charge au roi, qui leur donne 200,000 livres, la lieutenance de roi de Picardie, conserve 3,000 livres de pension au père et 6,000 livres au fils, les fait ducs et pairs l'un et l'autre, et leur donne un billet de sa main par lequel il leur promet de les faire passer au parlement les premiers de tous, avec promesse verbale de leur donner la pre-

mière place de premier gentilhomme de la chambre qui sera vacante, en rendant 200,000 livres et la lieutenance générale de Picardie.

M. le duc de Duras eut la charge et ne donna que 200,000 livres.

M. le marquis d'Hocquincourt est lieutenant général de Péronne, Roye et Montdidier, et ne reconnoît point M. de Charost. — M. de Charost est lieutenant général de Picardie et Hainault, où il a Landrecy et le Quesnoi.

Le premier maître d'hôtel de la reine vaut 25,000 francs par an.

Le gouvernement de Picardie vaut 60,000 livres.

Valentine vend sa charge de maître de la chambre aux deniers, 320,000 livres à Morel; il l'avoit achetée 400,000 livres d'Hinselin. Il eut de Loguet la charge de contrôleur général. Des Sablons n'a la charge que depuis deux ans. Il l'exerçoit auparavant pour La Vallière. Après la mort de Pinan de Bonnefons, il y a quelques années (six à sept ans), son fils l'eut, mais il n'est entré en fonction que cette année.

Le baron de Beauvais achète sa capitainerie 55,000 écus, et a un brevet de retenue de pareille somme; elle vaut 7,000 livres de rente et environ 5,000 livres de casuel, car les charges de gardes se vendent 600 écus, celles des portes 4,000 francs, et ainsi du reste des autres charges.

Quand le vicomte vendit au baron, il y avoit un an qu'il avoit vendu sa capitainerie de la Varenne du Louvre à Catelan, 25,000 écus; elle ne vaut que 500 écus, n'a point d'habitation, et les charges ne s'y vendent pas si bien, parce que le pays n'est pas si bon et les paysans ne gagnent pas à y avoir des exemptions; outre cela on est fort gêné par Sceaux, Meudon, Choisy, etc. Avant tout cela on avoit distrait de la capitainerie (qui naturellement comprend trois ou quatre lieues tout autour de Paris) quelque chose vers Neuilly, etc., pour la capitainerie de Vincennes.

En 1655, pendant que le prince Thomas étoit grand maître, on créa les douze charges de maître d'hôtel servant par quartier; avant cela c'étoit des commissions, et le grand maître faisoit servir qui il lui plaisoit. Quand M. le Prince revint, on lui promit, pour le dédommager, de lui donner quatre charges de maîtres d'hôtel, et neuf de gentilhommes servants qui dépendroient de lui, en sorte que, quand elles viendroient à vaquer, ce seroit lui qui les vendroit. Mais, hormis Charenton, tous avoient des survivances; ainsi on ne lui pouvoit assigner qu'une charge dont il fut apparemment en état d'avoir la disposition; on régla donc qu'outre celle de Charenton, il auroit les trois premières qui se vendroient. Ainsi Mortfontaine ayant acheté du baron de . . ., Cambrai, du frère de feu Duqué qui avoit une survivance, et Montmor 70,000 livres de la Morosière, ces quatre charges sont à la disposition de M. le Prince. Les huit autres sont au roi, et elles sont estimées quelque chose de plus que les quatre autres.

Beauvais a vendu cette année, 1683, près de 100,000 livres à Courchamp.

La survivance de Langlée n'est point restreinte à personne, il l'a en plein, et ainsi il peut y faire recevoir qui il voudra.

Le 19 mai 1683, le roi a donné à Bachelier, qui a été valet de chambre de M. de la Rochefoucault la charge de premier valet de garde-robe, il payera 50,000 livres de brevet de retenue qu'avoit Guittonneau.

Guittonneau devoit encore à la Vanière 10,000 écus du prix de sa charge; cette charge vaut 50,000 écus.

Hier le roi donna 2,000 écus de pension à M. de Beuvron.

Les 150,000 livres que le roi donne à mademoiselle de Laval seront prises sur la vente de la lieutenance de roi de Wartigny, qu'on estime 50 à 60,000 livres (il y a déjà quelque temps qu'elle est à vendre), et sur la charge d'écuyer ordinaire de madame la Dauphine; elle n'a jamais été remplie, on l'estime 20,000 écus. Le roi fera le reste des 50,000 écus pour mademoiselle de Laval.

Cette charge d'écuyer ordinaire a été donnée depuis peu à un écuyer de quartier; je crois que c'est Verneuil; il donnera 10,000 écus et sa charge, que l'on vendra.

La lieutenance de roi de Berry est à vendre depuis longtemps; Mareuil la donneroit pour 20,000 écus. Saint-Aoust, qui l'avoit avant lui, en avoit payé 40,000 écus.

On m'a assuré que Maurevert avoit encore présentement la lieutenance de roi de Charollois; il avoit autrefois eu celle de Bresse.

Quand M. de Mortemart fut gouverneur de Paris, il songea à vendre sa charge. Le roi ordonna sur cela à Duché de cesser les négociations, disant qu'il lui trouveroit lui-même marchand, et M. de Rochefort donna 750,000 livres de la charge de M. d'Aumont, à quoi le roi joignit 50,000 livres du sien. De ces 800,000 livres, 300,000 furent employées à payer les dettes de la maison, et 500,000 livres à payer la charge de général des galères de M. de Créqui. Cette charge avoit, du commencement de ce règne, 24,000 livres d'appointements. Le roi les augmenta jusqu'à 48,000, et depuis on lui a donné une compagnie de quarante gardes, payée 21,000 livres.

Duché achète de Gaboury une charge et demie 200,000 francs, car ils avoient à Puymorin et lui les trois charges. Ils ont vendu leur triennal à un homme qui n'a pas eu l'agrément, et depuis Puymorin a vendu 180,000 livres. Ils ordonnoient autrefois la dépense de la garde-robe; mais sous M. de Guitri on fit un forfait à 40,000 livres, et ils n'ont gardé que les deuils et les extraordinaires.

La Vanière vend 101,000 livres à Guittonneau.

L'hiver avant la bataille de Dunkerque, le comte de Soissons fut général des Suisses.

Le duc de la Vieuville donne au marquis son frère un quartier des appointements de gouverneur, qui est de 9,000 livres.

La charge de chevalier d'honneur vaut 12,000 livres; le fils a la survivance du père. Le fils touche ces 12,000 livres et a encore 3,000 livres. Le tout faisant 15,000 livres, qui est l'intérêt des 100,000 écus que la marquise eut en mariage.

Le marquis de la Vieuville avoit acheté le régiment de d'Albret 60,000 livres, 10,000 livres argent comptant, et le reste pour dettes qu'il avoit prié de payer mais il ne les payoit pas; il vendit 50,000 livres argent comptant, dont il paya les créanciers de d'Albret.

M. de Caumarin vendit sa lieutenance à M. des Mottes son beau-frère; M. des Mottes mort, sa charge fut donnée à Montal, qui l'a vendue à M. de . . .

M. de Montrevel m'a dit que sa charge de Bresse valoit 1,200 écus du roi et le reste du pays payé par le trésorier des états de Bourgogne, ce qui fait en tout 4,000 écus.

Celle de Charollois, 1,500 livres du roi, autant des États; en tout, 3,000 livres.

La charge de gentilhomme de la manche vaut 6,000 livres à M. de la Chesnaye. Il a eu pendant trois ans les entrées. Au bout de ce temps-là il fut fort malade, et, comme on le voyoit moribond, M. Felix demanda sa place pour M. Desplanes, son gendre. La Chesnaye en revint, et le roi, ne voulant pas donner les entrées à Desplanes, les lui ôta à lui, et pour l'en consoler lui donna, quelques jours après, les 6,000 livres de gages, appointements ou pension qu'avoit sa mère. Ainsi il a du roi 12,000 livres; le gouvernement de Meulan ne lui vaut que 80 livres de paye et du sel. Le frère avoit plusieurs bénéfices, Cerneville et Angle, deux abbayes qu'il a données au fils de M. de la Chesnaye, et des prieurés qu'il a donnés à un autre neveu nommé aussi la Chesnaye, aîné de la famille. M. de la Chesnaye a de plus son logement au Louvre; les deux abbayes valent ensemble 9,000 livres présentement; mais elles vaudront davantage; il n'y a point de moines à Angle.

Maurepas étoit gouverneur de Montdidier.

Villeine étoit gouverneur de Vitri-le-François.

Saint-Geniez, en quittant le gouvernement de Saint-Omer, le roi lui a donné 12,000 livres de pension.

ANNÉE 1685.

Lundi 1er janvier, à Versailles. — Le roi et Monseigneur, avec tous les chevaliers de l'ordre qui se trouvèrent ici, entendirent la messe des chevaliers, et il ne se trouva point de prélat de l'ordre pour la dire. — L'après-dînée ils furent à vêpres, et ne sortirent point de tout le jour. — Le soir il y eut appartement dans le petit appartement du roi, comme il y avoit toujours été depuis le retour de Fontainebleau. — M. le Premier, le père, qui étoit venu ici pour la cérémonie des chevaliers, pria le roi à son lever de trouver bon que son fils eût son brevet d'affaires (1) dont sa vieillesse et ses incommodités l'empêchoient de jouir. Le roi y consentit*. — S. M. donna à monseigneur le Dauphin 4,000 pistoles d'étrennes, outre les 1,500 qu'il lui donnoit par mois. — Le roi donna aussi de pareilles étrennes à Monsieur. — Les gouverneurs et lieutenants de roi de provinces s'assemblèrent, avec la permission du roi, dans la chambre de M. de Noailles, pour examiner l'écrit que MM. les maréchaux de France avoient fait contre eux, et voir en même temps l'écrit de M. de Montauzier pour soutenir le parti des gouverneurs.

* M. le Premier s'appeloit Beringhen. Il y a un lieu de ce nom près de Nimègue qui ne leur a jamais appartenu et d'où ils sont; le père de celui-ci étoit à un gentilhomme de Normandie, chez qui Henri IV dîna dans les dernières guerres de la fin de la Ligue, et trouva ses armes si propres et si bien entretenues qu'il voulut savoir qui des domestiques de la

---

(1) Le brevet d'affaires ou d'entrée donnait droit aux premières entrées chez le roi.

maison en prenoit soin. C'étoit Beringhen; et le roi qui étoit curieux en armes, dont il se savoit si bien servir, le prit à la prière du gentilhomme. Dans les suites, il devint premier valet de chambre de Marie de Médicis, et son fils le fut du roi. Ce fils dont il s'agit ici étoit homme d'un grand sens, et qui fut mêlé dans tant de choses de la plus intime confidence d'Anne d'Autriche, qu'il en fut chassé, et qu'il étoit aux Pays-Bas à la mort de Louis XIII. Ce prince, qui mourut en héros et en saint, et qui se défioit avec tant de raison de la reine et de Monsieur pour un bon gouvernement après lui, y pourvut aussi sagement et exactement qu'inutilement, et remplit par son testament tout ce qui étoit vacant; et comme la charge de grand écuyer l'étoit depuis l'exécution de Cinq-Mars, il la donna au duc de Saint-Simon, son favori, son premier écuyer, et qui avoit été premier gentilhomme de sa chambre. Il le lui dit publiquement, et le duc de Saint-Simon reçut les compliments de toute la cour; le roi étant mort trois ou quatre jours après, Chavigny, secrétaire d'État, qui avoit tenu la plume, dit à la reine qu'il avoit laissé le nom du duc de Saint-Simon en blanc, bien qu'accompagné d'un éloge que le feu roi avoit dicté, pour qu'il tînt la charge d'elle autant que du roi, ou que, si elle en vouloit nommer un autre, elle pût par là s'acquérir une créature considérable. Elle nomma le comte d'Harcourt qui l'en paya bien depuis quand il abandonna l'armée du roi en Guyenne, pour faire révolter l'Alsace, dont on ne le tira qu'avec le gouvernement d'Anjou mis sur le grand pied, tandis que le duc de Saint-Simon sauva la Guyenne par Blaye, et ne voulut ni des honneurs de prince étranger, ni du bâton de maréchal de France, quoique S. Megrin, chevalier de l'ordre, lui vînt offrir de la part de la cour, et ne voulut pas que sa fidélité parût achetée; il fit les fonctions de grand écuyer aux obsèques, après quoi, au lieu de lui envoyer ses provisions, le comte d'Harcourt fut déclaré. Il le fit appeler, et ils eurent longtemps des gardes. Beringhen, à la nouvelle de la mort du roi, étoit revenu à la cour, mieux que jamais avec la reine, pour qui il avoit été chassé, et, profitant du dépit du duc de Saint-Simon qui voulut vendre sa charge, il l'acheta 400,000 francs, à la grande surprise de tout le monde de le voir premier écuyer : c'étoit un fort homme d'honneur, heureux en enfants, en alliances, en amis, en conduite, qui couronna sa vie par une sage et digne retraite chez lui, à Paris, où, à ses heures, il vit jusqu'à sa mort les gens les plus distingués, jusque-là que, n'étant plus en état d'aller à Versailles une fois l'an voir le roi comme il avoit fait d'abord, le duc de Beauvilliers eut ordre de lui mener les enfants de France. Lorsqu'il vendit sa charge de premier valet de chambre, il n'en conserva pas les entrées, outre que ce n'étoit pas l'usage alors, et ce ne fut que depuis qu'il eut ce brevet d'affaires ou de secondes entrées, qu'il fit passer à son fils. C'est encore ce sage vieillard qui, de sa retraite à Paris étant allé voir le roi à Versailles qui

prit plaisir à lui en montrer les beautés, lui dit pour toutes louanges que Versailles étoit un favori sans mérite : c'est encore lui qui, apprenant la ridicule dispute entre sa belle-fille et la duchesse de Brissac Saint-Simon, à qui reculeroit dans une rue fort étroite où leurs carrosses ne pouvoient passer, et où elles restèrent paisiblement cinq heures, l'une alléguant sa housse, l'autre le carrosse du roi dont elle se servoit par la charge de son mari, alla lui-même la faire reculer et faire excuse à madame de Brissac.

Mardi 2, *à Versailles*. — Le roi vouloit aller faire des battues dans son parc, mais le mauvais temps l'en empêcha. Monseigneur s'alla promener en traîneau ; le soir il y eut comédie. — M. le nonce vint le matin demander au roi, de la part du pape, un délai d'un mois pour les Génois. Le roi lui répondit qu'il étoit résolu à ne rien changer aux conditions qu'il leur avoit imposées, mais qu'en considération de la prière du pape, il leur accordoit un délai jusqu'au commencement de février, à condition toutefois que, si dans ce temps-là ils ne se mettoient en devoir de le satisfaire, il leur feroit payer 100,000 écus par semaine à commencer du 1er janvier; il déclara en même temps à M. le nonce qu'il ne vouloit prendre ni la ville de Gênes ni aucune place de leur état, de peur de troubler la paix qu'il vient de donner à l'Europe, mais qu'il faisoit marcher ses troupes pour désoler leur pays, et laisser un exemple mémorable de sa vengeance à tous ceux qui oseroient l'offenser. — Bergeret et le jeune Corneille furent reçus à l'Académie, et Racine, qui en étoit directeur, répondit à leurs harangues avec beaucoup d'éloquence et de grâces.

Mercredi 3, *à Versailles*. — Le roi ne sortit point de tout le jour; Monseigneur s'alla promener en traîneau l'après-dînée; le soir il y eut appartement. — M. de la Rochefoucault obtint du roi le retour de M. le comte d'Averne, Messinois relégué à Angoulême; il a 2,000 écus de pension de S. M. pour lui et pour ses frères, et en a toujours joui durant son exil. — Il y a encore en France plusieurs Messinois; ceux que nous connoissons le plus, ce sont les

Caffaro qui sont à Paris, et le duc Fornaro à Buvron*. Le régiment des dragons de la reine, que le roi acheta 20,000 écus de de Nonville, fut donné au cadet des Mursés, neveu de madame de Maintenon; elle n'avoit pas tant demandé au roi pour lui; il servoit dans les mousquetaires depuis un an.

* Ce Fornare, avec ce titre de duc qui est vénal en Sicile, en étoit revenu avec M. de la Feuillade, chez qui il étoit domestique, et suivoit son fils comme une espèce de gouverneur. A la mort du père, il s'attacha à M. de la Rochefoucault, chez qui il fit à Liancourt un escalier charmant, dont personne n'avoit pu venir à bout. Il excelloit en bâtiments et en architecture, et donna souvent ombrage à Mansart. Il devint rapporteur et fort décrié, sans que M. de la Rochefoucault, qui le protégeoit, en voulût rien croire, jusqu'à ce qu'il y fût lui-même échaudé et le chassât de chez lui avec éclat. Il n'en fut pas moins à Marly, ni moins payé et augmenté de sa pension. Personne ne lui parloit, quoique le roi le traitât bien, mais on n'osoit ne le pas recevoir, et il étoit fort hardi avec de l'esprit. Il n'osoit retourner chez lui, pour avoir empoisonné sa femme. Il mourut à Chaulnes, où il faisoit travailler sur ses dessins pour M. de Chaulnes, pendant la régence.

Jeudi 4, à Versailles. — Le roi ne sortit point de tout le jour; Monseigneur se promena l'après-dînée en traîneau. — Le soir il y eut comédie françoise à sept heures, et à neuf heures on entra dans l'appartement; le roi y joua au billard, devant et après souper. Monseigneur et Monsieur y jouèrent au lansquenet. — Le roi donna à souper aux dames : il y avoit à la table vingt couverts, trois pour le roi, Monseigneur et Monsieur, et dix-sept pour les dames.

Vendredi 5, à Versailles. — Le roi ne sortit point de tout le jour; Monseigneur alla en traîneau le matin et l'après-dînée; le soir il y eut appartement. — Daubanie, lieutenant-colonel du régiment de la Ferté qui étoit campé ici, eut une commanderie de l'ordre Teutonique auprès de Fribourg, de 2,000 francs, qu'on joignit à la commanderie de Saint-Lazare, qu'il avoit déjà. — Le roi ne fit point les rois; il soupa en famille à l'ordinaire, mais, après souper, il fit porter un gâteau chez madame de Montespan.

— Le matin il se fit réciter par Racine la harangue qu'il avoit faite à l'Académie le jour de la réception de Bergeret et du jeune Corneille, et les courtisans trouvèrent la harangue aussi belle qu'elle avoit été trouvée belle à l'Académie. Racine la récita dans le cabinet du roi.

Samedi 6, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour; Monseigneur se promena en traîneau le matin et l'après-dînée, et alla tirer des canards dans la Ménagerie. — Le soir il y eut appartement à l'ordinaire, et à dix heures le roi fit passer les dames, qui avoient été conviées, dans son grand appartement, où l'on trouva, dans la grande salle, cinq tables qui furent tenues par le roi, Monseigneur, madame la Dauphine, Monsieur et Madame. Toute la musique étoit dans les tribunes (1). S. M. ne fit entrer que les privilégiés, et il y avoit une table pour eux dans une autre chambre; nous comptâmes cinquante-cinq femmes; on se réjouit assez, on fit des rois à chaque table. Après souper, le roi vouloit rejouer au billard, mais, comme il étoit près de minuit, il remena madame la Dauphine chez elle, et se retira ensuite. — Le roi régla que M. le contrôleur général signeroit les pensions, et non pas M. de Seignelay, qui l'avoit prétendu, et l'on croyoit même que S. M. jugeroit en sa faveur; mais les courtisans s'étoient trompés dans leur jugement.

Dimanche 7, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur vouloit sortir en traîneau et mener les dames, mais le dégel l'en empêcha; le soir il y eut appartement. — Madame Dorothée (2)...., abbesse du Port-Royal à Paris, mourut, et son abbaye fut donnée à M. l'archevêque de Paris pour sa sœur qui étoit abbesse de la Virginité en

(1) Cette pièce, qui fait partie des grands appartements, est le salon de Mars, dont le plafond est peint par Audran. Vis-à-vis des fenêtres se trouvaient deux tribunes de marbre ornées de colonnes d'ordre ionique et qui se communiquaient l'une à l'autre derrière la cheminée. Deux grands tableaux représentant le sacre et le mariage de Louis XIV remplacent aujourd'hui ces tribunes.

(2) Elle étoit de la maison de Perdreau de Maillé en Anjou (*Merc. gal.*)

Vendomois. — M. de Chiverny, envoyé du roi à Vienne, fut nommé à l'ambassade de Danemark en la place du marquis de Villars, qui a son congé ; on lui donne 12,000 écus d'appointements, 12,000 francs pour l'ameublement et 6,000 francs de gratification.

Lundi 8, *à Versailles.* — Monseigneur ne sortit point ; le soir on représenta pour la première fois l'opéra de ***Roland***, dans le manége de la grande écurie qu'on a accommodé pour cela. Le roi y alla à six heures, et n'en sortit point qu'à dix heures ; au retour, il donna à souper chez lui à toute la maison royale et à quelques dames. — On sut que madame la duchesse d'Arpajon avoit pris la petite-vérole, qu'elle n'avoit jamais eue, en gouvernant sa fille qui l'a depuis un mois. — Le marquis de Gesvres et le comte de Grammont obtinrent un don de place dans Paris, où ils feront une manière de halle. Ils prétendent que cela leur vaudra 24,000 livres de rente, dont la moitié sera pour ceux qui leur ont donné l'avis. — L'académie de Saumur fut condamnée ; ainsi il ne reste plus en France que Puis-Laurent, où les gens de la religion puissent étudier en théologie.

Mardi 9, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point ; Monseigneur vouloit aller à la chasse des fouines ; mais ce projet-là ne put s'exécuter. Le soir il y eut appartement. — Les gouverneurs et les lieutenants généraux de provinces s'assemblèrent encore chez M. de Noailles, pour examiner la réponse que M. de Montauzier avait faite au mémoire de MM. les maréchaux de France ; on remet tous les écrits de part et d'autre entre les mains de M. le chancelier, pour en rendre compte au roi.

Mercredi 10, *à Versailles.* — Le roi, au sortir de la messe, alla tirer dans son parc ; Monseigneur courut le loup ; madame la Dauphine prit médecine. Monseigneur alla le soir à la comédie. — Ce jour-là le roi commanda quarante bataillons et six mille chevaux, pour marcher en Italie au commencement de février. — On eut nouvelle que les

Algériens avoient rendu à M. d'Amfreville, chef d'escadre, beaucoup d'esclaves chrétiens de toutes nations, à qui ils donnent la liberté en considération du roi. Parmi ces esclaves, il y avoit quelques Anglois, qui soutenoient à d'Amfreville qu'on ne leur rendoit la liberté que par la crainte que les Algériens avoient du roi leur maître, et qui ne vouloient pas reconnoître en avoir l'obligation à la France. D'Amfreville, qui étoit sur son bord, les a fait remettre à terre, et les Algériens les ont sur l'heure mis aux galères.

Jeudi 11, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla chasser la fouine; le soir il y eut appartement. — On apprit la mort de madame Servien et de madame de Saint-Ange, sa fille, mortes à Grenoble, à une heure l'une de l'autre. Madame Servien étoit femme de Servien, si longtemps ambassadeur à Turin, et le mari de madame Saint-Ange avoit été premier maître d'hôtel de la reine-mère, et présentement il ne vit plus que des charités du roi qui lui fait donner 100 francs par mois.

Vendredi 12, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point, et Monseigneur alla chasser la fouine et le renard. — A neuf heures du soir, on entra dans le grand appartement du roi, où il y eut un grand bal en masques (1). Les principales troupes de masques étoient celle de Monseigneur, toute d'hommes; celle de madame la Dauphine, toute de femmes, celle de madame la princesse de Conty, celle de mademoiselle de Bourbon, et celle de mademoiselle de Nantes. Le roi fut quelque temps au bal pour mettre tout en train, puis alla jouer au billard jusqu'à minuit;

(1) Monseigneur le Dauphin surprit toute l'assemblée avec un habit de chauve-souris. Les habits de sa troupe étoient de grandes robes de différentes couleurs, diversement et richement chamarrées, d'où sortoit un col qui s'élevoit fort haut et s'abaissoit, et sur lequel paroissoit une tête d'animal coiffée en chauve-souris. M. le duc de Bourbon, qui étoit sous l'une de ces machines, avoit un habit de femme de Strasbourg. Mademoiselle de Bourbon, qui étoit sous une autre, en avoit un de magicienne, et les filles d'honneur de madame la Dauphine étoient diversement vêtues. (*Merc. de mars*, p. 204.)

ensuite il donna medianoche à la troupe de masques de madame la Dauphine; madame la Dauphine s'alla coucher. Elle avoit soupé avant le bal; Monseigneur, de son côté, donna medianoche aux hommes qui étoient de sa mascarade.

Samedi 13, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla glisser sur la glace. — La nuit du vendredi au samedi, Monseigneur, qui se relève souvent la nuit en dormant, se blessa rudement d'une chute qu'il fit dans l'estrade de madame la Dauphine, sans se réveiller, et il alloit se jeter dans un escalier fort dangereux à descendre, si la nourrice ne l'eût arrêté.

Dimanche 14, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla le matin glisser sur la glace; madame la Dauphine fut assez incommodée; elle garda le lit tout le jour; Monseigneur alla à la comédie le soir. — On apprit que madame d'Espagny, femme de chambre de madame la Dauphine, avoit eu ordre de sortir de la cour quelques jours auparavant.

Lundi 15, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur se promena sur la glace dans le parterre; le soir il y eut appartement. — Madame la Dauphine ne se sentoit plus de son incommodité d'hier. — Le gouverneur de la ville de Marseille, nommé de Forville de Pile, eut une pension de 500 écus. — L'abbé Morel, qui avoit été envoyé du roi à Mantoue, fut nommé envoyé extraordinaire à Vienne en la place de M. de Chiverny, qui va ambassadeur en Danemarck. On donne à l'abbé Morel 2,000 francs pour son équipage et 18,000 francs d'appointements. — Il y a quelque chose de changé à cet article, et j'ai appris que l'abbé Morel n'avoit que la qualité de résident, et que ses appointements ne seroient que de 12,000 francs. Il s'étoit trompé, car il croyoit qu'on lui donneroit un plus grand titre et de plus gros appointements.

Mardi 16, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monsei-

gneur alla à la Ménagerie tirer des canards. Le soir il y eut opéra pour la seconde fois. — On envoya à Saint-Lazare le petit Brunet, et le roi ordonna à M. de Seignelay de dire à Lully qu'il lui pardonnoit le passé, mais qu'à l'avenir il prît garde à sa conduite.

Mercredi 17, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla tirer à la Ménagerie. — A sept heures les masques commencèrent à entrer dans l'appartement du roi (1). S. M. avoit fait mettre une barrière pour empêcher la foule d'entrer dans le lieu où l'on dansoit. M. de Saint-Agnan, qui gardoit le passage, fut forcé, et le roi revint du billard où il jouoit, dans son petit appartement, et fit ressortir les masques et les démasqués, qui avoient forcé la barrière. A dix heures le roi et la maison royale, et la troupe des masques de madame la Dauphine, descendirent dans l'appartement de Monseigneur, où l'on fut quelque temps dans son beau cabinet, qui n'étoit achevé que de ce jour-là, et ensuite il y eut un grand souper.

Jeudi 18, *à Versailles.* — Le roi sortit l'après-dînée pour aller voir le modèle d'une fontaine (2) qui sera au-dessous du marais; elle ne peut être achevée que dans trois ans, et S. M. nous dit qu'elle coûteroit 3,000,000. Monseigneur alla faire des battues dans le grand parc; le soir il y eut comédie françoise. — On apprit au coucher la mort du bonhomme Breteuil, qui laisse une troisième place de conseiller d'État vacante, savoir : deux ordinaires et une de semestre; celle de M. de Bezons et celle-ci sont ordinaires, et celle de Colbert du Teron, de semestre.

---

(1) La mascarade de monseigneur le Dauphin représentoit toute la troupe italienne. Ce prince étoit vêtu en docteur. Madame la Dauphine fit ce jour-là une mascarade de perroquets; M. le duc de Bourbon parut avec un riche habit de seigneur hongrois, et mademoiselle de Bourbon avec un habit de paysanne, d'une propreté surprenante. M. le duc du Maine se fit admirer le même jour avec une mascarade de petits vieillards et de petites vieilles. Rien n'a paru plus beau, et l'on ne pouvoit se lasser de les regarder. (*Merc. de mars*, p. 206.)

(2) Cette fontaine est celle dont Dangeau a déjà parlé en 1684, et qui ne fut pas exécutée.

MM. de Bezons et du Teron moururent au commencement de l'année passée. — Outre la place que M. de Breteuil laisse dans le conseil, il en avoit une autre au conseil royal de l'Arsenal, qui lui valoit 500 écus, et il avoit encore un bureau chez lui, qu'on donnera apparemment à M. Voisin.

Vendredi 19, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla dans le grand parc faire des battues; le soir il y eut appartement. — Mademoiselle de Maulevrier * dansa au bal pour la première fois. Après les contredanses, madame la Dauphine fit danser des entrées de chaconne au comte de Brionne et au chevalier de Sully, qui les dansèrent tous deux à merveille. — M. le chancelier donna le bureau de justice, qu'avoit M. de Breteuil, à M. Voisin, qui n'en avoit point, quoiqu'il fût plus ancien que M. Courtin, qui en avoit un. — Ce sont les chanceliers, et non pas le roi, qui disposent de ces emplois-là.

* Mademoiselle de Maulevrier, qui fut depuis la maréchale de Médavy, étoit fille du frère de M. Colbert, qui est mort lieutenant général et chevalier de l'ordre. Il étoit fort nouveau de voir danser aux bals de la cour une personne si nouvelle.

Samedi 20, *à Versailles.* — Le roi ni Monseigneur ne sortirent point. — Il n'y eut ni appartement ni comédie, parce que c'est l'anniversaire de la reine-mère, qui mourut en 1666. — Le roi donna à MM. de Caumartin et d'Argouges les deux places de conseillers ordinaires qui étoient à remplir; ils étoient les deux plus anciens de semestre. — Madame Colbert gagna son procès contre Bruant, qui fut condamné à l'amende et aux dépens, et sa requête biffée et brûlée *. — M. l'abbé Pelletier, conseiller de la grande chambre, fut nommé conseiller d'État de semestre, et le roi n'a point voulu nommer les deux autres, afin que celui-ci eût le pas devant le M. contrôleur général et M. Pelletier, l'intendant des finances; ces deux frères sont aussi conseillers d'État, et ils se voyent tous trois ensemble dans le conseil, après s'être vus longtemps tous trois dans le parlement.

*Bruant étoit un commis principal des finances sous M. Fouquet, et confident de ce surintendant que M. Colbert perdit et se mit en sa place sous le nom de contrôleur général des finances.

Dimanche 21, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur ne sortirent point; l'après-dînée ils allèrent chez Monsieur, qui se trouvoit un peu incommodé depuis quelques jours; le soir il y eut appartement. — On apprit de Hollande que M. le prince d'Orange, sur un démêlé qu'il avoit avec la ville de Dort, avoit déclaré qu'il prétendoit avoir les mêmes droits et la même autorité que les anciens comtes de Hollande. — On sut aussi que madame la comtesse de Soissons, allant dans un corps de carrosse sur un traîneau, comme cela se pratique à Amsterdam où elle est, avoit été emportée par le cheval qui la menoit, qu'elle s'étoit cassé le bras, et s'étoit fort blessée à la tête. — Mademoiselle de Coislin dansa pour la première fois à l'appartement.

Lundi 22, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur sortirent l'après-dînée pour aller faire des battues dans le parc; le soir il y eut comédie françoise. — On emmena la duchesse de Choiseul à Paris, parce qu'on soupçonna que sa maladie étoit la petite-vérole, et effectivement la petite-vérole parut le soir. — Un valet de garde-robe de Monseigneur fut chassé; il se nommoit Courtemer.

Mardi 23, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur allèrent tirer dans le parc; le soir il y eut appartement. — J'appris la mort du chevalier de Meré; c'étoit un homme de beaucoup d'esprit, qui avoit fait des livres qui ne lui faisoient pas beaucoup d'honneur. — On sut que le doyen de la faculté de théologie avoit été brûlé dans sa chambre à petit feu. — L'abbé de la Chesnaye mourut à Paris; il étoit frère de celui qui a été gentilhomme de la manche de Monseigneur. Il avoit eu quatre abbayes, mais il les avoit données toutes quatre durant sa bonne santé à ses neveux; il avoit près de quatre-vingts ans, et n'avoit jamais eu la moindre maladie.

Mercredi 24, *à Versailles.* — M. l'abbé de Soubise soutint des thèses en Sorbonne; il répondit couvert. Le roi l'avoit ordonné au syndic; il fut traité de *Serenissimus Princeps.* * — Le roi et Monseigneur allèrent tirer dans le parc. — On représenta l'opéra de *Roland* pour la troisième fois; le roi avoit convié l'archevêque de Paris d'y aller.

* Ce traitement en Sorbonne pour M. l'abbé de Soubise, depuis cardinal de Rohan, fut le dernier comble du rang de prince que la belle madame de Soubise sa mère obtint du roi par degrés.

Jeudi 25, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut appartement. — La nouvelle se répandit que M. de Flamarens * devoit recevoir ordre de Monsieur de se défaire de sa charge; qu'on lui en rendroit les 40,000 écus qu'elle lui avoit coûté, que l'argent étoit tout prêt chez madame de Boisfranc et qu'on avoit jeté les yeux sur le chevalier de Nantouillet pour remplir cette place.

* Flamarens, premier maître d'hôtel de Monsieur, et beau-frère du lieutenant civil et du cardinal Le Camus, étoit un rapporteur que Monsieur chassa, et que le roi n'osa soutenir pour ne le pas montrer à découvert.

Vendredi 26, *à Versailles.* — Monseigneur courut le loup. Le roi ne sortit point; le soir il y eut comédie françoise. — Au sortir de la comédie il y eut une querelle entre M. de la Trémoille et le marquis d'Alincourt. M. le prince de Conty les accommoda sur-le-champ. — Madame de Montespan prit possession de l'appartement des bains. — On sut que l'évêque de Québec avoit demandé à se démettre de son évêché, et que le roi agréoit que ce fût en faveur de l'abbé de Saint-Vallier. — Au sortir du souper, mademoiselle de Nantes vint avec une troupe de masques chez madame la Dauphine; elle dansa quelques entrées de ballet, et alla ensuite dans le cabinet de Monseigneur.

Samedi 27, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur dînèrent ensemble avant la messe, et firent mettre M. de Bour-

gogne à table avec eux. Au sortir de la messe, ils allèrent faire des battues dans le parc. — Le soir il y eut appartement et force troupes de masques (1); mais il y eut beaucoup plus d'ordre qu'aux autres bals en masques. — M. de Montauzier, M. de Noailles et moi, au retour de la chasse, nous présentâmes au roi la réponse à l'écrit de MM. les maréchaux de France contre les gouverneurs de provinces, et S. M. nous dit qu'elle avoit donné ordre à M. de Pussort de se bien instruire de l'affaire, pour la rapporter devant lui au conseil des finances. — Monsieur dit au roi qu'il avoit résolu d'ôter de sa maison M. le chevalier de Flamarens, et S. M. lui demanda qui il mettroit en sa place. Monsieur répondit qu'il l'avoit destinée au chevalier de Nantouillet, et le roi approuva le choix.

Dimanche 28, *à Versailles.* — On eut des avis de Gênes, que le doge viendroit comme le roi le souhaitoit, et on attend le courrier qui a été à Rome porter au Pape la nouvelle de cette délibération des Génois. — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla faire des battues dans le petit parc; le soir il y eut comédie françoise. — M. de Feuquières fut nommé ambassadeur en Espagne. On n'a point encore de nouvelles que les Espagnols en aient nommé un pour venir ici. — Le roi nomma M. de Breteuil et M. de Basville pour remplir les deux places de conseiller d'État vacantes. — M. de Breteuil étoit intendant des finances et M. de Basville intendant en Poitou; ils vendront tous deux leurs charges de maîtres des requêtes. Les deux plus anciens qui ont consigné pour avoir ces charges-là sont M. du Tillet et le fils de M. Pomereu, conseiller d'État. — M. de Feuquières aura 12,000 écus d'appointements,

(1) Monseigneur le Dauphin parut d'abord déguisé avec quatre visages. Ensuite il prit un habit de Flamande avec un masque de perroquet, et changea à son ordinaire quatre ou cinq fois d'habit. M. le duc de Bourbon parut ce soir-là avec un habit de noble vénitien. Toute la cour masqua ce soir-là, et le mélange des habits grotesques et superbes, étant fort agréable à la vue, divertit beaucoup. (*Merc. de mars*, p. 208.)

4,000 écus pour son ameublement et 3,000 écus qui lui seront payés pour un quartier avant son départ. Les immunités à Madrid valent à un ambassadeur environ 10,000 francs, et il peut encore gagner quelque chose sur le change de l'argent qu'on lui fait toucher. — M. de Breteuil aura sa place dans le conseil, du jour qu'il a été nommé intendant des finances.

Lundi 29, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans le petit parc ; Monseigneur alla courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain ; le soir il y eut appartement. — Monsieur fit dire le matin à Flamarens par Terrat, secrétaire de ses commandements, que son service ne lui étoit pas agréable, qu'il le faisoit rembourser des 40,000 écus que lui avoit coûté sa charge, qu'ils étoient tout prêts, et qu'il lui défendoit de se présenter devant lui. Le soir même Flamarens fut toujours dans l'appartement, où Monsieur vint, qui s'emporta fort, et qui dit au roi que sans le respect qu'il lui devoit, il auroit fait faire une cruelle insulte à un homme qui avoit l'insolence de lui désobéir. Outre les 40,000 écus qu'on lui donne, qui étoit ce qu'il avoit payé de sa charge, il touchera encore présentement 40,000 francs de ses gages et des pensions qui lui étoient dues. — J'appris que l'on ôtoit les religieuses de Saint-Cyr, et qu'on feroit venir dans cette maison-là toutes les filles qui sont à Noisy. La maison sera plus commode pour les loger, et madame de Maintenon y pourra encore aller plus souvent. Les religieuses de Saint-Cyr avoient souhaité qu'on les mît ailleurs depuis qu'elles sont enfermées dans le parc.

Mardi 30, *à Versailles.* — On sut le matin que Monsieur avoit trouvé fort mauvais que M. de Flamarens fût couché à sa maison, et qu'il lui avoit envoyé ordre, la nuit, avec menace, d'en sortir, ce qu'il avoit fait fort vite. Sa femme vint au lever de Monsieur se mettre à genoux et lui demander pardon pour son mari. — M. de Blainville prêta le serment de la charge de grand maître des cérémonies de

France, qu'avoit M. de Rhodes ; il étoit le douzième de sa maison qui la possédoit, et jamais cette charge n'avoit été dans une autre famille ; il la vend 80,000 écus et un pot de vin, je pense, de 10,000 pistoles ; elle vaut 1,000 écus de réglé, et les casuels, bon an mal an, montent peut-être à autant. M. de Seignelay en demanda l'agrément au roi le lundi ; Rhodes en parla au roi à son coucher, et le matin l'affaire fut consommée *. — Le roi ne sortit point ; Monseigneur alla courre le sanglier ; le soir il y eut l'opéra de *Roland* pour la quatrième fois.

*La charge de grand maître des cérémonies fut créée par Henri III, prêtant serment entre les mains du grand maître de France, qui auparavant régloit les cérémonies, et ne s'en mêla plus depuis. M. de Rhodes fit sa cour au roi de la prendre, et encore plus de préférer d'être prévôt et grand maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit à son institution et être chancelier de cet ordre, dont il eut le choix. C'est ce qui mit des preuves à cette charge de l'ordre. M. de Rhodes étoit de bien loin au-dessus de ces charges. Il y eut un Pot à la première promotion de la Toison d'Or.

Mercredi 31, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point ; Monseigneur alla à six lieues d'ici courre le loup ; le soir il y eut appartement. — Le chevalier de Chaumont prit congé du roi, s'en allant ambassadeur à Siam. Les mandarins étoient partis, il y a plus d'un mois, et l'attendent à Brest, où il faut qu'il s'embarque avant la fin de février, s'ils veulent arriver cette année ; car les vents sont presque réglés sous la ligne, et, s'ils perdoient cette saison, ils ne pourroient de longtemps faire leur navigation. — Le roi a fait de beaux présents aux mandarins (1), et ils ont acheté

(1) Deux grands miroirs d'argent. Deux grands chandeliers d'argent à douze branches. Deux girandoles d'argent. Deux grands lustres de cristal. Douze très-beaux fusils, et huit paires de pistolets. Douze pièces de riches brocarts d'or et d'argent, et cent aunes de drap écarlate, bleu et autres couleurs. Deux horloges à mouvements de lune très-curieux, et trois pendules. Trois bureaux et trois tables de très-riche marqueterie, avec six guéridons. Deux grands tapis de la Savonnerie. Un grand bassin de cristal de roche, garni d'or. Deux habits en broderie, avec plusieurs paires de bas de soie, rubans, chapeaux de castor,

beaucoup de curiosités de France pour le roi de Siam. Ce dont ils ont été les plus curieux a été de glaces et d'émaux. Ils emportent un très-grand nombre de belles glaces pour une galerie que leur roi a fait bâtir nouvellement. — J'appris que l'abbé de Sainte-Geneviève étoit mort subitement à Paris.

Jeudi 1er *février, à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain; le soir il y eut comédie italienne. — J'appris que S. M. avoit donné une déclaration par laquelle les sujets des états généraux des Provinces-Unies ne seront point réputés aubains en France, et par conséquent seront exempts de la loi d'aubaine et pourront recueillir des successions en France sans être naturalisés.

Vendredi 2, *jour de la Notre-Dame, à Versailles.* — Le roi et Monseigneur passèrent presque toute la journée à la chapelle; le matin il y eut procession des chevaliers de l'ordre; il ne se trouva point de prélat de l'ordre pour officier à la grand'messe. L'après-dînée il y eut sermon; le père Gaillard prêcha. C'est toujours le prédicateur qui doit prêcher le carême, qui prêche le jour de la Chandeleur. Le soir il y eut appartement.

Samedi 3, *à Versailles.* — Le roi dîna avant la messe, et, en sortant de la chapelle, alla tirer dans son grand parc. — Monseigneur courut le sanglier, et ensuite donna un magnifique dîner chez lui. Le soir il y eut comédie françoise. — J'appris que M. de la Rochefoucault vendoit sa maison de Versailles à M. le prince de la Roche-sur-Yon, 50,000 francs. Le chenil que le roi a fait faire est présentement logeable, et M. de la Rochefoucault, étant grand veneur, n'a plus besoin d'une maison à lui.

---

cravates et manchettes de point, le tout à la françoise. Une épée avec un riche baudrier à boucles d'or. Un portrait du roi à cheval. Deux autres petits portraits du roi en émail garnis de diamants. Et une bourse remplie de plusieurs médailles et pièces d'or, monnaie de France. (*Merc. de février*, p. 295.)

Le chenil coûtera au roi 200,000 écus tout au moins.

Dimanche 4, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur, au sortir de la messe, allèrent chacun de leur côté tirer dans le parc; le soir il y eut appartement. — Madame de Montespan revint ce jour-là de Paris, où elle avoit été deux ou trois jours. Pendant son absence, le roi alloit les après-soupés chez madame de Maintenon. J'appris que madame la Dauphine nommoit, au commencement du bal, ceux qui mèneroient au branle les princesses du sang. C'est qu'elles s'étoient plaintes que des gens d'une naissance médiocre affectoient de les mener toujours, et par honnêteté elles ne vouloient ni ne devoient les refuser, puisque le roi leur avoit permis de danser à ces bals-là.

Lundi 5, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son petit parc; Monseigneur alla courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain. — Le soir il y eut bal en masques (1); madame la Dauphine et madame la princesse de Conty vinrent chacune avec une troupe de beaux masques. — On sut que la duchesse de Portsmouth avoit écrit ici pour tâcher d'obtenir du roi qu'il empêchât le mariage de sa sœur, la comtesse de Pembrock, avec le marquis de Tois, mais on croit que S. M. ne se voudra pas mêler de cette affaire-là et la laissera conclure.

Mardi 6, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son

(1) Monseigneur le Dauphin mit pour premier habit celui d'un opérateur, et, tirant seulement un petit cordon, il parut en un instant vêtu en grand seigneur chinois. Des changements aussi surprenants se firent paroître le même soir avec deux autres habits. M. le duc de Bourbon mit ce soir-là un habit de paysan aussi riche que bien entendu. M. le duc de Mortemart vint avec un habit tout formé de manchons jusqu'à la coiffure. Ils étoient de différentes couleurs. Il avoit une palatine pour cravate, et un masque qui imitoit le visage d'un homme tout transi de froid. Sa barbe paroissoit toute gelée et les glaçons y pendoient. Il eût été impossible de le reconnoître s'il ne se fût pas découvert lui-même. Toutes les fois que madame la Dauphine a dansé pendant les jours destinés aux mascarades, sa bonne grâce et la justesse de son oreille ont toujours paru. Madame la princesse de Conty s'y est souvent fait admirer sous plusieurs habits, mais surtout avec un habit grec dont on fut tellement charmé, que plusieurs en firent faire de semblables pour les bals suivants. (*Merc. de mars*, p. 209 et 223.

parc; Monseigneur courut le renard avec les chiens du chevalier de Lorraine et de Villarceaux, et au retour il nous donna un grand dîner. — Je sus que Montpipeau avoit fait demander au roi la permission d'aller dans le carrosse de Monseigneur et de manger avec lui, fondé sur l'exemple de M. d'Urfé, qui, depuis son mariage, a eu cette permission-là, et qui est officier des gardes du corps comme lui; le roi lui accorda sa demande, et déclara même qu'il n'entendoit point que ces charges-là fussent des exclusions pour de pareilles grâces, et qu'il étoit juste que des gens de grande naissance dans ce corps-là eussent les mêmes honneurs que les autres gens de qualité, et dès ce soir-là même il devoit souper avec Monseigneur. — Il y eut appartement.

Mercredi 7, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup, et le vilain temps lui fit faire une vilaine et triste chasse. Le soir il y eut l'opéra de *Roland* pour la cinquième fois. — Ce jour-là on sut que les Génois étoient enfin résolus d'envoyer le doge ici comme le roi l'avoit désiré, il ne s'agissoit plus que de régler la manière dont il viendroit et dont il seroit reçu; ce sont choses faciles à ajuster, et le nonce doit demeurer ici jusqu'à ce que tout soit réglé là-dessus. M. de Seignelay, en donnant à M. de Créqui l'ordonnance pour les appointements de sa charge et de son gouvernement, lui dit qu'il avoit aussi le brevet pour la pension de madame de Créqui. Quoi! Monsieur, lui dit-il, est-ce que ma femme a une pension sans que j'en sache rien? Oui, Monsieur, lui dit M. de Seignelay, le roi m'a ordonné de lui expédier un brevet de 12,000 livres de pension; et quoique le roi ait trouvé dans les registres qu'il a fait feuilleter, que jamais les dames d'honneur n'avoient eu tout au plus que 4,500 livres de pension, il a voulu cette distinction-là à madame de Créqui, et vous en pouvez remercier S. M. M. de Créqui fut fort touché et de la pension et de la manière honnête. — Béchamel gagna son procès contre MM. Ga-

land; il s'agissoit de 700,000 francs. Le rapporteur, M. de Ribère, M. de la Reynie, et M. Bignon, qui avoient opiné les quatre premiers, étoient de différents avis; mais tous fort convenables aux Galand. M. de Fieubet opina ensuite avec tant de force et de raison, que les six, qui opinèrent après lui, furent tous entièrement de son avis, et son avis fut de faire gagner le procès à pur et à plein aux Béchamel, qui par là sont entièrement hors d'affaire.

Jeudi 8, *à Versailles*. — Le roi et Monseigneur allèrent tirer dans le petit parc. Le soir il y eut appartement. — J'appris la mort de l'abbé Bourdelot qui avoit avalé de l'opium au lieu de sucre; il laisse une abbaye de 3 ou 4,000 livres de rente. Il avoit été longtemps en faveur auprès de la reine Christine, et, depuis qu'il s'étoit brouillé avec elle, il étoit revenu en France et s'étoit attaché à M. le Prince, qu'il réjouissoit fort et dont il étoit médecin.

Vendredi 9, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son nouveau parc; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut *Andronic*, comédie nouvelle, qui toucha fort toutes les dames; elles y pleurèrent beaucoup. — J'appris qu'il y avoit à Marseille un musicien nommé Gautier, qui y avoit fait un opéra; il y gagne beaucoup, mais il est obligé de donner pension à Lully, qui en tire 2,000 francs; et même je sus que, dans toutes les villes où les violons s'assemblent pour des concerts d'opéra, les violons sont obligés de donner pension à Lully : ils le font à Rouen et ailleurs.

Samedi 10, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain; le soir il y eut appartement. — Je vis la lettre que le roi écrit au cardinal d'Estrées pour solliciter la dispense de mariage de Preuilly avec mademoiselle d'Humières, sa nièce, et l'on croit que le Pape la refusera, parce qu'il vient encore tout nouvellement de refu-

ser la même grâce au prince de Bottère, qui avoit présenté la haquenée de la part du roi d'Espagne pour le royaume de Naples, et qui avoit fait une fort grande dépense à cette cérémonie-là.

Dimanche 11, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur ne sortirent point de tout le jour; le soir il y eut comédie françoise. — Le comte de Roucy eut une pension de 12,000 francs, et, quand il remercia le roi, S. M. lui dit qu'il avoit compté dès l'année passée, quand il lui acheta son régiment, et qu'il lui donna 4,000 écus, que c'étoit une pension réglée. — Le marquis d'Arcy, nommé ambassadeur en Piémont, revint à la cour après avoir été cinq ans en Allemagne, envoyé du roi auprès des princes de la maison de Lunebourg.

Lundi 12, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son grand parc; Monseigneur courut le sanglier et donna un grand dîner au retour. — Le soir il y eut appartement avec un bal en masques; il y eut ce jour-là assez d'habits d'invention à la mascarade (1). — Le matin on signa le traité avec les Génois; toutes les difficultés sont finies : le doge viendra dans le mois de mars, et sera traité comme les ambassadeurs extraordinaires des têtes couronnées. Le roi ne leur demande, pour tout dédommagement des dépenses qu'ils lui ont fait faire, que de rebâtir leurs églises que nos bombes ont ruinées. — Ce jour-là M. le marquis de Vitry mourut à Paris; il avoit été longtemps ambassadeur en Pologne. Il laisse peu de bien; sa femme est sœur

(1) Neuf quilles et la boule se trouvèrent dans le bal, c'étoit la mascarade de monseigneur le Dauphin. Ceux qui représentoient ces quilles étoient assis dessous, et de petites fenêtres leur donnoient de l'air; jugez par là de leur contour et de leur hauteur; elles étoient peintes de diverses couleurs. Monseigneur le Dauphin fit paroître beaucoup d'agilité dans quelques-uns des habits qu'il prit le reste de la soirée. M. le comte de Toulouse se fit admirer en scaramouche. M. le duc de Bourbon et mademoiselle de Bourbon ne masquèrent ce soir-là qu'en avocats, mais avec une propreté qui faisoit assez connoître que les robes de ces avocats-là n'avoient jamais essuyé la poussière du palais. (*Merc. de mars*, p. 211 et 212.)

de du Boulay. — Par le traité des Génois qu'a signé M. Marini, leur envoyé, le comte de Fiesque, recevra 100,000 écus en deux payements, dont le dernier sera au mois de juin et demeure toujours avec ses prétentions. — Monsieur et Madame revinrent de Paris, où ils avoient été trois ou quatre jours.

Mardi 13, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc : Monseigneur ne sortit point; le soir on joua l'opéra de *Roland.* — J'appris la mort de la chancelière d'Aligre; ses héritiers sont : MM. de Champigny, le capitaine aux gardes, le conseiller et l'abbé; elle leur laisse plus de 200,000 écus. Sa mort pourroit bien empêcher la conclusion du traité qu'on vouloit faire avec les religieuses de Saint-Cyr pour y mettre les filles de Noisy, parce qu'elle vouloit donner à ces religieuses la maison qu'elle avoit fait bâtir au faubourg Saint-Antoine, qui appartiendra présentement à ses héritiers. Elle n'a rien donné par son testament à madame de Marillac sa nièce, sœur des Champigny, parce qu'elle lui avoit donné 100,000 écus en la mariant; ainsi ils ne sont que trois à partager cette succession.

Mercredi 14, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son grand parc; Monseigneur alla courre le loup, revint de bonne heure, et donna un grand dîner au retour. Madame la Dauphine garda le lit; elle avoit eu une fausse grossesse. Le soir il y eut appartement et bal comme à l'ordinaire. Madame y représenta à la place de madame la Dauphine. — J'appris que Lambert, gouverneur de Luxembourg, avoit obtenu 12,000 francs d'appointements d'augmentation, comme lieutenant de roi de la province; le gouvernement ne lui valoit guère que 20,000 francs; on y joint le commandement sur Thionville et Montmédy, qui ont toujours été du Luxembourg, et sur Bouillon et sur Longwy, qui n'en étoient pas. Longwy est de Lorraine.

Jeudi 15, *à Versailles.* — Le roi sortit l'après-dînée à pied, et alla se promener dans les jardins avec grand

plaisir, à ce qu'il nous dit, parce qu'il y avoit fort peu de monde (1); les courtisans étoient allés à la thèse de M. de Coislin. — Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain. — Madame la Dauphine continua à garder le lit; le soir il y eut comédie françoise. — Après souper il y eut une grande mascarade (2) chez madame de Montespan; il y eut beaucoup d'entrées de ballet. La mascarade étoit de gens de la musique du roi ou de danseurs de l'Opéra.

Vendredi 16, *à Versailles*. — Le roi alla tirer, puis il fit un tour à Marly; Monseigneur courut le renard dans le parc de Villepreux avec les chiens du chevalier de Lorraine et de Villarceaux. — Le soir il y eut appartement; madame la Dauphine se leva pour y venir, mais elle n'y dansa point. — La nouvelle vint que madame de Saint-Maurice, qui est présentement à Paris, avoit été choisie pour dame d'honneur de madame de Savoie.

Nota. Cette nouvelle, je crois, ne se trouve pas véritable.

Samedi 17, *à Versailles*. — Le roi alla l'après-dînée voler avec les dames; Madame, madame la princesse de Conty et les filles montèrent à cheval. — Monseigneur courut un loup qui le mena par delà Marcoussy; le soir il y eut comédie françoise.

Dimanche 18, *à Versailles*. — Après la messe le roi alla tirer dans son grand parc; Monseigneur courut la bague le matin, et ensuite alla chasser dans la plaine de Billancourt. — Le soir il y eut appartement; madame la Dauphine y

---

(1) Voir au 13 avril 1685.

(2) La mascarade des cris de Paris fut la sixième de monseigneur le Dauphin. Ceux qui accompagnoient ce prince portoient, selon les métiers qu'ils représentoient, ce qu'il y avoit de plus délicat à boire et à manger, et quelques-uns portoient jusqu'à des boutiques garnies de ce qui regardoit leur personnage. M. le duc de Bourbon et mademoiselle de Bourbon vinrent avec une troupe de huit personnes dont les habits représentoient des pavillons. La mascarade de M. le duc du Maine était de dix seigneurs chinois et de cinq dames chinoises avec des habits aussi magnifiques que bien imaginés. (*Merc. de mars*, p. 213 et 214.)

vint en cornette et n'y dansa point. — J'appris que MM. de Broglio avoient gagné leur procès contre M. Mazarin avec dépens; il leur demandoit 700,000 francs qu'il prétendoit avoir été mal payés sur l'acquisition que leur père avoit faite de la terre de Senonches.

Lundi 19, *à Versailles*. — Le roi, au sortir de la messe, alla tirer dans la plaine de Billancourt; il devoit y avoir aujourd'hui conseil des dépêches, et le roi le remit à mercredi, afin de partir de meilleure heure et avoir plus de loisir pour chasser. — Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain; le soir il y eut comédie françoise. — Le roi, en sortant de chez madame de Maintenon, nous apprit la mort du roi d'Angleterre; il étoit tombé malade le 12 et mourut le 16. Le courrier que Barillon avoit envoyé sur sa maladie n'avoit pu passer, parce qu'on avoit fait fermer tous les ports quand il tomba malade, et, dès que le roi fut mort, on les fit tous ouvrir. Ce second courrier-ci trouva le premier arrêté à Douvres. M. le duc d'York a été proclamé roi. Le courrier a dit que le roi d'Angleterre étoit mort catholique, et s'étoit confessé et avoit communié par les mains d'un prêtre qui lui sauva la vie à cette bataille qu'il perdit contre Cromwell, avant que de mourir; mais Barillon ne le mande point, et ne l'auroit point apparemment oublié; et comme on a conté au roi, à son coucher, ce que le courrier disoit là-dessus, il nous a répondu que tout ce qu'il en savoit, étoit que les évêques d'Angleterre, ayant pressé leur roi de faire la cène, il les avoit refusés, et qu'ils n'avoient osé faire une plus forte instance de peur qu'il ne se déclarât davantage.

Mardi 20, *à Versailles*. — Il n'y eut point conseil; le roi trouva le temps si beau qu'il en voulut profiter pour la chasse : il renvoya MM. les ministres, et, se tournant du côté de M. de la Rochefoucault, il fit cette parodie-ci :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle :

Rien ne peut l'arrêter
Quand le beau temps l'appelle (1).

— Monseigneur courut le loup, et donna un grand dîner au retour; le soir il y eut appartement; mais on n'y entra qu'à huit heures, et il n'y eut point de bal. — Le roi ne veut point qu'il y ait toute cette semaine-ci ni bal, ni comédie, ni opéra. On prendra le deuil samedi. — Milord Harram prit congé de S. M. pour retourner en Angleterre. Il s'évanouit hier dans la chambre de madame la Dauphine en apprenant la mort du roi son maître : il y perd beaucoup, il étoit un des douze gentilshommes de sa chambre; mais toutes les charges se perdent par la mort du roi. — M. de Louvois partit hier pour aller à Maintenon et à Pontgouin voir les ouvrages qu'il faut faire pour amener ici la rivière d'Eure; il mène avec lui Chanley et de Ville, et trouvera là Vauban et Mesgrigny, qui y sont depuis quinze jours à examiner tout ce qui peut faciliter et avancer ce dessein-là.

Mercredi 21, *à Versailles*. Le roi alla tirer au sortir de la messe; Monseigneur vouloit aller courir le sanglier dans la forêt de Saint-Germain; mais il n'y en avoit point de détourné, il alla tirer dans le parc, et donna un grand dîner au retour. — Le soir, à huit heures, on alla chez madame la Dauphine, où l'on joua et où l'on fit de petites loteries. — Après souper, Monseigneur suivit le roi chez madame de Montespan (2), où il y avoit des marionnettes et une

---

(1) Louis XIV parodie un air qui se trouve dans le prologue d'*Atys*, opéra de Quinault et de Lully :

Les plaisirs à ses yeux ont beau se présenter,
Sitôt qu'il voit Bellone, il quitte tout pour elle;
Rien ne peut l'arrêter
Quand la gloire l'appelle.

(2) Il y a eu encore un divertissement qui, pour n'avoir pas été du nombre des mascarades qui se sont faites chez le roi, n'a pas laissé d'être un des plus agréables dont on ait jamais entendu parler. Le roi, étant entré un soir chez madame de Montespan, fut surpris de voir que tout son appartement représentoit la foire de Saint-Germain. Ce n'étoit partout que boutiques remplies de marchands, et l'on voyoit même des compagnies entières de personnes qui

foire fort jolie; toutes les boutiques étoient tenues par des masques. Mesdemoiselles de Nantes et de Blois, M. le duc du Maine étoient marchands fort joliment habillés. La fête fut fort jolie et fort galante, et le roi y fut assez longtemps. — On apprit la mort de l'abbé de Saint-Éloi d'Arras; il étoit frère de M. le Roi, premier commis de M. le Tellier durant la régence; cette abbaye vaut plus de 20,000 écus de rente pour l'abbé et pour les moines. S. M. apparemment la donnera à M. le cardinal d'Estrées. Elle lui est destinée depuis plus d'un an, et, quand on crut en ce temps-là que l'abbé étoit mort, on en fit les compliments au cardinal; ainsi il est à croire que la destination ne changera pas.

Jeudi 22, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain. Au retour il nous donna un grand dîner; le soir il y eut appartement. — J'appris que madame la maréchale d'Estrades s'étoit raccommodée avec son mari, et qu'elle étoit allée loger au Palais-Royal*.

* Cette maréchale d'Estrades étoit fille du chancelier Aligre, veuve de Vertamon et mère du premier président du grand conseil, joueuse outrée et passionnée du monde. Elle avoit donné gros au maréchal d'Estrades pour l'épouser, être Madame la maréchale, et par là n'être plus exclue de rien. Elle n'en eut point d'enfants, et mourut à plus de 90 ans, toujours courant et jouant pendant la régence.

Vendredi 23, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup, qu'il prit vers Marcoussy; au retour, il nous donna un grand dîner. Le soir on ne joua point chez madame la Dauphine, parce qu'on ne sortit de table de chez Monseigneur qu'à neuf heures, et il n'y auroit pas eu de temps. — Ce jour-là M. de Louvois revint du voyage qu'il étoit allé faire vers Chartres pour

---

se promenoient dans cette foire, et qui faisoient conversation ou entre elles ou avec les marchands et marchandes. Enfin tout ce que l'on a coutume de voir à la foire y paraissoit dépeint au naturel. (*Merc. de mars*, p. 225.)

la rivière d'Eure. — Le soir, M. de Croissy vint au coucher du roi apporter les lettres d'Angleterre, par où l'on sut que tout étoit paisible à Londres ; que le roi d'Angleterre avoit indiqué son parlement au quinzième de mai. — La duchesse de Portsmouth* revient en France; son fils le duc de Richemont perd sa charge de grand écuyer; le roi la donne à milord d'Armouth, qu'il aime fort. On assure que le roi d'Angleterre est mort catholique, et qu'il étoit résolu de se déclarer tel, s'il relevoit de sa maladie. Voilà ce que l'on en a mandé au roi, qui nous l'a dit. — Après le petit coucher, S. M. m'appela et me dit de conclure avec M. le duc de Richelieu le marché de la charge de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, et me dit de plus qu'il me conservoit ma place et ma pension chez Monseigneur. — Milord d'Armouth, qu'on fait grand écuyer, est gouverneur de Portsmouth et de la tour de Londres; il est frère de M. Lée et de M..., qui commandoit à Tanger.

* La duchesse de Portsmouth étoit une Bretonne qui s'appeloit Kerouër, fille de Madame, fort belle et résolue à être maîtresse du roi; n'en pouvant venir à bout, elle se mit en tête de l'être de Charles II, passa en Angleterre et y parvint. — Elle en eut le duc de Richemont, et tint toujours le roi d'Angleterre dans les intérêts de la France.

Samedi 24, à Versailles. Le roi et Monseigneur allèrent tirer dans le parc; le soir il y eut appartement sans bal, et l'on n'y entra qu'à huit heures. — Ce jour-là, par l'entremise de M. de Montchevreuil, mon marché fut conclu avec M. le duc de Richelieu à 350,000 livres, et le roi m'envoya aussitôt en porter la nouvelle à Monseigneur, qui me présenta à madame la Dauphine, et en entrant dans l'appartement l'affaire fut déclarée, et j'en reçus les compliments. — J'appris que M. de Nevers* avoit eu une assignation pour être ouï, et que son capitaine des gardes et son intendant avoient eu des prises de corps pour avoir maltraité à Nevers un huissier du Parlement; comme M. de Nevers est présentement en Italie, je crois qu'on lui don-

nera du délai jusqu'à son retour, que ceci hâtera peut-être.

*M. de Nevers étoit duc à brevet, ce qui ne donne nul privilége ni distinction dans les affaires; celle-ci regardoit celles de M. et de madame Mazarin, sa sœur.

Dimanche 25, *à Versailles.* — Le roi alla voir les régiments de la Ferté et de Languedoc, qu'il trouva fort beaux; on en détacha une partie pour aller travailler aux aqueducs auprès de Maintenon, le reste demeure pour achever battre la butte de Montboron. — Monseigneur courut la d'a bague le matin, et ensuite alla tirer dans la plaine de Saint-Denis. Le soir il y eut comédie. — Nous apprîmes au coucher la mort de Lanson, gouverneur de Mézières; il avoit été longtemps lieutenant des gardes du corps et les avoit commandés fort dignement; depuis on lui avoit donné le gouvernement de Sainte-Menehoult, dont son fils avoit la survivance, et il l'avoit quitté pour celui de Mézières, quoiqu'il n'en eût point la survivance; son fils perd beaucoup à ce changement-là, mais il peut espérer des grâces des bontés du roi, qui aimoit et estimoit son père, outre que lui-même, qui est depuis longtemps exempt dans les gardes du roi, est en très-bonne réputation. — MM. les maréchaux de France envoyèrent à la conciergerie MM. de Saint-Gelais et de Carpegna, qui avoient eu un démêlé assez violent chez madame la marquise d'Alluye; l'affaire avoit déjà été accommodée à Paris par M. le maréchal d'Estrades, mais il y avoit eu plusieurs discours depuis qui obligèrent MM. les maréchaux à se rassembler et à les envoyer en prison parce qu'ils s'étoient entre-frappés.

Lundi 26, *à Versailles.* — Le roi sortit à dix heures, et chassa jusqu'à la nuit dans son grand parc; Monseigneur courut la bague et les têtes, puis alla courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain; le soir il y eut grand appartement et beaucoup de mascarades. — Le roi donna le gouver-

nement de Mézières, qu'avoit Lanson, à d'Augier, maréchal de camp; il s'étoit fait catholique l'été passé; il eut, outre le gouvernement qui vaut 2,000 écus, la pension de 1,000 écus qu'avoit Lanson.

Mardi 27, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour; il ne sortoit point d'ordinaire les jours qu'il y avoit opéra; Monseigneur courut le loup, et donna à dîner au retour. Le soir il y eut opéra. — On apprit ce jour-là que le chevalier de Châtillon * épousoit mademoiselle de Brouilly, cadette de mademoiselle de Piennes. — Madame de Maintenon eut une assez grosse fièvre.

* Le chevalier de Châtillon étoit fils de Boisrogues, gentilhomme servant de M. Gaston, qui étoit dans une grande pauvreté, et qui depuis des siècles pouvoit prouver une roture de mère en mère très-complète. Il eut deux fils : ce cadet-ci perça avec peu ou point d'esprit, mais avec la plus noble et la plus aimable figure qu'on pût avoir, qui l'introduisit chez Monsieur de charge en charge jusqu'à premier gentilhomme de sa chambre, très-favori, qui lui donna infiniment et les dames aussi, surtout la duchesse de Cleveland, qu'il ruina. Il eut la nomination de Monsieur à la promotion de l'ordre de 1688, dont il fut reçu le dernier. Lui et sa femme se brouillèrent autant qu'ils s'étoient aimés, et se séparèrent. Il n'en eut que deux filles, mariées, l'une à Goesbriant; l'autre au fils d'un richard de Rouen, premier président de la chambre des comptes, fort nouveau. Sur la fin de la vie de Monsieur, M. de Châtillon s'accommoda de la moitié de sa charge avec son frère aîné, qui, avec aussi peu d'esprit et point de figure, avoit percé à force de temps jusqu'à devenir brigadier de cavalerie, et qui se maria aussi petitement que ses pères. Son fils unique épousa une fille du chancelier Voisin, dont il n'eut qu'une fille, puis une Le Veneur Tillières, veuve sans enfants d'un Madaillan qu'on appeloit Manicamp; c'est le marquis de Châtillon d'aujourd'hui, mestre de camp général de la cavalerie et chevalier de l'ordre, qui promet plus que ses pères. Les généalogistes ne conviennent pas tous que cette très-grande et très-illustre maison ne soit pas éteinte il y a bien longtemps; mais si ceux-ci en sont, c'en est le reste.

Mercredi 28, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour; le soir il y eut appartement. — Ce jour-là M. de Feuquières prit congé du roi. Partant pour son ambassade d'Espagne, le roi lui dit : « Adieu, monsieur,

partez bientôt, et allez bien vite. On prétend que les sujets du roi pâtissent de ce qu'il n'y a point de ministre du roi à Madrid. » — On apprit la mort du cardinal Caraccioli, qui laisse un vingt-quatrième chapeau vacant dans le sacré collége; il étoit aussi archevêque de Naples.

Jeudi 1er *mars, à Versailles.* — Le roi alla tirer; le soir il y eut comédie. — Ce jour-là M. le premier président fit le mariage de M. de Novion, son petit-fils, avec mademoiselle de Montauglan, fille fort riche, qu'il nourrissoit chez lui depuis longtemps dans cette vue-là; elle est fille d'un maître des requêtes nommé le Comte; il s'appeloit aussi Montauglan; quelques gens de la famille s'opposoient à cette affaire-là.

Vendredi 2, *à Versailles.* — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain, avec les chiens de M. de Furstemberg; on donna les relais à l'envers, c'est une manière de chasser extraordinaire; on ne laissa pas de prendre le cerf et même fort vite. — Le soir il y eut appartement. — Ce jour-là je revins de Paris, où j'étois allé chercher de l'argent pour payer ma charge, et je rapportai la démission de M. le duc de Richelieu. — Le roi donna une pension de 1,000 écus à madame de Ventelet, belle-mère de la Fare.

Samedi 3, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point, parce qu'il étoit jour d'opéra. — Je prêtai serment de fidélité entre les mains de madame la Dauphine pour la charge de son chevalier d'honneur, et le soir j'entrai en fonction en la menant à l'opéra de *Roland,* qu'on joua pour la dernière fois de cette année.

Dimanche 4, *à Versailles.* — Il y eut un petit carrousel; il y a eu deux quadrilles (1). — La quadrille des Chrétiens étoit composée de :

Moi. . . . . représentant. . . Charlemagne.
Monseigneur . . . . . — . . . Merlin.

(1) Voir les détails de ce Carrousel dans le *Merc. de mars*, p. 217 à 222.

M. de la Roche-Guyon.	représentant. . .	Aquilan le Noir.
M. de Liancourt. . . .	— . . .	Griffin le Blanc.
Le prince de Tingry. .	— . . .	Renaud.
M. d'Antin.	— . . .	Roland.

Cette quadrille étoit habillée de noir et or.

La quadrille des Sarrazins étoit composée de :

M. le duc de Grammont. . .	représentant. . .	Agramant.
Prince de la Roche-sur-Yon.	— . . .	Mandricard.
M. de Vendôme.	— . . .	Gradaste.
M. de Brionne.	— . . .	Rodomont.
M. de Turenne.	— . . .	Roger.
M. d'Alincourt.	— . . .	Sacripant.

Cette quadrille étoit habillée de vert et or. — Le duc de Grammont et moi étions chefs de quadrille et juges du camp. Le roi et toute la cour étoient placés sur les échafauds et dans la place. La marche se fit en cet ordre : Dumont, écuyer de Monseigneur, marchoit le premier et étoit suivi d'un timbalier et de deux trompettes; ensuite marchoit la quadrille noire en cet ordre : — Moi, M. de la Roche-Guyon, M. de Liancourt, M. de Tingry, M. d'Antin, Monseigneur. — Ensuite venoit la quadrille verte en cet ordre : un timbalier, deux trompettes; le duc de Grammont, le comte de Brionne, le marquis d'Alincourt, le prince de la Roche-sur-Yon, le duc de Vendôme et le prince de Turenne. — Après qu'ils eurent tous fait le tour de la place et passé devant le roi, ils commencèrent à courre les têtes, ils firent une course pour les dames, et ensuite trois autres courses pour le prix; le duc de Grammont et moi étions au milieu de la place pour juges. Dumont marquoit, sur des tablettes, les courses. Les trompettes et les timbales étoient hors de la lice, un trompette sonnoit à tous les commencements de course, et, quand quelqu'un avoit emporté les quatre têtes, les trompettes et les timbales se faisoient entendre. — Le parti des Africains remporta l'avantage; ainsi ce fut aux cinq chevaliers verts à disputer entre eux le prix;

pour cela ils firent chacun trois courses dans lesquelles le prince de la Roche-sur-Yon et le prince de Turenne firent chacun neuf têtes; ils disputèrent le prix en une seule course dans laquelle ils firent chacun quatre têtes, et, courant encore pour décider, le prince de Turenne l'emporta; le prix étoit une épée d'or avec des boucles de baudrier; il partagea le prix avec le prince de la Roche-sur-Yon parce qu'ils avoient fait de moitié, mais ce marché fut un peu désapprouvé. — Le roi prit plaisir au petit carrousel, et en ordonna un grand qui se fera après Pâques; il y doit avoir du moins soixante chevaliers. — Le roi eut nouvelles que le roi d'Angleterre avoit été à la messe publiquement, et que lui et la reine avoient communié devant tout le monde.

Lundi 5, *à Versailles*. — Le roi ni Monseigneur ne sortirent point. — Il y eut le soir l'opéra d'*Amadis* que le roi n'avoit jamais vu (1) et qu'il trouva fort beau. — Le roi donna 2,000 écus de pension au comte de Grammont et autant à la comtesse, si bien qu'ils ont présentement chacun 4,000 écus, car ils avoient déjà des pensions de 2,000 écus. — Mesdames de Tingry et de Saint-Géran, qui avoient été dames du palais de la reine, eurent aussi 2,000 écus de pension chacune. — Mademoiselle Martel, tante de la jeune comtesse de Soissons, eut une pension de 1,000 écus, et madame de la Sablière en eut une de 2,000 francs. — Hamilton, fâché de quelque chose que lui avoit dit M. de Louvois, demanda au roi la permission de se retirer, et de vendre son régiment pour payer les dettes qu'il avoit faites en France.

Mardi 6, *à Versailles*. — Le roi alla tirer; le matin, il n'y eut point de conseil; Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain, et donna un grand souper au

(1) Parce que cet opéra avoit paru dans l'année de la mort de la reine, et vous savez que pendant ce temps le roi n'a pris aucun divertissement. (*Merc. gal.*)

retour. — Le soir à neuf heures, le roi soupa chez lui avec madame la Dauphine, et les dames qui masquoient avec elle; au sortir du souper, on entra dans le grand appartement, où il y eut une grande quantité de mascarades nouvelles (1). Monseigneur en fit deux ou trois fort jolies. Ainsi finit le carnaval, durant lequel il y eut toujours ou comédie ou appartement. — Le petit la Chesnaye eut la cornette blanche, vacante par la mort de M. de Vandeuvre; elle vaut 5,400 livres de revenu, et le roi lui commanda de traiter avec M. le comte de Hambourg de la charge de grand tranchant, qui n'a plus guère de fonction et qui n'a que 600 francs d'appointements; ainsi les deux charges seront jointes comme elles l'ont déjà été. M. de Seignelay doit fixer le prix de la charge de M. de Hambourg; cela ira autour de 10,000 écus apparemment. La Chesnaye tirera de ces deux charges 2,000 écus, et 1,000 écus qu'il a déjà de chez Monseigneur; ainsi il aura 9,000 francs des bienfaits du roi.

Mercredi 7, à Versailles, 1er jour de carême. — Le roi alla voler l'après-dînée avec Madame, madame la princesse de Conty et les filles; Monseigneur le suivit. — Le soir à huit heures, on alla chez madame la Dauphine, où Monseigneur joua. — Ce jour-là M. le prince de Conty conclut le marché de la terre de Penthièvre : il l'achète 500,000 écus, sans y comprendre les ventes que le roi a données il y a longtemps à M. de Vendôme; M. le prince de Conty paye pour cette acquisition 1,100,000 francs, qui sont au trésor royal et qui lui restent de la succession de M. de Vermandois; et pour les 400,000 francs restants, MM. de Vendôme s'accommodent de quelques petites terres que leur donne M. le prince de Conty. Pen-

(1) La mascarade de monseigneur le Dauphin était d'un marquis de Mascarille porté en chaise avec un équipage convenable à son fracas d'ajustement. Le comte de Toulouse masqua avec un habit de Persan, et charma toute la cour. (*Merc. de mars*, p. 223.)

thièvre est affermé à bail judiciaire à 54,000 livres ; il augmentera considérablement, et les casuels outre cela sont forts grands ; ainsi il ne pouvoit faire une meilleure affaire, et MM. de Vendôme la font aussi fort bonne de leur côté.

Jeudi 8, *à Versailles.* — Le roi alla tirer ; Monseigneur courut le loup, et au retour donna à souper chez lui. — On entra à huit heures dans l'appartement, où il n'y eut point de bal, il n'y en aura point tout le carême. — Le carrousel qu'on prépare pour le mois de mai fut réglé ; il n'y aura que deux quadrilles de quatre-vingts chevaliers, c'est-à-dire quarante chacune ; le sujet sont les guerres de Grenade. Monseigneur sera chef des Abencérages, et M. le prince de la Roche-sur-Yon des Zégris, le duc de Grammont et moi serons maréchaux de camp des Abencérages, le duc d'Uzès et Tilladet seront maréchaux de camp des Zégris, et M. le duc de Saint-Aignan sera sur le tout. — Jarzé eut l'agrément pour le régiment d'Hamilton, qu'il achète 11,000 écus ; il le doit payer dans un mois.

Vendredi 9, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc. L'après-dînée, Monseigneur alla à Paris ; il descendit chez Monsieur, où il joua d'abord, puis alla dans sa loge entendre l'opéra de *Roland*, il revint ici comme le roi se mettoit à table pour souper. — Il n'y eut point d'appartement, et l'on n'entra chez madame la Dauphine qu'un peu avant dix heures. — Miremont * demanda au roi la permission d'aller en Hongrie, que le roi lui accorda ; sa place dans le carrousel fut donnée au chevalier de Gesvres.

*Miremont étoit un Malause des bâtards de Bourbon, très-huguenots. La religion avoit fait le mariage de son père avec sa mère, sœur des maréchaux de Duras et de Lorges, qui demeura dans sa province. Miremont, avec un autre de ses frères et sa sœur, passèrent en Angleterre à la révocation de l'édit de Nantes, et y sont restés sans alliance et sans fortune ; leur frère aîné se fit catholique, et a vécu et est mort dans sa province. Sa fille unique du premier lit, veuve du dernier Poitiers, et mère d'une autre qui a épousé le duc de Durfort.

Samedi 10, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur courut le sanglier; le soir il y eut appartement sans bal, et l'on n'y entra qu'à huit heures. — Le roi nous dit que le courrier de Rome avoit laissé le duc Sforce à l'extrémité. — J'appris que la statue du roi, faite à Rome par le chevalier Bernin, étoit arrivée à Paris sur un petit bâtiment hollandois que le peuple est fort soigneux d'aller voir (1).

Dimanche 11, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur ne sortirent point de tout le jour. — Les députés d'Alger vinrent saluer le roi dans son grand appartement comme il alloit à la messe, et lui dirent que leur dey prenoit la hardiesse de lui faire un petit présent qu'il espéroit que S. M. ne dédaigneroit pas, puisque Salomon avoit bien reçu la cuisse de sauterelle que la fourmi lui avoit présentée; toute la harangue fut fort soumise, et l'après-dînée, en sortant du sermon, ils présentèrent au roi douze beaux barbes que le dey avoit fait choisir avec soin. — Le soir à huit heures, Monseigneur joua au reversi chez madame la Dauphine. — Le P. Gaillard prêcha, c'est lui qui doit prêcher tout le carême. — Le chevalier de Nantouillet prêta serment entre les mains de Monsieur pour la charge de son premier maître d'hôtel; il en donne 40,000 écus, qui est la somme qu'en avoit payée Flamarens, à qui Monsieur les fait rendre; Nantouillet a un brevet de retenue des 40,000 écus.

Lundi 12, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc, malgré le vilain temps. Monseigneur alla le matin voir ses chevaux, le roi lui en avoit donné deux de ceux que les Algériens lui avoient amenés. Le soir il y eut appar-

(1) Cette figure équestre est un des derniers ouvrages du Bernin, mort en 1680. Elle était arrivée au Hâvre le 17 février, et fut transportée de Paris à Versailles. On verra plus loin, à la date du 14 novembre, que Louis XIV voulut d'abord faire briser cette statue. Girardon fut chargé de la modifier, et en fit un Marcus Curtius, qui se trouve à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses, à Versailles.

tement. — J'appris que le roi avoit donné à l'abbé Renaudot 500 écus de gratification pour l'année passée; apparemment cela se tournera en pension réglée. — M. le maréchal d'Humières nous raccommoda, M. le maréchal d'Estrées et moi; il y avoit longtemps que nous étions mal ensemble *.

* Morin, dit le Juif, homme très-riche, avoit trois filles qui épousèrent : le maréchal d'Estrées, et qui fut mère du troisième maréchal, de l'abbé d'Estrées et de leurs sœurs; l'autre, Dangeau, auteur de ces mémoires, dont il n'eut qu'une fille très-riche, mère du duc de Luynes; la troisième fut une madame de Montmor, très-plaideuse et qui ne bougeoit du palais. — Dangeau eut un fils de son second mariage, lequel de mademoiselle de Pompadour, parfaitement belle, n'eût qu'une fille unique mariée au duc de Picquigny, fils du duc de Chaulnes.

Mardi 13, *à Versailles*. — Le roi alla voler l'après-dînée avec Madame, madame la princesse de Conty et ses filles; ils étoient dix dans la calèche du roi. La chasse fut des plus belles que le roi eût jamais vues, à ce qu'il nous dit. — Monseigneur, qui avoit couru le loup dès le matin, revint joindre le roi dans la plaine de Trappes. — Le soir il y eut comédie françoise. — Le roi donna 60,000 écus à Monsieur pour payer ses bâtiments de Saint-Cloud.

Mercredi 14, *à Versailles*. — Le roi alla tirer le matin; Monseigneur courut la bague et les têtes, puis alla courre le cerf dans Crouy; le soir il y eut appartement. — Le comte de Roye prit congé de S. M. pour s'en retourner en Danemarck. — Madame la princesse de Guémenée mourut à Rochefort; elle laisse 200,000 livres de rentes en fonds de terre, mais il y a des affaires dans la maison qui seront d'une discussion difficile; elle étoit héritière de la maison de Rohan, et M. de Montbazon la fit épouser au prince de Guémenée, son fils; elle est morte à quatre-vingts ans passés *.

* Cette princesse de Guémenée est la belle-sœur de la célèbre madame de Chevreuse, introduite par elle dans la familiarité de la reine-mère, qui en accrocha au Val-de-Grâce un tabouret de cachette qu'elle

sut bien faire valoir après, et qui fit tant de bruit avec quelques autres dans la régence de la minorité de Louis XIV, où elle figura fort et par elle-même et plus encore par le duc de Beaufort, son plus grand ami, et par madame de Chevreuse. Elle étoit fille unique du frère aîné du duc de Montbazon, dont elle épousa le fils avec de grands biens; ce prince de Guémenée étoit un homme fort agréable, plein de bon mots, et qui avoit le tic du monde le plus étrange, c'étoit de tâtonner et tourner autour de sa bouche à chaque morceau qu'il y mettoit, et chaque verre avant de commencer à boire. Sa femme avoit beaucoup d'esprit, de beauté et d'agrément, dont tout usage lui étoit bon, pourvu qu'il y trouvât profit, considération et grandeur; on a vu depuis que cette conduite a été plus d'une fois et très-utilement suivie dans cette maison. Madame de Guémenée étoit mère du chevalier de Rohan qui eut le col coupé pour folie et crime de lèse-majesté, le 27 novembre 1674, et nièce paternelle du premier duc de Montbazon, mort sans enfants, du second qui fut aussi son beau-père, et du marquis de Marigny qui passa le 57e dans l'ordre du Saint-Esprit à la promotion de 1619. Mesdames de Coetquen, de Tournemine, de Pellevé, d'Épinay en Bretagne, de Pompadour, étoient les sœurs de son père. La mère de madame de Guémenée étoit Rieux. Son père n'eut point d'enfants d'une Avaugour, sa seconde femme, qui se remaria à M. du Bellay, puis à M. de Sourdis Escoubleau. Pour ne rien omettre, madame de Guémenée étoit belle-sœur de M. de Soubise, mari de la belle madame de Soubise, si utile à la maison de son mari, mère de M. de Montbazon, mort fou et enfermé à Liége, et grand'mère du prince de Guémenée dont le fils, archevêque duc de Rheims, a sacré Louis XV.

Jeudi 15, *à Versailles.* — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le loup; le soir il y eut comédie françoise. — On apprit la mort de l'évêque de Vienne, premier ministre de l'Empereur; il avoit été capucin et se nommoit le P. Émeric. — L'accommodement de MM. de Créqui fut signé. MM. d'Ormesson et de Caumartin étoient leurs arbitres; madame de Canaples a beaucoup donné de son bien pour mettre la paix dans sa famille. — On apprit la mort de la duchesse de Mantoue la mère.

Vendredi 16, *à Versailles.* — Le roi ne sortit qu'après le sermon; il alla se promener en calèche, puis mit pied à terre dans ses jardins. Monseigneur prit médecine; le soir il y eut appartement. — Hamilton prit congé du roi; il avoit vendu son régiment quelques jours auparavant,

et se retiroit en Angleterre.—J'appris la mort de la reine-mère du roi de Danemarck; elle étoit de la maison de Brunswick, de la branche de Lunebourg. — Le roi donna à l'abbé de Soubise l'abbaye de Saint-Taurin, diocèse d'Évreux : elle vaut 15,000 livres de rente; mais M. Dufresnoy, qui l'avoit, a réservé une pension de 5,000 francs, et s'est fait chevalier de Saint-Lazare pour cela.

Samedi 17, *à Versailles.*— Le roi se promena en carrosse, et puis chassa quelque temps aux chiens couchants; Monseigneur ne sortit point de tout le jour. — Madame la Dauphine au sortir du dîner se trouva mal, et se mit au lit, où elle demeura tout le jour. — Monseigneur alla le soir à la comédie nouvelle qu'a faite le Baron, qui est une farce en prose. — Le marquis de Soyecourt conclut le marché du régiment de Vermandois à 42,000 francs, il en a l'agrément du roi; Gassé avoit eu depuis quelques jours la permission de le vendre. — Le roi donna à madame de Vaudetar, parente de M. l'archevêque de Paris, l'abbaye de Saint-Léger de Préaux, vacante par la démission de madame Olivier de Leuville.

Dimanche 18, *à Versailles.* — Le roi ne sortit qu'après le sermon, il alla faire un tour dans ses jardins. — Monseigneur, au sortir du sermon, alla courre la bague et les têtes, et fit courre aussi le Faquin. — Le soir il y eut appartement où l'on n'entra qu'à huit heures. — M. le cardinal de Bouillon accommoda un procès pour l'abbaye de Lyon qu'il avoit donnée au duc d'Albret son neveu; elle est de la collation de Clugni, mais il y avoit un prétendant sur un titre assez fondé, et, pour finir l'affaire, il lui donne 1,000 écus de pension; l'abbaye vaut 10,000 livres de rente au moins.

Lundi 19, *à Versailles.* — Il n'y eut point de conseil; en sortant du lever le roi entendit la messe, puis alla tirer dans son parc. Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain avec l'équipage de M. de Furstemberg et fit une fort belle chasse. — Le soir il y eut comédie ita-

lienne où l'on vit pour la première fois Pasquariello Trono, qu'on trouva assez bon comédien, et le plus dispos homme du monde. — On apprit que M. Mazarin avoit chassé de chez lui le marquis de Richelieu et sa femme, sur ce qu'ils n'avoient pas voulu signer un acte qui leur étoit fort désavantageux. M. l'évêque de Saint-Malo les a logés chez lui.

Mardi 20, *à Versailles*. — Le roi alla tirer en sortant du conseil; Monseigneur courut le cerf dans Crouy. — Madame la Dauphine fit dire dans son cabinet, à Racine, la harangue qu'il fit à l'Académie, à la réception de Corneille et de Bergeret. — M. de Turenne demanda au roi la permission d'aller en Pologne faire la guerre; le roi lui accorda sa demande, et y étoit préparé, car M. le cardinal de Bouillon lui en avoit déjà parlé; sitôt que M. le prince de Conty sut que M. de Turenne avoit cette permission, il entra dans le cabinet du roi, et lui demanda la même permission pour lui et pour M. le prince de la Roche-sur-Yon, qui étoit ce jour-là à Chantilly : le roi la leur accorda, et ensuite MM. de Brionne, de la Roche-Guyon, de Liancourt et beaucoup d'autres eurent la même permission; mais le soir, S. M., voyant le grand nombre de jeunes gens qui se préparoient tous à lui faire la même prière, déclara qu'il ne donnoit congé qu'à MM. les princes de Conty et à M. de Turenne, qui lui en avoit parlé le premier. Le soir il y eut appartement; après le souper, on présenta à madame la Dauphine mademoiselle de Guiry pour être sa femme de chambre en la place de madame d'Espagny.

Mercredi 21, *à Versailles*. — Le roi alla à la chasse dès le matin; Monseigneur courut le loup, la chasse fut fort rude, il y eut sept ou huit chevaux de crevés de la course. — Madame la Dauphine fut au sermon. — Le soir il y eut comédie. — On crut qu'il y auroit quelque obstacle au voyage de MM. les princes de Conty; on sut que Blanchefort, second fils du maréchal de Créqui, avoit per-

mission d'aller servir de volontaire auprès de M. de Lorraine en Hongrie.

Jeudi 22, *à Versailles.* — Il y eut une revue du régiment des gardes suisses qui étoient habillés de neuf, tous les soldats de rouge et les officiers de bleu. Monseigneur ne sortit point de tout le jour. — MM. les princes de Conty allèrent à Paris, disant qu'ils partiroient lundi pour leur voyage de Pologne, et le soir même ils partirent de Paris, sans avoir pris congé de personne, pas même du roi ; ils jugèrent que, s'ils attendoient encore un jour, M. le Prince et M. le Duc pourroient faire des diligences auprès du roi pour rompre leur voyage. M. de Turenne partit avec eux. Le soir il y eut appartement.

Vendredi 23, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; il alla au sermon, et Monseigneur fit faire une répétition du carrousel, et apprit à tous les chevaliers leurs postes, leur rang, et la figure qu'ils devoient faire en courant les têtes. — Le soir il y eut comédie françoise. — On sut par un courrier de M. de Tessé que MM. les princes de Conty et M. de Turenne étoient à six heures du matin à Gournay; jusque-là on avoit cru que peut-être ils seroient allés à Chantilly, et qu'ils n'auroient point voulu partir pour la Pologne sans prendre congé du roi *. — Le roi, ne voulant plus que M. le chevalier de Lessé servît dans ses gardes du corps, le fit récompenser de 2,000 pistoles, et donna sa charge à un exempt de Duras, nommé l'Estrade, homme fort estimé dans ce corps-là. — Le roi donna la charge d'aumônier à M. l'abbé de Beuvron, elle étoit vacante par la mort de l'abbé de Saint-Luc; il y a encore celle de l'abbé de Saint-Vallier à remplir, parce que le roi l'a remboursé : S. M. ne veut plus que ces charges-là se vendent, elle l'a même dit à l'abbé de Beuvron en la lui donnant.

* M. le prince de la Roche-sur-Yon, depuis prince de Conty, étoit fort distrait : le jour qu'il partit, il dîna chez madame la princesse de Conty, fille du roi, sa belle-sœur, puis alla dans son appartement, où

il fut quelque temps seul, et partit de là ; un bas valet resté dans l'appartement entendit longtemps quelque chose, qui, le soir fort tard, l'obligea d'ouvrir toutes les portes jusqu'au cabinet, où il fut bien étonné de trouver sur la table la cassette de M. le prince de Conty ouverte, et tous ses papiers, partie dedans, partie dehors, et d'entendre les cris d'une chienne, enfermée dans une armoire dont la clef ne se trouva point et que M. le prince de Conty avoit emportée, croyant y avoir remis sa cassette et ses papiers.

Samedi 24, *à Versailles*. — Le roi fit la revue du régiment des gardes françoises; les soldats étoient tous habillés de bleu pour la première fois, car auparavant ils avoient toujours été vêtus de gris. Monseigneur suivit le roi à la revue, puis revint chez lui jouer au reversi. — Madame la Dauphine fit son bon jour, et communia par les mains de M. de Meaux. — Les officiers des gardes étoient tous vêtus de bleu en broderie d'argent, et le roi nous dit, le soir, qu'il n'avoit jamais vu le régiment des gardes si beau. — Monsieur donna un grand dîner à Saint-Cloud; mesdames de Montespan, d'Armagnac, d'Epinoy, de Ventadour et de Croissy y étoient, et beaucoup de joueurs de la cour et de Paris. — Il y eut cinq camps de résolus pour le mois de mai : un d'infanterie en ce pays-ci, pour les travaux, qui sera commandé par le marquis d'Huxelles; un de dix mille chevaux sur la Saône, qui sera commandé par la Trousse; un sur la Sarre, de deux à trois mille chevaux, qui sera sous les ordres de Saint-Ruth; le quatrième, de deux mille chevaux, sur la Canche, que commandera Beaupré, et le cinquième composé de la petite gendarmerie, qui sera en Flandre sous les ordres de Montberon.

Dimanche 25, *à Versailles*. — Le roi alla à la chasse en sortant de la messe. — Le sermon fut remis au lendemain, parce que la Notre-Dame étoit remise à ce jour-là. — Monseigneur joua au reversi, puis alla au salut avec madame la Dauphine. — Le soir il y eut comédie italienne, où le nouveau comédien Pasquariello joua beaucoup mieux que la première fois. Monseigneur, madame

la Dauphine et tous les courtisans en furent fort contents. — Le fils aîné de M. de Noailles mourut ici, après une longue maladie de langueur. — Madame la Dauphine nous dit qu'elle avoit reçu des lettres de Munich par lesquelles elle apprenoit que le mariage de M. l'électeur son frère étoit conclu avec l'archiduchesse fille de l'Empereur, qu'il l'épouseroit au mois de mai, la laisseroit avec l'Empereur durant la campagne qu'il veut faire, et qu'à son retour, il l'emmèneroit dans ses États; l'archiduchesse a dix-sept ans; elle est assez bien faite, mais elle est un peu boiteuse.

Lundi 26, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour, il alla au sermon. Monseigneur et madame la Dauphine y étoient avec lui; après le sermon Monseigneur alla courre les têtes, puis revint trouver le roi au salut. — J'appris que S. M. a fondé dans la chapelle de Versailles un salut pour les dimanches et les jeudis, et la feue reine pour les fêtes de la Vierge, la Saint-Louis et Sainte-Thérèse. — Le soir il y eut appartement. — Mercy, gentilhomme de M. le prince de Conty, arriva à Chantilly; il apportoit des lettres de son maître pour le roi, et S. M. dit qu'il ne porteroit point de réponse; il dit même quelque chose de plus, et qui marquoit qu'il n'étoit pas content du voyage de ces princes, ni de M. de Turenne. Ces messieurs devoient arriver aujourd'hui à Amsterdam. C'est Gourville qui a dit au roi, à son souper, que Mercy étoit arrivé à Chantilly. C'est le seul des domestiques de messieurs les princes de Conty qui les ait suivis dans ce voyage; tous les autres se disposent à les suivre, et même madame la princesse de Conty leur en envoye beaucoup des siens. Mercy arriva ici à minuit. — Le bruit se répandit d'un grand démêlé entre M. de Tonnerre et M. de Rhodes.

Mardi 27, *à Versailles.* — Le roi alla tirer en sortant de la messe, et Monseigneur courut le loup avec les chiens du roi dans Crouy. Madame y vint avec lui. — Madame

la Dauphine prit médecine pour se préparer à prendre les eaux de Forges, elle ne se leva point de tout le jour. — Monsieur et Madame allèrent à Paris pour quelques jours. Le soir il y eut comédie françoise. — Comme le roi sortoit de son déjeuner, madame la princesse de Conty vint dans son cabinet lui apporter deux lettres de M. le prince de Conty et de M. de la Roche-sur-Yon; le roi lui dit : « Madame, je ne saurois rien refuser de votre main, mais vous allez voir l'usage que j'en vais faire, » et en même temps prit les lettres et les jeta dans le feu, quoique Monsieur fît tout ce qu'il put pour l'obliger à les lire, priant même le roi qu'il pût les lire, lui, pour lui rendre compte de ce qui seroit dedans. — En allant à la messe, le roi appela M. d'Argouges, qui est chef du conseil de M. le prince de Conty, et lui dit d'envoyer à M. le prince de Conty ce qu'il demanderoit de son bien, mais qu'il lui défendoit de rien donner ni du fonds ni des revenus de madame la princesse de Conty. — M. de Villequier obtint de M. le duc d'Aumont, son père, la permission de le voir, et on le présenta ensuite à la duchesse d'Aumont sa belle-mère; il avoit été raccommodé quelques jours auparavant avec son oncle l'archevêque de Rheims, et ce fut lui qui le présenta à M. et madame d'Aumont.

Mercredi 28, *à Versailles*. — Le roi alla voler avec madame la princesse de Conty et ses filles. Monseigneur courut le loup; madame la Dauphine commença à prendre les eaux de Forges; le soir il y eut appartement. — M. Bossuet, frère de M. de Meaux, fut nommé intendant de Soissonnois; M. le Vayer, qui l'étoit avant lui, avoit demandé à être rappelé. — Le chevalier de Châtillon épousa au Palais-Royal mademoiselle de Brouilly, cadette de mademoiselle de Piennes. — Le soir Monseigneur alla voir les mariés et donna la chemise au chevalier. — En faveur de ce mariage, Monsieur attache 1,000 écus de pension au gouvernement de Chartres, qu'a déjà M. de

Châtillon; il y a 1,000 écus aussi attachés au régiment de cavalerie de Chartres qu'il commande, et dont il a la permission de se défaire de ces deux charges-là; il en tirera plus de 100,000 francs. — M. le cardinal de Bouillon eut une grande audience du roi, où il expliqua plusieurs choses sur lesquelles on avoit voulu lui rendre de mauvais offices, à l'occasion du départ précipité de son neveu avec MM. les princes de Conty.

Jeudi 29, *à Versailles*. — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le loup, et ne revint qu'à huit heures du soir. Madame la Dauphine ne voulut point qu'on commençât la comédie que Monseigneur n'y fût. — On sut que le roi d'Angleterre avoit reçu le maréchal de Lorges couvert et assis. Le feu roi son frère ne recevoit pas ainsi les envoyés de France, ni même ceux des autres rois; ce traitement a surpris par sa nouveauté, quoiqu'il soit dans l'ordre. Le feu roi étoit si accoutumé à ne faire aucune cérémonie, que quand M. de Vaudemont passa en Angleterre et qu'il vouloit stipuler qu'il se couvriroit comme grand d'Espagne en recevant son audience, le roi d'Angleterre répondit à ceux qui lui en parloient, il se couvrira s'il veut, pourvu que je ne me couvre point, moi, car je serois bien embarrassé à mettre mon chapeau, tant j'en suis désaccoutumé. — Le roi d'Angleterre a réglé aussi que les ambassadeurs et les ministres étrangers ne lui parleroient plus que par audience; c'est encore un changement considérable, car le roi son frère donnoit ses audiences à toute heure et partout, et le plus souvent chez ses maîtresses et sans y être préparé. — Monsieur et Madame revinrent de Paris.

Vendredi 30, *à Versailles*. — Le roi alla tirer, puis se promena à Marly, où madame la princesse de Conty l'alla trouver avec madame de Maintenon, madame de Montchevreuil et madame de Rambures. — Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Saint-Germain avec les chiens de M. de Furstemberg, qui firent une fort belle chasse; ce

sera la dernière; ils ont pris ici les sept cerfs qu'ils ont courus, et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'ils donnent leurs relais à l'envers; leurs vieux chiens sont à la meute, et les chiens les plus vites sont au dernier relais. Madame étoit à la chasse avec Monseigneur. — Madame la Dauphine alla au sermon, et se trouva fort échauffée de ses eaux; le soir il y eut appartement. — J'appris la mort de M. Slus, chanoine de Liége, le plus savant homme de l'Europe dans les langues étrangères, le droit canon et les mathématiques; il donne par son testament une bibliothèque fort curieuse et beaucoup d'instruments de mathématiques rares à M. le cardinal de Bouillon. Il a un frère à Rome, fort estimé, et qu'on croit en passe d'être cardinal. — M. le prince d'Orange ayant écrit au roi d'Angleterre en faveur de M. de Montmouth pour qu'il lui fût permis de retourner en Angleterre, S. M. B. a répondu qu'il avoit des lettres de rémission du grand sceau, et qu'ainsi on ne lui pouvoit faire son procès en Angleterre; mais que, s'il y mettoit le pied, il le feroit enlever et le feroit mener en Écosse, où il lui feroit faire son procès et le feroit pendre. — On consomma chez M. Boucherat les affaires de la caisse des emprunts; on brûla toute les obligations; tout l'argent étoit remboursé dès le commencement de l'année, à 100,000 écus près, mais il restoit quelques petites discussions, et tout a été terminé aujourd'hui. Il y a eu à la caisse des emprunts jusqu'à 40,000,000, et il y en avoit encore 38 à la mort de M. Colbert; tout a été remboursé ou converti en rentes.

Samedi 31, *à Versailles.* — Le roi alla voler avec Madame, madame la princesse de Conty et ses filles. — Monseigneur en sortant de dîner fit faire la revue du carrousel, et ensuite alla se promener dans les jardins, et nous fit voir quelques fontaines qui n'alloient point depuis longtemps, à cause qu'on avoit un peu bouleversé les jardins. — Madame la Dauphine quitta ses eaux; elle avoit eu quelque émotion la nuit, elle garda le lit tout le matin,

et ne se leva que pour la comédie. — J'appris la mort de M. le duc Sforce, qui a donné par son testament la valeur de 100,000 écus à sa femme; il ne pouvoit l'avantager davantage; elle se prépare à revenir en France, et madame de Thianges, sa mère, parle même de l'aller quérir jusques en Italie. M. le duc Sforce étoit chevalier de l'ordre de la même promotion que le duc de Bracciano et le prince de Sonnino, qui sont encore en vie, et M. le duc de Nevers leur avoit porté l'ordre à Rome. — L'affaire des gouverneurs des provinces contre les maréchaux de France fut rapportée dans le conseil par M. Pussort, qui parla durant deux heures; et comme il restoit peu de temps, on remit à huit jours à opiner. — Par la mort de M. le duc Sforce, il vaque présentement soixante-six places parmi les chevaliers de l'ordre; voici les noms de ceux qui restent : — les archevêques d'Arles, d'Embrun, de Paris et de Lyon, le cardinal de Bouillon, grand aumônier (le grand aumônier l'est de droit), MM. de Saint-Simon, qui sont de la promotion du feu roi, Monsieur, M. le Prince, M. le Duc, les ducs de Chaulnes, de Luynes, de Villeroy, de Créqui, de Nevers, de Saint-Aignan, du Lude, MM. de Vardes, de Beringhen, le duc de Montauzier, Polignac, Gamaches, Estrades et Guitault, le duc de Meckelbourg par une promotion particulière, par une autre promotion le duc de Bracciano, et le prince Sonnino, puis le marquis de Béthune, et le roi de Pologne, et monseigneur le Dauphin, le dernier. — Le chancelier, le trésorier, le prévôt et le secrétaire sont du nombre des cent. — Le chancelier et le prévôt de l'ordre font des preuves.

Dimanche 1er *avril, à Versailles.* — Le roi, au sortir du salut, alla se promener dans ses jardins et voir ses fontaines. Monseigneur l'y vint joindre, revenant de la plaine Saint-Denis, où il étoit allé tirer dès le matin. Madame la Dauphine ne se leva que pour aller au salut. Il y eut le soir appartement. — Madame la duchesse d'Arpajon revint

à la cour après une absence de trois mois; elle et mademoiselle sa fille avoient eu la petite vérole à Paris, et étoient encore fort rouges. — M. de Nointel mourut à Paris subitement; il avoit été ambassadeur à Constantinople; il y alla ruiné et en revint encore plus gueux. Le roi, de temps en temps, lui faisoit donner quelques petites choses. — M. d'Hamilton et M. d'Alincourt eurent un démêlé avec des gens inconnus dans le jardin du Palais-Royal; il y eut des épées tirées, et on craint que le roi n'en soit fâché contre eux. — M. le duc de Bourbon fut déclaré chef de la quadrille des Zégris, pour le carrousel, à la place de M. le prince de la Roche-sur-Yon. M. le Duc avoit hésité quelque temps, si M. de Bourbon accepteroit cet emploi, et le Plessis le détermina en l'assurant que M. de Bourbon étoit assez ferme à cheval et assez adroit pour se bien acquitter de cette charge-là.

Lundi 2, *à Versailles*. — Le roi alla tirer en sortant de la messe; Monseigneur alla courre le cerf avec les chiens du roi dans la garenne de Sève; Madame étoit avec lui; le soir il y eut comédie françoise. — M. de Saint-Geniez mourut à Paris, dans Saint-Victor, où il étoit retiré depuis un an qu'il avoit quitté le gouvernement de Saint-Omer; le roi lui donnoit 12,000 francs de pension; il étoit frère de M. de Navailles. — Le roi acheta l'hôtel de Vendôme à Paris, et il donna 200,000 écus pour les créanciers et 6,000 louis de pot de vin pour M. de Vendôme. On y fera une belle place. Le roi tirera 200,000 francs du moins de ce qu'il revendra de places, outre les démolitions dont on aura 50,000 francs. Par cette vente et celle de Penthièvre, les affaires de la maison de Vendôme finiront presque toutes; c'est M. le grand prieur et M. l'abbé de Chaulieu qui conduisent tout cela et qui traitent avec les créanciers. M. de Vendôme leur a donné une procuration générale*. — On sut par un second courrier venu de Rome que madame la duchesse Sforce ne profiteroit quasi point de la bonne volonté de son mari; car les créanciers

emporteront le peu de bien qu'il avoit et ce qu'il lui avoit laissé par son testament, et il n'y a point de douaire en Italie.

*La place Vendôme devoit être carrée, un côté destiné à la bibliothèque du roi, un aux logements des bibliothécaires, au balancier et aux académies, un au conseil, au sceau et au logement du chancelier, un au grand conseil. Aussitôt que M. de Louvois fut mort, le premier soin du roi fut d'envoyer arrêter le bâtiment, et de la faire ensuite telle qu'elle est.

Mardi 3, *à Versailles.* — Le roi vouloit aller voler, mais le vent l'en empêcha; Monseigneur ne sortit que pour aller à son écurie voir ses chevaux. — Madame la Dauphine prit médecine, et ne se montra point de tout le jour; elle fit venir, le soir, la musique dans le salon qui touche à son appartement (1), et l'entendit de son lit. La grande galerie étoit éclairée et pleine de courtisans; il y eut force tables de jeux; le roi joua au billard à son ordinaire. — Madame la duchesse d'Arpajon gagna son procès contre M. d'Ambres tout d'une voix, quoiqu'il y eût plus de quarante juges. — J'appris que madame de Montespan avoit affermé Clagny et Glatigny 20,000 francs; le roi lui a donné ces deux terres, et la donation en a été expédiée au commencement de l'année; elle a été enregistrée à la chambre des comptes et à la cour des aides. Ces terres sont substituées à M. le duc du Maine et à ses enfants mâles, et, s'il venoit à manquer, à M. le comte de Toulouse et à ses enfants mâles, à faute desquels ces terres sont reversibles à la couronne. Le roi ne se mêlera plus de l'entretènement de la maison, des jardins ni du parc; avant cette donation-là, madame de Montespan ne laissoit pas de jouir de ces deux maisons-là, mais elle n'en avoit pas le revenu. — Le roi nous conta à son coucher que Mansart lui avoit apporté hier le dessin et la distri-

(1) La Dauphine occupait le grand appartement de la feue reine, au premier étage, et ce salon est le salon de la Paix, peint par Lebrun, qui se trouve à l'extrémité sud de la grande galerie.

bution de tous les appartements de l'aile qu'il fait faire (1), et qu'ayant résolu de changer toute cette disposition-là, Mansart avoit tant travaillé, qu'en vingt-quatre heures il avoit tout changé et avoit encore mieux réussi que la première fois. Par ce nouveau dessein-ci, S. M. aura cinquante-cinq beaux logements de plus à donner aux courtisans.

Mercredi 4, à Versailles — Le roi après son déjeuner alla voler avec Madame, madame la princesse de Conty et les filles. Il résolut durant sa chasse de casser la milanière et la héronnière qui étoient à Noisy, parce que depuis six ans il n'avoit volé ni milan ni héron, et il lui en coûtoit 10,000 francs pour entretenir ces aires-là. — Monseigneur alla courre le loup à Lévis, chez le duc d'Uzès; la chasse le mena à Montfort. MM. de Vendôme, de Brionne, de la Roche-Guyon et d'Alincourt, qui avoient suivi Monseigneur, demeurèrent à Saint-Léger, chez Garseau, qui commande les haras du roi, attendant pour le lendemain Monseigneur qui y doit retourner. — Madame la Dauphine ne se leva que sur les six heures du soir; elle se trouva même si foible de tous les remèdes qu'elle a faits depuis huit jours, qu'elle ne put aller à la comédie; Monseigneur y alla. — Blanchefort, second fils du maréchal de Créqui, tomba rudement à la chasse avec le roi, et se blessa assez considérablement. — J'appris que le roi avoit fait de grands changements dans les justices dépendantes du parlement de Metz. Il supprime le présidial de Longwy, créé il y a environ deux ans, et le réduit en bailliage; il supprime aussi les bailliages de Nancy et de Saint-Mihiel, de Vauge ou Vaudrevauge, d'Allemagne et d'Estaing, et crée les présidiaux de Metz, Toul et Sarrelouis; il établit un bailliage à Épinal. Il y aura toujours un bailliage à Verdun. Les ressorts de tous ces tribunaux-là sont fort changés et fort augmentés.

---

(1) C'est l'aile du nord, qu'on appela aile neuve, qui se trouve du côté de la chapelle.

Jeudi 5, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc en sortant de la messe qu'il entendit de bonne heure. — Monseigneur partit à six heures du matin pour aller courre le loup dans la forêt de Montfort. — Madame la Dauphine se trouva quitte de la petite émotion que lui avoient donnée les eaux de Forges et recommença son train de vie ordinaire. — Il y eut le soir appartement; toutes les portes furent ouvertes pour entrer dans la grande galerie où étoient toutes les tables de jeu; la musique étoit dans le salon du côté du grand appartement. — Au retour de la chasse, le roi appela Lasalle, et lui dit qu'il avoit choisi son frère l'abbé pour remplir la place d'aumônier qui vaquoit par la démission de l'abbé de Saint-Vallier, à qui le roi a fait donner 25,000 écus. — J'appris la mort de la fille du duc d'Épernon *; on prétendoit qu'elle pouvoit faire son mari duc, et on croit que le parlement est favorable à cette prétention-là.

* M. de Rouillac Goth n'a jamais été reconnu duc d'Épernon, et se faisoit appeler ainsi en province. Il venoit d'une sœur de M. d'Épernon, ce qui ne lui donnoit aucun droit.

Vendredi 6, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son grand parc en sortant de la messe. Monseigneur courut le cerf avec les chiens du roi qui étoient revenus de Saint-Germain à Versailles. Madame la Dauphine alla au sermon. — Le soir il y eut comédie françoise. Nous n'en verrons plus jusqu'au mois de septembre. — J'appris que le roi avoit donné ces jours passés 2,000 écus de pension à M. d'Aubigné, frère de madame de Maintenon. Son gouvernement de Cognac lui vaut 12,000 francs, et il en a 18,000, cinq ans durant, des fermiers généraux. Il est reparti pour Cognac. — On parla fort d'accommoder l'affaire qu'il y a entre MM. de Rhodes et de Tonnerre; MM. les maréchaux de France ne veulent pas la terminer de peur d'être obligés par la rigueur des ordonnances à les punir sévèrement, et l'on chargera quelque autre officier de la

couronne de finir ce démêlé, dont les suites pourroient être dangereuses et embarrassantes.

Samedi 7, *à Versailles.* — Le roi sortit l'après-dînée en calèche. — Monseigneur se reposa tout ce jour-là, et joua l'après-dînée au reversi; le soir il y eut appartement. — Le roi jugea l'affaire des gouverneurs des provinces et des maréchaux de France. On demeure à peu près comme on étoit, qui est ce que les gouverneurs souhaitoient. A l'égard des deux gentilshommes qui avoient causé tout ce mouvement-là, par le jugement qu'avoit rendu M. de Canisy, lieutenant de roi de Normandie, ils sont renvoyés devant les trois plus anciens maréchaux qui seront commissaires, et le tribunal des maréchaux de France n'en prendra point connoissance. — M. de Béthune, petit-fils du duc d'Orval, enseigne des gendarmes du roi, mourut à Paris. Il laisse sa femme grosse; il n'y avoit que fort peu de temps qu'il étoit marié. Madame de Verneuil, à la tête de la maison de Béthune, vint demander au roi quelque grâce sur la charge qu'il avoit achetée. Sa veuve est sœur de M. de Rothelin. Il avoit deux brevets de retenue, un de 40,000 francs, quand il eut la charge, et un de 10,000 écus que le roi lui avoit donné en faveur de son mariage.

Dimanche 8, *à Versailles.* — En sortant du sermon, le roi monta en carrosse et s'alla promener à Trianon; ensuite il revint dans son petit parc, où il ordonna beaucoup de petits ajustements; Monseigneur fit la revue du carrousel; le soir il y eut un petit appartement chez madame la Dauphine, où l'on joua au reversi, et l'on fit de petites loteries. — On sut ce jour-là que M. de Savoie renvoyoit en France madame et mademoiselle Dabon (1); la mère a été sous-gouvernante de Madame Royale, et M. de Savoie lui avoit donné pension, et lui avoit accordé tous les honneurs qu'on peut faire aux dames en ce pays-là. La

(1) Elles sont raccommodées depuis (*Note de Dangeau.*)

fille avoit eu toutes les entrées des filles de Madame Royale, et même celle du cabinet qu'elles n'ont point. Il n'y a plus présentement de françoises auprès de Madame de Savoie que sa nourrice. — Le fils de M. de Croissy fut nommé pour aller en Danemarck faire les compliments sur la mort de la reine-mère. — L'affaire de MM. de Tonnerre et de Rhodes, où M. de Gassion étoit mêlé, fut accommodée par M. le duc de Noailles seul.

Lundi 9, *à Versailles*. — Le roi, au sortir de la messe, alla tirer dans la capitainerie de Catalan, où il fut tout le jour malgré la pluie; Monseigneur alla courre le loup. Le soir il y eut appartement chez le roi dans la galerie.

J'appris qu'il y avoit eu à Venise un grand démêlé entre M. l'électeur de Saxe et M. de Mantoue, sur une courtisane qu'a fait enlever M. de Saxe. Ce démêlé-là doit-être accommodé par M. l'électeur de Bavière, que ces princes ont choisi pour arbitre. — Je sus aussi que le roi d'Angleterre avoit nommé Hamilton pour colonel d'un régiment en Irlande; cela lui vaudra 2,000 écus de rente. — J'appris que l'archiduchesse, qui vient de mourir à Mantoue, étoit remariée en secret avec un nommé Bulgarini, dont même elle avoit un enfant qui passoit à Mantoue pour bâtard du duc; qu'elle avoit laissé en mourant 500,000 écus d'argent qu'elle vouloit envoyer à l'Empereur, pour qui elle avoit conservé beaucoup d'attachement, mais que le duc de Mantoue s'étoit saisi de l'argent.

Mardi 10, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son grand parc; Monseigneur courut le cerf. Le soir, à huit heures, on entra chez madame la Dauphine, où Monseigneur joua au reversi. — On sut que le doge de Gênes étoit arrivé à Lyon, où il demeureroit quelques jours. Le résident lui a écrit de rester-là jusqu'à ce que les affaires soient réglées ici. — Il logera à l'hôtel de Beauvais, à Paris. — M. Bauyn fut taxé à 450,000 livres pour un reste de compte des tailles de Guyenne *. — On nous assura que le roi retranchoit à M. le duc de Savoie les 200,000 écus

qu'il lui donnoit par an, et que S. A. R. donnoit douze cents chevaux de ses troupes au Pape, qui les envoie au secours de l'Empereur, et qu'il les entretiendra durant la guerre contre les Turcs. — Le roi témoigna à madame de Thianges qu'il souhaitoit pour sa santé qu'elle ne fît pas le voyage de Rome, et qu'elle laissât revenir la duchesse Sforce sans l'aller quérir. Madame de Thianges obéit aux conseils du roi, et l'on ne parle plus de ce voyage-là.

*Ce Bauyn étoit un gros brutal, accusé de s'être grandement et étrangement enrichi; il fut longtemps en prison, et tellement dégraissé que son fils fut trop heureux dans la suite d'épouser pour rien une Maupeou, parente de madame de Ponchartrain, dont le mari depuis chancelier, avoit alors les finances : cela lui sauva du bien et le poussa aux intendances. C'est ce M. d'Angervilliers qu'on a vu longtemps depuis secrétaire d'État de la guerre, à la mort de M. Le Blanc, et ministre d'État.

Mercredi 11, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup; la chasse le mena à dix lieues d'ici; il n'en revint qu'à onze heures du soir. Madame la Dauphine fut au sermon. — J'appris qu'il vient ici des ambassadeurs de Moscovie, et qu'ils sont déjà arrivés à Berlin. Le roi a nommé Torf, gentilhomme ordinaire, pour les aller recevoir à leur entrée en France, et ils seront défrayés aux dépens de S. M. Le soir il y eut appartement. — Nous vîmes dans la galerie, entre plusieurs statues et vases qu'on a apportés de Rome, deux vases de porphyre taillés nouvellement; on a depuis peu retrouvé le secret de tailler le porphyre. Il y a plus de mille ans que ce secret-là étoit perdu. — On ouvrit la tête au petit Blanchefort, et l'on croit qu'il sera trépané demain. L'opération d'aujourd'hui étoit fort dangereuse, et s'est trouvé fort nécessaire. — J'appris que mademoiselle de Monlouet étoit morte à Paris. Caretto avoit espéré pouvoir la guérir, mais elle n'a pas été si heureuse que Cadrousse.

Jeudi 12, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans la

plaine de Grenelle, qu'il trouva belle pour la chasse; Monseigneur ne sortit qu'en carrosse pour s'aller promener à Trianon. Le soir on entra à huit heures chez madame la Dauphine, où l'on joua au reversi. Monsieur et Madame allèrent à Saint-Cloud et à Paris pour quelques jours. — Le roi donna à M. le maréchal d'Humières 100,000 francs à prendre au trésor royal, savoir : 50,000 francs au mois de mai prochain, et les cinquante autres mille dans un an. Il y avoit longtemps que le roi avoit promis au maréchal de lui donner 25,000 écus pour accommoder Mouchy, et S. M. lui a dit aujourd'hui qu'il lui donnoit les 100,000 francs pour lui payer les intérêts de ce qu'il avoit promis. — On trépana le petit Blanchefort, et l'on connut qu'il avoit été nécessaire absolument de le trépaner.

Vendredi 13, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans la plaine de Saint-Denis, et repassa à Saint-Cloud, où il vit Monsieur, qui y est depuis quelques jours. — Monseigneur courut à Trappes un cerf qui traversa tout le grand parc du roi, en sortit par un trou, et se vint faire prendre à la porte du chenil de Versailles. — Madame la Dauphine alla au sermon. — Il y eut appartement le soir pour la dernière fois; ils ne recommenceront qu'à Chambord. — Madame vint de Saint-Cloud pour courre le cerf avec Monseigneur. — Le roi, ne pouvant plus se promener dans ses jardins sans être accablé par la multitude du peuple qui venoit de tous les côtés et surtout de Paris, ordonna aux gardes de n'y plus laisser entrer que les gens de la cour et ceux qu'ils mèneroient avec eux. La canaille qui s'y promenoit avoit gâté beaucoup de statues et de vases. — M. le Prince envoya quérir les gens d'affaires de MM. les princes de Conty, et leur dit que puisque l'on ne pouvoit obliger ces princes à revenir, il falloit songer à leur envoyer ce qui étoit nécessaire pour leur faire faire le voyage noblement, et qu'il falloit leur trouver tout l'argent dont ils auroient besoin.

Samedi 14, *à Versailles.* — Le roi alla voler l'après-

dînée ; Monseigneur fit la revue du carrousel, et ensuite alla joindre le roi. Madame, madame la princesse de Conty et les filles y étoient et furent fort mouillées, car, malgré la pluie, le roi ne monta point en calèche. — Le soir, à huit heures, on entra chez madame la Dauphine, où Monseigneur joua au reversi. — M. le comte d'Hostel prêta serment entre les mains du roi de la charge de lieutenant de roi de Champagne, que son beau-père, M. de Praslin, lui a cédée ; mais S. M. lui a donné une commission pour y commander sa vie durant. — L'on jugea une affaire au conseil du roi sur la coutume de Bayonne ; le jugement fut favorable au duc de Grammont, qui auroit perdu 20,000 écus de rente, si l'on eût suivi l'avis de M. de Ris, intendant de Guyenne. — Madame la duchesse de Beauvilliers accoucha ici d'une sixième fille ; elle n'a point encore eu de garçon.

Dimanche 15, *à Versailles*. — Le roi fut presque tout le jour à la chapelle, et en sortant du salut il alla faire un tour dans ses jardins. Monseigneur l'accompagna partout ; le soir, on joua au reversi chez madame la Dauphine. — Madame de Montespan alla à Paris, et le roi passa l'après-souper chez madame de Maintenon. — On avoit cru durant quatre mois que la duchesse du Lude étoit grosse, et l'on tient qu'on s'étoit trompé. — Le roi cassa le chevalier de Sillery, colonel du régiment d'infanterie de Conty, et le chevalier d'Angoulême, colonel du régiment de cavalerie de la Roche-sur-Yon, pour avoir suivi ces princes. Ces deux chevaliers étoient envoyés tous deux de leurs maîtres en Angleterre, et apprirent la nouvelle de leur départ en débarquant en France. — J'appris que M. de Lauzun avoit vendu sa maison dans l'île Notre-Dame au marquis de Richelieu, qui pour l'acheter avoit vendu la terre de Pont-l'Abbé, en Bretagne, à M. Darnoson, maître des requêtes. Cette terre disputoit la place de baron avec Pontchâteau, que le duc de Coislin a donnée en mariage au marquis de Coislin son fils, lequel, en

cette qualité-là, a pris sa place et même présida aux États de Bretagne, il y a quatre années.

Lundi 16, *à Versailles.* — Le roi alla tirer en volant, puis revint à Saint-Cyr voir le bâtiment que l'on y fait pour les filles établies à Noisy (1). Monseigneur courut le cerf, et Madame vint de Saint-Cloud pour courre avec lui. — Madame la Dauphine fit ses Pâques à la paroisse, et communia par les mains de l'abbé de la Rochejacquelin, son aumônier; il arriva même une chose extraordinaire, c'est qu'il y eut deux consécrations, parce qu'on avoit oublié d'abord de présenter l'hostie choisie pour la communion de madame la Dauphine. — Le soir Monseigneur joua au reversi chez madame la Dauphine. — Tessé, mestre de camp général des dragons, fut nommé pour commander le camp sur la Canche que devoit commander Beaupré, qui est malade. Tessé est le premier qui ait commandé un camp sans être du moins maréchal de camp. — Le carrousel fut remis au mois de juin, parce que le roi ne veut point que le doge voie cette fête-là, de peur qu'on ne crût que l'on l'eût faite en partie pour lui.

Mardi 17, *à Versailles.* — Le roi alla tirer en sortant de la messe, et sur les quatre heures il vint à Marly, où madame la Dauphine étoit allée l'attendre avec les dames de sa suite. Monseigneur courut le loup dans le parc de Buzenval et le prit auprès de Versailles; le soir il joua au reversi chez madame la Dauphine. — Magalotti vint au souper du roi, conter à S. M. que Albergotti, son neveu, avoit pris querelle dans les rues de Londres avec M. de Seyssac, sur quelques mauvais discours où il avoit cru qu'un bon François devoit répondre; qu'il avoit blessé M. de Seyssac à l'épaule, l'avoit désarmé et lui avoit fait demander la vie. Le roi répondit simplement : « Cela est bien, si cela est comme cela. » — Le comte de

(1) Voy. *Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, par M. Th. Lavallée, 1853.

Grammont prit congé du roi, s'en allant en Angleterre de son chef; il compte qu'il sera bien reçu de L. M. B. — Le roi apprit avec beaucoup de joie que M. le Prince avoit fait une confession générale, et avoit communié à Chantilly, après avoir été quatre jours enfermé avec son confesseur.

Mercredi 18, *à Versailles.* — Le roi, au sortir de ténèbres, s'alla promener à pied dans ses jardins; Monseigneur le suivit à la promenade. Le soir il n'y eut point de jeu chez madame la Dauphine, et l'on n'y entra qu'un quart d'heure avant le souper. — Le roi donna au président le Bailleul la survivance de sa charge de président à mortier, pour M. de Châteaugontier, son fils, qui est conseiller au parlement. Le président le Bailleul s'est retiré depuis quelques années à Saint-Victor, pour pouvoir donner à ses créanciers ce qu'il peut épargner de son revenu. — Le roi apprit en entrant à ténèbres, que le doge étoit arrivé à Paris, étant venu de Lyon par la diligence. — On mit dans la galerie une statue (1), que MM. d'Arles ont

(1) Cette statue, trouvée en 1651 dans les ruines du théâtre d'Arles, qui passait alors pour un ancien temple de Diane, avait été placée dans l'hôtel de ville d'Arles sous le nom de Diane. Offerte à Louis XIV par la ville d'Arles en 1684, cette figure, à laquelle manquaient les deux bras, donna lieu aux plus vives et aux plus singulières discussions en latin et en français, en prose et en vers, dans des brochures séparées, dans *le Journal des Savants* et jusques dans *le Mercure galant;* les uns soutenant que la statue était une Diane, les autres que c'était une Vénus. Girardon, chargé de restaurer la figure, trancha la difficulté : il en fit un petit modèle en cire, auquel il ajouta les deux bras, lui plaça une pomme dans la main droite, un miroir dans la gauche, et porta ce modèle au roi, en lui disant que toutes les statues, médailles, bas-reliefs et agates qui avaient représenté Diane ne lui avaient jamais embarrassé les jambes de draperies, ni laissé tout le corps découvert; que la statue dont il s'agissait était découverte jusqu'aux hanches, et avait beaucoup de draperies autour des jambes, ce qui ne convenait guère à une chasseresse. « Le roi, ajoute *le Mercure d'août* 1684, qui avoit déjà souvent ouï agiter la même cause, et qui savoit toutes les raisons que l'on avoit apportées de part et d'autre, dit que la statue lui paroissoit bien restaurée, et qu'il croyoit que c'étoit une Vénus. L'on peut dire que ce jugement est juste, puisque, outre les lumières de ce monarque, il ne l'a prononcé qu'après en avoir eu tous les éclaircisse-

donnée au roi, qu'ils avoient trouvée il y a environ vingt ans dans les ruines d'un ancien édifice des Romains. Il y a eu de grandes disputes entre les savants pour savoir si c'étoit une Diane ou une Vénus; mais enfin les connoisseurs ont décidé que c'étoit une Vénus. — Le maréchal de Lorges revint d'Angleterre et arriva au coucher du roi, qu'il retarda quelque temps, parce que S. M. voulut l'entretenir et demeura enfermé un quart d'heure avec lui dans son cabinet. — M. de Louvois alla coucher à Fontainebleau, pour voir ce que le roi y fait faire; il n'y demeurera qu'un jour.

Jeudi saint 19, *à Versailles*. — Le roi fit la cène à l'ordinaire (1); M. Tiberges, directeur des missions étrangères, fit le sermon. C'est lui qui avoit fait l'oraison funèbre de mademoiselle de Bouillon, qui lui avoit donné de la réputation. — M. de Blainville fit à la cène sa première fonction de grand maître des cérémonies, et la Chesnaye y servit comme grand tranchant, en portant un des plats, qui est un des droits de sa charge. — A ténèbres le roi entendit pour la première fois le *Quare fremuerunt* de Lully, qui fut fort loué; en sortant de la chapelle, le roi et Monseigneur allèrent tirer chacun de leur côté dans le

---

ments qu'on pouvoit donner sur ce sujet. » La Vénus d'Arles est aujourd'hui au Musée des Antiques du Louvre.

(1) La cérémonie de la cène, ou mieux du lavement des pieds des treize pauvres, était une cérémonie religieuse pratiquée, à l'imitation de J. C., par tous les rois de France, le jeudi saint, depuis le règne du bon roi Robert. C'était pour les rois de France un devoir indispensable; et, lorsqu'ils ne pouvaient s'en acquitter, c'était le Dauphin ou le plus proche prince du sang qui l'accomplissait. Depuis saint Louis, le nombre des pauvres à qui le roi lavait les pieds et servait à manger était fixé à treize; c'étaient toujours des enfants pauvres, « nets et des plus agréables » que l'on pouvait trouver. Le roi, après leur avoir lavé et baisé le pied droit, étant prosterné à deux genoux, servait à chacun de ses enfants, treize plats de légumes et de poisson, puis leur donnait une bourse contenant treize écus. *Voy.* les détails circonstanciés de cette cérémonie dans *l'Hist. ecclésiastique de la cour*, par du Peyrat, 1 vol. in-fol., 1645, p. 774 et suiv. — *Voy.* aussi *l'Hist. ecclés. de la cour de Fr.*, par l'abbé Oroux, 1776, in-4°, t. I, p. 171, et *l'État de la France*, aux articles du Gobelet et du Grand Aumônier.

petit parc. — Monseigneur fit ses Pâques à la paroisse, le matin avant que de venir servir à la cène. Madame la Dauphine après ténèbres alla encore à la paroisse. — Après souper, le roi, Monseigneur et madame la Dauphine retournèrent à la chapelle.

Vendredi saint 20, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine passèrent presque toute la journée à la chapelle; ils entendirent le sermon du P. Gaillard, qu'on trouva parfaitement beau et digne d'être comparé à ceux du P. Bourdaloue et de M. d'Agen. — Après ténèbres, le roi et Monseigneur se promenèrent à pied dans les jardins. — M. de Belesbat obtint l'abbaye de [Reconfort], auprès de Clamecy en Nivernois, pour une de ses sœurs, qui avoit été autrefois nommée à l'abbaye du Tar, à Dijon, et qui n'en avoit pu prendre possession à cause d'une prétention des religieuses contre MM. de Citeaux. — Moret, valet de garde-robe, eut une pension de 1,000 francs sur l'évêché d'Aire. Cette pension servira à payer les 1,000 francs de pension que le roi avoit sur l'abbaye de Preuilly, quand il la lui donna. — J'appris que le roi d'Angleterre avoit fait dire à mademoiselle Chelzey, qu'il honoroit de son amitié étant duc d'York, que si elle vouloit se retirer en France, il lui donneroit de quoi y vivre magnifiquement; qu'elle avoit répondu qu'elle ne vouloit point porter sa honte chez les étrangers; et quand le roi la fit presser une seconde fois de prendre ce parti-là, afin qu'on ne pût pas dire, si elle demeuroit en Angleterre, qu'elle eût quelque pouvoir sur son esprit, elle répliqua que S. M. avoit tout pouvoir, qu'elle pouvoit la faire tirer à quatre chevaux, mais qu'elle ne pouvoit la faire consentir à s'éloigner de lui.

Samedi 21, *à Versailles.* — Le roi fit son bonjour à la paroisse entre les mains du cardinal de Bouillon, et toucha ensuite treize cents malades. Monseigneur alla courre le cerf, qui le mena vers Marcoussy. — Le roi donna l'abbaye de Saint-Sever à l'abbé de la Châtre, qui étudie pour être

docteur. — L'abbaye de Massay, vacante par la mort de Bourdelot, fut donnée à l'abbé de la Motte, archidiacre de Paris, qui a rendu celle de Vertus qu'on a donnée à l'abbé de Lusancy, frère de Lusancy des gardes. — Le roi donna quelques canonicats vacants, et déclara qu'il n'en donneroit plus qu'à gens qui eussent l'ordre de prêtrise. — Le soir on entra un peu avant dix heures chez madame la Dauphine; on n'y a point joué ces jours-ci, on ne recommencera que demain. — Le grand maître se fit porter à Paris, se trouvant fort mal. — L'abbé du Rivau, fils du marquis du Rivau-Beauvau, a eu l'abbaye de Saint-Victor en Caux, vacante par la démission volontaire du comte de Claire, devenu aîné de sa maison; d'Arcy, ambassadeur en Savoie, a depuis longtemps 2,000 francs de pension sur cette abbaye que le roi lui a donnée par quatre fois pour deux de ses frères, et deux de ses neveux, fils du comte de Claire, aîné de sa maison.

Dimanche 22, *à Versailles*. — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine passèrent presque toute la journée à l'église. Au sortir du salut, le roi s'alla promener dans ses jardins; Monseigneur monta à cheval après vêpres, et alla faire collation à la Ménagerie. — Madame la Dauphine, mécontente de quelques sots procédés des comédiens, pria le roi de casser Baron et Raisin, les deux meilleurs comédiens de la troupe, l'un pour le sérieux et l'autre pour le comique. — On apprit que le cardinal Castaldi étoit mort; il laisse un vingt-cinquième chapeau vacant. Il avoit été légat à Bologne, archevêque de Ravenne, et a laissé l'usufruit de son bien à une de ses sœurs, religieuse. — Le duc de la Force eut un grand démêlé dans Charenton avec un gentilhomme, à qui il ôta la perruque; le roi nomma M. de Schomberg et M. Luxembourg pour prendre connoissance de cette affaire, non comme maréchaux de France, car les ducs ne veulent pas reconnoître leur tribunal, mais comme commissaires. — On envoya à M. de la Force un lieutenant de la maréchaussée qui

dit qu'il avoit ordre du roi de se tenir auprès de lui.

Lundi 23, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur alla chasser dans la plaine de Saint-Denis; le soir à neuf heures il joua au reversi chez madame la Dauphine. — M. Dupuy, ordinaire de chez le roi, eut un petit prieuré qu'on appelle. . . pour un de ses frères qui est moine à Saint-Victor. — Le soir, M. de Croissy vint chez le roi fort tard; il fut enfermé avec lui longtemps, puis alla chez M. de Louvois, et les courtisans crurent qu'il étoit venu des nouvelles considérables, ou de Vienne ou de Madrid. — J'appris la mort de madame la première présidente de Novion. — Je sus aussi que madame de Seppeville étoit morte; elle étoit fille de Monerot, et c'est elle qui devoit épouser le comte de Seri, fils aîné de M. le duc de Saint-Aignan. — M. le maréchal de Lorges nous conta qu'il avoit été beaucoup mieux reçu du roi d'Angleterre, qu'on ne l'avoit dit d'abord, et que S. M. B. avoit toujours été découverte durant son audience; mais qu'il s'étoit couvert dès que le marquis d'Estampes, envoyé de Monsieur, avoit commencé de parler.

Mardi 24, *à Versailles.* — Le roi alla chasser dans son petit parc; Monseigneur fit la répétition du carrousel; madame la Dauphine y vint, et ensuite Monseigneur monta dans son carrosse, et alla faire le tour du canal avec elle; ils firent collation au bout du canal du côté de la Ménagerie. — On sut que le courrier arrivé d'hier venoit de Madrid, où le roi l'avoit envoyé pour ordonner à M. de Feuquières, son ambassadeur, de déclarer aux Espagnols, que s'ils donnoient les Pays-Bas au duc de Bavière, par son contrat de mariage avec l'archiduchesse, comme le bruit couroit qu'ils les vouloient donner, S. M. regardoit cela comme une infraction considérable à la trêve; qu'ils devoient savoir qu'en cas que le roi d'Espagne vînt à mourir sans enfants, monseigneur le Dauphin étoit héritier naturel, et qu'ainsi on ne pouvoit dis-

poser de ce qui lui devoit appartenir; qu'il avoit envoyé Boufflers à Bayonne et fait marcher beaucoup de troupes vers la Navarre pour entrer dans leur pays, au cas qu'ils voulussent faire une démarche si contraire aux intérêts de son fils et au repos de l'Europe. — Les Espagnols ont répondu qu'ils ne savoient ce que c'étoit que le bruit qu'on avoit fait courir, et qu'ils n'avoient point songé à donner les Pays-Bas à M. l'électeur de Bavière; ainsi la trêve ne sera pas rompue présentement. — Monsieur et Madame revinrent de Paris, où ils avoient passé les derniers jours de la semaine sainte.

Mercredi 25, *à Versailles.* — Le roi ne sortit qu'à cinq heures, et alla tirer dans son petit parc; Monseigneur courut le cerf, Madame y vint avec lui; nous fûmes de retour avant que le roi sortît, et Monseigneur l'accompagna à sa chasse. — Madame la Dauphine sortit sur les six heures, et fit le tour du canal; au retour de la promenade, Monseigneur vint jouer chez elle au reversi. — Il y eut un petit démêlé entre M. le duc de Créqui et M. de Luxembourg à la messe; cela fut terminé sur-le-champ par leurs amis communs. — M. de Louvois alla à Monceaux pour voir les réparations nécessaires à l'entretènement de cette maison-là; et peut-être travaillera-t-on aussi à quelques embellissements. — J'appris que M. de la Rochefoucault avoit fait faire, par M. de Gourville, le partage du bien de ses enfants : M. de la Roche-Guyon aura la terre de la Roche-Guyon, qu'on donne à gouverner à madame sa femme, et M. de la Rochefoucault se charge de la terre de Liancourt, et de donner à son cadet environ 20,000 francs par an. M. de Louvois donne à M. son gendre, en avancement de partage de sa fille, 115,000 francs pour payer les dettes qu'ils ont faites en leur particulier, M. son frère et lui.

Jeudi 26, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc, en sortant de la messe; Monseigneur alla courre le loup à Sainte-Geneviève, chez le duc de Noailles, et

fut de retour assez à temps pour venir encore au salut; le soir il joua au reversi chez madame la Dauphine. — J'appris que le roi avoit ôté Consolins, qui commandoit ici les bâtiments qui sont sur le canal. Il lui donne une pension de 2,000 francs, et a fait venir ici les trois compagnies qui étoient en Flandres pour les frégates, et qu'on laissoit d'ordinaire à Condé. Ces trois compagnies font en tout deux cent soixante hommes : la première est de cent quarante, et les deux autres de soixante chacune. On a donné à celui qui les commande le rang de commandant de bataillon, et il marche selon l'ancienneté de Piémont; tous ces soldats-là savent ramer; il y en aura soixante par jour qui seront toujours prêts quand le roi ou les courtisans voudront s'embarquer sur le canal. Celui qui les commande s'appelle le chevalier Paulin, et son emploi lui vaut 400 francs par mois ; les deux autres capitaines n'ont que 100 écus par mois. Ils ont ordre d'être toujours avec leurs officiers subalternes à bord du canal, et de mener les gens qui veulent s'embarquer.

Vendredi 27, *à Versailles*. Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine allèrent dîner à Marly, avec Monsieur, Madame, madame la princesse de Conty, mademoiselle de Nantes, mesdames de Maintenon, d'Arpajon, de Rochefort, de Ventadour et de Durasfort. — Après-dîner les filles, les autres dames de la cour et les courtisans vinrent; on joua, il y eut bal, on se promena. Il y eut deux tables, pour la collation, magnifiques : une tenue par madame la Dauphine, et l'autre par Madame. — Nous trouvâmes beaucoup d'augmentation à Marly, et le roi a résolu d'y faire une cascade qui achèvera de rendre la maison charmante. — J'appris ce jour-là que madame de Langeron seroit dame d'honneur de madame la duchesse de Bourbon ; elle l'est à cette heure de madame la Duchesse. Elle sera comme madame la duchesse de Richelieu, qui fut dame d'honneur de madame la Dauphine, après l'avoir été de la reine. — M. de Langres s'accommoda avec M. de Louvois sur

la prétention qu'il avoit pour les lods et ventes du comté de Tonnerre, qui relève de Langres. M. de Louvois lui donne 1,300 pistoles.

Samedi 28, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son petit parc; Monseigneur ne chassa point; il alla sur les six heures faire collation à Trianon, où madame la Dauphine le vint joindre. Il avoit eu dessein de faire cette petite fête-là à la Ménagerie, et changea de dessein parce qu'il sut que M. le Duc nous y devoit mener ce jour-là, et il eut l'honnêteté de ne point vouloir faire changer cette partie-là. — Nous nous promenâmes longtemps dans le potager, et sûmes que le roi ne donnoit plus que 2,000 francs de pension à M. de la Quintinie, et qu'il avoit fait un marché avec lui pour toute la dépense du potager; il lui donne 18,000 francs par an pour tous les jardiniers et tous les frais qu'il faut faire. — On apprit la mort du dernier fils du roi de Pologne.

Dimanche 29, *à Versailles.* — Le roi ne sortit qu'après le salut; il alla tirer, et Monseigneur vint au manége faire une revue générale de tout le carrousel avec les pages et les estafiers; madame la Dauphine y vint pour voir la marche et la comparse. Le soir on joua au reversi chez madame la Dauphine. — On sut que M. Dumay, lieutenant général de l'artillerie, étoit à Dunkerque, où il faisoit embarquer cent pièces de canon pour porter à Bayonne; il y a cinquante pièces de vingt-quatre. — M. de Louvois, pour M. le duc du Maine, termina avec M. Courtin, pour M. le duc de Chaulnes, le marché de la terre de Magny, à 730,000 livres, et 1,500 louis de pot-de-vin. M. de Chaulnes vient de vendre une terre au prince de Bournonville, une à Berthelot l'aîné, Rayneval à M. de Ruvigny, Magny à M. le duc du Maine, et quelques rentes sur la maison de ville. Toutes ces ventes font 1,511,000 livres, moyennant laquelle somme il payera toutes ses dettes, à 60,000 écus près. Il ne lui reste plus aussi que la terre de Péquigny, affermée 32,000 livres, et le duché de Chaulnes, qui en

vaut 25,000. Madame la duchesse de Chaulnes a eu 700,000 francs de dot, qu'elle aura à reprendre sur ces deux terres et sur la maison de Paris, à la place Royale.

Lundi 30, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son petit parc; Monseigneur, au sortir du conseil, alla chasser dans la plaine Saint-Denis. Le soir, Monseigneur alla faire collation à la Ménagerie avec madame la Dauphine, puis revint jouer chez elle au reversi jusqu'au souper. — En sortant de la messe, le roi passa à son ordinaire chez madame de Montespan, où il vit tout le linge acheté pour le mariage de mademoiselle de Nantes, qui sera consommé au commencement de juillet. — On a conclu pour M. le duc du Maine le marché de la terre d'Aumale, à 700,000 livres; elle n'est affermée présentement que 25,000 francs, et madame la duchesse de Savoie, à qui cette terre appartenoit, en avoit fait couper toute la futaie, avant que de la vendre. Aumale joint le comté d'Eu et est fort seigneurial; il est même aisé d'en augmenter le revenu. Magny et Aumale ont été achetés de l'argent provenu des appointements de colonel général des suisses, et c'est M. de Louvois qui avoit soin de ces fonds-là. On croit qu'à cette heure le roi nommera un conseiller d'État pour être chef du conseil des affaires de M. le duc du Maine.

Mardi 1er *mai, à Versailles.* — Le roi alla tirer à son ordinaire; Monseigneur ne chassa point de tout le jour; il alla l'après-dînée monter des chevaux de la grande écurie dans le manége couvert; madame la Dauphine y voulut venir, et on lui fit accommoder des places à la porte. Monseigneur, M. le comte de Brionne, M. de Vendôme et M. le marquis de Bellefonds, firent faire manége devant elle. — Le soir Monseigneur joua au reversi chez madame la Dauphine, en revenant d'une collation magnifique qu'il avoit donnée aux dames, à la Ménagerie. — Madame de la Plesse, mère de M. de Laval et de madame la duchesse de Roquelaure, mourut à Paris. — De Vau, gentilhomme de M. le prince de Conty, arriva ici portant des

lettres de ces princes, qui marquent que leur voyage de Hongrie ne se fera point, et apparemment il se tournera du côté de la Pologne. Il les a laissés à Nuremberg.

Mercredi 2, *à Versailles.* — Le roi prit médecine; Monseigneur alla courre le loup. — Madame la princesse de Conty vint dire au roi que MM. les princes de Conty lui avoient envoyé un courrier pour lui mander qu'ils craignoient de déplaire au roi s'ils alloient servir en Hongrie, et qu'ainsi ils prendroient un autre parti, et qu'ils auroient bien souhaité de pouvoir apprendre ou de pouvoir deviner lequel lui seroit le plus agréable, qu'ils allassent en Pologne, ou qu'ils se missent dans l'armée des Vénitiens en Dalmatie; qu'ils demeureroient dans des villes d'Allemagne, où il n'y auroit point de ministre de l'empereur, et qu'ils attendroient là le retour de leur courrier pour déterminer la route et le parti qu'ils devoient prendre. Le roi ne fit nulle réponse à madame la princesse de Conty. — Monsieur et madame allèrent à Saint-Cloud pour quelque temps.

Jeudi 3, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le sanglier, et le soir il joua chez madame la Dauphine au reversi. — Le comte de Fiesque toucha les 100,000 écus que le roi lui a fait donner par les Génois, et donna sa quittance conformément au traité que le roi a fait avec eux, et ne renonce à aucuns de ses droits.

On eut la confirmation de la mort du pauvre Guilleragues à Constantinople, au retour du voyage qu'il avoit fait à Andrinople, où il avoit eu le sopha* et beaucoup de bons traitements qu'on ne vouloit plus faire aux ambassadeurs de France, et quelques-uns même que l'on ne leur avoit jamais faits. Le caïmacan a mandé à madame de Guilleragues qu'elle pouvoit demeurer en toute sûreté, et qu'on lui rendroit les mêmes honneurs que si son mari étoit encore en vie; on n'avoit point su au vrai que nous eussions obtenu le sopha, et on ne l'a appris que

par le sécrétaire de Guilleragues qui a apporté en même temps la nouvelle de sa mort.

* Le sopha est une manière d'estrade, couverte de tapis, au fond de la chambre d'audience du grand vizir, sur laquelle il est assis sur des carreaux, les jambes croisées; et celui qu'il reçoit s'assit sur un carreau, vis-à-vis de lui, à distance, et personne sur le sopha; avoir le sopha, c'est y être assis auprès du grand vizir, qui est un honneur très-rare et que presque personne de l'empire turc ni des ambassadeurs qui y résident n'obtient, ce qui fut alors accordé à l'ambassadeur de France.

Vendredi 4, à Versailles. — Le roi ne sortit qu'à sept heures du soir, et s'alla promener en carrosse avec madame la Dauphine; Monseigneur courut le sanglier. — Le soir à neuf heures, madame la Dauphine passa dans le petit appartement du roi; aucun courtisan n'entra; il y eut une loterie de trois mille billets, parmi lesquels il y en avoit vingt-quatre noirs, quatre d'argent et vingt de bijoux; la loterie dura avant et après le souper que S. M. donna aux dames qui étoient à la loterie. Ils étoient dix-sept à table, le roi, Monseigneur, madame la Dauphine, la princesse de Conty, Mademoiselle de Nantes, madame de Montespan, madame de Maintenon, mesdames de Thianges, d'Arpajon, de Rochefort, de Montchevreuil et de Bury, mesdemoiselles de Biron, de Rambures, de Lœwestein, de Grammont et d'Hamilton : les bijoux tombèrent en différentes mains; mais, par un bonheur extraordinaire, mademoiselle de Lœwestein eut les quatre lots d'argent, qui étoient de cinq cents louis. Le roi fit venir à la loterie M. le duc de Bourbon et M. du Maine, qui eurent part à la magnificence.

Samedi 5, à Versailles. — Le roi alla tirer à son ordinaire; Monseigneur courut le loup, et revint le soir à neuf heures jouer chez madame la Dauphine, qui se promena sur le bord du canal longtemps en carrosse. — Le roi donna à M. de Joyeuse, lieutenant général dans ses armées, le gouvernement de Nancy, qui étoit vacant depuis quelques mois par la mort de M. de Caïac, qui en étoit

gouverneur, et par le refus d'Obarède, qui n'avoit pas voulu quitter le gouvernement de Rhé pour celui de Nancy *. — Le chevalier Colbert obtint du grand maître de Malthe, à la recommandation du roi, la promesse de la première commanderie de grâce; le grand maître entre présentement en donaison : le chevalier Colbert avoit déjà eu une commanderie de grâce, et celle-ci lui est accordée en considération de ce qu'il vient de commander les galères de l'ordre. Le grand maître de Malthe a deux années du revenu des commanderies de grâce; ainsi il a intérêt qu'elles soient bonnes.

* M. de Joyeuse, qui eut le gouvernement de Nancy, est mort maréchal de France.

Dimanche 6, *à Versailles.* — Monseigneur fit une revue générale du carrousel, et elle finit d'assez bonne heure pour aller au salut avec le roi. — En sortant de la chapelle, S. M. monta en carrosse avec madame la Dauphine, Mademoiselle, madame de Guise, madame la princesse de Conty, mademoiselle de Nantes, mesdames d'Arpajon et de Maintenon; il se promena quelque temps dans le parc, puis alla à Marly à l'entrée de la nuit : on s'y promena longtemps; il y eut musique et un grand souper. Il n'y eut que madame la princesse d'Harcourt de dames qui ne fut point de la maison; ils étoient vingt à table, en comptant les filles. — Le roi donna la lieutenance de roi de Narbonne à. . . ., ancien exempt des gardes du corps; elle lui vaudra 5,000 livres de rente, et cela le console de n'avoir point monté à l'enseigne qu'on avoit donnée, il y a déjà quelque temps, à M. d'Urfé, qui étoit exempt dans la même compagnie et après lui.

Lundi 7, *à Versailles.* — Le roi alla tirer en sortant de la messe; mais il fit une chaleur si prodigieuse qu'il résolut de ne plus aller à la chasse que sur les trois ou quatre heures. — Monseigneur courut le loup à Montfort, et au retour il donna un grand souper à ceux qui l'avoient suivi

à la chasse, dans la salle du bal (1); le repas fut fort gai; en sortant de table il s'alla promener à pied, puis il s'embarqua sur le canal. — Le roi nomma M. de Fieubet, chancelier de la feue reine, pour gouverner les affaires de M. du Maine; il le pria de vouloir bien se charger de ce soin-là et d'être chef du conseil de M. du Maine, comme M. d'Argouges est chef du conseil de M. le prince de Conty. — On eut nouvelle du couronnement du roi d'Angleterre, où tout s'est passé aussi heureusement que le pouvoient souhaiter L. M. B. — Le cadet des enfants de M. de Noailles mourut ici; il a perdu depuis un an trois fils et une fille; il ne lui reste plus qu'un garçon, il a encore quatre ou cinq filles.

Mardi 8, *à Versailles*. — Le roi, après son dîner, fit la revue de ses deux compagnies de mousquetaires qui étoient vêtus de neuf, et qu'il trouva en très-bon état; ensuite il alla tirer dans son grand parc. Monseigneur courut le cerf, et madame vint de Saint-Cloud pour courre avec lui. — On présenta au roi le duc de Saint-Alban, fils du roi d'Angleterre et de mademoiselle Gouin, comédienne; la reine douairière lui donne 2,000 pièces de pension, sans quoi il ne pourroit subsister; sa mère a beaucoup de meubles magnifiques, mais peu de revenu. — Au retour de la chasse, Monseigneur vint se déshabiller à la Ménagerie, où madame la Dauphine vint faire collation avec lui, et ensuite ils s'embarquèrent sur le canal. — Mortfontaine, maître d'hôtel du roi, mourut d'apoplexie; sa charge est une des quatre que le grand maître de la maison donne; ainsi voilà une aubaine pour M. le Duc, de 20,000 écus pour le moins.

Mercredi 9, *à Versailles*. — Le roi, en sortant de la cha-

(1) Le bosquet appelé la salle du bal est ovale et en forme d'amphithéâtre, avec une cascade décorée de rocailles et de coquillages; des torchères en plomb doré servaient à y porter des girandoles. Au milieu s'élevait une espèce d'arène entourée de fossés de marbre, sur laquelle on dansait ou bien on servait les repas. Ce bosquet subsiste encore en partie.

pelle, alla dîner à Marly avec Monseigneur et madame la Dauphine. Les courtisans y vinrent sur les quatre heures. Monsieur et Madame y vinrent aussi de Saint-Cloud, et le roi les ramena ici après la fête; il y eut musique, bal, collation et souper : on y servit quatre tables de quinze couverts chacune pour les dames, et il y en eut pour les courtisans, où nous étions du moins trente. — Le roi n'ayant rien voulu dire sur les démarches que MM. les princes de Conty devoient faire présentement, M. le Prince leur a mandé qu'il leur conseilloit d'aller en Pologne, où apparemment il y auroit des affaires considérables, et qu'il croyoit que ce parti-là seroit moins désagréable au roi que ceux qu'ils auroient pu prendre.

Jeudi 10, *à Versailles*. — Le roi ne sortit qu'après le salut et s'alla promener à pied dans ses jardins, et, entre huit et neuf, il entra dans l'appartement de Monseigneur, où madame la Dauphine l'attendoit. Il y eut musique, bal et jeu, et ensuite un souper où il y avoit quarante femmes; en sortant de table, le roi alla faire un tour à pied dans les jardins, où la plupart des dames le suivirent; madame la Dauphine remonta dans son appartement. — Madame du Bouchet, dame d'honneur de madame de Guise, étoit venue chez Monseigneur sans être priée, et l'on lui fit dire de se retirer, parce que l'on ne vouloit que les dames qui avoient été conviées; ce petit dégoût-là sera suivi d'un plus grand pour elle, mais qui ne vient point de là : c'est que madame de Guise, voulant avoir madame de Vibrais pour dame d'honneur, ôte madame du Bouchet, à qui elle ne donne de récompense que 10,000 francs; elle promet 2,000 écus pour la fille aînée, et 4,000 francs pour faire la cadette religieuse.

Vendredi 11, *à Versailles*. — Le roi ne sortit que fort tard, et s'alla promener dans ses jardins. Monseigneur courut le loup à Montfort, dont il ne revint que sur les neuf heures du soir; il avoit fait préparer un grand souper pour ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre à la chasse,

mais il ne soupa point avec eux, parce que le souper du roi fut servi en même temps que le sien. — M. de Preuilly, lieutenant général sur mer, fut commandé pour aller s'embarquer à Brest; on lui donne dix gros vaisseaux. Le chevalier de Château-Renaud, chef d'escadre, servira sous lui; le prétexte ou la raison de cet armement est de châtier les corsaires de Salé.

Samedi 12, *à Versailles.* — Après dîner il y eut une grande cavalcade dans le petit parc; Madame, madame la princesse de Conty et les filles étoient à cheval, madame la Dauphine fut toujours en carrosse; ensuite on vint faire collation dans la salle du bal. — On régla ce jour-là que le doge auroit mardi son audience; M. le maréchal d'Humières fut nommé pour l'aller prendre à Paris et l'amener ici à son audience. — Le roi donna l'abbaye de Saint-Julien dans Tours à un neveu de l'abbé qui vient de mourir et qui étoit frère de Catinat, gouverneur de Cazal; j'en ai déjà vu quatre de cette maison-là, qui ont eu cette abbaye depuis que je suis gouverneur de Touraine. — Le soir Monseigneur joua au reversi chez madame la Dauphine. — Je passai toute cette journée-là à Sceaux.

Dimanche 13, *à Versailles.* — Le roi sortit l'après-dînée pour aller tirer dans son parc à l'ordinaire, et, à sept heures, il revint se promener à pied dans ses jardins. — Monseigneur fit une revue du carrousel; madame la Dauphine et Madame y vinrent; après le carrousel il y eut une grande collation à la Ménagerie. — On sut que le doge ne vouloit point donner la main à un maréchal de France; ainsi on ne lui en enverra point, et le roi en a averti le maréchal d'Humières qu'il avoit nommé pour cette fonction-là. — Le doge prétend qu'on ne doit pas lui demander de donner la main à un maréchal de France, puisqu'il ne la donne pas aux souverains d'Italie, comme M. de Parme, M. de Modène, et M. de Mantoue; il dit même qu'il ne la donneroit pas à M. le grand-duc.

Lundi 14, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup et revint se promener à l'entour du canal avec madame la Dauphine. — J'appris que M. le duc d'Uzès s'étoit brouillé avec M. de Montauzier, son beau-père, qu'il étoit sorti de chez lui, à dessein de n'y plus rentrer, et s'en étoit allé à Lévis, à quatre lieues d'ici; depuis qu'il est marié il avoit toujours logé chez M. de Montauzier, qui le nourrissoit lui, ses enfants et ses domestiques. — Le soir, Monseigneur joua chez madame la Dauphine à son ordinaire.

Mardi 15, *à Versailles.* — *Entrée du doge* (1). — Le roi entra à onze heures dans la galerie; il avoit fait mettre le trône au bout, du côté de l'appartement de madame la Dauphine; il ordonna que les privilégiés entreroient par son petit appartement, et le reste des courtisans par le grand degré; le grand appartement et la galerie étoient pleins. A midi, le doge entra avec les quatre sénateurs et beaucoup d'autres gens qui lui faisoient cortége; il étoit habillé de velours rouge avec un bonnet de même, les quatre sénateurs étoient vêtus de velours noir avec le bonnet de même; il parla au roi couvert, mais il ôtoit son bonnet souvent : il ne parut point embarrassé non plus qu'à toutes les audiences qu'il eut ce jour-là. Après que le roi lui eut répondu, chaque sénateur parla à S. M., et, durant qu'ils parlèrent, le doge fut toujours découvert comme eux, et ils ne se couvrirent point quand le doge parla. Le roi avoit permis aux princes de se couvrir durant l'audience, mais ils se découvrirent dès que le doge eut fini de parler, parce qu'il ne se recouvroit plus; il fut reçu et traité comme ambassadeur extraordinaire. Il alla l'après-dînée chez Monseigneur, chez madame la Dauphine, chez M. le duc de Bourgogne, chez M. le duc

(1) Voir les détails les plus circonstanciés sur tout ce qui s'est passé depuis l'arrivée du doge jusqu'à son départ, dans le *Mercure* de mai, pages 289 à 373.

d'Anjou, chez Monsieur, chez Madame, chez M. de Chartres, chez mademoiselle de Chartres, chez Mademoiselle, chez madame la Grande-Duchesse, chez M. le Duc, chez madame de Guise, chez M. de Bourbon, chez madame la Duchesse, chez madame la princesse de Conty et chez mademoiselle de Bourbon; il ne vit point les enfants du roi. Il y eut beaucoup de foule partout où il alla, surtout chez madame la Dauphine, où il y eut même du désordre et des miroirs cassés. A son carrosse ses armes sont aux principaux endroits, et il y a des écussons séparés où sont les armes des quatre sénateurs. Il est de la maison Imperiale et s'appelle Lercaro, parce qu'il a hérité de cette maison-là, qui avoit été adoptée dans la maison Imperiale qui est de l'ancienne noblesse; et le dernier des Lercaro, par reconnoissance, donna son bien à un Imperiale, dont celui-ci descend, à condition de porter le nom de Lercaro joint à celui d'Imperiale. — Le doge n'a point vu M. de Croissy, quoique tous les ambassadeurs extraordinaires le voyent; il a dit pour ses raisons qu'il n'avoit rien à négocier, et qu'ainsi il n'étoit pas nécessaire qu'il vît le secrétaire d'État des étrangers; il prétendoit que M. de Croissy le vînt voir le premier. — Les princesses du sang le reçurent sur leur lit, afin de n'être point obligées à le conduire. Il se plut fort chez madame la princesse de Conty, et comme il la regardoit longtemps et avec application, un des sénateurs lui dit : « Au moins, Monsieur, souvenez-vous que vous êtes doge. »

Mercredi 16, *à Versailles.* — Le roi alla tirer, puis revint se promener dans ses jardins; il vit entrer l'eau dans son grand réservoir pour la première fois. — Monseigneur ne sortit que le soir; il s'alla promener avec madame la Dauphine; ils firent collation à la Ménagerie, puis ils s'embarquèrent sur le canal avec de la musique dans le bateau. — Quinault apporta au roi chez madame de Montespan trois livres d'opéra pour cet hiver : l'un étoit Malaric, fils d'Hercule, le second Céphale

et Procris, le troisième Armide et Renaud; le roi les trouva tous trois à son gré et choisit celui d'Armide. — Madame de Paulmy épousa le comte de Crussol, cousin-germain du duc d'Uzès ; elle lui donne 200,000 francs par une bonne donation, et prétend lui porter encore beaucoup de biens en mariage. Il y a beaucoup de gens qui croyent que tout son bien ne monte guère qu'aux 200,000 francs qu'elle donne; elle a des enfants de son premier mariage avec M. de Paulmy, il y en a même un que nous voyons ici officier dans le régiment du roi. — — Le jour de devant il y eut un grand souper de dames chez Monseigneur, où il n'entra que les privilégiés, et en sortant de table madame la Dauphine remonta chez elle; mais le roi alla avec les dames dans les jardins, et nous trouvâmes les bains d'Apollon (1) allumés, et dans les pavillons il y avoit des hautbois; on y dansa même, et mademoiselle de Nantes finit le bal par y danser une dame gigonne, le plus joliment du monde.

Jeudi 17, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans ses jardins, et vit aller pour la première fois toutes les fontaines de la pièce de Neptune (2); il en fut même très-content. — Monseigneur courut le loup et revint se promener en calèche avec madame la Dauphine, ils firent collation à la Ménagerie, puis il revint jouer chez elle au reversi à son ordinaire. — On sut que madame de Tarnault étoit morte à Lusignan, s'en retournant à Bordeaux; elle avoit une pension du roi*. — M. de

(1) On a vu, à la date du 7 juillet 1684, Louis XIV ordonner de nouveaux travaux à la fontaine de la Renommée. C'est alors qu'on y transporta le groupe de Girardon représentant Apollon servi par les nymphes, ainsi que ceux de Marsy et de Guérin qui le complètent. Ce bosquet s'appela alors les bains d'Apollon; plus tard, les groupes en ayant été enlevés, on le désigna sous le nom de bosquet des Dômes, à cause des deux petits pavillons ou Dômes qui avaient été construits antérieurement.

(2) Les groupes qui décorent aujourd'hui le bassin de Neptune ne furent exécutés que sous le règne de Louis XV, par Adam l'aîné, Bouchardon et Lemoine.

Louvois nous dit que le roi venoit de régler la place qu'il fait faire dans Paris où est l'hôtel de Vendôme; à cette heure il prend aussi le couvent des Capucins, et cette place-là sera la plus belle qui soit en Europe et ne coûtera quasi rien au roi, par les places qu'il vendra; elle sera plus large et beaucoup plus longue que la place Royale.

* Madame Tarnault étoit une femme d'esprit et du monde, veuve d'un conseiller au parlement de Bordeaux, tué dans une sédition de cette ville pour être extrêmement royaliste. Leur fils est devenu brigadier et inspecteur de cavalerie et écuyer de M. le comte de Toulouse.

Vendredi 18, *à Versailles.* — On avoit cru que le doge viendroit au lever du roi, mais un des sénateurs s'étant trouvé malade retarda le départ du doge de Paris, si bien que le lever étoit fini quand il arriva ici. Il vit les appartements, et dit en sortant du cabinet de Monseigneur : (1) « Il y a un an que nous étions en enfer, et aujourd'hui nous sortons du paradis. » On leur donna un dîner magnifique dans l'appartement de Mademoiselle. M. de Monaco, M. de Tilladet et moi dînâmes avec lui et les trois sénateurs qui l'avoient suivi; en sortant de table il nous parla un peu des malheurs de la république l'année passée, et puis il nous dit : *le gratie del re mi fanno scordar le disgrátie de la mia patria.* Ensuite il se promena autour du canal, et vit Trianon et la Ménagerie, et, en s'en retournant à Paris, il dit encore que « le chagrin d'être obligé de quitter la France sitôt étoit quasi aussi grand que le chagrin qu'il avoit eu d'être obligé d'y venir. » Le doge étoit venu au dîner du roi, qui causa fort avec lui et avec les trois sénateurs qui l'accompagnoient partout, et qui sont Lomellin, Garibaldi et Durasso; Salvago étoit demeuré malade à Paris. Il doit encore revenir à Versailles avant son audience de congé, et souhaite fort de voir

(1) Il y a un an juste de la bombarderie de Gênes. (*Note de Dangeau.*)

un bal. — Ce jour-là j'allai coucher chez le cardinal de Bouillon, à Saint-Martin.

Samedi 19, *à Versailles.* — Le roi déclara qu'il vouloit que le carrousel fût le premier du mois de juin, et nomma les quatre plus anciens maréchaux de France pour juges des courses; ce sont MM. de Créqui, de Bellefonds, d'Humières et d'Estrades, car le maréchal de Villeroy, le doyen, n'est plus en état d'agir. — On résolut qu'il y auroit les premiers jours de la semaine un grand bal pour faire voir au doge les danses de France, et que les danseurs quitteroient le deuil ce jour-là. — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le loup et le soir revint jouer chez madame la Dauphine, à son ordinaire. — Le maréchal d'Humières a été nommé pour aller prendre les ambassadeurs moscovites à Saint-Denis et les mener à Paris, puis les conduire à leur audience à Versailles. — Ces ambassadeurs-ci sont gens de condition, et d'ordinaire ils n'envoyent que des misérables à qui ils veulent faire gagner quelque argent, et qui souvent même donnent de l'argent au Czar pour avoir l'ambassade, parce qu'ils sont défrayés sur toutes les terres des princes chrétiens et qu'ils vendent beaucoup de leurs marchandises.

Dimanche 20, *à Versailles.* — Le roi, après le salut, s'alla promener dans ses jardins, et madame la Dauphine vint au manége voir la fin de la répétition du carrousel que Monseigneur avoit fait commencer à quatre heures. Quand elle fut finie, Monseigneur monta dans son carrosse, et alla faire collation avec elle à la Ménagerie. — On apprit ce jour-là la mort du cardinal Homadei, qui laisse un vingt-sixième chapeau vacant; il étoit le premier cardinal-prêtre. — On apprit aussi la mort du prince Gustave, fils du roi de Suède. On sut aussi que le duc de Norfolk avoit eu l'ordre de la Jarretière vacant par l'avénement du roi à la couronne. — M. le Prince vint à Versailles, où il y avoit longtemps qu'il n'avoit paru; il est assez bien rétabli de sa dernière maladie.

Lundi 21, *à Versailles.* — A midi le roi a reçu les ambassadeurs moscovites dans son grand appartement sur son trône; ils sont deux, et ont une suite de cinquante personnes, et même ils ont des gens de qualité distinguée parmi eux. Ils n'ont vu que le roi; Monseigneur et madame la Dauphine étoient à l'audience pour les voir. Ils jouent aux échecs à merveille, et trouvent nos bons joueurs médiocres. — Le roi s'alla promener l'après-dînée dans ses jardins, puis revint à Trianon où Monseigneur et madame la Dauphine, qui avoient fait collation en bas à la grille, le vinrent joindre; le roi dit même à madame la Dauphine qu'il lui faisoit cette petite méchanceté-là; c'est qu'elle n'aime pas à marcher à pied, et madame la Dauphine lui répondit : Faites-nous souvent de pareilles méchancetés, Monsieur, et vous verrez que je marche bien et volontiers. — M. de Bullion prêta au parlement le serment pour la charge de prévôt de Paris qu'il acheta l'année passée; cette charge-là avoit autrefois de grandes fonctions; en suite de la prestation de serment il fut installé au Châtelet, où les sentences se rendent encore en son nom.

Mardi 22, *à Versailles.* — Le roi sortit à six heures pour s'aller promener à pied dans les jardins; il avoit donné rendez-vous à madame la Dauphine à l'Apollon et vint avec elle à Marly, où il y eut un grand souper; voici le nom* de ceux qui étoient à table :

Le roi,
Monseigneur,
Madame la Dauphine,
Madame la Duchesse,
Mademoiselle de Bourbon,
Madame la princesse de Conty,
Mademoiselle de Nantes,
Madame de Maintenon,
Madame d'Arpajon,
Madame de Rochefort,
Madame de Thianges,
Madame de Nevers,
Madame la princesse d'Harcourt,
Madame de Bury,
Les filles n'étoient pas venues, et de courtisans il n'y eut que les privilégiés.

Monseigneur, après le conseil, alla courre le cerf à Saint-

Léger, où Madame étoit allée l'attendre de Saint-Cloud. Il revint encore d'assez bonne heure pour rejoindre le roi, comme il sortoit du parc pour aller à Marly. — On sut que M. le duc de Montmouth avoit fait armer à Hambourg deux gros vaisseaux de guerre ; qu'il s'étoit embarqué dessus (1) avec 500 officiers ; qu'il porte de quoi armer 25,000 hommes, et qu'il prétend descendre en Écosse; trois gros vaisseaux qu'il a fait armer en Hollande doivent le joindre. Cette nouvelle-là est venue de Hambourg à M. de Seignelay, et M. de Croissy en a eu la confirmation d'Amsterdam. Milord d'Argyle, un des plus gros seigneurs d'Écosse, et milord Grey l'accompagnent tous deux fort animés contre le roi d'Angleterre; le premier a beaucoup de crédit en Écosse et a été longtemps prisonnier à Édimbourg. Il a eu le col coupé en effigie, et son père avoit eu le col coupé véritablement.

*Il faut se souvenir que Dangeau avertit en plus d'un endroit qu'il nomme les personnes uniquement comme il s'en souvient.

Mercredi 23, *à Versailles.* — Le doge vint au lever du roi; il entra avant que S. M. eût pris la chemise et y demeura jusqu'à la fin, aussi bien que les trois sénateurs qui étoient venus avec lui; le quatrième est toujours malade. Au sortir du lever du roi, le doge alla voir les écuries, puis vint attendre dans ma chambre l'heure que madame la Dauphine seroit visible. Il entra chez elle avant qu'on eût achevé de la friser, puis il vit le roi et elle à la messe. Il se mit en bas dans la chapelle avec les sénateurs mêlés dans la foule des courtisans; il vint dîner chez le roi dans la salle du conseil. Mon frère et moi dînâmes avec eux. Sur les cinq heures ils allèrent se promener dans les jardins, et virent toutes les fontaines qui allèrent à merveille; à neuf heures, ils entrèrent dans le grand ap-

(1) Il n'est pas vrai qu'il se fût embarqué sur ces vaisseaux-là. (*Note de Dangeau.*)

partement du roi, et trouvèrent dans la pièce où sont les tribunes toutes les dames parées et assises pour le bal. On dansa jusqu'à minuit, je n'ai jamais vu un bal plus magnifique. Ils retournèrent coucher à Paris; le roi alla leur parler au commencement et à la fin du bal, et madame la Dauphine, en sortant du bal, alla à leur banc leur faire des honnêtetés. Monseigneur répéta ce jour-là le carrousel. Le doge avoit envie de voir cette répétition, mais on ne jugea pas à propos de les y mener. — Ce jour-là, on apprit que MM. les princes de Conty avoient vu M. l'électeur de Bavière auprès d'Augsbourg, qu'il avoient soupé chez lui, que le lendemain il étoit venu dîner chez eux, et qu'ils s'étoient promis les uns aux autres d'aller ensemble en Hongrie, et de ne se point quitter durant toute la campagne. Ces entrevues se sont passées sans grande cérémonie et se traitant d'égal. Ce changement de résolution a déplu au roi et a fort affligé M. le Prince, qui avoit répondu au roi qu'ils iroient en Pologne, parce qu'ils lui avoient mandé qu'ils suivroient ses avis.

Jeudi 24, à Versailles. — Le roi alla se promener dans son parc; Monseigneur courut le loup dans Montmorency, puis revint faire collation avec madame la Dauphine à Trianon. — Le contrat de mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle de Nantes fut dressé. M. le Duc donne à son fils 50,000 écus de rente, et madame la Duchesse lui assure 400,000 écus après sa mort. Le roi donne à mademoiselle de Nantes 100,000 francs de pension, un million d'argent, dont il y aura 200,000 francs qui seront ameublis, et les 800,000 autres seront substitués, et, en cas qu'elle meure sans enfants, reviendront à M. du Maine et à M. le comte de Toulouse; outre cela, le roi a déjà donné à sa fille une parure de perles et de diamants et une de diamants et d'émeraudes, qui valent du moins 100,000 écus les deux. — Les mariés seront séparés dès le soir de leur mariage, jusqu'à ce qu'ils soient plus grands et plus forts, et l'on attendra que

M. le Duc soit revenu de Bourgogne pour célébrer le mariage.

Vendredi 25, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Montfort. Madame étoit venue de Saint-Cloud pour l'accompagner à la chasse; mais la colique la prit à la messe, et elle fut contrainte de laisser partir Monseigneur seul. — On apprit la mort de l'évêque de Riez; il étoit frère du marquis de Valavoir et étoit député pour l'assemblée du clergé. — On sut que le marché fait pour M. du Maine, de la terre de Magny, étoit rompu, parce que les lods et ventes montoient à près de 200,000 francs. M de Noyon seul prétendoit avoir droit d'en demander 100,000 francs. On croit que M. du Maine achètera le duché de Beaufort, au lieu de Magny, et que M. de Chaulnes tâchera à renouer son traité pour cette terre-là avec M. de Mortemart, qui avoit déjà été tout prêt de l'acheter. — M. le Duc et M. de Bourbon allèrent rendre visite au doge, et le doge alla en habit de cérémonie chez madame la princesse de Carignan; il en avoit fait quelque difficulté parce qu'elle avoit épousé un prince de maison italienne.

Samedi 26, *à Versailles.* — Le doge vint en son habit de cérémonie prendre son audience de congé du roi; il ne vit ni Monseigneur ni madame la Dauphine, ni personne de la maison royale. — Le roi donna au doge (1) une boîte de portraits magnifiques et des tapisseries des Gobelins fort riches et fort belles; il donna aussi à chacun des sénateurs son portrait enrichi de diamants et des tentures de tapisseries des Gobelins, mais moins belles que

(1) Le présent offert par le doge au roi consistait en une chaire de cristal de roche garnie d'or, deux cantines d'or, six chandeliers de table en or, un manteau royal grêlé de perles, travaillé à Messine, un sceptre et une couronne d'or, garnie de pierreries et de diamants, deux épées grêlées de pierreries, douze caisses de confitures, douze caisses de cire fine, deux bassins et une aiguière d'or. — *Pièce manuscrite insérée à la suite du recueil des Gazettes de* 1685; *Bibl. du palais de Versailles.*

celle du doge. — S. M. se promena le soir dans ses jardins avec madame la princesse de Conty et beaucoup de dames en robes de chambre. — Monseigneur ne sortit que le soir pour se promener avec madame la Dauphine à l'entour du canal; puis il revint jouer chez elle à son ordinaire. — On apprit que les Turcs avoient jeté du secours dans Neuhausel; il y avoit longtemps que la place étoit comme bloquée, et qu'on se flattoit à Vienne qu'elle se rendroit faute de vivres, sans qu'il fût besoin de l'attaquer dans les formes (1).

Dimanche 27, *à Versailles.* — Le roi fit la revue du régiment du roi et du régiment Dauphin, il en fut très-content et fit des libéralités considérables à son régiment, et dit même à M. de Louvois : « Je trouve mon régiment (2) si beau et j'en suis si content, que j'ai envie d'embrasser Montchevreuil. » — On fit la revue du régiment des gardes dans la plaine de Grenelle, pour le faire voir au doge et aux Moscovites, sans vouloir pourtant qu'il parût que ce fût pour eux qu'elle se fît. — Monseigneur fit la revue du carrousel, et le roi le pria de la commencer de bonne heure, afin qu'il y eût moins de monde à la revue qu'il faisoit de son régiment. Le carrousel fut retardé d'un jour; ce ne sera que samedi. — Au sortir du carrousel, Monseigneur se promena à l'entour du canal avec madame la Dauphine.

Lundi 28, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans ses jardins; Monseigneur courut le cerf dans la forêt de Montfort, Madame vint de Saint-Cloud pour courre avec lui; ils n'en revinrent qu'à neuf heures du soir. — L'assemblée du clergé doit commencer aujourd'hui à Saint-Germain, l'archevêque de Paris présidant. — C'est une grande assemblée; ainsi il y aura de chacune des seize provinces ecclésiastiques deux députés du premier et

(1) Cette nouvelle ne s'est pas trouvée vraie. (*Note de Dangeau.*)
(2) Il en est colonel. (*Note de Dangeau.*)

deux du second ordre. — Les agents qui entrent en charge et qui seront jusqu'à l'an 1690, sont : l'abbé de Villard, nommé par la province de Vienne, et l'abbé Philippeaux, nommé par celle de Bourges. Les agents qui sortent de charge sont : l'abbé Desmarets, nommé par la province de Reims, et l'abbé de Bezons, nommé par la province de Narbonne. L'abbé Desmarets fera dans l'assemblée le rapport de tout ce qui a été fait d'avantageux pour l'Église pendant leurs cinq années, et l'abbé de Bezons sera le secrétaire de cette assemblée-ci. — Il y a eu une difficulté à la nomination des députés du premier ordre à la province de Bourges : l'archevêque a la première place, et pour la seconde les voix se sont trouvées partagées entre l'évêque de Tulle et l'abbé de Saint-Georges, nommé à l'évêché de Clermont. Le tempérament qu'on a pris est qu'ils seront députés tour à tour chacun pendant un mois, et que l'évêque de Tulle le sera le premier mois. — J'appris que le comte Félix de Furstemberg, abbé de Murbach, avoit été nommé coadjuteur de l'évêque de Strasbourg, son oncle, et à l'abbaye de Stavelo.

Mardi 29, *à Versailles*. — Le roi s'alla promener dans ses jardins ; Monseigneur alla voir Monsieur à Saint-Cloud et revint d'assez bonne heure pour se promener et faire collation avec madame la Dauphine. — C'est aujourd'hui que le parlement d'Angleterre s'assemble. — On vient d'apprendre la mort de M. l'électeur Palatin, frère de Madame. Voilà cette branche-là finie : l'électorat tombe dans la maison de Neubourg ; l'électeur qui vient de mourir s'étoit raccommodé depuis un mois avec madame sa mère et madame sa femme. La mère est de la maison de Hesse-Cassel, et sa femme est sœur du roi de Danemarck ; elle a pour douaire le bailliage de Caub, qui est vis-à-vis Bacharach. Cela pourra lui valoir 100,000 livres de rente. — Le doge partit hier de Paris, et les sénateurs partent aujourd'hui ou demain ; ils se rejoindront tous à Lyon. La République envoie trois galères à Toulon, sous

le commandement de Centurione, pour reporter le doge à Gênes.

Mercredi 30, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine allèrent à Saint-Cloud faire des compliments à Monsieur et à Madame, sur la mort de l'électeur Palatin. Le roi remit le carrousel à lundi, et obligea Monsieur à lui promettre d'y venir. Madame la Dauphine reprendra le linge uni; le roi ne changera rien au deuil qu'il porte du roi d'Angleterre. — Monseigneur avoit couru le loup, et revint assez à temps pour aller à Saint-Cloud avec le roi. Madame est dans la plus grande affliction du monde. — On sut que la nouvelle venue, il y avoit trois jours, du secours que les Turcs avoient jeté dans Neuhausel étoit fausse. — Je sus que le duc de Choiseul avoit permission de vendre son gouvernement de Toul; il est obligé de s'en défaire pour payer madame de Clérembault, sa belle-sœur. On dit qu'il le laisse à 40,000 écus. Il vaut 12,000 livres de rente et a le rang de gouvernement de province.

Jeudi 31, *à Versailles.* — Après vêpres, Monseigneur fit la revue du carrousel; on partit de la grande cour, comme on partira le jour du carrousel, et l'on fit la marche entière. Les gardes françoises et suisses étoient en haie depuis la cour jusqu'au manége; il n'y aura plus de répétition du carrousel. — Au sortir de vêpres, le roi alla à la promenade. — Le cardinal de Bonzy revint de Languedoc, où il avoit été sept ou huit mois. — Par le calcul que l'on fit de tous les gens qui travaillent présentement ici ou aux environs pour Versailles, on trouve qu'il y en avoit plus de 36,000 travaillant actuellement.

Vendredi 1er *juin*, *à Versailles.* — Le vilain temps empêcha le roi d'aller à la chasse; madame la Dauphine ne laissa pas de se promener à l'entour du canal. — Monseigneur alla à Saint-Léger pour courre le cerf; mais il plut tant, qu'il fut contraint de remettre la chasse au lendemain. Il envoya dire au roi et à madame la Dauphine

qu'il coucheroit-là. Tous ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre y demeurèrent avec lui, et ses gens l'allèrent trouver le soir. — Madame la Dauphine eut des lettres de M. l'électeur son frère, qui lui mande que son mariage avec l'archiduchesse est remis au quinzième de juillet; il a fort régalé MM. les princes de Conty sur le lac de Staremberg. — Mademoiselle de Nantes a eu aujourd'hui douze ans accomplis, et madame de Montespan est fâchée de ce que les mesures n'ont pas été prises assez justes pour faire le mariage dès demain. On attendra que M. le Duc soit revenu de Bourgogne, où il ira le lendemain du carrousel.

Samedi 2, à Versailles. — Le roi alla tirer l'après-dînée; Monseigneur revint de bonne heure de Saint-Léger et alla joindre S. M. à la chasse, puis vint trouver madame la Dauphine qui lui donna la collation à la Ménagerie. Les officiers de madame la Dauphine n'avoient pas accoutumé de servir à ces collations-là. — On sut ce jour-là que le major et le capitaine des grenadiers du régiment du prince de Conty étoient allés le trouver; on crut même que c'étoit par son ordre, et cela augmenta encore le chagrin que le roi avoit contre ces princes. — M. d'Aubeville fut nommé pour aller à Gênes, de la part du roi, en qualité d'envoyé; il a 4,000 livres pour son ameublement et 12,000 livres par an. — On assure que M. de Médavy doit épouser ces jours-ci mademoiselle de Maulevrier-Colbert, à qui on donne 80,000 écus; elle a encore beaucoup de bien à espérer.

Dimanche 3, à Versailles. — Le roi donna audience aux ambassadeurs moscovites sur son trône; ils ne dirent rien du tout au roi, ils lui baisèrent seulement la main, et firent de profondes révérences et se retirèrent. — Au sortir du salut, le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur et madame la Dauphine allèrent se promener autour du canal, puis vinrent faire collation à la Ménagerie. En revenant ils mirent pied à terre et se promenèrent à quelques fontaines. — M. Girardin, qui avoit été lieute-

nant civil du nouveau Châtelet, et qui n'étoit sorti de sa charge que quand on avoit réuni les deux Châtelets, fut nommé à l'ambassade de Constantinople. On lui fait espérer que quand il y aura été quelques années, on le fera conseiller d'État. — Le roi a cassé le régiment de M. le prince de Conty, et a donné à monseigneur le duc de Bourgogne le régiment de cavalerie qu'avoit M. le prince de la Roche-sur-Yon. Aucun des officiers n'avoit quitté pour aller joindre M. le prince de la Roche-sur-Yon; il leur avoit défendu à tous de l'aller trouver.

Lundi 4, à Versailles. — Le carrousel. — Le roi et madame la Dauphine dînèrent un peu de meilleure heure, et en sortant de table le roi et Monseigneur montèrent en carrosse; madame la Dauphine les suivit dans le sien avec beaucoup de dames; ils trouvèrent dans la cour des secrétaires d'État, tous les chevaliers du carrousel en deux haies (1); les pages et les estafiers y étoient aussi. Monseigneur et monsieur le duc de Bourbon étoient chacun à la tête de sa quadrille; le roi s'alla placer sur les échafauds qui lui étoient préparés, et nous commençâmes la marche en faisant le tour de la cour des secrétaires d'État, puis nous entrâmes dans la porte de la petite cour qui étoit à notre gauche, et fîmes le tour de la cour du château et passâmes sous les fenêtres de M. le duc de Bourgogne, qui étoit sur le balcon. Après avoir fait le tour de cette cour-là, nous sortîmes par la porte de la cour de la chapelle, nous retraversâmes la cour des secrétaires d'État et continuâmes la marche en passant entre les deux écuries, et ensuite entrâmes dans le manége par une porte qu'on avoit fait faire exprès, à l'endroit le plus proche du chenil; puis nous tournâmes à gauche, et, après avoir passé devant

(1) *Voy.* dans les *Mém. du marq. de Sourches*, t. I, p. 129 à 176, la description de ce Carrousel; voir aussi *la Relation du Carrousel de monseigneur le Dauphin*; Paris, 1685, in-4°, avec fig.

les échafauds, nous entrâmes dans le manége où nous fîmes la comparse, qui fut trouvée fort belle et fort bien ordonnée, aussi bien que la marche. La comparse finie, nous marchâmes chacun à nos postes, qui étoient aux quatre coins du manége, ayant nos vingt chevaliers à chaque coin avec leurs pages et leurs estafiers derrière eux, et des timballes et des trompettes dans les angles par delà la barrière. Monseigneur commença ensuite à courre avec M. le duc de Bourbon, et fit courre avec lui MM. de Vendôme et de Brionne pour faire la figure. Mais les courses de ces deux messieurs n'étoient point comptées. Le sujet du carrousel étoit pris des guerres de Grenade : c'étoit les Abencérages et les Zégris. Monseigneur étoit chef des premiers, et M. de Bourbon des autres. On avoit joint aux Abencérages les Gazuls, les Alabèzes et les Almoradis, et aux Zégris les Vanègues, les Gomèles et les Maces; ainsi, quoiqu'il n'y eût que deux partis, il y avoit huit troupes distinguées par les couleurs. M. le duc de Saint-Aignan étoit maréchal de camp général; le duc de Grammont commandoit les Alabèzes et les Almoradis, et je commandois les Abencérages et les Gazuls; le duc d'Uzès et le marquis de Tilladet étoient maréchaux de camp des Zégris et en commandoient chacun vingt; M. de la Roche-Guyon et M. le prince de Furstemberg tombèrent malades et ne purent courre; il y eut une course pour les dames, et ensuite on courut trois courses pour le prix. Le prince Camille de Lorraine le gagna; il fit onze têtes dans ses trois courses, et personne ne disputa avec lui; il étoit des Gazuls. Le prix est une fort belle épée de diamants, qu'il vint recevoir à cheval des mains du roi, qui étoit sur son échafaud; après les courses finies, nous rentrâmes tous dans le manége par les quatre coins où nous étions postés, et fîmes une petite comparse devant le roi, que S. M. trouva fort bien entendue, et ensuite remarchâmes jusque dans la grande cour du château, dans le même ordre que nous étions venus;

M. de Saint-Aignan, MM. de Grammont, d'Uzès, de Tilladet et moi saluâmes le roi de l'épée; tous les chevaliers que nous conduisions marchoient la lance à la main. Voici les noms des chevaliers, dans l'ordre qu'ils marchoient et que l'on avoit tirés au sort (1).

Mardi 5, *à Versailles*. — On recommença le carrousel; on fit la même marche, et, malgré le vilain temps qui nous incommoda fort, le roi trouva le spectacle encore plus beau que le premier jour; on retrancha la course des dames. Le marquis de Plumartin, qui étoit Alabèze, du parti des Abencérages, sous le duc de Grammont, emporta les douze têtes dans les trois courses; personne ne lui disputa le prix, et il vint le recevoir des mains du roi; c'étoit une épée de diamants fort bien mise en œuvre, et à peu près de même valeur que celle du prince Camille. — Les ambassadeurs moscovites, qui n'avoient point vu la fête le jour d'auparavant, étoient sur les échafauds de la droite, d'où les spectateurs se retirèrent fort vite durant la pluie; mais, dès qu'elle fut passée, toutes les places furent bientôt reprises. — M. d'Houdetot, qui étoit le plus ancien colonel incorporé dans le régiment de la Roche-sur-Yon, fut nommé colonel de ce régiment, qu'on vient de mettre sous le nom de M. le duc de Bourgogne; M. d'Houdetot a changé de religion depuis quelque temps; il avoit un bon régiment durant la guerre, et depuis la réforme il a toujours eu une très-bonne compagnie. — Beaucoup de jeunes gens qui avoient été du carrousel prirent congé du roi le soir, les uns pour aller au camp, et les autres pour aller à leurs régiments qui sont en garnison.

Mercredi 6, *à Versailles*. — Le roi ne sortit que le soir, et s'alla promener dans ses jardins. Monseigneur alla courre le sanglier de bon matin, et revint d'assez bonne heure pour entendre les harangues de MM. du clergé;

(1) La petite lacune n'est point remplie dans l'original. (*Mss. de la bibl. de l'Arsenal.*)

ils vinrent chez le roi comme il sortoit de table. M. l'archevêque de Paris portoit la parole; ils descendirent ensuite chez Monseigneur, puis remontèrent chez madame la Dauphine. — On apprit la mort de M. de Goesbriant, colonel du régiment des Cravates du roi, qu'il avoit acheté 25,000 écus. Il a un frère écuyer du roi et colonel d'infanterie, qui demande le régiment. — Monsieur reçut des lettres de la reine d'Espagne, qui lui mande que l'on la croit grosse et qu'il y a beaucoup d'apparence. La grossesse de madame la duchesse de Savoie se confirme, à ce que l'on mande de Turin. — M. le Duc partit hier pour aller à Dijon tenir les États de Bourgogne, d'où il reviendra les premiers jours de juillet.

Jeudi 7, à Versailles. — Le roi alla tirer dans son parc l'après-dînée, puis revint dans ses jardins voir les fontaines des Couronnes qu'il a fait changer, et qui sont incomparablement plus grosses et plus belles qu'elles n'étoient (1). — Monseigneur alla courre le cerf dans la forêt de Montfort, et donna un grand dîner au retour à ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre. — Monsieur nous dit que la reine d'Espagne, sa fille, lui mandoit la mort du marquis de la Fuente, que nous avons vu si longtemps ambassadeur ici; on lui avoit donné une place dans le conseil de guerre à Madrid. Il avoit été aussi ambassadeur extraordinaire à la paix de Nimègue. — Monsieur et Madame revinrent de Saint-Cloud; Madame est toujours fort affligée de la mort de M. l'électeur, son frère; on a su que M. de Neubourg (2)

---

(1) Les deux bassins des couronnes se trouvent dans le parterre du nord, près de la salle de spectacle. Au milieu de ces bassins, des tritons et des syrènes soutiennent des couronnes de laurier du milieu desquelles s'élève un jet d'eau; ces couronnes étaient d'abord des couronnes royales fermées, et de petits jets d'eau sortaient des fleurons.

(2) Ce n'est pas M. de Neubourg qui a pris possession de l'électorat, c'est son fils le grand maître de l'ordre Teutonique, qui a fait prêter serment de fidélité pour son père. (*Note de Dangeau.*)

étoit déjà dans le Palatinat, où il avoit fait prêter serment de fidélité à ses nouveaux sujets. Il est huitième électeur, et a la dignité d'architrésorier de l'Empire. — Le comte d'Harram et milord Duras ont été nommés gentilshommes de la chambre du roi d'Angleterre.

Vendredi 8, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans son parc ; Monseigneur courut le loup dans la forêt de Saint-Germain et revint d'assez bonne heure pour aller joindre le roi qui étoit à pied dans ses jardins. — M. de Louvois revint de la rivière d'Eure, où il étoit allé voir les travaux ; il y aura près de seize cents arcades aux aqueducs que l'on fait, desquelles il y en aura quelques-unes plus hautes deux fois que les tours de Notre-Dame. Outre ces seize cents arcades-là, il y en aura beaucoup de petites que l'on ne compte point. — Le prince Philippe de Savoie est arrivé à Venise. Les Vénitiens lui ont offert le commandement d'une escadre de leurs vaisseaux ; il s'en est défendu sur son peu d'expérience, et s'est contenté d'être capitaine de vaisseau.

Samedi 9, *à Versailles.* — Madame la Dauphine fit ses dévotions ; le roi alla à vêpres, et en sortant de la chapelle il s'alla promener en calèche, puis mit pied à terre dans ses jardins. — Monseigneur et madame la Dauphine se promenèrent quelque temps avec lui, en revenant de faire le tour du canal. — Madame d'Uxelles, abbesse de Farmoutier en Brie, mourut en ladite abbaye, qu'on a donnée à sa nièce, madame de Beringhen, fille de M. le Premier. — Le comte de Roucy avoit pris congé du roi pour s'en aller à sa compagnie, qui est incorporée dans le régiment de Florenzac ; le roi lui manda le soir, à Paris, qu'il revînt ici, et qu'il l'avoit nommé pour colonel de son régiment des Cravates, qui vient de vaquer par la mort de M. de Goesbriant. — M. l'archevêque de Reims demanda pour son aumônier une abbaye qui vaquoit dans son diocèse, et qui vaut 2,000 livres de rente ; le roi la lui donna le matin même.

Dimanche 10, *à Versailles.* — *Jour de la Pentecôte.* — Le roi et Monseigneur firent leurs dévotions le matin. Le roi toucha plus de huit cents pauvres; l'après-dînée ils entendirent le sermon d'un Père de la Merci, nommé la Blandinière, et après vêpres le roi monta dans le carrosse de madame la Dauphine et s'alla promener avec elle. Ils firent collation entre le canal et la Ménagerie. — Le chevalier de Soyecourt acheta la charge de guidon des gendarmes du roi 85,000 livres; elle étoit vacante par la promotion de M. de Froulé, qui avoit donné 25,000 livres pour monter à l'enseigne. Cet argent-là sert à payer 70,000 livres que le marquis de Béthune avoit de brevet de retenue, et le reste a été distribué aux maréchaux des logis de la compagnie et à M. le chevalier de L'Hôpital, qui n'est que gendarme. Le guidon du chevalier de Soyecourt ne vaut que 1,000 écus de rente; les deux autres guidons valent 5,000 francs. — M. le Prince fit ses dévotions à Saint-Sulpice, sa paroisse; il y eut un concours de peuple extraordinaire, qui fut fort édifié de le voir faire une si bonne action.

Lundi 11, *à Versailles.* — Le roi fit marcher son régiment à une lieue d'ici vers le camp du régiment de la reine, et là il fit la revue des régiments du roi, du Dauphin et de la reine; Monseigneur et madame la Dauphine étoient en carrosse avec lui; au sortir de la revue, ils allèrent souper à Marly, où il y avoit deux tables de treize couverts chacune, l'une tenue par le roi et l'autre par Monseigneur; après souper on fit quelques tours de promenade dans les jardins. — M. le marquis de Médavy-Grancey, petit-fils du maréchal, épousa mademoiselle Colbert de Maulevrier, à qui on donne la valeur de 100,000 écus et presque tout en argent. — Il y eut un grand démêlé au bureau de madame la Dauphine, entre M. de Chamarande, son premier maître d'hôtel, et M. Le Boux, son maître d'hôtel en quartier, et le soir j'interdis M. Le Boux.

Mardi 12, *à Versailles*. — Le roi s'alla promener à pied dans ses jardins; Monseigneur courut le loup, et au retour il se promena avec madame la Dauphine. — M. de Nogaret conclut avec M. le duc de la Ferté le marché de son régiment d'infanterie; le prix est fait à 40,000 francs, et apparemment le roi agréera M. de Nogaret. La seule difficulté qu'il y pourra avoir sera sur le nom du régiment, parce que S. M. veut, ce me semble, qu'ils portent tous les noms de quelques provinces, et l'acheteur voudroit qu'il portât son nom. — On a fait de fort beaux présents aux ambassadeurs moscovites, et Torf les remène et les conduit jusqu'à Dunkerque, où ils s'embarquent pour passer en Hollande. — On reçut des lettres de MM. les princes de Conty, datées de Presbourg; ils ont passé à Vienne et n'ont point vu l'empereur; il n'ont vu que le cardinal Bonvisi, nonce, et le prince Louis de Bade *.

*MM. les princes de Conty ne virent point l'empereur, parce qu'ils voulurent un fauteuil devant lui comme en ont les électeurs, et refusèrent d'être reçus debout et tous les honneurs possibles qu'on leur offrit, en tenant ferme sur le fauteuil.

Mercredi 13, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son parc, puis il revint se promener à pied dans ses jardins; Monseigneur courut le loup à Montfort et en revint d'assez bonne heure. Tous les chasseurs y demeurèrent pour recourre le lendemain, piqués d'avoir manqué trois cerfs de suite. — Le roi donna 500 écus de pension à Vertillac, lieutenant-colonel de Dauphin; il en avoit déjà autant, si bien qu'il a présentement 1,000 écus de pension. — Madame de Rouvroy mourut à Paris; elle avoit été gouvernante des filles de la reine. Sa fille aînée a épousé M. de Saint-Vallier; elle laisse une autre fille à marier et quelques fils. Elle n'avoit pour tout bien qu'une pension de 9,000 francs que le roi lui donnoit. Le fils aîné est capitaine de marine, et le second est abbé de Chauge, auprès de Meaux*.

* Madame de Rouvroy étoit fort du monde, et mère de madame de Saint-Vallier, qui en a été beaucoup aussi, de M. d'Oysy et de deux fils, dont l'aîné est devenu premier lieutenant général des armées navales; sa femme étoit fort attachée à madame la princesse de Conty, fille du roi, et ses sœurs avoient été filles de Madame. Ils tentèrent en deux ou trois occasions de se faire reconnoître par les ducs de Saint-Simon père et fils, pour être de leur maison, et y employèrent Monsieur, Madame et madame la princesse de Conty avec grande chaleur de leurs amis, mais, s'étant trouvés courts des preuves, ils ne purent y réussir. Comme on fait ce qu'on veut en France, et qu'à chose si reconnue ce n'est pas la peine de faire un procès, ils continueront à porter la croix de Saint-Simon seule, comme ils avoient commencé.

Jeudi 14, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur chassa dans la forêt de Saint-Germain; il y tua un gros sanglier et un loup, et revint encore d'assez bonne heure pour le salut. En sortant de la chapelle, il s'alla promener avec madame la Dauphine; ils firent collation à la Ménagerie. — M. de Nogaret eut l'agrément pour le régiment du duc de la Ferté; mais ce qu'on craignoit pour lui arriva, car le roi déclara qu'il vouloit que le régiment s'appelât le régiment de la Sarre. — M. Girardin a 45,000 livres pour son ameublement, et pour les présents qu'il doit faire au Grand-Seigneur; le roi lui donne, outre cela, 18,000 livres de gratification.

Vendredi 15, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener le soir dans ses jardins; Monseigneur courut le sanglier, et revint se promener avec madame la Dauphine. — Le roi composa un régiment d'infanterie de quelques compagnies dispersées; il lui fit prendre le nom de Beauvirlois, et choisit pour colonel Bérulle, qui est capitaine dans le régiment du Roi. — Le roi cassa la compagnie des cadets de Charlemont (1), parce qu'ils s'étoient assemblés sédi-

(1) Les compagnies de Cadets avaient été établies par ordonnance du 22 juin 1682; il y en avait neuf, établies dans autant de places fortes (Tournay, Cambray, Valenciennes, Charlemont, Longwy, Metz, Strasbourg, Brisach et Besançon). Elles comptaient 4,000 gentilshommes, de quatorze à vingt-cinq ans.

tieusement, et qu'ils avoient fait sauver un de leurs camarades qu'on alloit faire mourir pour s'être battu; et même dix-sept d'entre eux, non contents de l'avoir tiré de l'échafaud, l'avoient escorté jusqu'à Namur, et étoient ensuite revenus à Charlemont. On a fait tirer au billet ces dix-sept, et il y en aura deux passés par les armes. Réveillon, capitaine de cette compagnie et gouverneur de la place, étoit dans son lit, malade, durant toute cette sédition-là; les cadets seront incorporés dans d'autres compagnies, hormis ceux qui ont été à Namur conduire le criminel.

Samedi 16, *à Versailles.* — Le roi ne sortit qu'à sept heures du soir, il monta en calèche avec madame la Dauphine et beaucoup de dames; car ils étoient quatorze dans la calèche. Ils allèrent s'embarquer au bout du canal; la musique les suivoit dans d'autres bateaux, et les courtisans dans les gondoles. On se promena jusqu'à dix heures du soir; Monseigneur ne sortit point de tout le jour, et accompagna le roi à la promenade sur l'eau. — La reine d'Espagne écrivit à Monsieur que les bruits qui avoient couru de sa grossesse n'étoient pas bien fondés. On prétend même qu'elle ne doit point espérer d'enfants de son mariage.

Dimanche 17, *à Versailles.* — Le roi ne sortit qu'après le salut, et alla tirer dans son parc; Monseigneur le suivit; madame la Dauphine se promena à l'entour du canal; à dix heures, le roi et elle descendirent chez Monseigneur, où il y eut un grand souper; toutes les dames et toutes les filles de la maison y étoient. — M. le Duc envoya de

---

On leur apprenait les mathématiques, l'allemand, l'escrime, l'équitation et la danse; ces jeunes gens étaient soumis à un régime et à une discipline sévères, aux plus rudes exercices et faisaient le métier de soldats; ils recevaient une solde de 10 sols par jour, et étaient habillés aux frais du roi. Après un certain temps, ils étaient nommés officiers. Les grandes dépenses que nécessitait l'entretien de ces compagnies, et l'indiscipline des Cadets, amenèrent assez promptement leur suppression.

Dijon un courrier pour dire au roi que les États de Bourgogne s'étoient assemblés et que, dès le premier jour de l'assemblée, ils avoient accordé à S. M. le million qu'elle leur avoit demandé pour le don gratuit. Ces États-là ne s'assemblent que tous les trois ans; les États font la répartition eux-mêmes par bailliage pour lever cette somme; la Bresse et le Mâconnois, quoique du gouvernement, ne sont pas des États; le roi leur a remis 50,000 écus pour récompenser la promptitude qu'ils avoient eue à accorder ce qu'il leur avoit demandé.

Lundi 18, *à Versailles.* — Monseigneur alla courre le loup aux Vaux de Cernay, et le prit dans Crouy, après avoir couru pendant dix heures par une chaleur horrible. Le roi se promena le soir dans ses jardins. — La mère Thérèse de Remenecourt mourut en son couvent de la gangrène au foie; elle avoit été honorée assez longtemps des bonnes grâces de la feue reine, et étoit supérieure des Carmélites de la rue du Boulois. — Le roi donna au marquis de Refuge, brigadier d'infanterie, le gouvernement de Charlemont, qu'il ôte à Réveillon, dont on croit que le roi n'est pas content sur l'affaire qui s'est passée dans la compagnie des cadets dont il étoit capitaine. — L'assemblée du clergé, qui se tient à Saint-Germain, accorda au roi 3,000,000 de don gratuit, que S. M. leur avoit demandés, et ces 3,000,000 ont été accordés d'un consentement unanime.

Mardi 19, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son petit parc; Monseigneur se reposa tout le jour; il joua chez lui l'après-dînée, et le soir se promena en carrosse avec madame la Dauphine; ils allèrent ensemble faire collation à la Ménagerie. — Le roi arrêta les comptes de M. de Bertillat des six premiers mois de l'année 1684, et la dépense se montoit à 103,000,000 qu'il a donnés par ordre de S. M. — Mademoiselle de Paulmy parut à la cour pour la première fois; elle sera fille d'honneur de madame la duchesse de Bourbon, qui en aura encore trois autres :

mesdemoiselles de Doré et de la Rochechenard, qui sont déjà chez madame de Montespan, et mademoiselle de Langeron, fille de la dame d'honneur qu'on lui destine.

Mercredi 20, *à Versailles.* — Le roi ne sortit que le soir; il s'alla promener en calèche avec Madame, madame la princesse de Conty, madame de Maintenon, madame de Montchevreuil, mesdemoiselles de Biron, de Rambures et de Lœwestein, puis revint se promener à pied. Monseigneur prit médecine et joua l'après-dînée, et le soir madame la Dauphine se promena à son ordinaire. — L'abbé Morel fut nommé pour aller envoyé du roi auprès du nouvel électeur Palatin; il avoit été destiné pour la cour de l'Empereur; et l'on ne savoit même point encore en quelle qualité il iroit, parce que l'Empereur n'a pas bien décidé du titre qu'il donnera au ministre qu'il a envoyé en France. — Je passai les deux derniers jours à Rambouillet, et n'en suis revenu que ce matin.

Jeudi 21, *Fête-Dieu, à Versailles.* — Le roi, Monseigneur, Monsieur et Madame allèrent à la paroisse, et revinrent suivant la procession, et remenèrent le saint sacrement à la paroisse; madame la Dauphine se trouva un peu incommodée et attendit dans la chapelle du château. — Après le salut, le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur et madame la Dauphine se promenèrent en carrosse à l'entour du canal. — M. de Seignelay nous dit au lever du roi, que l'on avoit eu nouvelle que le duc de Montmouth étoit arrivé en Angleterre; il s'étoit embarqué, à la hauteur de Harlem, sur un vaisseau monté de trente pièces de canon et de cent cinquante hommes. — Les trois régiments écossois qui étoient au service des Hollandois se sont embarqués pour repasser en Angleterre, après avoir prêté serment de fidélité entre les mains de M. Skelton, envoyé du roi de la Grande-Bretagne.

Vendredi 22, *à Versailles.* — Le roi ne sortit que le soir à l'heure de la promenade; il y eut un grand souper à

Trianon, où madame la Dauphine mangea de la viande dans un petit cabinet; il y eut musique avant et après souper, on dansa même aux chansons dans le jardin. Madame la Dauphine fut contrainte de revenir aussitôt après avoir mangé, se trouvant assez incommodée. — On apprit la mort du marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas; il mourut ces jours passés à Marimont d'une rétention d'urine. Dès que l'on sut sa mort à Bruxelles, on ouvrit dans le conseil le paquet du roi d'Espagne, qui est toujours entre les mains du gouverneur du château d'Anvers, pour apprendre qui commandera dans le pays par intérim. — M. Don Antonio de Aquarto, qui est mestre de camp général, a été choisi pour remplir ce poste-là, en cas que le gouverneur vînt à mourir. — Madame la duchesse de Richelieu accoucha d'une fille, M. le duc de Richelieu n'avoit point eu d'enfants de son premier mariage.

Samedi 23, *à Versailles*. — Le roi se promena en calèche avec madame la princesse de Conty, madame de Maintenon et quelques-unes des filles, puis vint mettre pied à terre à la colonnade; il vit quelques autres fontaines. Monseigneur, qui avoit été à la chasse du loup, rejoignit le roi à la promenade, et il descendit avec lui. — Madame la Dauphine ne sortit point, se trouvant encore assez abattue. — Le roi envoya M. de Duras, quoiqu'il fût en quartier, pour voir M. le duc de la Force, qu'on croyoit à l'extrémité, et savoir s'il ne vouloit point songer à abjurer son erreur; M. de la Force remercia le roi de son honnêteté et de ses soins, et demeura dans sa religion; il parut pourtant un peu touché de ce que lui dit M. de Duras, et fut sensible à l'honneur que lui faisoit S. M. — Monsieur et Madame allèrent à Maubuisson voir madame la princesse Louise, tante de Madame. Monsieur ira de là coucher à Saint-Martin chez M. le cardinal de Bouillon, où il demeurera deux jours. Les grands joueurs de Versailles et de Paris

s'y doivent trouver; Madame se tiendra à Maubuisson durant ce temps-là.

Dimanche 24, *à Versailles.* — Le roi, en sortant du salut, alla avec madame la princesse de Conty, mesdames de Maintenon, de Grammont, madame de Montespan, madame de Thianges et mademoiselle de Nantes, souper à Marly. — Monseigneur alla souper à la Ménagerie avec madame la Dauphine, ses dames et les filles. Monseigneur y coucha même, et tous ceux qui le devoient suivre le lendemain à la chasse du loup y demeurèrent avec lui. — Madame la Dauphine et les dames revinrent après le souper, qui fut fort gaillard. — Je fus fort malade tout ce jour-là de la néphrétique.

Lundi 25, *à Versailles.* — Monseigneur avoit couché à la Ménagerie, et en partit à trois heures du matin pour aller courre le loup; il le prit, et fut de retour de la chasse avant le lever du roi. — Au sortir du salut, le roi alla tirer dans son parc, et puis se promena à pied dans ses jardins. — On sut le détail de ce qui s'étoit passé au débarquement de M. de Montmouth, en Angleterre. Il a déclaré qu'il rentroit dans son pays pour soutenir les intérêts de la religion anglicane contre le duc d'York, et a pris une petite ville où il y avoit huit cents hommes de milice en garnison. — Monsieur et Madame revinrent de Pontoise, où ils avoient demeuré quelques jours chez M. le cardinal de Bouillon, et madame de Maubuisson avec madame la princesse Louise, sa tante.

Mardi 26, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener le soir dans ses jardins; Monseigneur courut le loup dans la forêt de Saint-Germain, et revint se promener avec madame la Dauphine autour du canal. — M. le Duc revint de Bourgogne, où il avoit tenu les États; il avoit expédié les affaires fort vite, afin de revenir plus tôt et de hâter le mariage de M. le duc de Bourbon. — Je sus que M. le Prince et lui avoient fait une manière de séparation de leur bien; jusque-là, les revenus et les dépenses étoient

en commun. Par ce partage-là, M. le Prince prend 500,000 livres de rente, et se charge de payer les arrérages des dettes de leur maison, qui ne se montent guère présentement qu'à 25,000 écus; M. le Duc aura 500,000 livres de rente quitte, et M. le duc de Bourbon aura 50,000 écus de la maison, en se mariant; outre ces 1,150,000 livres de rente partagées comme cela entre le grand-père, le père et le fils, il y a encore de grands casuels et aux terres et aux charges, qu'on destine à de certaines dépenses qu'ils feront en commun.

Mercredi 27, *à Versailles.* — Le roi, après le salut, alla tirer dans son parc, et revint se promener dans ses jardins. — Monseigneur alla dans la forêt de Saint-Germain pour y prendre des loups qui sont dans le parc, et fouilla toute la forêt sans les trouver; il revint le soir pour se promener avec madame la Dauphine : il trouva qu'elle étoit sortie, et s'embarqua en gondole pour l'aller joindre à la Ménagerie, où il fit collation avec elle. — J'appris que madame de Mareuil étoit nommée dame d'honneur de madame la Duchesse; je ne sais quels appointements elle aura. Madame de Langeron, dont elle va remplir la place, avoit 10,000 francs.

Jeudi 28, *à Versailles.* — Le roi chassa dans son parc, à l'ordinaire; Monseigneur courut le cerf. — J'appris que M. de Thorigny, gendre de M. Bontems, avoit eu la survivance de la charge de président des comptes qu'a M. Lambert, son père. — M. de Fieubet fut nommé pour commissaire aux États de Bretagne. — On apprit la mort de madame Martinozzi, grand'mère de M. le prince de Conty; elle est morte à Rome d'une chute sur un degré. Madame de Modène, sa fille, héritera presque de tout son bien.

Vendredi 29, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans ses jardins, et Monseigneur courut le loup. — Ce jour-là je finis l'affaire de M. Le Boux, maître d'hôtel de madame la Dauphine, et le rétablis dans ses fonctions, après l'avoir mené chez M. de Chamarande, qui l'em-

brassa, et il me parut qu'il ne lui restoit plus rien sur le cœur et que la réconciliation étoit sincère. — Nous sûmes qu'à la fête qu'on préparoit à Sceaux pour le roi il y auroit un petit opéra sur la paix, dont Racine fait les vers et Lully à son ordinaire fera la musique.— J'appris que le roi avoit donné une pension de 1,000 écus à M. de Saint-Mars, qui a été gentilhomme de la chambre de M. le prince de Conty.

Samedi 30, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener en calèche avec deux ou trois dames seulement, à Meudon (1), qu'il voulut voir en particulier avant la fête qu'il doit y avoir lundi. S. M. trouva la maison magnifique et les jardins charmants, et revint fort content de sa promenade. — On apprit que M. de Lorraine marchoit vers Novigrad, qu'il attaquera peut-être avant que d'entreprendre le siége de Neuhausel; la prise de Novigrad faciliteroit fort celle de Neuhauzel, en ôtant aux Turcs les moyens de le secourir.

Dimanche 1er *juillet, à Versailles.* — *Départ de la cour pour Spa.* — Je pris congé du roi pour m'en aller à Spa; je partis après avoir vu relever le quartier chez madame la Dauphine. — Voici ce qui s'est passé de plus considérable en mon absence. — Il y eut une fête à Meudon, et une quelques jours après à Sceaux (2); le vilain temps gâta un peu celle de Meudon; et celle de Sceaux, du consentement de tous les courtisans, est la plus belle fête qu'on ait jamais donnée au roi. — Le comte d'Argyle fut pris en Écosse; on le mena à Édimbourg, où il eut le col coupé. On trouva dans sa cassette la harangue qu'il avoit préparée pour la prononcer sur l'échafaud; il fut pris le 4 juillet et exécuté le 10. — M. le contrôleur général perdit un de ses enfants qu'il aimoit fort. — M. de Lorraine

(1) Le château de Meudon appartenait alors à Louvois.

(2) Voir les détails de la réception faite au roi par le marquis de Seignelay, dans sa maison de Sceaux, dans le *Mercure* de juillet, pages 263 à 316.

assiégea Neuhausel; la tranchée fut ouverte le onzième juillet. MM. les princes de Conty sont à ce siége, et se sont déjà fort distingués. Le roi donna 100,000 francs à M. le chevalier de Lorraine pour l'aider à payer ses dettes; il y avoit déjà longtemps que Monsieur avoit demandé cette grâce-là au roi. — Madame de la Dobiaie, qui étoit gouvernante des filles de Madame, se retire, et Monsieur lui fait donner 10,000 écus. On croit que c'est Madame qui a voulu qu'elle sortît. — S. M. donna au bonhomme Giraut, son introducteur des ambassadeurs, une pension de 500 écus, une à M. de Cognié de 1,000 écus, une de 2,000 francs à M. de Beaumont, son fils, et fit une gratification de 4,000 francs à Vizé, qui étoit maître d'hôtel ordinaire de la feue reine. — M. de Lorraine perdit un de ses enfants. — M. de Montmouth vint attaquer les troupes du roi le quinzième du mois; il fut battu et poursuivi, et pris le dix-septième, caché dans un fossé et déguisé. Milord Grey fut pris aussi quelques jours après; ils furent menés à Londres; ils virent le roi. Le duc de Montmouth n'oublia ni soumissions ni prières pour toucher le roi, tout cela fort inutilement; on le mena à la Tour, et quelques jours après il eu le col coupé; il montra ce jour-là beaucoup de résolution et mourut très-fermement. Il n'étoit ni catholique ni de la religion anglicane, mais véritable illuminé. Il a soutenu que la duchesse de Montmouth n'étoit point sa femme, qu'il ne l'avoit prise que par force, mais qu'il avoit épousé madame Henriette Winthor, et lui a envoyé de dessus l'échafaud des cachets et des bijoux qu'il avoit d'elle, priant celui qu'il en chargea de les lui porter en Zélande, où elle attendoit l'événement de son entreprise. Milord Grey n'est point encore exécuté parce qu'il faut lui faire son procès dans les formes, et l'on n'y pourra travailler que dans deux ou trois mois. Milord Feversham de Duras commandoit l'armée contre le duc de Montmouth, et a eu l'honneur de sa défaite et de sa prise. — M. de Guerchi, qui avoit

épousé en premières noces une fille de la comtesse de Fiesque, de son premier mariage avec M. de Pienne, s'est remarié quoiqu'il eût beaucoup d'enfants, et a épousé une fille de madame Cornuel; les parents de part et d'autre en ont été assez mal contents. — M. le comte de Grandpré a épousé aussi une demoiselle dont les parents ont paru assez fâchés; il y a même eu des oppositions de la part de la mère. — Il y eut chez Monseigneur un petit opéra dont la petite mademoiselle Jacques a fait tous les airs; elle n'a, je crois, que vingt ans. — Il y eut aussi un autre opéra pour les noces de M. de Bourbon; les paroles étoient de l'abbé Genest et les airs de Lalande. — Il y a eu des magnificences extraordinaires au mariage de M. le duc de Bourbon, qui fut le 23 juillet (1). Le roi lui a donné la survivance des charges de M. son père et toutes les entrées chez lui, comme il les a données à M. le prince de Conty et à M. du Maine. Quand il prêta le serment de ses charges, M. le Duc envoya aux premiers valets de chambre du roi 2,000 pistoles, et 400 aux garçons de la chambre. Le roi donne à madame de Bourbon 100,000 livres de pension, et 90,000 livres à M. le duc de Bourbon. — Monseigneur et madame la Dauphine tinrent sur les fonts mademoiselle d'Anguien, et Monseigneur donna une bague de 1,000 pistoles à une des filles de madame de Langeron qui est auprès d'elle. — Madame la princesse de Conty a pris mademoiselle de Viantais pour être une de ses filles d'honneur. — M. le duc de Luynes a épousé en troisièmes noces une fille de M. d'Aligre, le chancelier, qui est veuve de M. de Maneville, et qui lui donne 100,000 francs et renonce à tout douaire. — On a su d'Espagne que le duc de Medina-Celi étoit disgracié. — Les États de Bretagne se de-

(1) Voir la relation contenant toutes les particularités du mariage du duc de Bourbon, dans le *Mercure* d'août, pages 207 à 287, et dans la *Gazette de France*, pages 441 à 452.

voient ouvrir le premier jour d'août, à Dinan. — L'assemblée du clergé est finie, et M. le coadjuteur de Rouen harangua le roi à leur tête; sa harangue fut fort louée. M. de Valence l'avoit aussi harangué quelques jours auparavant, en présentant des mémoires contre MM. de la R. P. R. — M. Desréault, beau-frère de Rambouillet, se convertit. — La ville d'Oléron et celle de Salins se sont converties tout entières. — M. l'abbé de Lorraine, fils de M. le Grand, vint à l'Académie présenter des thèses, cela ne s'étoit point encore fait par personne; l'abbé de Dangeau, qui étoit directeur, fit réponse à sa harangue. — A la noce de M. de Bourbon, les princes du sang et les enfants du roi mangèrent pour la première fois avec madame la Dauphine, et M. le cardinal de Bouillon ne voulut point faire la cérémonie du mariage pour éviter le dégoût qu'il auroit eu de n'y point manger, car le roi n'a point voulu que les cardinaux eussent cet honneur-là. — Le duc de Choiseul a été reçu au parlement; il a donné son gouvernement de Toul à M. de Clérembault, en payement d'une partie de ce qu'il lui doit. M. de Clérembault prend le gouvernement pour 47,000 écus par le jugement des arbitres qu'ils avoient choisis pour en régler le prix. — M. de Saint-Chaumont, père de madame la comtesse de Vienne, est mort. — Mademoiselle de Rare est morte. — Le bonhomme Malmaison est mort. — Le bonhomme Bellay, médecin de Mademoiselle, fort fameux, est mort; on disoit que, s'il eût voulu changer de religion, on l'eût fait autrefois premier médecin du roi. — Le roi donna au comte de Roye une gratification de 18,000 francs; il a une pension de 12,000 francs. — M. le maréchal d'Estrées bombarda la ville de Tripoli, ce qui obligea les habitants à demander miséricorde; il leur accorda la paix à condition qu'ils enverroient des ambassadeurs pour demander pardon au roi de l'insolence qu'ils avoient eue de venir pirater sur nos côtes, qu'ils relâ-

cheroient tous les esclaves chrétiens qu'ils retenoient, dont la plupart n'étoient pas françois, et qu'ils donneroient 500,000 francs comptant. — Le roi nomma M. le maréchal d'Humières pour aller en Angleterre faire compliment au roi sur la défaite du duc de Montmouth. — Le régiment de Turenne fut cassé. Le roi ordonna à M. le cardinal de Bouillon d'aller à son abbaye de Cluny, à M. et à madame de Bouillon d'aller à Évreux. Le logement du cardinal fut donné à madame la duchesse de Bourbon; on l'avoit logée auparavant dans l'appartement qui touche à celui de Monsieur; mais, comme Monsieur n'avoit pas trouvé bon que le salon fût commun, cela rendoit l'appartement de madame de Bourbon trop incommode; il y eut même quelques petites affaires sur cela, que le roi termina en changeant le logement. — Le roi ayant fait prendre en Alsace un courrier de MM. les princes de Conty, chargé de beaucoup de lettres, se fit apporter tous les paquets, et trouva dans les lettres de M. de la Roche-Guyon, de M. de Liancourt et de M. d'Alincourt, tant d'imprudences par plusieurs endroits, et tant de libertinage, qu'après avoir fait voir à M. de la Rochefoucault et au duc de Villeroy les folies de leurs enfants, il les relégua, par l'avis même de leurs pères : M. de la Roche-Guyon eut ordre de demeurer à Verteil; M. de Liancourt fut mis dans la citadelle d'Oléron, où Lacase fut chargé de le conduire, et le marquis d'Alincourt fut envoyé en Berry, à un château fort triste, appelé la forêt Thomies, que le duc de Villeroy a en ce pays-là. Le roi ne vouloit l'envoyer qu'à Neuville, chez M. l'archevêque de Lyon; mais le père ne trouva pas que la punition fût assez grande. On soupçonnoit encore d'autres jeunes gens d'avoir écrit des sottises; il y en a même d'accusés peut-être fort injustement*. — En Espagne il y avoit un grand mouvement sur ce qu'un François, mécontent de la reine d'Espagne et jaloux de la

(1) Voir les *Mémoires* de la Baumelle, éd. in-12, 1778, t. 3, ch. 2.

faveur de la Cantin, nourrice de la reine, l'avoit accusée d'avoir voulu empoisonner le roi, et y mêloit même le nom de la reine. — On a massacré dans Madrid plusieurs François. On prétend que les accusateurs sont soutenus par le comte d'Oropeza, chef du parti de la reine-mère d'Espagne, et entièrement opposé au comte de Monterey, chef du parti de la jeune reine. — On mande que le roi d'Espagne n'a pas soupçonné un moment la reine sa femme; mais les ministres ne laissent pas de l'inquiéter fort; apparemment cette affaire aura des suites. Cette Cantin avoit épousé un nommé Viremont, autrefois capitaine de grenadiers dans nos troupes, qui avoit été obligé de sortir du royaume pour s'être battu durant le siége de Limbourg, je crois en 1675; et ce Viremont avoit pension de la reine pour avoir soin de ses chevaux de chasse qu'elle aime fort. — L'accusateur s'appelle Le Veillanne, et avoit été page de M. de Villars pendant son ambassade.

* Le roi, outré du voyage des princes de Conty en Hongrie, découvrit qu'ils avoient envoyé un courrier à Paris, et parla si ferme à M. de Louvois pour le faire arrêter et en avoir les paquets qu'il le fit prendre en Alsace comme il s'en retournoit, et n'osa ne pas porter au roi tous les paquets dont il étoit chargé, sans en ouvrir pas un. Il y en avoit de plusieurs gens de la cour, mais de trois entre autres qui piquèrent le roi au vif, par ce qu'elles contenoient et parce qu'elles étoient des gens dont les pères étoient comblés de ses grâces et de sa faveur. C'étoit du duc de la Roche-Guyon, gendre de M. de Louvois même, de Liancourt, son frère, tous deux fils du duc de la Rochefoucault, et du marquis d'Alincourt, fils du duc de Villeroy, et petit-fils du vieux maréchal Villeroy. C'étoient des plaisanteries sur le roi et sur madame de Maintenon, sur ses revues de troupes et sur toutes ses occupations et ses amusements, et toutes les nouvelles contées en ridicule. Celle d'Alincourt étoit fort impie et de beaucoup la moindre sur ce qui regardoit le roi, ce qui fit dire au bonhomme maréchal de Villeroy que pour son petit-fils qui ne s'en étoit pris qu'à Dieu, ce ne seroit rien, et que cela le mettoit bien au large, mais que pour les deux autres, c'étoient de grands impertinents. Liancourt, qui avoit bien plus d'esprit que son frère, avoit écrit aussi d'un style bien plus piquant que le roi ne lui a pardonné de sa vie, même depuis son retour. Aussi fut-il le seul mis en prison et gardé à vue des années avec une rigueur extrême, puis exilé longtemps,

ainsi que les deux autres ; et les pères et M. de Louvois hors de portée de parler pour eux. Il y en eut d'autres aussi dont les lettres leur nuisirent longtemps ; mais ces trois-là étoient si supérieures aux autres que le châtiment public ne tomba que sur eux. Ce fut aussi ce que le roi ne put jamais bien pardonner aux princes de Conty, dont l'aîné mourut dans sa disgrâce ouverte, quoiqu'à la cour à cause de sa femme, fille du roi, et l'autre est mort enfin d'ennui et de douleur de n'avoir pu jamais arriver au commandement des armées ni se mettre à couvert des suites de ces impressions, depuis son retour et son apparence de pardon.

Jeudi 9 *août, à Versailles. — Arrivée du voyage de Spa à la cour.* — Je revins à la cour, que je trouvai toujours à Versailles. — Ce jour-là, le comte Charles de Schomberg, qui revenoit du Palatinat, où il avoit été longtemps envoyé du roi, eut une pension de 2,000 écus. — Madame la Dauphine quitta ses bains ; Monseigneur la vint joindre au retour de la chasse, et se promena en carrosse avec elle. — Le roi rentra fort tard, il avoit tiré toute l'après-dînée dans son parc. — J'appris que le baron de Beauvais avoit ces jours passés gagné un procès considérable pour les carrosses de louage ; il lui en reviendra 12,000 francs par an, outre ce qu'il en tiroit déjà. Le roi a rendu, dans mon absence, à M. de Vardes les entrées qu'il avoit du temps qu'il avoit la charge de capitaine des cent-suisses.

Vendredi 10, *à Versailles.* — Le roi alla se promener à cheval à la machine de M. Deville, et fit presque tout le tour de son grand parc. — Monseigneur alla passer quelques jours à Anet ; il y a couru le cerf dès aujourd'hui en arrivant. MM. de Bellefonds père et fils, le duc de Grammont, MM. de Vendôme, le marquis de Créqui, le duc de Roquelaure, MM. de Brionne, de Tingry, de Comminges, de Nogaret, de Cossé et les menins ont eu l'honneur de suivre Monseigneur, et demain j'irai le joindre. — J'appris qu'on avoit mis à Rome à l'inquisition un jésuite nommé Molinos*, accusé de se vouloir faire chef d'une nouvelle secte qu'on appelle les quiétistes ; cette opinion approche de celle des illuminés d'Angleterre ; on pré-

tend qu'il avoit entraîné dans son hérésie des gens considérables.

* Molinos étoit un prêtre séculier espagnol, grand directeur à Rome, qui ne fut jamais jésuite.

Samedi 11, *à Versailles.* — J'allai trouver Monseigneur à Anet; il avoit couru le loup ce jour-là; il y avoit le soir musique et jeu après la chasse. Monseigneur avoit mené les officiers du roi afin d'épargner à MM. de Vendôme la dépense et l'embarras; MM. de Vendôme ne laissoient pas de tenir une grande table pour ceux qui n'avoient pas l'honneur de manger avec Monseigneur. — Madame la Dauphine envoyoit tous les jours des courriers, et le roi les chargeoit toujours de dire à Monseigneur qu'il ne songeât qu'à se bien divertir, mais que l'on s'ennuyoit déjà à Versailles de son absence. — Il vint des nouvelles de Neuhausel que les assiégeants étoient déjà dans le fossé et espéroient bientôt emporter la place. — J'appris que Hasfelt, brigadier des dragons, étoit allé en Poitou commander les troupes qui y sont, et dont les intendants ont quelquefois tiré des secours pour de bons effets.

Dimanche 12, *à Versailles.* — Le roi envoya force faisandeaux à Monseigneur, et Monseigneur lui renvoya force perdreaux, se faisant part l'un à l'autre de leurs chasses. — M. le maréchal de Bellefonds et moi allâmes à Évreux voir M. et madame de Bouillon, que nous trouvâmes aussi affligés qu'il se peut. — M. de Frontenac eut 3,500 francs du roi par gratification; on espère que cela sera suivi les autres années. — J'appris que le roi avoit donné à madame la princesse d'Harcourt une pension de 2,000 écus, comme elle l'avoit du temps de la reine, dont elle étoit dame du palais; voilà déjà quatre dames du palais à qui on a rendu leurs pensions : madame de Tingry, la comtesse de Grammont, la comtesse de Saint-Géran et la princesse

d'Harcourt. — On rend à madame la princesse d'Harcourt les deux années de la pension qu'elle avoit du temps de la reine.

Lundi 13, *à Versailles.* — Monseigneur courut encore le loup à Anet. — Le roi nomma M. de Basville à l'intendance de Languedoc, en la place de M. d'Aguesseau, qui revient. M. Foucault fut nommé à l'intendance de Poitou en la place de M. de Basville, et M. de Vaubourg, frère de M. Desmarest, eut l'intendance de Béarn qu'avoit M. Foucault. — Monseigneur fit faire beaucoup de libéralités à tous les gens de M. Vendôme, et fit espérer au maître de la maison qu'il y reviendroit encore l'année qui vient. — J'appris que le chevalier d'Angoulême, en sortant de la tranchée de Neuhausel, avoit fait une chute à cheval, et qu'il avoit eu la jambe cassée en deux endroits. On l'a fait porter à Vienne.

Mardi 14, *à Versailles.* — Monseigneur revint d'Anet, où tout s'étoit passé fort doucement et fort sagement. — On sut que le roi d'Angleterre avoit fait mettre dans la Tour de Londres milord de la Mère, milord Gérard Brandon et le comte de Stanford. — On apprit aussi que milord Arlington, chambellan de la maison du roi et chevalier de la Jarretière, étoit mort. — Un courrier d'Espagne apporta la nouvelle que la dame Cantin, nourrice de la reine, avoit eu la question, et que ceux qui l'avoient faussement accusée avoient été plutôt récompensés que punis. — Le roi alla à vêpres; c'est la première fois qu'il y eut été aux veilles de Notre-Dame. — Madame d'Ormesson mourut à Paris d'apoplexie; elle étoit sœur de M. de Fourcy, prévôt des marchands.

Mercredi 15, *à Versailles, jour de la Notre-Dame.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine firent leur bon jour. — Le roi donna l'évêché d'Aire à l'abbé de Bezons, l'évêché de Riez à l'abbé Desmarest, tous deux agents du clergé; il donna aussi l'abbaye de Gimont, diocèse d'Auch, à l'archevêque de Toulouse, et le prieuré de Boucachard,

diocèse de Rouen, à l'abbé de Brochan, beau-frère de Félix, son premier chirurgien, l'abbaye de la Virginité à la sœur de Grandchamp. — On sut que M. le maréchal d'Humières s'étoit embarqué à Dunkerque; le duc de la Ferté, l'abbé de Villarceaux, La Delignerac et le vieux Sanguin, font le voyage avec lui; il y a beaucoup de jeunes gens aussi qui l'accompagnent, et le duc de Roquelaure est parti aujourd'hui pour le joindre; il arrivera presque aussitôt que lui à Londres. — Monsieur reçut une lettre de la reine d'Espagne, sa fille, qui lui mande qu'elle ne doute point qu'on attente bientôt à sa vie, puisqu'on a déjà si méchamment attenté à son honneur; sa lettre est si triste et si touchante qu'elle a fait pleurer tous ceux qui l'ont lue.

Jeudi 16, *à Versailles*. — Le roi alla tirer à son ordinaire dans son parc; il entra dans une faisanderie d'où il fit partir cinq mille perdrix et deux mille faisans tout à la fois. Monseigneur alla tirer dans la plaine Saint-Denis, et tua plus de cent pièces de gibier. — Madame la Dauphine me fit l'honneur de me dire que M. l'électeur, son frère, envoyoit ici un de ses plus considérables courtisans pour lui donner part de son mariage avec l'archiduchesse, et que, dès qu'il seroit arrivé, elle feroit partir le marquis de Bellefonds, qu'elle a choisi pour aller faire ses compliments; il a la permission de demeurer auprès de M. de Bavière et de faire la campagne avec lui; il y avoit déjà quinze jours que le marquis de Bellefonds étoit nommé pour cet emploi, mais on n'a pas voulu qu'il partît avant que celui qu'envoie M. de Bavière fût arrivé. — Le baron d'Elval, ministre d'Espagne, vint trouver Monsieur pour lui rendre compte par l'ordre de son maître de tout ce qui s'étoit passé à Madrid. Il soutient que la nourrice de la reine n'a point eu la question; mais on sait par les lettres de M. de Feuquières que non-seulement elle l'a eue, mais qu'on croit qu'elle en a les deux bras cassés.

Vendredi 17, *à Versailles.* — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le loup. — On sut que milord Feversham a eu la Jarretière vacante par la mort de milord Arlington, et que milord Aylesbury a eu la charge de chambellan de la maison. — M. de Seignelay partit hier pour aller à Brest voir les vaisseaux du roi, il reviendra joindre la cour à Chambord. — M. de la Vauguyon, qui a été ambassadeur en Espagne, fut nommé pour aller à Vienne envoyé extraordinaire du roi, en la place de Chiverny. L'abbé Morel avoit été nommé pour cet emploi, il y a quelque temps, mais on a pris le parti de l'envoyer au nouvel électeur Palatin pour les intérêts de Madame. — M. de Croissy déclara à l'envoyé d'Espagne que, si l'on entreprenoit contre la vie de la reine à Madrid, le roi enverroit cent mille hommes contre les Espagnols et vengeroit hautement un si infâme attentat; il ajouta même que, si la reine d'Espagne mouroit, dans cette conjoncture, de sa mort naturelle, ce seroit le plus grand malheur qui pût arriver à la monarchie d'Espagne, et que l'on compteroit ici qu'elle auroit été empoisonnée; qu'ainsi ils devoient songer à sa santé, qu'il en avertît le roi son maître et ses ministres.

Samedi 18, *à Versailles.* — Le roi alla, sur les cinq heures du soir, faire la revue du régiment des gardes vers Meudon. S. M. ne descendit point de carrosse, madame la Dauphine y étoit. — Monseigneur courut le cerf à la sortie du conseil; Madame l'accompagna à la chasse. — On apprit le mariage de la comtesse de Pembrock, sœur de la duchesse de Portsmouth, avec M. le marquis de Tois; ils se sont épousés par amour, elle est grosse de six mois, mais le mariage n'étoit point déclaré parce qu'ils vouloient avoir le consentement de la duchesse de Portsmouth. — L'abbé d'Harcourt, tomba en apoplexie et on le crut mort; il en avoit déjà eu trois attaques avant celle-ci. — On sut que la Cantin, nourrice de la reine d'Espagne, étoit déjà arrivée à Bayonne; elle n'a pas les bras cassés, mais

elle est encore fort navrée de la question qu'elle a eue.

Dimanche 19, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et Monsieur montèrent ensemble en calèche au sortir du salut et s'allèrent promener dans le parc, puis vinrent mettre pied à terre dans les jardins. — La duchesse de Portsmouth revint d'Angleterre à Paris; elle va s'établir en France: elle a payé toutes ses dettes à Londres, et elle a fait mettre sur la tête du duc de Richemond, son fils, les 3,000 pièces de pension qu'elle avoit; le duc de Richemond en avoit déjà 2,000 : ainsi il a présentement 5,000 pièces de pension; mais il a perdu la charge de grand écuyer qu'il avoit. — J'appris que M. Bauyn avoit perdu un procès contre le roi, hier au conseil royal; il est condamné à 340,000 livres, les deux tiers pour lui et l'autre tiers pour deux de ses frères et un de ses amis qui avoient eu part à cette affaire-là; pour payer la somme à laquelle il est condamné, il offre la démission de sa charge de maître de la chambre aux deniers, qui vaut bien 100,000 écus. — M. de Fourcy, prévôt des marchands, vint présenter au roi les nouveaux échevins; M. d'Ormesson, le fils, apporta le scrutin et harangua le roi.

Lundi 20, *à Versailles.* — Le roi et madame la Dauphine, après la messe, tinrent sur les fonds un enfant de la marquise de la Vieuville, qui est déjà assez grand. — Le roi alla tirer l'après-dînée dans son parc; Monseigneur alla tirer dans la plaine Saint-Denis avec quatre ou cinq courtisans, et rapporta de sa chasse cinq cents pièces de gibier; il en avoit tué six vingts pour sa part. — Le roi donna à madame la duchesse de Hanover, sœur de madame la duchesse qui est retirée en France depuis la mort de son mari, une pension de 12,000 livres : elle a quatre ou cinq filles toutes catholiques, et avoit besoin pour subsister des secours du roi; M. le duc avoit demandé cette pension-là à S. M. pour elle. — Monsieur et Madame allèrent à Saint-Cloud pour quelques jours; ils ne veulent pas se trouver demain à la fête qu'il doit y avoir à Marly

parce que l'état où est la reine d'Espagne les met en des dispositions fort contraires à la joie.

Mardi 21, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur, avec beaucoup de dames, allèrent dîner à Marly; madame la Dauphine n'y alla que sur les sept heures du soir; elle se promena une heure avec le roi, puis on entra dans le salon qu'on trouva tout éclairé, et l'on eut la comédie du *Sicilien*, de Molière, avec des entrées de ballet, où madame de Bourbon, madame la princesse de Conty et la duchesse de Roquelaure dansèrent avec les bons danseurs et les bonnes danseuses de l'Opéra; ensuite il y eut un souper magnifique. Le roi et Monseigneur tinrent chacun une table en des appartements différents; on revint ici avant minuit. — J'appris que milord duc d'Albermale, fâché de ce que milord Feversham étoit lieutenant général, et qu'il ne l'étoit pas lui, qui comme plus ancien capitaine des gardes du corps l'avoit toujours commandé, avoit donné au roi d'Angleterre sa démission, et que milord Feversham par là étoit monté à la première compagnie des gardes. Le duc de Northumberland monte à la seconde, et on donne la troisième à milord Churchil, qu'on a fait aussi général major; le roi d'Angleterre n'a que trois compagnies de gardes du corps.

Mercredi 22, *à Versailles.* — Au sortir de son dîner, le roi fit la revue de ses deux compagnies de mousquetaires; ils étoient en bataille dans la première cour du château. S. M. en fut très-contente; après la revue il alla tirer dans son parc. Monseigneur y alla tirer aussi de son côté. — J'appris que Saint-Ruth alloit commander les troupes qu'on envoie dans les Cévennes et dans le Dauphiné comme Hasfelt commande celles qui sont en Poitou; ce sera apparemment avec beaucoup de succès des deux côtés. — Par les nouvelles venues de Hongrie, on sait qu'on a trouvé plus de difficultés au siége de Neuhausel qu'on ne l'avoit cru d'abord; on espère pourtant en voir bientôt la fin. M. l'électeur de Bavière y est arrivé.

Jeudi 23, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son parc et vit ses faisanderies; Monseigneur alla courre le loup, et un des gardes qui l'attendoit au relais y mourut de mort subite, sans parler. — Il arriva ici un des courtisans de M. de Bavière, nommé le baron Simeoni, qui est Piémontois, et qui vient ici pour des affaires particulières de M. l'électeur; il est parti le 7 de Hongrie. Il a été au siége de Neuhausel et a marché un jour avec M. de Lorraine, qui a laissé quatorze mille hommes au siége, sous les ordres de Caprara, et il s'avance vers Gran, que les Turcs veulent, dit-on, assiéger.

Vendredi 24, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son parc, Monseigneur le suivit et le vit tirer. — Milord duc de Richemond vint faire la révérence au roi, dont il fut fort bien reçu. — Sainte-Maure demanda au roi la permission de se défaire de son régiment et il l'obtint. — Le petit dom Côme, feuillant, qui avoit prêché à la cour, même avec réputation, fut chassé de son couvent et mis, dit-on, *in pace*.

Samedi 25, *à Versailles*. — Le roi et Monseigneur allèrent dans le parc chacun de leur côté. — Le fils aîné de M. de Bouligneux mourut à Paris de la petite vérole; il avoit été nourri auprès de monseigneur le Dauphin; il étoit capitaine de cavalerie dans le régiment du commissaire général. — On donna le prix de l'éloquence dans l'Académie françoise. — J'appris que, durant mon absence, Nantouillet avoit épousé une sœur de mademoiselle du Teron, à qui l'on a donné 50,000 écus.

Dimanche 26, *à Versailles*. — Le roi, au sortir du salut, alla faire la revue des régiments du roi et du Dauphin. — Monseigneur se promena en carrosse avec madame la Dauphine; ils firent voir quelques fontaines au baron de Simeoni, puis allèrent faire collation à la Ménagerie. — J'appris que madame de Brancas avoit eu du roi une gratification de 4,000 écus. — Nous allâmes ce jour-là dîner à Ruel, où M. le duc de Richelieu nous fit voir le

modèle d'une statue équestre du roi qu'il va faire jeter en bronze; c'est Gobert qui l'a faite, et qui veut bien prendre sur lui le hasard de l'événement; il fait les avances tant il se croit sûr du succès (1). — M. le Prince vint ici, où il demeura jusqu'au départ du roi.

Lundi 27, *à Versailles.* — Le roi se promena dans ses jardins, et vit mettre à l'eau un vaisseau qu'il a fait bâtir ici et dont Langeron a ordonné la construction. — Monseigneur prit médecine, et se promena à pied le soir sur la terrasse. — Je fis voir par ordre du roi, à l'envoyé de Bavière, toutes les eaux de Versailles. — Le soir le roi nous dit, à son coucher, qu'il avoit permis à M. de Montauzier de vendre le gouvernement de Dieppe, quoiqu'il ne fût que triennal, et qu'il venoit d'en donner l'agrément à M. de Manneville, fils de la duchesse de Luynes, qui l'achète 25,000 écus. —M. de Montauzier a aussi la permission de vendre la lieutenance de roi d'Alsace, qu'il a depuis longtemps. — S. M. eut des nouvelles de Hongrie, et nous dit que, par les lettres du 13 qu'il avoit reçues, les armées n'étoient plus éloignées que de trois lieues; ainsi apparemment il y aura un grand combat. — Monseigneur et madame la Dauphine se firent lire en particulier l'opéra que Quinault prépare pour Fontainebleau, par l'ordre de Monseigneur.

Mardi 28, *à Versailles.* — Le roi, à son lever, donna une pension de 2,000 écus à M. Talon, l'avocat général. — S. M. eut des nouvelles de Hongrie par lesquelles on apprend que M. de Lorraine attaqua les Turcs le 14 de ce mois et battit une partie de leur armée, et que M. de Caprara, qui étoit demeuré pour commander au siége de Neuhausel, n'avoit pas plutôt appris cette bonne nouvelle qu'il avoit fait attaquer la place et l'avoit prise par assaut, sans vouloir faire quartier à la garnison qui arboroit le

(1) Voir les détails sur cette statue que donne le *Mercure* d'octobre 1685, pages 3 à 10.

drapeau blanc. Le gouverneur étoit renégat et de Bohême. Il y a eu douze cents Turcs de tués; M. le prince de Commercy étoit à la prise de la place, et avoit été au combat avec MM. les princes de Conty, qui ont fait des merveilles à leur ordinaire. — Je viens d'apprendre encore que M. de Lorraine avoit envoyé M. de Commercy porter la nouvelle du combat à M. de Caprara, et c'est ce qui a fait qu'il a pu être à la prise de la place.

Mercredi 29, *à Versailles.* — Le roi se trouva un peu incommodé la nuit; il eut des vapeurs qui le tourmentèrent jusqu'à cinq heures du matin; il veut se purger avant que de partir, et l'on a remis le voyage de Chambord à lundi; tous les ordres étoient donnés pour partir demain. — M. de Listenay * est mort ce matin à Paris; il avoit un régiment de dragons et un régiment d'infanterie tous deux sous son nom; il avoit aussi un bailliage assez considérable en Franche-Comté et étoit chevalier d'honneur du parlement de Dôle. — Briand eut la charge de premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Bourbon; il fera même en quelque façon les fonctions de gouverneur; il garde la charge de premier écuyer de M. le duc.

* M. de Listenay ou Listenois, père de M. de Bauffremont d'aujourd'hui, avoit été nourri à Madrid, menin de Charles II; et comme il avoit tout son bien en Franche-Conté, il se mit dans le service de France après la seconde conquête de cette province, et eut un régiment de dragons. Le roi, qui vouloit bien traiter les gens de qualité de ce pays-là, l'entretint, un jour à dîner, de la cour d'Espagne, et des fonctions de menins, qui sont ce qu'étoient ici les enfants d'honneur. M. de Listenois parlant des privances de cet emploi, et combien le roi d'Espagne s'amusoit avec lui, le roi lui dit : « Mais il a donc été bien fâché quand vous l'avez quitté? — Est-ce, lui répondit Listenois, que vous autres rois vous vous souciez de quelque chose? » Le roi n'eut pas de réplique, mais il ne lui parla guère depuis.

Jeudi 30, *à Versailles.* — Le roi prit médecine; l'après-dînée, il fit une petite loterie pour la maison royale; mademoiselle de Blois eut le gros lot; il y avoit de l'argent et

des bijoux dans la loterie, et même quelques billets noirs qui n'étoient que de plaisanterie. — Le duc du Lude*, grand maître de l'artillerie, mourut à Paris. Il étoit chevalier de l'ordre, il avoit un justaucorps bleu, et étoit capitaine de Saint-Germain. Sa femme aura la plus grande partie de son bien; le duc de Roquelaure et la duchesse de Foix, enfants de sa sœur, sont ses héritiers. — La capitainerie de Saint-Germain fut donnée à M. le marquis de Montchevreuil; on lui donna aussi la survivance pour son fils, qui épouse mademoiselle de Coetquen, fille de feu Combourg, à qui sa mère donne 100,000 écus en la mariant. — Le marquis de Bellefonds eut le régiment d'infanterie de Listenay, et celui de dragons fut donné au comte de Grammont, franc-comtois, qui en étoit lieutenant-colonel; il a deux frères capitaines dans le même régiment et étoit cousin germain de M. de Listenay. Monseigneur s'alla baigner l'après-dînée chez Dyonis, il y avoit été déjà deux fois, durant mon absence.

* Le duc du Lude étoit brave, galant, magnifique, bien fait, adroit à tout, grand chasseur, à merveille avec le roi dont il avoit été premier gentilhomme de la chambre, qu'il vendit au duc de Gesvres en 1669, pour acheter du duc de Mazarin la charge de grand maître de l'artillerie. Il fut chevalier de l'ordre en 1661, et eut un brevet de duc en 1675. Son nom étoit Daillon, très-bonne et ancienne maison éteinte avec lui, et sa sœur avoit épousé M. de Roquelaure, duc à brevet, fils du maréchal, père de celui-ci. Il n'eut point d'enfants de ses deux femmes; la première, Bouillé, toujours dans ses terres, ne se plaisant qu'aux chevaux qu'elle piquoit mieux qu'un homme et chasseur à outrance. Elle faisoit sa toilette dans son écurie et faisoit trembler le pays. Vertueuse pour elle et trop pour les autres, elle fit châtrer un prêtre en sa présence pour avoir abusé dans son château d'une de ses demoiselles, le fit guérir, lui donna dans une boîte ce qu'on lui avoit ôté, et le renvoya. Son mari, toujours à la cour, étoit peu avec elle. Il épousa, fort peu après sa mort, la comtesse de Guiche qu'il avoit aimée, et elle lui depuis longtemps, et qui a été la seule dame d'honneur de notre dernière Dauphine.

Vendredi 31, *à Versailles*. — Le roi s'alla promener l'après-dînée, et tira même dans son parc; il ne se sent

plus du tout de son indisposition; on avoit cru qu'il seroit purgé encore demain, mais les médecins jugent tous qu'il n'en a plus besoin. — S. M. donna 20,000 écus à M. le maréchal de Schomberg. — On sut que le grand-maître laissoit par son testament une croix de diamants assez considérable à M. de Vardes, et a fait M. de Fieubet et M. l'abbé Fauvier exécuteurs de son testament; il ôte à M. le duc de Foix tout ce qu'il peut lui ôter; il lui reviendra 200,000 francs que la vieille comtesse du Lude avoit laissés par son testament à mademoiselle de Roquelaure, sa petite-fille, en cas que le comte du Lude, son fils, mourût sans enfants. M. de Roquelaure est son héritier universel, mais la duchesse du Lude emporte presque toute la jouissance des terres et des meubles.

Samedi, 1er *septembre*, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son parc, et Monseigneur l'y suivit. — Le soir, les noces du marquis de Montchevreuil avec mademoiselle de Coetquen-Combourg se firent à Versailles, dans la chapelle; madame d'Arpajon donna à souper à une partie de la noce, et madame de Maintenon donna aux mariés et à beaucoup de dames un festin dans ma chambre, qu'elle choisit à cause du voisinage. Le marié a 10,000 francs de pension du roi, la survivance de la capitainerie de Saint-Germain et 8,000 livres de rente de chez lui; la mariée a 100,000 écus. Ils changeront de nom et prendront celui de Mornay, qui est la maison du mari. — On sut que MM. les princes de Conty, trois jours après la prise de Neuhausel, étoient partis de Hongrie, qu'ils étoient déjà arrivés à Strasbourg, d'où ils avoient dépêché un courrier à M. le Prince, et qu'ils venoient à Meaux en attendre la réponse et recevoir les ordres du roi.

Dimanche 2, *à Versailles*. — On sut que le roi trouvoit bon que MM. les princes de Conty revinssent à la cour; on renvoye un courrier à Meaux leur en porter la nouvelle; et, comme S. M. a su que M. de Turenne étoit rentré en France avec eux, et qu'elle est malcontente de sa

conduite, elle lui a renvoyé ordre de sortir de France incessamment : il retournera par delà Strasbourg, où il attendra les ordres de M. son père pour savoir quel parti il aura à prendre. — Madame de Seignelay donna un grand dîner à tous ceux qui étoient hier au soir à la noce du comte de Mornay-Montchevreuil. — Le soir on apprit que tous les huguenots de la ville de Montauban s'étoient convertis par une délibération prise en la maison de ville. — Le roi a dit à M. le Prince qu'il vouloit ôter à M. le prince de Conty les grandes entrées qu'il lui avoit données, et qu'il lui feroit dire par madame la princesse de Conty. M. le Prince répondit au roi qu'il falloit laisser à madame la princesse de Conty l'emploi de porter les bonnes nouvelles quand il y en auroit, et que c'étoit à lui à apprendre les mauvaises, et qu'ainsi il se chargeoit de dire à M. le prince de Conty les intentions de S. M. sur cela.

Voyage de Chambord. — Lundi 3, *à Galardon.* — Le roi partit à dix heures de Versailles; il avoit dans son carrosse Monseigneur, madame la Dauphine, Monsieur, madame la duchesse de Bourbon et la princesse de Conty. Il monta à cheval à une lieue de Versailles, pour aller voir les travaux que l'on fait pour la rivière d'Eure; il revint joindre madame la Dauphine à la dînée; Monseigneur suivit le roi tout le matin. — L'après-dînée, S. M. monta encore à cheval pour voir tous les travaux qui sont sur sa route, et visita ceux que l'on fait pour faire porter les pierres qui sont au-dessus de Galardon jusqu'à Maintenon par un canal qui est déjà fort avancé. — Le soir S. M. se coucha de fort bonne heure. Madame de Montespan étoit demeurée à Rambouillet; madame de Maintenon étoit allée dès le matin à Maintenon avec le duc du Maine, M. et madame de Montchevreuil. — Voici les noms des dames qui suivent la cour dans le voyage; les quatre dames de madame la Dauphine, qui sont mesdames d'Arpajon, de Rochefort, de Maintenon et de Montchevreuil; les deux dames de Madame, qui sont mesdames de Venta-

dour et de Durasfort, madame de Langeron, dame d'honneur de madame de Bourbon; madame de Grancey vient avec les dames de Madame; madame de Montespan est dans son carrosse avec M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois, et dans les carrosses de madame la Dauphine, il y a mesdames de Chevreuse, de Beauvilliers, les comtesses de Grammont, de Saint-Géran, mesdames de la Vieuville et de Croissy et madame la princesse d'Harcourt.

Mardi 4, à Chartres. — Le roi partit à neuf heures de Galardon, il passa à Maintenon, vit la suite des travaux qu'on fait pour les aqueducs de l'Eure; il dîna à Berchère-la-Mingot et arriva de bonne heure à Chartres. — Monseigneur et madame la Dauphine dînèrent à Galardon, où MM. les princes de Conty arrivèrent sur les dix heures du matin; mais, n'y ayant point trouvé le roi, ils n'y voulurent voir personne et allèrent à Chartres l'attendre; ils se jetèrent aux pieds du roi, lui demandèrent pardon de lui avoir déplu, et S. M. leur répondit qu'il étoit bien aise de leur retour et que des princes du sang étoient mieux auprès de lui que partout ailleurs; ensuite ils firent la révérence à madame la Dauphine et attendirent Monseigneur, qui arriva une heure après elle, parce qu'il s'étoit amusé à tirer en chemin; les courtisans ont été fort aises du retour de MM. les princes de Conty.

Mercredi 5, à Chartres. — Le roi alla dîner à Pontgouin pour voir le lieu d'où l'on commence à prendre la rivière d'Eure qu'on veut mener à Versailles; il se promena le long du nouveau canal qu'on fait à la rivière, et revint d'assez bonne heure à Chartres. — Madame la Dauphine fit son bon jour dans la chapelle sous terre, et retourna encore l'après-dînée dans la même chapelle, où elle demeura longtemps. — Monseigneur joua presque tout le jour à différents jeux. Le mauvais temps l'empêcha de chasser et de se promener. — Depuis la mort de la reine, ce sont les officiers du roi qui donnent à dîner dans tous

les voyages, et durant la vie de la reine, c'étoient toujours ses officiers, et il y avoit une table pour son chevalier d'honneur.

Jeudi 6, *à Châteaudun.* — Le roi entendit la messe dans la grande église, et puis alla encore faire ses prières dans la chapelle de la Vierge sous terre; c'est une chapelle que les druides, à ce qu'on prétend, avoient dédiée il y a deux mille ans à la Vierge qui devoit enfanter : *Virgini parituræ.* — On dîna au bois de Fougère, et l'on vint coucher à Châteaudun. — Le roi apprit qu'il y avoit eu plus de cinquante mille huguenots convertis dans la généralité de Bordeaux, et nous dit cette bonne nouvelle-là avec grand plaisir, espérant même que beaucoup d'autres gens suivront un si bon exemple. — Madame de Maintenon étoit revenue à Chartres, et le roi l'a fait mettre dans son carrosse; ainsi ils y étoient huit : le roi, madame la Dauphine et madame de Bourbon dans le derrière, Monsieur, Madame, et madame la princesse de Conty dans le devant, Monseigneur et madame de Maintenon aux portières.

Vendredi 7, *à Chambord.* — Le roi vint dîner à Saint-Liénard près Marchenoir; il passa la Loire sur un pont de bateaux auprès de Saint-Dié, et arriva de bonne heure à Chambord; il monta à cheval depuis être arrivé et alla tirer; Monseigneur courut le loup en chemin, il en prit deux, et arriva encore ici avant le roi et il le suivit le soir à la chasse. — A huit heures nous eûmes comédie françoise. Nous trouvâmes ici beaucoup d'ouvrages commencés, mais il n'y avoit nul logement de plus que l'année passée. — Le roi donne à manger à toutes les dames qui ont suivi la cour, et la table est de vingt-cinq couverts.

Samedi 8, *jour de la Vierge, à Chambord.* — Le roi courut le cerf dans sa calèche tout seul; Monseigneur et Madame l'avoient accompagné jusqu'au laisse-courre, et ensuite montèrent à cheval. S. M. fut à la mort du cerf

et revint dîner avec madame la Dauphine; les chiens du feu duc du Lude coururent avec les chiens du roi; M. de Roquelaure les lui donne, et S. M. a envoyé 300 louis à Leret, qui commandoit cet équipage, et 100 pistoles aux piqueurs. — Après le dîner, le roi alla tirer, et Monseigneur alla forcer des sangliers à cheval. — Avant que d'aller à la chasse l'après-dînée, le roi alla à vêpres à la paroisse. — Le soir il y eut appartement. Le roi jouoit au billard avec M. de Vendôme, M. le Grand et M. de Chamillard, ses joueurs ordinaires. Monseigneur joua avec Monsieur au lansquenet; madame la Dauphine et Madame furent à la musique.

Dimanche 9, *à Chambord.* — Le roi ni Monseigneur ne sortirent point de tout le matin; après dîner le roi alla tirer. Il n'est permis à personne de tirer dans le parc, mais le roi a trouvé bon que tous ceux qui lui ont demandé tirassent à une demi-lieue des murailles du parc en dehors, et les fauconniers vont près des murailles pour rechasser dans le parc le gibier qui en est proche. — S. M. a souhaité qu'on ne jouât ici que dans l'antichambre, et même Monsieur lui a promis de ne point jouer chez lui. — Mademoiselle de Blois se trouva assez mal, cela a différé de quelques jours le voyage que madame de Montespan doit faire à Fontevrault. — Madame de Maintenon alla se promener à un village ici auprès, où elle a fait un établissement de charité. — Le soir il y eut comédie françoise; un acteur nouveau, nommé Rochemaure, joua à la farce; les comédiens l'avoient voulu prendre en la place de Poisson qui a quitté, mais Monseigneur et madame la Dauphine l'ont trouvé mauvais bouffon, et ont ordonné aux comédiens de lui donner 100 pistoles et de le renvoyer.

Lundi 10, *à Chambord.* — Le roi alla tirer l'après-dînée; Monseigneur se trouva un peu incommodé et ne chassa point tout ce jour-là. — Le soir il y eut appartement, et, durant la musique, Monseigneur fit jouer vingt-huit per-

sonnes au *Roi qui parle* (1) — J'appris ce jour-là que Sainte-Maure avoit vendu son régiment 37,000 francs à M. de Vieubourg, petit-fils de la femme de M. de Boucherat; il a été capitaine de chevau-légers et est lieutenant de roi de Nivernois.

Mardi 11, *à Chambord.* — Le roi alla chasser à son ordinaire. Monseigneur se reposa tout le jour, et se trouva entièrement guéri. — Le soir il y eut comédie.

Mercredi 12, *à Chambord.* — Le matin le roi alla courre le cerf en calèche; il avoit avec lui madame la duchesse de Bourbon, mesdames de Montespan, de Maintenon et de Chevreuse; madame la princesse de Conty ne fut point conviée à cette chasse, et crut, avec quelque fondement, qu'on se souvenoit de la lettre qu'elle avoit écrite pendant l'absence de M. son mari; elle fut fort affligée tout le jour et pleura beaucoup. — Le soir il y eut appartement, et l'on y dansa pour la première fois depuis qu'on est à Chambord. — Monseigneur et Madame avoient accompagné le roi à la chasse, et montèrent à cheval au laisser courre. Le roi revint dîner avec madame la Dauphine, et Monseigneur et madame dînèrent seuls ensemble. L'après-dînée le roi alla tirer.

Jeudi 13, *à Chambord.* — Le roi alla tirer à son ordinaire; Monseigneur courut le loup et n'en revint qu'à neuf heures du soir; il trouva madame la Dauphine à la comédie. Le marquis de Bellefonds obtint du roi que le régiment de Listenay, que S. M. lui a donné, porteroit le nom de Royal-Comtois; le roi lui avoit refusé cette grâce-là quelques jours auparavant. — J'appris que, depuis la mort du grand maître, le roi avoit donné à La Frézelière, lieutenant général de l'artillerie, la survivance de sa charge pour son fils. M. de Louvois lui procura cette grâce-là. La Frézelière en avoit voulu traiter avec le grand

(1) Jeu de cartes sur lequel on ne trouve aucun détail, et dont l'usage dut être de courte durée.

maître durant sa vie, parce que cette charge-là dépend de la sienne; mais le grand maître et lui n'avoient pu s'accommoder sur le prix, et le roi a été bien aise de faire ce plaisir-là durant la vacance de la charge de grand maître.

Vendredi 14, *à Chambord.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut des sangliers; le soir il y eut appartement. — M. de Tonnerre revint d'Angleterre, où Monsieur l'avoit envoyé; S. M. B. lui a fait un beau présent. Il nous dit que le maréchal d'Humières avoit repassé la mer, et qu'il étoit allé faire un tour à Lille; on croyoit qu'il seroit plus pressé de revenir à la cour, où l'on s'imagine qu'il a bonne part à la charge de grand-maître. Le roi d'Angleterre lui a fait un présent magnifique, mais il n'a rien donné aux ducs de la Ferté et de Roquelaure et au prince d'Isenghien, qui l'avoient suivi; ce bruit-là avoit couru et s'est trouvé faux.

Samedi 15, *à Chambord.* — Le roi alla le matin courre le cerf en calèche avec des dames; madame la princesse de Conty n'y étoit point, elle a fort pleuré et marqué son affliction par une douleur très-vive et très-respectueuse. — Le soir il y eut comédie. — On apprit la mort de Kernavalet, gouverneur de Brouage; il étoit de la maison d'Acigné, et avoit été longtemps officier dans les gardes du corps avec beaucoup de distinction; la reine-mère avoit eu une grande confiance en lui. Le gouvernement de Brouage ne vaut que 10,000 livres de rente.

Dimanche 16, *à Chambord.* — Je partis pour la Bourdaisière avec beaucoup de courtisans qui me firent l'honneur d'y venir. — Voici ce qui s'est passé de plus considérable en mon absence. — On a su que les Turcs avoient envoyé à M. de Lorraine un chiaoux pour lui faire des propositions de paix. M. de Lorraine, après lui avoir parlé fort fièrement, l'a fait passer à Vienne, et l'on dit que l'empereur a envoyé au roi de Pologne et aux Vénitiens, ses alliés dans cette guerre, pour leur commu-

niquer les propositions de paix que l'on lui fait; les Turcs offrent de livrer Tekely. — Raimond, major de la marine, apporta à la cour des nouvelles du maréchal d'Estrées, qui, après l'expédition de Tripoli, a mené son escadre à Tunis, quoique cette ville soit éloignée de la mer de deux lieues. Le maréchal a obtenu du dey qu'il rendroit tous les esclaves pris sous la bannière de France et payeroit au roi 60,000 écus. Le dey a craint que le maréchal n'attaquât le fort de la Goulette, et n'ôtât par-là toute la communication de Tunis à la mer. Entre la Goulette et Tunis il y a un grand étang qui va jusqu'à la ville, mais il n'y peut tenir que des bâtiments fort plats. Le dey de Tunis est présentement en guerre avec ses frères, qui attaquent actuellement la ville de Tunis. — M. le maréchal d'Humières revint de Londres à Chambord; après avoir rendu compte au roi de son voyage, il pria S. M. de songer à lui pour la charge de grand maître. S. M. lui dit qu'il y avoit 400,000 francs à donner; le maréchal répondit qu'il les donneroit de bon cœur; le roi lui répondit : J'y penserai, et un quart d'heure après il le fit rappeler et lui dit qu'il lui donnoit la charge, qu'il la lui avoit destinée dès que le duc du Lude mourut, et que, pour lui faciliter les moyens de trouver de l'argent, il lui accordoit un brevet de retenue de 100,000 écus. Le maréchal a eu cette année du roi 100,000 francs, dont il lui reste encore 50,000 francs à toucher; voilà de quoi payer les 400,000 francs que le duc du Lude avoit de retenue sur ses charges. — On apprit, par les lettres du généralissime Morosini à l'ambassadeur de Venise, la prise de Coron dans la Morée. Le chevalier de Savoie qui commandoit un vaisseau a été blessé dans le ventre, d'un sassi, et on le croit blessé mortellement. — La Trousse fut nommé pour aller commander les troupes en Dauphiné, et tâcher de faire aussi bien en ce pays-là que Boufflers a fait en Béarn, en Guyenne et en Saintonge. — Moreuil prit possession de la

charge de premier gentilhomme de la chambre de M. le Prince, à Chantilly; il y avoit longtems qu'on croyoit que cet emploi lui étoit destiné. Monseigneur donna à Boisfranc, page de la vénerie, la charge de gentilhomme lieutenant de la louveterie, vacante par la mort de Baillon; et quelque temps auparavant il avoit donné la place vacante par la mort de Fontaine au comte d'Heudicourt, frère du grand louvetier; Baillon et Fontaine avoient été tous deux à M. de Verneuil. — M. du Housset, chancelier de Monsieur, mourut à Paris; il étoit fort vieux. — Le 20 septembre, le sieur Berthe, recteur de l'Université, soutint des thèses où on avoit inséré les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 82. Le recteur étoit habillé en bachelier, avec sa fourrure de recteur; il étoit accompagné des procureurs des quatre nations et des doyens des facultés. M. l'archevêque de Paris présidoit, et dans les thèses on avoit mis que c'étoit au nom de l'Université, *nomine Academiæ parisiensis*, que le recteur les soutient. — M. Temple, fils de celui qui a été ambassadeur d'Angleterre en Hollande, a enfin enfin épousé mademoiselle du Plessis-Rambouillet, malgré les oppositions de Rambouillet son oncle et son tuteur; elle aura près de 100,000 écus de bien. — J'appris que M. de Villeromar, trésorier de l'extraordinaire des guerres, avoit vendu sa charge sur le pied de 2,200,000 livres; il s'y est réservé un tiers que l'on a rabattu sur la somme.

Mercredi 26, *à Chambord*. — Je revins de Touraine à Chambord; je trouvai le roi qui arrivoit de la chasse du cerf, où il avoit laissé Monseigneur et Madame. — Le soir il y eut appartement. — Durant mon absence, il y avoit toujours eu comédie et appartement alternativement, et le roi n'avoit vu aucune comédie. Il a été tous les jours tirer dans son parc, où il a trouvé bien moins de gibier que les autres années. — Dans l'appartement il y eut un *Roi qui parle*, où trente personnes jouèrent à même table.

Jeudi 27, *à Chambord*. — Le roi alla l'après-dînée tirer

dans son parc ; le soir il y eut deux comédies de Molière, parce que la Beauval, qui devait jouer aux *Horaces*, tomba malade. — Le roi fit des libéralités à tous les officiers de Chambord, comme il a accoutumé d'en faire à tous les voyages qu'on y fait. — On sut que les diocèses d'Embrun et de Gap, et les vallées de Pragelas, qui sont dépendantes de l'abbaye de Pignerol, s'étoient toutes converties sans que les dragons y aient été.

Vendredi 28, *à Notre-Dame de Cléry*. — L roi partit de Chambord et vint dîner à Saint-Laurent-des-Eaux et coucher à Notre-Dame de Cléry; l'après-dinée il monta à cheval et chassa en chemin. Monseigneur prit le même parti; madame la Dauphine alla descendre à l'église. — Nous apprîmes par M. de Bezons, intendant d'Orléans, que le roi avoit donné cette année 50,000 écus pour faire travailler dans la généralité; on en a employé 25 à la réparation des levées; et les autres ont été donnés pour le nouveau canal qu'on fait, qui prend auprès de Montargis et va tomber auprès d'Orléans; cela ruinera beaucoup le canal de Briare, mais il sera fort commode; il y a trente quatre écluses; plus de la moitié de l'ouvrage est déjà fait. — Madame de Maintenon se trouva mal, et ne vint point ce jour-là dans le carrosse du roi.

Samedi 29, *à Pithiviers*. — Le roi vint dîner à la Maison Rouge et coucher à Pithiviers; la journée est fort grande; les équipages arrivèrent tard, et bien des chevaux crevèrent en chemin. — J'appris la mort de mademoiselle de Sainte-Mesmes; c'étoit une fille d'une grande dévotion. — Le roi nous dit que M. de Duras, revenant de ses terres, l'avoit assuré ce matin à Cléry, au sortir de la messe, que tous les huguenots de ses terres s'étoient convertis.

Dimanche 30, *à Fontainebleau*. — Le roi dîna à Angerville-la-Rivière et vint coucher ici. — Le soir, Molondin, colonel du régiment des gardes suisses, se trouvant, par sa trop grande vieillesse et ses incommodités, hors d'état

de servir le roi, lui donna la démission de sa charge. S. M. lui laisse une grosse pension et donne sa compagnie à son neveu, qui est aussi son gendre, et qui servoit dans les Suisses. — Le régiment vaut bien 10,000 écus de rente. Erlack et Stouppe le demandent; Erlack est le plus ancien, mais il est moins en état de servir, et a moins la confiance de la cour. — Le roi donna le logement qu'avoit M. de Bouillon à M. le duc de Bourbon, et à madame de Bourbon celui du maréchal de Villeroy; il chargea le duc de Villeroy d'empêcher que son père ne le sût, de peur que cela ne lui fît quelque peine, quoiqu'il ne soit plus en état de venir à Fontainebleau, et le roi ordonna qu'on donnât un beau logement au duc de Villeroy.

Lundi 1er *octobre, à Fontainebleau.* — On releva le quartier chez le roi et chez madame la Dauphine; et c'est pour épargner de la peine et de l'embarras aux officiers qui entrent et qui sortent de quartier, que le roi revient d'ordinaire de Chambord le dernier jour de septembre. — A son lever, il donna à Stouppe la charge de colonel des gardes suisses; en même temps Stouppe lui voulut donner la démission du régiment qu'il a sous son nom, mais le roi lui fit la grâce entière, et lui dit qu'il souhaitoit qu'il le gardât; S. M. veut faire quelque bien à Erlack pour le consoler, et il le mérite par ses services et par le nom qu'il porte, qui est fort honoré parmi les Suisses. — Monseigneur s'étoit levé pour aller courre le cerf, mais étant à la messe il se trouva mal; deux heures après, se sentant un peu soulagé, il voulut retourner à la messe, et ne put encore y demeurer jusqu'à la fin, tant son mal le pressa. L'après-dînée il fut soulagé. Il joua, et le soir alla à la comédie italienne, où nous vîmes deux acteurs nouveaux, un amoureux nommé Aurelio et un Polichinelle. — Le roi alla tirer l'après-dînée, et repassa à la tête du canal pour voir les nouvelles fontaines à quoi on travaille.

Mardi 2, *à Fontainebleau*. — Le roi eut nouvelle, à son lever, que toute la ville de Castres s'étoit convertie. — Nous sûmes que le bonhomme Ruvigny revenoit d'Angleterre, mais que son retour avoit été retardé par la mort de mademoiselle de Stré; elle est morte à Londres de la petite vérole. — Le roi alla tirer l'après-dînée, et est fort content de la quantité de gibier qu'il trouve ici. Monseigneur alla courre des sangliers avec les lévriers; le soir il y eut comédie françoise. — Le cardinal Savelli est mort à Rome; il laisse une vingt-septième place vacante dans le sacré collége; il étoit de la faction espagnole, et avoit des bénéfices que lui avoit laissés le cardinal de Montalto.

Mercredi 3, *à Fontainebleau*. — Le roi donna 9,000 francs de pension à Réveillon, à qui il avoit ôté le gouvernement de Charlemont cette année. S. M. lui parla même fort honnêtement, et lui fit espérer de le placer dès que l'occasion s'en présenteroit. — Le roi donna au frère de Tourolle la charge de garde-meuble de la couronne, vacante par la mort de Coquineau, qui avoit été domestique du cardinal Mazarin; cette charge vaut 4,000 francs par an et donne un logement dans le Louvre. — Le roi s'alla promener l'après-dînée en calèche, madame la duchesse de Bourbon et mademoiselle de Bourbon y étoient avec lui. — Le soir il y eut appartement; le roi joua au billard, Monseigneur et Monsieur jouèrent au lansquenet et madame la Dauphine fut toujours au bal. — Le baron de Nieuhaus, envoyé de M. l'électeur de Bavière et gentilhomme de sa chambre, eut audience et donna part à S. M. du mariage de l'électeur son maître avec l'archiduchesse; il étoit arrivé à Paris le jour avant le départ du roi pour Chambord, et, comme le roi ne donne point d'audience à Chambord, il a fallu qu'il attendît que la cour fût ici.

Jeudi 4, *à Fontainebleau*. — L'après-dînée le roi monta en calèche avec beaucoup de dames, et alla courre le

cerf; on partit d'ici à trois heures, et l'on prit deux cerfs bout à bout. — Le soir il y eut comédie françoise; madame la Dauphine commença de s'y trouver mal et se contraignit jusqu'à la fin de la farce; en rentrant chez elle, sa foiblesse augmenta, et, devant qu'on pût la mettre au lit, elle fit une fausse couche; ce qui l'afflige davantage c'est que c'étoit une bonne grossesse. — On sut que le duc de Grammont avoit fait appeler M. le Grand par le marquis de Créqui. On prétend que le sujet de la querelle vient de ce que M. le Grand, voyant Villiers parler à une demoiselle à qui il prend intérêt, le menaça de coups de bâton dans la chambre de madame la Dauphine, et que le duc de Grammont, l'ayant su, vouloit venger son ami, qu'on croit même son confident en cette occasion-là.

Vendredi 5, *à Fontainebleau.* — Le roi monta à cheval l'après-dînée avec Madame, madame de Bourbon, madame la princesse de Conty et toutes les filles, et alla tuer des sangliers dans les toiles; on en tua plus de vingt, et la plupart avec des dards. Madame la Dauphine se trouva un peu mieux, et ne vit personne que ses dames et la maison royale. Le capitaine des gardes en quartier, les gentilshommes de la chambre et le chevalier d'honneur entrèrent. — Nous vîmes, en revenant de Paris, où nous avions couché, un chemin que le roi a fait accommoder en passant par Chailly, c'étoit le vieux chemin de la poste. — On apprit que Montpellier et tout son diocèse s'étoient convertis. Lunel et Mauguio en sont. Aiguesmortes s'est converti aussi; il est du diocèse de Nismes. — Il y eut le soir comédie italienne; Monseigneur y alla.

Samedi 6, *à Fontainebleau.* — Le roi, en sortant de la messe alla tirer. Il y a beaucoup de faisanderies nouvelles dans la forêt, et jamais elle ne fut si peuplée et de cerfs et de menu gibier. Monseigneur courut le cerf, il en prit deux bout à bout; Madame l'accompagna à la chasse. — On sut au lever du roi la mort de M. Voisin, fils du conseil-

ler d'État; madame de Lamoignon, sa sœur, hérite de 100,000 livres de rente pour le moins, à ce que tout le monde croit. — M. de Noailles manda au roi que toute la ville de Nismes s'étoit convertie. — Le soir il y eut appartement, sans bal et sans musique. — Madame la Dauphine continue à se mieux porter, et n'a vu personne que les gens qu'elle vit hier. — Le marquis de Bellefonds prit congé du roi, s'en allant en Bavière pour faire compliment à l'électeur sur son mariage, de la part de madame la Dauphine; il ne dira rien de la part du roi.

Dimanche 7, à Fontainebleau. — On apprit la mort de l'abbé Vittorio Siri, historiographe italien du roi; il étoit de Parme, où il avoit fait profession dans un couvent de l'ordre de Saint-Benoît. Étant venu en France, il y avoit eu l'emploi d'écrire l'histoire du roi en italien; il en avoit imprimé plusieurs volumes sous le nom de *Mercurio;* il avoit aussi imprimé huit volumes de l'histoire du commencement de ce siècle, sous le nom de *Memorie recondite.* Ses livres sont pleins de mémoires qu'il avoit eus du cardinal Mazarin et de M. de Lyonne. — Le cardinal de Bonzy gagne beaucoup à cette mort, car il y a quelques années que Siri lui résigna, *retentis fructibus,* l'abbaye de Valmagne. — Siri avoit outre cela tous les ans des acquits patents de 1,000 écus et un logement dans les galeries du Louvre; et de plus il avoit le titre de résident de Parme, qui lui valoit quelque chose, et le grand-duc lui donnoit une pension. Il y avoit tous les jours des assemblées chez lui; tous les ministres étrangers s'y trouvoient, et l'on y parloit avec beaucoup de liberté. — Madame la comtesse de Tyrkonel vint ici, il y a deux jours, pour emmener mademoiselle d'Hamilton, sa fille, qu'elle marie en Angleterre avec milord Ross. — Le roi a accordé à madame la comtesse de Grammont pour sa seconde fille, qui est au Roncerai, la place de fille d'honneur de madame la Dauphine, qui vaque par là. — Quand madame d'Hamilton fut veuve, le feu roi d'Angleterre

lui donna le titre de comtesse de Vantry, ensuite elle épousa M. Talbot et a gardé son titre de comtesse de Vantry, jusqu'à ce que le roi d'Angleterre d'aujourd'hui ait donné à M. Talbot le titre de comte de Tyrkonel. — Au sortir de la messe, le roi alla tirer. — Monseigneur prit médecine, et ne sortit point de tout le jour ; madame la Dauphine continua à garder le lit ; Monsieur alla à Paris et à Saint-Cloud. — Il y eut comédie françoise, où Monseigneur et Madame allèrent.

Lundi 8, *à Fontainebleau*. — En sortant de la messe, le roi est parti pour la chasse ; il avoit dans sa calèche Monseigneur et Madame, madame la duchesse de Bourbon, madame de Montespan, madame de Maintenon et la comtesse de Grammont ; Monseigneur et Madame sont montés à cheval. Au retour de la chasse, le roi leur a donné à dîner dans son cabinet, où personne n'est entré. — Le roi a donné 2,000 écus à la comtesse de Grammont pour la dépense qu'il faudra qu'elle fasse pour sa fille quand elle entrera chez madame la Dauphine. — On apprit que le chevalier de Gesvres, qui faisoit ses caravanes, avoit été tué à Coron ; ils sont encore quatre frères. — Madame la Dauphine continue à garder le lit. — Il y eut comédie italienne. Monseigneur et Madame y allèrent ; l'après-dînée, Monseigneur alla à la répétition de l'opéra qu'il fait faire pour Fontainebleau ; c'est Quinault qui en est l'auteur, Lully fait la musique ; le sujet est le *Temple de la Paix*. Monseigneur ne laisse entrer qui que ce soit aux répétitions. — Il y eut un sous-brigadier interdit pour avoir laissé entrer M. Daquin sur le théâtre. M. de Saint-Aignan, gentilhomme de la chambre en année, ne sachant pas l'ordre précis que le roi avoit donné sur cela, assura le sous-brigadier qu'il pouvoit laisser entrer M. Daquin et lui dit qu'il prenoit cela sur lui : il n'a pas laissé d'être interdit, mais apparemment il sera bientôt rétabli ; M. de Saint-Aignan est très-affligé de lui avoir attiré ce malheur-là.

Mardi 9, *à Fontainebleau.* — Le roi dit à M. le nonce à son lever, qu'il avoit eu nouvelles que la ville d'Uzès se convertissoit tout entière, à l'exemple de Nismes et de Montpellier, et qu'il ne doutoit pas que le pape ne se réjouît fort de ces bonnes nouvelles-là. — Le nonce demanda au roi quelque grâce pour le nommé Borgiati, qui a conduit à Versailles la statue équestre du roi, faite par le cavalier Bernin; elle est présentement placée à demeure dans l'orangerie de Versailles. — Monseigneur alla courre le cerf avec Madame; à un relancer, le cerf blessa M. le prince de la Roche-sur-Yon d'un coup d'andouiller entre l'œil et la tempe, et l'enleva fort haut de dessus son cheval. On espère que la blessure ne sera pas dangereuse; on lui a recousu la peau du visage, ainsi il en sera marqué toute sa vie. Le roi n'a point envoyé savoir de ses nouvelles, ni n'en a demandé. Le soir il y eut appartement sans bal ni musique. — Madame la Dauphine continue à garder le lit. Monsieur est revenu de son voyage de Paris et de Saint-Cloud. — L'affaire du sous-brigadier des gardes est accommodée; il a été rétabli, et M. de Saint-Aignan est content. — Le roi dîna tête à tête avec Mademoiselle.

Mercredi 10, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer après la messe; Monseigneur courut le loup; Madame la Dauphine continua à garder le lit, et envoya quérir Clément à Paris, parce qu'elle sentoit encore du mal; le soir elle fut entièrement délivrée et les coliques cessèrent. — Madame la princesse de Conty eut la fièvre toute la nuit et tout le jour; on croit même que son mal durera; on prétend que cela vient du chagrin qu'elle a d'être brouillée avec le roi. Le soir il y eut appartement. — Le fils de Bréauté, qui étoit colonel d'infanterie, mourut à Paris après une longue maladie. — La maréchale de Lorges, la marquise de Nangis et la marquise de Bellefonds accouchèrent toutes trois à Paris, les deux premières d'une fille et la dernière d'un garçon.

Jeudi 11, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer; après la messe, Monseigneur courut le cerf avec Madame. — M. le nonce vint au lever du roi et lui dit qu'il avoit eu nouvelles de Hongrie, que les troupes de l'empereur avoient pris Cassovie (1) et Eperies. Cassovie est une grande ville et une place considérable, elle est revêtue de six grands bastions, et a une citadelle revêtue aussi et assez bonne — L'Empereur envoya un courrier ici pour apprendre à la cour de France qu'il lui étoit né un second fils. — Il y eut le soir comédie italienne, où le roi vint; il y avoit longtemps que nous ne l'avions vu à la comédie. — Madame de Menesere, nouvelle gouvernante des filles de Madame en la place de madame de la Dobiais, parut à la cour et fit ses fonctions pour la première fois. — Madame la Dauphine continue de garder le lit.

Vendredi 12, *à Fontaineblau.* — La maladie de madame la princesse de Conty continua, et le roi sut à son tour que la petite vérole commençoit à paroître; aussitôt il descendit chez elle, et la consola par tout ce qu'il put lui dire de plus doux et de plus honnête, comme un homme qui vouloit oublier le chagrin qu'elle lui avoit donné; la princesse de Conty parut fort touchée des bontés du roi, et cela lui fera supporter sa maladie plus patiemment. M. le prince de Conty a pris le parti de s'enfermer avec madame sa femme, quoiqu'il n'ait jamais eu la petite vérole. Mademoiselle partit dans l'instant, dès qu'elle sut la nature du mal, et beaucoup de demoiselles sont fort alarmées. Le roi ne vouloit point voir Monseigneur ni madame la Dauphine, parce qu'il avoit vu la princesse de Conty; mais Monseigneur alla le trouver à l'appartement où il jouoit au billard.

Samedi 13, *à Fontainebleau.* — On sut au lever du roi que presque tout le Poitou s'étoit converti, entre autres

(1) La nouvelle de la prise de Cassovie s'est trouvée fausse par la suite. (*Note de Dangeau.*)

Châtellerault, Thouars et Loudun; on a appris aussi qu'à Grenoble tous les huguenots avoient abjuré. — Après dîner, le roi monta en calèche avec madame de Bourbon, mesdames de Montespan, de Maintenon et de Ventadour; Monseigneur, madame et mademoiselle de Loubes étoient aussi dans le carrosse, mais ils montèrent à cheval quand on fut au laisse-courre. On ne partit d'ici qu'à trois heures, cependant on prit trois cerfs bout à bout. Le soir il y eut comédie. — Mademoiselle de Loubes, en revenant dans la calèche du roi, se trouva mal, et l'on craignit que ce ne fût la petite vérole. — Madame la Dauphine commença à se lever et ne vit pourtant encore personne.

Dimanche 14, *à Fontainebleau*. — Le roi alla tirer l'après-dînée. Monseigneur vit une répétition générale de l'opéra qu'on prépare et qui sera fort défectueux, madame la princesse de Conty y manquant. — Le soir il y eut comédie. — On apprit la mort du bonhomme Pradelle (1), gouverneur de Saint-Quentin; il avoit été lieutenant-colonel des gardes, il étoit lieutenant général des armées du roi et même les avoit commandées en chef quand S. M. envoya du secours aux Hollandois contre l'évêque de Munster. Le gouvernement de Saint-Quentin vaut 15,000 livres de rente. — Le régiment qu'avoit le marquis de Bellefonds, avant qu'il fût colonel du Royal-Comtois, a été donné à M. de Broui, lieutenant colonel du régiment de Poitou.

Lundi 15, *à Fontainebleau*. — Après dîner le roi monta dans sa calèche avec madame de Bourbon, mademoiselle de Bourbon, mesdames de Maintenon et de Saint-Géran; Monseigneur, madame et mademoiselle de Poitiers y étoient aussi, mais ils montèrent à cheval au laisse-courre. S. M. vit prendre un cerf à sa meute. — Le soir il y eut appartement. Madame la Dauphine y vint en déshabillé; les courtisans avoient commencé à la voir le matin à sa toi-

(1) Cette nouvelle s'est trouvée fausse. (*Note de Dangeau.*)

lette; elle soupa avec le roi. — M. le nonce dit le matin à S. M. que l'Empereur et l'Empire avoient accordé au comte de Carpegna le rang de prince de l'Empire en faveur du cardinal Carpegna, qui sollicitoit cette affaire depuis longtemps*. — Le prévôt des marchands fit la cérémonie de mettre la première pierre au pont qu'on bâtit vis-à-vis les Tuileries, et qu'on appellera aussi le pont des Tuileries.

* Cette part, donnée par le nonce, que le cardinal Carpegna a obtenu de l'Empereur de faire le prince Carpegna, son neveu, prince de l'Empire, ne sert à rien que pour les ministres du roi à Rome. En France, ces princes de l'Empire n'ont ni rang, ni honneurs, ni distinctions quelconques.

Mardi 16, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer en sortant de la messe; madame la Dauphine entendit la messe dans la grande chapelle avec le roi, et le soir elle fit jouer une comédie italienne qu'on lui avoit fort vantée. Monseigneur courut le cerf avec Madame. — On apprit que tous les huguenots de la ville de Lyon s'étoient convertis par une délibération prise à la maison de ville, les ministres et tout le consistoire y étant; les dragons n'y étoient point encore arrivés. — On sut que le roi avoit résolu d'envoyer des missionnaires dans toutes les villes nouvellement converties. Le P. Bourdaloue, qui devoit prêcher l'avent à la cour, va à Montpellier, et le roi lui dit: « Les courtisans entendront peut-être des sermons médiocres, mais les Languedociens apprendront une bonne doctrine et une belle morale. » Tous les ordres des religieux fourniront des missionnaires, et les jésuites plus que les autres.

Mercredi 17, *à Fontainebleau.* — Le roi alla prendre des sangliers dans les toiles; toutes les dames y étoient; Monseigneur alla courre le loup, et revint aux toiles trouver le roi. Le soir il y eut comédie françoise. — Le grand chancelier de Pologne fit son entrée ici, en qualité d'ambassadeur extraordinaire; il est beau-frère du roi de

Pologne, sa femme est fille de M. d'Arquien; il s'appelle Vielopolsky, et est extraordinairement riche. On n'a pas voulu qu'il menât ici ses gardes; il les a laissés à Paris; son train et son cortége sont fort nombreux. — On publia à Paris une ordonnance qui enjoint à tous les gens de la religion, qui y sont établis depuis un an, d'en sortir dans quatre jours; et l'on ne doute point que l'édit de Nantes ne soit supprimé au premier jour. — M. le cardinal de Bonzy fit donner à l'abbé de Castres, son neveu, un bénéfice de 12,000 livres de rente, qui étoit à la nomination du chapitre de Narbonne.

Jeudi 18, *à Fontainebleau*. — L'ambassadeur de Pologne eut son audience du roi et de toute la maison royale; il parla au roi en latin et à toute la maison royale en françois; il étoit conduit par M. de Marsan; il sera traité ici magnifiquement par les officiers du roi, durant trois jours. Le roi lui envoya faire compliment par le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre en année, et madame la Dauphine, par le maréchal de Bellefonds, son premier écuyer. Monseigneur n'a point encore envoyé personne en pareille occasion. — Le soir il y eut appartement. — J'appris que ce sont toujours les premiers écuyers et jamais les chevaliers d'honneur qui vont faire les compliments aux ambassadeurs, parce que le chevalier d'honneur demeure auprès de sa maîtresse, qui est le poste honorable, comme le grand chambellan demeure auprès du roi. — Madame la princesse de Conty fut en grand danger, et la saignée la tira d'affaire.

Vendredi 19, *à Fontainebleau*. — Le roi alla tirer. Monseigneur courut le loup et donna un grand dîner au retour; le soir il y eut appartement. — Il y a deux jours que le roi ordonna à tous les huguenots établis à Paris, depuis un an, d'en sortir incessamment; et l'on vient d'apprendre que M. le chancelier a scellé ce matin la cassation de l'édit de Nantes; tous les temples seront abattus, celui de Charenton sera interdit dimanche, et lundi

on doit publier par tout le royaume la révocation de l'édit de Nantes; les secrétaires d'État ont envoyé des courriers dans toutes les provinces de leur département, afin que la publication se fasse, à même jour, dans toute la France. — Outre la cassation de l'édit de Nantes de 1598, on casse l'édit de Nismes de 1629, et tous les édits et déclarations données en faveur de ceux de la R. P. R.; ordre à tous les ministres de sortir du royaume dans quinze jours; les enfants qui naîtront seront baptisés et élevés dans la religion catholique; ceux qui sont sortis du royaume ont quatre mois pour y rentrer, faute de quoi leur bien est confisqué; ceux qui demeureront en France jouiront de leurs biens sans y être troublés sous le prétexte de la religion.

Samedi 20, *à Fontainebleau.* — Le roi ne sortit point de tout le jour. Monseigneur courut le cerf avec Madame. — Le soir on vit pour la première fois l'opéra du *Temple de la Paix,* et tout le monde en fut fort content. — L'envoyé de Gênes prit congé de la cour, et j'appris que quand les ambassadeurs vont à l'audience chez Monsieur, c'est toujours l'introducteur des ambassadeurs du roi qui les mène, quand Monsieur est chez le roi ou dans les voyages de la cour; mais, au Palais-Royal et à Saint-Cloud, c'est son introducteur qui les présente. Cette charge d'introducteur des ambassadeurs chez Monsieur est toute nouvelle, et ce fut M. de Saint-Laurens, prédécesseur de M. Aubert, qui l'est aujourd'hui, qui en établit les fonctions*. — Le régiment de Vivarez qu'avoit le petit Bréauté, qui vient de mourir, a été donné à Saint-Pater, neveu de M. le Premier, qui étoit capitaine dans le régiment Dauphin.

* Ce Saint-Laurens, qui étoit homme de peu, de petite figure et d'habit très-simple et assez singulier, étoit un des plus honnêtes hommes de France, et le plus singulièrement propre à l'éducation d'un roi. Il étoit vertueux, et, longtemps avant sa mort, infiniment pieux. Son mérite perça toutes les ténèbres de la cour de Monsieur, et le mit auprès de M. le duc de Chartres, sans qualité, parce que la sienne n'étoit

bastante pour aucune. Il eut toute la confiance, même depuis les gouverneurs mis en titre ; mais il mourut trop tôt pour un prince qui se souvint toujours avec amour et respect de lui et de ses excellentes instructions, et lui laissa un successeur pour ses études qui devint le corrupteur de son cœur. Ce fut l'abbé Dubois, mort cardinal et premier ministre, qui avoit été son valet.

Dimanche 21, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer. Monseigneur alla tirer aussi le matin, et l'après-dînée il força un gros sanglier qu'on tua à coups de dards. Le soir il y eut appartement. — Le nonce eut audience du roi, et se plaignit de la thèse que le recteur a soutenue en Sorbonne, où étoient insérées les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682 contre l'autorité du pape. — M. le prince de la Roche-sur-Yon prit le parti de s'éloigner de la cour pour quelques jours, voyant que son séjour n'étoit pas agréable au roi, qui ne lui a pas encore dit un seul mot depuis son retour. — Le roi donna à M. le Grand 10,000 louis d'or à prendre au trésor royal; il lui avoit donné 100,000 francs, il y a deux ans, pour un autre avis encore qu'il avoit donné au roi il y a quatorze ans et auquel il ne songeoit plus. — Le roi voulut assister à l'abjuration du duc de Richemond, fils du feu roi d'Angleterre et chevalier de l'ordre de la Jarretière. Elle se fit dans la chapelle, après la messe. M. de Meaux fit un beau discours, où il traita toujours M. de Richemond de prince*. Le roi et Monseigneur signèrent comme témoins à l'abjuration. — Il y a déjà quelque temps que le roi a érigé en duché et pairie pour la duchesse de Portsmouth, sa mère, et pour lui, la terre d'Aubigny qui est en Berry. — Le roi dit à Ruvigny, le matin, qu'il lui défendoit de lui parler à l'avenir d'aucune affaire des gens de la religion, et qu'il lui ôtoit toutes les fonctions et les appointements de la charge de député général que son père et lui ont depuis fort longtemps. — Le marquis de Tilladet revint au coucher du roi; il avoit été absent depuis quinze jours, et on avoit

fort raisonné sur son voyage; on en apprit le sujet, il étoit allé à Louvois trouver M. de Courtanvaux, qui se démet de la survivance de la charge de secrétaire d'État qu'a M. de Louvois, son père, et le roi la donne au commandeur de Louvois, son cadet; M. de Louvois avoit eu la prévoyance de faire donner à son fils la démission de sa charge dès qu'il eut la survivance, afin qu'il la lui pût ôter quand il voudroit, s'il ne l'y jugeoit pas propre. — Le chevalier de Tilladet aura la commanderie qu'avoit M. le commandeur de Souvré; le roi a écrit au grand maître de Malthe pour cela; la commanderie s'appelle Pieton, elle est en Flandre, et M. de Louvois l'avoit affermée 24,000 francs.

*M. de Meaux en usa à la moderne françoise; car en Angleterre il n'y a point de princes, même du sang, passé l'arrière-petit-fils de roi, beaucoup moins leurs bâtards, qui n'ont d'existence que celle qui leur est donnée par les titres qu'ils obtiennent; et à l'égard de l'érection de d'Aubigny en duché-pairie, elle n'a jamais été vérifiée et est demeurée à brevet. Cette conversion ne dura guère. Le duc de Richemond retourna en Angleterre, après la révolution de 1688, redevint anglican, ou plutôt sans religion effective, s'y maria, s'y perdit de vin et de débauches; et, de la plus belle créature qu'on pût voir, devint la plus hideuse. Il a laissé postérité.

Lundi 22, *à Fontainebleau.* — Le roi, après son dîner, alla courre le cerf dans sa calèche; il avoit avec lui madame la duchesse de Bourbon et mesdames de Maintenon et de Thianges; Monseigneur et Madame l'accompagnèrent jusqu'au laisse-courre, où ils montèrent à cheval. Madame quitta Monseigneur, qui s'opiniâtra après le cerf qu'il prit la nuit dans la rivière. — Ce jour-là on enregistra dans tout le royaume la cassation de l'édit de Nantes, et l'on commença à raser tous les temples qui restoient. — Monsieur donna à M. de Boisfranc la charge de son chancelier, vacante par la mort de M. du Housset, et il a choisi Béchamel pour remplir celle de surintendant de sa maison, qu'avoit Boisfranc. Le soir il y eut comédie

italienne. — Le fils de M. de Boisfranc, qui est maître des requêtes et qui a épousé mademoiselle de Soyecourt, a la survivance de la charge de chancelier de Monsieur, comme il avoit celle de surintendant des finances de sa maison.

Mardi 23, *à Fontainebleau*. — Le roi alla tirer. Monseigneur courut le cerf; Madame l'accompagna à la chasse. — On sut que M. le chancelier s'étoit trouvé fort mal et qu'il étoit en danger à Paris. — M. de Louvois est allé à la rivière d'Eure; cette nouvelle-là pourra troubler son voyage. — M. le contrôleur général, en sortant du conseil, est parti en diligence pour voir M. le chancelier. — J'appris qu'on avoit donné 10,000 écus à M. le maréchal d'Estrées à son débarquement en Provence. — Beaupré, maréchal de camp et commandant à Dinan, fut nommé pour commander les troupes que le roi envoye en Normandie, dont il espère les mêmes succès que de celles qu'il a employées depuis deux mois dans les provinces de son royaume. — Le soir on dansa l'opéra pour la seconde fois.

Mercredi 24, *à Fontainebleau*. — Le roi, au sortir de la messe alla tirer. Monseigneur alla courre le loup à cinq lieues d'ici et donna un grand dîner au retour; madame la Dauphine prit médecine et garda le lit tout le jour. — La maladie de M. le chancelier continua et augmenta même considérablement. — On sut que M. le prince de la Roche-sur-Yon vouloit revenir ici; on avoit cru qu'il feroit un plus long séjour à Chantilly, et M. le Prince même le lui avoit conseillé; ses véritables serviteurs croyoient que son absence pourroit servir à le raccommoder avec le roi; mais il a raisonné autrement et revient. — M. Béchamel payera 50,000 écus de la charge de surintendant des finances de la maison de Monsieur, et Monsieur fait distribuer cette somme-là dans sa maison. — M. de Chaulnes est reparti pour la Bretagne; il espère pouvoir convertir les huguenots, qui y sont en fort petit nombre, sans qu'il soit besoin d'y envoyer de troupes.

Jeudi 25, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer après la messe. Monseigneur courut le cerf avec Madame; madame la Dauphine ne se leva que le soir, et alla à la comédie en déshabillé. — M. le chancelier, se trouvant encore plus pressé, reçut le viatique. — M. le prince de la Roche-sur-Yon revint à la cour et parut à la messe. — On a eu nouvelles que Tokai, Onoth et Pathak, en Hongrie, s'étoient rendus à l'Empereur.

Vendredi 26, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer au sortir de la messe. Monseigneur alla à cinq lieues d'ici courre le loup; il n'en revint qu'à neuf heures du soir, et revint trouver le roi et madame la Dauphine, qui étoient à l'opéra qu'on représentoit pour la troisième fois. — On sut que M. le chancelier étoit à l'extrémité, hors de toute espérance; on ne croit pas qu'il passe la journée de demain; il meurt fort chrétiennement et fort fermement. — M. le maréchal d'Estrées revint à la cour après avoir fait une campagne sur mer, fort heureuse et fort glorieuse pour la France. — M. le cardinal d'Estrées fait convertir en argent comptant une petite part que MM. les princes de Conty ont à la succession de madame Martinozzi, leur grand'mère, qui leur a ôté par son testament tout ce qu'elle a pu; ils n'en auront chacun que 25,000 écus.

Samedi 27, *à Fontainebleau.* — Le roi, après son dîner, alla courre le cerf en calèche; il avoit avec lui madame la duchesse de Bourbon, mesdames de Montespan, de Maintenon et de Chevreuse; Monseigneur et Madame montèrent à cheval au laisse-courre. — Le soir il y eut appartement. — M. d'Avaux, ambassadeur du roi en Hollande, vint ici faire un tour. — M. l'électeur de Bavière a accepté l'offre que lui avoit faite M. le prince de Furstemberg de lui envoyer tout son équipage pour la chasse du cerf, et le prince de Furstemberg a fait partir les hommes, les chiens et les chevaux. — On apprit la mort de l'évêque de Soissons; il s'appeloit Bourlon et

n'avoit point d'autre bénéfice. Soissons ne vaut que 8,000 livres de rente. — J'appris aussi que le mariage de M. de Thianges étoit arrêté avec mademoiselle de la Rochegiffart, qui est pensionnaire à Fontevrault; c'est une grande héritière de par sa mère, qui étoit aînée de la maison de Vieillevigne.

Dimanche 28, *à Fontainebleau.* — Après la messe, le roi alla tirer dans les parquets nouveaux. Monseigneur alla tirer de son côté. Le soir il y eut comédie italienne. — Ce jour-là le roi eut un mal au pied qui ressemble fort à la goutte; il a déjà eu deux fois le même mal. — On croit le mariage du roi de Portugal résolu avec une des filles de l'électeur palatin, et mademoiselle de Bourbon a appris cette nouvelle-là avec beaucoup de joie, car elle craignoit fort d'aller être reine de ce pays-là, et même elle avoit parlé à M. le Prince et à M. le Duc fort respectueusement sur cela, marquant fort son aversion.

Lundi 29, *à Fontainebleau.* — Le roi ne sortit point de tout le jour. Son mal de pied augmenta, et il ne descendit point après souper chez madame de Montespan comme il a accoutumé. — Monseigneur courut le cerf avec Madame; le soir on représenta l'opéra pour la quatrième fois. — M. de Louvois envoya prier le roi de vouloir bien le dispenser d'apporter les sceaux après la mort de M. le chancelier qui est à l'agonie; ce sont d'ordinaire les enfants qui les portent, et il pria S. M. de vouloir ordonner à M. de Seignelay de les venir quérir. M. le chancelier a eu une vie fort heureuse, et une mort fort heureuse aussi, car il n'a point perdu connoissance, et meurt fort fermement et fort chrétiennement.

Mardi 30, *à Fontainebleau.* — Le roi ne se leva qu'à onze heures; il ne sortit point de tout le jour; il entendit la messe dans l'oratoire de madame la Dauphine; il vint à l'appartement, et fit jouer au billard M. le Grand et Lacan, contre Chamillard et Mauléon; il ne descendit point chez madame de Montespan, et se coucha à onze heures.

Il a peu de douleur, mais il a peine à marcher; Monseigneur courut le loup dans la forêt. — M. le chancelier mourut à Paris sur les trois heures, entre les bras de M. de Louvois, qui lui ôta d'abord la clef des sceaux qu'il avoit pendue au col. M. de Seignelay est parti sur les huit heures pour aller quérir les sceaux*. — J'appris qu'on se servoit au sceau de trois sortes de cire : de la verte pour tous les arrêts, de la jaune pour toutes les expéditions ordinaires, et de la rouge seulement pour ce qui regarde le Dauphiné et la Provence. Il y a une quatrième cire, qui est la blanche, dont on se sert pour les chevaliers de l'ordre, mais c'est le chancelier de l'ordre qui fait ces expéditions-là, et non le chancelier ou garde des sceaux de France.

*A propos de la mort du chancelier Le Tellier, voici une anecdote de lui qui mérite de n'être pas omise. Il avoit des amis, et son fils de Louvois sut comme lui s'en faire et s'en conserver. Un ami de M. Le Tellier avoit une affaire de nature à être décidée entre le roi et Le Tellier : il la lui recommanda comme chose qui lui importoit fort. M. Le Tellier l'assura qu'il le serviroit de tout son possible. L'ami, surpris de cette réponse, lui en témoigna sa peine, et lui dit que, dans la place et le crédit où il étoit, on savoit bien qu'il faisoit ce qu'il vouloit et des choses bien plus difficiles et bien plus importantes que n'étoit celle dont il s'agissoit pour lui. « Ne vous y trompez pas, lui répartit Le Tellier, vous êtes trop mon ami pour que je vous laisse rien sur le cœur et que je vous cache rien. Ce que vous dites est vrai et ne l'est pas. De vingt affaires que je porterai au roi, je serai toujours très-sûr d'en faire passer dix-neuf comme je voudrai, et tout aussi sûr que la vingtième sera décidée tout au contraire, car le roi, qui nous veut montrer à tous tant que nous sommes qu'il est le maître et qu'il se décide par lui-même, ne manque jamais à prendre cette bisque avec nous. De répondre sur laquelle des vingt affaires le sort tombera de passer outre mon avis, c'est ce dont ni moi ni pas un des autres ministres, chacun pour son sac, ne peut répondre ni à soi, ni à personne. Ainsi, vous n'avez pas tort de croire que les affaires que je porte au roi passent comme je veux, et vous voyez que j'ai raison aussi de vous avoir répondu comme j'ai fait. Mais assurez-vous encore une fois que je ferai tout mon possible pour le succès de ce que vous désirez, et que c'est tout ce que j'y puis et que j'espère y réussir. »

Mercredi 31, *à Fontainebleau.* — Le roi ne se leva qu'à

onze heures : il se fit porter en chaise dans la tribune de la grande chapelle, où il entendit la messe ; l'après-dînée il se fit porter en bas à vêpres. — M. le comte de Soissons demanda au roi pour M. le prince Philippe, son frère, la permission de revenir à la cour; le roi la lui accorda; il sera bientôt ici, car on a nouvelle qu'il a débarqué en Provence, revenant de l'armée des Vénitiens en Dalmatie; la blessure qu'il a reçue à Coron étoit très-légère. — M. de Seignelay revint de Paris à neuf heures du soir, et rapporta au roi les sceaux. — On croit qu'ils seront donnés demain, et voici les prétendants que l'on nomme : MM. Boucherat et Pussort, M. le contrôleur général, le procureur général du parlement, l'archevêque de Paris et le premier président*.

*Boucherat, qui fut chancelier, n'en avoit que la figure, mais telle, qu'à peindre un chancelier expres, on n'auroit pu mieux réussir. Il avoit été le conseil de M. de Turenne et son ami intime, et cela l'avoit fort avancé; du reste, pesant et de fort peu d'esprit et de lumières. Cette alternative sembloit fatale aux chanceliers : Séguier, un des grands hommes de la robe en tout genre, l'avoit été entre les deux; Aligre, père et fils, choisis pour être nuls et dont la postérité n'a pas été plus espritée; Le Tellier fut délié, adroit, souple, rusé, modeste, toujours entre deux eaux, toujours à son but, plein d'esprit, de force et en même temps d'agrément, de douceur, de prévoyance; moins savant que lumineux, pénétrant et connoisseur, [il] avoit fait et fondé la plus haute fortune. Boucherat délassa de tant de talents, et, s'il en avoit montré quelqu'un dans le degré de conseiller d'État, ils demeurèrent étouffés dans les replis de sa robe de chancelier. Il ne fut point ministre. Pussort, oncle maternel de feu M. Colbert, avoit le premier vol au conseil et aux commissions extraordinaires, mais dur et glorieux à l'excès, et trop porté pour les Colberts, qui avec lui eussent emporté toute balance. Le contrôleur général Pelletier, moins pesant avec aussi peu d'esprit et tout autant de pédanterie, eût été aussi bon ou meilleur dans ce genre d'alternative. Nous lui verrons faire deux retraites qui l'illustrèrent à jamais. Harlay, procureur général, vendu à la fortune, sous un extérieur de Caton le censeur et plus corrompu en effet que l'extérieur n'en étoit austère, quoiqu'il le fût jusqu'à effrayer, avoit tous les talents, si une humeur cynique, et que rien ne pouvoit arrêter que la crainte, ne l'eût rendu aussi intraitable et inabordable que sa corrup-

tion suprême, jointe à tant de talents et à tant d'art en fausseté, le rendoit redoutable. Il devint premier président, au grand malheur des juges dont il se rendit le tyran, et des partis dont il fut le fléau, et nous le verrons mourir de regret d'avoir manqué une seconde fois les sceaux après avoir tout sacrifié pour se les assurer et achever de se déshonorer après avoir quitté sa place. Le premier président, Potier de Novion, rusé, délié, couvert, quoique insolent, habile dans son métier et courtisan, ne put même conserver longtemps sa place, comme nous le verrons, de laquelle il abusoit en toutes les façons. L'avarice, l'extravagance, et enfin la folie de son petit-fils a longtemps depuis éclaté dans la même place et les a promptement précipités. Harlay, archevêque de Paris, né avec tous les talents du corps et de l'esprit, et, s'il n'avoit eu que les derniers, le plus grand prélat de l'église, devoit s'être fait tout ce qu'il étoit, mais de tels talents poussent toujours leur homme, et, quand les mœurs n'y répondent pas, ils ne font qu'aigrir l'ambition; sa faveur et sa capacité le faisoient aspirer au ministère, les affaires du clergé, d'une part, et du roi, de l'autre, avec Rome lui en avoient donné des espérances; il comptoit que les sceaux l'y porteroient et combleroient son autorité en attendant; c'eût été un grand chancelier; il ne pouvoit être médiocre en rien, et cela même étoit redouté par le roi pour son cabinet, et encore plus par ses ministres.

Jeudi 1er novembre, jour de la Toussaint, à Fontainebleau. — Le roi et Monseigneur firent leur bon jour, et le roi toucha trois cents pauvres, quoiqu'il eût peine à marcher et à se tenir debout; l'après-dînée il entendit vêpres et le sermon de l'abbé de Brou, que tout le monde trouva fort beau. — M. le prince de la Roche-sur-Yon écrivit au roi une lettre que lui présenta Blouin et que Sa Majesté ne voulut point lire. M. le prince de la Roche-sur-Yon lui mandoit que, se trouvant dans le malheur de lui déplaire, il croyoit devoir s'éloigner de la cour et qu'il s'en alloit à l'Ile-Adam, en attendant qu'il plût au roi de lui rendre ses bonnes grâces. M. le prince de la Roche-sur-Yon n'a point voulu suivre les conseils de M. le Duc quand il est revenu de Chantilly à la cour, et il n'a point voulu les prendre en cette occasion, et ne lui a rien dit de ce qu'il vouloit faire; cependant il passe par Chantilly, où il veut rendre compte à M. le Prince de sa conduite. On craint fort que tout ceci ne

brouille un peu MM. les princes de Conty avec M. le Duc. — Le roi, sur les sept heures du soir, envoya quérir M. Boucherat, et le fit chancelier et lui donna les sceaux; ce fut Bontemps qui l'alla chercher chez lui et l'emmena dans son carrosse. — M. Boucherat a soixante-neuf ans passés. Le roi fit venir Monseigneur et madame la Dauphine dans son cabinet, et leur montra les sceaux avant que de les donner au nouveau chancelier. — On ne sait point encore s'il sera ministre d'État : souvent les chanceliers ne le sont point; MM. d'Aligre et Séguier ne l'étoient point.

Vendredi 2, *à Fontainebleau.* — Le roi sortit l'après-dînée et alla tirer; il trouva que l'exercice lui avoit fait du bien; ses douleurs sont entièrement finies. Monseigneur courut le sanglier. Le soir il y eut appartement. — On apprit la mort de madame de Brancas, et madame la princesse d'Harcourt, qui alla à Paris sur la nouvelle de sa maladie, vit mourir sa mère et sa fille ce même jour. — Le vieux M. d'Urfé mourut aussi à Paris : il laisse 20,000 livres de rente à M. d'Urfé, son fils, qui a épousé mademoiselle de Gontault-Biron; le nom de MM. d'Urfé, c'est Lascaris *.

* Le nom de MM. d'Urfé est Urfé tout des meilleurs de Bresse. Lascaris étoit alliance et jonction de noms d'une branche des Lascaris, venue de Constantinople en Italie à la chute dernière de cet empire, où il y a eu des Lascaris qui ont régné. Comme la maison d'Urfé est éteinte, il est inutile de s'étendre là-dessus.

Samedi 3, *à Fontainebleau.* — Monseigneur partit à huit heures du matin avec Madame; ils prirent deux cerfs avant midi, puis vinrent à trois grandes lieues joindre le roi, qui vit dans sa calèche courir un troisième cerf; à la fin de cette chasse, Madame remonta en calèche et revint avec le roi, et Monseigneur courut et prit un quatrième cerf, et fut de retour ici à trois heures. Jamais, je pense, on n'avoit pris quatre cerfs bout à bout en même jour et en si peu de temps. — Le soir il y eut l'opéra pour la cinquième fois. — M. de Saint-Romain revint à la cour

de son ambassade de Portugal. — M. le chancelier prêta le serment; le roi se fit apporter les sceaux et scella les lettres de chancelier, et le chancelier a scellé aujourd'hui les lettres de secrétaire d'État pour celui des enfants de M. de Louvois qu'on appeloit le commandeur, et qui prend à cette heure le nom de marquis de Barbezieux. — L'évêque de Maredin en Mésopotamie apporta au roi une lettre du roi de Perse qui lui promet de bien traiter les chrétiens arméniens et les missionnaires catholiques; et le patriarche d'Antioche écrit aussi à S. M. pour la remercier de la protection qu'elle donne aux chrétiens du Levant.

Dimanche 4, à Fontainebleau. — Le roi alla tirer; Monseigneur ne sortit point de tout le jour; il fit jouer les bons joueurs de paume, et Jourdain joua mieux que n'ont jamais joué ni le petit Breton ni le petit Saumur, à ce que disent les gens de ce temps-là. — Le soir il y eut appartement, et le roi recommença à jouer au billard, ne se sentant plus du tout de la douleur qu'il a eue au pied. — M. le prince de Conty, qui a la fièvre depuis trois jours, se trouva plus mal, et sur le soir la petite vérole commença à paroître. — Mademoiselle de Viantais, qui, comme lui, avoit été enfermée avec madame la princesse de Conty, se trouva mal en même temps que lui, et la petite vérole lui parut à même heure; le roi a envoyé savoir des nouvelles de M. le prince de Conty, et a même dit tout haut qu'il seroit bien fâché qu'on ne crût pas qu'il s'y intéressât beaucoup.

Lundi 5, à Fontainebleau. — Monseigneur partit de grand matin pour aller courre le loup à Valery, chez M. le Duc, et à onze heures il renvoya ici pour prier le roi de lui permettre d'y coucher; les officiers du roi l'y suivirent; il y passa la journée à faire des battues, à jouer au volant et à culbas; M. le Duc, M. de Bourbon et M. de Vendôme avoient l'honneur d'y être avec lui. Le roi alla tirer à son ordinaire. Le soir il y eut comédie françoise. — M. le

prince de la Roche-sur-Yon revint ici voir M. son frère et s'enferma avec lui, où apparemment il prendra la petite vérole comme M. son frère l'a prise en s'enfermant avec madame sa femme, et elle de son côté a voulu à toute force aller voir M. le prince de Conty, qui, par honnêteté, ne la vouloit pas laisser entrer, mais enfin elle l'a voulu absolument, et a vu M. son mari. — L'archevêque de Sens mourut à Paris; il étoit de la maison de Carbon, frère de l'archevêque de Toulouse, et avoit quatre-vingts ans passés. Outre son archevêché, il avoit l'abbaye du Mas-d'Azil, vers Toulouse, qui vaut peu, celle de Loroy et celle de Saint-Satur, toutes deux dans le diocèse de Bourges; il avoit été évêque de Saint-Papoul, archevêque de Bourges, puis nommé à l'archevêché de Toulouse, dont il ne prit pas possession, ayant été aussitôt nommé à celui de Sens.

Mardi 6, *à Fontainebleau.* — Monseigneur revint de Valery de fort bonne heure, et donna un grand dîner, au retour, à ceux qui l'avoient suivi. — Le roi alla se promener aux endroits d'où il peut faire venir de l'eau pour ses fontaines; il a trouvé plus de deux cents pouces d'une fort belle eau dont la conduite sera facile. — Il y eut opéra le soir. — On sut que le roi d'Angleterre avoit ôté de son conseil milord Halifax, ne l'ayant pas trouvé assez souple. — L'archevêque de Reims nous assura que toute la ville de Sedan, où il y avoit cinq mille huguenots, étoit entièrement convertie. — L'ambassadeur de Venise vint donner part au roi de la prise de Calamata, en Morée, par les Vénitiens, et d'une défaite des Turcs qui venoient au secours de la place.

Mercredi 7, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer dans les parquets; Monseigneur courut le cerf avec Madame; le soir il y eut comédie françoise. — On apprit la mort du cardinal Grimaldi; il étoit d'une des quatre premières maisons de Gênes; c'est de la même dont est le prince de Monaco; il laisse un vingt-huitième chapeau vacant; il étoit

archevêque d'Aix en Provence; il avoit l'abbaye de Saint-Florent, près Saumur. L'archevêché d'Aix vaut un peu plus de 20,000 livres de rente, et l'abbaye de Saint-Florent n'en vaut pas 10, mais elle a de belles collations; il étoit le plus ancien des cardinaux, et n'avoit pas le rang de doyen, parce qu'il n'avoit pas été à Rome pour compter dans le temps que la place vaqua; il avoit quatre-vingt-huit ans passés.

Jeudi 8, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer après la messe. Monseigneur courut le cerf avec Madame; madame la Dauphine dîna tête à tête avec Monsieur; le soir il y eut appartement. — On apprit que M. de Tingry épouse mademoiselle de Chevreuse, à qui l'on donne 450,000 francs. Madame Colbert, sa grand'mère, en donne 200, M. de Seignelay, son oncle, 100, et le père 50,000 écus. On dit que le roi leur donnera le rang de la maison de Luxembourg; il y a l'exemple de madame de Tingry, tante du marié, qui a toujours eu le tabouret, quoique fille *.

* Le prince de Tingry étoit fils aîné du maréchal duc de Luxembourg, qui, avec cette dénomination de prince, n'en a jamais eu mieux. Il étoit Montmorency et petit-fils de ce Boutteville, grand duelliste, qui en eut enfin le cou coupé, pour n'avoir pu résister au sommeil à l'extrémité de la frontière des Pays-Bas où il se sauvoit, et où, se croyant trop avancé pour être pris, il le fut, dormant dans le chemin; son fils, qui avoit suivi M. le Prince, en fut fort protégé et devint duc, pair et maréchal de France, etc. Il épousa mademoiselle de Clermont-Tonnerre, dont la mère étoit Luxembourg, fille du dernier duc de Piney, dont le duché étoit femelle, et qui, à ce titre, fit duc et pair Brantes, frère du connétable de Luynes, son premier mari, qui en prit le nom de duc de Luxembourg, et fut chevalier de l'ordre, gouverneur de Blaye, et capitaine des chevau-légers de la garde. Il laissa un fils qui fut imbécille, diacre et interdit, et une fille, religieuse professe, puis maîtresse des novices de l'Abbaye-aux-Bois à Paris. Madame de Luxembourg se remaria au comte de Tonnerre, dont elle eut une fille unique que M. le Prince fit épouser au jeune Boutteville, qui prétendit par là être duc de Piney-Luxembourg. Cette prétention s'éclaircira en son lieu; ici il suffit de dire que M. le Prince fit pour cette affaire deux efforts de crédit: l'un, d'obtenir que cette religieuse, qui l'étoit depuis vingt-cinq ans, seroit dispensée de ses vœux, faite pour la forme chanoinesse de Poussay,

auroit sur les biens de sa famille une bonne pension, restituée à demi au siècle, renonceroit à toute prétention à la dignité de sa mère en faveur de sa sœur du second lit, et que, pour l'en dédommager, elle seroit dame du palais de la reine avec un tabouret de grâce à cause de cette prétention et renonciation; l'autre, que son frère de même lit, diacre, imbécille, interdit, seroit relevé pour vingt-quatre heures de son interdiction pour faire les renonciations de dignité et de bien en faveur du mariage de sa sœur du second lit, qui se fit en mars 1661, auquel il fut présent, et aussitôt après, interdit de nouveau. Par ce mariage, la mère donna tout à sa fille et à son gendre, qui unit les armes de Luxembourg sur le tout des siennes, et ne signa plus que Montmorency-Luxembourg. Il prétendit être duc de Piney, et à cette occasion le crédit de M. le Prince lui en fit obtenir de nouvelles lettres avec rang de cette nouvelle date. Pour le rang de prince étranger, il n'en fut pas question. Il y avoit plus de deux siècles que la branche impériale de cette maison étoit éteinte, et davantage que la ducale l'étoit aussi. Le duché de Luxembourg, passé par des filles en d'autres maisons, avoit eu diverses fortunes, et ce qui restoit de la maison de Luxembourg n'étoit issu d'aucune de ces branches souveraines et n'avoit jamais prétendu aucun rang de prince étranger nulle part, ni en France, où ces prétentions s'établissent si aisément. Elles y ont eu les plus grands biens et les plus grands établissements, où la branche de Ligny et celle de Saint-Paul qui en est sortie y ont produit deux connétables et se sont éteintes promptement; celle de Brienne, issue du dernier connétable à qui Louis XI fit trancher la tête en 1475, quoiqu'ils eussent épousé les deux sœurs, filles de Savoie, finit en 1608 en la personne de Ch. de Luxembourg, comte de Brienne, gouverneur de Metz, chevalier du Saint-Esprit parmi les gentilshommes sans difficulté en la promotion de 1597; et celle de Piney, sortie de celle de Brienne, n'eut que deux générations, les deux ducs de Piney père et fils, avec lesquels s'éteignit toute la maison de Luxembourg en 1616, par la mort du second, qui n'eut jamais ni ne prétendit d'autre rang, non plus que n'avoit fait son père que celui de sa dignité de duc et pair. Il fut père de l'héritière qui épousa le frère du connétable de Luynes en premières noces, dont elle n'eut que ce diacre insensé et cette religieuse, vingt-cinq ans professe, puis défroquée, mise à la cour et assise par grâce; et en secondes noces, le comte de Clermont-Tonnerre, dont elle eut la fille unique mariée, comme on vient de le rapporter, à M. de Montmorency-Boutteville, qui fut fait à ce mariage duc de Piney, en prenant le nom et les armes de Luxembourg. De ce mariage vinrent quatre fils et une fille. Il est vrai que dans les dernières années de la vie de M. de Luxembourg, et parmi les victoires de Leuse, Fleurus, Steinkerke et Neerwinde, il essaya d'obtenir un rang de prince fondé sur ses lauriers, et comme, au trop sage dire du chancelier Le Tellier, il est toujours si utile de se fonder en

prétentions, il en eut promesse que son second fils seroit fait duc en le mariant, ce qui fut même tenu après la mort du père, et c'est le duc de Châtillon, père du duc d'Olonne. Il n'est donc pas vrai que M. de Luxembourg ait tenté au rang de prince en mariant son fils à la fille du duc de Chevreuse, qui fut plus de deux ans debout et toujours à la cour, jusqu'à ce que M. de Luxembourg obtint l'érection de Beaufort pour son fils en duché vérifié, qui prit alors le nom de duc de Montmorency qui fut imposé en même temps à cette terre.

Vendredi 9, à Fontainebleau. — A huit heures du matin le roi apprit que M. le prince de Conty étoit à l'extrémité, qu'il avoit perdu toute connoissance et qu'on lui portoit l'extrême-onction; une heure après il mourut sans avoir pu recevoir les sacrements. Hier au soir, quand madame la princesse de Conty sortit de sa chambre, il étoit sans fièvre, et on comptoit que sa maladie n'étoit rien; en s'éveillant ce matin à cinq heures, il a senti que sa tête s'engageoit, et n'a pu dire autre chose, sinon : Ah! ma tête! ah! ma tête! Tous les remèdes qu'on lui a faits depuis ont été inutiles. Madame la princesse de Conty y est allée : il ne l'a point reconnue. Tout le monde est dans une extrême affliction de la mort de ce pauvre prince, et toutes les circonstances rendent encore la chose plus pitoyable. Madame la princesse de Conty est partie pour Versailles, M. prince de la Roche-sur-Yon pour Chantilly, où M. le Duc et madame la Duchesse sont allés aussi voir M. le Prince, qui eut la fièvre avant-hier, et que cette mort-ci touchera fort. Monseigneur et madame la Dauphine ont été voir madame la duchesse de Bourbon. Le roi vit madame la princesse de Conty avant que de partir, et envoya quérir sur l'heure M. d'Argouges, afin de donner ordre aux affaires que cette mort-là va laisser. — Il n'y a eu ni comédie ni opéra; on vint le soir chez madame la Dauphine un quart d'heure avant le souper. Monseigneur couroit le loup et apprit cette nouvelle en chemin. Le roi alla tirer en sortant de la messe. Il a donné l'archevêché de Sens à M. de la Hoguette, évêque de Poitiers, neveu de l'archevêque de Paris, Peréfixe; l'évêque de Lavaur, la Ber-

chère, autrefois aumônier du roi, a été nommé à l'archevêché d'Aix en Provence, et on a donné l'abbaye de Saint-Florent, près Saumur, à l'abbé de Bourlemont, qui rend l'évêché de Pamiers auquel le roi l'avoit nommé; l'abbé de la Rochefoucault, oncle du duc, a 4,000 francs de pension sur l'archevêché de Sens.

Samedi 10, *à Fontainebleau.* — Le roi sortit l'après-dînée pour aller voir des fontaines dont on doit conduire l'eau dans la prairie au-dessous du canal; Monseigneur courut le cerf avec Madame. — On renvoya à Paris tous les danseurs de l'Opéra et tous les comédiens. — On entra un peu avant dix heures du soir chez madame la Dauphine, où Monseigneur joua. — Le roi donna à l'abbé de Quincé l'évêché de Poitiers; à l'abbé Fléchier, aumônier de madame la Dauphine, l'évêché de Lavaur; à l'abbé Huet, qui a été sous-précepteur de M. le Dauphin, l'évêché de Soissons. — Les Etats de Languedoc ont accordé au roi 2,200,000 livres de don gratuit; le roi leur a remis 200,000 francs, et les a priés d'employer au soulagement des nouveaux convertis le fonds qu'ils avoient destiné pour lui dresser une statue.

Dimanche 11, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer l'après-dînée, et fut deux heures à la chasse malgré le vilain temps; il plut toujours à verse. Monseigneur fit jouer le matin les bons joueurs de paume, et l'après-dînée il alla courre des sangliers. Le soir il y eut appartement. — Le roi permit à M. le cardinal de Bouillon d'aller passer l'hiver à Hières en Provence, l'air de Clugny lui étant fort malsain. — Madame la Dauphine eut des nouvelles de M. l'électeur son frère, qui lui mande que l'armée de Pologne a battu les Turcs, et qu'il y en a eu plus de huit mille tués sur la place.

Lundi 12, *à Fontainebleau.* — Au sortir de la messe, le roi alla tirer; Monseigneur partit d'ici à six heures du matin, il alla prendre deux cerfs bout à bout, puis revint, et vit madame la Dauphine au retour de la messe; ensuite il

remonta en calèche, et alla courre un troisième cerf, qu'il prit à la nuit; Madame le suivit toujours, et ne le quitta pas d'un pas. — Le roi entretint longtemps, le matin, M. d'Argouges sur les affaires de madame la princesse de Conty; ensuite M. d'Argouges prit congé de lui pour s'en aller à Paris, sans que le roi lui parlât de ce qu'il avoit dessein de faire pour lui, et le soir M. le contrôleur général eut ordre de S. M. de dire le lendemain, à Paris, à M. d'Argouges que le roi l'avoit choisi pour remplir la place vacante dans le conseil royal des finances par la promotion de M. Boucherat à la charge de chancelier. La place dans le conseil royal des finances vaut 10,000 francs d'appointements; on a 1,000 écus pour son secrétaire, et, outre cela, le bureau qu'on tient vaut 7,000 francs.

Mardi 13, *à Chilly*. — Le roi partit de Fontainebleau à dix heures et vint dîner au Plessis et coucher à Chilly; voici les places du carrosse: le roi et madame la Dauphine dans le fond, Monsieur, Madame et mademoiselle de Bourbon dans le devant, Monseigneur et madame de Maintenon aux portières. On arriva à Chilly à nuit fermante. — Madame de Morangis y vint trouver le roi et demander pour son mari la place vacante dans le conseil par la promotion de M. Boucherat; c'est une manière de droit établi que le fils ou le gendre du chancelier nommé ait sa place dans le conseil. Cependant, depuis le règlement, il n'y a qu'un exemple, qui est celui du chancelier d'Aligre, car M. Seguier étoit déjà chancelier du temps du règlement, et M. le Tellier n'avoit point de fils ni de gendre de robe. Madame de Morangis est la seconde fille du chancelier; l'aînée a épousé M. de Fourcy, ancien prévôt des marchands, qui prétend aussi cette place, et M. de Châteauneuf l'a demandée pour lui. M. le chancelier n'a que ces deux filles-là de son premier mariage, mais il a une autre fille de ce mariage-ci, qui a épousé M. de Harlay, maître des requêtes, intendant en Bourgogne, et qui a été ambassadeur à Francfort. On croit que c'est là le gendre qu'il favorisera, et M. l'arche-

vêque de Paris, qui est de même maison, a demandé la place pour lui; le chancelier ne veut point parler et laisse agir le roi. — Le roi trouva dans son chemin les gens de M. le Prince et de MM. les princes de Conty qui vont à Valery pour faire porter le corps de M. le prince de Conty à Valery, qui est la sépulture des princes de Condé.

Mercredi 14, *à Versailles.* — Le roi partit de Chilly à dix heures, et arriva ici entre deux et trois, après avoir dîné au Plessis-Piquet. En descendant de carrosse, il monta à cheval pour aller voir l'eau qui entre dans le réservoir de la butte de Montboron par le nouvel aqueduc; ensuite il se promena dans l'orangerie, qu'il trouva d'une magnificence admirable; il vit la statue équestre du chevalier Bernin qu'on y a placée, et trouva que l'homme et le cheval étoient si mal faits, qu'il résolut non-seulement de l'ôter de là, mais même de la faire briser. — On apprit que les Vénitiens continuoient leurs conquêtes dans la Morée, et qu'ils avoient pris encore Portovetulo, Chielita, Passava et Portoquaglia; ils ont trouvé dans la première plus de cinquante pièces de canon. — Il est venu aussi des nouvelles de Hongrie qui portent que le Tekeli a été arrêté à Waradin par le bacha, et que la ville de Cassovie s'est rendue au comte de Caprara.

Jeudi 15, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc, et vit le matin madame la princesse de Conty. Monseigneur se promena à l'orangerie, et trouva en rentrant M. le duc de Duras qui venoit le prier de vouloir signer le contrat de mariage de sa fille avec M. de la Meilleraye, seul fils de M. le duc de Mazarin; le mariage s'étoit traité fort secrètement, et, à ce qu'on croit, par l'entremise du père de Chevigny. M. le duc de Mazarin donne à son fils le duché de la Meilleraye et le grand bailliage de Haguenau par le consentement du roi; M. de Duras donne à sa fille 100,000 écus, payables en neuf ans. Le mariage doit se faire à Besançon, où M. de la Meilleraye fait ses exercices. M. de Mazarin ne veut point qu'il vienne à Paris ni à la cour avant

que d'être marié. Le soir il y eut comédie italienne. — M. le Prince arriva à Versailles : il y avoit quelques jours qu'il étoit à Paris, où il étoit venu voir M. le prince de la Roche-sur-Yon, n'ayant pas voulu qu'il vînt à Chantilly et croyant que sa présence étoit nécessaire à Paris pour y terminer les affaires que la mort de M. le prince de Conty lui laisse. — Monsieur et Madame s'en allèrent à Paris pour quelques jours. — Le roi prit le deuil de M. le prince de Conty en noir; Monseigneur et madame la Dauphine le portent assez grand, et ne le quitteront qu'à Noël.

Vendredi 16, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans ses jardins; Monseigneur courut le loup; le soir il y eut comédie françoise. — J'appris que le roi avoit donné 1,000 écus de pension à M. d'Argouges, maître des requêtes, et autant à M. d'Aligre, conseiller du parlement, tous deux gendres du contrôleur général. — Le roi apprit que toute la ville de Châlons en Champagne s'étoit convertie, et que Vitry alloit suivre ce bon exemple. — J'appris que Brissac, major des gardes du corps, marioit sa fille au fils de M. de Brac qui a été longtemps à feu Monsieur; le major donne à sa fille 20,000 écus de pension.

Samedi 17, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup; le soir il y eut appartement. —Mademoiselle de Crenan reçut ordre de sortir de Paris, et un exempt des gardes vint la prendre chez elle pour l'emmener dans un couvent, on ne sait pas bien où; sa mauvaise conduite, à ce qu'on prétend, lui a attiré ce malheur-là. — M. le grand chancelier de Pologne avoit obtenu du roi à Fontainebleau que S. M. verroit madame la marquise de Béthune, sa belle-sœur; elle est venue aujourd'hui, et le roi lui a donné audience dans son cabinet; elle n'avoit point eu permission de paroître à la cour depuis son retour de Pologne, où elle avoit suivi son mari durant qu'il y étoit ambassadeur.

Dimanche 18, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de

tout le jour; il alla au salut sur les cinq heures; Monseigneur ne sortit point non plus; le soir il y eut comédie françoise. — L'abbé de Dangeau vendit la charge de lecteur du roi à M. de Bonrepos, intendant général de la marine; il en a eu 100,000 francs et 300 louis de pot de vin. Le roi a la bonté de lui conserver les entrées; il avoit acheté cette charge de la veuve du président de Périgny, en 1671. — M. le maréchal d'Humières prêta le serment de la charge de grand-maître de l'artillerie; il a donné 360,000 francs d'argent comptant, et la duchesse du Lude s'est contentée de son billet pour les quarante autres. — M. de Barbezieux prêta aussi son serment de la survivance de secrétaire d'État; sa maladie avoit retardé de quelques jours la prestation de serment. — M. de Louvois lut le serment à M. d'Humières, et M. Seignelay à M. de Barbezieux.

Lundi 19, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son petit parc; Monseigneur courut le loup; le soir il y eut comédie. — J'appris que le roi avoit réglé les affaires de madame la princesse de Conty devant elle, et M. d'Argouges présent : elle garde quatre gentilshommes, deux qui étoient à elle, et Blezel et de Vau, qui étoient à M. le prince de Conty. On dit qu'elle prendra encore une dame, outre madame de Bury, sa dame d'honneur, et l'on augmente aussi le nombre de ses filles d'honneur. Son revenu est de 90,000 écus sans dette; toute sa maison payée, elle aura 136,000 francs de rente au bout de l'an; elle prend 12,000 écus pour ses habits et 100,000 francs dont elle disposera comme il lui plaira.

Mardi 20, *à Versailles.* — Le roi ne sortit qu'après son dîner; il alla se promener dans ses jardins, puis monta en calèche pour aller voir mettre à l'eau la galère qu'on a bâtie ici; Monseigneur alla tirer dans son parc. Le soir il y eut appartement. — J'appris que M. le Prince avoit dit au roi que l'ordre étoit que, parmi les princes du sang, quand l'aîné d'une branche venoit à manquer, le cadet

reprenoit le nom, mais que M. le prince de la Roche-sur-Yon n'avoit point voulu prendre le nom de prince de Conty sans savoir si le roi le trouveroit bon; le roi répondit qu'on pouvoit suivre l'usage ordinaire. Ainsi il s'appellera prince de Conty.

Mercredi 21, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir de la messe, et Monseigneur sortit à cheval, et rentra aussitôt à cause du vilain temps. Le soir il y eut comédie. — Ce jour-là, chez M. le Prince, se fit l'accommodement de M. le duc de Montauzier et de M. le duc d'Uzès, qui avoient choisi pour arbitres M. de la Rochefoucault, M. le duc de Beauvilliers et moi. M. le Prince les fit embrasser, et la réconciliation parut fort sincère; M. de Montauzier fit à merveille, et M. le duc d'Uzès fut touché et promit de fort bon cœur tout ce que M. le Prince lui demanda.

Jeudi 22, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir de la messe; Monseigneur alla tirer de son côté dans le grand parc; le soir il y eut appartement. — Ce jour-là on commença à voir madame la princesse de Conty; le roi, Monseigneur, madame la Dauphine, Monsieur et Madame y allèrent; tous les princes du sang étoient dans son appartement et en faisoient les honneurs. — M. de Béchamel eut quelques difficultés avec M. de Boisfranc sur la charge de surintendant de Monsieur. Il prétendoit avoir acheté en même temps la surintendance de la maison de Madame, et même celle des bâtiments. Boisfranc prétendoit n'avoir vendu que la surintendance de la maison de Monsieur et devoir conserver les deux autres. Monsieur les régla, et laisse à Boisfranc la surintendance de ses bâtiments qu'il avoit achetée autrefois de madame de Beauvais, et Béchamel sera surintendant de la maison de Madame, aussi bien que de celle de Monsieur; cette charge-là, chez Madame, a 2,000 écus d'appointements.

Vendredi 23, *à Versailles.* — Le roi chassa à son ordinaire; Monseigneur courut le loup; le soir il y eut comédie françoise. On fait accommoder la petite salle des co-

médies (1) pour y pouvoir représenter le petit opéra de Fontainebleau. — Les 50,000 écus que M. de Béchamel a payés pour sa charge ont été distribués par Monsieur à ses domestiques et à ceux de Madame. — Madame de Durasfort en a 20,000 francs, madame de Grancey 40,000, M. d'Estampes 20,000, Pluvau 20,000, Tancrède 15,000, madame de Busca 8,000, et le reste a été partagé entre les valets et les garçons de la chambre de Monsieur. — Nous apprîmes par Monsieur que le roi d'Espagne avoit donné à la reine sa femme la *clave de tresdobles*, la clef à trois tours : elle ouvre tous les appartements du palais, et même les tribunes d'où l'on entend les délibérations qui se prennent dans les salles des conseils qui s'y tiennent. C'est la plus grande marque de confiance que les rois d'Espagne puissent donner, et il est fort rare qu'ils la donnent aux reines.

Samedi 24, *à Versailles*. — Le roi s'alla promener dans son grand parc ; Monseigneur alla tirer ; le soir il y eut appartement. — J'appris que M. de Juvigny, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, avoit été nommé envoyé du roi à Stuttgard auprès des princes de Wurtemberg ; il étoit un des deux que le roi avoit choisis pour mettre auprès de feu M. de Vermandois dans l'entre-temps qu'il n'eut point de gouverneur ; je crois qu'il avoit aussi été nommé envoyé à Gênes avant qu'on la bombardât. — Le roi d'Angleterre a nommé le comte de Castelmene pour ambassadeur à Rome ; il y avoit bien longtemps que les rois d'Angleterre n'y avoient envoyé d'ambassadeurs : cette démarche-là répond à toutes celles que ce roi a faites jusques ici ; le comte de Castelmene est mari de la duchesse de Cléveland.

Dimanche 25, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son

(1) Cette Petite salle se trouvait au fond de la cour des Princes, à la jonction du corps central du palais et de l'aile du midi. C'est aujourd'hui le vestibule qui sert à passer de la cour des Princes dans le parc.

parc; Monseigneur alla faire des battues et courre le renard dans la garenne de Roquencourt; le soir il y eut comédie italienne. — Le matin Béchamel prêta serment entre les mains de Monsieur, et puis entre les mains de Madame comme surintendant des deux maisons. — Je sus que le roi avoit donné 2,000 écus de pension à Vivans, ancien brigadier de cavalerie, qui s'est converti depuis deux mois. — Le comte de Mansfeld a été fait chevalier de la Toison, et le marquis Las Balbazes, grand écuyer de la reine d'Espagne : nous les avons vus ici tous deux, le premier, envoyé de l'Empereur, et Balbazes, ambassadeur d'Espagne pour le mariage de la reine.

Lundi 26, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc. Monseigneur courut le cerf dans le grand parc; le soir il y eut comédie françoise. — Le prieur de Cabrière, qui étoit venu à la cour pour donner au roi tous ses secrets, mourut ici; le roi a une partie de ses remèdes, mais il y en a beaucoup de perdus par sa mort. Il prétendoit guérir sûrement les apoplexies, et il avoit entrepris M. d'Elbeuf, M. l'abbé d'Harcourt et la duchesse d'Estrées *. — J'appris que Desbordes, lieutenant-colonel de Navarre, huguenot de grande réputation, s'étoit converti. — M. le comte de Soissons demanda au roi le retour de madame la princesse de Bade, sa tante; le roi le lui accorda, et on espère que madame la princesse de Carignan en sera plus disposée à lui pardonner et à lui rendre ses bonnes grâces, car elle n'aime rien tant que la princesse de Bade, sa fille.

*Ce prieur de Cabrière étoit un homme très-charitable, à recettes et a remèdes singuliers, et plus que cela à horoscopes et à toutes sortes de connoissances de cette nature, si connoissances cela se peut appeler. Quoi qu'il en soit, il avoit eu du bonheur, puisque M. de Louvois, qui y avoit une foi entière, étoit son grand protecteur; que le roi, madame de Montespan, madame de Maintenon, tous les ministres n'en avoient pas moins. C'étoit un bon homme, sans intérêts, sans ambition, qui se contentoit de peu, ne se mêloit de rien, et entroit tant qu'il vouloit dans tous ces cabinets-là et dans bien d'autres de la cour beaucoup

moins qu'on ne vouloit, et se tenoit presque toujours à sa campagne; grand ami de Brissac, major des gardes du corps.

Mardi 27, *à Versailles.* — Le roi ne sortit que l'après-dînée, et s'alla promener dans ses jardins; Monseigneur courut le loup, et Madame voulut être de cette chasse-là et y prit grand plaisir; le soir il y eut appartement. — M. le maréchal d'Humières fit demander au roi, par M. de Saint-Aignan, les entrées de la chambre, prétendant qu'ayant une charge de la couronne, il pouvoit être en droit de demander cette distinction-là. Le roi répondit que les charges de la couronne ne donnoient point les privances; il retourna l'affaire autrement, et dit que, comme capitaine d'une maison royale, il espéroit être regardé comme domestique, et ainsi jouir de cette grâce-là. Le roi répondit encore que les capitaineries ne donnoient aucun droit à cela. Enfin il présenta qu'il avoit été longtemps capitaine des cent gentilshommes, et que ceux qui avoient cette charge-là présentement avoient les entrées de la chambre, et qu'ainsi il espéroit que S. M. voudroit bien lui accorder ce même avantage qu'il souhaitoit passionnément; le roi se rendit à cette raison-là, et lui donna les entrées de la chambre. * — Le comte Vielopolski, grand chancelier et ambassadeur extraordinaire de Pologne, vint prendre ici ses audiences de congé; on avoit cru qu'il feroit plus de séjour en France. — L'Académie françoise harangua M. Boucherat sur sa dignité de chancelier.

* Les princes du sang n'ont aucune entrée par leur rang; MM. les princes de Condé père et fils dernier mort n'en ont jamais eue, sinon le fils au mariage de madame la Duchesse, comme le fils de celui-là n'en eut qu'en épousant la bâtarde du roi, ainsi que M. le prince de Conty, à qui le roi les ôta à son retour d'Hongrie; et pour M. le prince de Conty, frère de celui-là, il a vécu et est mort sans en avoir aucune; voilà pour la naissance. Et à l'égard des dignités et des offices de la couronne, les ducs n'en ont point; le grand maître, le grand aumônier, le grand écuyer n'en ont point, le chancelier non plus; les maréchaux de France, ni l'amiral. Pourquoi le grand maître de l'artillerie, qui est le dernier

de tous, en auroit-il pu prétendre à ce titre? Car pour le grand chambellan, avoir toutes les entrées, c'est de sa charge et de ses fonctions.

Mercredi 28, *à Versailles.* — Le roi alla, au sortir de la messe, tirer dans son grand parc; Monseigneur y alla aussi tirer de son côté; le soir il y eut comédie françoise. — Au coucher du roi, M. le Grand lui apporta une lettre du duc de Villeroy, qui lui mandoit la mort du maréchal son père. Il avoit quatre-vingt-huit ans; il étoit gouverneur de Lyonnois, et le duc, son fils, en a la survivance; il étoit doyen des maréchaux de France. C'est le maréchal de Créqui qui va remplir cette place; il étoit chef du conseil royal des finances, chevalier de l'ordre, et avoit encore les appointements de gouverneur du roi; il tiroit de la cour 114,000 francs, outre les appointements de son gouvernement. *

* Il y a bien de bons contes de ce bon homme maréchal de Villeroy, grand courtisan et grand valet. Le roi, lui parlant des cardinaux, lui demanda certaines choses sur leur rang qu'il ignoroit, et le maréchal répondit qu'il n'en savoit rien aussi, parce qu'il n'en n'avoit jamais vu que deux, et que ces deux étoient les maîtres. On lui demandoit aussi, pendant la régence, qui succéderoit à Bullion, surintendant des finances, qui venoit de mourir: Je n'en sais rien, dit-il, mais je sais bien que je suis très-humble serviteur de celui qui sera surintendant. Il versa un soir ce même Bullion, et l'on ne sut jamais qui l'avoit versé qu'après la mort de ce surintendant. C'étoit encore lui qui disoit qu'il falloit toujours tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils l'étoient, et, quand le pied venoit à leur glisser, le leur verser sur la tête. — Avec ces maximes, il fut gouverneur du roi sous le cardinal Mazarin, chef de son éducation, puis maréchal de France, à bon marché pour la décorer, parce que c'étoit une cire molle avec bien de l'esprit entre les mains du premier ministre: cela même le soutint toujours en privance et confiance, et le fit préférer par Colbert, quand il perdit Fouquet, surintendant des finances, et qu'il se le fit sous un autre nom, pour remplir la vaine charge de chef du conseil des finances qu'il imagina pour fantôme; la susdite direction se tenoit chez lui en cette qualité. Un jour qu'après avoir bien attendu Pelletier, contrôleur général, pour la commencer, on lui vint dire qu'il étoit allé à la chasse du lièvre, le bon homme répondit: M. Colbert n'en couroit guère, mais il en prenoit davantage: il n'auroit pas lâché ce bon mot sur un contrôleur général

plus capable ou plus accrédité. Le connétable de Lesdiguières l'avoit choisi pour épouser sa petite-fille de Créqui, de préférence à toute autre, parce qu'il avoit la survivance de son père du gouvernement de Lyon et Lyonnois, qui joignoit le sien de Dauphiné et la Provence, où il commandoit encore. Son frère, l'archevêque de Lyon, étoit encore un plus habile homme que lui, et n'avoit pas sa bassesse. Avec tout cela, le maréchal ne put jamais parvenir à être ministre. C'est encore lui qui disoit qu'il aimeroit toujours mieux avoir affaire à un ministre homme de qualité, son ennemi, qu'à un ministre bourgeois, son ami.

Jeudi 29, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans son parc. — Monseigneur courut le cerf; Madame l'accompagna à la chasse, et ils firent courir un petit Turc qui a été pris à Neuhauzel, et que M. l'électeur de Bavière a envoyé à madame la Dauphine; il ne sait pas un mot de françois, mais il paroît avoir beaucoup d'esprit et avoir été bien élevé. — J'appris que le roi ayant choisi le pape pour arbitre des démêlés qu'il pouvoit avoir avec l'électeur palatin à cause des prétentions de Madame, Sa Sainteté avoit envoyé à l'Empereur et à cet électeur pour leur demander de lui remettre ses intérêts; les princes d'Allemagne ne peuvent plus dire que la crainte qu'ils ont que le roi n'entreprenne sur leurs pays retarde les efforts qu'ils feroient contre le Turc; le pape a été fort aise du procédé de S. M. et cependant il ne nous en paroît pas en rien plus favorable ni plus facile. — Le roi quitta le linge uni, mais Monseigneur et madame la Dauphine ne l'ont point quitté.

Vendredi 30, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans son parc; Monseigneur ne sortit point de tout le jour; le soir il y eut comédie italienne. — La petite direction des finances se tenant tous les samedis chez le chef du conseil royal des finances, et M. le maréchal de Villeroy, qui l'étoit, étant mort, il y a eu dispute pour la séance de demain entre M. Pussort et M. le contrôleur général. — M. Pussort prétend que ce doit être chez lui, parce qu'il est le plus ancien conseiller d'État, et qu'il a toujours le pas devant M. le contrôleur général, et M. le contrôleur

général, par sa charge et par l'honneur qu'il a d'être ministre d'État, prétend que M. Pussort ne lui doit pas disputer; le roi a résolu que la direction se tiendroit demain à l'hôtel de Villeroy comme à l'ordinaire, et que, dans le cours de la semaine, il songeroit à régler cette affaire.

Samedi 1er *décembre, à Versailles.* — Le roi alla voir ses gardes du corps qu'il n'avoit pas vus depuis longtemps; il les trouva en très-bon état. Monseigneur le suivit à la revue. Le soir il y eut appartement. — Madame de Duras mourut à Paris, âgée de soixante-dix-neuf ans, elle est morte huguenote; M. le duc de Duras, son fils, lui devoit quelque chose, qu'elle lui a donné en mourant; elle a laissé 1,000 pistoles d'argent comptant qu'elle avoit, à milord Feversham, son troisième fils, et madame de Durasfort va jouir de 110,000 francs qu'elle lui avoit donnés il y a déjà quelque temps; cette somme est entre les mains de M. de Bouillon, et c'est la dot qu'avoit eue madame de Duras de sa maison.

Dimanche 2, *à Versailles.* — Le roi, madame la Dauphine et toute la maison royale allèrent au sermon de l'abbé de Brouet au salut; entre les deux, le roi s'alla promener à la colonnade; Monseigneur alla faire des battues et revint assez à temps pour être au salut. — On joua le soir une comédie nouvelle qui fut trouvée fort mauvaise. M. le Prince revint à Versailles. — J'appris que du Saulçay, maréchal de camp, ancien officier, avoit eu le gouvernement de Brouage, vacant par la mort de Carnavalet, mort pendant que nous étions à Chambord. — M. de Roquelaure et M. d'Ambre avoient une petite affaire de laquelle ils s'étoient rapportés au jugement de M. de Créqui, qui avoit jugé, par l'avis même de Châteauneuf, en faveur de M. d'Ambre; le duc de Roquelaure a relaxé cette affaire, et l'a fait venir au conseil du roi, qui a jugé en sa faveur.

Lundi 3, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir de la messe: Monseigneur courut le loup. Madame, qui l'avoit

accompagné, se trouva un peu mal à la chasse, cela ne l'empêcha pourtant pas le soir de venir à l'opéra qu'on dansa ici pour la première fois; c'est l'opéra de Fontainebleau, et, quoique le lieu où l'on le danse soit fort petit, on n'a pas laissé d'être fort content du spectacle. — Au retour de la chasse, Monseigneur nous donna un grand souper excellent et rien que de grosses viandes.

Mardi 4, à Versailles. — Le roi s'alla promener dans les jardins et à son orangerie; Monseigneur alla faire des battues dans le grand parc, et au retour il nous donna un grand souper. Le soir il y eut appartement. — Les courtisans ne doutent plus que le roi ne veuille nommer un chef du conseil des finances, et l'on croit que cela sera décidé cette semaine; cet emploi-là vaut 48,200 livres de rente. — On sut que le parlement d'Angleterre étoit prorogé et que milord Halifax, que S. M. B. avoit ôté de son conseil, avoit ouvert et soutenu des avis fort opposés aux intérêts du roi son maître.

Mercredi 5, à Versailles. — Le roi alla tirer dans son grand parc; Monseigneur courut le loup. — Le soir il y eut comédie françoise. — Le roi dit le soir à M. le duc de Beauvilliers qu'il l'avoit choisi pour remplir la place de chef du conseil des finances; M. de Beauvilliers représenta à S. M. qu'il n'avoit nulle connoissance de ces affaires-là et que peut-être S. M. se repentiroit de son choix, et qu'il la prioit de vouloir encore y faire reflexion; le roi lui répliqua qu'il y avoit bien pensé, et qu'il y songeât lui-même pour lui rendre demain matin réponse positive.

Jeudi 6, à Versailles. — Le roi chassa quelque temps, puis revint promener dans ses jardins et à son orangerie; Monseigneur courut le cerf dans le grand parc; Madame l'accompagna à la chasse. — M. de Beauvilliers accepta l'emploi dont le roi l'avoit honoré, disant toujours à S. M. qu'il s'en croyoit pourtant incapable; le roi lui répondit : « Vous me faites plaisir de l'accepter de bonne volonté, car, si vous vous y étiez opposé, je me serois servi

de mon autorité pour vous le faire accepter. » M. de Beauvilliers n'a pas encore trente-huit ans. Sa jeunesse est une raison pour faire trouver la grâce encore plus considérable. M. de Saint-Aignan vint remercier le roi, au sortir de la messe, et le roi lui dit qu'il ne le remerciât point, et qu'il n'avoit fait cette grâce-là à son fils que pour sa vertu et son mérite*.

*Le duc de Créqui, premier gentilhomme de la chambre, demandoit fort la place de chef du conseil royal des finances : nul des quatre premiers gentilshommes de la chambre, MM. de Saint-Aignan et de Beauvilliers en survivance, de Gesvres et son fils en survivance et d'Aumont n'avoient eu d'ambition, ni été si bien que lui avec le roi, et fort peu d'autres de la cour ; il avoit mis des gens en campagne là-dessus, et on le vint avertir que le chef du conseil étoit choisi et étoit certainement premier gentilhomme de la chambre. Il ne douta plus que ce ne fût lui, et descendit de sa chambre dans cette confiance pour le dîner du roi, et il apprit que c'étoit le duc de Beauvilliers, l'homme de la cour dont il se seroit le moins douté, et qui lui porta au cœur la plus vive plaie. Le duc de Saint-Aignan n'en fut guère moins touché, quoique père de l'heureux et si peu capable lui-même. Le comte de Grammont, qui ne valoit rien, le rencontrant une heure après, lui fit son compliment de ce que roi ne prenoit de chefs que chez lui : celui du carrousel, le père ; celui du conseil, le fils.

Vendredi 7, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans son grand parc; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie françoise. — Le roi choisit deux filles d'honneur pour être auprès de madame la princesse de Conty, et ce furent mademoiselle de Hautefort, sœur de celui qui est exempt des gardes du corps, et mademoiselle de Sancé, nièce de M. de Coulanges. — M. Dugué, ancien conseiller d'État, mourut à Paris; voilà deux places de conseiller d'État vacantes. M. Dugué étoit père de mesdames de Coulanges et de Bagnols. — Madame la Dauphine fit ses dévotions ce jour-là.

Samedi 8, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine entendirent le sermon de l'abbé de Brou, et furent presque tout le jour à la chapelle. Le soir

il y eut appartement. — Le roi donna une pension de 2,000 écus à madame la duchesse de Saint-Aignan. — Ce jour-là S. M. vit les ouvrages de M..... et en parut fort content. — Le roi s'enferma avec Monseigneur et M. de la Rochefoucault pour voir le plan de son grand parc et y faire travailler à tout ce qui pouvoit l'embellir pour la chasse, et donna ordre à M. de la Rochefoucault de s'y aller promener pour marquer les endroits où il faudroit travailler.

Dimanche 9, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour; Monseigneur alla tirer dans le parc et revint assez à temps pour le salut, où il suivit le roi. Le soir il y eut comédie italienne. — On sut que Varenne, lieutenant-colonel du régiment du Maine, avoit emmené quelques officiers et quelques habitants de Metz avec quelques femmes; ils vouloient tous sortir du royaume à cause de la religion; on envoya divers partis après, et la Bretèche, gouverneur de Hombourg, les attaqua la nuit, en ramena une partie, entre autres un conseiller du parlement de Metz, nommé Courcelle, assez riche; le roi a donné sa confiscation à la Bretèche; Varenne s'est sauvé aussi bien que le jeune Lostange. — M. de Thianges emmena sa femme à la cour; il gardera le nom de Thianges, et madame sa mère a voulu que sa femme portât le nom de madame de Chalancey.

Lundi 10, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir de la chapelle; Monseigneur courut le cerf; Madame l'accompagna à la chasse. — Le soir on donna ici l'opéra pour la seconde fois, et M. le Prince eut le plaisir de voir danser madame la duchesse de Bourbon. — Il y eut dans la salle de l'opéra une petite chaleur de sang entre M. le maréchal d'Estrées et M. de Barbezière; les amis de ce dernier apaisèrent le maréchal qui vouloit se plaindre au roi d'un prétendu manque de respect. — J'appris la conversion de M. de Villette, ancien capitaine de la marine, et proche parent de madame de Maintenon.

Mardi 11, *à Versailles.* — Le roi donna audience au chevalier Trumbal, qui vient ici envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre en la place de milord Preston. — L'après-dînée S. M. s'alla promener dans ses jardins et à l'orangerie; elle en fit les honneurs à madame la Dauphine, et il la mena ensuite à la colonnade; toutes les dames suivirent madame la Dauphine. Le soir il y eut appartement. — Monseigneur courut le loup et n'en revint que fort tard; l'appartement étoit commencé quand il arriva.

Mercredi 12, *à Versailles.* — Au sortir de la messe, le roi alla tirer dans son grand parc; Monseigneur dîna avec madame la Dauphine, puis il s'alla promener à pied dans les jardins, et au retour il lut avec madame la Dauphine l'opéra que Quinault fait pour cet hiver; le sujet est *Renaud et Armide.* Le soir il y eut comédie. — On eut nouvelles que Madame Royale étoit accouchée d'une fille; M. de Savoie en envoya ici porter la nouvelle par le marquis de La Pierre, qui a longtemps servi en France. — M. de Tonnerre s'y en va de la part de Monsieur. On ne sait encore si le roi y enverra, parce que l'on dit qu'il n'y a point d'exemple qu'on envoie pour une fille; M. d'Urfé l'avoit demandé, et le roi lui a promis, en cas qu'il y envoie.

Jeudi 13, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc, et Monseigneur courut le cerf. Le soir il y eut appartement. — On signa ce jour-là les articles du mariage de mademoiselle de Montchevreuil avec M. le marquis de Manneville, fils de la duchesse de Luynes; le marié a 20,000 livres de rente en fonds de terre et le gouvernement de Dieppe, qui vaut 4,000 francs; sa mère lui donne 200,000 francs, et M. d'Aligre, son oncle, lui donne 50,000 écus; il prend la fille avec ses droits; il n'y a que madame de Luynes et M. d'Aligre qui aient eu connoissance de cette affaire-là. — Madame de Montespan témoigna le matin à madame de Maintenon qu'elle

auroit bien souhaité que M. d'Antin, son fils, fut auprès de Monseigneur en qualité de ce qu'on appelle menin, et le soir, le roi, en entrant chez madame de Montespan, lui dit qu'il lui accordoit avec plaisir ce qu'elle avoit témoigné souhaiter.

Vendredi 14, *à Versailles.* — Le roi, après la messe, alla dîner à Marly; il avoit avec lui mesdames de Maintenon, de Thianges, de Grammont, de Saint-Géran et mademoiselle de Rambures. Monseigneur, au retour de la chasse du loup, l'y alla trouver; madame la Dauphine ne put être du voyage. Le soir il y eut comédie françoise. — Monsieur et Madame quittèrent le deuil; ils l'ont porté plus que le roi et moins que Monseigneur.

Samedi 15, *à Versailles.* — Le roi alla à la chasse au sortir de la messe; Monseigneur courut le cerf avec Madame; le soir il y eut appartement. — Le roi signa le contrat de mariage de mademoiselle de Montchevreuil avec M. de Manneville. — Le chevalier Trumbal eut une grande audience particulière du roi, où il fut parlé, à ce qu'on prétend, des huguenots sortis du royaume pour passer en Angleterre.

Dimanche 16, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine entendirent le sermon de l'abbé de Brou, et puis allèrent au salut; le soir il y eut comédie italienne. — On résolut d'envoyer en Piémont faire un compliment sur l'heureux accouchement de Madame Royale, et M. d'Urfé fut choisi pour cela; on avoit cru quelque temps que le roi n'y enverroit point, à cause que ce n'étoit qu'une fille; on a trouvé dans les registres que le roi avoit envoyé en Portugal pour une fille et l'on s'est réglé sur cet exemple-là. — Mademoiselle de Hautefort Saint-Chamant parut à la cour; elle est fille d'honneur de madame la princesse de Conty.

Lundi 17, *à Versailles.* — Le roi prit médecine; depuis deux où trois ans, il prend durant quinze jours ou trois semaines des pilules pour les vapeurs, qui lui font beau-

coup de bien, et il se purge devant et après (1). — Monseigneur courut le loup par le plus infâme temps du monde et le prit. — Le soir il y eut une comédie françoise nouvelle qui se nomme les *Façons du temps;* elle fut trouvée assez mauvaise. — M. de Manneville épousa chez madame de Luynes, sa mère, mademoiselle de Montchevreuil.

Mardi 18, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla tirer dans le petit parc; le soir il y eut appartement.

Mercredi 19, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son grand parc, et Monseigneur y courut le cerf jusqu'à la nuit. Tous les gens qui étoient à la chasse et même tous les piqueurs revinrent sans ramener un seul chien; la nuit et le vilain temps dispersa tout l'équipage. — Le soir il y eut l'opéra; on croyoit que ce seroit pour la dernière fois; mais en sortant le roi a donné ordre pour lundi en huit jours.

Jeudi 20, *à Versailles.* — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le loup, Monsieur et Madame s'en allèrent à Paris pour y passer les fêtes; le soir il y eut appartement. — Au coucher du roi, le maréchal de Lorges dit à S. M. que M. de Duras lui écrivoit de Besançon qu'ayant reçu une lettre de M. Mazarin, qui le prioit de différer le mariage de son fils et de sa fille jusqu'à ce qu'il eût fait juger ici un procès considérable, il avoit cru que M. Mazarin balançoit un peu, et que, les bans étant publiés, le roi ayant signé le

(1) Vers la fin de 1682, « le roi eut de fois à autre des attaques de ses vapeurs, qui, sans se porter ni à la tête ni à la poitrine, lui donnoient des nonchalances quasi-continuelles, des frissonnements par tout le corps, pesanteur à marcher, et des chagrins et mélancolies sans en reconnoître de cause. » Daquin, ainsi que l'indique Dangeau, purgea S. M., lui fit prendre pendant plusieurs jours des pilules *chalybées*, et le purgea encore; le roi vit sa santé se rétablir; la couleur du visage devint plus vive et vermeille, le marcher plus ferme et plus léger, le sommeil plus doux et la gaieté plus constante; en un mot S. M. se trouva libre de vapeurs. Tous les ans, le roi suivait ce traitement, qui lui réussissait parfaitement. — *Journal de la santé du roi*, Mss. de la Bibl. impér. Suppl. fr. 127-1. 2 vol.

contrat de mariage, l'archevêque de Besançon ayant une lettre de M. Mazarin qui lui mandoit qu'il souhaitoit le mariage, il avoit jugé à propos de terminer l'affaire; qu'ainsi le mariage étoit achevé en l'absence de M. Mazarin, qui est allé en Bretagne conclure le mariage de la fille de son écuyer, pendant que celui de son fils se fait; le roi a témoigné approuver le procédé de M. de Duras. — M. de Lobkowitz eut sa première audience du roi en qualité d'envoyé extraordinaire de l'Empereur; il avoit demandé à faire une entrée pour montrer sa magnificence; mais on l'a refusé, parce qu'il n'y a que les ambassadeurs qui fassent des entrées.

Vendredi 21, *à Versailles.* — Le roi sortit en calèche après la messe, et visita des ouvrages que l'on fait à l'entour de Versailles pour y faire venir des eaux. — Monseigneur ne sortit point de tout le jour, et tint compagnie à madame la Dauphine, qui passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola, où elle va tous les jours depuis qu'elle est malade; le soir il y eut comédie.

Samedi 22, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur chassa de son côté. Le soir il y eut appartement. — Madame la Dauphine continua de passer l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola, qui n'a plus de fièvre. — Brissac, major des gardes, maria sa fille à M. de Brac, fils de celui qui a été longtemps à feu Monsieur; le major a obtenu pour son gendre l'agrément du régiment du duc de la Ferté, qui porte présentement le nom de la Sarre; M. de Nogaret en avoit fait le marché, et le changement de nom est cause que M. de Cauvisson, son père, n'y a pas consenti.

Dimanche 23, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine allèrent au sermon de l'abbé de Brou, et ensuite au salut; il n'y eut le soir ni appartement ni comédie.

Lundi 24, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine firent leur bon jour le matin: le soir,

à dix heures, ils furent tous à la chapelle, et après les trois messes, le roi et Monseigneur revinrent manger ensemble; madame la Dauphine s'alla coucher; elle avoit fait collation tête à tête avec Monseigneur avant qu'on descendît à la chapelle.

Mardi 25, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine passèrent presque toute la journée à l'église. L'abbé de Brou finit son Avent par un très-beau sermon; et S. M. le loua fort. Le soir il y eut appartement. — J'appris la mort de la fameuse madame de Courcelles; elle avoit épousé en secondes noces un capitaine de dragons nommé le Telleuil, à qui elle avoit fait une donation de 50,000 écus*.

* Cette madame de Courcelles n'étoit que trop fameuse et par ses galanteries, son esprit et ses aventures. Elle étoit sœur, de père et de mère, du premier maréchal de Villeroy; son premier mari, le vicomte de Tallard, étoit Bonne, sieur d'Auriac, de même nom que le connétable de Lesdiguières, dont son grand-père étoit cousin au 5e degré. Elle n'eut de lui qu'une fille unique fort connue sous le nom de madame de la Baume, fort du monde, fort galante aussi et de beaucoup d'esprit, dont le mari n'a point ou peu paru et a vécu dans la province. Leur fils a été le maréchal de Tallard, qui a fait une grande fortune, à laquelle les Villeroy ont fort contribué. Pour revenir à madame de Courcelles, elle se remaria à M. de Courcelles par amour. Il s'appeloit Champlois, et il étoit lieutenant général de l'artillerie; elle en eut un fils qui, par les *cavaldaiers*, est devenu officier général et n'étoit pas sans mérite, mais dont les Villeroy et les Tallard n'ont jamais pris grand soin. Madame de Courcelles continua de porter ce nom jusqu'à sa mort, quoique remariée encore et toujours de moins en moins; elle mourut extrêmement vieille, avec l'esprit toujours du monde, aimable et galante.

Mercredi 26, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener dans son grand parc, et Monseigneur alla tirer; le soir il y eut comédie françoise. — Monsieur et Madame devoient revenir de Paris, mais M. de Chartres se trouva un peu mal, et cela les obligea d'y rester — On apprit la mort de l'évêque de Vence : il avoit été recollet, et s'appeloit le P. Alard, fort connu en ces pays-ci. — M. de Noailles revint de Languedoc, où il a tenu les États.

Jeudi 27, *à Versailles.* — Le roi alla tirer; Monseigneur prit médecine par précaution. Madame la Dauphine dîna seule. — M. le chevalier de Vendôme, grand prieur de France, n'avoit point rendu la foi et prêté serment que les grands prieurs doivent au roi : cette cérémonie-là se fit à la messe; il étoit en habit de grand-croix et accompagné de beaucoup de grands-croix et de chevaliers. — M. de Guitault mourut à Paris; il étoit chevalier de l'ordre par la nomination de M. le Prince; il avoit le gouvernement des îles Sainte-Marguerite et Saint Honorat de Lérins; je crois que cela vaut bien douze mille livres de rentes; il s'appeloit Peycheperou, et portoit les armes de Cominges. — Mademoiselle revint à la cour, où elle n'avoit pas voulu paroître depuis la petite vérole que madame la princesse de Conty eut à Fontainebleau. — Il y a présentement soixante-neuf places de chevaliers de l'ordre vacantes, quatre d'ecclésiastiques et soixante-cinq de laïques. — Les trente-un qui restent, il y a Monseigneur, Monsieur, M. le Prince, M. le Duc, quatorze gentilhommes françois, le roi de Pologne, M. de Mekelbourg, le duc de Bracciano et le prince de Sonnino, quatre ecclésiastiques, les archevêques de Paris, d'Arles, de Lyon et d'Embrun, l'évêque de Metz, le cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, et les quatre officiers de l'ordre qui sont du nombre des cent. Le roi est par-dessus les cent.

Vendredi 28, *à Versailles.* — Le roi alla dîner à Marly, et en revint de fort bonne heure; Monseigneur alla tirer dans le petit parc. Le soir il y eut comédie. — Niert, premier valet de chambre du roi, fit hier signer à S. M. son contrat de mariage avec mademoiselle de Vangangel; il y a dix ans qu'il en est amoureux, et il lui avoit toujours offert de l'épouser, si elle vouloit se faire catholique; elle a demeuré ferme dans sa religion durant tout ce temps-là, quoiqu'elle pût être tentée par un si bon mariage; enfin elle s'est convertie, et d'abord Niert est allé

la trouver et lui a fait les mêmes offres; elle est beaucoup moins riche que lui, et il est ravi de lui avoir donné une si grande marque d'amour. — Monsieur et Madame revinrent de Paris, M. de Chartres étant entièrement guéri.

Samedi 29, *à Versailles.* — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le loup; Madame le suivit à la chasse, mais elle revint de fort bonne heure. Monseigneur ne rentra qu'à la nuit. Le soir il y eut appartement. — Le roi nomma quatre capitaines de galères : le chevalier de Sabran, qui étoit capitaine-lieutenant sur la Reale, a celle que commandoit la Motte, ancien capitaine, qui se retire avec mille écus de pension; La Sablonière, ci-devant major des galères, a celle que commandoit le chevalier de Mareuil, homme de mérite, qui se retire par dévotion, et qui croit être obligé en conscience d'aller servir la religion de Malte, étant chevalier. — Les quatre capitaines nouveaux sont : les chevaliers d'Herbouville et le chevalier Clément, qui étoient tous deux lieutenants; ils commanderont les deux galères nouvelles; il en coûte quatre ou cinq cents pistoles à ceux qui commandent des galères nouvelles, parce qu'il faut lever des soldats et des mariniers. Soisan, fils de M. du Rus, Provençal, a la place de capitaine-lieutenant sur la Reale, qu'avoit le chevalier de Sabran, et le quatrième est la Sablonnière, qui étoit major. Bombel, qui étoit aide-major a la majorité, et Barras, qui étoit capitaine-lieutenant sur la Reale comme Sabran, y demeurera, et on lui donne 1,000 écus de pension, et il a le rang devant les nouveaux capitaines.

Dimanche 30, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point; Monseigneur alla tirer dans le grand parc. Le soir il y eut comédie. — Comme le roi et Monseigneur vont souvent à la chasse au sortir de la messe, madame la Dauphine mange souvent seule, ou avec Monsieur et Madame, et ce sont ses officiers qui la servent. Il y avoit eu quelque difficulté sur la manière du service, et le roi a bien voulu que les maîtres d'hôtel portassent le bâton devant

la viande et que la nef fut sur la table du prêt (1), comme cela se faisoit chez la reine; il y avoit quelque exemple que cela s'étoit fait aussi chez madame la Dauphine. — Roupli, Persan, à qui le roi avoit fait autrefois gagner un procès considérable, revint ici: il amène de très-beaux chevaux de Perse au roi; ce pauvre homme-là a tout à fait marqué sa reconnoissance en plusieurs occasions.

Lundi 31, *à Versailles.* — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le cerf avec Madame. — Le soir il y eut l'opéra de Fontainebleau. — Mademoiselle de Saint-Méac, cadette de mademoiselle de Grammont, prit sa place de fille d'honneur chez madame la Dauphine*. — M. de Villette fut nommé chef d'escadre.

* Les deux filles de la comtesse de Grammont n'ont pas prospéré, avec de l'esprit comme deux démons, méchantes et galantes à l'avenant, quoique fort laides, et filles de père et mère parfaitement bien avec le roi, sans frère et avec peu de bien. L'aînée, pour faire une fin, se fit abbesse de Poussay, qui est un chapitre en Lorraine, où, devenue dévote, elle a fini par le cloître sur ses vieux jours. La cadette épousa une espèce d'imbécille de milord Stafford, catholique, toujours à Paris, qu'elle ramena en Angleterre, où elle en a eu quelque bien et point d'enfants, et y est restée.

---

(1) Les ordonnances de la maison du roi renouvelées et signées par Louis XIV, en 1665 et 1681, règlent minutieusement tout le cérémonial des repas du roi et de la reine. Le maître d'hôtel portait le *bâton*, qui était la marque distinctive de sa charge, devant la *viande* ou dîner du roi et de la reine. La *nef* était un vase de vermeil, en forme de navire, où l'on mettait les serviettes et le couvert du roi et de la reine. On appelait *table du prêt* la table sur laquelle on faisait le *prêt* ou l'essai. Le gentilhomme-servant faisait faire au chef du gobelet l'essai du pain, du sel, des serviettes, de la cuillère, de la fourchette, du couteau et des curedents qui devaient servir au roi et à la reine; ce qui se faisait en touchant successivement tous ces objets avec un petit morceau de pain que mangeait ensuite le chef du gobelet.

La Dauphine et, après elle la duchesse de Bourgogne, qui tinrent successivement la place de la reine, héritèrent de ces honneurs.

ANNÉE 1686.

Le roi tient tous les jours conseil, et je ne les répéterai point dans la suite de ce journal; voici comme ces conseils sont réglés : s'il arrive quelque changement, je le marquerai. — Les dimanches, les mercredis et les jeudis de chaque semaine, et le lundi, de quinze jours en quinze jours, conseil d'État, où il n'entre que Monseigneur et les ministres. — Le mardi et le samedi, conseil royal des finances, où entrent Monseigneur, M. le chancelier, M. de Beauvilliers, M. Pussort, M. d'Argouges et M. le contrôleur général. — Les lundis, de quinze jours en quinze jours, conseil de dépêches, où entrent Monseigneur, M. le chancelier, les ministres et tous les secrétaires d'État, tant titulaires que survivanciers. — Les vendredis, conseil de conscience avec M. l'archevêque de Paris, et avec le P. de la Chaise séparément (1). — Outre cela, le roi travaille souvent l'après-dînée et les soirs, ou avec M. de Louvois, ou avec M. de Seignelay.

Mardi 1er *janvier, à Versailles.* — Le roi entendit la grand'messe des chevaliers; il n'y avoit point de prélat de l'ordre pour officier; l'après-dînée on alla à vêpres. — S. M. donna 3,000 pistoles d'étrennes à madame la Dauphine, comme il a accoutumé de lui donner tous les ans. Le soir il y eut appartement à l'ordinaire. — J'appris que la Bretèche, gouverneur de Hombourg, avoit été fait

(1) Voyez la note, au 2 mars suivant, page 305.

lieutenant de roi de la Lorraine allemande; il obéira toujours aux ordres de Bissy, qui est lieutenant général de toute la Lorraine. Je n'ai point ouï dire qu'on ait attaché d'appointements à cette nouvelle charge qu'on donne à la Bretèche. — Le roi donna 5,000 pistoles d'étrennes à Monseigneur, outre les 1,500 qu'il a par mois.

Mercredi 2, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc. Monseigneur courut le loup; le soir il y eut comédie françoise. — J'appris que le roi avoit fort diminué le fonds des dépenses pour ses bâtiments; il lui en a coûté l'année passée plus de 15,000,000, et il n'en veut dépenser celle-ci que 4 tout au plus, tant pour tous les bâtiments que pour la conduite de la rivière d'Eure. — J'appris aussi que de Nave, lieutenant-colonel de Bourbonnois, s'est converti; le roi lui a donné une nouvelle pension de 1,000 écus; c'est un des officiers des troupes du roi le plus estimé. — Il y eut une manière de sédition à Saint-Germain sur ce que les habitants se soulevèrent pour demander que le curé ne quittât point; les habitants tinrent des discours un peu trop forts; le roi en fit mettre plusieurs en prison, et interdit beaucoup de prêtres, et on a exilé le curé à Rouen. — Il paroît, par toutes les lettres de Londres, que le roi d'Angleterre ne songe uniquement qu'à procurer aux catholiques la liberté de conscience. Il y avoit deux principaux obstacles qui s'opposoient à ce dessein : l'un étoit les lois pénales, et l'autre les serments de suprématie et du test. On nomme lois pénales des lois faites dans les parlements par lesquelles on ordonne des peines contre les catholiques qui font exercice de leur religion. Pour le serment de suprématie, c'est un serment, introduit dès le temps de la reine Elisabeth, par lequel on jure qu'on reconnoît le roi d'Angleterre pour chef souverain de l'Église; et le test est un autre serment, introduit par acte du parlement de 1673, par lequel on renonce à la croyance de la transsubstantiation; et ce serment se nomme test, parce que c'est un témoignage certain de la

religion de celui qui le prête. Tous les officiers de cour, de guerre et de police, étoient obligés à prêter ces deux serments. Quelques catholiques avoient cru pouvoir prêter celui de suprématie sans blesser leur concience, en reconnoissant leur roi pour chef de l'Église, entendant par le mot d'église, en cette occasion, l'église anglicane, et c'étoit pour les exclure absolument de toutes les charges que les ennemis avoient inventé le serment du test, que nulle explication ne pouvoit rendre innocent.

Jeudi 3, *à Versailles*. — Le roi alla après la messe tirer dans son parc; Monseigneur dîna avec madame la Dauphine, puis alla tirer dans le parc. Le soir il y eut appartement. — Le duc de la Meilleraye, fils du duc de Mazarin, parut à la cour; il s'est raccommodé avec son père, qui lui a seulement reproché d'avoir un peu trop hâté son mariage. — Nous avons appris que le roi de Pologne prétend avoir au printemps une armée de 50,000 hommes; qu'il a fait un traité secret avec les princes de Valachie et de Moldavie, chrétiens grecs, qui doivent quitter le parti des Turcs, le venir trouver avec 6,000 chevaux, et se mettre sous la protection de la Pologne; qu'il envoie des ambassadeurs à Moscou pour tâcher de faire la paix avec le czar et l'obliger à déclarer la guerre aux Turcs et aux Tartares, et que les Cosaques lui ont promis de le joindre avec 12,000 hommes. On ne sait point encore son dessein; il a eu grande envie, depuis qu'il est roi, de reprendre sur les Turcs Caminiek; mais il n'a osé en faire le siége dans les formes, parce que l'infanterie polonoise ne vaut rien, et il n'a pu la prendre par famine, parce que les Turcs, joints aux Tartares, y ont fait entrer de temps en temps des convois de vivres et de munitions de guerre. On croit que, s'il peut engager les Moscovites à faire une diversion en Tartarie, il entrera en Moldavie et de là dans la Bessarabie ou Budgiack, pour s'emparer de Bialagrad et de quelques autres places sur la mer Noire, entre le Danube et le Niester; par là, il couperoit la com-

munication entre les Turcs et les Tartares et empêcheroit qu'ils ne se pussent secourir réciproquement. Les Tartares n'oseroient plus venir ravager les frontières de la Pologne; Caminiek tomberoit de lui-même, et l'Empereur pourroit plus aisément poursuivre ses conquêtes en Hongrie, n'ayant plus à faire qu'aux Turcs.

Vendredi 4, à Versailles. — Le roi se promena dans son parc, et alla à son orangerie; Monseigneur courut le loup; le soir il y eut comédie. — Le roi a diminué ses dépenses de la marine de 4,000,000 pour cette année. Il lui a coûté 2,000,000 l'année passée en achats de diamants, dépense qu'il veut encore diminuer cette année-ci. — On a fait dans la marine une promotion d'enseignes de vaisseaux, mais il n'y a eu ni capitaine ni lieutenant de fait. — On mit pour sous-gouverneur auprès de M. le duc de Chartres, M. de Fontenay, que nous avons vu gouverneur de M. le duc de Longueville. — Il y a eu tout cet hiver des troupes auprès de Maintenon; elles y demeureront. Le marquis d'Uxelles, maréchal de camp, les commande; il a sous lui Laubanie, lieutenant-colonel du régiment de la Sarre, qui fait la fonction de major général, et la Coudraye, commissaire, fait celle d'intendant. Ces troupes sont là pour travailler à l'aqueduc de Maintenon, qui doit conduire les eaux de la rivière d'Eure à Versailles. — Le roi a fait Villette chef d'escadre; il a fait aussi quatre capitaines de galères, qui sont: Savonnière, le chevalier de Sabran, d'Herbouville et le chevalier Clément; Bombelle sera major des galères.

Samedi 5, à Versailles. — Le roi et Monseigneur allèrent dîner à Marly. Madame la princesse de Conty, mesdames de Montespan, de Maintenon et de Thianges étoient avec eux. Sur les quatre heures, madame la princesse de Conty en revint; Monsieur et Madame y arrivèrent à cinq heures avec grand nombre de dames et de courtisans; on trouva la maison fort éclairée; et, dans le salon, il y avoit quatre boutiques des quatre saisons de l'année; Monseigneur

et madame de Montespan tenoient celle de l'automne; M. du Maine et madame de Maintenon tenoient celle de l'hiver; M. le duc de Bourbon et madame de Thianges tenoient celle de l'été; madame la duchesse de Bourbon avec madame de Chevreuse tenoient celle du printemps. Il y avoit des étoffes magnifiques, de l'argenterie et de tout ce qui convient à chaque saison, et les hommes et les femmes de la cour y jouoient et emportoient tout ce qu'ils gagnoient. On croit qu'il y avoit bien pour 15,000 pistoles de hardes; on joua jusqu'au souper, et après qu'on eut fini le jeu, le roi et Monseigneur donnoient encore ce qui restoit dans les boutiques. Madame la Dauphine ne fut point à la fête parce qu'on la croit grosse; le roi lui envoya de fort jolis bijoux d'or et de diamants. Madame de Lislebonne et mademoiselle d'Arpajon furent les plus heureuses et eurent les plus gros lots de la fête. — Ceux qui gagnoient emportoient leur gain, et ceux qui perdoient ne payoient rien.

Dimanche 6, *à Versailles*, — Le roi et Monseigneur ne sortirent point de tout le jour; madame la Dauphine commença à ne plus sortir qu'en chaise pour descendre à la messe ou à la comédie. — Monsieur eut des nouvelles de Savoie; Madame Royale avoit reçu le viatique, mais on la croit hors de danger; sa maladie venoit de ce que M. de Savoie n'avoit pu s'empêcher de coucher avec elle neuf jours après qu'elle fut accouchée; elle en a pensé mourir. Le soir il y eut comédie italienne. — Je sus que Mareuil, premier gentilhomme de la chambre de M. le Prince, avoit vendu la lieutenance de roi de Berry 45,000 francs à M. de Gaucour. Mareuil avoit eu cette charge-là de sa femme, à qui le roi l'avoit donnée en la mariant. — Voici les noms de plusieurs inspecteurs d'infanterie que le roi emploie cet hiver : le marquis d'Harcourt, au département de Lille; le marquis de Crenan, en Hainault; Barville, lieutenant-colonel des fusiliers, en Franche-Comté; Monmont, capitaine aux gardes, dans les places de

la Meuse et du comté de Chiny ; Camus de Morton, gouverneur de Bitche, sur la Sarre; la Chetardie, commandant à Brisach, en Alsace; Lozier à Cazal: il y commande sous Catinat (1). — Ces inspecteurs s'appellent inspecteurs généraux et ont sous eux, dans chaque place de leur département, des inspecteurs particuliers que les troupes par sobriquet appellent des apôtres.

Lundi 7, *à Versailles*. — Le roi alla tirer au sortir de la messe; Monseigneur courut le cerf avec Madame. Le soir il y eut appartement. — M. le marquis de la Frette mourut à Paris; il étoit demi-frère de madame la duchesse de Chaulnes; le roi n'avoit jamais voulu accorder sa grâce, ni au roi d'Angleterre, ni au pape qui l'en avoit fort pressé; on le souffroit à Paris, pourvu qu'il ni s'y montrât point publiquement. Son frère et le marquis de Flamarens, qui est en Angleterre, sont les seuls qui restent de ce combat-là, qui se fit à Paris il y a environ vingt-cinq ans. — Voici les noms des inspecteurs de cavalerie que le roi emploie cet hiver (2) : — Le comte de Coigny en Flandres; le marquis de Beaupré en Hainault; le chevalier Duc dans les Trois-Évêchés; Vatteville en Lorraine; du Bourg en Luxembourg; Vivant en Franche-Comté; Bartillac en Alsace. — Ils n'ont point sous eux de sous-inspecteurs comme dans l'infanterie, tous ces inspecteurs, tant de cavalerie que d'infanterie, sont payés à 500 francs par mois quand ils sont brigadiers, et, quand ils ne le sont point, ils n'en ont que 400.

Mardi 8, *à Versailles*. — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut appartement. — J'appris que M. de Turenne s'en alloit à Venise pour y passer l'hiver, et ensuite servir dans leurs troupes. Il y a quelque

(1) Le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal ajoute : « En marge est écrit : Il ne faut pas copier cet article en entier, mais mettre seulement : Le roi employa, cette année, sept inspecteurs d'infanterie dans différents départements. »

(2) « En marge est écrit : Le roi employa sept inspecteurs de cavalerie. » (*Note du manuscrit de la bibl. de l'Arsenal.*)

temps que S. M. avoit donné 4,000 écus à M. le comte de Soissons pour aller prendre le même parti ; on assure qu'il a changé de résolution et que son voyage est rompu. — Le roi a donné une pension de 2,000 francs au marquis de Belsunce, nouveau converti, et une de pareille somme à madame de Lance-Rambouillet, nouvelle convertie. — Quelques lettres de Londres marquent qu'on y soupçonne le prince d'Orange de traverser sous main les desseins du roi d'Angleterre; on l'accuse d'avoir approuvé l'année passée, et même soutenu secrètement, la révolte du duc de Montmouth, en lui facilitant les moyens de faire en Hollande des préparatifs pour passer en Angleterre. Il espéroit, dit-on, qu'il s'y pourroit former un assez grand corps de mécontents pour embarrasser le roi d'Angleterre, et attendoit à voir les deux partis auxmains pour se mêler dans l'affaire ; mais depuis qu'il a vu que le duc de Montmouth, après s'être fait proclamer roi contre la parole qu'il lui avoit donnée, a échoué dans ses desseins chimériques, il a bien senti que le roi d'Angleterre est trop puissant pour être attaqué à force ouverte.

Mercredi 9, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener à son ordinaire; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie. — Le roi permit à M. le duc de Bouillon et à Madame sa femme de venir à Saint-Martin, abbaye du cardinal de Bouillon, près Pontoise. On dit que c'est M. de la Feuillade qui a demandé et obtenu cela pour M. de Bouillon; c'est toujours se rapprocher d'ici. — M. le Prince vend à Charlet, fils d'un conseiller du parlement, la charge de maître d'hôtel qu'avoit Mortfontaine; il en tire 22,000 écus; c'est une des quatre charges qui sont à la nomination du grand maître depuis 1654, que les douze charges de maîtres d'hôtel furent créées en titre d'office; avant ce temps-là, ce n'étoient que des commissions que le grand maître donnoit à qui il lui plaisoit.

Jeudi 10, *à Versailles.* — Le roi chassa à son ordinaire au sortir de la messe; Monseigneur courut le loup ; le soir

il y eut appartement. — Le comte Molard, envoyé de l'Empereur en Espagne pour y porter la nouvelle de la naissance du dernier fils de l'Empereur, parut ici revenant de Madrid; il a été très-bien reçu, surtout de madame la Dauphine, qui connoît fort toute sa famille. — Le roi a donné au comte de Konigsmark une gratification de 2,000 écus; ces gratifications-là commencent à se tourner en pensions; il est fils du comte de Konigsmark qui mourut en 1674, au siége de Bonne, étant dans le service des Hollandois, et petit-fils du fameux Konigsmark qui prit et pilla Prague.

Vendredi 11, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir de la messe; Monseigneur courut le cerf avec Madame par le plus vilain temps du monde. Le soir il y eut comédie françoise. — Je sus qu'il y avoit un arrêt rendu contre ceux de la R. P. R., par lequel il est ordonné que tous les enfants qui sont au-dessous de seize ans seront élevés dans notre religion, et pour cela on les ôtera de chez leur père et mère huguenots pour les mettre chez leurs proches parents catholiques. — Le roi a nommé Bonrepos pour aller en Angleterre régler différentes choses de la marine, entre autres ce qui regarde les saluts et l'affaire de quelques gens de la religion, arrêtés dans le paquebot de Nieuport.

Samedi 12, *à Versailles.* — Le roi se promena l'après-dînée dans ses jardins, et vit monter les chevaux que le persan Roupli lui a amenés. Monseigneur alla tirer dans le parc; le soir il y eut appartement. — Madame de Fieubet mourut à Paris; elle est regrettée de tout le monde; c'étoit une femme d'un très-grand mérite. — Le roi a donné à Picou, qui étoit premier commis de M. Colbert, une pension de 1,000 écus, et une de pareille somme à son fils.

Dimanche 13, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour, ni Monseigneur non plus. — Madame la comtesse de Roye, à qui l'on ôte cinq de ses enfants, parce

qu'ils n'ont pas encore seize ans, et qu'ainsi le roi veut qu'ils soient élevés dans notre religion, obtint la permission, pour elle et ses deux filles aînées, d'aller en Danemark; elle a écrit à son mari, qui y est présentement et attendra de ses nouvelles pour prendre son parti. Le soir il y eut comédie italienne. — L'on apprend tous les jours qu'il se fait une infinité de conversions dans le royaume; des villes entières, où il y avoit beaucoup d'huguenots, se déclarent catholiques, en présence de l'intendant et des magistrats, ce qui donne une grande joie au roi. — L'archevêque d'Arles a écrit au roi, au nom des communautés de Provence, pour lui demander la permission de lui ériger à Aix une statue équestre de bronze.

Lundi 14, *à Versailles.* — Le roi ne sortit que l'après-dinée; il s'alla promener dans ses jardins et fit monter devant lui les chevaux arabes que le persan Roupli lui a donnés. S. M. me commanda de faire voir les fontaines à deux princes de Hesse-Darmstadt qui l'étoient venus saluer. Le soir il y eut opéra. — Le roi régla que ces deux princes de Hesse auroient l'honneur de baiser madame la Dauphine, en la saluant. Ce qui le détermina à cela, c'est que la maison de Hesse est une des cinq maisons alternantes d'Allemagne qui ont le pas avant toutes les autres, excepté les électorales et celle de Brunswick.

Mardi 15, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir de la messe. Monseigneur dîna avec madame la Dauphine, et ne sortit point de tout le jour. — Le duc de Wurtemberg vint saluer le roi et madame la Dauphine. — S. M. commanda que l'on fit voir les eaux de Versailles au comte Molard, envoyé de l'Empereur à Madrid; il en revient et retourne à Vienne. Le soir il y eut appartement. — Le prince électoral de Saxe vint ici faire la révérence au roi sous le nom de comte de Barby; c'est un comté qui est à la maison de Saxe; on le traita avec beaucoup de distinction, quoiqu'il fût incognito *. — M. l'évêque de

Strasbourg arriva ici; il y avoit assez longtemps que nous ne l'avions vu à la cour.

* Ce prince électoral de Saxe a depuis été roi de Pologne.

Mercredi 16, *à Versailles.* — Le roi vouloit aller voler avec toute sa fauconnerie, mais, comme les plaines sont fort molles, il changea de dessein et alla tirer. Monseigneur courut le loup, et fit rompre les chiens à dix grandes lieues d'ici; il revint assez à temps pour être à la comédie. — On sut que le roi d'Espagne avoit donné le gouvernement de Flandres à don Antonio d'Agourto, qui l'exerçoit par intérim, et en même temps S. M. C. l'a fait marquis en Castille; il exerçoit par intérim depuis la mort du marquis de Granay.

Jeudi 17, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir de la messe. Monseigneur courut le cerf dans le parc. Le soir il y eut appartement. — Après le souper il y eut une mascarade chez madame de Montespan; M. le duc de Bourbon, madame la duchesse de Bourbon et M. le duc du Maine, avec beaucoup de leurs gens, composoient la troupe; on y dansa et on y chanta jusqu'à minuit. — Mademoiselle de Poitiers se trouva assez mal; M. Félix, premier chirurgien du roi, et M. Moreau, premier médecin de madame la Dauphine, y allèrent; le public, qui cherche toujours à dire du mal, répandit un bruit de cette maladie-là, qui se trouvera entièrement faux dans la suite assurément *.

* Cette aventure perdit mademoiselle de Poitiers.

Vendredi 18, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir de la messe; Monseigneur courut le loup, et la chasse le mena si loin, qu'à l'entrée de la nuit il se trouva bien plus près d'Anet que de Versailles; ses chevaux étoient tous rendus; il prit le parti d'y aller coucher. M. de Vendôme, qui y étoit depuis trois jours, fut fort étonné, à dix heures du soir, de voir arriver chez lui Monseigneur le Dau-

phin, qui étoit suivi du prince Camille, du marquis de Créqui, de Nogaret, du chevalier de Mailly et de Chémerault. — Madame la Dauphine alla à la comédie, et n'apprit qu'en sortant de la farce que Monseigneur avoit pris le parti d'aller coucher à Anet. Monseigneur n'avoit point du tout songé à ce petit voyage-là, et ce fut un pur effet du hasard. — D'Olonne, à Paris, reçut tous ses sacrements; on croit qu'il n'y a plus rien à espérer.

Samedi 19, *à Versailles.* — Le roi dîna avec madame la Dauphine; l'après-dînée il alla voler avec Madame et toutes les filles; les oiseaux volèrent mal, mais la cavalcade ne laissa pas d'être jolie; il faisoit le plus beau temps du monde. Monseigneur revint d'Anet sur les cinq heures, et il en étoit parti après midi. — Le soir il y eut appartement; Monseigneur y joua au hère et ensuite au lansquenet; le roi résolut d'aller à la volerie tous les mardis et les samedis après le conseil des finances. — M. le duc de la Force avoit laissé espérer qu'il pourroit changer de religion; mais il a apporté des articles sous lesquels il vouloit qu'on le reçut à l'abjuration, et ces articles étoient fort contraires à la religion catholique : le roi, mécontent de lui, l'a relégué à une de ses terres en Bretagne, et on a pris ses enfants pour les instruire dans la religion.

Dimanche 20, *à Versailles.*—Le roi ne sortit que l'après-dînée, et s'alla promener dans ses jardins. Monseigneur alla tirer dans le petit parc. Le soir il y eut comédie italienne. — On sut que le marquis du Bordage, avec ses enfants, sa femme et mademoiselle de la Moussaye, sa belle-sœur, étoient partis de Paris jeudi passé et s'étoient mis en chemin pour tâcher à sortir du royaume. — Mademoiselle de Grignan l'aînée s'est mise dans les Carmélites; la résolution qu'elle a prise rendra mademoiselle d'Alerac, sa cadette, un parti très-considérable; on croit qu'elle aura plus de 500,000 francs.

Lundi 21, *à Versailles.* — Le roi alla tirer après la

messe. Monseigneur courut le cerf avec Madame, qui demeura ici pour voir l'opéra, et, en sortant de l'opéra, elle monta en carrosse pour aller à Paris. Monsieur y étoit allé dès le matin, après avoir déjeuné avec le roi. On joua l'opéra de Fontainebleau pour la dernière fois. — On sut que le comte de Melgar, fils aîné de l'amirante de Castille (1), gouverneur du Milanois, avoit été nommé à l'ambassade de Rome, et l'on croit qu'il ne l'acceptera point, si on ne lui promet la vice-royauté de Naples quand le marquis de Liche aura achevé son temps. — Le comte de Fuensalide, vice-roi de Sardaigne, a été nommé gouverneur de Milan en sa place.

Mardi 22, *à Versailles*. — Au sortir de la messe, le roi monta en calèche avec madame la duchesse de Bourbon, mademoiselle de Bourbon et les filles de madame la Dauphine, et alla voler. Monseigneur alla tirer dans le petit parc. Le soir il y eut appartement. — M. du Tillet, qui avoit exercé la charge de greffier du parlement qu'il avoit en chef, fut remboursé, et sa charge taxée à 460,000 francs; elle lui coûtoit beaucoup davantage; il l'avoit prise de sa famille pour une bien plus grosse somme. Le roi, outre les 460,000 livres à quoi la charge a été taxée, lui a donné 100,000 francs de gratification.

Mercredi 23, *à Versailles*. — On fit ici le service pour le bout de l'an de la reine-mère; il se devoit faire hier, mais il avoit été remis. — Le roi alla tirer au sortir de la messe; Monseigneur courut le loup. — J'appris que le président Barentin, le plus ancien des présidents du grand conseil, avoit obtenu du roi la pension de conseiller d'État (2); il est oncle de madame de Louvois. — Le soir il y eut une petite mascarade chez le roi, où M. le duc du Maine étoit opérateur; il fit beaucoup de présents aux dames, fort magnifiques; même le roi lui avoit

(1) Le nom de leur maison est Henriques (*Note de Dangeau*).
(2) La pension de conseiller d'État est de 1500 livres. (*Idem.*)

donné tous les bijoux qu'il distribua. La fête fut fort jolie ; il n'y entra que bien peu de gens; ensuite le roi donna un grand souper aux dames.

Jeudi 24, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le cerf; le soir il y eut appartement. — On eut nouvelles que du Bordage avoit été arrêté auprès de Trelon, entre Sambre et Meuse; il vouloit sortir du royaume avec sa famille. Sa femme a été blessée d'un coup de fusil; ce sont les paysans qui l'ont arrêté et qui faisoient la garde pour empêcher les gens de la religion qui veulent sortir du royaume. — Le marquis de Boissière, qui est de la maison de Durfort, comme MM. de Duras, achète du comte de la Serre-Aubeterre la charge de sénéchal d'Agenois et de Condomois en Guienne. Tous les sénéchaux d'épée prennent le titre de sénéchal et gouverneur.

Vendredi 25, *à Versailles.* — Le roi ne sortit que l'après-dînée; il monta en calèche avec les dames, et ensuite il alla s'embarquer sur le canal; il monta la galère qu'il a fait bâtir ici et dont il fut très-content. Il nous fit embarquer avec lui cinq ou six de ceux qui avoient l'honneur de le suivre. — Monseigneur courut le loup et ne revint que fort tard; il trouva madame la Dauphine qui étoit déjà entrée à la comédie. — On mène du Bordage dans la citadelle de Lille, sa femme dans celle de Cambray, et mademoiselle de la Moussaye, sa belle-sœur, dans celle de Tournay. On fait revenir les enfants à Paris, et ils seront élevés dans notre religion.

Samedi 26, *à Versailles.* — Le roi monta en calèche au sortir de la messe, et alla avec les dames voir voler ses oiseaux; on en revint de bonne heure, à cause du vilain temps; Monseigneur l'accomgagna à cette chasse-là. — Le soir il y eut appartement. — M. de Ruvigny obtint la permission de se retirer en Angleterre avec sa femme et ses deux fils. Le roi lui laisse son bien et lui conserve même ses pensions. — Le comte de Clermont d'Amboise fit son

abjuration; ses cousins de la même maison avoient changé quelques jours auparavant. — Le roi a donné au baron des Adrets et au chevalier son frère, qui sont tous deux capitaines de vaisseau, chacun une pension de 1,000 francs.

Dimanche 27, *à Versailles*. Le roi ne sortit point de tout le jour. Monseigneur alla tirer dans le petit parc. Le soir il y eut comédie italienne. — On sut que madame la comtesse de Quintin avoit fait son abjuration chez elle, à Paris, entre les mains de M. l'archevêque* — On eut nouvelles que la Mulonnière, lieutenant-colonel du régiment d'Anjou, étoit sorti du royaume avec six ou sept officiers de la R. P. R., qu'ils avoient passé une rivière à la nage et étoient entrés sur les terres d'Espagne, et qu'un parti de Maubeuge les avoit suivis et les avoit repris dans Binch. — Le roi a donné une pension de 1,000 écus à Gillier, conseiller au parlement, nouveau converti.

* Madame de Quintin étoit Montgommery, et son mari Goyon comme MM. de Matignon; elle étoit veuve, sans enfants et riche; elle étoit bien faite et laide, et se piquoit d'esprit de toute sorte, et même de beauté; on prétend qu'elle n'avoit pas été cruelle. A force de meubles précieux, d'habillements recherchés, de bonne chère, de ne sortir jamais de la maison, d'y avoir du jeu, elle s'étoit attiré fort bonne compagnie; Monsieur y alloit, quelquefois, jusque-là qu'elle avoit apprivoisé Madame. De l'un à l'autre, la mode s'y mit, et c'étoit un tribunal où il falloit que les jeunes gens du grand monde se fissent présenter et comptassent avec elle. Sa belle-mère, dont le huguenotisme avoit fait le mariage, étoit sœur de M. de Turenne le célèbre, de madame de la Trémouille, de la mère des maréchaux de Lorges et de Duras, de la comtesse de Rouci, et lui attiroit toutes ces maisons; elle prit un ascendant sur le comte d'Auvergne, et après, sans quitter celui-ci, sur M. de la Feuillade, qui les lui fit gouverner; elle disposoit de tout dans le régiment des gardes, et le maréchal venoit presque tous les jours la voir de Versailles et retournoit au coucher du roi, et cela plusieurs années. Tout cela la rendit si impérieuse qu'il s'en fit mille contes plaisants et, que le C. de Fiesque lui fit une chanson :

On voit écrit tous les matins
Sur la porte de la Quintin :

Impertinence pleinière,
Laire-là, etc.

et la fit afficher sur sa porte; on peut juger du vacarme. Elle traitoit la Feuillade et le comte d'Auvergne comme de petits garçons, et peu à peu tout ce qui venoit chez elle. L'âge avança : la Feuillade mourut et d'autres amis importants ; l'impertinence demeura, et peu à peu éclaircit la compagnie et la mêla ; à la fin, elle récompensa l'amour et persévérance de Mortagne par l'épouser, et tous deux en tombèrent dans le puits. C'étoit un homme de peu qu'on avoit cru un temps des seigneurs de Mortagne en Flandres, et il n'étoit que le fils de leur intendant qui avoit acheté tout leur bien : il étoit fort estimé pour sa valeur et sa probité, et, jusqu'à ce mariage, il l'avoit fort été du grand monde ; cela l'en retira, et il servit sa femme en reine jusqu'à sa mort. Elle passoit ses étés à Saint-Cloud, et Mortagne, devenu veuf, se fit premier écuyer, puis chevalier d'honneur de Madame, veuve alors aussi. Il se remaria à une fille du prince de Guéméné, fort abandonnée de ses parents, par une espèce de charité, et n'en laissa qu'une fille. Madame de Mortagne, parmi tout cela, était très-bonne femme, capable d'amitié et de bons procédés, incapable de mauvais, et un répertoire de mille choses inouïes; fée et impérieuse jusqu'à la fin.

Lundi 28, *à Versailles.* — Le roi vouloit aller tirer au sortir de la messe, mais le vilain temps l'arrêta. Monseigneur alla courre le cerf avec Madame, qui revint de Paris le matin pour être à la chasse. — Le soir on vit pour la première fois l'opéra de la Lande (1). Les vers sont d'un comédien nommé d'Ancourt, qui a fait aussi les trois actes de comédie qu'on a trouvés bien plus jolis qu'on ne l'avoit cru. — On sut que mademoiselle d'Hamilton, qui a été fille d'honneur de madame la Dauphine, avoit épousé en Angleterre milord Ross, celui à qui elle étoit destinée quand sa mère la vint quérir à Fontainebleau.

Mardi 29, *à Versailles.* — Le roi vouloit aller voir voler ses oiseaux, mais le vilain temps l'en empêcha. Monseigneur alla tirer et ne fut qu'un quart d'heure dehors. Le soir il y eut appartement. — Le bruit courut que Monsieur

(1) Cet opéra se nommait le *Ballet de la jeunesse.* Voir le *Mercure* de février, 1re partie, p. 294.

avoit résolu d'ôter deux des filles d'honneur de Madame, Loubes et Poitiers, à qui on a rendu beaucoup de très-mauvais offices. — Le roi a donné à M. de Montchevreuil la jouissance des carrosses et du coche du Pec, comme les avoit le duc de Lude, son prédessesseur dans la capitainerie de Saint-Germain.

Mercredi 30, *à Versailles.* — La neige empêch le roi d'aller à la chasse et obligea Monseigneur de revenir; il étoit allé à trois lieues d'ici pour courre le loup. Toute la maison royale dîna ensemble, ce qui ne leur étoit pas arrivé depuis longtemps. Le soir il y eut comédie. — On sut que le parlement d'Angleterre étoit encore prorogé jusqu'au 15 de mai. Ruvigny le fils prit congé de S. M., s'en allant en ce pays-là avec son père et toute sa famille. — Madame la comtesse de Miossens d'Albret, sœur aînée de madame d'Heudicourt, fit son abjuration dans la chapelle du château entre les mains de M. de Meaux. — Il y eut une mascarade chez madame de Montespan, qui fut la répétition de celle qu'on vit chez le roi, il y a huit jours, où M. du Maine étoit charlatan avec sa famille, qui étoit composée de madame de Bourbon, de madame de Lowentsei et de mademoiselle d'Uzès.

Jeudi 31, *à Versailles.* — Le roi alla tirer en sortant de la messe; Monseigneur courut le loup et n'en revint qu'après que l'appartement fut commencé. Le soir il y eut appartement. — M. de Tonnerre revint de Savoie, où Monsieur l'avoit envoyé; il nous apprit qu'il marioit sa sœur, qui est présentement à Port-Royal, et qui a été fille d'honneur de madame la Dauphine; celui qui l'épouse est un gentilhomme de Dauphiné, nommé M. de Musy, dont la mère étoit aussi de la maison de Clermont; il est fort riche. Tonnerre fait un présent assez considérable à mademoiselle sa sœur, en faveur de ce mariage. Madame la Dauphine a témoigné être bien aise que cette fille-là fût établie, et en a parlé avec beaucoup de bonté.

Vendredi 1er *février, à Versailles.* — Le roi alla tirer

après la messe. Monseigneur et Madame coururent le cerf. Madame la Dauphine fit ses dévotions et communia par les mains de M. de Meaux. Le soir elle se trouva mal en entrant à la comédie, où elle n'alla que par complaisance pour Monseigneur; elle fut contrainte, en sortant de la comédie, de se mettre au lit, où elle n'eût pas la force de manger; elle renvoya son souper sans y toucher. — J'appris que M. de Ris, maître des requêtes et intendant en Guienne, avoit été nommé pour remplir la charge de premier président de Normandie, vacante depuis longtemps; il enverra au premier jour sa démission de maître des requêtes pour être portée aux parties casuelles; son père, son grand-père et son grand-oncle ont été premiers présidents de Rouen; il en paye 150,000 francs aux enfants de M. Pellot, qui avoit un brevet de retenue, et le roi lui donne un brevet de retenue de 100,000 francs avec les appointements de la charge, depuis 1683 que M. Pellot est mort; cela lui vaudra encore 10,000 écus. Le roi n'a jamais manqué de faire payer exactement tous les brevets de retenue qu'il a accordés depuis la mort du cardinal Mazarin; il compte qu'il n'a proprement commencé à régner que depuis ce temps-là.

Samedi 2, *à Versailles, jour de Notre-Dame.* — Le roi fut presque tout le jour à la chapelle; il entendit le matin la grand'messe des chevaliers de l'ordre; il n'y avoit point de prélat de l'ordre pour officier. L'après-dînée il entendit le sermon de l'abbé de la Montagne. — Madame la Dauphine n'alla que fort tard à la chapelle, et entendit une petite messe après la grand'messe du roi; elle s'y fit porter en chaise par la galerie et se tint dans la tribune, et l'après-dînée de même et s'enferma dans un des cabinets de la tribune, d'où elle entendit le sermon des vêpres. Le soir il y eut appartement à l'ordinaire. — Le roi refusa de signer le contrat de mariage de mademoiselle de Tonnerre, disant qu'il ne vouloit faire cet honneur-là qu'aux personnes dont il avoit été content. On avoit espéré

que S. M. s'adouciroit là-dessus, et Monsieur y a fait tout ce qu'il a pu.

Dimanche 3, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour. Monseigneur alla tirer l'après-dînée dans le petit parc. Le soir il y eut comédie italienne. — Le comte d'Olonne mourut à Paris; il étoit de la maison de la Trémouille; il y avoit longtemps qu'il ne sortoit plus de sa chambre; son logis étoit d'un grand secours aux honnêtes gens oisifs qui étoient à Paris. C'est le marquis de Royan, son frère, qui hérite de lui, hormis 8,000 francs de douaire qui reviennent à sa femme. M. de Lavardin a demandé au roi le rachat de ses terres pour M. de Royan; S. M. lui a dit qu'il les lui accordoit pour lui faire plaisir, et non pour l'amour de M. de Royan, qu'il ne connoît pas*.

* M. d'Olonne étoit frère de M. de Royan, d'une branche cadette de la Trémouille. Il avoit épousé la sœur aînée de la maréchale de la Ferté, de la maison d'Angennes, célèbres toutes deux par leur beauté et par des galanteries si publiques qu'aucune femme ne les osoit voir. M. et madame d'Olonne n'avoient point d'enfants, vivoient à leur mode, étoient riches, et avoient tous deux beaucoup d'esprit. C'étoit un jeu public chez d'Olonne comme une académie, et le rendez-vous aussi de beaucoup de gens pour toutes sortes de libertinages, et de beaucoup d'autres pour l'esprit et la conversation. Ces deux sœurs, veuves et vieilles, se retirèrent ensemble passionnées du monde qui les abandonna. Elles voulurent être dévotes, et, touchées d'un sermon d'un mercredi des Cendres sur le jeûne et la pénitence, elles raisonnoient de la nécessité et de la difficulté de la faire, lorsque madame d'Olonne, qui étoit d'une avarice étrange, trouva un expédient merveilleux : Ma sœur, dit-elle, savez-vous ce que nous ferons? Fesons jeûner nos gens. La maréchale la survécut longtemps. Elle étoit gueuse, libérale, douce, et avoit beaucoup moins d'esprit. Le roi avoit souvent troublé ce bagage par des menaces et par des exils. M. de Royan avoit épousé une fille de sa maison, sœur de gens qui se firent compter dans le monde, les duc et comte de la Trémouille, qui le devinrent longtemps après, et la fameuse duchesse de Bracciano ou princesse des Ursins. M. de Royan ne laissa qu'une fille unique, qui épousa le duc de Châtillon, deuxième fils du maréchal duc de Luxembourg.

Lundi 4, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout

le jour, et il nous parut le soir qu'il ne se portoit pas trop bien. Monseigneur courut le loup. Madame la Dauphine se trouva fort soulagée de son rhume. Le soir il y eut pour la seconde fois l'opéra de la Lande. — Je sus que le roi avoit donné 100,000 francs d'argent comptant à M. Pelletier, le contrôleur général. — Nous avons appris que le traité d'alliance entre la Suède et la Hollande a été renouvelé, et que le duc de Zell n'y a pas voulu entrer, parce qu'il dit que cela est en quelque façon contrevenir à la paix que le roi observe religieusement. C'est Fagel, créature du prince d'Orange, qui a négocié ce traité. Par ceux de 1640 et de 1645, ils ne s'étoient obligés qu'à se donner mutuellement 4,000 hommes de secours, et par celui-ci le secours doit être de 6,000 hommes par terre et de douze vaisseaux de guerre.

Mardi 5, *à Versailles.* — Le roi se trouva assez incommodé d'une tumeur à la cuisse et garda le lit tout le jour; peu de gens entrèrent et le virent dans son lit; il voulut pourtant qu'il y eut appartement comme à l'ordinaire. Monseigneur et madame la Dauphine le tinrent; on passoit pour y entrer par la galerie, et on entroit ensuite dans la chambre où S. M. a accoutumé de s'habiller. — On apprit la mort du comte de Sourdis, chef d'escadre; on croit que sa place sera remplie par Foran, qui est le plus ancien capitaine de vaisseau et qui a changé de religion depuis deux mois.

Mercredi 6, *à Versailles.* — Le roi continua de se trouver mal et de garder le lit, mais sa tumeur diminua assez considérablement pour faire espérer qu'elle se résoudroit. Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie. — Madame de Bourbon vint en masque chez le roi, et S. M. ne voulut souffrir dans sa chambre, durant la mascarade, que le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en année, et M. de la Rochefoucault. — Un quatrième fils de M. le duc d'Hanovre parut

ici ; il y est incognito et sous le nom du comte de Diephold ; il a fait la révérence au roi et à toute la maison royale. — Le roi d'Angleterre, voulant abolir tant les lois pénales que les serments de suprématie et du test, a commencé par donner à quelques particuliers des dispenses qui les exemptent des peines et des serments ; et pour assurer davantage la liberté de conscience, il porte autant qu'il peut les Anglois et les Écossois à la confirmer par des actes de parlement ; il espère qu'ils ne lui refuseront rien après les marques d'estime qu'ils lui ont données depuis son avénement à la couronne et après les déférences que le parlement d'Angleterre et celui d'Ecosse ont eues pour ses volontés. Celui d'Ecosse lui a accordé un subside de 216,000 livres sterling, et a annexé à la couronne à perpétuité le droit d'excise que le roi Charles II, son frère, n'avoit pu obtenir que pour sa vie. Le parlement d'Angleterre, de son côté, a déclaré qu'il se contentoit de la parole que le roi a donnée de protéger la religion anglicane, et a renvoyé pleinement absous le comte de Demby et les seigneurs catholiques qui n'étoient sortis de la Tour, quelques années auparavant, qu'en donnant caution de se représenter. Enfin le roi d'Angleterre, après avoir éteint la rebellion du duc de Montmouth en Angleterre, et celle du comte d'Argyle en Écosse, croit être en état de faire tout ce qu'il voudra dans ses trois royaumes.

Jeudi 7, *à Versailles.* — Le roi garda encore le lit ; il ne se leva qu'un moment en robe de chambre pour dîner. Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut appartement où Monseigneur et Monsieur jouèrent au lansquenet. — Le roi, sachant que M. de Ris avoit envoyé aux partie casuelles la démission de sa charge de maître des requêtes, en donna l'agrément à M. Chamillard, qui a l'honneur de jouer avec lui au billard depuis deux ans et qui est très-honnête homme ; il n'avoit point consigné ; ainsi la faveur est grande, et S. M. même lui donne 2,000 pistoles pour lui aider à payer la charge ; il y avoit 16 ou

17 hommes qui avoient consigné; l'empressement pour les charges de la robe, comme pour les charges de la cour, étant plus grand que jamais.

Vendredi 8, *à Versailles.* — Le roi demeura tout le jour au lit; les courtisans, durant cette maladie, le voient durant la messe qu'il entend de son lit, ensuite à son dîner et à son souper; il se contraint même pour voir le monde. — Monseigneur courut le loup; voilà trois jours de suite qu'il le court et qu'il va à six grandes lieues d'ici au laisse-courre. — Le soir il y eut une comédie nouvelle de Baron, intitulée l'*Homme à bonnes fortunes*; on l'a trouvée fort jolie et fort divertissante. — Je sus que M. l'évêque de Strasbourg avoit composé de la pension qu'il avoit sur l'abbaye de Saint-Remy dans Reims; la pension étoit de 14,000 francs, et M. l'archevêque de Reims lui en donne 98,000 francs, qui sont sept années de la pension, et lui paye celle qui est échue.

Samedi 9, *à Versailles.* — Le roi commença à se lever; il se laissa voir comme à l'ordinaire, et alla à la messe à la chapelle; mais il ne descendit point en bas, il se tint dans la tribune. Monseigneur courut le cerf. — Le soir, à l'appartement, le roi ne joua point au billard, mais il y parut et fit faire une manière de loterie et de banque où il donna quelques bijoux; Monseigneur et madame de Montespan tenoient la banque, et la foule des metteurs fut fort grande. — Le roi dîna et soupa chez lui en particulier, parce qu'il mange de la viande et qu'il n'en veut pas manger en public, quoique malade. — Le chevalier de Breteuil, qui a longtemps servi dans l'infanterie, fut agréé à la charge de capitaine aux gardes dont d'Éragny se défait; Breteuil achète la compagnie 80,000 francs.

Dimanche 10, *à Versailles.* — Le roi ne sortit de sa chambre que pour aller à la tribune à la messe. Monseigneur alla tirer dans le parc. Le soir il y eut comédie italienne. — Foran, le plus ancien capitaine de vaisseau qui fût dans le service du roi, fut nommé chef d'escadre;

il y avoit une place vacante par la mort du comte de Sourdis; il y a six chefs d'escadre dans les vaisseaux du roi: Gabaret et Châteaurenaud, qui le sont du même jour, Amfreville, Béthune, Villette et Foran; les deux derniers le sont de cette année.

Lundi 11, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point, et continua d'aller dans la tribune entendre la messe; il ne vint point le soir à l'opéra, parce qu'il auroit été incommodé d'être assis durant trois heures. Monseigneur courut le loup. On dansa le soir l'opéra de la Lande pour la troisième fois. — M. de Schomberg eut permission d'aller en Portugal avec madame sa femme et M. le comte Charles, son fils; il conservera son bien et les pensions que S. M. lui donne. — Le marquis de Courtaumer, gendre du duc de la Force, et le marquis d'Heudicourt ont fait leur abjuration. — M. le duc de Chartres et sa sœur, Mademoiselle, vinrent ici pour y passer le reste du carnaval. Le Prince et cette princesse-là n'ont encore guère paru à la cour. — Mademoiselle Roland dansa à l'opéra à merveille, malgré l'infidélité de son amant, M. d'Hervart, qui a rompu son mariage avec elle sur un assez mauvais prétexte, et il épouse la belle mademoiselle de Bretonvilliers. — Durant l'opéra, il y eut une petite mascarade, chez le roi, de M. du Maine et de madame la duchesse de Bourbon; ils jouèrent même une petite espèce de comédie.

Mardi 12, *à Versailles.* — Le roi continue à aller dans la tribune à la messe, et ne sort de son appartement que pour venir dîner et souper chez madame la Dauphine, à l'ordinaire. Monseigneur courut le cerf. — Le soir il y eut appartement, et l'on y recommença une manière de loterie et de banque comme il y en avoit eu samedi. Madame de Beringhen, femme de M. le Premier, eut le gros lot que le roi avoit donné gratuitement, et S. M., qui avoit des billets, en ayant trouvé un noir, l'envoya sur l'heure à mademoiselle de Rambures: c'étoit un miroir d'argent fort beau. — On sut que Duquesne, lieutenant

général de la marine, se retiroit en Suisse à cause de sa religion, et l'on croit que présentement le roi remplira la place de vice-amiral, qui n'a point encore été remplie; on ne la vouloit pas donner à Duquesne à cause de la religion, et on ne vouloit pas lui donner le dégoût de mettre un homme au-dessus de lui (1).

Mercredi 13, *à Versailles.* — Le roi se porta un peu mieux et son mal diminua insensiblement, et S. M. continua à ne point sortir. Monseigneur alla tirer dans la plaine Saint-Denis. Le soir il y eut comédie françoise. — M. le duc de Chartres vint au lever du roi : le duc d'Aumont lui donna la chemise. Le grand aumônier lui donne le pain bénit à la messe, et les secrétaires d'État la plume, quand il faut signer quelque contrat de mariage. Ce sont des honneurs qu'on ne fait point aux princes du sang. — On a mis M. le duc de Chartres dans l'appartement qu'avoit M. le cardinal de Bouillon, et Mademoiselle à celui de M. le prince de Conty d'aujourd'hui. — Je sus que M. Dacier, homme fort fameux par son érudition et ses ouvrages, qui a épousé mademoiselle Le Fèvre, plus fameuse encore que lui par sa profonde science, avoit eu une pension du roi de 500 écus; ils se sont tous deux convertis depuis quelques mois.

Jeudi 14, *à Versailles.* — Le roi se promena l'après-dînée à pied dans ses jardins, et trouva que l'exercice lui faisoit du bien; Monseigneur courut le loup, et ne revint qu'à neuf heures du soir. — Il y eut appartement. Le roi vit jouer au billard, et madame la Dauphine alla à la musique comme à l'ordinaire. — On fit courir un bruit du retour de M. le prince de Conty qui n'étoit point fondé, et M. le Prince crut que c'étoit un mauvais office qu'on vouloit rendre à son neveu. — Monsieur donne 500 écus de pension à mademoiselle de Loubes, qui sort de la

(1) Cette nouvelle ne s'est point trouvée véritable. Duquesne ne se retire point encore. (*Note de Dangeau.*)

chambre des filles de Madame; elle n'avoit pas un sol de bien; avec cette pension-là, elle pourra vivre dans un couvent.

Vendredi 15, *à Versailles.* — Le roi se promena l'après-dînée à pied dans ses jardins plus de deux heures, et trouva que cet exercice lui fait du bien; il se coucha de meilleure heure qu'à l'ordinaire. — Madame de Montespan est allée à Paris, et le roi, depuis son souper, ne sortit point de son cabinet. — Monseigneur alla à Paris avec Madame et madame la duchesse de Bourbon, pour voir l'opéra nouveau d'*Armide;* Monsieur étoit parti le matin pour aller attendre Monseigneur au Palais-Royal. Nous fûmes de retour ici avant que le roi se mît à table. Madame la Dauphine ne sortit point de chez elle. — Nous avons appris que M. le duc de Savoie a défendu tout exercice de la R. P. R. dans ses États et même dans les vallées de Lucerne et d'Angrongne, où ses prédécesseurs l'avoient toujours soufferte. Il veut, à l'exemple du roi, que tous ses sujets soient catholiques.

Samedi 16, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour, et s'alla mettre au lit en sortant de son souper; il sentoit que sa tumeur s'augmentoit, et l'on croit qu'elle viendra à suppuration. Monseigneur courut le cerf. Le soir il y eut appartement, où le roi parut un instant. — Le roi a fait mettre un lit dans le lieu où il a accoutumé de tenir le conseil, afin des 'y tenir le jour, si son mal l'oblige à être couché; cet endroit-là est plus éloigné du bruit. — Il y eut un grand fracas entre M. et madame de Montauban, et elle s'enfuit la nuit de son logis; elle veut se séparer, et lui veut la ravoir.

Dimanche 17, *à Versailles.* — Le roi garda le lit tout le jour; on lui a mis l'emplâtre de madame de la Dobiais, et elle l'a vu mettre elle-même. Monseigneur alla tirer dans le petit parc. Le soir il y eut comédie italienne. — On sut que milord Grafton, fils du feu roi d'Angleterre et de madame de Cleveland, s'étoit battu contre le petit

Talbot que nous avons vu ici, et qu'il l'avoit tué; les duels sont défendus en Angleterre comme ici, mais ils n'y sont pas punis de même. — J'appris que le roi donnoit à Foran 1,500 francs de pension en faveur de sa conversion, outre celle de 2,000 francs que le roi leur donna à Villette et à lui, il y a quelque temps, comme chefs d'escadre; ils sont tous deux nouveaux convertis; et le roi répand volontiers ses grâces sur ceux qu'il croit convertis de bonne foi.

Lundi 18, *à Versailles.* — Le roi ne se leva que pour dîner debout; il a eu des douleurs ce soir, et n'a laissé entrer que le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en année. Quand on lui a porté à manger, Livry, premier maître d'hôtel, est entré, et le maréchal de Bellefons, qui l'a été, a suivi la viande et est entré aussi, dont MM. les premiers gentilshommes de la chambre ont été fort mécontents. — Monseigneur courut le loup. Il y eut le soir l'opéra de la Lande avec une petite comédie nouvelle de d'Ancourt. — Le roi a augmenté la pension de M. de Strasbourg de 10,000 francs; elle étoit de 20, et elle sera présentement de 10,000 écus. — J'appris que le roi donne tous les ans à M. le cardinal d'Estrées, qui est à Rome avec l'ambassadeur son frère, deux gratifications de 18,000 francs chacune.

Mardi 19, *à Versailles.* — Le roi garda le lit tout le jour; son mal commença à suppurer le soir durant son petit coucher, et l'on croit qu'il aura demain du soulagement. — Monseigneur courut le cerf; Madame n'est plus guère enrhumée, et le suivit à la chasse. Le soir il y eut appartement et l'on y chanta des actes d'un opéra qu'a fait le petit Marais; on en avoit déjà chanté le prologue le dernier jour d'appartement. — Je sus que l'abbé Fléchier, nommé évêque de Lavaur, avoit une permission du roi de vendre la charge que S. M. lui avoit donnée d'aumônier ordinaire de madame la Dauphine. On doutoit si les aumôniers de madame la Dauphine auroient la permis-

sion de vendre, parce que le roi leur a donné à tous leurs charges, et que S. M. ne veut plus qu'on les vende dans sa maison; celle de M. l'abbé Fléchier en sera mieux vendue.

Mercredi 20, *à Versailles.* — On a ôté l'emplâtre de madame de la Dobiais, parce qu'elle ne fait pas assez d'effet; cependant le roi est fort soulagé, et l'on espère le voir bientôt guéri. Monseigneur alla courre aux lévriers dans la plaine Saint-Denis; il ramassa tous les lévriers de la cour et prit 35 lièvres. — Le soir il y eut comédie, et ensuite Monseigneur, Monsieur, Mademoiselle et madame de Montespan se masquèrent, vinrent dans la chambre du roi se montrer, et allèrent ensuite chercher des bals dans le grand commun et dans la ville, où on leur avoit dit qu'il y en auroit. — Le roi d'Espagne a donné à don Diego d'Espinoza, gouverneur de Gand, la charge de mestre de camp général des Pays-Bas qu'avoit M. d'Agourto avant que d'en être gouverneur. — La Mulonnière, qui avoit été arrêté à Binch, voulant sortir du royaume à cause de la religion, s'est converti, mais il n'est plus lieutenant-colonel du régiment d'Anjou; sa fuite lui a fait perdre sa charge.

Jeudi 21, *à Versailles.* — Le roi garda le lit tout le jour, et la goutte lui prit au pied; il se leva le soir seulement pour changer de linge, et avoit grande peine à marcher. Monseigneur alla courre le loup. Le soir il y eut appartement, et l'on y chanta le second et le troisième acte d'*Endymion*, opéra du petit Marais. — La Chesnaye le père, qui avoit été gentilhomme de la manche de Monseigneur le Dauphin, mourut ici. — Madame de Canaples mourut à Paris, âgée de quatre-vingt-cinq ans, après soixante jours de fièvre continue; elle étoit de la maison du Roure et veuve de M. de Canaples, mestre de camp du régiment des gardes, qui fut tué en 1630, au siége de Chambéry; elle est mère du duc de Créqui, de Canaples et du maréchale de Créqui; elle leur avoit cédé tout son bien pour terminer un procès que les trois frères avoient en-

semble et ne s'étoit réservée que des pensions. — M. Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, tomba du haut d'un balcon qui fondit sous lui et se tua tout roide, dans sa maison de Presle, auprès de Paris. Le roi a donné sa charge à son fils, qui étoit avocat général dans la même chambre (1); il sera le huitième de sa maison qui aura eu cette charge-là de père en fils; ils commencèrent à l'exercer sous Charles VIII. Il y a eu autrefois deux princes du sang qui ont eu cette charge-là. — Le roi nous dit qu'il ne donneroit point la capitainerie qu'avoit M. Nicolaï, du pays de Beaumont, parce que cela avoit causé des procès entre lui et la maréchale de la Motte qui en avoit le domaine; les duchesses d'Aumont et de Ventadour, ses filles, étoient présentes, et elles remercièrent le roi pour leur mère.

Vendredi 22, *à Versailles.* — Le roi eut des douleurs la nuit; on ne le vit que sur les onze heures; sa goutte augmenta, et il ne peut plus s'appuyer sur son pied. Nous le vîmes le soir après souper dans son lit; on laissa entrer les privilégiés. — Monseigneur s'alla promener l'après-dînée dans les jardins avec madame de Bourbon, madame la princesse de Conty et beaucoup de dames; ensuite il s'embarqua dans la galère, et puis vint faire aller quelques-unes des plus belles fontaines. Le soir il y eut comédie françoise. — On sut que M. de Mortemart commanderoit cette année l'escadre de vaisseaux qu'on arme dans la Méditerranée; Tourville, lieutenant général, et Amfreville, chef d'escadre, serviront sous lui. Il est rare que les généraux des galères commandent les vaisseaux quand il n'y a point de galères; il y en a eu pourtant des exemples, et M. de Vivonne les a commandés dans les mers de

(1) Ce soir, le roi permit à M. Nicolaï d'exercer la charge qu'il lui avoit donnée le matin; il faut avoir quarante ans pour l'exercer, il n'en a que vingt-huit. Le roi lui en donne la dispense. Son père avoit commencé à l'exercer à vingt-deux ans, mais en ce temps-là le règlement n'étoit pas fait. (*Note de Dangeau.— Mss. de la bibl. de l'Arsenal.*)

Sicile avant même que d'être maréchal de France. — On mande de Pologne qu'on y fait de grands préparatifs pour la campagne prochaine; les Turcs offrent aux Polonois de faire avec eux une paix particulière, de leur donner 500,000 écus et de leur rendre les places qu'ils ont prises dans l'Ukraine et dans la Podolie, à la réserve de Caminiek, que le Grand-Seigneur veut garder absolument, parce qu'il en a fait la conquête en personne; ces propositions ont été rejetées. Le roi de Pologne envoie des ambassadeurs à Moscou pour faire la paix avec les czars et tâcher à les obliger d'attaquer les Tartares, ce qui feroit une diversion qui lui seroit fort avantageuse; il a envoyé 6,000 habits aux Cosaques fidèles, et prétend que son armée sera composée de 28,000 Polonois, 15,000 Lithuaniens et de 12,000 Cosaques, sans compter les troupes auxiliaires de Brandebourg et de Courlande; il avoit promis, par le traité de ligue avec l'Empereur et la république de Venise, de mettre 50,000 hommes en campagne, contre l'ennemi commun.

Samedi 23, *à Versailles.* — Le roi passa la nuit assez mal; sa goutte le tourmenta beaucoup. Le matin, à dix heures, on lui appliqua la pierre de cautère sur la tumeur qu'il a à la cuisse; on lui laissa une heure et demie, et puis on ouvrit la peau avec le ciseau, mais on ne toucha point au vif; Monseigneur et Monsieur assistèrent à cette petite opération-là. — Monseigneur et Madame coururent le cerf; M. de la Rochefoucault n'y étoit point parce que la goutte l'a pris le même jour qu'au roi. — Le soir il y eut appartement, où l'on chanta les deux derniers actes d'*Endymion*, du petit Marais, et madame la Dauphine trouva la musique si belle, qu'elle a ordonné qu'on le fît rechanter aux premiers appartements. — L'abbé Fléchier, nommé évêque de Lavaur, vendit sa charge d'aumonier ordinaire de madame la Dauphine 20,000 écus à l'abbé de la Luzerne, fils du feu marquis de la Luzerne que nous avons vu gouverneur de M. de Vermandois. — Madame la du-

chesse d'Arpajon et moi tînmes sur les fonts, pour Monseigneur et pour madame la Dauphine, Houssi, petit Turc que M. l'électeur de Bavière a envoyé à madame la Dauphine.

Dimanche 24, *à Versailles.* — Le roi passa la nuit assez doucement, et l'on le vit à son dîner; les privilégiés le virent à son coucher; son abcès a beaucoup suppuré, et l'on en voit le fond depuis l'ouverture qu'a faite la pierre de cautère. Monseigneur alla tirer dans le parc. Le soir il y eut comédie italienne. — Desbordes, lieutenant-colonel de Navarre, nouveau converti, a été fait brigadier d'infanterie. — Le maréchal d'Estrées a reçu ordre de s'en aller à Brest, où l'on prépare un assez grand armement, et l'on croit que les vaisseaux que doit commander M. de Mortemart se joindront à ceux du maréchal qui commandera tout. Le comte d'Estrées, son fils, servira de chef d'escadre; quand le roi lui donna la survivance de la vice-amirauté, ce fut à condition qu'il serviroit deux ans de capitaine de vaisseau, et trois de chef d'escadre. Le roi l'a dispensé de la seconde année qu'il devoit servir de capitaine de vaisseau. — Il y aura trois autres chefs d'escadre, qui sont Châteaurenaud, Gabaret et Villette.

Lundi 25, *à Versailles.* — Le roi se trouva beaucoup soulagé de sa goutte, et l'on vit le fond du mal qu'il a à la cuisse; on le sonda, et on lui fit assez de douleur; il n'y a rien à en craindre. Monseigneur courut le loup. — Le soir on dansa pour la dernière fois l'opéra de la Lande; après souper, Monseigneur et Monsieur allèrent en troupes séparées, en masque, à la grande écurie; le comte de Brionne y donnoit le bal. — Le roi résolut d'envoyer des troupes à M. de Savoie pour réduire les habitants des valées de Lucerne et d'Angrongne qui ne veulent pas se soumettre à quitter leur religion; S. M. y envoie six bataillons, deux régiments de dragons, le Dauphin et la Lande, et un régiment de cavalerie. De Nave, lieutenant-colonel de Bourbonnois, nouveau converti, a été fait bri-

gadier et servira dans ces troupes-là; on ne sait encore qui en aura le commandement. — Le roi a donné au vicomte de la Charte, nouveau converti, 2,000 francs de pension sur le trésor royal.

Mardi 26, *à Versailles*. — Le roi continua de se mieux porter, et le soir, après son souper, il fit entrer quelques troupes de masque dans sa chambre. — Monseigneur courut le cerf, et le soir il fut en masques jusqu'à deux heures du matin dans les grands appartements. — Madame la Dauphine set rouva un peu mal, et se mit au lit en sortant du dîner; elle se releva après son souper et passa un moment chez le roi; mais elle ne fut point au bal. Il y eut grand bal en masque dans le grand appartement du roi jusqu'à trois heures du matin. — Le maréchal d'Estrades mourut à Paris; il étoit gouverneur de Dunkerque, et son fils en a la survivance; maire perpétuel de Bordeaux, et son fils en a la survivance aussi, et jouissoit déjà des appointements, qui sont de 10,000 francs, payés sur le convoi de Bordeaux; il étoit gouverneur de M. le duc de Chartres (1), et Benserade a dit là-dessus que Monsieur avoit beaucoup de peine à élever des gouverneurs à son fils; il étoit maréchal de France et chevalier de l'ordre. Il ne reste plus que dix maréchaux de France, et treize gentilshommes françois chevaliers de l'ordre. Le roi a présentement soixante-dix places à donner dans l'ordre, dont il y en a quatre pour des ecclésiastiques *. — Le maréchal d'Estrades avoit, outre cela, le titre de vice-roi d'Amérique, dont il n'avoit jamais fait aucune fonction; mais il avoit quelques appointements. Il laisse trois fils : le marquis, qui a la survivance de Dunkerque, l'abbé, qui a été ambassadeur à Venise et à Turin, et un chevalier de Malte.

* Le maréchal d'Estrades étoit fort peu de chose; il avoit été page du

(1) Il avoit 24,000 francs d'appointements, comme gouverneur de M. le duc de Chartres. (*Note de Dangeau.*)

cardinal de Richelieu qui se l'étoit depuis fort attaché, et qui l'employa en quantité de choses de la plus grande confiance au dehors. Il étoit fort bon à la guerre, meilleur aux négociations, où il a bien servi l'État, et s'est fait un grand nom. Le prince d'Orange avoit pour lui estime, amitié, et autant de confiance que cela se pouvoit entre eux. L'affaire qu'il eut à Londres avec Batteville, ambassadeur d'Espagne, est célèbre, et valut la déclaration précise et solennelle du roi Philippe IV de quitter toute compétence. Son fils aîné fut cause de la bataille de Saint-Denis pour s'être amusé avec une maîtresse, étant chargé du paquet de la paix. Ce fut un homme paresseux, glorieux et obscur; ses frères valoient bien mieux : l'abbé en négociation, les autres à la guerre et dans le monde; mais ils ne furent pas heureux. Les armes de Mendozze, dont le maréchal d'Estrades para ses armes, sont une cause d'erreur à beaucoup de gens. Le grand-père paternel du maréchal, qui fut enseigne de la compagnie d'ordonnance de M. de Bellegarde, avoit épousé, en 1579, la fille de Bertrand Arnoul, conseiller au parlement de Bordeaux, et de Jeanne de Mendozze. Or on pouvoit juger quelle pouvoit être cette Mendozze, et si même une bâtarde de cette maison avoit passé les Pyrénées pour venir épouser un bourgeois de Bordeaux récrépit d'une charge de conseiller au parlement. On remarquera, mais sans application, parce qu'elle seroit faite au hasard, que lorsque des juifs se convertissent, soit de leur gré, encore plus pour se tirer des griffes de l'inquisition, les plus grands seigneurs se font honneur de les présenter au baptême, et de leur donner non-seulement le nom de leur patron, mais d'y ajouter celui de leur maison, qui devient alors celui du juif leur filleul, et des enfants et descendants qui sortent de lui.

Mercredi 27, à Versailles. — Le roi se porte toujours de mieux en mieux; il a bien passé la nuit, et ses douleurs sont presque finies. Monseigneur alla tirer dans la plaine de Saint-Denis. — Madame la Dauphine se trouva fort soulagée; elle s'étoit trouvée mal de quelques senteurs d'Angleterre qu'avoit Madame, dont elle ne s'étoit pas aperçue elle-même. Il n'y eut rien le soir. — Milord Castelmène, qui va ambassadeur d'Angleterre à Rome, nous apprit que la comtesse de Dorchester, que S. M. B. a honoré de ses bonnes grâces et dont il a deux fils présentement élevés à Paris, avoit voulu revenir à Londres à la cour, et que le roi lui avoit fait dire qu'il souhaitoit qu'elle se retirât hors de ses États; mais qu'enfin elle avoit obtenu la permission de se tenir en Irlande, où elle s'en

est allée. C'est elle qui s'appelle mademoiselle de Chelzey, et qui étoit fille d'honneur de la reine pendant qu'elle n'étoit que duchesse d'York. — Ce sera Catinat qui commandera les troupes que le roi envoie en Savoie. Longueval a été fait brigadier de dragons pour y servir; il étoit le plus ancien colonel de dragons, et il y a toujours eu trois brigadiers dans ce corps-là; Tessé et Hasfeld le sont; le troisième étoit de Nonville, que le roi a envoyé commander en Canada, et sa place n'avoit point été remplie. Melac, brigadier de cavalerie, et de Nave, brigadier d'infanterie, serviront aussi sous Catinat.

Jeudi 28, *à Versailles.* — Le roi a fort bien passé la nuit; la goutte lui a passé du pied droit au pied gauche, mais il en souffre peu. Il s'est promené longtemps après dîner dans sa galerie, et en se couchant il a eu quelque douleur au pied droit; il croit que c'est d'avoir trop marché. Monseigneur a couru le loup; le soir il a y eu appartement. — Le roi a donné 2,000 francs de pension au comte de Clermont Saint-Aignan, qui est nouveau converti. — Le roi a déclaré qu'il ne feroit point de voyage cette année avant le mois de septembre; il compte d'aller à Chambord en ce temps-là. — Le roi envoie Bercy, maître des requêtes, inspecteur général des ports de mer; il étoit intendant à Lyon, et fort mal avec l'archevêque et avec toute la maison de Villeroy. — Le roi a donné à Novion, petit-fils du premier président, la préférence pour une charge de maître des requêtes, sur dix-neuf hommes qui avoient consigné.

Vendredi 1er *mars, à Versailles.* — Le roi a fort bien passé la nuit; on laissa entrer presque tous les courtisans à son dîner. — Monseigneur alla à Paris voir, pour la seconde fois, l'opéra d'*Armide* de Lully; il avoit avec lui Madame, madame la Duchesse, madame de Bourbon et mademoiselle de Bourbon. Monsieur étoit parti dès le matin et attendoit Monseigneur au Palais-Royal. — Le soir il n'y eut ici ni appartement ni comédie. — Le roi a donné

à M. le maréchal d'Estrées la vice-royauté d'Amérique qu'avoit le maréchal d'Estrades; il n'y a point d'appointements fixes à cet emploi-là. — Madame de Polignac, qui avoit un décret de prise de corps contre elle depuis longtemps, avoit cru pouvoir demeurer à Paris en sûreté, et qu'on ne songeoit plus à ces affaires-là; elle y est donc venue, et a fait proposer des mariages pour son fils : d'un côté, elle a fait parler au comte de Grammont pour sa fille aînée, et de l'autre aux parents de mademoiselle de Rambures. Il y a eu des pourparlers sur tout cela, qui ont fait savoir au roi que madame de Polignac étoit dans Paris, et on lui a envoyé ordre d'en sortir et de se retirer chez elle *. — Ce jour-là on créa des lieutenants-colonels dans les régiments de cavalerie, et ils ont 800 écus d'appointements.

* Cette madame de Polignac étoit une maîtresse femme de grande intrigue et de fâcheuses affaires : son mari, un honnête homme, chevalier de l'ordre. Elle étoit aussi très-galante; mère du vicomte et de l'abbé de Polignac, depuis cardinal, et sœur du comte du Roure, lieutenant général de Languedoc.

Samedi 2, à Versailles. — Le roi continua à se mieux porter, mais il ne se lève point encore; il tient ses conseils comme à l'ordinaire, et les après-dînées il s'amuse souvent à voir ses médailles (1). — Monseigneur courut le cerf; le soir il y eut appartement. — On a fait cinq brigadiers

(1) « Le roi s'amusoit les après-dînées à voir ses médailles; et ce fut ce qui augmenta beaucoup le grand crédit du père de la Chaise, son confesseur. Ce père aimoit fort les médailles, et prétendoit s'y connoître. Il prit ce prétexte pour être presque toujours avec le roi, et dans la conversation, il poussa des bottes au pauvre archevêque (de Paris), qui, par sa conduite, lui donnoit beau jeu, et le fit exclure de la connoissance des bénéfices, s'en appropriant à lui seul la nomination, où l'archevêque avoit beaucoup de part avant ce temps-là. Ils commencèrent à aller séparément à l'audience des vendredis. L'archevêque ne rendoit compte au roi que de quelques procès qu'il avoit jugés; et Sa Majesté le ménageoit encore, parce qu'elle croyoit en avoir besoin pour les assemblées du clergé. Mais le bon père avoit seul la feuille des bénéfices, qu'il ne montroit plus à personne. » — *Mém. de l'abbé de Choisy, édit. Michaud*, t. XXX, p. 599.

d'infanterie nouveaux, outre Desbordes et de Nave qui le sont depuis quelques jours, et on n'a pris aucun colonel. On a choisi Polastron, lieutenant-colonel du régiment du roi; Barville, lieutenant-colonel des fusiliers; Vertillac, lieutenant-colonel du régiment Dauphin; Laubanie, lieutenant-colonel de La Ferté, qu'on appelle présentement La Farre, et Lauzières, qui étoit major des vaisseaux, et qui est à cette heure commandant pour le roi dans Casal, sous Catinat, et inspecteur. — On a fait aussi quatre brigadiers de cavalerie : Quinson, Dugast et Cogney, tous trois colonels en pied, et Dubourg, qui a été aide-major et à qui l'on avoit donné, il y a quatre ans, une commission de colonel et qui est inspecteur. — J'appris que la mère de mademoiselle du Cambout, fille d'honneur de Mademoiselle, étoit morte.

Dimanche 3, *à Versailles*. — Le roi passa la nuit fort doucement, les chirurgiens jugèrent à propos de le sonder; on lui fit assez de douleur; il n'y a, Dieu merci, point à craindre qu'il se fasse de sac ni qu'il ait aucune mauvaise suite de cet abcès. — Monseigneur et madame la Dauphine entendirent le sermon du Père [Soanen], qui ne réussit pas. Le soir il n'y eut ni appartement ni comédie. — Madame la Dauphine passa chez le roi avant son souper comme elle a toujours fait depuis qu'il garde le lit.

Lundi 4, *à Versailles*. — Le roi n'a presque plus de goutte, et son autre mal va toujours de mieux en mieux. Monseigneur courut le loup avec les chiens de M. de Vendôme. Le soir il y eut comédie françoise. — Le roi, avec Monseigneur et madame la Dauphine, a réglé qu'il y auroit après Pâques un carrousel de quarante hommes et de quarante dames. — M. de Bezons, intendant d'Orléans, a été nommé à l'intendance de Bordeaux qu'avoit M. de Ris, qui est présentement premier président de Rouen. — Le roi donne au comte de Lomont, colonel du régiment de Ponthieu, la charge de bailli de Sarrelouis.

Mardi 5, *à Versailles.* — Le roi se leva et s'habilla pour dîner; il ne se recoucha que sur les cinq heures du soir. S. M. vit par les fenêtres passer les cinq compagnies des gardes qui montoient la garde, et les cinq qui la descendoient; M. de la Feuillade les fit passer sous ses fenêtres. Le régiment est habillé de neuf. — Monseigneur, au sortir du conseil, alla courre le cerf avec Madame. Le soir il y eut appartement, où l'on acheva d'entendre pour la seconde fois l'opéra du petit Marais. — M. de Lusignan, colonel du régiment de Languedoc, a été fait brigadier. — Le roi donne de temps en temps des gratifications au marquis de Béthune qui le sert en Pologne, quoiqu'il n'ait aucun caractère; on vient encore de lui envoyer 18,000 francs.

Mercredi 6, *à Versailles.* — Le roi passa fort bien la nuit et dîna debout en robe de chambre. Monseigneur alla tirer dans la capitainerie de Catelan. Le soir il y eut comédie françoise, où l'on fit jouer un nouveau comique, si mauvais qu'il ne reparoîtra plus. — On sut que M. de Quélus épousoit mademoiselle de Murcé, nièce de madame de Maintenon; le roi doit signer le contrat de mariage demain; on ne sait point encore ce qu'il donne à la mariée.

Jeudi 7, *à Versailles.* — Le roi continue à se mieux porter, il marche bien présentement. Monseigneur alla courre le loup, et revint fort tard; on étoit déjà dans l'appartement quand il arriva. Madame la Dauphine fit chanter à l'appartement l'opéra de Sceaux. — Le roi, à la prière de Madame, donne à mademoiselle de Teaubon, qu'elle honore d'une amitié particulière, une pension de 4,000 francs, outre celle de 4,000 qu'elle avoit déjà.

Vendredi 8, *à Versailles.* — Le roi continue à se mieux porter; tout ce qu'il y a à craindre de son mal, c'est qu'il ne soit un peu long. Monseigneur courut le cerf avec Madame. Le soir il y eut comédie italienne. — On a nommé M. de Morangis, qui étoit intendant de Caen, à

l'intendance d'Orléans qu'avoit M. de Bezons. — On a ôté M. de Bercy de l'intendance de Lyonnois, et on l'a donnée à M. le Bret, qui étoit intendant de Dauphiné. Ces deux intendances ont été souvent jointes: M. Bouchu, maître des requêtes, a été fait intendant de Dauphiné, et M. de Saint-Contest, intendant de Limoges, en la place de M. de Gourgues qu'on fait intendant de Caen.

Samedi 9, *à Versailles.* — Pour abréger le mal du roi, on a jugé à propos de lui mettre encore la pierre de cautère, afin qu'on puisse mieux en voir le fond. Monseigneur prit médecine et ne sortit point de tout le jour. Le soir il y eut appartement. — On apprit que le comte Félix de Furstemberg, abbé et prince de Luders et de Mourbach, étoit mort à Cologne après une longue maladie; il avoit toute la confiance de M. l'électeur et étoit grand prévôt de Cologne et coadjuteur de Stavelo et de Malmedi, deux abbayes jointes ensemble qui ont une voix de prince dans l'empire, et dont M. de Strasbourg, son oncle, est abbé.

Dimanche 10, *à Versailles.* — On avoit eu quelque petite alarme sur le mal du roi; on craignoit qu'il ne fût plus profond, mais on est pleinement rassuré. Il y a eu sermon; madame la Dauphine ne manque à aucun. — Le roi donne au marquis de Villette, cousin-germain de madame de Maintenon, et chef d'escadre, une pension de 3,000 francs; il s'est converti depuis peu.

Lundi 11, *à Versailles.* — On ne doute point que la pierre de cautère qu'on a mise sur le mal du roi ne fasse un très-bon effet. Monseigneur a couru le loup. Le soir il y eut comédie françoise. — M. le maréchal de Schomberg et madame sa femme prirent congé du roi pour ne plus revenir en ce pays ici; ils vont en Portugal, où S. M. leur a permis de se retirer.

Mardi 12, *à Versailles.* — Le roi a très-bien passé la nuit et continue toujours à travailler avec ses ministres comme à l'ordinaire. — Monseigneur, au sortir du conseil des finances, est allé courre le cerf, et sur les six heures

du soir il s'est rendu au chenil (1) où il s'est longtemps promené à voir les écuries, les cours différentes pour les chiens, et toute la maison qu'il a trouvée magnifique; ensuite on a fait la curée devant lui aux flambeaux, puis il est rentré dans le salon, où M. de la Rochefoucault lui a donné un très-bon et très-grand souper; nous n'en sommes sortis qu'à neuf heures. Monseigneur est revenu de là à l'appartement qui avoit commencé à sept heures comme à l'ordinaire. — Le roi, avec Monseigneur et madame la Dauphine, tira au sort le nom des dames et des chevaliers qui doivent marcher ensemble au carrousel; il n'y en aura que trente, parce qu'on n'a pas pu trouver davantage de dames.

Mercredi 13, *à Versailles.* — Le roi a été fort gai tout le jour et son mal va, Dieu merci, aussi bien qu'on le peut désirer. Monseigneur courut la bague et les têtes. Le soir il y eut comédie. — Le roi envoya un fil de perles à mademoiselle de Murcé, qu'on estime au moins 10,000 écus; elle épousera ce soir à minuit. — Madame la Dauphine fut au sermon du P. Soanen, qui prêcha très-bien et beaucoup mieux qu'il n'avoit encore fait. — L'affaire des officiers du régiment du roi qui avoient assassiné Lafond l'été passé a été jugée: la Pipane et Roulier ont été condamnés à mort; le chevalier de Saché banni à perpétuité; l'Estang banni pour sept ans, le chevalier d'Hocquincourt à servir le roi cinq ans à ses dépens. Pallière et Valsemé ont été pleinement déchargés et justifiés.

Jeudi 14, *à Versailles.* — La santé du roi va de mieux en mieux; il n'y a plus du tout à craindre qu'il faille lui faire la moindre petite opération. Monseigneur alla tirer dans le parc. Le soir il y eut appartement. — M. le comte

(1) Le chenil se trouvait derrière la grande écurie de Versailles, entre l'avenue de Paris et l'avenue de Saint-Cloud. Voir la description de ce bâtiment dans la troisième partie du voyage des ambassadeurs de Siam donnée par le *Mercure* de 1686, p. 11 à 23.

de Quélus épousa mademoiselle de Murcé, à minuit, dans la chapelle; toute la cour a été voir aujourd'hui la mariée qu'on a trouvée bien plus jolie que quand elle entra dans le couvent. — M. le maréchal d'Estrées, M. de Mortemart et les principaux officiers de la marine prirent congé du roi pour s'aller embarquer, les uns à Rochefort, les autres à Toulon. On croit qu'ils se rejoindront dans la campagne. — Baudouin de Chamou a acheté la charge d'enseigne des gendarmes de la reine.

Vendredi 15, *à Versailles.* — Le roi a fort bien passé la nuit et son mal diminue considérablement. Monseigneur courut la bague et les têtes le matin et ensuite alla tirer dans le parc. — Madame la Dauphine alla au sermon du P. Soanen, qui prêcha pour la dernière fois. Le soir il y eut comédie italienne. — M. de Parabère vint ici remettre entre les mains de M. de Montauzier la démission de la lieutenance de roi de Poitou dont on lui donne 80,000 francs; il en touchera 60, et la comtesse de Roye en aura 20 à rabattre sur la plus grande somme qu'il lui devoit. C'est M. de Verde qui achète la charge, et le roi lui donne 40,000 francs pour lui aider à la payer. S. M. même lui avoit fait l'honneur de lui donner une commission pour commander en Poitou, comme s'il en eût déjà été lieutenant de roi, et cela dès le moment qu'il se fut converti.

Samedi 16, *à Versailles.* — La santé du roi se rétablit fort, il s'est levé et habillé; beaucoup de gens sont entrés à son dîner. Monseigneur, après le conseil, est allé courre le cerf avec Madame. Le soir il y eut comédie. — Le marquis de Béthune qui a épousé la Monime a eu le gouvernement d'Ardres pour 44,000 francs. Cela a fait une assez grande affaire, parce que madame de Rouville, sa sœur, à qui l'argent du gouvernement revenoit, croyant que son frère ne la payeroit pas dans le terme qu'elle lui avoit donné, avoit conclu le marché avec Courtebonne, colonel de cavalerie, beau-frère de Breteuil, intendant des finances. Le roi lui en avoit donné l'agrément, comptant

que Béthune n'avoit pu satisfaire sa sœur. Mais quand S. M. a su que Béthune avoit commencé à compter son argent, le soir même que le terme expiroit, elle a été bien aise qu'il eût le gouvernement, et M. de Breteuil et Courtebonne sont venus de fort bonne grâce le remettre entre les mains du roi, qui a été très-content de leur procédé. En même temps S. M. a envoyé quérir la vieille madame de Béthune et lui a recommandé de remettre la bonne intelligence dans sa famille, parce que Béthune avoit sujet de se plaindre du procédé de sa sœur, et il n'étoit pas même trop content de son oncle, le duc de Saint-Aignan*.

* Ce Béthune, celui de Pologne, beau-frère du roi Sobieski, et chevalier de l'ordre, un chef d'escadre, l'évêque de Verdun et cette madame de Rouville étoient tous enfants de madame de Béthune, dame d'atours de la reine, sœur du duc de Saint-Aignan et de M. de Béthune, chevalier de l'ordre et chevalier d'honneur de la reine, fort considéré à la cour, et fort employé. Lui et son père, frère cadet de Maximilien, premier duc de Sully, surintendant des finances de Henri IV, aussi chevalier de l'ordre, ont été ambassadeurs à Rome, et ont recueilli quinze mille manuscrits très-curieux qui sont la plupart dans la bibliothèque du roi. Le chevalier d'honneur de la reine, mort en 1665, étoit frère aîné de M. de Charost, duc à brevet, capitaine des gardes, père de celui qui fut fait duc et pair.

Dimanche 17, *à Versailles.* — Le roi continue de se mieux porter. — Monseigneur alla à Paris voir l'opéra d'*Armide* pour la troisième fois. Madame, madame la duchesse de Bourbon et toutes les filles étoient avec lui; avant que de partir pour l'opéra, il entendit le sermon de l'abbé Anselme. — Madame la comtesse de Roye vint prendre congé du roi et de la maison royale; elle s'en va en Danemarck avec ses deux filles aînées; le roi lui a permis de s'y retirer; ses autres enfants seront élevés dans la religion catholique.

Lundi 18, *à Versailles.* — Le roi a fort bien passé la nuit et s'est un peu promené aujourd'hui dans sa chambre. — Monseigneur a couru le loup avec les chiens de

M. de Vendôme. — Le soir il y a eu comédie françoise; on a essayé à la farce un nouveau comique qui est fils de Poisson, et on l'a trouvé médiocre. — M. de Champigny-Noroy a été nommé intendant en Canada; cet emploi-là vaut, je le crois bien, 20,000 livres de rente.

Mardi 19, *à Versailles.* — Le roi continue à se porter mieux, et s'est promené aujourd'hui dans sa galerie; Monseigneur a couru le cerf. Le soir il y eut appartement. — J'appris que le chevalier de Sourdis avoit remis au roi ses bénéfices et qu'il avoit épousé mademoiselle d'Avaré, qui lui avoit demandé cette marque de son amitié en mourant; elle se fit porter à l'église dans un état où on croyoit qu'elle n'avoit plus qu'un moment à vivre, et le mariage fut célébré.

Mercredi 20, *à Versailles.* — Le roi se porte toujours de mieux en mieux; il s'est fait lire, dans ses dernières après-dînées, l'histoire que font Racine et Despréaux et en paroît fort content. — Monseigneur a couru le loup. — Le soir il y eut comédie. — On sut que le Tekely étoit revenu en Hongrie; il a pris le titre de prince de Hongrie et de Transylvanie. — Madame la Dauphine entendit le sermon de l'abbé Anselme.

Jeudi 21, *à Versailles.* — Le roi se lève tous les jours et se promène dans ses appartements, quand il a tenu ses conseils; il s'amuse souvent les après-dinées à voir ses médailles, et c'est M. Rainssant (1) qui les lui montre et les lui fait connoître. — Monseigneur courut le loup. — Le soir il y eut appartement. — M. de Quélus, qui vient d'épouser mademoiselle de Murcé, nièce de madame de Maintenon, a été fait menin de Monseigneur le Dauphin.

Vendredi 22, *à Versailles* — Le roi croit être en état

(1) Rainssant, de Reims, médecin, antiquaire et garde des médailles du roi, est auteur d'une *Dissertation sur douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien*, imprimée par ordre exprès de S. M. à l'imprimerie de François Muguet que le roi avait établie à Versailles à l'ancien hôtel de Seignelay.

de sortir la semaine qui vient pour aller à la messe. Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie. — Le roi donna ordre à M. de la Grange, intendant d'Alsace, d'aller à Mourbach pour assister à l'élection que les moines doivent faire d'un abbé et de faire nommer le comte Philippe de Lowenstein, à qui S. M. veut faire tomber cette abbaye-là. — M. le Pelletier, contrôleur général, a fait faire aux Invalides un service solennel pour feu M. le chancelier Le Tellier. L'abbé Fléchier, nommé à l'évêché de Lavaur, a fait l'oraison funèbre qui a fort réussi. M. le contrôleur général a voulu par là témoigner sa reconnoissance à M. Le Tellier, à qui il avoit de grandes obligations.

Samedi 23, *à Versailles*. — La santé du roi va toujours de mieux en mieux. — Monseigneur a couru le cerf. — Le soir il y eut appartement; on y devoit entendre l'opéra de Lully, mais on l'a remis à samedi qui vient, parce qu'on espère que le roi se portera assez bien pour le pouvoir entendre. — S. M. a fait donner une pension de 500 écus à Madame de Clermont, nouvelle convertie. — Le roi a offert à M. de Savoie des troupes pour lui aider à chasser de ses états les Barbets ou Vaudois. On prétend que ces hérétiques sont des restes des anciens Vaudois ou Albigeois qui, dans le treizième siècle, firent en France tant de désordre. Ceux-ci avoient gardé la plupart des erreurs de leurs prédécesseurs, surtout une haine irréconciliable pour les papes, ce qui les unit d'intérêts et de sentiments avec les calvinistes dans le siècle passé, et lorsque le roi a fait sortir les huguenots du royaume, il y en a eu plusieurs qui se sont retirés en ce pays-là, et le roi a cru ne pouvoir pas entièrement déraciner le calvinisme de ses états, surtout du Dauphiné, tant que les Barbets subsisteroient dans les vallées voisines de Pignerol. C'est ce qui l'a obligé à offrir des troupes à M. de Savoie pour se servir de la force, en cas que les raisons et les édits soient inutiles.

Dimanche 24, *à Versailles.* — Le roi continue à se bien porter. Monseigneur vouloit aller tirer dans la plaine Saint-Denis; mais, quand il y arriva, le temps étoit si vilain, qu'il se résolut, au lieu de chasser, de s'en aller à l'Opéra, à Paris. — Madame la Dauphine fit ses dévotions. — Le roi a nommé le marquis de Preuilly, qui est lieutenant général de la marine, pour commander une escadre de dix vaisseaux qu'on va armer à Brest. On croit qu'il ne partira qu'après le maréchal d'Estrées et qu'il aura ordre de l'aller joindre.

Lundi 25, *à Versailles.* — Le mal du roi va toujours de mieux en mieux. Monseigneur et madame la Dauphine entendirent le sermon. — Le roi donna 4,000 francs de pension à madame la comtesse de Miossens, nouvelle convertie; elle est sœur aînée de madame d'Heudicourt. — Le roi a fort augmenté le corps de troupes qui est à Maintenon, sous le marquis d'Uxelles; il y aura en tout 24 bataillons. Laubanie continuera à servir de major-général; Lusignan, Vertillac et Vareil serviront de brigadiers.

Mardi 26, *à Versailles.* — Le roi se porte toujours de mieux en mieux et sortira bientôt pour aller à la messe. Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut appartement. — On eut nouvelles que madame l'électrice palatine douairière, mère de Madame, étoit à l'extrémité. — On promit à mademoiselle de Bellefonds la première place de fille, qu'on croit prête à vaquer chez madame la Dauphine, par le mariage ou de madame de Lowenstein, ou de mademoiselle de Rambures. — On a des nouvelles de M. Girardin, ambassadeur du roi à la Porte; il arriva le onzième janvier à Constantinople. Le treize il fit assembler tous les François et leur déclara de la part du roi qu'il n'y auroit que les catholiques qui jouiroient des priviléges et des franchises que la protection du roi fait accorder à la nation, et qu'il leur donnoit quatre mois pour se faire instruire. Il mande que le grand-visir Cara-Ibrahim a été

déposé et qu'on a mis en sa place Soliman, qui commandoit l'armée turque en Pologne.

Mercredi 27, *à Versailles.* — Le roi s'est longtemps promené aujourd'hui dans sa galerie. — Monseigneur courut le loup; le soir il y eut appartement. — L'abbé de Quincé, nommé à l'évêché de Poitiers, a remercié le roi de cet évêché; sa mauvaise santé l'empêche de jouir des bontés de S. M. et de pouvoir remplir les fonctions de l'épiscopat; il étoit ami particulier de M. de la Rochefoucault.

Jeudi 28, *à Versailles.* — Le mal du roi diminue tous les jours. Le soir il y eut appartement. — Mademoiselle de Simiane, fille du premier président de Grenoble, de même maison que MM. de Gordes, fut reçue fille d'honneur de Madame, en la place de mademoiselle de Loubes qui s'est retirée dans un couvent depuis un mois. — Monseigneur vint à Paris voir la statue que M. de la Feuillade a fait élever au roi dans la place des Victoires. Cette cérémonie-là se fit avec grand appareil, et M. de la Feuillade marcha à cheval à la tête des gardes, comme s'il eût été colonel général de l'infanterie; il y eut un feu d'artifice devant l'hôtel-de-ville et des feux dans toutes les rues. Monseigneur alla à l'hôtel-de-ville voir le feu et ne demeura pas au festin qui fut magnifique. Le prévôt des marchands y avoit convié les ambassadeurs de Siam; ils s'en excusèrent, en disant qu'ils n'avoient pas achevé toute les visites de la maison royale, et qu'il ne falloit pas que leurs plaisirs marchassent devant leur devoir.

Vendredi 29, *à Versailles.* — Le roi continue à se porter mieux. Monseigneur alla tirer dans le parc. Madame la Dauphine fut au sermon de l'abbé Anselme. Le soir il y eut comédie. — Le roi nomma M. Bignon et M. de la Reynie conseillers d'État ordinaires, et M. de Bezons et M. de Harlay ont été faits conseillers de semestre. Il y avoit deux places vacantes dans le conseil par la promotion de M. Boucherat à la charge de chancelier, et par la mort de M. du Gué. M. de Fourcy, prévôt des marchands, a été

fait conseiller d'honneur du parlement, en la place du chancelier, son beau-père; les conseillers d'honneur ont séance au parlement avant les maîtres des requêtes. — Hier, à la cérémonie de la statue, Bullion, prévôt de Paris, prétendoit y devoir assister et marcher à la gauche du gouverneur de Paris. Il fondoit sa prétention sur un livre intitulé *les Antiquités de Paris*, où il est dit que, lorsque la statue d'Henri IV fut posée sur le Pont-Neuf, le gouverneur et le prévôt de Paris, le lieutenant civil, le prévôt des marchands et les échevins y assistèrent; mais le roi a décidé qu'il ne s'y trouveroit point, parce qu'en 1639, lorsque la statue de Louis XIII fut élevée à la Place Royale, le prévôt de Paris et le Châtelet ne s'y étoient point trouvés.

Samedi 30, *à Versailles*. — Monseigneur courut le cerf. A six heures mes fiançailles se firent chez madame la Dauphine, où le roi vint. Ce fut M. l'abbé Fléchier, nommé évêque de Lavaur, qui en fit la cérémonie. — Il y eut le soir appartement, et madame la Dauphine se fit chanter l'opéra d'*Armide* par les acteurs de Paris. — A minuit nous allâmes à la chapelle, où j'épousai la comtesse Sophie de Lowenstein *.

* La comtesse de Lowenstein, qui épousa l'auteur de ces mémoires, étoit fille chanoinesse de Thorn, près Nimègue, dont sa tante étoit abbesse, dont les prébendes sont pareilles en preuves que celles de Cologne, mais peu riches. Elle étoit fille de madame la Dauphine et devint dame du palais de l'autre Dauphine, sa belle-fille, et une des favorites de madame de Maintenon. Jolie et vertueuse comme les anges; une figure de déesse dans les airs; douce, bonne, d'un bon esprit et dont la bonté lui tenoit lieu d'étendue. Quelqu'un disoit d'elle et de madame d'Heudicourt, autre favorite de madame de Maintenon, liées dès l'hôtel d'Albret, que c'étoient les deux anges de madame de Maintenon, le bon et le mauvais; et en effet madame d'Heudicourt, qui avoit été fort belle et fort galante, et qui étoit tôt devenue hideuse, avoit infiniment d'esprit, et étoit méchante avec la noirceur des démons. Madame de Dangeau, étoit sœur d'autre abbesse de Thorn, de la comtesse de Waldstein, de la landgrave d'Hesse-Rheinfelds, mère de la reine de Sardaigne, de la duchesse de Bourbon et de la princesse

de Sultzbach qui sera électrice-palatine. Elle étoit sœur aussi de la comtesse de Salms, puis de Sevini, de la comtesse de Rosemberg, de la princesse de Nassau-Sieghen, et de la princesse de Liechstenstein, veuve d'un prince de Saxe; sœur encore du comte de Lowenstein, fait conseiller d'État de l'Empire, gouverneur du Milanois et prince de l'Empire; du prince de Mourbach, avec beaucoup d'abbayes en France, et fait par l'Empereur évêque de Tournay, et de plusieurs autres. Leur mère étoit sœur du cardinal de Furstemberg et leur père étoit la cinquième génération de Louis, fils de Frédéric puîné, de l'électeur Louis le Barbu, administrateur et un peu usurpateur de l'électorat sur son neveu Louis l'*Ingénu*, qu'il adopta, et épousa une simple demoiselle, Claire de Tetingen, en 1462, dont il eut Louis, tige de Lowenstein. C'est ce qu'on appelle en Allemagne les mariages de la main gauche, parce qu'il est inégal quoique légitime, et dont les enfants n'ont qu'un léger partage, dont ils prennent le nom sans aucune part au rang, honneurs, droits et biens de leur père; aussi madame la Dauphine et Madame trouvèrent-elles très-mauvais qu'elle se fût dite de la maison palatine par son contrat de mariage, quoiqu'elle en fût très-véritablement, et que cela fît une fort grosse affaire.

Dimanche 31, *à Versailles*. — Le roi entendit la messe dans la tribune. — Monseigneur et madame la Dauphine allèrent l'après-dînée au sermon de l'abbé Boileau. — Mademoiselle de Bellefonds entra fille d'honneur de madame la Dauphine, en la place de madame de Lowenstein. — On apprit la mort de madame l'électrice palatine, mère de Madame; elle mourut à Heidelberg le 26 de ce mois; elle étoit fille du landgrave de Hesse et de la fameuse landgravine qui avoit tant rendu de services à la France.

Lundi 1er *avril, à Versailles*. — Le roi continue à se bien porter et va entendre la messe dans la tribune. Monseigneur courut le loup. — Le roi de Suède a vendu à l'Empereur 8,000 hommes de vieilles troupes, qui sont déjà en marche pour aller en Hongrie; je ne sais point combien il en tire d'argent.

Mardi 2, *à Versailles*. — La santé du roi se fortifie tous les jours. Monseigneur courut le cerf. Le soir il y eut appartement. — Le roi a donné 1,000 écus de pension à

mademoiselle de Chabot, qui s'est convertie depuis peu. — Le roi continue à se mieux porter; il a pris aujourd'hui le deuil en noir pour la mort de madame l'électrice palatine, mère de Madame. Monseigneur a couru le loup. — J'appris que Bouflers avoit une commission pour commander en Guienne avec l'autorité de gouverneur.

Jeudi 4, à Versailles. — Le roi se porte toujours de mieux en mieux. Monseigneur et madame la Dauphine allèrent à ténèbres. — J'appris la mort de madame de Saint-Rémy, mère de madame la duchesse de la Vallière*. — Monsieur et Madame allèrent à Saint-Cloud; ils iront ensuite passer quelques jours à Paris. — On a nouvelles que la diète de Ratisbonne a accordé à l'Empereur cinquante mois romains pour la guerre contre les Turcs; cela montera à plus de 8,000,000; la diète a déclaré que ce subside seroit regardé comme volontaire et *caritatif*, pour me servir de leur terme. Un mois romain est la somme à laquelle a été évaluée la dépense que chaque état de l'Empire faisoit pour entretenir pendant un mois les troupes qu'il devoit fournir à l'Empereur lorsqu'il alloit à Rome recevoir la couronne impériale. Ces voyages ne se font plus depuis Charles V, mais c'est sur le pied de cette évaluation qu'on fait la plupart des impositions générales dans l'empire.

* Madame de Saint-Rémy avoit épousé en premières noces la Vallière, dont elle eut le marquis de la Vallière, gouverneur de Bourbonnois, dont la femme fut dame du palais de la reine, et le fils duc et pair dans la régence de M. le duc d'Orléans, et mademoiselle de la Vallière fille de Madame. En secondes noces, elle épousa Saint-Rémy, premier maître d'hôtel de Madame, veuve de Gaston, l'un et l'autre de grande intrigue, et en eurent madame d'Entragues pour fille unique, mère de d'Entragues, fort dans le monde et moins de beaucoup que sa mère et sa grand'mère. Ainsi madame d'Entragues étoit sœur de mère de mademoiselle de la Vallière, maîtresse du roi, puis carmélite, et mère de M. de Vermandois et de madame la princesse de Conty.

Vendredi 5, à Versailles. — Le roi se promène tous les jours dans ses appartements, et après avoir tenu ses con-

seils, il s'amuse souvent à voir des médailles. — Monseigneur vint à Paris à l'Opéra; il avoit avec lui, dans son carrosse, madame, la Duchesse, madame de Bourbon, madame et mademoiselle d'Uzès et les filles d'honneur. — On sut que Quinault avoit fait demander au roi de le dispenser des opéras; dans sa dernière maladie, il a eu des scrupules sur cela, et S. M. a trouvé bon qu'il n'en fît plus; il va travailler à un poëme qui expliquera les peintures que Lebrun a faites dans la galerie de Versailles.

Samedi 6, *à Versailles.* — Le roi continue à se mieux porter. Monseigneur courut le cerf et revint au galop. M. d'Antin, qui le suivoit, tomba de cheval entre les deux écuries et se blessa considérablement; madame de Móntespan l'a fait porter à Clagny. — M. de Strasbourg prit congé du roi, s'en retournant en Allemagne. — Le roi dit à M. le comte Philippe de Lowenstein, qu'il avoit eu nouvelles qu'il avoit été un des trois nommés par les moines de Mourbach et de Luders, et qu'il l'avoit choisi pour en être abbé. — Le soir il y eut appartement, et le roi y reçut Monseigneur et madame la Dauphine, puis il se retira dans sa petite chambre où il couche.

Dimanche 7, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine furent à la grand'messe. — Monseigneur entendit le commencement du sermon en bas, puis vint retrouver madame la Dauphine dans la tribune en haut. — J'appris que madame Béchamel, femme du chancelier de Monsieur, étoit morte à Paris.

Lundi 8, *à Versailles.* — Le roi n'a quasi plus aucune incommodité et sortira au premier jour. Monseigneur courut le loup. — Je sus que l'évêque de Tréguier avoit été nommé à l'évêché de Poitiers, que l'abbé de Quincé a remis au roi, à cause que ses indispositions l'empêchent de faire les fonctions de l'épiscopat. — Madame la Dauphine fit son bon jour.

Mardi 9, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener en calèche et à pied; il fut longtemps dans ses jardins et se trouva

fort bien de sa promenade; il avoit avec lui, dans sa calèche, madame la princesse de Conty, madame de Maintenon et madame de Mornay. Monseigneur courut le loup. — Le soir il y eut appartement pour la dernière fois. — On fit l'incision cruciale à M. d'Antin, qui étoit tombé de cheval en revenant de la chasse avec Monseigneur, samedi. — On mande de Pologne que le pape y a déjà envoyé à diverses fois pour 1,000,000 de lettres de change, que le nonce emploie aux préparatifs de la campagne contre les Turcs; il a fait remplir un grand magasin à Léopol; il contribue à faire mettre l'artillerie en bon état; il a fait acheter un grand nombre de bœufs pour nourrir l'armée en passant dans les déserts de Moldavie, et il entretiendra pendant la campagne un hôpital qui suivra l'armée.

Mercredi 10, *à Versailles.* — Le roi se promena longtemps à pied dans ses jardins. — Monseigneur et madame la Dauphine entendirent ténèbres dans la tribune. — On trépana M. d'Antin, et pour peu qu'on eut différé le trépan, il étoit mort. — Le roi quitta le deuil qu'il avoit pris pour la mort de madame l'électrice palatine; Monseigneur et madame la Dauphine le porteront jusqu'après Pâques.

Jeudi saint 11, *à Versailles.* — Monseigneur fit la cérémonie de la Cène en la place du roi. — Après ténèbres, S. M. s'alla promener dans ses jardins. — J'appris que madame la princesse de Conty avoit donné à madame la duchesse de Choiseul une pension de 2,000 écus qu'elle donnoit à madame de Saint-Rémy, sa grand'mère; elle donnoit déjà 2,000 francs à Madame de Choiseul; ainsi elle en a 8,000 présentement, et outre cela, elle lui donne ses habits pour le carrousel.

Vendredi 12, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et madame la Dauphine entendirent la Passion de l'abbé Boileau, et les ténèbres dans la tribune. Le roi se promena à pied dans ses jardins en sortant de la chapelle. — Le chevalier de Bouls achète le guidon des gen-

darmes de Flandres, et Champremont celui des gendarmes d'Anjou.

Samedi 13, *à Versailles.* — Le roi fit son bon jour, et toucha plus de quinze cents malades. — Monseigneur alla courre le loup. — Le roi donna à l'abbé de Kerkado l'évêché de Tréguier, vacant par la promotion de l'évêque à l'évêché de Poitiers. — Le roi donna l'abbaye d'Obasine, qu'avoit le chevalier de Sourdis, au frère de Blouin, premier valet de chambre. — La Chesnaye a eu le gouvernement de Meulan qu'avoit son père, gentilhomme de la manche de Monseigneur le Dauphin.

Dimanche 14, *à Versailles.* — Le roi descendit en bas dans la chapelle, où il entendit la messe et le sermon de l'abbé Boileau. — S. M. dîna en public avec Madame, comme il y dînoit avant sa maladie. Il soupe encore dans son lit, et se recouche d'ordinaire à huit heures.—Au sortir de vêpres, le roi s'alla promener en calèche dans son parc avec madame la princesse de Conty et madame de Maintenon, et fit chasser sa chienne; on lui a dressé des chevaux qui arrêteront à sa calèche, afin qu'il puisse tirer sans descendre.

Lundi 15, *à Versailles.* — Le roi alla se promener dans une petite calèche découverte qu'on lui a fait accommoder pour tirer sans descendre; il tira et tua cinq ou six pièces de gibier. Cette machine-là n'est pourtant pas bien commode. — Monseigneur donna une grande collation à Trianon à madame la princesse de Conty et à beaucoup de dames. — Mademoiselle de Poitiers sortit de chez Madame; on croit que Monsieur ne remplira point sa place, parce qu'il n'y a d'ordinaire que quatre filles chez Madame; il y en avoit cinq, mais c'étoit qu'on avoit voulu prendre Loubes par-dessus le nombre réglé.

Mardi 16, *à Versailles.* — Le roi alla se promener, et joignit à la ménagerie Monseigneur, qui étoit allé là faire collation avec toutes les dames et les cavaliers du carrousel qui avoient répété ce jour-là; ensuite Monseigneur

fit le tour du canal, les dames toutes à cheval. — Madame la Dauphine fut saignée ce jour-là, parce qu'elle est à mi-terme de sa grossesse; elle gardera la chambre neuf jours, et en sera trois sans sortir du lit.

Mercredi 17, *à Versailles.* — Le roi se promena dans son parc, et tira dans cette machine nouvelle qu'on lui a faite pour cela. — Monseigneur alla courre le loup qui le mena fort près de Fontainebleau; il revint pourtant d'assez bonne heure pour être à la collation qu'il donnoit à madame la princesse de Conty et aux dames. — Madame la Dauphine continue de garder le lit. — Le mariage de M. de Polignac avec mademoiselle de Rambures fut arrêté. Le roi donne 50,000 écus à la demoiselle; ils épouseront les premiers jours de la semaine qui vient.

Jeudi 18, *à Versailles.* — Le roi se promena dans sa calèche découverte, et tira quelques coups. Monseigneur alla se promener et tirer dans le parc le matin. Madame la Dauphine continua à garder le lit. — Monsieur et Madame revinrent de Paris. Ils avoient été quinze jours absents. — Le roi envoya le duc de la Force à Saint-Magloire; on avoit cru qu'il changeroit de religion, et le roi lui avoit parlé longtemps ce matin pour cela, mais inutilement. — Madame de Pontdebourg, mère de mesdames de Miossens et d'Heudicourt, a changé de religion et s'est faite catholique.

Vendredi 19, *à Versailles.* — Le roi se promena assez longtemps à pied dans ses jardins, et prit plaisir de montrer quelques fontaines nouvelles à Vauban qui revient de Languedoc examiner le canal pour la jonction des mers; il a trouvé cet ouvrage-là fort beau, et propose des moyens de le rendre très-navigable, et par conséquent très-utile. — Monseigneur alla courre le loup, et revint pour la collation qu'il donna à Madame la princesse de Conty. — Madame la Dauphine se leva pour dîner avec le roi, et se remit le soir au lit où elle soupa. — La fille de Bontems mourut à Paris; elle étoit fort jolie et elle alloit

se marier. Le roi a envoyé quérir le père sur l'heure pour tâcher à le consoler. — J'appris que l'abbesse de Saint-Antoine à Paris étoit morte; elle laisse une des belles abbayes de France; elle étoit tante du président de Champlâtreux.

Samedi 20, *à Versailles.* — Le roi se trouva un peu incommodé d'avoir tant marché à pied le jour d'auparavant; il reparut le soir quelque chose à son mal, qui obligea à y mettre la pierre de cautère, mais ce n'est rien de considérable. — Monseigneur alla tirer dans le parc. — Madame la Dauphine continue à garder la chambre, elle ne sort que pour aller dîner avec le roi — J'appris qu'il y avoit quatre camps de réglés pour la cavalerie, un sur la Saône qui sera commandé par Saint-Rut, un sur la Sarre qui sera commandé par Bulonde, un en Artois qui sera commandé par Montbron, et un sur la Charente qui sera commandé par Boufflers. Le camp de Bulonde sera composé de huit régiments de cavalerie qui font soixante-six compagnies; il aura sous lui pour brigadiers de cavalerie Bertilac, Saint-Gellais et Tallard; Dumenil fera la fonction de maréchal des logis, et la Goubilière, intendant de la province, fera la fonction d'intendant de ce camp. — Le camp de Saint-Rut sera composé de six régiments de dragons de douze compagnies chacun, et de dix-huit régiments de cavalerie, dont cinq à douze compagnies et le reste à huit. Arnolfini, brigadier, commandera la cavalerie; Coigny, Mélac, Vivant et Lumbres serviront de brigadiers de cavalerie, et Longueval de brigadier de dragons. Dubourg y fera la fonction de maréchal des logis, et Courselle, commissaire des guerres, celle d'intendant.

Dimanche 21, *à Versailles.* — Le roi garda le lit tout le jour. Monseigneur fit une répétition du carrousel, et ensuite mena promener les dames autour du canal. — Madame la Dauphine continua de garder la chambre. — J'appris que le comte de Coligny étoit mort à Paris. C'est-

lui qui commandoit les troupes que le roi envoya en Hongrie au secours de l'Empereur, et c'étoit le plus bel emploi qu'aucun gentilhomme ait eu depuis longtemps. — Le camp que Montbron commande en Artois sera composé de cinq régiments de cavalerie, qui font cinquante-deux compagnies, et des onze compagnies de la petite gendarmerie. Vatteville, Seppeville et Quinson, brigadiers de cavalerie, serviront sous lui. La Bertière fera la fonction de maréchal des logis, et Valicour, subdélégué de M. de Bagnols, servira d'intendant.

Lundi 22, *à Versailles.* — Le roi entendit la messe dans son lit, et ne se leva point de tout le jour. Monseigneur courut le loup, et revint se promener avec madame la princesse de Conty et les dames, à qui il donna collation à la ménagerie. — Madame la Dauphine continua de garder la chambre. — J'appris que le roi avoit donné 20,000 écus à Villacerf pour la vaisselle qui lui devoit revenir à la mort de la reine, comme étant son premier maître d'hôtel. — Le comte de Tessé, quoiqu'il ne soit que brigadier, commandera en Dauphiné en la place de Saint-Rut, qui va commander un camp sur la Saône.

Mardi 23, *à Versailles.* — Le roi se leva pour venir aux fiançailles de mademoiselle de Rambures avec M. de Polignac; elles se firent dans la chambre de madame la Dauphine, comme à l'ordinaire, et ensuite les fiancés allèrent se marier à Paris. La noce se fit chez madame de Montauban, tante de la mariée. — Je sus que MM. de Locmaria et de Varenne, tous deux anciens colonels de cavalerie et réformés, avoient eu des pensions de 1,000 francs, et que Longueval, capitaine de chevau-légers, avoit remis sa compagnie, et on lui a donné une pension de 500 francs.

Mercredi 24, *à Versailles.* — Le roi entendit la messe dans son lit, et ne se leva que pour dîner. Monseigneur courut le loup. — Madame la Dauphine ne garda plus la chambre; mais, comme elle grossit fort, elle ne s'habillera

plus guère qu'en robe de chambre. — Le président le Coigneux mourut à Paris; il étoit second président du parlement; il avoit été marié trois fois. Sa première femme étoit veuve de M. Galand, et, par sa mort, les créanciers de M. Galand profiteront beaucoup; il épousa en secondes noces une sœur du feu maréchal de Rochefort; sa troisième femme, qui vit encore, étoit nièce du feu duc de Navailles et fille de l'aîné de la maison. Par la mort de M. le Coigneux, le président le Bailleul devient le plus ancien des présidents à mortier.

Jeudi 25, *à Versailles.* — Dès que le roi sut la mort du président le Coigneux, il envoya chercher M. Pelletier, le contrôleur général, et lui donna la charge de président à mortier et 50,000 écus, pour lui aider à payer les 350,000 livres à quoi la charge est fixée. — Monseigneur se promena avec madame la princesse de Conty et les dames, et leur donna la collation au bout du canal, du côté de Trianon. —M. le duc de Bourbon coucha pour la première fois avec madame sa femme; leur grande jeunesse avoit empêché qu'on ne les laissât ensemble jusqu'à ce jour-là.

Vendredi 26, *à Versailles.* — Le roi continue de garder la chambre; mais son mal va aussi bien qu'on le peut souhaiter, et il sortira au premier jour. — Monseigneur alla à Paris avec madame la Duchesse, madame de Bourbon et les filles d'honneur. En arrivant au Palais-Royal, il remonta en carrosse et alla voir madame de Polignac et la ramena à l'Opéra dans son carrosse, elle et les dames qui étoient chez elle. Après l'Opéra, Monseigneur revint ici comme à son ordinaire. — Le roi donna l'abbaye de Saint-Antoine, vacante par la mort de madame de Champlâtreux, à une sœur de M. de Montchevreuil, religieuse en Normandie. L'abbaye est très-considérable. — Madame la Dauphine fit faire une petite chaise dans laquelle elle monte les degrés les plus étroits, et a passé une partie de l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola, qui se porte beaucoup mieux. — Le roi a donné l'évêché de Grasse à l'abbé

Verjus, frère du comte de Crécy, plénipotentiaire à Ratisbonne; l'évêché de Vence à l'abbé de Viens; l'évêché de Glandesves à l'abbé de Villeneuve de Vence, et l'abbaye de Pontière à l'abbé d'Aubigny, parent de madame de Maintenon.

Samedi 27, *à Versailles.* — Le roi continua de garder le lit; mais on commence à voir le fond de son mal, et les chairs reviennent à merveille; ainsi, Dieu merci, il n'y a rien à craindre. — Monseigneur a couru le cerf, et revint d'assez bonne heure pour se promener avec les dames autour du canal; il a pris la résolution de ne plus courre que deux fois la semaine, une fois le loup et une fois le cerf. Il couroit si souvent et alloit si loin qu'il mettoit à bout tous ses officiers et tous ceux qui ont l'honneur de le suivre d'ordinaire. — Le roi a donné à l'abbé Pelletier, conseiller d'État, la place de conseiller d'honneur au parlement, qu'avoit M. son frère le contrôleur général, avant que d'avoir la charge de président à mortier.

Dimanche 28, *à Versailles.* — Le roi va à la messe à la tribune, et son mal diminue si considérablement que nous le verrons bientôt en parfaite santé. — Monseigneur fit une répétition du carrousel, et s'alla promener ensuite avec les dames. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola. — Le roi déclara qu'il feroit quatre chevaliers de l'ordre à la Pentecôte : M. le duc de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conty et M. le duc du Maine. Monsieur avoit pressé le roi de donner l'ordre à M. de Chartres, et S. M. a voulu que ces trois autres princes l'eussent en même temps; M. de Toulouse l'auroit été aussi, s'il eût fait sa première communion; mais il est encore trop jeune.

Lundi 29, *à Versailles.* — Le roi va toujours à la messe à la tribune, et sa plaie va à souhait présentement. — Monseigneur courut le cerf, et revint se promener avec les dames. — M. de la Vieuville a été déclaré gouverneur de M. le duc de Chartres; il y a déjà quelques jours que

nous savions qu'il étoit nommé ; il aura 24,000 francs d'appointements, comme avoient MM. de Navailles et M. d'Estrades. — Madame la Dauphine fit chanter l'opéra d'*Armide* par les chanteurs de Paris. — L'ambassadeur de Venise, après avoir fait, à Saint-Cloud, ses compliments à Monsieur et à Madame sur la mort de madame l'électrice palatine, alla voir M. le duc de Chartres et Mademoiselle avec ses habits de cérémonie, tels qu'il les porta à la première audience du roi. Il en faisoit difficulté sur ce que les quatre derniers ambassadeurs de Venise n'avoient jamais été chez mademoiselle d'Orléans, ni chez madame de Guise qu'avec leurs habits ordinaires.

Mardi 30, *à Versailles*. — Le roi continue de se lever et d'aller à la messe à la tribune, et l'après-dînée il se promena dans sa galerie et dans ses appartements. — Monseigneur se promena à pied dans les jardins avec madame la princesse de Conty et les filles. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola; elle y va les jours que mademoiselle Bezzola n'a point eu la fièvre (1). — Le roi donna, ces jours passés, une pension

(1) « Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci, Monsieur? vous dit-on que l'amour y reprend ses droits et sa force, et qu'il s'est mis sous la protection de Monseigneur? Vous dit-on que le beau sexe se tue pour avoir l'honneur de ses bonnes grâces? que tout est promenades, rendez-vous, billets doux, sérénades, et tout ce qui faisoit les délices de notre bon vieux temps? A ne dire que la moitié des choses, on pourroit vous mander tout ceci; cependant on ne mentiroit pas quand on vous diroit qu'il y a dans cette cour des images de la cour de Henri III; et, si le maître n'y tenoit la main, il n'y auroit plus de maris jaloux à Versailles. » *Lettre de madame de Sévigné du* 29 *juin* 1686. Voici l'explication de ce changement : Madame la Dauphine était non-seulement laide, mais choquante. Cependant monseigneur l'aima et peut-être n'aurait aimé qu'elle, si la mauvaise humeur et l'ennui qu'elle lui causa ne l'avaient forcé à chercher des amusements ailleurs. Le roi avait laissé auprès de madame la Dauphine une femme de chambre allemande élevée avec elle et à peu près du même âge : cette fille nommée Bessola, sans avoir rien de mauvais, fit beaucoup de mal à sa maîtresse et beaucoup de peine au roi. La Dauphine, toujours malade, vivait dans une retraite complète en compagnie de la Bessola. « Madame la Dauphine, dit Saint-Simon, a passé les dix années qu'elle a vécu en France, grosse, en couches ou malade de la longue maladie

de 4,000 francs à madame la comtesse de Quintin, nouvelle convertie. C'est M. de la Feuillade qui l'a demandée pour elle.

Mercredi 1er *mai, à Versailles.* — Le roi se porte toujours de mieux en mieux. — Monseigneur a fait la répétition du carrousel, et puis a mené à Marly madame de Bourbon, madame la princesse de Conty et beaucoup de dames; il s'y est fort promené, y a soupé et est en revenu assez tard. Il avoit ordonné que les gens qui voudroient l'y suivre lui en demanderoient la permission, comme le roi a souvent accoutumé de faire en pareille occasion. — M. le marquis de la Porte, capitaine de vaisseau et inspecteur de la marine, épousa à Paris mademoiselle Gargan.

Jeudi 2, *à Versailles.* — Le mal du roi diminue si considérablement qu'il n'y reste quasi plus rien ; il va tous les jours à la messe à la tribune, et dîne debout; il ne se recouche que sur les huit heures. — Monseigneur alla courre le loup dans la forêt de Livry, d'où il vint d'assez bonne heure pour se promener avec les dames. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola. — Mademoiselle de Malauze, qui est encore huguenote, eut ordre de se mettre dans un couvent à Paris.

Vendredi 3, *à Versailles.* — Le roi parla publiquement du bon état où étoit sa plaie, et parut fort content des partis qu'on avoit pris pour le guérir, et de ce qu'on ne lui avoit

---

dont elle mourut en 1690. » Ce qui éloignait la Dauphine de la cour, c'est encore qu'elle était rebutée de la méchanceté, de l'ironie et de la raillerie qu'elle y trouvait partout. Tous les efforts du roi et de madame de Maintenon pour la retirer de cette retraite et pour l'obliger à tenir une cour, furent inutiles; elle continua à vivre dans ses cabinets de derrière en compagnie de la Bessola, parlant allemand avec elle, de façon que Monseigneur, qui ne comprenait pas cette langue, s'ennuyait fort entre ces deux femmes qui, de plus, ne faisaient aucune attention à lui. Il se lassa enfin et chercha des distractions dans la société de la princesse de Conty, parmi ses filles et celles de la Dauphine. Il eut des maîtresses, en grand nombre et de toutes classes, entre autres mademoiselle de Rambures, qui épousa le vicomte de Polignac; la Dauphine se plaignit alors : mais ses plaintes et son aigreur achevèrent de tout gâter. Voy. *Souvenirs de madame de Caylus.*

fait aucune incision. — Monseigneur s'alla promener à pied dans les jardins. Madame la Dauphine l'y accompagna; elle marcha quelque temps, et puis monta dans les petites chaises qu'on mène à bras. Monseigneur lui donna une grande collation. — Le soir, après son souper, le roi nous dit que les révoltés des vallées de Lucerne et d'Angrongne s'étaient soumis à toutes les volontés de M. le duc de Savoie, leur souverain ; ils ont fait quelque légère résistance; ils ont tiré sur les troupes du roi et blessé considérablement le petit Biron et Gontault, son cousin-germain. Le major du régiment de Provence est blessé à mort. — Les troupes de Savoie attaquoient les révoltés par un autre endroit, et devoient se rejoindre aux troupes du roi. M. le duc de Savoie les commandoit en personne.

Samedi 4, à Versailles. — Le roi vouloit s'aller promener en calèche, mais le vilain temps l'en empêcha. — Madame la Dauphine se devoit embarquer sur le canal avec Monseigneur, qui lui avoit fait préparer une grande collation à la ménagerie; la pluie rompit cette promenade-là; Monseigneur ne laissa pas d'y aller avec madame la princesse de Conty. — Le roi donna à la marquise de la Vallière la pension de 2,000 écus qu'elle avoit eue durant la vie de la reine; elle étoit une de ses dames. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola.

Dimanche 5, à Versailles. — Le roi s'alla promener dans ses jardins en chaise qu'on traîne à bras. — Madame la Dauphine se promena assez longtemps à pied avec Monseigneur, puis ils s'embarquèrent sur le canal et allèrent faire collation à la ménagerie. — M. de Louvois eut un assez grand accès de fièvre. — nous apprîmes que la diète de Ratisbonne avoit donné une conclusion par laquelle elle a déclaré que la prise de possession de l'électeur palatin ne pourra nuire aux droits de Madame sur la succession de M. l'électeur son frère.

Lundi 6, *à Versailles*. — Le roi se promena longtemps dans ses jardins dans des chaises à bras. Monseigneur alla courre le loup. — Le soir il y eut comédie italienne, où l'on fit jouer un nouveau comédien nommé Mézetin. — Madame la Dauphine se trouva un peu incommodée la nuit d'avoir trop marché à pied. — J'appris que M. de Béthune, l'aîné de la maison, qui demeure à Fontainebleau, avoit eu une pension du roi de 1,000 écus. — On écrit de Rome qu'il y a plusieurs quiétistes qui ont fait abjuration; leurs erreurs sont tirées pour la plupart de quelques passages mal entendus des plus dévots et des plus fameux auteurs qui ont écrit sur l'oraison mentale. Ils prétendent que, quand on s'est une fois donné à Dieu de tout son cœur, on doit être dans un saint repos, ce qu'ils appellent l'état de quiétude, ou l'oraison de quiétude, et c'est de là qu'on leur a donné le nom de quiétistes. Ils disent que pour ne point troubler cet état de quiétude, il ne faut pas se mettre en peine de faire de nouveaux actes d'amour de Dieu; qu'il faut s'abandonner entièrement au mouvement de l'esprit de Dieu, sans s'embarrasser ni des mystères ni des cérémonies, et que, pendant que la partie supérieure de l'âme est dans ce saint repos, elle ne doit point se mettre en peine de ce qui arrive à son imagination ni même à son corps. Ces maximes une fois reçues dans les esprits contemplatifs y produisent de nouvelles erreurs, et, dans les cœurs libertins, elles sont suivies d'une infinité de désordres scandaleux. Le docteur Michel Molinos, espagnol, homme d'une grande piété extérieure, et d'une imagination fort vive, étoit regardé comme le chef des quiétistes. Sa doctrine avoit de quoi contenter les spéculatifs et les vicieux; les dévots de bonne foi y trouvoient assez de quoi se laisser séduire, et en peu de temps cette opinion s'étoit répandue dans toute l'Italie.

Mardi 7, *à Versailles*. — Le roi se promena à pied longtemps dans ses jardins. — Monseigneur alla à Saint-Cloud voir Monsieur; il y mena beaucoup de dames avec

lui et s'y promena jusqu'à neuf heures. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola. — Le soir madame de Navailles vint ici, et madame la Dauphine la pria, après son souper, d'entrer dans son cabinet, et lui parla si obligeamment et si fortement qu'enfin elle la fit consentir que M. le marquis de Laurière songeât à épouser mademoiselle de la Valette, sa fille; il y a déjà longtemps que la demoiselle et le cavalier s'entr'aiment; madame la Dauphine a fait cette démarche-là pour obliger M. de Montauzier, de qui M. de Laurière est neveu. — On mande de Madrid que la comtesse de Soissons y est arrivée avec le prince Eugène son fils; elle a été menée dans les carrosses de la reine à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, où elle a été servie par les officiers de la maison du roi; elle a été conduite à l'audience de la reine par la marquise de Los Balbases, et y a salué le roi. Les ministres étrangers ont été la voir et l'ont traitée d'altesse. Les grands d'Espagne n'ont pas voulu lui donner ce titre. Le prince Eugène a été aussi à l'audience du roi, qui l'a traité comme grand d'Espagne de la première classe; il devoit partir incessamment pour aller servir en Hongrie, à la tête du régiment qu'il a dans les troupes de l'Empereur.

Mercredi 8, *à Versailles.* — Le roi se promena à pied longtemps dans ses jardins, malgré la pluie. — Monseigneur fit faire la répétition du carrousel, et heureusement il ne plut point durant tout ce temps-là; tout le reste du jour la pluie fut violente. — Au sortir du carrousel, Monseigneur mena madame la Duchesse, madame de Bourbon, madame la princesse de Conty et beaucoup de dames à Trianon, où il leur donna une grande collation. — L'abbé de Maulevrier, aumônier de madame la Dauphine, harangua le roi, Monseigneur, madame la Dauphine, Monseigneur le duc de Bourgogne, à la tête des députés des États de Bourgogne. Les États demandent au roi la permission de lui ériger dans la ville de Dijon une

statue équestre de bronze; beaucoup de villes du royaume demandent au roi la permission de lui faire ériger des statues, les unes de bronze, les autres de marbre, chacune à proportion de ses facultés.

Jeudi 9, *à Versailles.* — Le roi se promena longtemps dans ses jardins avec madame la princesse de Conty et des dames. Monseigneur alla courre le loup. — Les députés d'Artois vinrent le matin haranguer le roi; l'évêque d'Aire (1) portoit la parole, et le prince d'Elbeuf, comme survivancier du gouvernement de Picardie et d'Artois, les présentoit; ils ne haranguèrent que le roi. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola.

Vendredi 10, *à Versailles.* — Le roi se promena fort longtemps à pied. — Monseigneur alla à Paris à l'Opéra avec madame la Duchesse, madame et mademoiselle de Bourbon; mesdemoiselles de Grammont, qui étoient à Paris, le vinrent trouver à l'Opéra et il les ramena ici; madame de Polignac, qu'il avoit voulu mener d'ici, se trouva un peu indisposée et ne put avoir l'honneur de le suivre. — Le roi a voulu donner 150,000 livres de rente en bénéfices pour fonder l'établissement qu'il fait à Saint-Cyr des filles qui sont encore à Noisy, et pour cela S. M. y a affecté l'abbaye de Saint-Denis et quelques autres bénéfices. Outre cela, S. M. donnera les places de religieuses de chœur dans tout le royaume aux filles de cette maison-là qui voudront se mettre dans des couvents.

Samedi 11, *à Versailles.* — Les États de Bretagne vinrent haranguer S. M. et la maison royale; l'évêque de Tréguier, nommé évêque de Poitiers, portoit la parole, et M. de Chaulnes les présentoit. — Le soir S. M. se promena longtemps à pied dans ses jardins; il se recouche toujours sur les huit heures et soupe à dix dans son lit; il fait d'ordinaire venir Vizé pour jouer de la guitare sur les neuf

(1) *La Gazette de France*, *le Mercure* et le marquis de Sourches disent l'évêque de Saint-Omer.

heures. — Monseigneur, madame la Dauphine et toute la maison royale sont auprès de lui jusqu'à son souper. — Monseigneur alla courre le loup, et revint d'assez bonne heure pour se promener avec madame la princesse de Conty et les filles d'honneur de madame la Dauphine. — Le roi choisit mademoiselle de Montmorency pour remplir la place de fille d'honneur de madame la Dauphine qu'avoit madame de Polignac; on avoit cru que ce seroit mademoiselle de l'Isle-Marie, seconde fille du maréchal de Bellefonds, qui auroit cette place-là; mais il y a eu un malentendu dans cette affaire-là qui l'a empêchée; mademoiselle de Montmorency est d'une branche d'Artois, et c'est celle que M. de Valentinois avoit voulu épouser à Arras. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola.

Dimanche 12, *à Versailles.* — Après le salut, le roi se promena longtemps dans ses jardins; Monseigneur alla faire collation avec madame la princesse de Conty et les dames. — On sut que la comtesse de Soissons, la mère, et le prince Eugène, son fils, n'avoient pas pu obtenir à Madrid ce qu'ils prétendoient; le fils en est reparti en diligence pour arriver en Hongrie avant l'ouverture de la campagne; tout ce qu'il a gagné dans son voyage, c'est qu'on le traite comme grand d'Espagne de la première classe. * La mère en doit repartir incessamment pour revenir à Bruxelles. — M. d'Agousto, gouverneur des Pays-Bas espagnols, a pris le nom de marquis de Castanaga, titre dans la vieille Castille, que S. M. C. lui a donné.

* Quels que soient les princes de maison souveraine, ils n'ont quoi que ce soit en Espagne. Ceux qui s'y attachent, comme le prince de Darmstadt, tué à Barcelone, et autres, en quelque faveur qu'ils aient été, n'ont pu parvenir qu'à être faits grands à vie, et n'ont eu autre rang ni traitement que de grands. Ainsi en arriva-t-il au prince et à la princesse d'Harcourt, conduisant la fille de Monsieur, que le roi Charles II épousa dans un village où il étoit venu au-devant d'elle, et d'où le prince et la princesse d'Harcourt n'osèrent aller à Madrid, et

revinrent tout court sans avoir eu rang ni distinction quelconque, et n'ayant pas le caractère d'ambassadeur.

Lundi 13, *à Versailles.* — Le roi prit médecine, et va présentement recommencer le même train de vie qu'il menoit avant que d'être malade. — Monseigneur alla courre le cerf à Saint-Léger, et revint assez à temps pour être à l'opéra d'*Armide* que madame la Dauphine fit chanter dans son antichambre. — Monsieur et Madame revinrent voir le roi; Monsieur s'en retourna après dîner, et Madame suivit Monseigneur à la chasse et demeura ici pour entendre l'opéra, et ne retourna que fort tard à Saint-Cloud. Madame la princesse de Conty entendit l'opéra dans un coin où on ne pouvoit la voir. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola. — Je sus que M. le marquis de Fontanges avoit acheté le régiment de M. de Chartres. Châtillon le lui a vendu 5,000 louis; je n'avois jamais vu M. de Fontanges que ce jour-là; il est oncle de M. de Quélus et de même maison que lui.

Mardi 14, *à Versailles.* — Le roi se promena longtemps dans ses jardins et se recoucha au retour de la promenade; demain il recommencera à dîner et à souper chez madame la Dauphine, et à se lever et se coucher en public. — Monseigneur alla voir Monsieur à Saint-Cloud; il y joua, s'y promena et y soupa; il y avoit mené madame la princesse de Conty, madame de Choiseul, madame et mesdemoiselles de Lislebonne. — Ce jour-là on chanta dans la chapelle un *De profundis* pour le feu roi, mort en pareil jour en 1643. S. M. entre présentement dans la quarante-quatrième année de son règne.

Mercredi 15, *à Versailles.* — Le roi alla se promener en calèche dans son grand parc avec des dames et fit chasser sa chienne, et descendit quelquefois de sa calèche pour tirer. — Monseigneur suivit le roi quelque temps, et puis alla faire collation à la ménagerie, où madame la prin-

cesse de Conty l'attendoit. — Le soir, au retour de la promenade, il y eut comédie italienne. — C'étoit la première fois, depuis sa guérison, que le roi s'étoit promené en carrosse; il avoit avec lui madame de Maintenon, mesdames de Dangeau et de Mornay. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola.

Jeudi 16, *à Versailles.* — Le roi se promena à Trianon avec mesdames de Maintenon, de Chevreuse et de Beauvilliers; il y trouva madame la princesse de Conty et la duchesse de Choiseul qu'il ramena avec lui dans sa calèche. — Monseigneur alla courre le loup dans la forêt de Sénart; il coucha à Villeneuve-Saint-Georges chez Gabriel, des bâtiments du roi, et renvoya ici un écuyer de bonne heure, afin que le roi et madame la Dauphine ne fussent point en peine de lui; il y recourra encore le cerf demain, et il a remis la répétition du carrousel à samedi.

Vendredi 17, *à Versailles.* — Le roi se promena dans son grand parc en calèche. Monseigneur revint de la forêt de Sénart, où il avoit couru le loup. — M. de Morangis, nommé intendant d'Orléans, tomba en apoplexie, et l'on croit qu'il ne sera pas en vie demain. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola. — On a nouvelles que l'électeur de Brandebourg a été compris dans le traité fait entre la Suède et la Hollande au mois de janvier dernier. Cet électeur n'est pas ferme dans sa conduite, et le prince d'Orange lui fait faire une partie de ce qu'il veut par le moyen de l'électrice, à qui il promet de procurer de grands avantages en Hollande aux enfants qu'elle a de l'électeur dont elle est la seconde femme.

Samedi 18, *à Versailles.* — Le roi sortit en calèche, et alla tirer dans son grand parc; on craint qu'il ne soit pas entièrement guéri. — Il y eut répétition du carrousel, qui est remis encore; le soir on eut comédie françoise. — M. de Morangis, frère de M. de Barillon, mourut à Paris. — Dugast, brigadier de cavalerie, va servir en Languedoc,

sous M. de la Trousse. — Le prince de Sonnino est mort à Rome; il étoit frère du connétable Colonne, et chevalier des ordres du roi. Il avoit épousé une fille du duc Césarini, fort riche et fort belle, et avoit pris le parti de France, suivant le testament du duc Césarini, son beau-père, qui avoit donné ordre que celui qui épouseroit sa fille mît les armes de France sur la porte de son palais, qui est la marque à laquelle on connoît à Rome à quelle couronne les grands seigneurs romains sont attachés. Il laisse quatre garçons et deux filles; les aînés de la maison Colonne et ceux de la maison des Ursins sont princes du Soglio à Rome; ils ont en France les honneurs du Louvre, et en Espagne le rang de grands de la première classe.

Dimanche 19, *à Versailles.* — Le roi ne croit pas son mal entièrement guéri. Il est allé faire la revue de son régiment qui est campé ici autour. — Monseigneur alla à Saint-Cloud avec madame la princesse de Conty et les dames; il y soupa. — On eut nouvelles que Mercy et le colonel Heusler avoient battu le Tekely auprès de Segedin. — J'appris la mort du prince de Sonnino, frère du connétable Colonne; il étoit chevalier des ordres du roi. — Dortière, commissaire de la marine, qui est à Constantinople, va de la part du roi dans toutes les échelles du Levant pour examiner la conduite qu'ont tenue jusqu'ici les consuls françois, et pour voir ce qu'on peut faire de meilleur pour le commerce.

Lundi 20, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener à pied dans ses jardins. — Monseigneur alla courre le loup dans Sénart, et puis il revint se promener avec madame la princesse de Conty, à qui il donna la collation à la ménagerie (1). — Les Espagnols sont forts alarmés de voir

(1) En ce temps-là, monseigneur le Dauphin, qui jusqu'alors avoit toujours aimé à se coucher de bonne heure, commença de prendre l'habitude de s'aller promener, après son souper, dans le jardin, et de pousser les promenades jusqu'à une heure après minuit. Quelquefois il y alloit avec madame la princesse de Conty et quelques autres dames (il alloit chez elle deux ou trois fois

nos vaisseaux et nos galères devant Cadix. M. de Feuquières, notre ambassadeur à Madrid, leur redemande 500,000 écus; la jeune reine offre de vendre ses pierreries pour payer cette somme, et les Espagnols ont été charmés de la voir faire cette offre-là pour entretenir la paix entre le roi son oncle et le roi son mari. — M. des Aguets, homme de beaucoup d'esprit, a été fait avocat général de la cour des aides.

Mardi 21, *à Versailles.* — Le roi, ne se trouvant pas absolument guéri, a résolu d'aller à Barége. Il se promena assez longtemps dans ses jardins, où il trouva Monseigneur qui se promenoit de son côté avec madame la princesse de Conty; il lui dit qu'il vouloit lui parler, et que madame la Dauphine et lui l'attendissent avant que d'aller à la comédie. Sur les sept heures, le roi entra dans le cabinet de madame la Dauphine, et lui déclara sa résolution sur le voyage. S. M. a envoyé un ordinaire à Monsieur pour lui mander cette nouvelle. Le roi partira le lendemain des fêtes de la Pentecôte. — Le soir il y eut comédie italienne, où tout le monde étoit fort triste, à cause de la nouvelle que le roi venoit de dire. — Madame de Montespan eut des vapeurs très-violentes en apprenant que la santé du roi n'étoit pas entièrement rétablie. On ne sait si elle sera du voyage (1). — Le roi a donné une pension de

---

par jour); quelquefois il n'étoit accompagné que de son officier des gardes du corps. Ces promenades et les continuelles confidences qu'il faisoit au comte de Sainte-Maure, l'un des seigneurs qui étoient particulièrement attachés auprès de lui, faisoient déjà raisonner les courtisans, et ne plaisoient peut-être guère à madame la Dauphine; mais il ne paroissoit encore rien de déclaré sur lequel on pût faire des fondements certains. (*Mém. du marq. de Sourches.*)

(1) Madame de Montespan, n'ayant pu obtenir d'être du voyage, s'en alla de chagrin à Paris, où le dépit lui ayant donné de grandes vapeurs, les princes, ses enfants, s'y en allèrent en grande diligence; mais ils revinrent dès le soir, ayant appris la cause de son mal. De l'humeur dont elle étoit, il étoit bien difficile qu'elle digérât facilement une disgrâce aussi manifeste que celle-là, et elle ne pouvoit se résoudre à quitter la cour, de quelque manière que ce pût être, encore moins par une disgrâce. (*Mém. du marq. de Sourches.*)

2,000 francs à M. de Liscouet, lieutenant de roi de la citadelle de Marseille.

Mercredi 22, *à Versailles.* — Monsieur vint au lever du roi; il suivra S. M. au voyage; Madame demeurera ici ou à Saint-Cloud. — Ce voyage sera de vingt-cinq jours de marche et sept de séjour; le roi aura dans son carrosse Monseigneur, M. et madame de Bourbon, madame la princesse de Conty et madame de Maintenon. — Il y aura un second carrosse pour les dames qui suivront. — On a commandé douze cents hommes du régiment des gardes françoises et huit cents des Suisses pour le voyage. Monseigneur joua le soir chez madame la Dauphine. — Je sus que M. l'archevêque de Reims avoit fait sortir de chez lui le marquis et la marquise de Créqui, sa nièce, qu'il y avoit fait loger avec tous leurs domestiques et leurs chevaux qu'il nourrissoit. La marquise s'est retirée chez le maréchal de Créqui, qui l'a très-bien reçue, et qui l'emmènera avec lui à Nancy.

Jeudi 23, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener en calèche dans son parc; il fit chasser sa chienne et tira quelques coups. On ne parle plus que du voyage. Monseigneur alla courre le loup à Sénart. — S. M. a donné l'intendance d'Orléans à M. de Creil-Bournisseau, gendre de M. d'Argouges, qui étoit intendant à Bourges, et il a donné l'intendance de Bourges à M. d'Argouges le fils. — Lanson a eu une pension 1,000 écus; il avoit déjà 2,000 francs; ainsi il a 5,000 livres qui étoit la même pension qu'avoit son père, et c'est ce que le roi a voulu qu'il eût en considération des services du père et du fils.

Vendredi 24, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; il met pied à terre assez souvent pour tirer. — Monseigneur se promena en carrosse avec madame la Dauphine; puis ils s'embarquèrent sur le canal, et allèrent faire collation à la ménagerie. — Madame de Montespan revint de Paris, où elle avoit passé quelques jours; il n'est pas sûr qu'elle soit du voyage. — Il y aura dans le second

carrosse du roi mesdames de Soubise, de Chevreuse, de Grammont, de Seignelay et de Montchevreuil. — Le roi a donné 2,000 écus de gratification à M. d'Arcy, son ambassadeur à Turin.

Samedi 25, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son grand parc en calèche, puis revint se promener à pied dans ses jardins. — Monseigneur fit la répétition du carrousel, qui sera mardi sûrement; madame la Dauphine avoit proposé au roi qu'on le remît au retour du voyage; mais S. M. a résolu qu'il s'achèveroit présentement, puisque toute la dépense en étoit faite. — Au sortir du carrousel, il y eut, chez madame la Dauphine, l'opéra d'*Armide*, chanté par la musique de Paris. — Madame de Montespan, chez qui le roi étoit allé au sortir de la messe comme à son ordinaire, s'en alla le soir toute seule à Rambouillet; elle n'a voulu prendre congé du roi ni de personne. — M. le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois iront la joindre demain; elle doit les mener à Fontevrault. — M. le duc de la Force fit abjuration à Paris entre les mains de M. l'archevêque. — Le roi a donné une pension de 5,000 francs au fils du président le Coigneux, qui mourut il y a quelque temps, et dont M. Pelletier a eu la charge.

Dimanche 26, *à Versailles*. — Le roi se promena longtemps en calèche et à pied; son mal va beaucoup mieux, et on commence à espérer qu'on ne fera point le voyage de Barége. — Monseigneur alla à Saint-Cloud; il y soupa; il avoit mené avec lui madame la princesse de Conty, Madame et mesdemoiselles de Lislebonne et madame de Choiseul. — Le roi envoya dire à M. le comte de Toulouse, comme il montoit en carrosse pour aller joindre madame de Montespan à Rambouillet, qu'il demeurât, et qu'il le vouloit mener avec lui au voyage. — Madame la duchesse d'Uzès a mené mademoiselle de Blois à Rambouillet. — On écrit de Rome que le pape a donné la charge de gonfalonier héréditaire du peuple

romain au prince Pamphile, petit-neveu d'Innocent X, dont il est créature; il l'a préféré à son neveu Dom Livio Odescalchi; cette charge étoit héréditaire depuis quelques siècles dans la maison Césarini, qui est finie.

Lundi 27, *à Versailles.* — Le roi déclara après son dîner qu'il ne feroit point le voyage de Barége, parce que son mal va considérablement mieux, et que sa santé achève de se rétablir, sans qu'il ait besoin de la chercher si loin. Le soir il alla se promener à Marly avec mesdames de Bourbon, de Conty, de Chevreuse, de Maintenon et de Montchevreuil; il se fit amener un cheval dans les allées, il le monta sans peine, et ne fut point incommodé, ni durant qu'il fut à cheval, ni après en être descendu; il fit voir son mal à Monsieur, qui l'en pria, et se fit visiter par Bessière; nul chirurgien ne l'avoit encore vu que Félix. Bessière croit le mal fort léger, et le soir, à son coucher, le roi nous dit qu'il étoit beaucoup mieux qu'il n'avoit encore été. — Monseigneur alla à la comédie italienne avec madame la Dauphine; il la fit commencer de bonne heure, et en sortant il monta à cheval et alla trouver le roi à Marly. — S. M a envoyé quérir M. du Maine, et lui a dit de mander à madame de Montespan, qui est encore à Rambouillet, que le voyage de Barége étoit rompu; ainsi elle reviendra demain apparemment.

Mardi 28, *à Versailles.* — En sortant de la messe, le roi entra chez madame de Montespan, qui arrivoit de Rambouillet. — L'après-dînée, tous les chevaliers et les dames du carrousel vinrent dans leur magnifique habillement dans la grande galerie, où le roi et madame la Dauphine les virent à loisir. Ensuite S. M. et madame la Dauphine allèrent à la grande écurie dans la chambre de M. le Grand, d'où ils virent la marche, la comparse et les courses. On courut les têtes; MM. de Murcé, de Nesle, le Grand-Prieur, le petit Duras et Nangis disputèrent le prix; on l'avoit couru en deux courses, et ils avoient chacun sept têtes; M. le grand-prieur et Nesle demeu-

rèrent longtemps à disputer, emportant chacun les quatre têtes. M. de Saint-Aignan vint dire au roi tout haut que ces messieurs demandoient à partager. Le roi répondit que, non-seulement il ne vouloit pas, mais qu'il trouvoit la proposition si mauvaise, que ni l'un ni l'autre n'auroit le prix, et qu'il le rendroit demain à tous les chevaliers pour le courre. Le pauvre marquis de Nesle n'avoit nulle part à cette proposition-là, et M. le grand-prieur même prétend que M. de Saint-Aignan n'avoit pas bien entendu ce qu'il lui avoit dit, et qu'ainsi il avoit eu tort de demander pour lui une chose qu'il n'avoit nulle intention de faire. — Au sortir du carrousel, le roi alla souper à Marly avec madame la princesse de Conty, mesdames de Chevreuse, de Maintenon, de Montchevreuil et de Mornay, et Monseigneur y mena dans son carrosse madame la Duchesse, madame et mademoiselle de Bourbon, mesdames de Choiseul et de Dangeau, mademoiselle de Grammont et mademoiselle de Bellefonds. — Monsieur et Madame retournèrent à Saint-Cloud. — M. le Prince vint ici de Saint-Maur; il y est arrivé asser incommodé; il a la goutte assez violente. — Voici les noms des chevaliers et des dames du carrousel, et le rang que le sort leur a donné (1).

Mercredi 29, *à Versailles*. — Le roi alla à la grande écurie sur les cinq heures; madame la Dauphine l'y suivit; dès qu'ils furent arrivés, Monseigneur se mit en marche avec tous les chevaliers et toutes les dames du carrousel; après la comparse, on recourut les têtes; il n'y eut point de courses de dames, et il fut réglé qu'on ne courroit que deux courses; le comte de Brionne emporta les huit têtes, et personne ne lui disputa; Monseigneur en avoit sept. Après les têtes, on recourut la bague pour le

(1) Le manuscrit de la Bibl. de l'Arsenal ajoute : « Nota. A l'original il se trouve deux pages en blanc et rien d'écrit. » — Voir les détails de ce carrousel dans le *Mercure* et dans les *Mémoires du marquis de Sourches*.

second prix ; M. le grand-prieur et M. de la Châtre le disputèrent, et ce dernier le gagna. Les courses finies, le roi donna les deux prix, qui étoient deux épées de diamants, et le premier beaucoup plus beau que le second. — Après les courses, le roi s'alla promener à Trianon, et Monseigneur alla faire collation à la ménagerie avec madame la princesse de Conty. — M. le prince de Conty revint le soir ; il fit la révérence au roi en arrivant, et se trouva au coucher de Monseigneur ; il ne paroît pas qu'il soit encore raccommodé à la cour ; ainsi apparemment il retournera à Chantilly quand la cérémonie des chevaliers sera finie ; il ne verra personne ici dans sa chambre.

Jeudi 30, *à Versailles.* — Le roi tint le chapitre des chevaliers de l'ordre, et proposa M. le duc de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conty et M. le duc du Maine ; on ne sait point encore comment ils marcheront le jour de la cérémonie. — Le soir, le roi s'alla promener à Marly avec les dames. — Monseigneur vint à l'Opéra, à Paris, avec madame la Duchesse, madame et mademoiselle de Bourbon, madame de Polignac et madame d'Urfé. — Les filles de madame la Dauphine les suivirent dans leur carrosse, et demeurèrent dans la seconde loge ; il n'y eut que les dames dans la première. — Monsieur a quitté son lait et est revenu à Versailles avec Madame. — Le roi a donné une pension de 2,000 francs à la marquise de Clermont-Saint-Aignan, nouvelle convertie, et à M. de Scorbiac, ancien conseiller du parlement de Toulouse, homme de réputation et nouveau converti, une pension de 1,000 écus qui passera après sa mort à son fils aîné.

Vendredi 31, *à Versailles.* — Le roi se promena longtemps à pied dans ses jardins, et sa santé se rétablit tous les jours. — Monseigneur alla courre le loup dans la forêt de Sénart. Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola. — On a nouvelles de Lisbonne qe

le maréchal de Schomberg est arrivé avec sa famille; il envoie le comte Charles, son fils cadet, servir l'empereur en Hongrie. — Nous apprîmes d'Angleterre que la princesse de Danemark est accouchée à Windsor d'une fille, qui a été baptisée et nommée Anne-Sophie. Milord Duras a été son parrain, la comtesse de Roskomont et la baronne de Churchill ont été ses marraines.

Samedi 1er juin, à Versailles. — Le roi, au sortir de vêpres, alla se promener dans ses jardins; il fit voir ses fontaines à M. l'archevêque de Paris, puis il s'embarqua sur la galère et nous y fit monter avec lui. — Monseigneur et madame la Dauphine se promenèrent longtemps en carrosse autour du canal, et puis Monseigneur s'embarqua pour venir joindre le roi, qui ne put le recevoir dans la galère, parce qu'elle étoit déjà trop pleine. — Au retour de la promenade, Monseigneur joua chez madame la Dauphine. Le roi fit ses dévotions et toucha les malades; madame la Dauphine fit ses dévotions. — Le maréchal de Bellefonds, qui étoit parti de chez lui sur le bruit du voyage du roi, vint ici et s'en retourna le lendemain des fêtes. — Le roi a donné l'abbaye de Hannecour, près Cambrai, à un fils de Neufchelle, lieutenant des gardes du corps; il a laissé aussi plusieurs autres petits bénéfices.

Dimanche 2, à Versailles, jour de la Pentecôte. — Le roi sortit de son appartement sur les onze heures pour aller à la chapelle; il marcha avec tous les chevaliers de l'ordre. Monseigneur marchoit seul devant lui; Monsieur seul, M. de Chartres seul; M. le Duc marchoit au milieu de M. Bourbon et de M. le prince de Conty. Devant eux marchoit M. du Maine seul, les autres chevaliers de l'ordre deux à deux. Après la grand'messe, qui fut dite par M. de Paris, prélat de l'ordre, S. M. se mit sur un marchepied dans un fauteuil, et reçut les quatre nouveaux chevaliers. M de Chartres fut présenté par Monseigneur et par Monsieur, faisant tous trois les révérences ensemble et de front; puis M. le duc de Bourbon au milieu de M. le

Prince et de M. le Duc; ensuite M. le prince de Conty, accompagné de MM. les ducs de Chaulnes et de Saint-Simon, et M. du Maine mené par MM. les ducs de Créqui et de Saint-Aignan. M. de Montauzier pouvoit disputer cet honneur-là à M. de Saint-Aignan, parce qu'il a cédé son duché à M. de Beauvilliers, son fils; mais il a mieux fait de ne le point contester. — M. le Prince n'avoit point été à la marche; sa foiblesse ne lui permet pas, et même il a toujours été assis pendant que M. de Bourbon, qu'il présentoit, à prêté son serment. Il y a présentement de chevaliers de l'ordre vivants, huit princes de la maison royale, quatre prélats, trois étrangers, qui sont le roi de Pologne, M. de Mekelbourg et M. de Bracciano, et treize gentilhommes françois; avec le grand-aumônier et les quatre officiers de l'ordre, voilà trente-trois places remplies; ainsi il en vaque encore soixante-sept, quatre pour les ecclésiastiques et soixante-trois pour les laïques *. — Le soir, après le salut, le roi monta à cheval pour aller tirer dans son parc; S. M. ne sentit aucune incommodité à cheval. — M. le Prince s'en retourna à Paris, fort incommodé; il s'étoit beaucoup efforcé pour être à la cérémonie et pour parler au roi sur les intérêts de M. le prince de Conty, qui s'en est retourné le soir pour se tenir à Chantilly, jusqu'à ce qu'il plaise à S. M. de lui rendre ses bonnes grâces. — Madame la Dauphine, après vêpres et le sermon, monta chez mademoiselle Bezzola, où elle demeura jusqu'à souper.

* On voit par là la continuation de ce qui avoit toujours été aux cérémonies de l'ordre : que ceux de même rang marchoient ensemble; Monseigneur seul comme héritier présomptif et nécessaire; Monsieur comme fils de France; M. de Chartres comme petit-fils de France; les trois princes du sang ensemble, et M. du Maine, seul, déjà mis au-dessus de tous, mais non encore avec les princes du sang. Le rang de petit-fils de France fut établi par Louis XIII pour Mademoiselle, unique alors que monsieur Gaston eût d'enfant, et le roi n'en ayant point. La grande-duchesse de Toscane, qui a passé sa vie en France, madame de Guise, sa sœur, et sœur de père de Mademoiselle, l'ont eu à

son exemple, et de même les enfants de Monsieur, et ce rang approche bien plus du fils de France que du prince du sang, quoique fait pour être une sorte de milieu entre deux. M. du Maine est le premier bâtard qui ait eu l'ordre à quinze ans; nul prince du sang non plus à cet âge, et il s'en trouvera peu au-dessous de vingt-deux ans. Les fils de France, qui le portent en naissant, reçoivent le collier vers cet âge. C'est la dernière cérémonie où se soit trouvé le grand Condé. M. le duc de Bourbon étoit donc mal fondé de prétendre marcher avec M. le duc de Chartres, n'étant pas de même rang, en habit de novice, en allant; et M. le prince, trop goutteux pour marcher, se trouva seulement à la chapelle. On verra dans la suite comme cela fut changé. M. de Chartres étoit le seul petit-fils de France qu'il y eût depuis l'établissement de ce rang par Louis XIII.

Pour la prétendue prétention de M. de Montauzier sur M. de Saint-Aignan, ni elle n'eut lieu, ni on ne peut présumer que M. de Montauzier l'eût imaginée, puisque les ducs démis n'y ont jamais perdu que leur séance au parlement, et quoi que ce soit d'ailleurs; tout en est exemple et jamais rien au contraire.

Lundi 3, *à Versailles.* — Le roi, Monseigneur et Monsieur allèrent se promener à Saint-Cloud. Monseigneur fit ses dévotions le matin. — Le comte de Charlus prêta le serment de fidélité de la charge de lieutenant de roi de Bourbonnois, par la démission du marquis de Levy, son père, à qui le roi laisse le commandement dans la province, et assurance de rentrer dans la charge, si son fils venoit à mourir; ce n'est pas une survivance, car le mot n'y est point, mais c'est la même chose dans le fond. — Dans la cérémonie d'hier, M. le duc de Bourbon prétendoit marcher côte à côte de M. le duc de Chartres, disant que M. le duc de Chartres ne devoit être considéré que comme premier prince du sang, et qu'il n'y avoit point d'exemple contraire; cependant le roi jugea en faveur de M. le duc de Chartres, parce qu'il lui a donné un rang au-dessus des princes du sang.

Mardi 4, *à Versailles.* — Le roi fit la revue de son régiment, qui est campé ici aux environs. — Monseigneur alla souper à Marly avec madame la princesse de Conty, la duchesse de Choiseul, mesdames de Bellefonds et d'Urfé, ma-

demoiselle de Biron et les filles de madame la princesse de Conty. — J'appris que M. le duc de Mazarin avoit donné à son fils toutes ses terres d'Alsace, le grand bailliage de Haguenau et le gouvernement du fort Louis, au lieu de la terre de la Meilleraye. Par ce traité-là, le duc de la Meilleraye aura 20,000 écus de rente de son père, et la terre de la Meilleraye n'en vaut pas 10; le roi a consenti à ce traité-là. — Le chevalier de Lascouet, qui est à Monsieur, a acheté le gouvernement de Chartres de M. le chevalier de Châtillon; c'est Monsieur qui nomme, et le roi donne les provisions.

Mercredi 5, à Versailles. — Monseigneur courut le loup; madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola. — Le roi alla voir les bâtiments de Saint-Cyr. Monsieur, madame la duchesse de Bourbon, madame la princesse d'Harcourt et madame de Maintenon étoient avec lui. — Le roi d'Angleterre a formé un petit camp dans la plaine de Honslow, entre Londres et Windsor; il y a 7,000 hommes de pied et 2,300 chevaux, commandés par milord Duras et par milord d'Ombarton, lieutenants généraux, qui roulent par semaine; on y a mené de la Tour de Londres trente pièces de canon; milord d'Ombarton est catholique, et a longtemps servi en France sous le nom de Douglas; il a une chapelle dans le camp, où l'on dit la messe publiquement. L'évêque de Londres, de son côté, y a envoyé douze ecclésiastiques pour y faire le service selon l'usage de l'église anglicane.

Jeudi 6, à Versailles. — Le roi vouloit aller tirer l'après-dînée, mais le vilain temps l'en empêcha; Monseigneur courut encore le loup, et ne revint qu'à onze heures du soir. — Le soir, chez madame la Dauphine, il y eut un joueur de gobelets qui fit des tours fort extraordinaires et fort adroits. — Le roi a donné des lettres-patentes pour l'établissement de la communauté de Saint-Cyr, et pour partie de la fondation, qui doit être de 50,000 écus de rente; il y a uni la manse abbatiale de l'abbaye de Saint-

Denis, qui va à peu près à 100,000 francs. Madame de Maintenon en aura la direction générale; madame de Brinon sera supérieure de la communauté, et l'abbé Goblin sera supérieur ecclésiastique, avec 2,000 francs de pension. Il y aura trente-six dames, vingt-quatre sœurs converses, et deux cent cinquante demoiselles; les dames et les demoiselles font preuve de trois races ou de cent ans de noblesse, et d'Hozier est le généalogiste.

Vendredi 7, *à Versailles.* — Le roi se promena à pied dans ses jardins, et puis monta en carrosse pour aller se promener à Marly; Monseigneur l'y suivit, et revint encore assez à temps pour être à la comédie françoise. — Le roi fut de retour de Marly à neuf heures, et soupa ici à son ordinaire. — On écrit de Madrid que le prince de Chimay est mort en Navarre; il étoit gouverneur du Luxembourg en 84, quand nous le prîmes; le roi d'Espagne lui avoit donné la vice-royauté de Navarre, qu'il vient de donner présentement au duc de Bournonville, père de M. de Bournonville qui sert ici dans les gendarmes du roi.

Samedi 8, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur et Madame allèrent courre le cerf à Montfort. — J'appris que le roi avoit donné au procureur général du parlement 50,000 francs pour lui aider à payer le Ménilmontant qu'il achète. — Il paroît que le prince d'Orange établit de plus en plus son pouvoir dans les Provinces-Unies; il se sert de l'autorité que lui donnent ses charges de stathouder, de capitaine général et d'amiral, pour mettre dans les emplois de guerre, de police et de finance, des gens absolument à lui, et pour en avoir dont il soit encore plus assuré que de ceux du pays. Il s'est déclaré le protecteur de tous les François réfugiés; il leur fait accorder des églises dans toutes les villes; il donne des pensions à leurs ministres, et prend dans sa maison ceux qui ont le plus de réputation, comme MM. Claude et Mainard; il se sert de ceux qui savent mieux écrire, pour répandre dans les esprits ce qui lui est plus avantageux; il

leur donne la permission de tenir des espèces de synodes nationaux composés de seuls François. Il a obligé les états généraux à donner aux officiers réfugiés 100,000 florins de pension, dont il s'est réservé la distribution; il y a déjà plus de six-vingt de ces officiers qu'il a mis en différentes garnisons, et qui ont prêté serment de fidélité et promis de servir contre tous les princes du monde, sans exception; il donne des emplois aux officiers et aux soldats au-dessus de ce qu'ils avoient en France; il a mis dans ses gardes l'Estang, et a fait des grâces à la Mulonière, à Goulons, ingénieur, à la Caillemote, à Miremont et à quelques autres; il a formé des compagnies de cadets, à l'imitation de celles que le roi a établies en France.

Dimanche 9, *à Versailles.* — Le roi alla souper à Marly avec madame de Bourbon, madame de Maintenon, madame de Chevreuse et madame la comtesse de Grammont. — Il y eut comédie italienne à sept heures, et, au sortir de la comédie, Monseigneur monta en carrosse avec madame la princesse de Conty, madame de Choiseul, madame de Dangeau, mademoiselle de Biron et mademoiselle de Grammont, et alla trouver le roi à Marly.

Lundi 10, *à Versailles.* — Le roi monta à cheval et alla tirer dans son parc; Monseigneur alla courre le loup à Sénart. — On eut nouvelle de Rome que le pape avoit consenti que l'abbaye de Saint-Denis fût affectée à l'entretien des filles de Saint-Cyr. La seule difficulté qui reste, c'est de régler ce que le roi donnera pour cela; à Rome, ils prétendent cinq ou six années du revenu de Saint-Denis.

Mardi 11, *à Versailles.* — Le roi alla se promener à Marly, et revint souper ici; Monseigneur se promena avec madame la princesse de Conty. — Madame la Dauphine passa l'après-dînée chez mademoiselle Bezzola.

Mercredi 12, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup. — On apprit que le

marquis de Beaupré (1) étoit à l'extrémité; Choiseul demanda sa charge pour son fils, qui sert dans le régiment du roi, et le roi la lui accorda. — On mande de Rome que le pape a fait faire de grandes réjouissances pour la conversion des hérétiques de France; il a tenu un consistoire exprès, où il a donné de grandes louanges au roi, et a fait tenir une chapelle où l'on a chanté le *Te Deum*, ce qui a été suivi d'illuminations dans toute la ville pendant trois jours; le duc d'Estrées et le cardinal d'Estrées ont donné ensuite des fêtes magnifiques.

Jeudi 13, *à Versailles, jour de la Fête-Dieu.* — Le roi fut à pied à la procession, à la paroisse, et revint de même; Monseigneur l'y suivit; madame la Dauphine n'y alla point, à cause de sa grossesse. — Le soir, après le salut, le roi alla se promener à Marly. — J'appris que l'Empereur avoit donné le gouvernement de Carinthie au comte de Rosemberg, beau-frère de madame de Dangeau.

Vendredi 14, *à Versailles.* — Le roi alla se promener sur le canal; il monta sur le vaisseau qu'a fait bâtir Langeron. — Monseigneur alla courre le loup à Sénart, et revint coucher à Choisy, chez Mademoiselle, qui n'y étoit pas; il veut recourre le loup encore demain. — Le bruit courut que Sainte-Maure avoit eu ordre de ne pas entrer avec Monseigneur chez madame la princesse de Conty, où il avoit accoutumé de le suivre.

Samedi 15, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener en carrosse autour du canal. Monseigneur, qui étoit revenu de bonne heure de sa chasse, le suivit quelque temps, et puis monta en carrosse avec madame la Dauphine, qui se promenoit aussi autour du canal. — Monseigneur ordonna que tous les gens qui le voudroient suivre à la chasse du loup, fussent vêtus de la même manière; il veut qu'ils aient tous des habits de drap vert avec du galon d'or (2).

---

(1) Il étoit lieutenant de roi de Champagne. (*Note de Dangeau.*)

(2) Ce galon prit le nom de *galon du loup*. « Les uns y mettent (à leurs

— Le roi donna les grandes entrées à M. le Duc, qui les souhaitoit depuis longtemps, et qui a été fort sensible à cette grâce-là *.

* Les princes du sang n'ont jamais eu que les entrées de la chambre, qui sont les moindres de toutes, et que toutes les charges chez le roi donnent. M. le Prince le héros, et M. le prince de Conty, mari de sa petite-fille, n'en ont jamais eu d'autres. M. le prince de Conty, son frère aîné, et M. le duc de Bourbon eurent les grandes ou des premiers gentilshommes de la chambre, en épousant des filles bâtardes du roi; et cependant M. le Prince et M. le Duc, père et grand-père de M. le duc de Bourbon, n'en eurent point. Enfin M. le Duc les obtint alors; mais il n'eut jamais celles du cabinet entre le souper et le coucher du roi, et dormoit souvent à la porte en dehors, à la vue de tous les courtisans qui attendoient le coucher du roi dans la même pièce, tandis que M. son fils étoit dans le cabinet. Chez Monseigneur, c'étoit de même pour les princes du sang. Pendant la régence, le cardinal Dubois, voulant s'insinuer auprès du roi et avoir des privances au-dessus des premiers gentilshommes de la chambre, inventa les entrées familières, qu'il mit avant que nul sans exception entrât. M. le Duc, alors surintendant de l'éducation du roi, voulut ces mêmes entrées pour tous les princes du sang, à quoi le cardinal n'osa résister par rapport à M. de Chartres, quoique M. le duc d'Orléans y fût assez indifférent; et de cette manière, ils sont tous montés, des simples entrées de la chambre, à de plus grandes entrées que celles du grand chambellan et des premiers gentilshommes de la chambre, jusqu'alors inconnues. Le seul gouverneur du roi les eut aussi et aussitôt après M. de Fréjus, comme précepteur. M. le comte de Toulouse, qui avoit conservé l'extérieur de prince du sang dans la disgrâce de son frère, les eut par cette raison; et de là M. du Maine et ses enfants les ont eues aussi à leur tour, outre les entrées de premier gentilhomme de la chambre, qu'on nomme les Grandes, parce qu'il n'y en avoit pas de plus grandes jusqu'à l'inven-

---

habits) un passe-poil d'un petit galon léger en double, ou bien un galon tout plat fort léger, qui est fait d'un cordonnet d'argent avec deux lames au bord. On l'a nommé d'abord *galon de paille* et ensuite *galon du loup*, à cause qu'on en voyoit sur les habits de tous ceux qui alloient à cette sorte de chasse avec monseigneur le Dauphin. Il est devenu si commun qu'il a été ordonné à tous ceux qui ont l'honneur de l'accompagner, quand il va prendre ce divertissement, de mettre ce galon sur un drap de Hollande vert, de sorte que ce prince y a déjà été plusieurs fois à la tête de trente personnes vêtues de ces justaucorps. (*Mercure* de juin 1686, p. 325.)

tion du cardinal Dubois. Il y avoit quelqu'entretemps coupés dans le cabinet du feu roi, où, privativement à quiconque, MM. du Maine et de Toulouse étoient admis; et le soir, entre le souper et le coucher du roi, il n'entroit avec lui dans son cabinet que Monseigneur, Monsieur, M. et madame de Chartres, M. et madame de Bourbon, depuis duc et duchesse; M. et madame du Maine; M. le comte de Toulouse et madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, même après la disgrâce de sa sœur, et tant que madame de Thianges a vécu; dans la suite, M. et madame la duchesse de Bourgogne, M. et madame la duchesse de Berry, et à la fin, Madame, à la mort de madame la Dauphine-Savoie, toutes les femmes sur les tabourets, Monseigneur et tous les hommes debout, hors Monsieur, qui, dans ce particulier, se mettoit dans un fauteuil. Ainsi, c'étoit une partie de la famille royale, et les bâtards et bâtardes du roi, leurs maris et leurs femmes. Les dames d'honneur se tenoient dans un autre cabinet, et d'Antin et M. d'Olonne y entroient par derrière; mais d'Antin seulement lorsqu'il eut les bâtiments, d'Olonne, gouverneur du comte de Toulouse ci-devant, et privativement à M. de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre du roi, ministre et gouverneur des enfants de France, à plus forte raison de tous autres. A Fontainebleau, les dames d'honneur étoient dans le même cabinet que le roi, et alors les dames d'honneur, duchesses, la duchesse du Lude, dame d'honneur de madame la Dauphine, la duchesse de Saint-Simon, dame d'honneur de madame la duchesse de Berry, et ensuite, quand Madame y entra, la duchesse de Brancas, sa dame d'honneur, fermoient le cercle de chaque côté, joignant de front les dernières princesses du sang, et les autres dames d'honneur et la maréchale de Rochefort comme les autres, debout ou par terre, sans carreaux hors de rang, et les princes pirouettant derrière les tabourets des princesses.

Dimanche 16, *à Versailles*. — Le roi alla entendre le salut à Noisy, et puis il fut souper à Marly avec mesdames de Maintenon, de Chevreuse, princesse d'Harcourt, de Montchevreuil et de Dangeau. — Monseigneur se promena en bateau avec madame la Dauphine, et allèrent faire collation à la ménagerie. — Le bruit courut que la duchesse de Choiseul se retiroit de la cour, par le conseil de sa famille; quelques gens même croyoient que c'étoit par ordre du roi; mais, pour faire cesser ce bruit-là, elle demeurera encore quelques jours ici devant que de s'en aller à la campagne. — Mademoiselle Bezzola descendit

chez madame la Dauphine pour la première fois depuis sa maladie.

Lundi 17, *à Versailles.* — Le roi et Monseigneur prirent médecine tous deux, malgré la grande chaleur; le roi ne sortit point de tout le jour; Monseigneur joua l'après-dînée, et, après soleil couché, il s'alla promener avec madame la princesse de Conty. — Le roi apprit la mort de Beaupré; il étoit de la maison de Choiseul; il commandoit dans Dinan et étoit maréchal de camp, homme de beaucoup de mérite et fort estimé, mais fort pauvre, et il laisse beaucoup d'enfants. Sa charge de lieutenant de roi de Champagne a été donnée à son fils, il y a quelques jours. — Monsieur et Madame allèrent à Saint-Cloud pour trois semaines.

Mardi 18, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc après le salut, où il a assisté pendant toute l'Octave. — Monseigneur alla à Saint-Cloud en sortant du salut; il avoit dans son carrosse madame la princesse de Conty, madame de Choiseul, madame de Seignelay, madame de Polignac et madame de Dangeau. — A une heure après minuit, Monseigneur revint ici et changea d'habit, puis remonta en carrosse pour aller courre le loup à Villeneuve-Saint-Georges, avec les habits verts qu'ont fait faire tous ceux qui ont l'honneur de le suivre. — L'abbé de Grammont, neveu de l'archevêque de Besançon, a été sacré évêque *in partibus*, pour pouvoir faire les fonctions épiscopales dans le diocèse de son oncle.

Mercredi 19, *à Versailles.* — Au sortir du salut, le roi se promena à pied dans ses jardins, puis il s'embarqua avec madame la Dauphine sur le canal; toute la musique suivoit dans des batéaux. Monseigneur revint sur les huit heures, s'embarqua dans une gondole, rejoignit le roi et monta dans sa berge. — Les grandes chaleurs ont obligé Monseigneur à renvoyer son équipage pour le loup, et demain il commencera à se baigner.

Jeudi 20, *à Versailles, jour de la petite Fête-Dieu.* —

Le roi fut toujours à pied à la procession, malgré l'excessive chaleur. Le soir, il alla souper à Marly et y mena madame la princesse de Conty, qui avoit été quelques jours sans être de ces petits voyages-là. — Monseigneur se baigna au port de Marly, puis il alla joindre le roi à Marly, où il soupa. — Madame la Dauphine se promena ici sur le canal. — Ce jour-là, le feu prit en trois endroits à Versailles, et toutes les hardes furent brûlées dans notre appartement par le feu de la cuisine de M. de Vivonne.

Vendredi 21, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur se baigna, et, au retour de son bain, il vint dans une gondole joindre madame la Dauphine qui se promenoit sur le canal. — Le roi donna 15,000 francs de gratification à M. de Bonrepos, qu'il avoit envoyé en Angleterre et en Hollande. — Le roi accorda à Duquesne la permission de se retirer en Suisse avec sa famille; il y a acheté une terre qui s'appelle Eaubonne; c'est M. de la Feuillade qui a demandé au roi cette grâce-là pour Duquesne.

Samedi 22, *à Versailles.* — Le roi se promena en calèche, puis s'embarqua sur le canal avec mesdames de Maintenon, de Chevreuse, de Montchevreuil, de Mornay et de Quélus. Monseigneur continua de se baigner. — Madame la Dauphine se promena sur le canal. — Le roi prêta à M. de Richelieu l'appartement de M. de Bouillon, afin que madame de Richelieu y pût faire ses couches; jusques ici cet appartement-là n'avoit point été prêté. — On a nouvelles que les Polonois ont fait la paix avec les Moscovites; les principaux articles du traité sont que le roi et la république de Pologne cèdent à perpétuité aux grands-ducs les villes et les palatinats de Smolansko et de Kiovie. Les Moscovites, de leur côté, doivent payer aux Polonois 500,000 écus, attaquer les Tartares cette année et déclarer la guerre aux Turcs l'année qui vient; si cela est vrai, le roi de Pologne n'aura pas de peine à s'emparer de la Moldavie et du Budgiack.

Dimanche 23, *à Versailles.* — Le roi alla tirer au sortir du salut, puis il alla s'embarquer à l'autre bout du canal avec mesdames de Maintenon, princesse d'Harcourt, comtesse de Grammont, de Dangeau et d'Urfé. — Monseigneur continua ses bains, puis vint joindre madame la Dauphine qui se promenoit sur le canal; ils soupèrent dans leur barque au bout de la ménagerie; le roi soupa aussi sur le canal, en marchant toujours, et la musique le suivoit. — Il y eut une grande batterie entre les officiers du régiment du roi et les soldats des gardes; il y eut quinze soldats tués ou blessés.

Lundi 24, *à Versailles.* — Le roi alla se promener et tirer dans son parc. Monseigneur continua ses bains et revint joindre madame la Dauphine qui étoit sur le canal. — Le chevalier de Chaumont revint de Siam; il étoit parti de Brest au mois de mars de l'année passée, et est arrivé à Brest le 18 de ce mois; il a ramené trois ambassadeurs du roi de Siam. S. M. a nommé Torf, gentilhomme ordinaire, pour les recevoir et les défrayer dans tout leur voyage. — Le roi de Siam envoie de beaux présents au roi, à Monseigneur, à madame la Dauphine, à messeigneurs les ducs de Bourgogne et d'Anjou; il y a des présents aussi pour M. de Seignelay et pour M. de Croissy, l'un comme secrétaire d'État de la marine, et l'autre comme secrétaire d'État des étrangers. — M. l'abbé de Choisy est aussi arrivé à Brest; il étoit allé à Siam pour y être ambassadeur, en cas que le chevalier de Chaumont vînt à mourir, et pour y demeurer trois ans, en cas que le roi de Siam songeât à se faire instruire dans la religion chrétienne.

Mardi 25, *à Versailles.* — Le roi alla se promener et souper à Marly; Monseigneur, après le bain, alla l'y joindre; Madame la Dauphine se promena sur le canal. — On sut que les différends qu'on avoit eus avec les Espagnols ont été accordés après plusieurs contestations sur l'affaire des 500,000 écus; on a conclu suivant les propositions que

M. de Feuquières avoit faites de la part du roi. Nos vaisseaux vont se retirer de devant Cadix; notre flotte avoit fort intimidé toute l'Espagne.

Mercredi 26, *à Versailles.* — Le roi alla, se promener en calèche et tirer dans son parc. Monseigneur se promena sur le canal avec madame la Dauphine, et ils allèrent faire collation à Trianon. — Mademoiselle de Montmorency prit la place de fille d'honneur qu'avoit madame de Polignac. C'est M. le Duc qui a demandé la place pour elle, et qui l'a présentée; elle est des Montmorency d'Artois, et son père s'est appelé longtemps la Neufville. Il se fait appeler présentement le prince de Montmorency.

Jeudi 27, *à Versailles.* — Le roi alla tirer après le salut; Monseigneur courut le loup; la pluie a interrompu ses bains. — Madame la Dauphine se promena en carrosse. — Le roi a donné au comte de Crécy, plénipotentiaire à Ratisbonne, une gratification de 9,000 francs. — Le roi a donné à Villevieille, lieutenant-colonel du régiment de Limousin, une pension de 500 écus; il avoit été blessé à l'affaire des Vaudois.

Vendredi 28, *à Versailles.* — Le roi s'alla promener à Trianon avec mesdames de Maintenon, de Chevreuse et de Montchevreuil. — Monseigneur courut le cerf avec Madame, qui vint de Saint-Cloud pour cela; après la chasse, Monseigneur alla joindre le roi, qui, après s'être longtemps promené à Trianon, se revint encore promener ici dans ses jardins. — Madame la Dauphine fit le tour du canal en carrosse. — Le roi donna à Bulonde le gouvernement de Dinan, qu'avoit le marquis de Beaupré. — Je passai à Anet ces deux derniers jours-là.

Samedi 29, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc. Monseigneur alla à Saint-Cloud avec madame la princesse de Conty, mesdemoiselles de Lislebonne, madame de Foix et mademoiselle de Montmorency. — Madame la Dauphine fit le tour du canal en carrosse. — M. le comte de Lobkovits, envoyé de l'Empereur, vint ici dire que les

troupes impériales étoient arrivées devant Bude, dont M. de Bavière et M. de Lorraine vont former le siége. — Le roi a donné à Saint-Hermine, capitaine de vaisseau, parent de madame de Maintenon et nouveau converti, une pension de 1,000 francs sur la marine et une de 500 écus sur le trésor royal.

Dimanche 30, *à Versailles.* — Au sortir du salut, le roi s'alla promener à Trianon, et puis fit le tour du canal seul dans sa calèche. — Monseigneur alla se promener sur le canal avec madame la Dauphine, et ils firent collation à la ménagerie. — Le roi a différé de quelques jours le voyage qu'il veut faire à Maintenon, parce que les pluies ont fort gâté les ouvrages qu'il veut voir. — Le roi a donné à Roullier du Coudray, parent de M. de Pomponne, la charge de procureur général de la chambre des comptes; il y a déjà quelque temps qu'il en faisoit la fonction par commission; mais M. Girard, qui avoit la charge, n'a donné sa démission que depuis peu.

Lundi 1er *juillet, à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son petit parc; Monseigneur courut le loup. Madame la Dauphine se promena en carrosse autour du canal. — On sut que les Vénitiens avoient assiégé Navarin dans la Morée. — Le roi a choisi M. de Fieubet, conseiller d'État, pour avoir soin des affaires de M. le duc du Maine.

Mardi 2, *à Versailles.* — Le roi alla souper à Marly; Monseigneur alla joindre le roi, et mena avec lui madame la princesse de Conty, mesdames de Seignelay, de Mortemart, de Choiseul, d'Urfé, et mesdemoiselles de Grammont et de Montmorency, et deux filles de madame la princesse de Conty. — Madame de Leuville eut ordre de sortir de Paris et de se retirer à Montbrison en Forez. On prétend que c'est pour avoir aidé à l'évasion d'un huguenot, son parent.

Mercredi 3, *à Versailles.* — Le roi se promena à pied dans ses jardins. — Monseigneur courut le loup dans la forêt de Montmorency; madame la Dauphine se promena en carrosse autour du canal. — Le roi donna 100,000 francs

à M. Deville, qui a fait la machine qui élève la rivière de Seine, et, outre cela, S. M. lui a augmenté sa pension de 2,000 francs; si bien qu'il a 8,000 francs de pension, car il y a déjà quatre ou cinq ans qu'il a 2,000 écus.

Jeudi 4, à Versailles. — Le roi, après le salut, alla tirer dans son parc; Monseigneur alla tirer de son côté. — J'appris la mort de M. du Montal le fils; il étoit colonel de cavalerie. — J'appris aussi qu'il y avoit eu quelques démêlés entre MM. de Seignelay et de Croissy, sur un courrier d'Espagne; M. de Beauvilliers et M. Pussort ont raccommodé l'oncle et le neveu.

Vendredi 5, à Versailles. — Le roi se promena dans ses jardins; Monseigneur alla à Saint-Cloud voir Monsieur, et y soupa. — J'appris que M. de la Briffe, gendre de M. le premier président, étoit nommé à l'intendance de Rouen. M. de Marillac revient ici exercer sa charge de conseiller d'État. — M. de la Briffe a perdu depuis un mois sa mère, sa femme et sa fille.

Samedi 6, à Versailles. — M. de Seignelay vint de Sceaux au lever du roi, pour lui apprendre que Foran, chef d'escadre, avec deux vaisseaux du roi, avoit fait attaquer deux galions que les Espagnols avoient fait partir de Santander pour joindre les galions qui viennent des Indes. Après un long combat, Salampar et Amblimont, qui commandoient les deux vaisseaux françois, ont pris les galions; il y a eu 350 Espagnols tués, et ils ont envoyé demander quartier par un prêtre qui est venu dans une chaloupe, un crucifix à la main. — Le comte de Stirum, qui commande la flotte hollandoise, fut témoin du combat: il avoit dix vaisseaux de guerre; les galions s'étoient refugiés dans sa flotte, espérant du secours. Foran lui envoya dire qu'il l'attaqueroit s'il prenoit le parti des Espagnols; le comte de Stirum salua les vaisseaux du roi, et ne se mêla point du combat. Les galions ont été amenés à la Rochelle. — Le roi est allé souper à Marly; Monseigneur y a mené beaucoup de dames. — On croit

que le prince d'Orange ne sera pas content du comte de Stirum, parce qu'il paroît que ce prince seroit bien aise que les affaires se brouillassent dans l'Europe.

Dimanche 7, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur se promena dans les jardins. — Le roi donna ordre à la Rochelle qu'on renvoyât les deux galions qu'on a pris aux Espagnols. On a su, par celui qui les commande, qu'un des galions qui revenoit du Pérou, chargé de 8,000,000, avoit péri auprès des Açores. — Le roi a donné ordre aussi à M. d'Avaux, son ambassadeur en Hollande, de remercier MM. les États de la conduite qu'a eue le comte de Stirum dans le combat de nos vaisseaux contre les galions, au cap de Finistère. — On écrit de Londres que le roi d'Angleterre a mis dans son conseil privé plusieurs seigneurs catholiques : le comte de Powis, milord Arondel de Vardour, milord Bellassis et milord Douvres. Les trois premiers avoient été longtemps prisonniers à la Tour, pendant la vie du feu roi, sur les mêmes accusations dont le parlement s'étoit servi pour faire couper le cou à milord Strafford. Les rois d'Angleterre ont deux conseils : le conseil privé et le conseil du cabinet. C'est dans le premier que se publient toutes les proclamations que le roi fait, tant durant la tenue du parlement, que lorsqu'il ne tient pas; et comme ce conseil tient en quelque façon lieu d'un parlement perpétuel, les rois, pour contenter le peuple, y mettent ordinairement des membres de la chambre basse; le conseil du cabinet n'est composé que des gens en qui le roi a plus particulière confiance.

Lundi 8, *à Versailles.*— Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le cerf dans Montfort, et Madame vint de Saint-Cloud pour courre avec lui. — Le roi a donné à mademoiselle de la Force, qui se convertit, une place de fille d'honneur de madame la Dauphine, quoiqu'il n'y en eût point de vacante; ainsi elles seront sept présentement. Le roi lui donne une pension de 1,000 écus, et

2,000 écus présentement pour lui aider à avoir des habits. — Madame de Courtaumer, sa sœur aînée, qui est convertie il y a six mois, a eu 1,000 écus de pension aussi, et le roi prend soin de tous les garçons et des petites filles*. — On eut nouvelles de Hongrie que les Turcs avoient abandonné Pesth; que M. de Lorraine et M. de Bavière s'étoient joints devant Bude. M. de Lorraine a pris pour aide de camp M. de Souvré, fils de M. de Louvois.

* C'est le premier exemple d'une fille de duc en pareil emploi. M. de la Force étoit un très-pauvre homme, fort ruiné et fort vexé pour sa religion.

Mardi 9, *à Versailles*. — Le roi a donné 100,000 francs de gratification à M. Girard, qui étoit exilé, et qui n'avoit pas voulu donner la démission de sa charge de procureur général de la chambre des comptes; il la donne à cette heure, et touche 350,000 francs d'argent : 250,000 à quoi la charge a été taxée, et les 100,000 francs de gratification du roi. — Le roi dîna et soupa à Marly; après dîner, les dames allèrent chacune dans les appartements qu'on leur avoit préparés, où elles trouvèrent tout ce qui est nécessaire pour l'habillement des dames. En revenant, le roi ramena dans son carrosse madame la duchesse de Bourbon, madame de Moreuil et madame de Mornay, madame d'Urfé et mademoiselle de Doré.

Mercredi 10, *à Versailles*. — Le roi alla à la plaine d'Achères voir arriver toute la gendarmerie qu'il avoit fait camper; c'est M. de Noailles qui commande le camp. — Monseigneur courut le loup à Montmorency. — On apprit la mort de madame de Chalancey, belle-fille de madame de Thianges; elle étoit Rochegiffart et héritière de tout le bien de Vieillevigne; elle est morte en couche en Bretagne. — Le roi a donné au comte de Blet le fils, nouveau converti, une pension de 500 écus.

Jeudi 11, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur fit collation à la ménagerie avec madame la

Dauphine. — Le roi d'Espagne a donné au duc de Bournonville, vice-roi de Catalogne, la vice-royauté de Navarre, vacante par la mort du prince de Chimay, qui étoit gouverneur du Luxembourg, quand nous le prîmes, il y a deux ans. — Le marquis de Gesvres, au lever du roi, lui demanda la permission de le suivre à Maintenon, où le roi veut être fort seul; le roi le refusa, et le soir il lui dit : « Marquis de Gesvres, je vous ai vu ce matin si fâché de ce que je vous refusois de me suivre, que je vous le permets. »

Vendredi 12, *à Maintenon*. — Le roi dîna avant la messe, et, en sortant de la chapelle, il monta en carrosse et partit pour aller coucher à Maintenon, d'où il ne reviendra que lundi. S. M. doit, en chemin, visiter les travaux qu'on fait pour faire venir ici la rivière d'Eure. — Monseigneur est parti sur les quatre heures, et est allé à Saint-Cloud avec madame la princesse de Conty, madame et mesdemoiselles de Lislebonne et la duchesse de Choiseul. Monseigneur est reparti après souper et est revenu ici. — Il n'y a de dames au petit voyage du roi que mesdames de Maintenon et de Montchevreuil, qui sont parties ce matin avec M. du Maine et M. de Montchevreuil.

Samedi 13, *à Maintenon*. — Monseigneur envoya Florensac à Maintenon pour savoir des nouvelles du roi, et madame la Dauphine y envoya Bonneuil, son écuyer ordinaire. — Monseigneur a couru le loup, et est revenu à huit heures joindre madame la Dauphine qui se promenoit sur le canal; ils ont soupé dans la berge, et la musique les suivit dans la *Dunkerquoise*. Florensac est revenu, et a assuré Monseigneur de la bonne santé du roi, qu'il a trouvé fort gai; il a fort visité les travaux; aujourd'hui et demain, il fera la revue de toute l'infanterie qui travailloit à la rivière.

Dimanche 14, *à Maintenon*. — Le roi fit à Maintenon la revue de vingt-deux bataillons qu'il vit sur une ligne, et dont il fut très-content. — Monseigneur alla à Choisy

voir Mademoiselle. Monsieur y vint aussi de Saint-Cloud; on y dîna et soupa; Monseigneur trouva au retour madame la Dauphine à table. — Nous avons appris de Londres une chose qui autorisera fort le roi d'Angleterre dans le dessein qu'il a de procurer aux catholiques la liberté de conscience. Il avoit commencé, dès le mois de janvier, à donner des dispenses de prêter les serments de suprématie et du test; mais au mois d'avril, ayant donné le gouvernement de Douvres au chevalier Édouard Hal, catholique, un particulier lui intenta un procès devant le banc du roi, et prétendit lui faire payer cinq cents livres sterling d'amende pour avoir exercé la charge de colonel d'infanterie et ensuite accepté le gouvernement de Douvres sans avoir prêté les serments. Le chevalier a produit des lettres patentes sous le grand sceau du royaume, par lesquelles le roi lui remet les peines qu'il peut avoir encourues, et le dispense de prêter les serments. L'affaire vient d'être jugée, et tous les juges, à l'exception d'un seul, ont été d'avis que le roi, en vertu de ses prérogatives royales, avoit pu donner une pareille dispense. Milord, chef de justice de ce tribunal, a déchargé le chevalier de l'action intentée contre lui, et a dit hautement que les lois étoient les lois du roi, puisqu'elles ne pouvoient être établies, ni abrogées qu'en son nom et par son autorité, et par conséquent que le pouvoir de dispenser des lois étoit attaché à la qualité de roi.

Lundi 15, *à Versailles*. — Le roi revint ici de Maintenon; il arriva avant quatre heures. S. M. est fort contente de tout ce qu'il a (*sic*) vu dans son voyage; les ouvrages s'avancent fort, et on est assuré du succès. — Le roi retournera quelquefois visiter les travaux, et il fait accommoder la maison et les jardins de Maintenon. — Monseigneur et Madame coururent le cerf à Montfort. — Le roi, une demi-heure après être arrivé, vint voir madame la Dauphine dans son cabinet, et, après avoir tenu conseil, il s'alla promener à pied dans les jardins. — Le maréchal d'Estrées

mande au roi qu'il a quitté la rade de Cadix, avec la flotte qu'il commande, parce que les Espagnols ont promis de rendre les 500,000 écus qu'ils ont exigés des marchands françois, sous prétexte qu'ils avoient, contre les défenses, porté des marchandises dans le Mexique. Le duc de Mortemart est demeuré avec cinq vaisseaux pour recevoir les 500,000 écus; il y avoit un an que l'affaire duroit; il n'a pas tenu au prince d'Orange que les Hollandois ne s'en soient mêlés.

Mardi 16, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur alla courre le loup à Montfort; madame la Dauphine se promena sur le canal. — Il y eut un arrêt rendu au conseil d'en haut par lequel Béchamel fut condamné à rendre au roi 500,000 francs et les intérêts depuis un assez long temps.

Mercredi 17, *à Versailles.* — Le roi alla souper à Marly après avoir été au camp d'Achères voir les troupes de sa maison. — Monseigneur suivit le roi et au camp et à Marly. — Mademoiselle de la Force prit sa place dans la chambre des filles de madame la Dauphine.

Jeudi 18, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur alla dans la plaine Saint-Denis tirer, et revint d'assez bonne heure pour se promener sur le canal avec madame la Dauphine.

Vendredi 19, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup. — On brûla à Paris Ambleville, fameux bohémien, pour avoir dit des impiétés abominables; le roi lui avoit donné grâce pour plusieurs crimes, mais il n'a pas voulu lui en pardonner un si atroce. Léance (*sic*), sa sœur, a été enfermée dans l'hôpital général.

Samedi 20, *à Versailles.* — L'ambassadeur de Venise vint au lever du roi lui donner part de la prise des deux Navarin dans la Morée; cette conquête-là est considérable, et c'est un des beaux ports de la Méditerranée; M. de Turenne étoit à ce siége-là. — Le roi s'alla prome-

ner à Marly et revint souper ici. — Monseigneur fit collation sur le canal avec madame la Dauphine.

Dimanche 21, *à Versailles*. — Après le salut, le roi alla tirer dans son parc. Monseigneur fit collation sur le canal avec madame la Dauphine; nous allâmes à Meudon voir M. de Louvois, qui y rétablit sa santé; il n'a plus du tout de fièvre. — J'appris que M. d'Atry avoit acheté la lieutenance de roi de Champagne au département de Reims et Réthel; c'est la charge que le roi avoit donnée à madame de Roquelaure en mariage; elle étoit vacante en ce temps-là par la mort de M. de Vartigny. M. d'Atry l'a achetée 20,000 écus; on ne l'avoit donnée à M. de Roquelaure que sur le pied de 40,000 francs; il en avoit prêté le serment le 12.

Lundi 22, *à Versailles*. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur alla tirer aussi de son côté, puis revint faire collation à la ménagerie avec madame la Dauphine. — Le roi a donné une pension de 4,000 francs à Saint-Amand, capitaine de vaisseau, protégé particulièrement par M. de Seignelay.

Mardi 23, *à Versailles*. — Le roi s'alla promener à Marly, et revint souper ici. Monseigneur alla courre le cerf à Saint-Léger avec Madame, qui revint ici, et Monseigneur coucha à Saint-Léger pour y recourre le loup le lendemain.

Mercredi 24, *à Versailles*. — Monseigneur revint de Saint-Léger après avoir pris son loup; il arriva pendant que le roi étoit à la messe. — Après dîner, S. M. sortit pour aller tirer. Monseigneur le suivit à la chasse; madame la Dauphine se trouva un peu incommodée et garda le lit tout le jour.

Jeudi 25, *à Versailles*. — Le roi alla se promener à Marly, et revint souper ici; Monseigneur fit collation avec madame la Dauphine au bas de la ménagerie. — M. de Juvigny, gentilhomme ordinaire du roi, est allé envoyé de S. M. auprès de M. de Wurtemberg et des États de

Souabe; il y a déjà longtemps qu'il étoit nommé pour cet emploi-là.

Vendredi 26, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup. — Les ambassadeurs du roi de Siam ont passé à Vincennes, où on vouloit les mettre en attendant qu'on leur donnât audience; mais, comme la maison est démeublée, on les a menés à Berny; ils ont été traités magnifiquement sur la route et sont défrayés.

Samedi 27, *à Versailles.* — Le roi se promena dans ses jardins; Monseigneur courut le cerf. — Le roi a donné une déclaration qui sera enregistrée lundi à la cour des monnoies, par laquelle S. M. augmente les louis et les pistoles d'or de dix sols, et les écus d'or à proportion; cela ne commencera que le quinzième d'août.

Dimanche 28, *à Versailles.* — Après le salut, le roi est allé tirer dans son parc. Monseigneur fit collation avec madame la Dauphine au bas de la ménagerie. — Dans un assaut que les Allemands ont donné à Bude, ils ont eu beaucoup de gens tués, entre autres le prince de Veldens, Picolomini, le duc de Béjar, grand d'Espagne, et beaucoup de blessés, entre autres milord Fitzjames, le prince de Commercy, et Blanchefort, fils du maréchal de Créqui.

Lundi 29, *à Versailles.* — Le roi alla se promener à Marly; Monseigneur courut le loup. — Les demoiselles qui sont à Noisy commencèrent à en partir pour venir à Saint-Cyr, à la maison que le roi y a fait bâtir; elles seront trois ou quatre jours à déménager. — Le roi a donné au comte de Roye 9,000 francs de gratification et 4,000 au comte de Rebenac.

Mardi 30, *à Versailles.* — Le roi se promena dans ses jardins. Monseigneur alla faire collation au bout de la ménagerie avec madame la Dauphine, qui est entrée dans son neuf. — Madame la duchesse de Choiseul alla à Paris. Les courtisans croyent qu'elle n'en reviendra pas sitôt, qu'elle s'en ira de là chez elle à la campagne, où elle a

ordre de se retirer; ce bruit-là avoit déjà couru il y a un mois.

Mercredi 31, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur alla courre le loup à Saint-Léger; il y coucha; Madame, qui y étoit allée avec lui, en revint. — Le petit Mailly prit congé de la cour pour s'en aller à son régiment; ses amis lui ont conseillé de prendre ce parti-là. — Nous apprenons d'Allemagne que, le 9 de ce mois, l'on signa à Augsbourg une ligue qui paroît faite uniquement contre la France. Ceux qui la composent sont l'Empereur, les rois d'Espagne et de Suède, pour les États qu'ils ont dans l'Empire; l'électeur de Bavière, les princes de la maison de Saxe, les cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin. Ils disent dans le traité qu'il n'est fait que pour la conservation de l'Allemagne et l'exécution des traités de Westphalie, de Nimègue, et de la trève de 1684; mais ils y ont inséré des clauses par lesquelles l'Empereur prétendra, quand il voudra, les obliger à déclarer la guerre à la France; ils s'engagent à entretenir une armée de soixante mille hommes, dont l'Empereur doit fournir seize mille, le roi d'Espagne six mille, l'électeur de Bavière huit mille, le cercle de Bavière deux mille, celui de Franconie et celui du Haut-Rhin, chacun quatre mille; on ne sait pas encore combien la Suède et la maison de Saxe fourniront. Ils ont choisi pour général le prince de Valdeck; le marquis de Bareith sera général de la cavalerie, et le comte de Tinghen général-major de l'infanterie; il est aisé de voir que ces princes craignent la puissance du roi et sont jaloux de sa gloire.

Jeudi 1er *août, à Versailles.* — Le roi alla à Marly souper; il ramena dans son carrosse madame la duchesse de Bourbon, madame la comtesse de Grammont, mesdemoiselles de Seméac, Montmorency et Rocheschenart. Monseigneur y alla aussi au retour de la chasse, où il avoit été avec Madame; il trouva madame la princesse de Conty en

chemin et monta en carrosse avec elle. — Madame la Dauphine fit ses dévotions. — Le roi donna à Villacerf une charge à laquelle il n'y a point encore de nom; c'est à peu près d'être contrôleur général des bâtiments sous M. de Louvois, qui par là sera soulagé de beaucoup de détails pénibles qui l'accabloient. S. M. a mis 16,000 francs d'appointements à cet emploi-là. Il y avoit déjà trois contrôleurs ordinaires : Chanlay, Mansart et la Motte.

Vendredi 2, *à Versailles.* — Le roi se promena en calèche avec mesdames de Beauvilliers, de Maintenon et de Montchevreuil, et puis il se promena à pied dans ses jardins. — Monseigneur alla tirer dans la plaine de Saint-Denis. — Madame la Dauphine se promena autour du canal en carrosse. — On sut que les Turcs avoient fait une grande sortie à Bude, où il y avoit eu beaucoup de gens de condition tués ou blessés. Blanchefort, fils du maréchal de Créqui, a eu un coup de mousquet au bras. — Le mariage de M. d'Antin avec mademoiselle d'Uzès fut arrêté; madame de Montespan donne à M. d'Antin, son fils, 2,000 écus de pension, outre les 12,000 livres de rente qu'elle lui avoit donnés par l'acte de séparation qu'elle fit d'avec M. de Montespan; il a outre cela 2,000 écus du méninage. Son père ne lui donne rien, mais il a fort souhaité le mariage. M. de Montauzier donne à sa petite-fille les 25,000 écus qu'il avoit eus du gouvernement de Dieppe, qu'il avoit vendu à M. de Manneville, et la lieutenance de roi d'Alsace, qui vaut 8,000 livres de rente; et M. et madame d'Uzès assurent à leur fille, après leur mort, chacun 25,000 écus.

Samedi 3, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur accompagna le roi à la chasse. — Madame la Dauphine se trouva incommodée d'une fluxion sur la joue, et n'alla point à la promenade. — On apprit la mort de Lambert, gouverneur de Luxembourg et lieutenant de roi de la province; il étoit aussi lieutenant général des armées du roi, fort estimé et fort aimé dans les troupes. — On mande de Rome qu'on y a arrêté depuis

peu plusieurs quiétistes opiniâtres. C'est le roi qui en fit parler l'année passée au pape par le cardinal d'Estrées, et qui, par ses remontrances, obligea S. S. à faire faire le procès à Molinos, leur chef, pour lequel il est certain que le pape avoit une estime particulière. Il avoit même donné un évêché à Petruzzi, qui a écrit à peu près les mêmes choses que Molinos, et qu'on regardoit dans Rome comme le premier de ses disciples, et l'on prétend que le pape auroit eu de la peine à permettre qu'on travaillât à leurs procès, si le roi, étendant son zèle contre les hérétiques au delà des bornes de ses États, n'avoit ordonné au cardinal d'Estrées de lui remontrer la nécessité de s'opposer à une hérésie qui s'insinue si agréablement. Ce fut sur ces remontrances que la congrégation du saint office travailla, dès l'année passée, au procès de Molinos. Le cardinal d'Estrées, qui en est, exposa avec beaucoup de science et de zèle tout ce qu'il y a de dangereux dans cette doctrine, et fit si bien que la congrégation fit mettre en prison Molinos et quelques-uns de ses sectateurs; elle condamna ensuite vingt-deux propositions tirées de ses ouvrages.

Dimanche 4, à Versailles. — Le roi s'alla promener en calèche avec Monsieur, et puis ils mirent pied à terre dans les jardins. — Monseigneur alla faire collation à la ménagerie avec madame la princesse de Conty. — Madame la Dauphine garda le lit tout le jour, et fut saignée pour la fluxion sur la joue qui s'est augmentée. — Le roi donna le gouvernement de Luxembourg à Boufflers, colonel général des dragons et lieutenant général, et S. M. envoie Saint-Rut commander en Guienne, en la place de Boufflers qui revient. — Le roi a donné 1,000 écus de pension au fils de Lambert, qui n'a que six ou sept ans; il n'a laissé que ce garçon-là et deux filles.

Lundi 5, à Versailles. — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le cerf à Saint-Léger. — Madame la Dauphine continua de garder le lit pour sa fluxion. — Le

mariage du petit Biron fut réglé avec mademoiselle de Nogent, à qui l'on donne 200,000 francs et plusieurs années de nourriture; M. de Biron le père touchera l'argent, et n'en emploie que 170,000 francs au payement des dettes de la maison. Il donnera la rente des 200,000 francs, et 5,000 francs par an qu'il donne à son fils du bien qui lui est échu de sa mère; les mariés n'auront en tout que 15,000 livres de rente.

Mardi 6, *à Versailles.* — Le roi devoit aller à Marly, mais il se trouva un peu incommodé d'une fluxion sur le col et ne sortit point. — Monseigneur s'alla promener avec madame la princesse de Conty, mesdemoiselles de Bellefonds et de la Force; ils firent collation à la ménagerie. — Madame la Dauphine continua de garder le lit; sa fluxion la tourmente beaucoup. — Le roi a donné 2,000 écus de pension au comte de Sourdis, lieutenant général dans ses armées; il s'appeloit le chevalier de Sourdis, et avoit une abbaye qu'il quitta, il y a quelques mois, pour épouser mademoiselle d'Avaré. — M. d'Aligre-Boislandry, frère du gendre du contrôleur général, a épousé à Paris mademoiselle de Saint-Cler Turgot, à qui l'on a donné en mariage 420,000 livres.

Mercredi 7, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour; il se trouva assez incommodé d'une fluxion sur le col, et a même eu quelques mouvements de fièvre. — Monseigneur courut le loup; madame la Dauphine continua de garder le lit; elle a eu un peu de fièvre. — Monsieur nous montra des pendants d'oreilles de 40,000 écus qu'il a achetés pour Madame, de l'argent qui lui vient de la succession de M. l'électeur son père, qui avoit 50,000 écus d'argent comptant. Il lui étoit dû 100,000 écus par l'Empereur, et 200,000 écus par ses peuples; il avoit pour 500,000 francs de grains et de vin, et beaucoup de meubles, entre autres quarante tentures de tapisseries; tout cela reviendra à Madame, outre les prétentions qu'elle a sur beaucoup de terres.

Jeudi 8, *à Versailles.* — Le roi alla tirer, et s'échauffa même un peu trop en marchant longtemps à pied. — Monseigneur fit collation avec madame la princesse de Conty à la ménagerie. — Madame la Dauphine continua d'être fort incommodée des oreillons. — M. de la Feuillade revint d'un voyage qu'il a fait à Luxembourg et à Metz. L'évêque, son frère, lui a donné 32,000 francs.

Vendredi 9, *à Versailles.* — Le roi a eu toute la nuit une assez grosse fièvre qui ne l'a quitté qu'à midi; personne ne l'a vu que le soir, pas même les gentilshommes de la chambre. — Monseigneur a passé presque toute l'après-dînée dans la chambre du roi, et puis s'est promené à pied dans les jardins avec madame la princesse de Conty. — Madame la Dauphine commence à se lever dans sa chambre et se porte beaucoup mieux. — L'ambassadeur de Venise a eu nouvelle que les armées de la République avoient pris Modon, qui est une grande ville dans la Morée.

Samedi 10, *à Versailles.* — Le roi s'est levé comme à l'ordinaire, et a été à la chapelle; il a dîné et soupé gras dans son appartement. — Monseigneur alla se promener sur le canal avec madame la princesse de Conty. — Madame la Dauphine a commencé à voir les dames qui ont des entrées privilégiées. — Le procès de mademoiselle d'Arpajon contre M. d'Ambres fut jugé l'après-dînée devant le roi. MM. de Châteauneuf, rapporteur, de Beauvilliers, de Croissy, l'abbé Pelletier et Monsieur opinèrent pour M. d'Ambres; M. de Louvois, M. le Contrôleur général, M. le Chancelier, MM. de Ribère, de Bénard, Rezé, Bignon et Villayer furent pour mademoiselle d'Arpajon, et le roi se mit du côté des sept. Monseigneur assiste à ces conseils-là, et n'y donne point sa voix. — L'ambassadeur de Venise vint donner part au roi, à son lever, de la prise de Modon; il ne reste plus aux Turcs de places dans la Morée que Patras et Napoli de Romanie, et Napoli de Malvasie.

Dimanche 11, *à Versailles.* — La fièvre a pris au roi sur

les huit heures et demie du soir, et le frisson a duré jusqu'à dix; on espéroit qu'elle ne lui reviendroit point, car il a été assez tranquille toute la journée. — Monseigneur s'est promené à pied dans les jardins avec madame la princesse de Conty. — M. le Prince vint ici sur le bruit de la maladie du roi.

Lundi 12, *à Versailles.* — L'accès de fièvre qu'a eu le roi cette nuit a été fort doux, et il a dormi sept heures tranquillement; il a été saigné ce matin, et nous l'avons vu à son dîner; il a même causé fort gaiement avec M. le Prince. — Monseigneur a couru le cerf; Madame l'a accompagné à la chasse. — Taste, aide-major des gardes du corps, fut interdit pour avoir arrêté dans la salle des gardes un huissier qui avoit refusé de le laisser entrer chez le roi; S. M. trouvant fort mauvais qu'on se serve de l'autorité pour venger ses injures particulières. — M. de la Feuillade alla prendre les ambassadeurs de Siam à Rambouillet, où ils s'étoient rendus de Berny le matin, les fit traverser tout Paris, et les conduisit à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires.

Mardi 13, *à Versailles.* — Le roi passa toute la journée fort tranquillement, et dîna en public à l'ordinaire. Monseigneur alla courre le loup. — Madame la Dauphine voit toutes les dames, et ne se sent plus de ses oreillons. — On sut que M. le prince Philippe avoit fait un gain qui passe 10,000 pistoles chez M. de Lauzun à M. le président Robert, qui l'a payé sans vouloir de composition.

Mercredi 14, *à Versailles.* — Le roi a fait ses dévotions et touché quelques malades entre la chapelle et le grand degré; il a été à vêpres l'après-dînée. — La fièvre a pris au roi entre six et sept heures, le frisson a été fort léger. — Madame la Dauphine a vu tout le monde et a dîné debout. — On a su que le père Maimbourg mourut hier à Paris d'apoplexie; il avoit été jésuite et a composé beaucoup d'ouvrages, sur les hérésies principalement. — On a eu des nouvelles de Bude qui marquent qu'on a donné

un grand assaut, que les Impériaux et les Bavarois sont maîtres des brèches et que la place capitule (1). — Le petit Biron a épousé cette nuit mademoiselle de Nogent; la noce s'est faite chez la mère de la fille, à Paris.

Jeudi 15, *à Versailles, jour de la Notre-Dame.* — L'accès de fièvre du roi a été fort médiocre; il a dormi sept heures; on l'a purgé ce matin, et on ne l'a vu qu'à son dîner. — Monseigneur s'est allé promener dans les jardins avec madame la princesse de Conty. — On a su que M. de Bermont étoit mort à Paris, et que, par son testament, il a laissé 10,000 écus à M. de Monnotié l'aveugle. M. de Bermont étoit conseiller au parlement, et on croit qu'il étoit de l'ancienne maison des comtes de Toulouse. — Monseigneur a fait ses dévotions. — On mande de Varsovie qu'enfin le roi de Pologne est parti pour entrer en Moldavie à la tête de son armée; elle n'est que de 20,000 Polonois, de 15,000 Lithuaniens et de 8,000 Cosaques. L'armée de Lithuanie s'est fait attendre longtemps, à cause de la maladie de Sapiha, palatin de Wilna, qui en est grand général. Il est arrivé auprès du roi 150 Moldaves, assez bien montés, qui promettent que, dès qu'il sera entré en Moldavie, leur prince et celui de Valachie le viendront joindre avec leurs troupes. Il y a plus de 60,000 chariots à la suite de l'armée; les princes Jacques et Alexandre suivent le roi. Le marquis de Béthune est aussi du voyage, et M. de Courtanvaux fera la campagne volontaire.

Vendredi 16, *à Versailles.* — Le roi alla tirer l'après-dînée; Monseigneur alla courre le loup. On ne sait encore si le roi prendra du quinquina; si ses accès n'augmentent pas, on croit qu'il n'en prendra point. — Il y eut hier une petite promotion de bénéfices; l'évêque de Montauban, frère de Villacerf et de Saint-Pouange, a eu l'abbaye de Masgarnier, auprès de Toulouse; une Béthune d'Orval

(1) Le plus grand objet de l'Europe étoit alors le siége de Bude; on ne parloit d'autre chose partout. (*Mém. du marq. de Sourches.*)

a eu l'abbaye de Gif, auprès d'ici, par la démission d'une sœur de M. de Chiverny.

Samedi 17, *à Versailles.* — La fièvre prit au roi sur les six heures; il eut un frisson; Monseigneur courut le cerf avec Madame. — On mande de Rome que le prince d'Orange y a des agents secrets; on écrit qu'ils ont déjà gagné quelques-uns des ministres du pape; il proteste qu'il n'a en vue que le repos de l'Europe, et qu'il n'a aucun éloignement pour la religion catholique, non plus que ses ancêtres, ce qui paroît assez, dit-il, par la douceur avec laquelle les catholiques ont toujours été traités en Hollande sous le gouvernement des princes d'Orange; il assure que ses ancêtres n'ont renoncé à notre religion que pour s'opposer à la tyrannie des Espagnols et à l'inquisition qu'ils vouloient établir dans des provinces naturellement portées à la liberté. Ainsi, après avoir fait des ligues avec des princes protestants et avoir travaillé sous main à réunir les princes catholiques contre le roi, il espère encore mettre dans ses intérêts celui de tous les princes du monde qui lui doit être le plus contraire.

Dimanche 18, *à Versailles.* — Après le salut, le roi s'alla promener en calèche avec mesdames de Maintenon, Montchevreuil et la comtesse de Grammont. Monseigneur se promena dans les jardins avec madame la princesse de Conty. — M. le duc de Montauzier fit signer au roi et à toute la maison royale le contrat de mariage de sa petite-fille, mademoiselle d'Uzès, avec M. le marquis d'Antin. — Roze, maréchal de camp, va servir en Languedoc sous M. de la Trousse.

Lundi 19, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans le petit parc; Monseigneur alla courre le loup. — Le roi a donné au marquis d'Harcourt, brigadier, une pension de 4,000 francs. — On écrit de Rome que le doyen des auditeurs de Rote est mort; la Rote est un tribunal qui juge les causes importantes de l'État ecclésiastique et quelques autres qui y viennent par appel des États catholiques de

l'Europe. Ce tribunal est composé de douze juges qu'on nomme auditeurs; il y en a un françois, deux espagnols, un allemand; les autres huit sont Italiens. Pour juger les causes, ces douze auditeurs se partagent en trois bureaux, dont chacun est composé de quatre auditeurs; quand une cause a été jugée par un de ces bureaux, on la porte devant le second et ensuite devant le troisième, et l'affaire n'est pas jugée définitivement qu'il n'y ait trois sentences conformes et qu'elle n'ait passé et comme roulé par ces trois petits bureaux; c'est ce qui fait que tout le corps de ces juges, entre lesquels on fait ainsi rouler les causes, se nomme en italien la *Rota*.

Mardi 20, *à Versailles*. — Le frisson prit au roi à quatre heures; il a été plus fort que les autres accès. Monseigneur courut le loup. — Madame la Dauphine alla se promener en carrosse, et on croit qu'elle accouchera cette semaine. — M. d'Antin épousa mademoiselle d'Uzès à Paris; la noce se fit à l'hôtel de Rambouillet; il n'y avoit personne.

Mercredi 21, *à Versailles*. — L'accès du roi fut assez violent et dura seize heures; il n'en fut quitte que sur les huit heures du matin; il se purgea une heure après, et ce soir il a commencé à prendre du quinquina. — Monseigneur se promena en carrosse avec madame la Dauphine, et lui donna collation à la ménagerie.

Jeudi 22, *à Versailles*. — Le roi continue à prendre du quinquina; il a entendu la messe avant midi dans la tribune. — Monseigneur a couru le loup, et au retour il s'est promené dans les jardins avec madame la princesse de Conty. — Madame, en dînant avec madame la Dauphine, témoigna quelque chagrin de ce que hier madame de Biron, en la saluant, ne lui baisa pas le bas de sa robe. Depuis que madame la Dauphine est en France, Madame ne baise plus les femmes de qualité qui ne sont pas duchesses, voulant en user en cela comme madame la Dauphine*.

* Ce n'étoit point nouveauté ni imitation de madame la Dauphine de ce que Madame ne baisoit point les femmes de qualité : elle n'en a jamais baisé, pas une, ni la première Madame, ni les deux femmes de Gaston, ni les sœurs de Louis XIII. On n'en peut fournir d'exemple, ni que pas une femme de qualité se soit dispensée de leur baiser le bas de la robe. Le rang de tous les fils de France est pareil, et on n'y voit en rien aucune différence. La seule qu'avoit le Dauphin et la Dauphine n'est qu'à l'égard des autres fils de France, et ne consiste qu'en ce que le service, la chemise, la serviette, etc., leur est présenté par eux, et c'est tout; aussi, tentative ou ignorance ou oubli de madame de Biron à l'égard de Madame, cela n'arriva plus.

Vendredi 23, *à Versailles.* — Le roi alla à la messe à onze heures; il garda le lit tout le jour. C'étoit son jour de fièvre : elle manqua, et même le roi a passé toute la journée sans en avoir le moindre ressentiment. — Monseigneur alla tirer à la plaine Saint-Denis. — On a donné le régiment qu'avoit le comte Ferdinand de Furstemberg et qui portoit son nom au fils de Greder, colonel suisse; ce régiment-là vaut 8,000 ou 10,000 livres de rente. — Greder étoit major du régiment de son oncle.

Samedi 24, *à Versailles.* — Le roi alla à onze heures à la messe dans la tribune; il continue à se bien porter. — Monseigneur s'alla promener en calèche avec madame la princesse de Conty; ils firent collation à la ménagerie. — Madame d'Antin vint ici de Paris, où elle avoit été mariée; elle trouva en arrivant dans son appartement madame de Montespan, qui l'avoit fait meubler magnifiquement de meubles qu'elle leur a donné, et dans le cabinet on trouva un grand bassin plein de tout ce qui peut servir à une dame, de rubans, d'éventails, d'essences, de gants, et une forte belle parure de diamants et d'émeraudes; ces présents-là valent bien 40,000 francs.

Dimanche 25, *à Versailles.* — Le roi continue à se bien porter; il va tous les jours à la messe à la tribune, et mange dans sa chambre en public. — Monseigneur alla tirer dans le parc, et puis donna la collation à Madame la princesse de Conty à la ménagerie. — M. de Tingry

épousa à Sceaux mademoiselle de Chevreuse; il y avoit longtemps que ce mariage-là étoit arrêté. On donne à la fille 450,000 francs d'argent comptant.

Lundi 26, *à Versailles.* — La fièvre ne vint point au roi; ainsi, le second accès étant manqué, S. M. apparemment en est quitte; il ne voulut point sortir de sa chambre, mais demain il s'ira promener. — Monseigneur courut le cerf avec Madame. — Le pape a accordé au roi un indult pour nommer aux évêchés d'Ypres et de Saint-Omer; ces deux évêchés avoient été créés, en 1559, par le pape Paul IV, qui, en les créant, avoient donné au roi d'Espagne le pouvoir d'y nommer. Ces deux villes ont été cédées au roi par la paix de Nimègue; le pape avoit fait difficulté jusqu'ici d'accorder l'indult. Il a refusé ceux que le roi demandoit pour les archevêchés de Cambrai et de Besançon.

Mardi 27, *à Versailles.* — Le roi, au sortir de son dîner, alla se promener à Trianon. Monseigneur l'y suivit; presque toutes les dames y furent conviées; on demandoit pour les courtisans; on y joua grand jeu; il y eut une collation magnifique. S. M. se promena beaucoup. — Outre l'indult pour les évêchés d'Ypres et de Saint-Omer, le pape en a accordé au roi un autre pour les bénéfices consistoriaux de la Franche-Comté et des autres pays cédés au roi par la paix de Nimègue.

Mercredi 28, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup. — Madame la Dauphine commença sur les quatre heures du matin d'avoir des douleurs. Clément, qui la doit accoucher, croit que cela ira jusqu'à vendredi au soir. — On commence d'arranger dans la galerie les présents des Siamois, qui auront leur audience dimanche matin. — Le roi a donné au comte Ferdinand de Furstemberg, qui est premier ministre de l'électeur de Cologne, une pension de 10,000 francs.

Jeudi 29, *à Versailles.* — Le roi s'est promené en ca-

lèche avec madame la duchesse de Bourbon, mesdames de Maintenon et de Montchevreuil. — Monseigneur alla tirer, et puis donna la collation à madame la princesse de Conty, au bout du canal, du côté de Trianon. — Madame la Dauphine n'a pas encore les grandes douleurs, mais elle ne laisse pas de souffrir beaucoup. — Le duc de Villeroy est parti pour Lyon; il y va pour prendre connoissance de toutes les affaires de la ville, qui sont assez embrouillées. S. M. lui laisse une autorité entière, et il a même des arrêts du conseil par lesquels il a un plein pouvoir de faire rendre les comptes à la ville d'une longue administration, et d'apporter tout l'ordre qu'il jugera convenable. Cela rend son voyage très-agréable, car il marque une pleine confiance que la cour a en lui *.

* L'archevêque de Lyon, oncle des deux maréchaux de Villeroy, commandoit à Lyon et dans tout ce gouvernement avec une autorité d'autrefois. Les intendants souffroient impatiemment de n'y être rien ou fort peu de chose, et l'archevêque étoit en attention continuelle sur eux pour les contenir et ne leur rien passer : ces dispositions réciproques en avoient fait rappeler beaucoup, à mesure qu'ils se brouillèrent avec l'archevêque. Le roi, las enfin d'en changer sans voir cesser ces démêlés, envoya le duc de Villeroy, gouverneur de la province, à Lyon, avec tout pouvoir, et en même temps le chargea d'une liste entière du conseil pour la montrer à son oncle, afin qu'il y choisît pour intendant qui bon lui sembleroit, et qu'après cela au moins, il vécût en repos. Le duc, depuis maréchal de Villeroy, partit tout bouffi d'une distinction si extraordinaire, et ne douta pas que son oncle ne s'en trouvât comblé; mais le petit bonhomme lui dit d'abordée qu'il n'étoit qu'un sot; qu'il n'avoit qu'à rempocher sa liste, et dire au roi qu'il estimoit tant tous ceux de son conseil qu'il n'y pouvoit choisir personne, et que tous lui seroient également bons; puis ajouta qu'il ne seroit pas la dupe d'en demander aucun pour qu'on lui fermât la bouche sur ce choix dès qu'il s'en voudroit plaindre; qu'il se plaindroit de tous quand et comme bon lui sembleroit, et toutes les fois qu'il voudroit; que c'étoit une porte qu'il ne se fermeroit jamais, et le moyen de les tenir de court ou de les faire ôter, et lui cependant de demeurer le maître. Il tint parole et le demeura si bien, qu'en aucun temps personne n'a été si maître ni si universellement que lui jusqu'à sa mort, et sous un gouvernement où qui que ce soit n'avoit pu conserver l'ombre de l'autorité de sa charge.

Vendredi 30, *à Versailles.* — Le roi alla tirer, et se sent aussi fort qu'avant qu'il eût eu la fièvre. — Monseigneur est allé tirer dans le parc, et puis s'est un peu promené dans les jardins; il vouloit courre le cerf aujourd'hui, mais il a eu peur que madame la Dauphine n'accouchât pendant qu'il seroit dehors, et n'a pas voulu s'éloigner; on l'ira avertir dans le parc dès que les grandes douleurs commenceront. — On ne doute point que madame la Dauphine n'accouche demain avant midi. — Le roi a donné à mademoiselle de la Force, cadette de celle qui est fille d'honneur de madame la Dauphine, une pension de 2,000 francs. — Le roi a encore donné à M. le cardinal d'Estrées une gratification de 18,000 francs.

Samedi 31, *à Versailles.* — Sur les quatre heures du matin, les grandes douleurs vinrent à madame la Dauphine; on envoya éveiller le roi, Monseigneur, Monsieur et Madame, et tous les princes et princesses du sang qui ont droit d'être aux accouchements des reines. On attendit jusqu'à onze heures et demie pour faire venir le roi, car Clément, l'accoucheur, voyoit bien que rien ne pressoit. S. M. s'étoit rendormie depuis avoir été éveillée, et ne se leva qu'à son ordinaire; madame la Dauphine accoucha un peu avant midi de M. le duc de Berry; elle se trouva assez mal l'après-dînée. — Le roi alla tirer sur les quatre heures du soir; Monseigneur partit à une heure avec Madame, et alla courre le cerf, qui se vint faire prendre dans Versailles. — M. le Grand eut nouvelles que M. l'abbé d'Harcourt, son frère, étoit mort d'apoplexie, et demanda au roi, pour son fils, l'abbé de Lorraine, l'abbaye de Saint-Faron qu'avoit son frère; S. M. la lui accorda sur l'heure; elle vaut 22,000 livres de rente.

Dimanche 1er *septembre, à Versailles.* — Le roi donna audience aux ambassadeurs de Siam (1), sur un trône

(1) Voy. les *Mémoires* du marquis de Sourches; ceux de l'abbé de Choisy, édit. Michaud, t. XXX, p. 608 à 615, et la relation du voyage des ambassa-

qu'on lui éleva au bout de la galerie qui touche à l'appartement de madame la Dauphine. L'ordre fut fort beau, et S. M. dit qu'il en falloit louer M. d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en année. Les ambassadeurs parlèrent fort bien ; l'abbé de Lyonne, le missionnaire, leur servit d'interprète; ils demeurèrent au pied du trône jusqu'au moment qu'ils présentèrent au roi la lettre de leur maître; ils montèrent pour la lui rendre jusqu'à la dernière marche. Personne à l'audience ne fut couvert que le roi, qui ôta son chapeau une fois ou deux seulement. Les Siamois témoignèrent un fort profond respect par toutes leurs mines, et s'en retournèrent jusqu'au bout de la galerie, toujours à reculons, ne voulant pas tourner le dos au roi; ils sont trois ambassadeurs; ils ont quatre gentilshommes et deux secrétaires, et mangent tous neuf ensemble; le reste de leur suite n'est que de la valetaille. — Le second ambassadeur avoit été ambassadeur à la Chine, et le roi de Siam l'a envoyé afin qu'il fasse la comparaison de la cour de France avec celle de la Chine, qu'il croit les deux plus belles cours du monde.

Lundi 2, *à Versailles*. —Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup, et donna le soir un grand souper dans son appartement à madame la princesse de Conty et à quelques dames, et ensuite il fit une loterie d'une partie des présents qu'il a eus de Siam. — On devoit aller coucher à Marly; la partie est remise à demain. — Madame la Dauphine se porte à merveille de sa couche. — Les Siamois allèrent à Maintenon voir les travaux qu'on y fait; on leur fit voir toute l'infanterie sous les armes; les officiers les saluèrent de la pique, et l'on prit l'ordre d'eux; enfin on leur rendit toutes sortes d'honneurs. — Le roi de Danemark a fait une entreprise sur Hambourg,

---

deurs de Siam en France, qui forme trois volumes de supplément au *Mercure galant*.

sans la participation du roi, et son envoyé en vint hier apprendre la nouvelle à S. M. — On chanta hier le *Te Deum* à Notre-Dame pour la naissance de M. le duc de Berry. M. le chancelier et les évêques se plaignoient de ce que les gardes du corps n'étoient pas sous les armes en leur présence; mais Saintot leur dit que les gardes du corps ne faisoient que battre du pied pour M. le Chancelier, et que, pour MM. du clergé, on ne prenoit les armes que quand ils alloient en corps à l'audience du roi *.

* Frapper du pied par les gardes du corps en sentinelle, est devenu à volonté d'une origine ignorée. Ils prenoient les armes dans les salles des gardes, pour tous les ducs, comme ils le font encore pour les princes du sang et pour leurs capitaines. Le nombre des ducs, qui n'étoit que de quatorze ou quinze, étant augmenté du double, et encore de quel double en 1663! peu à peu les armes ne se prirent plus pour eux; mais le bruit continua comme pour les prendre sans le faire; puis ce bruit qui se renouveloit trop souvent pour rien, cessa aussi, dont pour mémoire ce frappement de pied resta, dont le duc de Saint-Simon, qui avoit fait un long séjour en son gouvernement de Blaye, fut bien étonné quand il revint, et crut d'abord qu'il ne s'étoit trouvé que des nouveaux gardes dans les salles, quand il y avoit passé, qui ne le connoissoient pas, et ne prenant garde qu'aux armes qu'on ne prenoit plus. Dans la suite, les gardes accoutumés à voir l'ordre aux ducs, frappèrent souvent pour ceux qui le portoient sans être ducs, d'autant qu'il n'y eut, longtemps durant, presque plus de chevaliers de l'ordre qui ne fussent pas ducs, et qui allassent à la cour, et que le chancelier Le Tellier, M. de Louvois, M. de Seignelay qui le portoient comme officiers commandeurs, imposoient plus aux gardes et même aux officiers des gardes qui flatteusement laissoient faire les sentinelles; et après la promotion nombreuse de 1688, ces frappements de pied demeurèrent presqu'à volonté, quoique moins prostitués que devant. Depuis le roi d'aujourd'hui, cela s'est écoulé avec bien d'autres choses, en sorte qu'on frappe souvent pour qui on ne le doit pas, et qu'on ne frappe pas pour qui on le doit, par ignorance des choses ou des gens que le plus souvent les gardes ne connoissent guère.

Mardi 3, *à Marly*. — Sur les quatre heures du soir, le roi monta en carrosse avec madame la duchesse de Bourbon, mesdames de Montespan, de Maintenon, de Thianges et de Moreuil. — Monseigneur le suivit ayant dans sa ca-

lèche madame la princesse de Conty, mesdames d'Urfé et de Dangeau, mesdemoiselles de Biron et de la Force. — S. M. coucha à Marly; elle s'y promena fort. Toutes les dames qui étoient venues avec lui ou avec Monseigneur y demeurèrent, hormis les filles, qui retournèrent coucher à Versailles. Voici la distribution des logements que le roi a donnés dans les douze pavillons de Marly : à la gauche, le premier étoit pour madame de Chevreuse et pour la comtesse de Grammont, qui n'y vint point; le second pour mesdames d'Urfé et de Dangeau; le troisième pour M. du Maine et M. le comte de Toulouse; le quatrième pour M. de Vendôme et pour Livry; le cinquième pour M. de Louvois et M. le Premier; et le sixième pour le maréchal d'Humières et pour Cavoye. De l'autre côté, M. le Duc et M. d'Aumont occupoient le premier; M. de la Rochefoucault et Tilladet le second; M. le Grand et M. de Noailles le troisième; Lasalle et le premier médecin le quatrième; M. de La Feuillade et M. de Villequier le cinquième; M. de Duras et M. de Lorges le sixième. On trouva des robes de chambre et des toilettes pour homme et pour femmes dans tous les pavillons. M. de Luxembourg, capitaine des gardes en quartier, logeoit au-dessus du roi.

Mercredi 4, à Marly — Le roi vouloit aller tirer dans Vézinet, au-dessous de Saint-Germain; le vilain temps l'en empêcha. S. M. joua l'après-dînée au trente et quarante; le soir il y eut musique, et le roi vit danser les dames; après souper, Monseigneur joua à colin-maillard et à de petits jeux à courir. — Il y a ici soixante hommes des gardes françoises et quarante des suisses. — On a su que le roi avoit donné à la petite d'Heudicourt, pour se marier, 10,000 écus d'argent comptant et 1,000 écus de pension. — Monseigneur est allé le matin avant la messe et l'après-dînée encore à Versailles, à cheval, pour voir madame la Dauphine. Il a ramené les filles avec lui et elles sont retournées coucher à Versailles.

Jeudi 5, à Marly. — Le roi tint conseil à Marly avec

MM. de Louvois et de Croissy. L'après-dînée, S. M. monta en calèche et fit le tour de son parc. Monseigneur monta à cheval avec madame de Bourbon, madame la princesse de Conty, mesdames d'Urfé et de Dangeau et les filles, qu'il avoit été quérir dès le matin à Versailles. Le soir il y eut musique, et le roi vit danser les dames. Ensuite on soupa à Marly, et le roi fut de retour ici à onze heures; il laissa Monseigneur jouant à colin-maillard avec les dames, qu'il ne ramena ici qu'après minuit.

Vendredi 6, *à Versailles*. — Le roi alla tirer et se promener dans son parc. Monseigneur partit le matin pour Anet (1); il y dîna, et courut ensuite le cerf. Le soir il y vit l'opéra d'*Acis et Galatée*, que M. de Vendôme a fait faire pour lui. — Lully et tous les danseurs et danseuses, chanteurs et chanteuses, y sont, et y demeureront durant le séjour que Monseigneur y fera; il en coûtera à M. de Vendôme quatre ou cinq mille pistoles. — Je suivis Monseigneur à Anet. — On mande de Londres que le roi d'Angleterre à établi une commission extraordinaire pour les affaires ecclésiastiques; les mesures qu'il avoit prises, dès le commencement de son règne, pour établir la liberté de conscience, alarmèrent les gens zélés pour la religion anglicane; le docteur Charpe, curé de Saint-Gilles de Londres, cria contre les dispenses des lois pénales et du test; les habitants de Londres coururent en foule pour l'écouter; le roi en fut averti, et pressa l'évêque de Londres de l'interdire. L'évêque n'en voulut rien faire; le roi lui ôta la place qu'il avoit dans le conseil privé et la charge de doyen de la chapelle royale, et quelque temps après, pour achever de le réduire et pour se rendre maître de tous les ecclésiastiques, il a établi cette commission qui est composée de l'archevêque de Cantorbery, du chancelier de

(1) Voir le *Journal de tout ce qui s'est passé à Anet pendant le séjour de monseigneur le Dauphin*, dans le *Mercure* de juillet. 1re partie, pag. 276 à 294.

Sunderland, des évêques de Durham et de Rochester, et du chef de justice du banc du roi; il leur donne par ses lettres-patentes une entière autorité sur tous les ecclésiastiques du royaume, avec pouvoir de les interdire, de les priver de leurs bénéfices et de les excommunier.

Samedi 7, *à Versailles.* — Le roi alla se promener à Saint-Cyr; il y mena mesdames de Maintenon, de Montchevreuil et de Grammont. — Monseigneur courut le loup à Anet, et le soir il vit l'opéra, que tout le monde a trouvé fort joli. — Madame la Dauphine envoya un de se écuyers pour savoir des nouvelles de Monseigneur, et le roi donna ordre qu'on y portât une grande quantité des plus beaux fruits de son potager. — On mande de Londres que le roi d'Angleterre a levé son petit camp et a renvoyé dans leurs quartiers les dix mille hommes dont il étoit composé; il y alloit souvent de Windsor, où il a passé l'été, et y menoit les reines.

Dimanche 8, *à Versailles.* — Le roi, au sortir du salut, alla tirer dans son parc; il écrivit à Monseigneur qu'il avoit résolu de partir pour Maintenon samedi, et qu'il y demeureroit jusqu'au mardi suivant, et qu'il n'auroit qu'à l'y venir joindre; Monseigneur nous montra la lettre qui étoit fort gracieuse et fort bien écrite. — Monseigneur alla tirer l'après-dînée, et le soir il n'y eut point d'opéra, parce qu'il voulut laisser reposer les chanteurs; il fit venir seulement dans le salon les violons, à qui il fit jouer les airs de ballet qui lui avoient plu davantage. — A son coucher, Monseigneur m'ordonna de porter au roi et à madame la Dauphine les lettres qu'il venoit de leur écrire, et de les leur rendre à leur lever.

Lundi 9, *à Versailles.* — J'arrivai au lever du roi, qui fut bien aise d'apprendre que Monseigneur se divertissoit fort à Anet, et que tous les jeunes gens qui l'y avoient suivi se gouvernoient fort sagement. Je demandai au roi de sa part s'il trouvoit bon qu'ils vinssent à Maintenon. S. M. me répondit qu'il trouvoit bon qu'ils y vinssent tous, et qu'il

avoit permis que tout le monde le suivît à ce voyage-là. — Ce jour-là Monsieur dîna à Sceaux avec toute sa cour; M. de Seignelay le mena après le dîner dans sa nouvelle galerie, qui est un des plus agréables lieux du monde; j'y allai après le dîner du roi, et Monsieur me chargea de dire à Monseigneur qu'il auroit été le voir à Anet sans un érysipèle qui l'obligeroit à faire des remèdes dès le lendemain. — Monseigneur courut le loup et vit l'opéra le soir.

Mardi 10, *à Versailles*. — M. de Croissy vint au lever du roi lui dire qu'il étoit arrivé un courrier de M. de la Vauguyon pour porter la nouvelle de la prise de Bude, qu'on a emporté d'assaut; on n'en sait pas encore les particularités. — C'est M. de Commercy qui en a porté la première nouvelle à Vienne; M. de Lorraine l'envoyoit à l'impératrice douairière. M. de Neubourg, grand maître de l'ordre Teutonique, étoit chargé de le venir dire à l'Empereur, mais il n'a pas pu faire tant de diligence que M. de Commercy. — Le roi se promena le soir dans ses jardins; j'arrivai à Anet dans le temps que Monseigneur revenoit de courre le cerf; il alla à l'opéra sur les sept heures, à son ordinaire, et le trouva toujours très-joli.

Mercredi 11, *à Versailles*. — Le roi reçut un courrier de Rome; M. le duc d'Estrées lui mande que le pape avoit fait une promotion de vingt-sept cardinaux et un *in petto*. M. de Strasbourg est du nombre; il avoit la nomination du roi. — M. le lieutenant civil et M. le premier président de la cour des aides vinrent apporter au roi une lettre de M. de Grenoble, leur frère, que le pape a nommé; il écrit au roi pour savoir si S. M. trouvera bon qu'il accepte l'honneur que lui fait S. S.; le roi ne s'y opposa point*. — M. de Beauvais, qui avoit la nomination du roi de Pologne, n'a point été nommé. — Monseigneur apprit à Anet la promotion des cardinaux par le courrier qu'on m'envoya. Il courut le loup et fut à l'opéra comme à l'ordi-

naire. Voici la liste des cardinaux qu'on vient de faire :

Le prince François-Marie de Médicis;

Le prince Renaud d'Este, à la nomination d'Angleterre;

L'évêque de Strasbourg, à la nomination de France;

Colonits, évêque de Javarin, à la nomination de l'Empereur;

Ranuzzi, nonce en France, Bolonois;

Durazzo, nonce en Espagne, Génois;

Palavicin, nonce en Pologne, Génois;

Salazard, évêque de Cordoue, nomination d'Espagne;

Goez, évêque de Gurck, qui avoit refusé la nomination de l'Empereur;

L'archevêque de Saltzbourg;

Le Camus, évêque de Grenoble; *

Le P. d'Aguirre, Espagnol, qui a écrit contre la régale;

L'archevêque de Brague (1);

L'évêque de Varmie, parent du roi de Pologne;

L'abbé de Denhoff, envoyé du roi de Pologne à Rome, où il a la commanderie du Saint-Esprit;

Barbarigo, archevêque de Corfou, Vénitien, qui a soutenu les droits de son église contre le généralissime Morosini;

Le P. Coloredo, qui est du Frioul;

Monsignor Corsi, qui est auditeur de la chambre, Florentin;

Monsignor Négroni, trésorier de la chambre, Génois;

Monsignor de Cavalieri, préfet de l'annone, Romain;

Monsignor Astalli, Romain;

Monsignor Slusio, secrétaire des brefs, Liégeois;

Monsignor des Angelis, Pisan;

Monsignor Mattei, majordome de S. S., Romain : ces sept-là sont du palais;

Monsignor Petrucci, évêque de Jesi;

Monsignor Ciceri, évêque de Côme, parent du pape : il est de Côme;

---

(1) Brague est une ville de Portugal située sur la rivière de Cavado.

Fortunato Caraffa, frère du grand maître de Malte, Napolitain.

* L'abbé le Camus, frère du lieutenant civil et du premier président de la cour des aides à Paris, avoit été aumônier du roi et dans la meilleure compagnie, galant, plein d'esprit, d'agrément, de sel, savoit beaucoup, débauché à l'excès, et impie jusqu'à avoir fait le baptême d'un cochon. L'abbé Bouthillier de Rancé, qui ne fut jamais impie ni vraiment débauché, mais galant, chasseur, et du plus grand monde, étoit fort de ses amis, et se retira quelques années avant d'entreprendre cette merveille de nos jours qu'il a si longuement et si saintement soutenue à la Trappe. L'abbé le Camus en fut touché et prit toute une autre conduite, qui fut récompensée de l'évêché de Grenoble : il y mena une vie très-épiscopale, et y ajouta une pénitence extérieure qui le canonise avant le temps : ce fut de ne manger en tout temps que des légumes, sans viandes, œufs ni poissons, et de prendre son repas en réfectoire chez lui avec tous ses domestiques, jusqu'aux plus abjects, avec une lecture commune. La visite exacte de son diocèse, les sermons et tout le reste de la vie la plus digne d'un évêque, accompagna ces austérités, sans jamais sortir de son diocèse. Du reste, agréable en compagnie, poli, aimable et toujours un peu difficile à retenir ses bons mots. Parmi tant de piété, il ne laissa pas de profiter de ce que sa réputation lui valut à Rome, où il fomenta la bonne volonté de cette cour par une conduite fort mesurée et par un agent secret qu'il y entretenoit. Tout en lui avoit plu à Innocent XI, sa singularité de vie surtout. Il en reçut la pourpre pour récompense, et la prit sans se commettre à la permission du roi, qui ne lui pardonna jamais. Sa joie, malgré les mauvaises nouvelles de Paris, ne put être tempérée; elle avoit éclaté jusqu'au scandale, et jamais cardinal ne le fut tant que lui; enfin jusqu'à ses bottes pour aller en mulet par les montagnes étoient rouges, et, quinze ans après, messeigneurs les ducs de Bourgogne et de Berry ayant passé par Grenoble, son ivresse fut encore assez forte pour le faire douter s'il leur donneroit la main chez lui. A la vérité il n'avoit jamais vu de cardinaux qu'à Rome, où le roi ne le laissa aller qu'au second conclave et au troisième, qui fut le dernier de son cardinalat, et il avoit apparemment perdu les idées de son premier âge, ou il en avoit vu à la cour. Il revint tout court après l'exaltation des deux papes, où il assista, et ne put jamais obtenir non-seulement de venir à la cour, mais de mettre le pied hors de son diocèse. On lui voulut persuader d'adoucir sa nourriture : Oh ! mes chers légumes ! répondit-il, par un élan de vérité, je vous ai trop d'obligations ! je ne vous abandonnerai jamais. Il n'avoit point d'autres bénéfices, étoit riche de patrimoine et dépensoit peu : néanmoins il laissa de si immenses richesses qu'elles furent éga-

lement l'étonnement et le scandale de tout le monde. Il mourut en septembre 1707.

Jeudi 12, *à Versailles.* — Le roi, après le salut, alla se promener dans ses jardins; il a envoyé force faisandeaux qu'il a tués à Monseigneur. — Nous avons appris que le roi a donné un brevet de retenue de 20,000 écus à Montanègre, lieutenant de roi de Languedoc. — Monseigneur courut le cerf, et alla à l'opéra; il soupa sur la terrasse, d'où il vit l'illumination et un beau feu d'artifice. — On a su que le comte de Roye a quitté le service du roi de Danemark, ne voulant pas partager le commandement des troupes avec M. de Guldenlew; dans la capitulation qu'avoit faite le comte de Roye avec S. M. Danoise, il étoit porté qu'il commanderoit seul les troupes en deçà de la mer Baltique *.

* Voici le vrai de ce qui fit quitter le Danemark au comte de Roye. Sa femme et sa fille ayant un jour l'honneur d'être à la table du roi et de la reine de Danemark, trop frappées de la figure de cette princesse qui n'étoit pas belle, elles se parlèrent en riant; mademoiselle de Roucy dit à sa mère que la reine ressembloit à madame Pannache, et la comtesse de Roye en convint. La reine qui l'entendit, demanda qui étoit madame Pannache; elles répondirent du mieux qu'elles purent que c'étoit une dame de qualité de la cour de France et s'en crurent quittes par là. La reine qui, sur la condition, s'étoit payée de la réponse, fut curieuse de la figure par la ressemblance qu'on lui avoit donnée, et fit écrire à Mayercron, envoyé de Danemark, à Paris, de lui mander un grand détail de madame Pannache, où rien ne fût oublié. — Bien étonné fut Mayercron d'un ordre si extraordinaire, et dont il ne pouvoit deviner le pourquoi; il récrivit donc que madame Pannache étoit une vieille créature, presque naine, presque décrépite, presque aveugle avec des yeux chassieux, bordés d'un doigt de rouge, dégoûtante, épouvantable; du reste mise en gueuse, qui se requinque et qui tire profit de son ridicule; qui venoit ramasser des poulets dans son tablier au souper du roi, y faire la folle et la gueuse et essuyer en passant les croquignoles des salles des gardes. Mayercron finissoit par sa surprise que le nom de cette créature fût parvenu jusqu'en Danemark et eût pu donner de la curiosité à la reine. On peut juger de la colère qu'elle conçut contre la comtesse de Roye et contre sa fille. Le comte de Roye fut incontinent remercié; ils se retirèrent en Angle-

terre, où, sans emploi, ils finirent leurs jours. La comtesse y avoit le comte de Feversham, son frère, et trois enfants de madame de Malause, sa sœur, et ces derniers n'y firent nulle fortune. Le comte de Guldenlew étoit un bâtard du roi, et ce nom leur est affecté. C'est le seul pays du monde où cela soit.

Vendredi 13, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc. Monseigneur courut le loup et vit l'opéra. — Durant le petit voyage, madame la Dauphine a tous les jours envoyé à Monseigneur, et Monseigneur tous les jours envoyé à madame la Dauphine. — Durant le voyage d'Anet, Monseigneur a fait manger avec lui Laniamet. — Le roi a donné à Lostange la confiscation des biens de son frère, qui est en fuite pour la religion. — Le roi a donné au chevalier de Chaumont, qui revient de l'ambassade de Siam, 9,000 francs de gratification et 1,500 pour son voyage depuis Brest jusqu'ici.

Samedi 14, *à Maintenon.* — Le roi partit de Versailles après son dîner, et arriva à six heures à Maintenon. Monsieur étoit avec lui dans sa calèche. — Monseigneur courut le loup entre Anet et Maintenon, où il arriva d'assez bonne heure pour y dîner; il y joua en attendant l'arrivée du roi; tous les courtisans ont eu permission d'y suivre S. M. — Le roi a donné à la marquise de Courcelle, tante du duc de Villeroy, une pension de 3,000 livres. — Le roi a donné au chevalier de la Chaise, exempt des gardes du corps et neveu du père confesseur, 2,000 francs de pension.

Dimanche 15, *à Maintenon.* — Le roi a fait la revue du régiment de dragons de la reine et des vingt-deux bataillons qui y sont campés pour travailler; il les vit sur une ligne, et puis les fit défiler devant lui. Monseigneur suivit le roi à la revue. — Le roi, voyant marcher le chevalier Colbert, colonel de Navarre, de front avec Pussignan, brigadier, ne le trouva pas bon, et fit dire à l'ordre que les brigadiers marchassent à la tête des colonels, à la même distance que les colonels marchent devant les lieute-

nants-colonels. — Dès que le roi eut la nouvelle de la promotion des cardinaux, il envoya Solezet, un de ses ordinaires, au nonce Ranuzzi, pour lui faire compliment sur son élévation au cardinalat; le nouveau cardinal vint le jour même remercier le roi; il ne voulut point paroître avec la calotte rouge devant S. M., mais il la remit en allant chez Monseigneur et chez madame la Dauphine.

Lundi 16, *à Maintenon*. — Le roi, après son dîner, alla visiter les travaux qu'il trouva très-bien conduits et fort avancés. — On va envoyer en quartier d'hiver les troupes qui y travaillent. — Le roi alla dans son carrosse jusqu'à Berchère-la-Mangotte, où la rivière arrive déjà, et mena avec lui Monseigneur, Monsieur, M. du Maine, mesdames de Maintenon et de Montchevreuil. — Au retour, le roi monta à cheval, et visita tous les travaux jusqu'à Maintenon. — A ce voyage-là, le roi fit manger avec lui le chevalier de Tilladet, le chevalier Colbert, Charmet et La Châtre, qui n'avoient point encore eu cet honneur-là.

Mardi 17, *à Versailles*. — Le roi arriva ici avant deux heures, et alla tirer dans son parc avant que de rentrer au château. — Monsieur, qui étoit revenu dans sa calèche, repartit en arrivant pour aller à Paris voir l'opéra d'*Acis*, qu'on commence à y jouer. — Monseigneur revint de Maintenon à cheval en deux heures, et alla l'après-dînée rejoindre le roi à la chasse. Madame la princesse de Conty soupa avec le roi en cornette dans l'antichambre de madame la Dauphine, où le roi a accoutumé de manger en public. — On a appris que les Turcs ont abandonné toutes les places qu'ils tenoient en Pologne, à la réserve de Caminiek; que l'armée de Pologne a beaucoup souffert dans les déserts de Moldavie, et que les deux hospodars, au lieu de la venir joindre, ont été trouver le sérasquier qui a soixante-dix mille hommes tant Turcs que Tartares; que le roi de Pologne s'est emparé de Jassi, capitale de la Moldavie, qu'il y a fait faire un service so-

lennel pour le repos de l'âme de Solkieski, son grand-père maternel, grand général et grand chancelier de Pologne qui, en 1620, fut tué près de Jassi dans une bataille qu'il perdit contre les Turcs.

Mercredi 18, *à Versailles.* — Le roi alla tirer l'après-dînée; Monseigneur courut le cerf, et Madame vint de Saint-Cloud pour le courre avec lui. — J'ai appris que le roi avoit fait donner, il y a quelques jours, 12,000 francs au comte de Soissons; M. de la Feuillade avoit remontré au roi le mauvais état de ses affaires.

Jeudi 19, *à Versailles.* — Le roi se promena dans ses jardins après le salut; Monseigneur alla à l'opéra à Paris; il y mena dans son carrosse madame la Duchesse, madame de Bourbon, mademoiselle de Bourbon et les filles de madame la Dauphine; madame de Montauban et madame de Polignac le vinrent trouver à l'Opéra, et il les fit entrer dans sa loge.

Vendredi 20, *à Versailles.* — Le roi se promena longtemps à pied dans ses jardins. Monseigneur courut le loup. — Madame la Dauphine commença à se lever, et Monseigneur soupa dans la ruelle de son lit. — Le roi mangea dans sa chambre parce qu'il mange gras, et il nous a dit à son souper que M. de Tournay lui avoit mandé que du Bordage s'étoit converti de très-bonne foi et après de grands combats, et qu'il étoit présentement bon catholique.

Samedi 21, *à Versailles.* — Le roi, après son dîner, alla faire la revue de son régiment qui est campé ici près, et ensuite revint se promener à pied dans ses jardins. — Monseigneur alla à Saint-Cloud; c'étoit le jour de la naissance de Monsieur, et Monsieur lui donna une grande collation, une comédie, deux farces et medianoche, du jeu, et de la promenade mêlée à tout cela. Monseigneur y avoit mené madame la princesse de Conty et les filles de madame la Dauphine. Madame la princesse de Conty n'entra point à la comédie.

Dimanche 22, *à Marly.* — Le roi, en sortant du salut,

monta en carrosse pour aller coucher à Marly; il avoit avec lui madame de Bourbon, madame de Maintenon, la princesse d'Harcourt, la comtesse de Grammont, la duchesse de Chevreuse et madame de Moreuil. — Monseigneur le suivoit et menoit avec lui madame la princesse de Conty, madame de Seignelay et madame de Dangeau, et quelques-unes des filles, qui revinrent coucher à Versailles. — Le roi et Monseigneur tinrent chacun une table dans la même chambre. — Voici la disposition des douze pavillons : — Au premier, à la gauche, étoient M. du Maine et M. de Toulouse; au second, mesdames de Chevreuse et de Seignelay; au troisième, madame de Dangeau et M. de Montauzier; au quatrième, M. de Noailles et le premier médecin; au cinquième, le maréchal de Créqui et Cavoye; au sixième, M. de Louvois et Tilladet. De l'autre côté, au premier, M. le Duc et M. de Bourbon; au second, le duc d'Aumont et M. le Premier; au troisième, M. de la Rochefoucault; au quatrième MM. de Duras et de Lorges; au cinquième, le marquis de Gesvres; M. de Vivonne y devoit être avec lui et n'y vint point; et au sixième pavillon, Livry et M. de Villequier.

Lundi 23, *à Marly*. — Le roi tint conseil le matin comme à l'ordinaire, et l'après-dînée il alla tirer dans le Vézinet; Monseigneur, madame de Bourbon, madame la princesse de Conty et toutes les dames qui savent monter à cheval allèrent joindre le roi, et l'accompagnèrent durant la chasse. — L'après-dînée il y eut grand jeu, et après souper beaucoup de jeux à courre. — Monseigneur est allé ce matin voir madame la Dauphine, qui garde encore le lit, et ira tous les jours durant le séjour de Marly. — Le roi a fait mettre l'abbé de Lanion à la Bastille, n'étant pas content de sa conduite; on l'accusoit d'avoir contrefait une lettre de cachet; mais cela, je pense, ne se trouvera pas vrai. — Madame de Montespan dit au roi, l'après-dînée, qu'elle avoit une grâce à lui demander durant le sé-

jour de Marly, qui étoit de lui laisser le soin d'entretenir les gens du second carrosse et de divertir l'antichambre *.

* Madame de Montespan, accoutumée à régner, et qui avoit infiniment d'esprit, sentoit sa décadence, et ne la pouvoit supporter. Ses humeurs altières avoient achevé d'écarter le roi, qui s'en plaignoit à madame de Maintenon, à faute d'autres, et qui, après avoir été assez longtemps à ne pouvoir la souffrir et à presser de temps en temps madame de Montespan de la renvoyer, s'y étoit enfin accoutumé peu à peu, jusqu'à la faire succéder à la reine. A son tour, elle la faisoit avec son ancienne maîtresse dont elle craignoit l'esprit, la jalousie et l'ascendant ancien qu'elle avoit sur le roi, qui, entre ces deux déités, se trouvoit mal à son aise. Les aigreurs, les hauteurs, l'habitude usée lui rendoient madame de Montespan incommode, et sa conscience qui l'avoit séparé de ces anciens plaisirs avec elle, et dont madame de Maintenon s'étoit si habilement servie pour se faire épouser, étoit encore un instrument en la main de cette dernière pour achever de chasser celle dont la seule vue lui étoit également un reproche, une terreur et un embarras de tous les instants, etc. Madame de Montespan, qui le sentoit vivement et qui ne s'appuyoit plus que sur ses enfants et sur un reste de foiblesse du roi pour elle, tâchoit de le rappeler par ces sortes de propos qu'elle avoit fort à la main.

Mardi 24, à Marly. — Le roi monta en calèche après dîner et alla voir courre le cerf; Monseigneur et toutes les dames montèrent à cheval; on avoit mis des toiles dans le parc, afin que le cerf ne pût pas beaucoup s'éloigner de l'enceinte où on l'avoit laissé courre. — Le soir, après souper, il y eut force jeux à courre et à battre, où Monseigneur se divertit fort. — Madame la Dauphine commença à se lever dans sa chambre à Versailles.

Mercredi 25, à Marly. — Le roi alla tirer l'après-dînée, et puis s'alla promener aux réservoirs qu'il a fait faire pour Marly. — Le soir il y eut de petits jeux comme à l'ordinaire. S. M. a résolu de faire fortifier la tête du pont de Huninghen de l'autre côté du Rhin; il a fait dire aux princes d'Allemagne, par les ministres qu'il a en ces pays-là, qu'il étoit prêt de dédommager le marquis de Bade, sur les terres duquel seront les nouvelles fortifications, et qu'il n'avoit point voulu rien innover durant que l'Empe-

reur étoit engagé en des affaires aussi incertaines qu'étoit le siége de Bude, mais qu'à cette heure tout lui succédoit heureusement, et que, S. M. apprenant qu'on formoit des ligues contre lui dans l'empire, il étoit bien aise de n'avoir rien à craindre, et de mettre ses places hors d'état d'être attaquées par ceux qui lui voudroient faire la guerre ou interrompre le commerce de ses sujets.

Jeudi 26, *à Versailles.* — Le roi se promena en calèche dans le parc de Marly; il y soupa et retourna coucher à Versailles. Monseigneur alla se promener à cheval avec les dames; il y eut une ou deux filles qui demeurèrent derrière par malheur, et cela leur fit des affaires. On joua à de petits jeux jusqu'au souper, et on fut de retour à Versailles avant minuit. Les mêmes dames qui étoient venues à Marly avec le roi et Monseigneur s'en retournèrent avec eux. — Le roi fait payer à M. Bontemps 450,000 francs qu'il avoit avancés pour le roi en plusieurs dépenses depuis dix ou douze ans. — On mande de Rome que la haquenée pour le royaume de Naples a été enfin présentée au pape dans le lieu où il a voulu; il n'a pas voulu aller dans l'église de Saint-Pierre, comme c'est la coutume. Je vais mettre ici un petit mot sur cette haquenée dont on entend parler si souvent. — Les papes ayant, dans le douzième siècle, favorisé les seigneurs Normands qui entreprirent de chasser les Sarrasins de la Pouille et de la Calabre et du reste du pays qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Naples, leur donnèrent le titre de royaume, et en investirent ces princes; depuis ce temps-là, ce royaume a toujours été regardé comme un fief dépendant du Saint-Siége, et ceux qui l'ont possédé ou qui y ont prétendu ont toujours eu recours au pape pour en obtenir l'investiture. Il a été réglé dans le siècle passé qu'ils payeroient pour tribut tous les ans, le jour de Saint-Pierre, une haquenée blanche qui seroit présentée au pape par un ambassadeur extraordinaire, avec une cédule ou billet de 7,000 ducats d'or; la cérémonie s'en fait tous les ans.

Vendredi 27, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc; Monseigneur courut le loup. — Le roi a donné à M. de la Rochefoucault 113,000 livres qu'il avoit dépensés pour la garde-robe, par-dessus ce que le roi lui donne pour ses habits, et S. M. lui a dit en même temps de lui présenter toujours, à la fin de l'année, le mémoire de ce qu'il aura dépensé par dessus le fonds réglé, et qu'il le lui feroit toujours payer. — Milord Haram vient ici envoyé du roi d'Angleterre pour faire ses compliments sur la naissance de M. le duc de Berry. — Le roi donna à M. de la Meilleraye le juste-au-corps que M. de Mazarin, son père, avoit et dont il se démet en faveur de son fils; il y a quarante personnes du moins qui ont l'honneur d'avoir ces juste-au-corps-là brodés comme ceux du roi *. — Nous avons appris que le roi de Pologne a campé à Galassin, près du Danube, à soixante lieues de Constantinople et à quarante d'Andrinople; qu'il continue sa marche vers le Budgiack, et que les Turcs évitent le combat dans l'espérance que, faute de vivres et de fourrages, il sera bientôt obligé à s'en retourner en son pays.

* Il faut une fois pour toutes dire ce que c'est que ces juste-au-corps à brevet. Au commencement que le roi fut amoureux de madame de la Vallière, et qu'il ne s'en cacha plus, la cour étoit à Saint-Germain, et Versailles au même état à peu près où Louis XIII l'avoit mis, qui n'étoit rien. Le roi y alloit une fois ou deux la semaine, en très-petite compagnie, passer une partie de la journée avec madame de la Vallière, et imagina un habit bleu doublé de rouge avec la veste rouge, l'un et l'autre brodés d'un dessin particulier : il en donna à une douzaine de ceux à qui il permettoit de le suivre à ces petites promenades particulières de Versailles, et qui avec cet habit et non sans le porter ces jours-là, y alloient sans demander. Dans la suite, ces habits se multiplièrent jusqu'à quarante, où ils sont demeurés fixés, et, quand il en vaque, le roi l'accorde par un brevet expédié par le secrétaire d'État de la maison du roi, d'où ils s'appellent juste-au-corps à brevet. Ils ne donnent ni privance, ni entrée quelconque; toute la distinction est qu'ils se portent en deuil, et qu'ils se sont portés pendant tous les temps où l'or et l'argent ont été défendus sur les habits. Pendant la dernière

régence, en a eu qui a voulu sans restriction au nombre où on revient depuis, en n'en donnant plus.

Samedi 28, *à Versailles*. — Le roi se promena dans ses jardins; Monseigneur courut le cerf avec Madame, qui vint de Saint-Cloud et s'y en retourna après la chasse. — Le roi a fait dire à M. l'électeur de Brandebourg et à MM. de Brunswick qu'ils avoient bien fait de donner du secours à la ville de Hambourg; mais que, puisque le roi de Danemark avoit fait retirer ses troupes, qu'ils devoient ne le pas inquiéter dans sa retraite, et que, s'ils vouloient l'attaquer, il se déclareroit pour lui, ne pouvant abandonner les intérêts d'un roi son allié.

Dimanche 29, *à Versailles*. — Le roi, après le salut, alla se promener dans ses jardins. Monseigneur alla faire collation à la ménagerie avec madame la princesse de Conty et les filles de madame la Dauphine. — Le cardinal de Bonzy prit congé du roi pour aller tenir les États de Languedoc. M. de Noailles, qui commande dans cette province, fait tenir les États plus tôt qu'ils ne tenoient autrefois, parce qu'il veut revenir à temps pour servir son quartier, qui commence au mois de janvier. La Trousse, qui commande les troupes en Languedoc depuis huit mois, reviendra ici quand M. de Noailles y arrivera. — Mademoiselle de Blois a la petite vérole, et madame de Montespan s'est enfermée avec elle à Clagny.

Lundi 30, *à Versailles*. — Le roi alla tirer après son dîner; Monseigneur courut le loup. — On ne doit partir pour Fontainebleau que de demain en huit jours. — On a fait sortir l'abbé de Lanion de la Bastille, et il a ordre de s'en aller en Bretagne. — On avoit rendu quelques mauvais offices à la duchesse de Portsmouth sur des discours qu'on prétendoit qui avoient été tenus chez elle; on disoit même qu'il y avoit des lettres de cachet expédiées pour l'éloigner et pour chasser M. le chevalier de Savoie et Laniamet; mais on a découvert la fausseté de cette ac-

cusation, et la duchesse a eu une grande conversation avec le roi, dont elle est sortie fort contente. M. Courtin l'a fort servie dans cette affaire, représentant à M. de Louvois tous les services qu'elle avoit rendus à la France durant sa faveur en Angleterre, ce qu'il avoit vu pendant son ambassade *.

* M. Courtin, conseiller d'État fort distingué, avoit été ambassadeur en Angleterre du temps de Charles II et de ses amours avec madame de Portsmouth, de qui il avoit tiré des avis et des secours les plus importants pour la France, dont il avoit souvent rendu compte au roi. Il étoit ami particulier de M. de Louvois et fort familier avec lui; étant entré un soir dans son cabinet, à la fin de son travail, que Louvois continuoit sans prendre garde à Courtin, ce dernier vit sur son bureau une lettre de cachet qui exiloit la duchesse de Portsmouth, qui étoit là pour être signée. Courtin se récria, et fit tant qu'il obligea M. de Louvois d'en reparler au roi et de le faire souvenir des services essentiels et en nombre qu'il avoit reçus d'elle : il le fit, et le roi se contenta de charger Courtin de la voir pour lui dire de faire qu'on parlât plus sagement chez elle.

Mardi 1er *octobre, à Versailles.* — Le roi se trouve tellement bien de l'usage du quinquina, qu'il est plus fort et plus vigoureux qu'il n'étoit avant sa fièvre quarte; il s'est longtemps promené à pied dans ses jardins et à son orangerie. — Monseigneur a été à l'opéra, à Paris; il a mené dans son carrosse madame la duchesse, mademoiselle de Bourbon, madame de Polignac et quelques-unes des filles de madame la Dauphine. — On assure que, depuis le départ du cardinal de Bonzy, le roi lui a fait donner 25,000 écus.

Mercredi 2, *à Versailles.* — Tous ces jours passés, le roi a fort vu les ambassadeurs de Siam, et dans son petit appartement, où il leur fit et leur dit mille honnêtetés, et dans ses jardins, où il défendit que personne n'entrât durant qu'ils s'y promèneroient, afin qu'ils vissent tout avec plus de commodité et de liberté; ils sont charmés des bontés de Sa Majesté. Ils n'étoient pas si contents quand ils arrivèrent à Paris, parce que sur leur route il y avoit des

lieux où ils n'avoient pas été trop bien traités, surtout à Orléans. — Ils vont en Flandre voir les conquêtes du roi; mais ils n'iront point en Alsace et sur le Rhin, parce que le voyage seroit trop long et qu'ils pâtiroient trop du froid; ils en souffrent déjà beaucoup ici, et demandent si l'hiver durera encore longtemps. — Ils ont aujourd'hui leur audience de madame la Dauphine, qui les a reçus dans son lit. — Ils ont aussi eu audience de toutes les princesses du sang, qui les reçurent sur leur lit, et on donna des fauteuils aux trois ambassadeurs; les autres mandarins demeurèrent debout. Il y a déjà quelques jours qu'ils sont à Clagny, où ils sont traités magnifiquement.

Jeudi 3, *à Versailles.* — Le roi a trouvé les présents que les Siamois ont fait à madame la Dauphine fort jolis, et il est fort content aussi des présents que lui a faits M. Constance, favori du roi de Siam; ils sont agréables et magnifiques. M. Constance demande la protection du roi, et il paroît qu'il songe à se retirer en France, en cas que le roi de Siam, son maître, vînt à mourir, — Milord Haram, envoyé d'Angleterre, eut son audience du roi pour faire les compliments du roi son maître sur la naissance de Monseigneur le duc de Berry.

Mercredi 4, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son parc. — Monseigneur tira de son côté, et revint chez lui avant huit heures; madame la Duchesse, madame et mademoiselle de Bourbon, madame la princesse de Conty, avec les dames qu'elles menèrent, le vinrent trouver; on joua à de petits jeux, comme on avoit fait à Marly. Il y eut un grand souper; Monseigneur choisit ce jour-là, parce que le roi et madame la Dauphine mangent gras et qu'il ne pouvoit souper avec eux. — Le roi témoigna de l'inquiétude de la diligence que veut faire Monseigneur demain; car il compte d'aller courre le cerf à Fontainebleau et d'être de retour pour la promenade.

Samedi 5, *à Versailles.* — Le roi se promena dans ses

jardins; Monseigneur partit à sept heures, alla courre le cerf à Fontainebleau, et fut de retour à six heures du soir, et alla faire collation à la ménagerie avec madame la princesse de Conty. — C'est l'abbé Servien, camérier secret du pape, qui vient en France apporter les barrettes pour les cardinaux de Furstemberg et le Camus et pour le nonce Rannucci. — Le roi a nommé trois brigadiers de cavalerie pour faire la fonction d'inspecteurs durant l'hiver, savoir : Dubourg en Franche-Comté, Barillac en Flandre, et Vatteville sur la frontière de Champagne.

Dimanche 6, *à Versailles.* — Après le salut, le roi alla se promener dans ses jardins; Monseigneur alla tirer l'après-dînée. — J'appris que M. Choppin, le lieutenant criminel qu'on a supprimé en supprimant le nouveau châtelet, étoit mis en prison. On l'accuse d'avoir fait enlever une femme, et d'avoir mis son mari en procès; l'affaire est fâcheuse, car le mari étoit prêt d'être condamné comme ayant fait mourir cette femme qui ne se retrouvoit plus. — Le roi a donné la lieutenance générale du pays Chartrain à M. de Montmorency, fils aîné de madame de Fosseuse; il est l'aîné de tous les Montmorency; c'est le duc d'Orval, son oncle, qui avoit cette charge.

Lundi 7, *à Versailles.* — Le roi alla tirer dans son petit parc; Monseigneur se promena avec madame la princesse de Conty. — J'appris que le gouverneur des Pays-Bas espagnols avoit envoyé ici le baron Delval, pour se plaindre de quelques poteaux que M. Fautrier, intendant en Hainaut, a fait planter tout auprès de la contrescarpe de Namur. On lui a répondu qu'on ne savoit ce que c'étoit, et qu'on en écriroit à l'intendant pour savoir les raisons qu'il avoit eues de le faire. — Le roi a choisi Du Pré pour son envoyé extraordinaire à Gênes. — Le roi a augmenté de 6,000 francs la pension qu'avoit la princesse d'Harcourt.

Mardi 8. *Voyage de Fontainebleau.* — Le roi est parti ce matin pour Fontainebleau; il a dans son carrosse Monsieur, Madame, madame la duchesse de Bourbon, madame la princesse de Conty et madame de Maintenon. Monseigneur est allé devant à cheval et y court le cerf. — Madame la Dauphine demeure à Versailles, d'où elle ne partira que samedi pour aller joindre le roi. — Il y eut comédie françoise où Monseigneur et Madame allèrent; le roi n'y alla point, et on croit même qu'il n'ira point durant tout le voyage de Fontainebleau; on avoit cru qu'il joueroit, mais on n'y voit point d'apparence. S'il a à jouer ce sera les jours d'appartement; il n'y en aura que quand madame la Dauphine sera arrivée.

Mercredi 9, *à Fontainebleau.* — Le roi se promena et alla tirer dans ses parquets, où il trouva beaucoup de gibier; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie italienne. — Madame de Maintenon a le logement du maréchal de Villeroy, qu'on avoit donné l'année passée à madame la duchesse de Bourbon; il est de plain-pied à l'appartement du roi, et on l'a rendu très-propre et très-commode par les ajustements qu'on y a faits. — Madame la duchesse de Bourbon a l'appartement qu'avoit madame de Maintenon. — On apprit la mort de l'abbé de Quincé, qui avoit refusé l'évêché de Poitiers, sentant bien que sa santé n'étoit pas assez bonne pour y faire son devoir. Il laisse deux abbayes peu considérables.

Jeudi 10, *à Fontainebleau.* — Le roi, après la messe, monta en calèche avec mesdames de Maintenon, de Chevreuse et de Thianges, et alla voir courre le cerf, qui passa souvent devant lui. — Monseigneur, madame la duchesse de Bourbon et madame la princesse de Conty étoient à cheval; on ne veut plus que les filles montent à cheval, parce qu'on n'a pas été content de la dernière cavalcade qui se fit à Marly.— Les Vénitiens ont confisqué les biens du Barbarigo, que le pape a nommé car-

dinal, et ont défendu dans tous leurs États qu'on le reconnut pour tel. — Il y eut le soir comédie françoise. — Le roi, au retour de la chasse, donna à dîner aux dames. — Madame la Dauphine sortit pour la première fois de sa chambre à Versailles; elle alla à la messe à la tribune; elle se prépare à partir samedi pour Fontainebleau. — Je me levai aussi pour la première fois, après quinze jours de fièvre double tierce.

Vendredi 11, *à Fontainebleau.* — Le roi, après son dîner, alla courre des sangliers dans les toiles. Monseigneur suivit le roi avec madame de Bourbon et madame la princesse de Conty à cheval. — Le soir il y eut comédie françoise. — On eut des nouvelles du roi de Pologne, qui n'est plus qu'à deux journées de la mer Noire; il compte d'hiverner en ce pays-là, et a fait dire au pape que, si on le vouloit secourir d'argent seulement, il avanceroit toujours, et se trouveroit, l'été qui vient, peu éloigné de Constantinople. Il espère se joindre avec les Moscovites et exterminer la race des Tartares précopites; les hospodars de Valachie et de Moldavie lui avoient promis de se joindre à lui; mais ils ne lui ont pas encore tenu parole.

Samedi 12, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie italienne. — Madame la Dauphine partit de Versailles entre dix et onze heures; elle vint dîner à Chilly, où Mademoiselle la vint attendre. Mademoiselle ne vient point à Fontainebleau, parce que l'on dit qu'il y a quelque petite vérole. — Le soir madame la Dauphine arriva à Essonne, où elle coucha; elle marche en chaise et a quarante-deux porteurs; elle va presque aussi vite qu'en carrosse, et nous arrivâmes de fort bonne heure à Essonne. — On sut que le comte de Konigsmark étoit mort de maladie dans l'armée des Vénitiens; il avoit eu la moitié du régiment de Furstemberg quand on le partagea; il étoit neveu du maréchal de Konigsmark et fils de celui qui

pilla Prague. — On a avis de Madrid que les galions sont arrivés à Cadix, riches de plus de 20,000,000 d'écus. On écrit qu'il y a 8,000,000 en lingots d'or, 1,000,000 en barres d'argent, 1,000,000 en pistoles, et le reste en marchandises. Nos marchands y ont une grosse part.

Dimanche 13, *à Fontainebleau*. — Le roi et Monseigneur vinrent au-devant de madame la Dauphine jusqu'à deux lieues d'ici. Monseigneur étoit à cheval, et prit un peu les devants avec Madame, madame la duchesse de Bourbon et madame la princesse de Conty. Le roi étoit en calèche avec Monsieur et mesdames de Maintenon et de Thianges; madame la Dauphine arriva avant six heures; elle avoit dîné à Pont-Thierry et n'étoit partie qu'à onze heures d'Essonne; elle acheva son voyage dans sa chaise. — L'ambassadeur de Venise vint donner part au roi de la prise de Napoli de Romanie, qui est une conquête considérable dans la Morée; le généralisme Morosini y a très-bien fait, et sa république a fait un décret par lequel Lorenzo Morosini, son frère, et les aînés de sa famille seront à perpétuité chevaliers et auront tous les honneurs attachés à cette dignité. Les Vénitiens font aussi un présent considérable au maréchal de Konigsmark, qui les a très-bien servis. — Il y eut comédie françoise, mais madame la Dauphine n'y alla point, et se coucha en arrivant.

Lundi 14, *à Fontainebleau*. — Le roi alla en calèche voir courre le cerf; il avoit avec lui mesdames de Maintenon et de Thianges, et la comtesse de Grammont; Monseigneur, madame de Bourbon, madame la princesse de Conty et mademoiselle de Bourbon étoient à cheval; au retour, le roi donna à dîner dans son cabinet aux dames qui avoient été à la chasse, et madame la Dauphine y vint aussi dîner avec le roi. — Le soir il y eut comédie italienne, où madame la Dauphine alla. — On sut que l'abbé Servien, avant que de venir trouver le roi, avoit passé à Grenoble, et que le cardinal le Camus avoit pris la barrette, sans attendre que le roi la lui renvoyât; il avoit

demandé de venir à la cour pour la recevoir des mains du roi, mais S. M. fit réponse que cela n'étoit pas nécessaire. — Monseigneur a recommencé à coucher dans le même lit que madame la Dauphine.

Mardi 15, *à Fontainebleau.* — Le roi alla à la chasse aux sangliers dans les toiles. Monseigneur l'y suivit à cheval avec Madame, madame et mademoiselle de Bourbon et madame la princesse de Conty. Le soir il y eut comédie françoise. — J'appris qu'avant que de partir de Versailles, le roi avoit donné la majorité du Ponent au marquis d'O, lieutenant de vaisseau; les majors ont le rang de capitaine; celui-ci doit épouser la fille de Guilleragues, mort ambassadeur à Constantinople. — M. de Louvois revint d'Ancy-le-Franc, où il avoit passé quelques jours, et M. de Seignelay alla à Seignelay. — Le roi a quitté son quinquina, qui lui a fait tous les biens du monde; il en prendra quelques jours après s'être purgé. — Monsieur est allé à Paris voir les meubles et les tapisseries qu'on a portés à Madame de la succession de M. l'électeur palatin, son frère.

Mercredi 16, *à Fontainebleau.* — Le roi alla en calèche voir courre le loup. La chasse ne fut pas si belle que Monseigneur l'auroit souhaité; au retour, il donna à dîner aux dames qui avoient été à la chasse, et madame la Dauphine y dîna aussi. Au sortir de table, ils allèrent au jeu de paume voir les grands joueurs; Jourdain tout seul gagna les deux plus forts, après avoir joué longtemps, deux contre deux des parties qu'il avoit gagnées aussi. — On apprit que Mercy et Capliers étoient morts en Hongrie; c'étoient deux hommes de réputation et des plus capables qu'eût l'Empereur. — Le roi a donné une pension de 1,500 livres à mademoiselle de Caumont, parente de madame de Maintenon; elle épouse le frère aîné de l'abbé de la Rochejacquelein, aumônier de madame la Dauphine.

Jeudi 17, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer; Monsei-

gneur courut le cerf avec Madame; le soir il y eut appartement pour la première fois; le roi ne joua qu'au billard avec M. de Vendôme, M. le Grand et M. Chamillard. — J'appris qu'un conseiller nommé Machaut avoit été tué près de Paris par un voleur qui a été pris, et qui a dit qu'ils étoient trente de leur compagnie qui voloient depuis longtemps autour de Paris. — Monsieur est revenu de Paris, très-content des tapisseries et des meubles que Madame a hérités de M. l'électeur, son frère.

Vendredi 18, *à Fontainebleau.* — Le roi alla courre le cerf en calèche; Madame, madame la duchesse de Bourbon, madame la princesse de Conty, y allèrent à cheval; au retour, le roi leur donna à dîner dans son appartement; c'est la première fois que le roi ait mangé maigre depuis sa maladie; madame la Dauphine, qui mange gras, ne dîna point avec lui à cause de cela. — M. de Richelieu vint un jour ici, joua fort gros jeu contre les courtisans; il leur gagna beaucoup d'argent, et s'en retourna à Paris. — Le soir il y eut comédie italienne.

Samedi 19, *à Fontainebleau.* — Le roi ne sortit que l'après-dînée et alla tirer; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie françoise. — On apprit la mort de Bâtiment, lieutenant des gardes du corps de la compagnie de Noailles; on espère que le roi donnera une petite pension aux enfants, et on ne doute pas que Vignaut, premier enseigne de cette compagnie-là, ne monte à la lieutenance. — Madame la duchesse de Bourbon vient tous les jours après souper chez madame de Maintenon, où le roi va de même qu'il alloit chez madame de Montespan.

Dimanche 20, *à Fontainebleau.* — Le roi, après son dîner, alla voir jouer les beaux joueurs de paume; il nous conta en dînant l'aventure tragique d'un capucin nommé Belmont, qui avoit été mousquetaire; c'étoit un des braves hommes du monde, et qui, même depuis être capucin, avoit donné beaucoup de marques de courage; car il ne partoit point de la tranchée et étoit toujours à la tête

des travailleurs pour confesser les blessés. Le maréchal de Lorges a dit au roi qu'il l'avoit vu durant deux heures entre deux lignes d'infanterie qui combattoient, ayant un coup de mousquet dans la cuisse et ne se voulant pas retirer, parce qu'il vouloit confesser les blessés. Le pauvre misérable est devenu fou et furieux; on l'a enfermé dans le fort Saint-André, au-dessus de Salins. Le commandant, nommé la Barte, l'a fait enchaîner; le lendemain matin, il fit entrer un caporal dans sa chambre, le capucin avoit rompu sa chaîne, et en jeta à bas le caporal; et quand la Barte, qui suivoit le caporal, entra, il se jeta sur lui, le renversa à terre et l'étrangloit, quand le caporal revint de son étourdissement, et comme il ne pouvoit se relever, il cria à la sentinelle de tirer par la fenêtre; la porte étoit fermée, la sentinelle tira, tua le capucin et cassa le bras à la Barte. — Le soir il y eut comédie françoise.

Lundi 21, *à Fontainebleau*. — Le roi alla voir courre le cerf, et donna à dîner, au retour, aux dames qui avoient été à la chasse; madame la Dauphine y dîna aussi. — C'étoit les chiens de M. le chevalier de Lorraine qui couroient, et le roi attendit longtemps au bout de la forêt, où la chasse ne vint point. Monseigneur suivit les chiens et prit le cerf à Nemours. Le soir il y eut comédie françoise. — Le roi a donné le régiment qu'avoit M. de Konigsmark au major des gardes-suisses, qui s'appelle Sorbeck.

Mardi 22, *à Fontainebleau*. — Le roi dîna en particulier au sortir de la messe et puis alla tirer. Monseigneur courut le cerf avec Madame. — Madame la Dauphine s'habilla en robe; il y avoit sept mois qu'elle n'avoit mis que des robes de chambre; elle est entièrement remise. Le soir il y eut appartement. — Le roi, après avoir joué au billard, vint à la musique pour entendre un opéra du jeune Boisset, qui est surintendant de la musique de la chambre en semestre; Lully a l'autre semestre. — Le roi donna à la marquise de Béthune une gratification de 12,000 francs. — Le roi donna une gratification de 9,000 francs au

marquis de Feuquières, son ambassadeur en Espagne.

Mercredi 23, *à Fontainebleau.* — Le roi alla en calèche voir courre le cerf et donna à dîner à son retour aux dames qui l'avoient suivi à la chasse. Monseigneur y demeura avec Madame après que le roi fut revenu, et courut un second cerf. — On vit à la cour un petit nain qui n'a que seize pouces de haut; on n'en vit jamais un si petit; il a trente-six ans et étoit maître d'école dans son village en Bretagne. — J'appris qu'on redemandoit à M. Fouyot quelque argent qu'il a touché de l'amirauté, principalement du temps de M. de Vermandois; madame la princesse de Conty espère en tirer 200,000 francs. — Vignaut a eu la lieutenance de Batiment, et la Motte, le plus ancien exempt de la compagnie, a monté à l'enseigne de Vignaut; ce la Motte-là est frère de Vatteville, brigadier de cavalerie et mestre de camp du régiment d'Orléans. — Le soir il y eut comédie.

Jeudi 24, *à Fontainebleau.* — Le roi mangea en particulier après la messe et puis alla tirer. Monseigneur prit le plus grand loup qu'il eût pris de sa vie. — M. de Vendôme pria fort le roi de ne point envoyer en prison Castille, officier du régiment des gardes, qui avoit manqué à l'exercice, parce qu'il le faisoit jouer à la paume avec lui. Le roi a voulu que l'officier ait été en prison, et n'a rien accordé à M. de Vendôme, qui s'en faisoit une véritable affaire. — On a nommé M. Pussort et M. d'Argouges pour régler quelques affaires entre le chancelier de Monsieur et le surintendant de ses finances, et ces messieurs les commissaires examineront aussi quelques vieux comptes, du temps que Boisfranc étoit surintendant de Monsieur. — Le soir il y eut comédie.

Vendredi 25, *à Fontainebleau.* — Le roi alla courre le cerf en calèche et donna à dîner, au retour, dans son cabinet, aux dames qui l'avoient suivi à la chasse, et même à deux qui n'avoient pas été de la chasse. Monseigneur et Monsieur dînèrent aussi avec le roi. — Le soir il y eut

appartement, et le roi, après avoir joué au billard, alla à la musique et entendit le reste de l'opéra qu'a fait Boisset. — On sut que la petite Loubes, qui a été longtemps fille de Madame, s'étoit résolue à se faire religieuse; elle s'est éprouvée dans le couvent où elle se mit en sortant de la chambre des filles; Monsieur payera les 8,000 francs que les religieuses demandent, et ne payera plus les 500 écus de pension qu'il lui donnoit.

Samedi 26, *à Fontainebleau.* — Le roi a dîné à son petit couvert après la messe, et puis est allé tirer, et s'est plaint même à la chasse de la foule des gens qui le suivent, et les a assurés qu'ils ne faisoient point du tout leur cour en le suivant comme cela. — Monseigneur et Madame ont couru le cerf. — Madame la Dauphine est incommodée, depuis quelques jours, d'une fluxion sur la joue qui ne l'empêche point de sortir de sa chambre; il y a eu comédie françoise. — Madame de Montespan est arrivée; elle étoit demeurée à Clagny auprès de mademoiselle de Blois, qui a eu la petite vérole. — L'abbé Servien, qui porte les barrettes pour les cardinaux françois, est arrivé à Paris; il a su qu'on avoit trouvé mauvais qu'il ne fût pas venu tout droit à la cour, et qu'il eût passé par Grenoble; il s'excusa en disant que le cardinal Le Camus lui avoit mandé à Turin de prendre la route qu'il a prise; il ne paroîtra ici que quand M. le nonce viendra recevoir le bonnet des mains du roi. — Après souper, le roi alla chez madame de Montespan, comme il a toujours fait.

Dimanche 27, *à Fontainebleau.* — Après la messe, le roi vint droit chez lui; il mangea à son petit couvert, et puis alla tirer. — Monseigneur alla à la Billebaude quêter un loup dans la forêt; il en trouva un, fit la plus belle chasse du monde et tua le loup. — Le soir, il y eut comédie italienne. — Le mariage du comte de Beuvron avec mademoiselle de Téaubon fut déclaré; il y a deux ans que le roi et Madame sont dans la confidence, et depuis six mois le roi avoit augmenté la pension de Beuvron de 2,000

écus sans qu'on le sût, si bien qu'il a présentement 12,000 francs de pension, et sa femme en a huit; voilà 20,000 francs de pension qu'ils ont; ils ont encore plus de 10,000 livres de rente d'ailleurs. Madame avoit demandé au roi très-instamment cette dernière augmentation de 2,000 écus, et le roi ne les accorda qu'à sa pressante recommandation. — M. de Seignelay et les amis intimes de Beuvron n'ont pas été contents du secret qu'il leur a fait de son mariage *. — Le roi d'Angleterre a donné une place dans son conseil privé au comte de Tyrconnel. Le père Petters, jésuite, est du conseil du cabinet.

* Le comte de Beuvron étoit frère du marquis de Beuvron et de la duchesse d'Arpajon, fort dans le grand monde, et capitaine des gardes de Monsieur. Il fut fort accusé d'avoir eu part avec le marquis d'Effiat à l'empoisonnement de Madame, et le chevalier de Lorraine, qu'elle avoit fait chasser et qui étoit allé voyager à Rome, d'en avoir envoyé le poison : cela fit alors tout l'éclat que pouvoit faire une telle affaire, qui irrita publiquement l'Angleterre, et qui toucha infiniment le roi qui aimoit fort Madame et qui commençoit à lui donner confiance pour ses affaires; mais une chose aussi grave, et où Monsieur étoit mêlé, les disgrâces de ces messieurs finirent, et le comte de Beuvron crut avoir eu dans les goulottes de Saint-Cloud, en plein jour, où il se promenoit seul, une vision d'une pompe funèbre de Madame, qui le mit en grand désordre et qui commença à le convertir. Monseigneur, à la mort de la reine, étant à Saint-Cloud avec le roi, et s'étant levé, la nuit, d'auprès de madame la Dauphine, crut voir feu Madame traverser gravement la chambre, seule, le regardant, et vêtue comme elle l'étoit à l'ordinaire. Quoi qu'il en soit, le roi, qui dès lors méditoit le mariage de mademoiselle de Blois avec M. de Chartres, et qui en sentoit toutes les difficultés, fut bien aise de *mortifier* (sic) de loin Madame qui avoit eu Téaubon auprès d'elle, que Monsieur avoit ôtée, et à qui Madame écrivoit tous les jours de sa vie, et la voyoit tant qu'elle pouvoit dans des couvents à Paris. Pour en revenir au comte de Beuvron, il faut ajouter une aventure heureuse qui lui arriva : allant à Luxembourg avec la cour, embarqué dans le carrosse de Cavoye, avec d'autres gens de la cour, il s'endormit; il y avoit des années qu'il menoit une vie mourante sans pouvoir trouver de soulagement. Cavoye, à qui il prenoit quelquefois des fantaisies fort bizarres, étoit au-devant, vis-à-vis du comte de Beuvron, et le contemploit dor-

mant la bouche ouverte; tout à coup il tira un *couaillon* (sic) de sa poitrine, et le crache dans la bouche du comte de Beuvron, à qui il le darde au fond du gosier. Beuvron, réveillé en sursaut et suffoquant, est saisi d'un mal de cœur horrible et fait tant d'efforts pour vomir qu'il rendit un abcès par la portière et recouvra la santé. On peut juger cependant des éclats de rire de la carrossée et de la peine qu'on eut à l'apaiser.

Lundi 28, *à Fontainebleau.* — Le roi, après son dîner, est allé à la chasse du sanglier dans les toiles; Monseigneur étoit à cheval avec les dames, et madame la Dauphine étoit en carrosse avec le roi. Toutes les dames se mirent dans les carrosses de madame la Dauphine, c'est-à-dire celles qui ne montoient pas à cheval. — Le soir, il y eut appartement; le roi y joua au billard à son ordinaire; on donna la hure du sanglier à Roussis, qui l'avoit tué, et qui en apporta l'oreille au roi au bout de son sabre, à la manière de Perse; le sanglier blessa M. de Villequier au pied assez considérablement, et fit tomber rudement Sainte-Maure, sans le blesser.

Mardi 29, *à Fontainebleau.* — Le roi, au sortir de la messe, dîna à son petit couvert et puis alla tirer. Monseigneur courut le cerf avec les chiens du grand prieur et le manqua. Le soir il y eut comédie françoise. — J'appris qu'il avoit vaqué un bénéfice considérable dans le comtat d'Avignon, dépendant de l'abbaye de Cluny. Le pape y a nommé, ne reconnoissant point le cardinal de Bouillon pour abbé et ne lui ayant pas donné de bulles; le cardinal de Bouillon y a nommé de son côté, et, après plusieurs lettres qu'ils se sont entr'écrites, le vice-légat et lui, le cardinal a si bien fait et a tant dit de bonnes raisons qu'il l'a emporté. Le vice-légat a cédé, et le moine qu'avoit nommé le cardinal de Bouillon est en possession.

Mercredi 30, *à Fontainebleau.* — Le roi, au sortir de table, alla tirer en volant; il trouva, en cherchant des perdrix, un gros sanglier dans son quartier; il mit une

balle dans son fusil et le tua. Monseigneur courut le cerf avec Madame. Le soir il y eut comédie françoise. — On a réglé pour mercredi la cérémonie que le roi doit faire, de donner la barrette au nonce, et S. M. veut bien faire l'honneur à celui-ci de le faire dîner avec lui. Jamais S. M. n'a fait cet honneur-là à aucun cardinal qu'au légat Chigi et au cardinal de Grimaldi, le roi n'ayant alors que quatre ou cinq ans, et S. M. ne l'avoit point voulu faire au cardinal Roberti, qui fut nommé cardinal étant nonce en France. Le feu roi l'avoit fait au cardinal Bichi, et ne l'avoit pas fait au cardinal Spade, qui avoit voulu avoir un accoudoir à la messe en recevant la barrette.

Jeudi 31, *à Fontainebleau.* — Le roi entendit vêpres dans la chapelle, et, au sortir de là, il s'enferma dans son cabinet avec le P. de la Chaise. Monseigneur et madame la Dauphine accompagnèrent le roi à la chapelle. Madame la Dauphine fit ses dévotions le matin. — Il n'y eut ni comédie, ni appartement. — Le roi de Portugal est résolu d'épouser la princesse palatine, sœur de l'Impératrice, et envoie le comte de Villamayor en ambassade la demander à l'électeur, son père.

Vendredi 1er *novembre, jour de la Toussaint, à Fontainebleau.* — Le roi fit ses dévotions (1), Monseigneur les fit aussi; ils entendirent la grand'messe célébrée par l'archevêque de Sens; l'après-dînée, ils furent au sermon du P. Bourdaloue et à tout l'office du jour. — On a su que les Impériaux ont attaqué Segedin, où Lavergne, lieutenant général, qui commandoit en attendant l'arrivée du comte Caraffa, a été tué; le prince Louis de Bade s'est joint au comte de Schersemberg, qui ramène les troupes de Croatie, et ont commencé le siége des Cinq-Églises. — Le roi donna à l'abbé du Breuil-Foucquet, un de ses aumôniers, l'abbaye de Saint-Jacut, en Bretagne.

---

(1) Ensuite de quoi il toucha les malades des écrouelles, dans l'allée royale. (*Mém. du marq. de Sourches.*)

Samedi 2, *à Fontainebleau.* — Au sortir de la messe, le roi mangea à son petit couvert, et puis alla tirer. Monseigneur et Madame coururent le cerf. — Le soir il y eut appartement, où on entendit un opéra du petit Marais, qu'on trouva fort agréable; c'est Maurel, de la musique, qui a fait les paroles. — On apprit que le prince Commercy avoit accepté le titre de général-major et le régiment qu'avoit le baron de Mercy. Sa famille avoit toujours assuré le roi qu'il ne prendroit aucun emploi dans l'armée de l'Empereur. M. et madame de Lislebonne vont faire leurs efforts pour obliger leur fils à ne pas suivre ce parti-là et à revenir; mais, s'ils n'en peuvent venir à bout, on croit qu'ils auront ordre eux-mêmes de sortir du royaume.

Dimanche 3, *jour de Saint-Hubert, à Fontainebleau.* — Le soir il y eut comédie. — Saint-Amand, capitaine de vaisseau du roi et ci-devant ambassadeur vers le roi de Maroc, mourut à Paris. — On apprit que le roi de Pologne remarchoit vers son pays, et n'avoit pu exécuter le dessein qu'il avoit sur Bialogorod, vers la mer Noire. — Monseigneur commença à courre le cerf dès sept heures du matin; il en prit deux avant midi, et ensuite le roi vint à la chasse en calèche, et en vit prendre encore deux. Monseigneur avoit quelque envie de courre le cinquième, pour la rareté du fait.

Lundi 4, *à Fontainebleau.* — Le roi se purgea, et recommença à prendre du quinquina; il en reprendra encore quelques jours. — Monseigneur alla coucher à Valery, chez M. le duc de Bourbon; en arrivant il fit des battues, et le soir il joua au volant et à culbas. — M. le Duc lui proposa de ne s'en aller que mercredi; il prit ce parti-là, et on envoya ordre à Fontainebleau pour faire venir les trois ou quatre meilleurs acteurs des comédiens italiens pour jouer mardi au soir. — Il y eut comédie françoise à Fontainebleau. — M. d'Ormesson, ancien maître des requêtes et homme de réputation, mourut à Paris.

Mardi 5, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer. Monseigneur passa tout le jour à Valery, où il courut le loup, et le soir il y eut la comédie italienne et un grand jeu de volant. — M. le Duc défraye tous les équipages de chiens, de chevaux et tout ce qui a suivi Monseigneur, même les valets. — Le soir il y eut appartement à Fontainebleau. — On a su que les États de Languedoc, s'étant assemblés à Nismes, ont accordé tout d'une voix 700,000 écus au roi pour le don gratuit de la province.

Mercredi 6, *à Fontainebleau.* — Le cardinal Ranuzzi, nonce du pape, reçut le bonnet de cardinal des mains du roi; le prince Camille, qui avoit été nommé pour le conduire, l'alla prendre dans les carrosses du roi, et on lui fit les honneurs qu'on fait aux ambassadeurs des têtes couronnées ou aux nonces de S. S. aux premières audiences. Il entra dans la chapelle à la fin de la messe du roi, étant vêtu de la soutane violette, du rochet et du mantelet; l'abbé Servien, camérier du pape, qui avoit apporté le bonnet, le présenta au roi dans un bassin de vermeil doré couvert d'un taffetas rouge. S. M., ayant pris le bonnet, le mit sur la tête du cardinal, qui entra ensuite dans la sacristie, où il prit l'habit rouge et accompagna le roi dans son grand appartement, où S. M. le fit dîner avec elle sur le même côté de la table. Il y avoit quatre ou cinq places de distance entre le roi et le cardinal; il étoit assis sur un siége pliant, et fut servi par Desormes, contrôleur général de la maison du roi, et ce qu'on lui servit fut pareil à ce qu'on servit au roi : après dîner, il reconduisit le roi jusqu'à son cabinet, et se retira après bien des remercîments de l'honneur qu'il venoit de recevoir. Ensuite il alla chez madame la Dauphine, chez Monsieur, chez Madame et chez les princes et princesses du sang, conduit chez madame la Dauphine par le prince Camille, par le grand-maître des cérémonies, par l'introducteur des ambassadeurs, et par Saintot, maître des cérémonies, et chez les autres, conduit par l'intro-

ducteur des ambassadeurs. — Le roi ne sortit point de tout le jour, parce qu'il plut toujours. — Monseigneur courut le cerf à Valery avec les chiens du grand prieur, et puis revint ici. Le soir, il y eut comédie françoise. — Le cardinal ne vit point Monseigneur, parce qu'il étoit à Valery.

Jeudi 7, *à Fontainebleau.* — Le roi alla tirer. Monseigneur et Madame coururent le cerf. — Le soir, il y eut comédie italienne où le roi vint; c'est la seule comédie que le roi ait vue durant ce voyage-ci. — J'appris que les domestiques de l'ambassadeur de Hollande avoient tué dans Paris un de leurs camarades qui s'étoit fait catholique; le lieutenant criminel et M. de la Reynie ont écrit au roi pour savoir ce qu'ils avoient à faire là-dessus : le roi leur a mandé qu'ils fissent les poursuites nécessaires; ils ont décrété de prise de corps contre les domestiques, et en ont déjà pris deux ou trois qu'ils ont mis en prison, malgré les plaintes de l'ambassadeur. — J'appris que hier, au dîner, le roi, la première fois qu'il but, but à la santé du pape, disant au cardinal Ranuzzi : » Monsieur, il est juste que je commence par boire la santé de S. S. » Il s'étoit levé et avoit ôté son chapeau avant que de boire; il se rassit et se couvrit; le cardinal demeura debout et découvert, et, un moment après, il demanda au roi permission de boire à la santé du plus grand roi de la terre, et à la prospérité de la chrétienté, et il but debout et découvert; le roi étoit assis et couvert, et mit seulement la main au chapeau au commencement du compliment et après que le cardinal eut bu. — Le cardinal Ranuzzi a eu aujourd'hui audience de Monseigneur, qui l'a reçu debout, sans fauteuil derrière lui.

Vendredi 8, *à Fontainebleau.* — Le roi alla à la chasse aux sangliers avec les dames; Monseigneur l'y suivit avec madame la duchesse de Bourbon, madame la princesse de Conty et les filles. Madame la Dauphine se trouva un peu enrhumée, et ne fut point de la chasse. Le soir, il y eut

appartement. Madame la princesse de Conty viendra au premier appartement, car voici justement l'année de son grand deuil finie; elle a jugé à propos de n'y pas venir encore aujourd'hui. Le roi donna à la Chesnaye une pension de 1,000 écus; il en avoit déjà une de pareille somme, et ses deux charges lui valent encore 8 ou 10,000 francs. — Avant-hier, quand le cardinal Ranuzzi eut audience de madame la Dauphine, il ne mit son bonnet qu'une seule fois; d'abord qu'il entra, elle se leva, il la baisa, lui fit son compliment, qu'elle écouta debout; ensuite elle s'assit sur un fauteuil, et lui fit donner un pliant au milieu du cercle des dames qui étoient assises.

Samedi 9, *à Fontainebleau.* — Le roi, au sortir de la messe, dîna à son petit couvert et alla tirer; Monseigneur courut le cerf avec Madame. Le soir, il y eut comédie française. Madame la duchesse de Bourbon se trouva mal à la comédie. — J'appris que le roi avoit nommé la Loubère pour aller à Siam porter les présents qu'il y envoie et achever le traité de commerce; il n'aura pas le titre d'ambassadeur. Sebret, un des directeurs de la compagnie des Indes-Orientales, y va avec lui; ils auront tous deux le titre d'envoyés extraordinaires. — Quand M. le cardinal Ranuzzi a eu son audience à Paris de M. de Chartres et de Mademoiselle, ils ont eu des fauteuils et lui ont fait donner une chaise à dos; l'abbé Servien, qui l'a accompagné à toutes ses audiences, et qui a rendu des brefs du pape et des lettres du cardinal Cibo à tous les princes et à toutes les princesses, n'en a point rendu à M. de Chartres et à Mademoiselle, parce qu'ils n'ont point encore écrit au pape, et que le pape n'écrit jamais le premier. Chez les princes et princesses du sang, il est en camail et en rochet sans mantelet; il a la main et un fauteuil.

Dimanche 10, *à Fontainebleau.* — Le roi, après son dîner, alla se promener en calèche autour du canal, et ensuite on le mena voir des sources d'eau qu'on peut faire

venir ici très-aisément et à très-bon marché. Monseigneur suivit le roi à sa promenade. — Le soir il y eut comédie. — On croit que madame la duchesse de Bourbon a la petite vérole, et cela pourroit changer quelque chose au départ de la cour. — Le roi régla un grand jeu de reversi pour les jours d'appartement à Versailles ; il tiendra un jeu ; Monseigneur et Monsieur en tiendront chacun un aussi, et S. M. nous a nommés, Langlé et moi, pour tenir les deux autres. Tous les courtisans s'intéresseront, et le jeu est fort gros (1).

Lundi 11, *à Fontainebleau.* — Le roi sut à son réveil que la petite vérole paroissoit à madame la duchesse de Bourbon, et il régla en même temps que Monseigneur et Madame partiroient demain pour Versailles. S. M. ne dit point encore quand elle partira, et apparemment elle veut voir s'il n'y a point de danger à la maladie. — M. le Prince partit de Chantilly, et arriva ici après minuit ; quoique malade, il alla dès la nuit même voir madame de Bourbon. — Monseigneur courut le cerf avec Madame ; le soir il y eut appartement. — Monseigneur a donné les entrées chez lui au petit Mailly, et le roi l'a approuvé.

Mardi 12, *à Fontainebleau.* — Madame la Dauphine prit congé du roi sur les dix heures, et vint dîner au Plessis et coucher à Versailles. — Monseigneur courut le cerf, revint dîner à Fontainebleau, en repartit après trois

---

(1) Ce fut alors que Sa Majesté résolut, pour donner quelque amusement à sa cour, de faire recommencer les appartements, aussitôt qu'elle seroit de retour à Versailles, et même d'y jouer elle-même un très-gros jeu au reversi, pour lequel chaque joueur feroit un fonds de cinq mille pistoles. Les joueurs devoient être le roi, Monseigneur, le marquis de Dangeau et Langlé, maréchal des logis, des camps et armées du roi. Mais, comme les avances étoient considérables, les joueurs s'associèrent avec plusieurs personnes de la cour ; et le roi même eut la bonté d'en mettre quelques-uns de part avec lui, entre autres, M. le comte d'Auvergne, M. le marquis de Beringhen, son premier écuyer, et le maître des requêtes Chamillard, lesquels devoient tenir le jeu de Sa Majesté quand elle donneroit son temps à de meilleures occupations. (*Mém. du marq. de Sourches.*)

heures et arriva à cheval à Versailles; il ne fut que deux heures et demie en chemin. — Le roi est demeuré, et veut que Monsieur et Madame s'en aillent aussi; on craint que S. M. ne veuille aller voir madame de Bourbon; il a couru le cerf aujourd'hui en calèche, à son ordinaire, et le soir il a joué petit jeu au reversi pour se remettre en train. — Mademoiselle de Semeac a demandé qu'on lui permît de s'enfermer avec madame de Bourbon; on lui a permis, et on a fort loué la résolution qu'elle avoit prise.

Mercredi 13, *à Fontainebleau.* — Le roi a tiré, et s'est fort promené en calèche; on ne sait encore quand il partira; le mal de madame de Bourbon s'est trouvé si grand qu'on l'a fait confesser et communier. Madame de Montespan, qui avoit toujours été auprès d'elle, est montée en carrosse pour Paris, la croyant morte (1), mais elle a eu une crise considérable, et le soir on l'a crue hors de danger. Le roi vouloit entrer dans sa chambre, mais M. le Prince, qui ne peut se remuer (2), eut la force de venir au-devant de lui dans la chambre, et parla si fortement et si tendrement au roi pour l'empêcher d'avancer que S. M. se rendit à ses raisons. — Monseigneur se promena fort à Versailles dans les jardins, et le soir il y eut comédie françoise. — On a su que madame de Bourbon étoit hors de danger. — Monseigneur et Madame vinrent de Fontainebleau à Paris.

Jeudi 14, *à Fontainebleau.* — La petite vérole de ma-

---

(1) Pour ne pas la voir expirer, dit le marquis de Sourches.

(2) M. le Prince, qui étoit dans l'antichambre, oubliant la foiblesse de ses jambes, se leva brusquement, et, s'étant mis dans la porte, protesta au roi qu'il ne souffriroit pas qu'il y entrât, lui disant qu'il n'avoit pas la force de l'en empêcher, mais que s'il y vouloit entrer, il faudroit au moins qu'il lui passât sur le ventre auparavant. — Ordinairement M. le Prince ne pouvoit faire un pas sans être appuyé sur les bras de deux hommes; et cette fois-là il courut pour traverser la chambre, sans que personne lui donnât la main. — Tout le monde sut très-bon gré à M. le Prince d'en avoir usé de cette manière, car il n'y avoit point d'homme à qui la santé du roi ne fût très-précieuse. (*Mém. du marq. de Sourches.*)

dame de Bourbon est sortie en grande abondance; il n'y a plus de fièvre, et le roi partira demain pour Versailles. Il s'est fort promené aujourd'hui, et le soir a joué petit jeu au reversi; le grand jeu commencera au premier appartement à Versailles. — Madame de Montespan est repartie de Paris pour retourner à Fontainebleau auprès de madame de Bourbon, qu'elle avoit quittée, la croyant morte. — Monseigneur courut le loup à Versailles, et le soir il y eut comédie italienne. — Le roi de Pologne, voyant que les princes de Valachie et de Moldavie lui avoient manqué de parole en joignant leurs troupes à l'armée des Turcs, que les Moscovites n'avoient fait aucun acte d'hostilités contre les Tartares, sous prétexte que la paix et la ligue n'avoient pas été ratifiées par la diète de Pologne, que les Cosaques Zaporovites, sujets des Moscovites, n'avoient osé se déclarer, que la saison étoit déjà fort avancée, que la sécheresse extraordinaire avoit tari toutes les fontaines, que les Tartares avoient brûlé tous les fourrages, et qu'enfin il lui étoit impossible d'aller à Bialogorod sans passer sur le ventre à une armée deux fois plus forte que la sienne, il a résolu dans son conseil de guerre, de remettre son entreprise à une autre année, et a repris la route de son pays. L'armée des Turcs et des Tartares l'a suivi un mois durant, et il y a eu des escarmouches tous les jours.

Vendredi 15. *Départ de Fontainebleau.* — Le roi partit de Fontainebleau; il avoit dans son carrosse madame la princesse de Conty, madame de Maintenon et madame de Bury; il vint dîner au Plessis, et arriva sur les quatre heures à Versailles. — Monseigneur alla au-devant du roi à cheval jusqu'à deux lieues d'ici, et le roi le fit monter dans son carrosse; madame la Dauphine reçut le roi au pied de l'escalier dans la cour; le roi la conduisit dans son appartement, où il demeura quelque temps, et ensuite il repassa chez lui, où il donna audience à l'archevêque de Paris, qui a été fort malade.

Ensuite S. M. travailla avec M. de Louvois. — Monseigneur et madame la Dauphine allèrent le soir à la comédie. — On mande de Lisbonne que le roi de Portugal a déclaré qu'il avoit résolu d'épouser la princesse Marie-Sophie, fille de l'électeur palatin. Cet électeur a été longtemps duc de Neubourg ; il vint l'année passée à l'électorat par la mort de l'électeur Charles, frère de Madame.

Samedi 16, *à Versailles.* — Le roi alla se promener et tirer dans son parc; il fut très-content de la quantité de gibier qu'il y trouva et témoigna prendre grand plaisir à la chasse. — Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie. — On eut nouvelles que les Impériaux ont pris Finfkirk (Cinq-Églises) et Segedin, qui est sur le Tibisque; ils ont même défait quelques Turcs qui venoient au secours de Segedin. — Le roi a accordé à M. de Saint-Hérem la survivance des charges qu'il a à Fontainebleau pour son second fils, l'aîné qui les avoit s'étant fait d'église.

Dimanche 17, *à Versailles.* — Le roi alla visiter ses jardins, ses réservoirs et tous les ouvrages qu'on fait ici; il a paru fort tranquille et fort gai à sa promenade. — Monseigneur et madame la Dauphine allèrent à Paris voir l'opéra d'*Acis et Galatée,* que madame la Dauphine n'avoit point encore vu. — Montaigu, lieutenant de roi de Guienne et gouverneur du Château-Trompette, mourut hier à Paris; il avoit quatre-vingts ans et étoit homme de mérite et de vertu. Il a fait un testament où l'on croit qu'il donne beaucoup à ses amis; il avoit prié en mourant le duc de Gesvres, qui étoit fort de ses amis, de se raccommoder avec son fils, et le raccommodement s'est fait aujourd'hui. — Le roi a envoyé à Moran, intendant de Provence, une commission pour commander dans la province; les premiers présidents d'Aix prétendoient commander en Provence, comme ceux de Grenoble en Dauphiné, en l'absence du gouverneur et du

lieutenant de roi, mais S. M., depuis quelque temps, donne cette commission-là aux intendants de Provence.

Lundi 18, *à Versailles.* — Sur les sept heures du matin, le roi se fit faire la grande opération (1) pour rendre sa guérison plus sûre, et las de porter un mal qui l'incommodoit, mais où il n'y avoit pourtant aucun danger; cette résolution-là a surpris tout le monde; elle étoit prise, il y a six semaines, et personne ne le savoit que M. de Louvois, Madame de Maintenon, le P. de la Chaise, le premier médecin Fagon et Félix; le roi en avoit dit quelque chose à Fontainebleau à M. de la Rochefoucault. Il a souffert toute l'opération avec une patience admirable; on lui a donné deux coups de bistouri et huit coups de ciseaux sans qu'il lui soit échappé le moindre mot. Félix avoit fait faire un instrument d'une manière nouvelle, qu'il avoit essayé sur différents malades, et cela a épargné encore quelques coups de ciseaux. Dès que l'opération fut faite, le roi l'envoya dire à Monseigneur qui étoit à la chasse, à madame la Dauphine, dès qu'elle fut éveillée, à Monsieur et à Madame qui étoient à Paris, à M. le Prince et à M. le Duc qui étoient à Fontainebleau, auprès de madame de Bourbon, leur défendant de venir. Dès l'après-dînée, le roi tint le conseil, vit beaucoup de courtisans, et voulut qu'il y eût appartement et que l'on commençât le grand jeu de reversi qu'il avoit ordonné à Fontainebleau : le Premier tint son jeu. Madame de Montespan partit en diligence pour venir trouver le roi, mais ayant appris

(1) Le journal de la santé du roi entre dans de grands détails sur la maladie de LouisXIV. Ce qui est relatif à l'opération a été imprimé dans le t. XXX de la collection Michaud, à la suite des *Mémoires* de l'abbé de Choisy; mais le détail de l'opération se trouve dans un excellent travail de M. Le Roi, imprimé dans le tome V des Mémoires de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise, sous le titre de : *Récit de la grande opération faite au roi Louis XIV*, en 1686. Les *Mémoires* de Saint-Simon renferment aussi de grands détails sur ce point. Voir enfin les *Mémoires* du marquis de Sourches, t. II, p. 206 et suiv.

à Essonne que le roi s'en portoit très-bien, elle retourna auprès de madame de Bourbon ; Monseigneur, apprenant la nouvelle, quitta la chasse dans l'instant et revint ici à toute bride et en pleurant.

Mardi 19, *à Versailles.* — Le roi a vu beaucoup de courtisans à sa messe et quand on lui a porté ses bouillons. Il est fort tranquille; il entretient tout le monde et se remue dans son lit comme s'il n'avoit rien souffert. Il a tenu son conseil à l'ordinaire et a vu les ministres étrangers qui sont venus le complimenter. — Monseigneur a couru le cerf; le soir il y a eu comédie françoise. — On ouvrit il y a deux jours le testament de Montaigu; il laisse à M. de Noailles les appointements de cette année qui montent à 40,000 francs du moins; il donne 10,000 écus d'argent comptant à mademoiselle de Noailles, 40,000 francs à madame de Gamache, fille de madame de Brionne, à qui il avoit l'obligation de sa fortune; il fait encore beaucoup d'autres donations à ses amis et à des religieux. Le chancelier et le procureur général ont refusé les legs qu'il leur avoit faits ; ils étoient fort médiocres; on croyoit qu'il leur en feroit de fort grands, car c'étoient ses plus intimes amis. — M. le Duc revint de Fontainebleau.

Mercredi 20, *à Versailles.* — Le roi continue à être tranquille et à voir les courtisans ; il fait entrer presque tout le monde et tient ses conseils à l'ordinaire; il n'a point eu de fièvre, quoique la suppuration ait commencé; il chante tout le jour dans son lit et est d'une gaieté surprenante ; il s'est levé même et a fait faire sa barbe. — Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie italienne. — M. le Duc fit le soir au roi les compliments de M. le prince de Conty et lui témoigna la douleur qu'il avoit de n'oser les venir faire lui-même; le roi répondit qu'il n'étoit point chassé, qu'il pouvoit venir s'il vouloit. M. le Duc l'a mandé ; il sera demain ici, mais il n'y demeurera qu'un jour et retournera à Chantilly,

ne croyant pas encore être raccommodé avec S. M. — Les Siamois sont revenus de leur voyage de Flandre où on leur a fait de très-grands honneurs; ils ont été étonnés de la beauté et du nombre de nos places et de nos troupes; ils donnoient l'ordre partout, et au lieu de nommer le nom d'un saint, ils disoient quelque sentence à la mode de leur pays, et même ils les disoient fort spirituellement et presque toujours par rapport au roi et à la ville où ils étoient.

Jeudi 21, *à Versailles.* — Le roi n'a point de fièvre et continue à être tranquille et gai; il entretient tous les courtisans avec plus de bonté que jamais; il a été longtemps enfermé avec le P. de la Chaise et l'archevêque de Paris. — Monseigneur courut le cerf. Le soir il y eut appartement. — M. le prince de Conty est arrivé tard; il verra le roi demain matin; il n'a point voulu voir les courtisans chez lui. — Madame de Montespan est venue de Fontainebleau et se tient à Clagny, pour savoir plus souvent des nouvelles du roi; elle n'ose venir ici à cause qu'elle a été auprès de madame de Bourbon qui a la petite vérole.

Vendredi 22, *à Versailles.* — Le roi a très-bien passé la nuit; il a dormi sept ou huit heures; il a vu tous les courtisans le matin et le soir; M. le prince de Conty l'a vu, et le roi même, en le voyant, lui a dit : « On croit mon mal plus grand quand on est loin; mais dès que l'on me voit, l'on juge aisément que je ne souffre guère. » M. le prince de Conty lui a témoigné en peu de paroles très-respectueuses la joie qu'il avoit de le trouver en si bon état; il repartira demain après avoir encore vu le roi à son bouillon. — Monseigneur ne sortit point; il joua chez lui, l'après-dinée, petit jeu au reversi. Le soir il y eut comédie. — Le roi a donné à M. Amelot, l'ambassadeur, une gratification de 9,000 francs.

Samedi 23, *à Versailles.* — Le mal du roi va toujours de mieux en mieux; il a eu un peu de goutte au

pied ce soir, et c'est encore une bonne marque, puisque les humeurs se jettent sur d'autres parties du corps. — Monseigneur courut le loup; Madame l'accompagna à cette chasse-là malgré le vilain temps. — Le soir il y eut comédie françoise. — M. le prince de Conty s'en est retourné à Chantilly et s'est conduit très-sagement pendant le peu de séjour qu'il a fait ici. — J'appris que M. de Cominges Vervins, frère de celui qui étoit premier maître d'hôtel avant le maréchal de Bellefonds, et qui s'étoit retiré de France pour s'être battu, étoit mort à Moskou; il avoit espéré qu'on le feroit lieutenant général dans l'armée des Moscovites; on ne lui a voulu donner aucun emploi. Ses malheurs lui ont troublé l'esprit et il s'est tué d'un coup de pistolet.

Dimanche 24, *à Versailles*. — Le roi a très-bien dormi; il a grand faim et est bien las de ne vivre que de bouillons; il commencera demain à manger un peu; son mal va toujours aussi bien qu'on le peut désirer. — Monseigneur ne sortit point de tout le jour. Le soir, il y eut appartement. — J'appris que le roi faisoit faire un fort de quatre bastions dans une île à six lieues au-dessous de Strasbourg; l'île est des terres d'Alsace.

Lundi 25, *à Versailles*. — Le roi a commencé à manger et a changé de lit aujourd'hui; il continue à voir tout le monde et tient ses conseils comme à l'ordinaire. — Monseigneur et Madame ont couru le cerf; le soir il y eut comédie italienne. — J'appris que le roi avoit donné ces jours passés l'abbaye de Saint-Jacut à l'abbé Foucquet, un de ses aumôniers; l'abbaye de Nanteuil, près Poitiers, à l'abbé Gineste; l'abbaye de la Bussière, près Autun, à l'abbé Brizay, grand-vicaire de Chartres; l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon à l'abbé Bizot; et l'abbaye d'Aubepierre, près Limoges, à l'abbé le Vasseur.

Mardi 26, *à Versailles*. — Le roi se porte toujours de mieux en mieux; il a un peu de goutte qui l'incom-

mode plus que sa plaie. — Monseigneur et madame la Dauphine partirent d'ici après-dîner et allèrent à Saint-Cloud; on y avoit fait venir les ambassadeurs de Siam. Monsieur donna une très-grande fête qui commença par un fort beau bal où les dames étoient extrêmement parées; après le bal, on alla à la comédie. Monseigneur commença le bal; il y avoit longtemps qu'il n'avoit dansé, et il dansa mieux qu'à son ordinaire; madame la Dauphine et lui avoient les plus belles pierreries du roi. Monsieur et Madame étoient fort chargés de diamants; après la comédie, on soupa dans l'ancien salon, où il y avoit quatre tables tenues par Monseigneur, par madame la Dauphine, par Monsieur et par Madame; ils étoient soixante et un à table; toute la fête fut fort magnifique et fort agréable; tout le château de Saint-Cloud étoit illuminé.

Mercredi 27, *à Versailles.* — Le roi a un peu souffert aujourd'hui; cependant il a tenu ses conseils et a vu tous les courtisans comme à l'ordinaire. — Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut appartement. — J'appris que l'abbé de Coligny se faisoit homme d'épée, et qu'il avoit prié le P. de la Chaise de le dire au roi; il lui remet deux abbayes qui valent bien près de 20,000 livres de rente. On croit que cela pourra bien rompre le mariage de M. de Nesle qui devoit épouser mademoiselle de Coligny qu'on avoit regardée jusqu'ici comme héritière de la maison.

Jeudi 28, *à Versailles.* — Le roi a passé quelques heures de la nuit sans dormir; il souffroit assez de douleurs et sa goutte au pied lui fait beaucoup de mal; mais le soir il s'est senti fort soulagé, et les chirurgiens assurent que la plaie va aussi bien qu'on le peut souhaiter. — Monseigneur courut le cerf; le soir il y eut comédie. — Le commandeur de Grémonville mourut à Paris; deux de ses frères étoient morts ces mois-ci; il laisse une commanderie en Flandre qui re-

viendra au chevalier Colbert, parce que le grand maître est en donaison, et qu'il lui a promis la première vacante, à la recommandation du roi; celle-ci vaut du moins 20,000 livres de rente; il laisse aussi une abbaye qui en vaut bien encore autant *.

* Ce commandeur de Grémonville avoit été fort dans la confiance de la reine-mère, et avoit figuré dans des aventures de cour. Longtemps depuis, il fut envoyé à Vienne et avoit acquis de la réputation en diverses négociations. Il avoit des amis et conservé une sorte de considération auprès du roi.

Vendredi 29, *à Versailles.* — Le roi n'a plus de douleurs et sera bientôt en état de se lever; sa guérison s'avance fort. — Les nouvelles de Fontainebleau sont fort bonnes pour madame la duchesse de Bourbon, qui est entièrement guérie, et qui se prépare à revenir ici; mais M. le Prince est assez malade et l'on craint fort la suite de son mal. — Monseigneur et madame la Dauphine allèrent à Paris à l'opéra de *Galatée.* — Le roi a donné à Bregis, lieutenant-colonel du régiment de Crussol, le gouvernement du fort qu'on bâtit dans une île sur le Rhin, six lieues au-dessous de Strasbourg; on commence déjà à y travailler; on l'appellera le fort Louis.

Samedi 30, *à Versailles.* — On n'a, Dieu merci, plus aucune inquiétude sur le mal du roi; il ne souffre plus et sa plaie se referme tout comme on le peut souhaiter. — Monseigneur ne sortit point; la neige l'en empêcha; si le temps continue, il ira demain en traîneau. M. le Duc est allé à Fontainebleau; M. le Prince a impatience de le voir; il se porte toujours assez mal. — Mesdemoiselles de Doré et de Paumy qui s'étoient enfermées avec madame la duchesse de Bourbon ont la petite vérole. — Le soir il y eut appartement. — Monseigneur s'est fait couper les cheveux; il en avoit une très-grande quantité et les plus beaux

monde; mais ils l'incommodoient à la chasse; il a pris la perruque qui ne lui sied pas mal (1).

Dimanche 1er *Décembre, à Versailles.* — Le mal du roi va toujours de mieux en mieux. Monseigneur et madame la Dauphine allèrent au sermon du P. Bourdaloue, et de là, Monseigneur monta en traîneau et alla faire le tour du canal. Le soir il y eut comédie française. — Les nouvelles qui sont venues de la santé de M. le Prince ne sont pas bonnes. — On a su de Savoie que M. le marquis de Pianezza est hors de prison, et qu'il est à Aoste, où il a la liberté de se promener; mais il ne reçoit point encore de lettres, ni de Turin ni des pays étrangers, qui ne soient ouvertes; on croit qu'il sera bientôt remis dans ses charges.

Lundi 2, *à Versailles.* — Le roi a très-bien passé la nuit; Monseigneur a couru le loup; le soir il y eut comédie. — J'appris la mort de M. de Canisy, frère du lieutenant de roi de Cotantin, sous la lieutenance générale de Matignon; il étoit oncle de madame de Saint-Géran. — M. le Prince se porte considérablement mieux et on le croit hors de danger. — Nieucourt a eu la charge de guidon des gendarmes de la reine.

Mardi 3, *à Versailles.* — Le roi a un peu souffert aujourd'hui; les chairs reviennent trop vite par en haut et c'est ce qu'on veut empêcher. — Monseigneur ne sortit point de tout le jour et joua l'après-dînée à la paume; il y a un jeu de paume ici que des particuliers ont fait bâtir à leurs dépens et qui n'est achevé que depuis trois jours. — Le soir il y eut appartement.

---

(1) Monseigneur conservoit depuis longtemps les plus beaux cheveux du monde, qui étoient l'admiration des François et des étrangers; mais soit qu'ils l'incommodassent, ou par quelque autre raison qui ne fût pas connue, il se les fit couper alors et prit une perruque, malgré les remontrances de tout le monde. — Tout le monde fut au désespoir de ce qu'il se fit couper les cheveux, et parce qu'il n'y en avoit pas au monde de plus beaux, et parce que la perruque qu'il prit ne lui séoit pas la moitié aussi bien. (*Mém. du marq. de Sourches.*)

— J'appris que le comte de Melgar avoit été arrêté en Espagne; il revient du Milanois, dont il étoit gouverneur; il a refusé l'ambassade de Rome, et on l'a donnée au marquis de Cogalludo, fils duc de Médina-Cœli. — M. le Duc est revenu de Fontainebleau, où il a laissé M. son père considérablement mieux; il assure même qu'il n'a pas été si dangereusement malade qu'on le croyoit ici.

Mercredi 4, à Versailles. — Le mal du roi va toujours très-bien, mais il souffre un peu depuis hier; il commença hier à son dîner à manger de la viande. — Monseigneur courut le cerf avec Madame. Le soir il y eut comédie. — On apprit la mort du chevalier de Jarnac, frère de mademoiselle de Jarnac, fille d'honneur de madame la Dauphine. — Ymecourt a été fait inspecteur général de la cavalerie en Hainaut.

Jeudi 5, à Versailles. — Le roi souffre encore un peu, mais le fond du mal va toujours très-bien. Monseigneur courut le loup; le soir il y eut comédie. — Quand le roi a soupé et qu'il a donné le bonsoir à ses courtisans, il cause encore quelque temps avec ses enfants, et madame de Thianges est de la conversation et entre par derrière, comme quand madame de Montespan est ici. — Le roi envoie des troupes à Siam pour mettre dans les places que le roi de Siam lui donne, qui sont Bankok et Merguy; ces troupes seront commandées par Desfarges, lieutenant de roi de Brisach. Le roi le fait maréchal de camp, lui donne 6,000 francs pour son équipage, et 15,000 francs d'appointements par an. Il aura sous lui Bruan, major de Feuquières, à qui le roi donne 6,000 francs d'appointements, et Verdesalle qui en aura 4,000.

Vendredi 6, à Versailles. — Le roi s'est fait donner ce matin quelques coups de ciseau pour rendre la cicatrice plus égale; il s'en porte très-bien et a été fort gaillard tout le jour devant et après l'opération. — Monseigneur a couru le cerf; il y a eu appartement. — On

parle de digues rompues en Hollande qui ont inondé toute la ville et tout le pays de Groningue. — Le roi a donné à Feydeau de Brou, maître des requêtes, l'intendance de Rouen à la place de la Briffe qui a demandé à en revenir. — Le roi d'Angleterre a cassé le parlement d'Écosse parce qu'il n'a pas voulu accorder aux catholiques la liberté de conscience; ils vouloient bien permettre que les catholiques fissent leurs assemblées en secret, pourvu que cette liberté ne dûrât que pendant la vie du roi; on n'a pas laissé d'ouvrir une chapelle publique pour les catholiques dans le château d'Édimbourg.

Samedi 7, *à Versailles.* — On craint qu'il ne faille encore faire quelque incision au roi pour rendre sa guérison plus sûre. — Monseigneur courut le loup; le soir il eut y comédie. — Quand on panse le roi, il n'y entre que les premiers valets de chambre. M. d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en année, les autres n'y entrent point, pas même son fils qui a la survivance; M. de la Rochefoucault entre, M. de Louvois a toujours entré dès le commencement, et M. de Seignelay y entre depuis quelque jours. — Le roi a ordonné à M. Trobat, président du conseil de Roussillon, de se rendre à Céret pour régler avec les commissaires d'Espagne les contributions dues de la dernière guerre.

Dimanche 8, *à Versailles.* — On a encore donné quelques coups de ciseau au roi ce matin. Madame la Dauphine a fait ses dévotions. — Monseigneur alla tirer dans le parc après son dîner. Le soir il y eut comédie françoise. — Les nouvelles de Fontainebleau marquent que la santé de M. le Prince ne se rétablit point; il espère pourtant partir mercredi pour venir en trois jours à Paris; mais on craint bien qu'il ne soit pas en état de faire ce voyage-là. — On mande de Constantinople que le Grand-Seigneur a fait noyer tous les chiens de chasse, au sortir d'un sermon où un prédicateur lui avoit re-

proché en face qu'au lieu d'aller défendre Bude, il s'amusoit à aller tous les jours à la chasse; il a aussi déposé le mufti qui avoit signé le fetfa ou ordonnance pour déclarer la guerre à l'Empereur.

Lundi 9, *à Versailles.* — On fit de grandes incisions au roi le matin; il souffrit plus que le jour qu'on lui fit l'opération. Les chirurgiens assurent fort qu'il n'y a plus rien à couper, et que sa guérison est assurée. Le mal que S. M. a souffert ne l'a point empêché de tenir son conseil et de voir les courtisans à l'ordinaire. — Monseigneur et madame la Dauphine allèrent au sermon du père Bourdaloue et à vêpres. — Le soir il y eut appartement. — M. le Prince continue à se trouver mal, et il est bien à craindre qu'il n'ait à Fontainebleau la même destinée que M. le prince de Conty y eut l'année passée.

Mardi 10, *à Versailles.* — Le roi s'est fort bien porté aujourd'hui; il ne souffre guère et est fort tranquille; mais la nouvelle qu'il a reçue ce soir de l'extrémité où est M. le Prince l'a fort affligé; il a entretenu longtemps M. le Duc qui part en diligence pour se rendre auprès de M. son père. M. le prince de Conty est parti de Chantilly pour se rendre aussi à Fontainebleau, où M. le Prince n'avoit point voulu lui permettre de venir à cause du mauvais air. — Monseigneur et Madame coururent le cerf. — Le soir il y eut comédie. — On croit que le roi fera revenir M. le prince de Conty à la cour et lui pardonnera, et que S. M. voudra donner cette consolation-là à M. le Prince mourant; il n'avoit rien plus à cœur que de voir rentrer son neveu dans les bonnes grâces du roi.

Mercredi 11, *à Versailles.* — Le roi a beaucoup souffert aujourd'hui, et nous dit que ce qui a encore augmenté son mal a été la nouvelle qu'il a apprise de la mort de M. le Prince, et le regrette fort vivement. M. le Prince, en mourant, lui a écrit une lettre la plus tou-

chante qu'on puisse lire; il la finit en remerciant S. M. de ce qu'elle a bien voulu pardonner à M. le prince de Conty, et remercie Dieu de ce qu'il lui a donné le loisir d'apprendre cette bonne nouvelle, et mande au roi que présentement il meurt content. M. le Duc, en partant d'ici hier, avoit témoigné au roi que rien ne pouvoit donner de consolation à M. son père que de savoir avant de mourir que M. le prince de Conty fût rentré dans ses bonnes grâces, et le roi lui dit qu'il pouvoit assurer M. le Prince qu'il pardonnoit de bon cœur au prince de Conty. — On ne sauroit assez louer tout ce qu'a dit et fait M. le Prince jusqu'au dernier moment, et sa mort est, s'il se peut, plus belle que sa vie. — Le soir il y eut comédie. — Il y a déjà quelque temps que le prince Philippe de Brandebourg est à la Haye; il est l'aîné des quatre fils que l'électeur a eus de sa seconde femme. Le prince d'Orange fait espérer à l'électrice qu'il lui fera donner par les États la survivance des charges de stathouder, de général et d'amiral; mais on ne croit pas qu'il ose seulement en faire la proposition, de peur d'offenser le prince électoral, qui prétend que son frère, le prince Louis, doit être préféré, parce qu'ils sont deux fils de la tante du prince d'Orange, qui étoit la première femme de l'électeur, leur père.

Jeudi 12, *à Versailles.* — Le roi souffre encore beaucoup et a ce matin renvoyé son conseil; mais il l'a tenu le soir et vu les courtisans à son souper. — M. le Duc et M. le prince de Conty sont revenus à Paris; le roi y envoie M. de Villequier, premier gentilhomme de la chambre en année, et madame la Dauphine m'y envoie pour faire leurs compliments; on ne sauroit assez dire à quel point tous les courtisans et le peuple même regrettent M. le Prince. — Monseigneur joua à la paume le matin et après son dîner. Le soir il y eut appartement. — M. de Guénegaud, ancien trésorier de l'épargne, mourut à Paris; il avoit nettoyé tous les comptes qu'il avoit à rendre avant que

de mourir. — On portera le deuil de M. le Prince quinze jours; on ne le porte d'ordinaire que dix des princes du sang.

Vendredi 13, *à Versailles.* — Le roi se porte considérablement mieux, et l'on ne doute plus de sa prompte guérison. — Nous avons vu à Paris toute la famille de M. le Prince, et l'on ne sauroit voir de gens plus profondément affligés; M. le Duc est venu ce soir parler au roi; il n'a vu que lui et est retourné coucher à Paris; il n'y a point voulu recevoir de visites; il n'a fait entrer que ceux qui venoient de la part de la maison royale. — Monseigneur joua à la paume le matin et au reversi l'après-dînée. Le soir il y eut comédie. — On croit que M. le marquis de Créqui ira voyager et que la cour a conseillé à son père de lui faire prendre ce parti-là. — On dit aussi que madame de Polignac ne paroîtra pas sitôt à la cour. Monseigneur lui a fait dire par..... qu'il ne vouloit plus avoir aucun commerce avec elle. *

* Monseigneur étoit amoureux de madame de Polignac et cela avoit hâté son mariage. Elle étoit mademoiselle de Rambures, fille de madame la Dauphine, robine plaisante, bien de l'esprit, et point du tout bonne. Cela dura toujours avec Monseigneur, jusqu'à ce qu'il découvrît que le marquis de Créqui, qui étoit dans cette intrigue, étoit pour le moins aussi bien traité que lui; c'est ce qui fit l'éclat; ils furent chassés et madame de Polignac n'est pas revenue à la cour depuis, seulement à la fin de sa vie, des moments, se montrer une fois ou deux l'année. Elle n'en fut pas moins galante, sans que son mari le trouvât mauvais. Elle joua tant, qu'elle se ruina et s'en alla en Auvergne où elle mourut assez étrangement, ce dit-on, et fort lasse de vivre. Le Bordage, fort du grand monde et du grand jeu, bien qu'accusé de ne pouvoir devenir père, étoit, depuis plusieurs années, le grand tenant de la maison; il la fut voir en Auvergne et se trouva à sa mort. Sa douleur fut telle que, revenu à Paris, il prit une tapée d'opium en cachette, qui l'auroit mis en l'autre monde, si ses valets, surpris de son long sommeil et bien plus de ne le pouvoir réveiller, ne fussent courus au secours et le sauvèrent. Madame de Coligny, la grande amie commune, eut grande peine après à lui remettre la cervelle, et il fut du temps sans se remettre dans le monde. Polignac n'en eut point d'enfant. Un second mariage avec une fille de madame de Mailly, dame d'atours

de madame la Dauphine dernière, puis de la reine, et fort belle, lui en procura plusieurs, dont on croit fort peu être à lui, et fut aussi bon mari avec celle-là qu'avec l'autre. Son frère, devenu cardinal, ne le portoit pas si patiemment.

Samedi 14, *à Versailles.* — La santé du roi va toujours de mieux en mieux. Monseigneur courut le cerf; le soir il y eut comédie. — M. le Prince, en mourant, a fait Lamarie (1) capitaine des gardes de M. de Bourbon, et Moreuil gentilhomme de la chambre de M. de Bourbon. Briard avoit été destiné à cette charge-là, mais cela ne s'étoit pas exécuté. On conserve tous les appointements aux domestiques de M. le Prince. M. le Duc n'aura pas les priviléges de premier prince du sang. M. le Prince en jouissoit parce l'on n'ôte point à ces gens-là les honneurs qu'ils ont eus, et qu'il avoit été longtemps premier prince du sang; c'est présentement M. de Chartres qui l'est et qui, par-dessus cela, a des honneurs particuliers comme petit-fils de France. — On rend à M. le prince de Conty son appartement où logeoit Mademoiselle, fille de Monsieur, et on donne à Mademoiselle le logement de M. de Bouillon; cela fait croire qu'il ne reviendra pas sitôt.

Dimanche 15, *à Versailles.* — Le roi espère se lever dans peu de temps, et sa plaie va à souhait. Monseigneur joua l'après-dînée à la paume. Madame la Dauphine fut au sermon du P. Bourdaloue. Le soir, il y eut appartement. — Gourville rendit compte au roi, le soir, des choses dont M. le Prince l'avoit chargé. — On rendra les grands honneurs au corps de M. le Prince, comme on avoit fait à M. le Prince son père, en 1646, et, ce qu'il y a de nouveau en cette occasion-ci, c'est que l'on tapissera de noir la chambre où M. le Prince est mort à Fontainebleau; il n'y avoit point d'exemple de prince du sang mort dans la maison du roi. M. le prince de Conty est

(1) Lamarie étoit premier écuyer de M. le Prince, et Moreuil gentilhomme de la chambre. (*Note de Dangeau.*)

nommé pour lui aller donner l'eau bénite de la part du roi; cette cérémonie se fera samedi prochain. — On a commencé à porter le deuil de M. le Prince.

* Il eut été bien difficile de ne pas tendre de noir une chambre mortuaire, ou bien indécent de transporter hors du château le corps de M. le Prince. Aux grands deuils où on tend de noir, les princes du sang ne tendent point leurs antichambres dans les maisons du roi, comme ils n'y ont point de dais ni de balustres à leur lit, à la différence des petits-fils et des petites-filles de France qui y ont toutes ces distinctions-là.

Lundi 16, *à Versailles.* — Le roi compte d'aller à la chapelle entendre la messe à Noël; Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie. — M. le Duc, M. de Bourbon et M. le prince de Conty virent le roi en particulier; le prince de Conty parla fort sagement au roi, et S. M. répondit avec beaucoup de bonté, et comme un homme qui ne veut plus rien avoir sur le cœur. Le roi a dit à M. le Duc de s'appeler M. le Prince, et M. de Bourbon gardera le nom de duc de Bourbon, mais on ne l'appelera que M. le Duc tout court. M. son père et M. son grand père, durant la vie de leur père, portoient le nom de duc d'Enghien. — Le prince Philippe de Brandebourg, aîné du second lit, est à la Haye; le prince d'Orange lui donne la main chez lui; l'ambassadeur de France et lui se voient quelquefois et se donnent la main l'un à l'autre, quand ils se rendent visite.

* L'origine de ces noms singuliers de M. le Prince, M. le Duc, M. le Comte, n'est pas ancienne, et n'est qu'un langage continué. Le prince de Condé, frère du roi de Navarre, père de Henri IV, étoit le seul prince du sang, parmi les huguenots, et leur chef. Ils s'accoutumèrent à ne parler de lui qu'en le nommant tout court M. le Prince, et cette façon de parler s'introduisit dans le parti catholique, à la cour et partout. Ce prince fut tué à la bataille de Jarnac, le 13 mars 1569, à près de quarante ans. Son fils qui, à cette mort, avoit seize ans, et qui soutint le même parti, porta aussi le même nom, et fut de même appelé M. le Prince : c'est celui qui mourut à Saint-Jean d'Angely, le 5 mars 1588, à trente-cinq ans, et on le crut empoisonné. Le fils qui lui naquit après la

mort de Charlotte de la Trémouille, porta de même le nom de prince de Condé. Henri IV le fit venir à huit ans à Saint-Germain-en-Laye, pour y être élevé, et il continua d'y être appelé M. le Prince. Il fut père de celui de la mort duquel il est ici question, et dont les actions militaires relevèrent encore la naissance, même du vivant de son père. Il avoit vingt-cinq ans quand il le perdit, portoit le nom de duc d'Enghien et ne tarda pas à être insensiblement appelé M. le Duc tout court, à l'exemple du nom singulier de son père. Ils étoient les premiers et presque les seuls princes du sang de cette sorte; ces noms se sont perpétués de père en fils. Comme tout est exemple en France, M. le comte de Soissons, fils du deuxième lit de M. le Prince tué à Jarnac, et qui n'eut qu'un fils, tué à la bataille de Sédan sans avoir été marié, se fit appeler M. le Comte aussi tout court, et son fils après lui, dont les sœurs ayant épousé l'une M. de Longueville, dont elle n'eut que la dernière duchesse de Nemours, l'autre, le prince de Carignan, qui en eut le muet et sourd, père du prince de Carignan d'aujourd'hui, et le comte de Soissons, mari d'une des Mancini, nièces du cardinal Mazarin, laquelle fut surintendante de la reine, avoit toujours le roi chez elle et fit longtemps la pluie et le beau temps à la cour, jusqu'à ce qu'elle en fut chassée, et obligée à sortir du royaume. L'habitude étoit si grande de dire M. le Comte et madame la Comtesse tout court pour le comte et la comtesse de Soissons, que beaucoup de gens le continuèrent à ceux-ci, quoiqu'ils ne fussent plus princes du sang. Leur fils, qui épousa la Beauvais et qui sortit après longtemps de France et de son service pour être tué devant Landau dans celui de l'Empereur, en eut encore quelques restes, tant est puissante quelque habitude que ce soit, quand elle a pris pied, et tant aussi ce pied est aisé à prendre.

C'est ce qui est tout nouvellement arrivé pour la façon de parler aux princes du sang. Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV, n'a jamais été traité que de *Monsieur* dans sa jeunesse; peu à peu le *Monseigneur* prévalut, et le *Monseigneur* tout court en parlant de lui, au lieu de dire M. le Dauphin. M. de Montauzier, qui avoit été son gouverneur, demandoit plaisamment, si on le prenoit pour un évêque, et tant lui que les anciens courtisans ne disoient jamais que *Monsieur le Dauphin*, et en parlant à lui, toujours : *Monsieur* et jamais *Monseigneur*. Le *Monsieur*, en lui parlant, s'abolit peu à peu à la mort de M. de Montauzier et le *Monsieur le Dauphin* aussi en parlant de ce prince. Tant que plaisanterie d'abord et habitude après, le roi même s'y conforma en l'une et en l'autre façon, mais jamais Monsieur ni Madame, qui demeurèrent les seuls. Les trois fils de Monseigneur furent même par leurs bas domestiques toujours appelés Monsieur, parlant à eux; mais peu à peu, lorsqu'ils furent grands, le *Monseigneur* prévalut. Sur la fin de la guerre de 1688, les jeunes gens, fort libres avec

M. le Duc et M. le prince de Conty, commencèrent, à l'armée, à leur dire Monseigneur comme par familiarité. L'exemple gagna et vint jusqu'à la cour, où cela demeura tellement dans ces termes que personne de vieux, ou qui ne fût pas familier avec eux, ne leur dît jamais que *Monseigneur*; et M. le Prince est mort dans cet usage de n'être appelé Monseigneur par personne. Après sa mort, l'usage du *Monseigneur* pour les autres princes du sang s'étendit, et ceux qui les appeloient ainsi n'osoient faire différence de M. du Maine et de M. le comte de Toulouse. M. de Vendôme, qui prit bientôt après un vol prodigieux, non-seulement reçut volontiers le Monseigneur à l'armée, mais il ne prenoit pas plaisir au Monsieur. Mais à la cour, où il ne revint guère qu'à son retour d'Italie pour servir en Flandre, et où il n'eut pas loisir de séjourner beaucoup, et dont il fut peu après éconduit, il ne put étendre ce *Monseigneur* au delà du subalterne. A la mort de Monseigneur, Mgr. le duc de Bourgogne déclara qu'il vouloit qu'on dît de lui M. le Dauphin, et *Monsieur* parlant à lui; mais il ne vécut qu'un an et moins, pour le malheur de la France. Le *Monseigneur* boiteux, donné par la plupart et non par bien d'autres, recommença à gagner, et prévalut tellement, que peu après la Régence, il devint exigé, et l'est demeuré depuis, sans néanmoins qu'il y ait eu d'ordre, ni que les princes du sang se soient portés pour offensés quand on y a manqué.

Mardi 17, *à Versailles.* — Le roi s'est levé et s'est promené plus d'une heure dans sa galerie et dans son grand appartement. — Monseigneur et madame la Dauphine allèrent à Paris voir l'opéra d'*Armide*, qu'on recommence à danser. — M. le duc de Chaulnes est nommé par le roi pour accompagner M. le prince de Conty à Fontainebleau. M. le Duc recevra M. le prince de Conty au bas du degré, et lui rendra les mêmes honneurs qu'il rendroit au roi lui-même; il sera accompagné des ducs de la Trémouille, de Ventadour et de Coislin, les deux premiers parents du père et le dernier parent de la mère; la Salle, maître de la garde-robe du roi, portera la queue du prince de Conty, qui ira dans les carrosses du roi, suivi des gardes du corps.

Mercredi 18, *à Versailles.* — Le roi s'est encore promené aujourd'hui dans ses appartements et s'en porte mieux. — Monseigneur courut le cerf avec Madame; le soir il y eut appartement. — Le roi n'a point voulu que

M. de Bourbon allât avec son père à Fontainebleau lui aider à faire les honneurs, parce que le roi crâint pour lui le mauvais air qui y est encore. — Les princes sont retournés à Paris pour recevoir les visites; il y aura un service à Notre-Dame, où les cours supérieures seront; le service se fera aux dépens de M. le Prince; le roi ne fait la dépense des services que pour les généraux morts à la tête de ses armées.

Jeudi 19, *à Versailles.* — La guérison du roi s'avance considérablement; le soir il y eut comédie. — On sut que le bonhomme la Varenne étoit mort; il étoit lieutenant de roi d'Anjou et du Saumurois. Quoique ces gouvernements soient épars, la lieutenance de roi n'en est point séparée; peut-être qu'à cette heure le roi la séparera (1). — Monseigneur courut le lièvre dans le parc de Saint-Germain avec les chiens de M. du Maine. Madame la princesse de Conty, madame de Mortemart, madame de Bellefonds et mademoiselle d'Humières étoient à cheval avec Monseigneur.

Vendredi 20, *à Versailles.* — Le roi se lève tous les jours; il s'est même habillé aujourd'hui, mais il n'a point paru en public. Monseigneur joua à la paume l'après-dînée. Le soir il y eut comédie. — On apprit la mort de l'Impératrice douairière; elle étoit de la maison de Mantoue; le roi commencera à en porter le deuil à Noël. M. de Lobkovits en doit venir donner part après demain; le deuil sera grand. — M. de Duras avoit été choisi par M. le Prince pour l'accompagner à la place de M. de Ventadour, son beau-frère; M. de Duras ne s'est point trouvé; sa femme même a écrit que l'on ne le trouveroit point; cela paroît bien bizarre, et M. le Prince est fort en colère. — L'Impératrice douairière s'appeloit Éléonor de Gonzague; elle étoit fille de Charles, duc de Mantoue;

(1) Cette nouvelle ne s'est point trouvée vraie, et plusieurs gens avoient déjà demandé la charge. (*Note de Dangeau.*)

elle épousa en 1651 l'Empereur Ferdinand III, qui, de ce troisième mariage-là, eut la duchesse de Lorraine et la princesse électorale palatine.

Samedi 21, à Versailles. — Le roi est venu aujourd'hui à l'appartement; il a vu commencer le jeu et la musique, et y est même demeuré assez longtemps; il n'est point changé; il ne souffre plus que d'un peu de goutte qu'il a au pied. — Monseigneur courut le loup. — Je sus que Pressigny étoit mort à Paris d'une blessure qu'il reçut ces jours passés, dans la place des Victoires, d'un parent de M. de Nancré, son beau-frère, qu'il avoit attaqué; il étoit fils de la Bazinière et colonel de cavalerie incorporé dans Quinson.

Dimanche 22, à Versailles. — Le roi vint à la messe à la tribune de la chapelle, et donna audience à milord Haram, qui prenoit congé de lui, et au comte de Lobkovits, qui lui venoit donner part de la mort de l'Impératrice douairière. — Monseigneur joua à la paume l'après-dînée, après avoir donné audience. — Madame la Dauphine alla au sermon du P. Bourdaloue, après avoir donné audience; le soir il y eut comédie françoise. — M. le prince de Conty revint de Fontainebleau, où il donna hier l'eau bénite à feu M. le Prince, au nom du roi; il étoit allé dans les carrosses du roi, suivi des gardes du corps commandés par Saint-Viance, qui en est enseigne; l'aumônier du roi lui donna le goupillon; il eut un prie-Dieu avec un accoudoir; M. le Prince le vint recevoir au bas du degré; Matignon lui portoit la queue; enfin il reçut les mêmes honneurs que le roi, s'il y eût été en personne. Il y avoit dans le carrosse du roi avec lui le duc de Chaulnes, Matignon et M. de Blainville, grand maître des cérémonies. M. le prince de Conty, en donnant l'eau bénite, étoit vêtu d'une robe de deuil avec le chaperon en forme, la queue de la robe traînante de cinq aunes. Il avoit autour de lui les gardes du corps et vingt des Cent-Suisses de la garde; l'évêque d'Autun a conduit

le corps du prince de Condé de Fontainebleau à Valery, et le présenta en arrivant à l'archevêque de Sens, qui le reçut vêtu de ses habits pontificaux*.

* La queue de M. de Chaulnes, portée par un gentilhomme; celle de Matignon, point portée. — M. le Prince fit faire un grand service à la paroisse de Fontainebleau, et s'y trouva en cérémonie avec les ducs de la Trémouille, de Ventadour et de Coislin; ils étoient tous quatre sur un drap de pied noir, quatre fauteuils égaux parfaitement de front, et se joignant. Pour les carreaux, celui de M. le Prince étoit seul en avant de quatre doigts plus que les autres, et point de prie-Dieu; cette avance du carreau et ce retranchement de prie-Dieu, fut une nouveauté. Environ deux ans auparavant, le roi se tourna à l'Évangile de la messe, et fit un signe à la duchesse de Chevreuse, qui étoit auprès de la princesse de Conty, qu'elle ne comprit point; il le lui expliqua, et lui fit retirer son carreau qui joignoit celui de la princesse de Conty, un tant soit peu en arrière, pour qu'il ne fût pas parfaitement sur la même ligne, comme cela s'étoit constamment pratiqué. Ce fut pour cette raison que M. le Prince avança un peu le sien à cette cérémonie, et qu'il n'y eut point de prie-Dieu où la place de M. le Prince ne pouvoit avoir la même avance qu'il donna à son carreau. C'est la première nouveauté de toutes celles que l'alliance des bâtards, et leur élévation ensuite, ont procurées aux princes du sang. Pour les fauteuils, ils furent parfaitement de front et joignant l'un l'autre et égaux en tout.

Lundi 23, *à Versailles.* — Les chirurgiens conseillèrent au roi de se reposer encore un jour ou deux, en l'assurant bien positivement que, dans quatre jours au plus tard, il seroit parfaitement guéri sans crainte de rechute. Monseigneur courut le loup et joua le soir au reversi chez lui. Il n'y eut ni comédie ni appartement. — On mande de Londres que l'évêque a été suspendu de ses fonctions pour autant de temps qu'il plaira au roi; la commission ecclésiastique a prononcé le jugement contre lui, parce qu'il n'a pas voulu procéder contre le docteur Charpe, qui avoit tenu des discours fort séditieux et fort désagréables au roi. S. M. B. a nommé les évêques de Durham, de Rochester et de Peterborough pour faire les fonctions épiscopales dans le diocèse de Londres; l'archevêque de Cantorbéry n'a pas voulu être plus longtemps

de la commission, et le roi a donné sa place à milord Mulgraf, et a ôté à l'archevêque la place qu'il avoit dans le conseil privé.

Mardi 24, *à Versailles.* — Le roi entendit dans la chapelle les trois messes de minuit, et il ne descendit pas en bas; il donna audience le matin au comte de Rivera, envoyé de Bavière, sur la naissance de monseigneur le duc de Berry; il y avoit déjà quelque temps que cet envoyé étoit ici, mais S. M. n'avoit pu donner audience. — Madame la Dauphine fit ses dévotions le matin. — Le soir il y eut appartement. — Le marquis de Villars, le fils, fut nommé pour aller à Vienne faire les compliments du roi sur la mort de l'Impératrice douairière. — L'évêque d'Autun porta à Paris, dans l'église des Jésuites, le cœur de feu M. le Prince qu'on avoit laissé en dépôt à la paroisse de Fontainebleau. M. le Prince, son fils, et M. le prince de Conty s'y rendirent pour le recevoir. Le cœur fut placé avec les cérémonies ordinaires sur une crédence placée près de la chapelle où est le cœur de Henri, prince de Condé.

Mercredi 25, *jour de Noël, à Versailles.* — Le roi entendit dans la tribune de la chapelle la grand'messe célébrée par l'évêque de Boulogne, et, l'après-dînée, il fut au sermon du P. Bourdaloue, à vêpres et au salut. Le P. Bourdaloue, à la fin de son sermon, fit un compliment au roi sur le rétablissement de sa santé, le plus touchant et le plus pathétique que j'aie jamais entendu. — Monseigneur et madame la Dauphine accompagnèrent le roi à toutes ses dévotions. — Le roi n'a pas voulu prendre aujourd'hui le deuil de l'Impératrice, qui sera en violet, afin que M. le Prince, qui est revenu de Paris, le vit encore en habit noir, qui est le deuil pour M. son père. — Le soir il y eut appartement.

Jeudi 26, *à Versailles.* — Le roi prit le violet pour la mort de l'impératrice Éléonor, et madame la Dauphine quitta la jupe d'hermine. — Monseigneur courut le

[oup. Le soir il y eut comédie. — Le roi dit au duc d'Aumont que son gendre, le marquis de Créqui, avoit envie de lui déplaire, puisqu'il demeuroit toujours ici, quoiqu'il lui eût fait conseiller par sa famille de s'absenter; ainsi apparemment il partira demain (1). — Madame la duchesse de Bourbon est revenue à la cour; le roi l'a vue, mais, comme elle est encore fort rouge, elle ne va point chez madame la Dauphine, ni ne voit Monseigneur.

Vendredi 27, *à Versailles.* — Le roi se porte toujours de mieux en mieux; il n'a plus ni bandage ni emplâtre, et la cicatrice est telle qu'on la pouvoit désirer. — Monseigneur joua à la paume. Le soir il y eut comédie. — J'appris la mort de Dusaussay, gouverneur de Brouage; il étoit aussi maréchal de camp. Il avoit longtemps servi en Portugal sous le maréchal de Schomberg, avec qui il s'étoit brouillé. — Le maréchal de Créqui présenta le marquis, son fils, au roi pour prendre congé de lui. L'adieu a été sec.

Samedi 28, *à Versailles.* — Le roi a été à l'appartement; il a vu longtemps danser et ensuite est revenu voir jouer. — Monseigneur courut le cerf. — Le roi a recommencé aujourd'hui à se coucher devant les courtisans privilégiés; c'est ce qu'on appelle le petit coucher. — Le cardinal de Furstemberg est arrivé à Paris; il vient

(1) Le marquis de Créqui avoit eu avec une dame de la cour, dont Monseigneur s'étoit épris, une correspondance qui, par la trahison d'un valet, tomba entre les mains de Louis XIV. « Le roi, dit le marquis de Sourches, fit voir à Monseigneur les lettres qu'on avoit trouvées dans la cassette, dans lesquelles le marquis de Créqui et cette dame ne le traitoient pas avec tout le respect qu'ils devoient, ce qui ayant achevé d'aliéner son esprit contre cette dame, il consentit sans peine que le roi exilât le marquis hors du royaume..... Le maréchal de Créqui fit tous ses efforts pour obtenir le pardon de son fils, mais le roi demeura ferme dans sa résolution, et toute la grâce qu'il lui accorda, fut de trouver bon que le marquis vînt prendre congé de lui publiquement, comme pour s'en aller voyager en Italie... » *Voy.* les *Mémoires du marquis de Sourches*, t. II, p. 229 à 233.

recevoir le bonnet des mains du roi. — Le duc de Zaguarolle, aîné de la maison de Rospigliosi et neveu de Clément IX, a acheté le palais Mazarin dans Rome; il en a donné 200,000 écus romains; je crois que c'est M. de Nevers qui a touché cet argent-là.

Dimanche 29, *à Versailles.* — Le roi continue de se bien porter, et se lèvera bientôt comme à son ordinaire; il compte d'aller, au commencement de l'année, dîner et souper chez madame la Dauphine, comme il faisoit avant sa maladie. — Monseigneur et madame la princesse de Conty allèrent à l'Opéra à Paris. — Madame la Dauphine alla rendre visite à madame la Princesse dans son appartement ici; elle ne voulut point voir de comédie, Monseigneur n'y étant pas. — Le roi a fixé le jour pour la cérémonie du baptême des trois fils de Monseigneur; ce sera de lundi en huit jours, le jour des Rois.

Lundi 30, *à Versailles.* — La santé du roi se fortifie tous les jours, Dieu merci. — Monseigneur courut le loup. Le soir il y eut comédie italienne. — On chanta ici dans la paroisse le *Te Deum* pour le retour de la santé du roi. M. l'évêque d'Orléans officia; Monseigneur et madame la Dauphine y étoient, et toutes les princesses du sang; l'église étoit illuminée en dehors et en dedans. — La sœur de la maréchale de Lorges fit profession à Chaillot; elle n'a qu'un frère; ainsi le maréchal de Lorges aura la moitié de tout le bien de Fromont.

Mardi 31, *à Versailles.* — Le roi fit ses dévotions dans la chapelle, et ensuite toucha les malades comme à son ordinaire; il les fit venir sous les arcades de la galerie basse, parce qu'il pleuvoit. — Monseigneur joua à la paume. Le soir il y eut appartement. — Le roi donna une des abbayes qu'avoit l'abbé de Coligny à un fils du feu marquis d'Illiers, tué dans le service; elle ne vaut que 3,000 livres de rente; il en avoit encore une, qui est dans Reims, et qui en vaut treize à quatorze. On croit que le roi l'a destinée. — On a su que M. le maréchal de Schom-

berg s'étoit embarqué à Lisbonne avec toute sa famille, qu'il avoit été pressé de prendre ce parti-là, parce que l'inquisition le tourmentoit fort; on croit qu'il passera droit en Hollande, où il attendra les ordres du roi pour savoir ce qu'il peut faire qui plaise davantage à S. M. — Le roi a donné à une sœur de M. de Lauzun l'abbaye de Saintes, qui est considérable. — L'abbé de Ratabon, grand vicaire de M. de Strasbourg, a eu l'abbaye de Dert, en Alsace, que le roi a retirée des mains des hérétiques; il y en avoit encore quelques autres dans le même cas, dont le roi a disposé aussi.

FIN DU TOME PREMIER.

DEC 4 - 1939